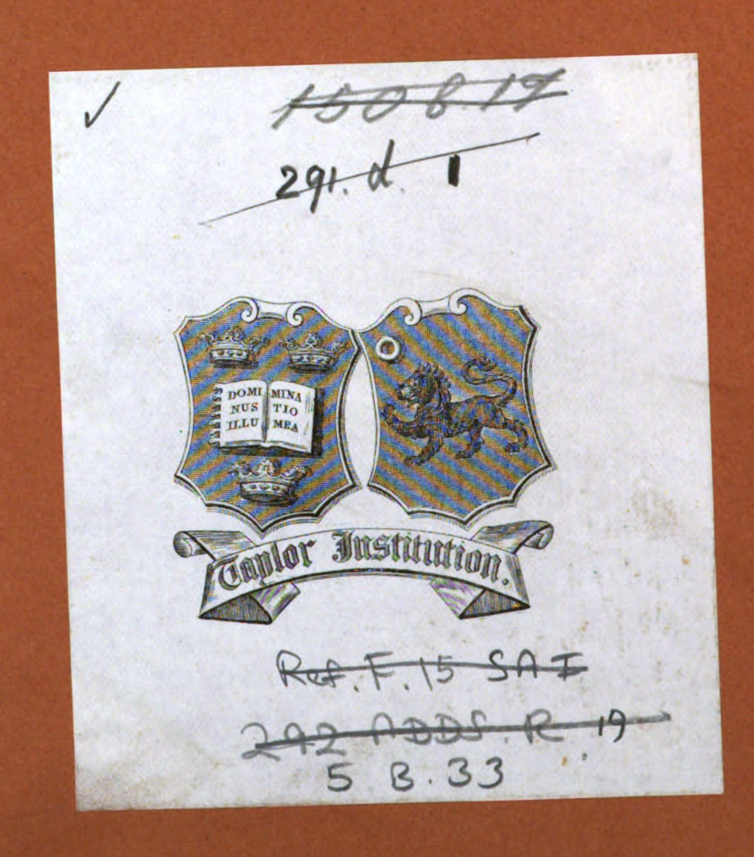
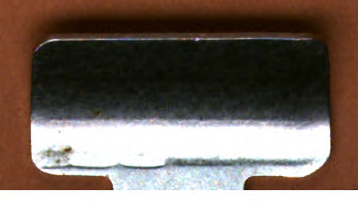




150817
291. d 1
DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA
Taylor Institution.
Ref. F. 15 SAI
292 ADDS. R 19
5 B. 33



GLOSSAIRE

SAINTONGEAIS

Ouvrage tiré à 320 exemplaires dont 20 sur hollande grand papier et 300 sur vélin.

GLOSSAIRE

SAINTONGEAIS

ÉTUDE

SUR LA SIGNIFICATION, L'ORIGINE ET L'HISTORIQUE

DES MOTS ET DES NOMS

USITÉS DANS LES DEUX CHARENTES

PAR

M. A. ÉVEILLÉ

OUVRAGE PRÉCÉDÉ D'UNE INTRODUCTION SUR L'ORIGINE DE LA LANGUE FRANÇAISE

ET SUIVI D'UN INDEX BIBLIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE

PARIS

H. CHAMPION

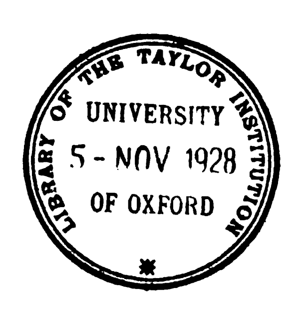
Quai Malaquais, 15.

BORDEAUX

Ve MOQUET

Rue Porte-Dijeaux, 45.

1887


LIBRARY OF THE TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
5 - NOV 1928
OF OXFORD

INTRODUCTION

Le parler saintongeais n'est pas un dialecte particulier et distinct de la langue française; c'est cette langue elle-même dans sa forme ancienne. Pendant que le français se modifiait profondément au XVI° siècle par la renaissance des lettres grecques et latines, et à la suite des incursions des armées françaises en Italie, au XVII° siècle, en raison des relations intimes avec l'Espagne, plus tard par l'autorité et souvent les caprices des grands écrivains, les habitants des provinces conservaient beaucoup des formes de langage léguées par le moyen âge. Leur langue diffère de celle de Voltaire, comme aux premiers siècles celle de nos ancêtres des campagnes différait de l'idiome des citadins. Ces derniers, à la suite de la conquête romaine, s'étaient empressés d'adopter la langue des vainqueurs comme leurs habits : *Galli braccas deposuerunt, latum clavum sumpserunt*, nous dit Suétone (*Vie de Jules César)*, mais les campagnards conservèrent leurs braies ou culottes longues, comme leur idiome paternel.

Etudier l'origine de notre patois serait étudier l'origne de la langue française elle-même, et ce travail a été fait d'une manière complète par un grand nombre de savants contemporains. Je me bornerai à rappeler que la langue latine est notre véritable langue-mère et qu'elle fut imposée par les Romains aux Gaulois, suivant la coutume constante de ces conquérants : *Lingua romana quam gentibus domitis cum jugo ipso romani imposuerunt.* (Saint Augustin, *Cité de Dieu,* ch. VII.)

L'influence de la langue parlée par les Gaulois asservis, celle des idiomes importés par les envahisseurs francs et normands fut relativement insignifiante pour la formation définitive de la langue française.

De la langue celtique proprement dite, nous ne connaissons qu'une centaine de mots isolés qui nous ont été conservés par les auteurs grecs ou latins, mais cette langue a donné naissance aux idiomes parlés encore aujourd'hui en Basse-Bretagne, en Ecosse, en Irlande et dans le pays de Galles. Elle a laissé dans la langue française et principalement dans les noms de localités et de cours d'eau des traces irrécusables que nous retrouverons dans les étymologies de ces noms.

Le plus important des vieux idiomes germaniques est le tudesque qui était parlé par les Francs, les Bavarois, les Alemans et autres peuples d'outre-Rhin, qui vinrent se noyer au milieu des populations gallo-romaines, dont la langue garda la prédominance.

Les Normands (*north-man,* hommes du nord) parlaient l'idiome des Goths de Germanie. Le dialecte islandais en conserve des vestiges et les langues scandinaves en sont dérivées. Peu d'années après leur établissement en France, les Normands adoptèrent la langue du pays envahi et les soldats de Guillaume-le-Conquérant avaient déjà oublié leur idiome paternel quand ils s'emparèrent de l'Angleterre, habitée depuis plusieurs siècles par les conquérants saxons, de même origine scandinave que les nouveaux envahisseurs.

Les idiomes tudesque et normand ont laissé dans notre langue des traces aussi légères que le celtique. Le premier nous

a donné un certain nombre de mots relatifs à la chasse ou à la guerre, le deuxième, quelques expressions conservées dans la langue des marins.

En réalité c'est le latin qui a formé la grande majorité des mots français, il nous a transmis son génie, son accentuation, sa syntaxe : « L'origine de notre langue, dit M. Leroux de Lincy, » est aujourd'hui reconnue d'une manière incontestable. Il est » certain que c'est à la langue latine parlée dans la Gaule pen- » dant plusieurs siècles de la domination romaine, qu'on doit » presque tous ses éléments. » (Introduction au *Livre des Rois*.) Cette opinion est partagée par tous les écrivains qui ont étudié notre langue et en particulier par le plus illustre d'entre eux, M. Littré.

Il est important de remarquer que le français, comme les autres langues néo-latines : l'italien, l'espagnol, le roumain ne dérive pas directement du latin écrit par les historiens ou les poètes du siècle d'Auguste, mais du latin parlé qui en différait sensiblement.

La langue de Plaute l'affranchi n'est pas celle de son contemporain Ennius, l'homme de la plèbe romaine ne parlait pas le latin de Cicéron. Que dirons-nous de ces légionnaires, recrutés parmi toutes les nations soumises à l'empire, qui allèrent porter dans les Gaules leurs armes victorieuses et leur langue corrompue? Pendant plusieurs siècles le latin resta la langue officielle de notre pays, la seule admise dans les tribunaux et dans l'entourage des nombreux délégués de l'administration romaine. Elle survécut même à la conquête franque et dans la période mérovingienne elle est exclusivement employée par le clergé, par les poètes et les chroniqueurs. Combien la langue de Grégoire de Tours, de Frédégaire, de Fortunatus, diffère de celle de Virgile et de Tacite? Que devait être à cette époque la langue rustique ou populaire parlée par le soldat et le laboureur, mélange des divers idiomes que la conquête avait amalgamés? Cette langue fut longtemps parlée sans être écrite et prit le nom de langue *romane*. Les apôtres de la Gaule durent l'employer pour être compris des populations des campagnes. Ils ne tardèrent pas à l'écrire pour étendre leur propagande évangélique. Saint Mun-

molin, évêque de Noyon (660), saint Adalhard (750), parlaient couramment le roman. Saint Bernard nous a laissé des sermons en langue vulgaire et a traduit du latin les actes des apôtres et les vies de saints. « Multos libros et maxime vitas sanctorum » et actus apostolorum de latino vertit in *romanum.* » (*Chron. d'Albéric*, 1177.) Des traductions avaient déjà été ordonnées (1) par les Conciles de Tours et de Reims (813), de Mayence (847), et d'Arles (851). Dans les écoles, le roman ne tarda pas à être enseigné avec le latin :

Car à l'eschole fu quant il fu petis
Tant que il sot et *roman* et latin.

(*Poème de Garin le Loherain.*)

Plus tard on traduisit en langue vulgaire des chroniques et des poèmes tels que celui de *Dolopathos* primitivement composé en latin :

Un blans moines de bone vie
De haute selve l'abaïe
A ceste estoire novellée
Par biau latin la ordenée;
Herbers la velt en *romanz* trère.

(*Li romans de Dolopathos*, vers 19 et suivants.)

Le plus ancien monument de cette langue populaire est un fragment de glossaire donnant en regard de mots latins de la Bible l'équivalent en roman. Ce fragment, découvert en 1863, est connu sous le nom de *Gloses de Reichenau,* il remonte à 768, première année du règne de Charlemagne. Dans son *Histoire des Francs,* Nithard nous a conservé le texte des serments prononcés en 842 par Louis-le-Germanique et par les soldats de Charles-le-Chauve. Le X[e] siècle nous a laissé la cantilène de sainte Eulalie et le sermon sur Jonas, connu sous le nom de *Fragment de Valenciennes.* Du XI[e] siècle, il nous

(1) Et ut easdem homilias, quisque aperte transferre studeat in *rusticam romanam* linguam aut theotiscam, quò facilius cuncti possint intelligere quœ dicuntur.

(Concile de Tours, année 813, 7[e] canon.)

reste le recueil de Lois de Guillaume-le-Conquérant, qui fut promulgué en dialecte nornand vers 1072.

Nous transcrivons ci-après quelques phrases de ces divers textes avec la traduction en regard.

1° Serment de Louis-le-Germanique (842)

Pro deo amur et pro christian poblo et nostro commun salvament, dist di en avant, in quant Deus savir et podir me dunat, si salvara jeo cist meon fradre Karlo et in adjudha et in cadhuna cosa............

Pour l'amour de Dieu et pour le peuple chrétien et notre salut commun, de ce jour en avant, en tant que Dieu me donne savoir et pouvoir, je sauvegarderai mon frère Charles ici présent et par mon aide et en chaque chose...........

2° Serment des soldats de Charles-le-Chauve

Si Lodhuvigs sacrament que son fradre Karlo jurat, conservat et Karlus meos sendra de suo part non lo stanit, si io returnar non lint pois, ne io ne neuls cui eo returnar int pois in nulla adjudha contra Loduwig nun li iver (1).

Si Louis garde le serment qu'il jura à son frère Charles et que Charles mon seigneur de son côté ne le tient pas; si je ne puis le ramener ni moi ni nul de ceux que j'aurai pu ramener, ne lui serons en aide contre Louis.

3° Cantilène de sainte Eulalie (X[e] siècle)

Buona pulcella fut Eulalia
Bel avret corps, bellezour anima,
Voldrent la veintre le Deo inimi
Voldrent la faire diaule servir,
Elle non eskoltet les mals consellers,
Etc.

Bonne vierge fut Eulalie
Bel avait le corps, plus belle l'âme,
Les ennemis de Dieu voulaient la vaincre
Ils voulaient lui faire servir le diable
Elle n'écoute pas les mauvais conseillers,
Etc.

4° Sermon sur Jonas ou fragment de Valenciennes (X[e] siècle)

Mult lætatus, co dixit, porque Deus cel edre li donat à sun soueir et à sun repausement li donat..... quant il se erent convers de via sua male et sis penteiet de cel mal que fait habebant....

Bien joyeux, dit-il, parce que Dieu lui donna ce lierre à son souhait et pour son repos..... quant ils se furent détournés de leur mauvaise voie et repentis du mal qu'ils avaient fait....

---

(1) Il est intéressant de rapprocher les deux premiers textes de la traduction latine pour rendre frappante la ressemblance des deux idiomes dans la forme des mots comme dans la syntaxe :

1° Pro Dei amore et pro christiano poplo et nostro communi salvamento, de ista die in abante, in quantum Deus sapere et potere mi donat, si salvaro ego eccistum meum fratrem Karlum et in adjutum ero in quaque una causa....

2° Si Ludovicus sacramentum quod suus frater Karlus jurat, conservat et Karlus meus senior de suâ parte non illud teneret, si ego retornare non illum inde possum, nec ego nec nullius quem ego retornare inde possum, in nullo adjuto contra Ludovicum non illi fuero.

(Traduction de M. Bonamy, membre de l'Académie des Inscriptions.)

5° Lois de Guillaume-le-Conquérant (XIe siècle)

Ce sunt li leis et les custumes que li reis William grentat à tut le puple de Engletorre... iceles memes que li reis Eward, sun cosin, tint devant lui....	Ce sont les lois et coutumes que le roi Guillaume accorde à tout le peuple d'Angleterre... celles même que le roi Edouard, son cousin, suivit avant lui....

La fin du XIe siècle a vu composer la *Chanson de Roland,* le plus beau poème épique français; au XIIe, parurent les chansons de geste, les romans de la table ronde, les traductions de la Bible *(Livre des Rois,* psaumes, *Livre de Job),* les sermons de saint Bernard, les poèmes de Wace.

Le grand mouvement littéraire inauguré au XIe siècle, déjà si important au XIIe, se continue au XIIIe qui nous a légué un grand nombre de compositions remarquables; c'est dans cette dernière période que furent écrites les Histoires de Villehardouin et de Joinville, la première partie du *Roman de la Rose* et du *Poème du Renart*, la *Chanson d'Antioche,* les poésies de Ruteboeuf, de Marie de France, d'Adam de la Halle, de Jehan Bodel, etc.

Il faut remarquer que la langue romane, employée dans ces œuvres importantes, n'a été parlée que dans une partie de la France et se distingue de celle que le contact de l'Italie et de l'Espagne fit adopter par les provinces méridionales. Bien qu'elles aient la même origine latine, les langues du nord et du midi sont arrivées à différer de plus en plus, elles ont été distinguées par les noms de *langue d'oil* et de *langue d'oc* d'après le mot qu'elles employaient pour l'affirmation.

La langue d'oil, dont le saintongeais est un dialecte, a été parlée dans le nord et le centre de la France. La Gironde, la Dordogne, l'Ile séparaient dans l'ouest les pays de langue d'oil de ceux qui employaient *oc* pour l'affirmation et où l'on dit encore *nenni* pour la négation. La Saintonge, le Bourgeais, le Blayais et une partie du Fronsadais faisaient partie des pays de langue d'oil et le patois saintongeais ne possède qu'un petit nombre d'expressions qui puissent se rattacher à la langue d'oc.

Dès le XIIe siècle, les deux branches sont bien tranchées

sans l'être autant qu'aujourd'hui. Leur différence ressortira du rapprochement de la *Chanson provençale* composée en 1199, par le troubadour Gaucelm Faidit, sur la mort de Richard Cœur-de-Lion, et de sa traduction en dialecte français de l'Anjou. Nous citons le début de cette chanson et de la version française d'après les textes reproduits par M. Leroux de Lincy, dans le *Recueil des Chants historiques*. (Paris, Gosselin, 1841.)

CHANSON PROVENÇALE :	VERSION FRANÇAISE :
Fortz chausa es que tot le maior dan	Greu chose es que tot lo maior dan
El maior dol las ! qu'ieu anc mais agues	Et greignor dol que onques mais anguez
E so don dei totz temps plaigner ploran	Et tot qan c'on devroit plaindre en plorant
M'aven à dire en chantan et retraire	Covent oïr en chantant et retraire
Que selh qu'era de valor caps e paire	Quan cil qu'estoit de valor chiés et paire
Lo rics valens Richartz reys dels Engleis	Li rich valens Richars, reis des Engleis
Es mortz....., etc.	Es morz....., etc.

Les troubadours composèrent leurs chansons et leurs mystères dans la langue d'oc en même temps que naissent en langue d'oil les poèmes et romans cités plus haut.

« La parladura francesa val mais et plus avinenz à far romanz » et pasturellas, mas cella de Lemosin val mais per far vers et » cansons et serventes. » (*Grammaire de Raymond Vidal,* XIIIe siècle.)

Mais nous voilà bien loin du parler de nos campagnes. J'y reviens en répétant que notre patois n'est pas une altération du français, mais un parler populaire qui a conservé sa forme ancienne et un grand nombre de locutions et de tournures pittoresques dont la perte est regrettable. On y retrouve les mots en usage au moyen âge et dans les ouvrages du XVe et du XVIe siècles, notamment dans ceux de Rabelais, de Palissy, d'Agrippa d'Aubigné et des poètes de la pléiade.

La publication de ce Glossaire n'est pas destinée à faire revivre un idiome provincial qui ne tardera pas à disparaître devant les progrès de l'instruction primaire, cette bête noire du bon Nodier. Elle aidera, par l'étude d'un dialecte populaire, à la connaissance de notre langue nationale et de ses origines. Pasquier, Ronsard, Malherbe, comme Louis Courier et Charles

Nodier et après eux les philologues contemporains, ont pensé avec raison que les patois ne sauraient être trop étudiés. » J'apprends mon françois à la place Maubert et Platon, poète » s'il en fut. Platon qui n'aimait pas le peuple l'appelle » son maître de langues.» (Louis Courier, préface de la *Traduction d'Hérodote.*)

Etienne Pasquier nous dit en ses *Recherches* : « Faisons » renaistre et résusciter ceux (les mots) qui ont esté du piéça » délaissés, rappelons-les, lesquels remis en usage auront plus » de grâce et de goust pour estre sortis de notre ancien estoc...» Ménage estimait que « pour réussir en la recherche des origines » de notre langue, il faudrait avoir une connaissance parfaite » de la basse latinité et aussi des divers idiomes de nos provinces.» (*Origines de la Langue francaise*, épître liminaire.)

Le prince de la pléiade lui même, qui a introduit dans la langue tant de néologismes prétentieux, tant de mots à formes latine, grecque ou italienne, par un engouement ridiculisé justement par Henri Estienne et Rabelais, Ronsard nous donne ces excellents conseils : « Tu ne desdaigneras pas les vieux mots » françois, d'autant que je les estime tousjours en vigueur, » quoy qu'on die, jusques à ce qu'ils ayent fait renaistre en leur » place, comme une vieille souche, un rejetton...» (P. Ronsard, *Abrégé de l'Art Poétique*, œuvres, t. VII, p. 355.)

Que de rejetons en usage aujourd'hui ont leur origine dans des mots oubliés ou dédaignés, mais conservés dans notre patois. Citons parmi les plus caractéristiques : *aiguade, aiguière*, dérivés de *aigue,* eau ; *evier*, de *ève,* autre forme saintongeaise du mot eau ; *abri,* de *abre,* arbre ; *débauche,* de *bauche,* retraite, réduit ; *cabriole,* de *cabri,* chevreau ; *échantillon,* de *chanteau,* morceau, etc.

« Le langage du peuple, dit M. Littré, est plein d'archaïs- » mes, de locutions vieillies... Le peuple est le conservateur » suprême de la langue, c'est chez lui qu'il se perd le moins de » la tradition antique, c'est chez lui que le travail de décompo- » sition se fait le plus lentement sentir.» Et ailleurs : « Aujourd'hui » il n'est besoin que d'entendre parler sans prévention les per-

» sonnes illettrées, surtout dans certaines provinces, pour » reconnaître dans les mots, dans les locutions, dans la prononciation des particularités tout aussi légitimes et souvent bien » plus élégantes, énergiques et commodes que dans l'idiome » officiel... Ce serait se faire une idée erronée que de considé- » rer un patois comme du français altéré... Les patois sont à » un certain point de vue contemporains du français propre- » ment dit, ils plongent comme lui par leurs racines dans le » latin, d'où la langue romane dérive, et dans le comparti- » ment provincial qui les a produits. » (Littré, *Origine de la Langue française*, *Revue des Deux Mondes,* année 1847, passim.)

« Le patois, nous dit Charles Nodier, c'est la langue du père, » la langue du pays, la langue de la patrie... Il a été l'intermé- » diaire essentiel des langues autochtones et des langues classi- » ques... Composé plus naïvement et selon l'ordre progressif des » besoins de l'espèce, il est bien plus riche que les langues » écrites en curieuses révélations sur la manière dont elles se » sont formées... L'étude des patois de la langue française, » bien plus voisins des étymologies, bien plus fidèles à l'ortho- » graphe et à la prononciation, est une introduction nécessaire » à la connaissance de ses radicaux... » (Charles Nodier, *Notions élémentaires de Linguistique,* ch. XIII, passim.)

Ces sages opinions, recommandées par l'autorité d'écrivains si compétents, m'ont dirigé dans la marche suivie pour ce Glossaire, que je recommande à la bienveillance de mes compatriotes des Charentes.

A la nomenclature des mots usités dans la bouche de nos paysans, j'ai cru devoir ajouter les noms d'hommes et de localités, dont je me suis efforcé d'établir l'origine et les transformations. Comme le fait remarquer Nodier, les noms propres ne subissent en général d'autres changements que ceux que leur impose l'esprit des langues qui se succèdent, ce sont les mots les plus précieux parce qu'ils sont les plus inaltérés, et ils peuvent guider l'esprit à la recherche des radicaux primitifs. Cela est surtout vrai des noms de localités, car le caractère évident et prononcé sur lequel s'est fondée la désignation du lieu n'a

généralement pas subi de changement assez intense pour y perdre sa physionomie primitive. L'étymologie des noms locaux nous conduit naturellement aux radicaux primitfs de chaque pays. (Voir Ch. Nodier, *Notions de Linguistique,* ch. XII.)

Cette partie du Glossaire touche à la géographie ancienne et à l'archéologie, et je me suis en général dispensé de donner mon avis personnel sur les points controversés, me bornant à citer avec impartialité les opinions des écrivains locaux, des géographes et des antiquaires. Le lecteur aura la liberté de décider entre des conclusions souvent contradictoires.

L'ouvrage est complété par un index des auteurs et des ouvrages cités. Outre des notes bibliographiques, cet index contient sur les œuvres anciennes et les auteurs peu connus les indications biographiques et littéraires qui ont paru présenter quelque utilité.

GLOSSAIRE

SAINTONGEAIS

A

A, prép. Employé souvent pour *de*. Ainsi on dira : *la nore à Robin* pour la belle-fille de Robin. On dit encore en français : *le denier à Dieu*.

La fille *à* Jupiter, Ate la redoutable.
(Joachim du Bellay.)

La préposition *à* s'emploie également pour *en* comme dans cet exemple tiré d'un roman du XII[e] siècle :

Lors la belle Euriant et toutte sa route (1) se mirent *à* chemin.
(*Roman de Gérard de Nevers.*)

A, Alle, pronom. *Elle*. L'un ou l'autre s'emploie suivant que le mot suivant commence par une consonne ou une voyelle. Ainsi on dira : *a menra les oueilles*, elle mènera les brebis; *alle irat à l'ève*, elle ira à l'eau.

Ainsi com *s'ale* fust forsenée.
(*Tournoiement de l'Antechrist.* Edit. de Reims, 1851, fol. 63.)

(1) *Route*, compagnie, suite.

ABAUPIN, Aubépin, s. m. Aubépine, en latin : *alba spina;* en bourguignon : *arbêpin;* en provençal : *albespin.*

Cest cortil fut moult très bien clos
De piedz de chesne aguz et gros
Hordez estoit d'*aubes espines*.
(*Roman du Renart*, vers 1291.)

Entrai en un jardin, por juer i alai
Desous un *aubespin* un petit m'acointai.
(Rutebeuf, *la Vie du Monde*, t. I, p. 232.)

Aubépins et autres arbrisseaux portant bons fruits pour la nourriture des oiseaux.
(Bernard Palissy.)

ABAYER, v. n. Aboyer. De *ad* et *baubari*. En grec : Βαΰζειν.

Com cil ki est chef des fols ki *abaient* vers David.
(*Livre des Rois*, trad. du XII[e] siècle.)

Un chien ne doit autre chose savoir sinon *abayer* aux étrangers, servir de garde à la maison.....
(Bonavent. des Périers, *Symbolum mundi.*)

.... Tu le fus emportant
Maugré l'*abai* de Vol-Mont *abaïant*.
(Vauquelin de la Fresnaye, *Foresterie VI*, p. 17.)

ABÉCHER, v. a. Abecquer, donner la becquée. En saintongeais, on prononce *ab'cher*. Le genevois *abécher* a le même sens. L'Académie française écrit *abecquer* qui se rapproche plus du radical celtique : *bec*.

Sur ce débat quand on a le loisir
Et qu'oizeaux ont faict assez bon devoir
On les *abesche*.....

(Guillaume CRETIN, *Poésies*, p. 83.)

Le vieux français avait *béchée* pour becquée :

Et ne prennent leur *béchée*, sinon qu'on leur tappe sur la queue, à la mode des passereaulx....

(RABELAIS, *Pantagruel*, liv. II, ch. XIV.)

ABEUILLE, s. f. Abeille. Du latin *apicula* diminutif de *apes* par le changement du *p* en *b* qui est fréquent :

Trouvèrent une bezanne *d'abeulles*, la levèrent et en prirent tout le couppeau et le miel de dedans....

(Texte cité par DU CANGE, au mot *besana*.)

ABOMINER, v. a. Avoir en horreur, — accabler d'injures. Dérive du latin : *ab* et *omen*, présage; italien : *abbominare;* provençal : *abominar*. Le français a conservé *abominable, abomination*.

Ta fureur perd et extermine
Finalement tous les menteurs;
Quant aux meurtriers et décepteurs
Celui qui terre et ciel domine
Les *abomine*.

(Clément MAROT, psaume V, vers 7°.)

ABOTEAU, Abotâ, s. m. Petit batardeau fait pour retenir l'eau — petit réservoir factice pour attirer les oiseaux près du filet de chasse. Du verbe *abotare*, de basse latinité.

Le Glossaire de du Cange mentionne également les mots *Abotum, Abotamentum* avec un sens tout juridique. D'après l'auteur, ils désignaient un privilège du créancier sur les terres qui l'avoisinent. Mais la citation ci-dessous de du Cange indique le sens de mare, pièce d'eau, analogue à celui du patois saintongeais et que l'ignorance de cet idiome lui a fait négliger :

Quidquid habere dicebant...... in maresiis, pratis, terris, aquis, botis (pour boscis), canalibus, *abbotamentis*.........

(Lettre de GUILLAUME, évêque de Poitiers, année 1224.)

ABOUTER, v. n. Aboutir — toucher par un bout. En berrichon : *aboter*. Le mot abouter est encore usité dans la langue du blason et s'applique aux pièces d'armoiries qui se répondent par les pointes.

Sezile (1) qui sur mer *aboute*.

(Guillaume GUIART, cité dans *Lacurne de Sainte-Pallaye*.)

ABOUTURE, s. f. Bout d'un champ, d'un sillon. (Voir *abouter*.)

ABRAMIT, adj. Affamé. Augmentatif du verbe *bramer*, crier, gémir; du grec Βρεμω. En breton : *bram*, bruit; italien : *brama*, désirer; provençal : *brama*, crier.

ABRASER, v. a. Détruire par le feu, brûler, embraser.

Abrasez fu e plein de mal
De la laide fure (2) infernal.

(*Chron. des Ducs de Normandie*, t. I, vers 12017°.)

(1) *Sezile*, Sicile.
(2) *Fure*, fureur.

ABRE, s. m. Arbre. Dans les dialectes picard, genevois, bourguignon, berrichon : *abre*. En italien : *albero*. Le saintongeais : *âbre*, avec l'*a* prononcé très ouvert, se rapproche du vieux français *aubre*.

Lors s'est assis sous l'*aubre* qui verdie.

(*Poème de Roncevals*, p. 154.)

Li *aubre* despoillent lor branches.

(Rutebeuf, *li Diz du Ribaux de Greive*, t. I, p. 211.)

La pucelle descent sos l'*abre*
Si se trova froit comme mabre.

(*Roman de Blanchardin*, cité par Roquefort, Gloss.)

Le mot *abre* avait formé le vieux substantif *abrier*, pressoir en bois, qui est resté longtemps usité :

Plus la vendange ne geint
Sous l'*abrier*, qui de sa charge,
Criant, enroué, l'estreint.

(Baïf, *Poésies*.)

ABRENOTION, exclamation de dégoût ou d'horreur. C'est le latin : *abrenuntio*, je renonce formellement.

Dans les baptêmes de la primitive église, on demandait au néophyte : *Utrum abrenuntiat Diabolo et pompeis ejus?* Il devait répondre : *Abrenuntio*. (Voir du Cange, Glossaire, au mot *abrenuntiare*.)

ABREUVOIR A MOUCHES, locution signifiant : plaie vive, vésicatoire.

Si tu y avais seulement pensé, je ferais de ton corps un *abreuvoir à mouches*.

(*Comédie des Proverbes*, a. I, sc. VII, anc. th. fr., t. IX, p. 33.)

Quand Hercule après mainte touche
Lui fit un *abreuvoir à mouche*
De son ceste.................

(Scarron, *Virgile travesti*, liv. V.)

ABRIER, v. a. Abriter, garantir, vient comme le français *abri* du vieux mot *abre* arbre.

Si ot d'une chape forrée
Moult bien, si cum me recors
Abrié et vestu son cors.

(G. de Lorris, *Roman de la Rose*, vers 400e.)

Dès le soir, les assiégés sans beaucoup de peine, *abrièrent* le rouage de fascines gouildronnées....

(Agrippa d'Aubigné, *Histoire*, liv. III, p. 179.)

ABUSER, v. a. Tromper. Ce verbe est français dans le sens neutre.

Et ainsi m'alloit amusant
Et me souffroit tout raccompter
Mais ce n'estoit qu'en m'*abusant*.

(François Villon.)

ABUSEUR, s. m. Trompeur, qui abuse de la bonne foi de quelqu'un. On trouve avec le même sens dans le Dictionnaire de Cotgrave : *abuseux*.

Je puisse mourir, Mercure, si tu es qu'ung *abuseur* et fusses tu filz de Jupiter troys fois.

(Bonavent. des Périers, *Cymbalum mundi*, dial. II.)

Charlatans et abuseurs.....

(*Des Accords*, bigarrures, liv. IV.)

ABUSION, s. f. Abus, sottise, tromperie — erreur.

Fol est qui se mêle d'amis
Et d'enfants : c'est *abusion*.

(*Farce des Femmes*, anc. th. fr., t. I, p. 126.)

D'en plus parler je me désiste,
Ce n'est que toute *abusion;*
Il n'est qui contre mort résiste.

(François Villon, *Ball. des Seigneurs du temps jadis*, p. 36.)

ABZAC, nom d'homme et de localité. En latin : *abbezacum,* domaine abbatial ou domaine paternel. (Le radical *ab* en hébreu signifie père.) Un Camérier de l'abbaye de Melle a porté ce nom :

Florebant in Angeriaci monasterio Thomas Lussaudi, prior S^i Hilarii de Metulo et petrus *de Abezaco*, Camererius....

(*Gallia Christiana*, t. II, col. 1105.)

AC, terminaison d'un très grand nombre de noms de localités du sud-ouest. Ce mot, d'après la majeure partie des étymologistes et notamment Bourignon, signifie en celtique : maison, habitation; il est fréquemment précédé d'un nom d'homme, ce qui confirme notre interprétation. *Lucaniacum*, *Pauliacum*, etc. se traduisent naturellement par maison de Lucanus, maison de Paul, etc.; ce premier nom de *Lucaniacum* (actuellement *Lugaignac)* désignait la maison de campagne de Lucanus, beau-père d'Ausone, et ce poète nous l'a conservé dans un vers où par une licence poétique, il sépare la finale du nom propre :

Villa *Lucani* mox potieris *aco.*

Quelques antiquaires voient dans *ac* l'article pluriel basque qui se met à la suite du nom d'après la règle expliquée ci-après :

Nomen quidem ipsum maneat immutatum, articulus vero in fine positus (quem unicà litterà *a* in singulari, syllabà vero *ac* in plurali.....)

(Oihenart, *Notice de l'une et l'autre Gascogne*, p. 57.)

Cette interprétation, acceptée par l'abbé Baurein *(Variétés bordelaises*, t. I, pag. 28), semble moins admissible que la première, car la langue basque, malgré son antiquité reconnue, parait avoir été toujours cantonnée dans un petit territoire éloigné de notre région.

ACCABASSÉ, adj. Accablé par la fatigue ou la maladie. En basse latinité : *accabassare* signifie immerger, faire faire un plongeon. Il désignait, au moyen âge, le traitement qu'on faisait subir à Bordeaux aux femmes de mauvaise vie. (Voir du Cange au mot *accabassare.)*

Si molher es pro ada que sia tansonosa o mal parleyra, guatgara se detz soudz o sera liguada ab una corda sotz las eysseras et sera plonguada tres vetz en l'aygua.

(*Statuts de la ville de Bordeaux*, cité par Baurein, *Variétés Bord.* t. III, p. 61.)

ACCACHER, Ecacher, v. a. Peser sur, écraser — fouler aux pieds.

Laissez ce bassinet couvert
Si nous dictes qui vous *acache*
Si gentement a ceste place.

(*Farce des Cinq Sens*, anc. th. fr., t. II, p. 305.)

Et dist ainsi que qui vouloit tuer premier la serpent, il li devoit *esquachier* le chief...

(Joinville, *Hist. de S. Loys*, p. 33.)

Il menaçoit ceux de dedans qu'il les *escacheroit* comme grenouilles.

(*Satyre Ménippée.*)

ACCAGNARDER, s'Accagnarder. Fainéanter — devenir paresseux — du latin *canis,* chien,

et peut être du breton *kaign*, mauvais cheval, rosse.

Estant jeune comme il est et ambitieux aussi bien que moy, il n'a garde *de s'accagnarder* en oysiveté ni aux plaisirs de sa cour....

(BRANTÔME, *Capitaines Etrangers, Vie de Charles-Quint.*)

Vous avez secouru des personnes qui étoient dans les rues ou *accagnardées* près du feu ; je vous demande l'aumône pour des gens qui ont servi....

(*Lettre de Henri IV au Parlement de Paris.*)

ACCOINTANCE, Acointance, s. f. Amitié, familiarité, liaison — commerce charnel.

Depuis qu'il a sceu qui elle estoit, il ne cessa jusques à tant qu'il ait eu l'*acointance* d'elle.

(Martial D'AUVERGNE, cité par le Cte JAUBERT.)

Car jeunes gens perdent tost contenance
Quant en lieu sont où n'ont point d'*acoin-*
[*tance.*

(Charles D'ORLÉANS, *Enfance et Jeunesse.*)

Mais votre accueil et froide contenance
Me font douter de nouvelle *accointance.*

(Mellin DE St-GELAIS, *Rondeau*, p. 87.)

ACCOISER, v. a. Apaiser, rendre coi. Du latin *quiescere.*

Et prisent trives à trois jours et là dedens fut la cose *acoisie* et apaisiée.

(*Chroniq. de Rains*, p. 42.)

Par la sale n'i a tant os (1)
Qui i face ne cri ne noise;
Li rois parla, Renart s'*acoise.*

(*Roman du Renart*, vers 13631.)

Ce mot était encore usité au XVIIe siècle :

Adoucissons, lénifions et *accoisons* l'aigreur de ses esprits.

(MOLIÈRE, *Pourceaugnac*, a. I, sc. II.)

(1) *Os*, hardi.

Acoisez tous les mouvements de votre intérieur pour écouter cette parole.

(BOSSUET, *Evangiles*, 74e jour.)

ACCOMMUNIER (s'), v. r. Faire la communion — recevoir l'Eucharistie.

Puis que il sunt à bataille justiez (1)
Ben sunt cunfès e asols e seigniez, (2)
Oent lur messes e sunt *acumuniez.*

(*Chanson de Roland*, vers 3858.)

ACCOQUINER, v. a. Faire prendre à quelqu'un une mauvaise habitude. Du latin *coquina*, cuisine, d'après Monet. *Acoquiner*, dit Nicot dans son dictionnaire, c'est « rendre quelqu'un ou quel- » que beste si privée en sa hantise » qu'elle ne veuille estre nulle » part ailleurs. »

Les hommes sont *acoquinéz* à leur estre misérable.

(MONTAIGNE, *Essais*, liv. III.)

Mon Dieu! qu'à tes appas je suis
[*acoquiné !*

(MOLIÈRE, *Dépit Amoureux*, a. IV, sc. IV.)

ACCORD, s. m. Acceptation d'un marché — réconciliation.

Le seigneur de Bernage, lors ambassadeur en ce pays pour le roi Charles VIII, en vit le pitoyable spectacle et en fit l'*accord.*

(BRANTÔME, *Dames Galantes*, disc. I, p. 42.)

Il voudrait qu'un *accord* avantageux ou
[non
L'affranchit d'un emploi qui ternit ce
[grand nom.

(P. CORNEILLE, *Sertorius*, a. I, sc. II.)

Au pluriel *accords* signifie fiançailles — réunion pour signer un contrat de mariage.

(1) *Justiez*, préparés à commencer.
(2) *Seigniez*, bénis.

O belles fleurs sans fruits! *Accords*
[sans hyménée!
(ROTROU, *Antigone*, a. V, sc. I.)

ACCOTER, v. a. Appuyer, étayer. S'emploie surtout dans le sens pronominal : s'*accoter*, s'appuyer sur quelque chose. En normand : *acout;* en wallon : *ascot,* signifient appui.

Le vilein ont moult redoté
Lez la paroi sont *acoté*.
(*Roman du Renart*, vers 12248.)

Maintes foiz avint que en esté, il aloit seoir au bois de Vincennes après la messe et se *acostoit* a un chesne.
(JOINVILLE, *Hist. de Saint-Loys*.)

Car heurtant une porte ou pensant
[m'*accoter*
Ainsy qu'elle obeyt, je vins à culbuter.
(Math. REGNIER, satyre X.)

ACCOUBLER, v. a. Accoupler, assembler par paire. (Voir *coubler*.)

Ainsi les présentoyt à Panurge, puys les *acoubla* de mode que le poulce dextre touchoyt le gausche.
(RABELAIS, *Pantagruel*, liv. II, ch. XIX.)

ACCOUER, v. a. Attacher par la queue. Pour conduire les chevaux à la foire, on les *accoue*, c'est-à-dire qu'on attache la tête de l'un à la queue de celui qui doit le précéder. Provençal : *acoatar;* italien : *accodare*.

Nous n'avons pas faict marché, en nous mariant, de nous tenir continuellement *accouez* l'un l'aultre.....
(MONTAIGNE, *Essais*, liv. III, ch. IX.)

ACCOUSINER, v. a. Traiter quelqu'un de cousin. Se conduire avec lui comme avec un parent, un allié. (Voir Glossaire de Roquefort.)

Rome fonda ses frères Romulus
Le senat *accousina*
Et ton confort requist et demanda.
(Eustache DESCHAMPS.)

ACCOUTUMANCE, s. f. Coutume, habitude.

Il ne s'en pooit pas tenir
Qu'il ne lui portast revérence
Par la force d'*accoustumance*.
(*Roman de la Rose*, vers 2628.)

Mais les hommes se jectant incontinent en des *accoutumances*, en des opinions, en des loys, se changent ou se desguisent facilement.
(MONTAIGNE, *Essais*, liv. I, ch. XXV.)

Au XVIIe siècle, ce joli mot était déjà vieux et remplacé par coutume, d'après les remarques de Vaugelas. Il fut cependant employé par Boileau, dans sa traduction de Longin, par Lafontaine et Larochefoucauld.

L'*accoutumance* ainsi nous rend tout
[familier.
(LAFONTAINE, *Fables*, liv. IV, fab. X.)

La jeunesse change ses goûts par l'ardeur du sang et la vieillesse conserve les siens par l'*accoutumance*.
(LAROCHEFOUCAULD, *Maximes*.)

ACCREIRE, v. a. Accroire, croire légèrement. En saintongeais, il est usité principalement précédé du verbe faire. Berrichon : *accreire;* wallon : *acreure;* provençal : *acreire*.

Quant li fu demandez
Fist al seignur *acreire*
Que senz cuer esteit nez.
(Théodore le martyr, cité par LITTRÉ.)

ACCROUER, v. n. Accroupir. (Voir *agrouer*.) Ce mot est la traduction du latin *ad curvare*.

Et nous mena en tapinoys et silence, droict à la cayge en laquelle il estoit *accroué*.

(RABELAIS, *Pantagruel*, liv. V, ch. VIII.)

ACCUEILLIR, v. a. Gager un domestique, le prendre à gages. Des mots latins *ad* et *colligere*.

A Aubigné s'*accueillent* trente gentils hommes ou capitaines.

(Agrippa D'AUBIGNÉ, *Histoire*, t. II, p. 449.)

Il est inhibé et deffendu à toutes personnes indifféremment quelconques de louer ou *accuillir* aucuns valletz et chambrières au jour et feste Saint Jehan prochaine et aux valletz et chambrières d'eux *accuillir* a peine de cent livres d'amende.

(Ordonn. du 21 juin 1623, relative à la ville de Bourges.)

ACCULER, **Éculer**, v. a. Se dit en parlant des souliers dont le quartier est abattu.

Tousjours se vautroyt dans les fanges, se mascaroyt le nez, se chauffouroyt le visaige, *acculoyt* ses souliers.

(RABELAIS, *Gargantua*, liv. I, ch. X.)

ACERTAINER, v. a. Renseigner d'une manière certaine — prouver — affirmer.

Paroles sont nécessères por *acertener* Seinte Yglise.

(*Livres de Jostice et de Plet*, p. 183, § 25.)

Nous vous envoions hastivement ce chevaucheur de nostre escurie pour vous *acertener* de par nous, par ces présentes, des choses dessus dictes.

(*Les Demandes du Roi Charles VI*, Ed. 1833, p. 111.)

Et vous mêmes m'en avez *acertené* plus de cent fois.

(P. LARIVEY, *Comédie des Escolliers*, act. III, sc. II, anc. th. fr. VI, 150.)

Il n'est pas *acertainé* qu'ils aient rien fait de mal pour ce qu'il arriva entre deux.

(*Les quinze Joyes du Mariage*, 15e Joye, p. 147.)

ACHALER, v. a. Causer de la chaleur. Du latin : *ad calorem*. En vieux français : *chaline* est synonime de chaleur. (Voir Roquefort, *Glossaire de la Langue romane*, sup.)

ACHARD, nom d'homme. Du vieux nom germanique *Achhart*, courageux sur mer. (Scott, noms de baptême.)

ACHÉE, **Achet**, s. m. Petit ver de terre, Lombric. Dérivé d'après M. Jônain du grec : Ασχαρις.

Mais tu vis par les sillons verds
De petits fourmis et de vers
Ou d'une mouche ou d'une *achée*.

(RONSARD, *l'Alouette*, poés. chois. p. 222.)

ACOUTER, v. a. Écouter. Latin : *auscultare*; Italien : *ascoltare*. La science a conservé les mots *acoustique* et *ausculter*. « Ce n'est que parmi la populace, » dit le dictionnaire de Trévoux, » qu'on dit *acouter*; tons les hon- » nêtes gens disent *écouter*. »

Nul ne savereit *acouter*
Ne les miracles anumbrer
Que Deus i fait.

(*Vie de saint Thomas de Cantorbéry*, vers 1291.)

Acoutez, messieurs, *acoutez* un peu, je vous dirai un conte.

(Beralde de VERVILLE, *Moyen de Parvenir*.)

ACQUÊTER, **Aquetter**. v. a. Acquérir, gagner. Du latin *ad quærere*.

Despendu ay jà maint denier
Depuis que *n'aquestay* un blanc.

(*Le Chevalier qui donne sa femme au Dyable*, t. III, p. 438.)

Car pour vous il faut que je *l'acqueste.*

(Octavien de Saint-Gelais.)

ACRÊTÉ, ad. Arrogant, qui redrese la *crête*.

Vrayment, tu es bien *acresté* à ce matin.

(Rabelais, *Gargantua*, liv. I. chap. XXV.)

ADEUILLÉ, adj. En deuil. Du latin : *dolere*.

Par vos sui si *adolés*,
Et si malement menés
Que je n'en cuit vis aler,
Suer, douce amie !

(*Aucassin et Nicolette*, ch. VII.)

ADOUBAGE, s. m. Assaisonnement. (Voir *Adouber*.)

ADOUBER, v. a. Remettre un membre démis — raccommoder (espagnol : *adobar*) — affubler, revêtir — assaisonner un ragoût. En basse latinité *adobare*, et en italien *addobbare*, signifient orner. En vieux français *adouber* a eu le sens d'instruire au métier des armes et d'adopter comme fils ou frère d'armes. (Voir *radouber*.)

Adouber veuil l'enfant Girert, mon fil.

(*Roman de Garin le Loherain*.)

En français moderne *adouber* n'est plus usité qu'au trictrac et dans l'argot maritime. On trouve les autres sens du saintongeais dans les textes du XVIe siècle :

Il print une bonne corde et en lya et *adouba* son casier.

(*Cent Nouvelles Nouvelles du roy Louis XI*, 73e nouvelle.)

Et à son mary vint, lequel il *adouba* de son habit et l'envoya devers sa femme.

(*Ibid*, 78e nouvelle.)

Les uns *adoubants* les courroies de leurs fléaux...

(Noël du Fail, *Propos rustiques*, chap. V, p. 51.)

ADOUBEUR, s. m. Rebouteur, celui qui remet un membre démis. Espagnol : *Adobador*, accoucheur. (V. Oudin, *Tesoro de las dos Lenguas espanola y francesa*.)

Les suysses l'alloient veoir menans avec eux leurs chirurgiens et *adoubeurs*.

(Guill. Bouchet, *Sérées*, t. V, p. 88.)

ADOUÉ, ad. Qui vit maritalement avec une femme sans être marié. Corruption des vieux verbes : *adeser*, *adesier*, *adoiser*, joindre, s'attacher. En latin : *adesse alicui*, être avec quelqu'un. (Virgile.)

ADRESSEMENT, s. m. Réparation — redressement.

La verge, li ceptres de ton regne, à que tu bas e chasties cels que tu eimes, est verge *d'adrecement*.)

(*Commentaires sur le Psautier*, psaume 44e.)

ADRESSER, v. a. Rendre droit, redresser. Du latin : *ad rectum*.

Nous octroions le pardon à tous ceux qui confès mourront por cest forfait *adrecier*.

(Villehardouin, *Conquête de Constantinople*.)

Puis te voltant à toute bride
Ton corps *adresseroit* au cours,
Et te piquant seroit ton guide
Par la carrière des amours.

(Ronsard, ode XXXIVe, poés. ch., p. 133.)

AFFAIRE (être de mauvaise). Locution indiquant une vilaine humeur, des dispositions habituellement mauvaises.

Uns huem i fud lores ki esteit *de mult maleit afaire*, Siba, Le fiz Boci — accedit quoque ut ibi esset vir *Belial*, nomine Seba, filius Bochri.

(2e *Livre des Rois*, chap. XX, verset 1, p. 197.)

...... Et de *mauvais affaire*
Seroit celui qui te vouldroit meffaire.

(Clément Marot, *Enfer*, t. I, p. 56.)

AFFAITER, v. a. Former le faite d'un toit — achever de couvrir une maison, une meule de foin — finir quelque chose. En Vendée, *affaiter son palier* signifie : marier sa dernière fille.

Et se aucuns se fet mestres *d'afetier* ma chose et no sache chose fère......

(*Li Livres de Jostice et de Plet*, p. 381, § 5.)

Li cyprien avoient ce pont rompu et li baron firent toute jor labourer l'ost et le pont *afaitier* toute la nuit. (1)

(Villehardouin, *Conquête de Constantinople*.)

AFFALER, v. a. Tirer en bas, abaisser. Ce mot, encore en usage dans le langage des marins, nous a probablement été apporté par les pirates normands du XIIe siècle. Il dérive de *af*, suffixe, correspondant au *de* latin et de *halen*, tirer, attirer, qui se trouve dans la plupart des langues scandinaves et notamment dans l'islandais et le danois. En hollandais : *afhalen* a conservé le sens de notre argot maritime.

AFFENAGE, s. m. Action de préparer la nourriture des animaux, de garnir leur râtelier de fourrages. Du latin *fenum*, foin. Du Cange *(Glossarium infimæ et mediæ latinitatis)* définit *affenagium :* « Merces operarii debita, » récompense due au travailleur. Ce mot devait également s'appliquer aux soins donnés à la nourriture des bœufs, car *affenator* a évidemment le sens de valet-bouvier dans la citation du même auteur, tirée de l'*Histoire du Dauphiné*, où nous trouvons les mots : *agricolæ affenatores et animalia tenentes.*

AFFENER, v. a. Garnir de foin les râteliers (voir *affenage)*, et par extension, nourrir abondamment.

Quand j'ay bien à poinct desjeuné et mon stomach est bien à poinct *affené* et agrené, encores pour un besoing et un cas de nécessité me passerays-je de dipner.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. III, ch. XV.)

AFFERMER, v. a. Affirmer, assurer.

Et Ovide même *afferme*
Par sentence et prouve et ferme.

(*Roman de la Rose.*)

Et pour l'adieu de ma lettre t'*afferme*
Que nonobstant que notre amitié ferme...

(Clément Marot, *Epitre*, p. 184.)

AFFÊTÉ, Afaité, adj. Affecté, maniéré, fat.

Les plus *affetez* et délicats se parfumoient tout le corps bien trois ou quatre fois par iour.

(Montaigne, *Essais*, ch. LXIX.)

Je laisse aux doucereux ce langage [*affêté*.

(Boileau, satyre VIII.)

(1) Et les barons firent toute la journée travailler l'armée et achever le pont toute la nuit.

AFFIER, v. a. Planter, semer, greffer sur son terrain arbre ou fleur pour en avoir l'espèce. (P. Jônain.)

Vrayement, dist Pantagruel, quand je seray en mon mesnaige (ce sera, s'il plaist à Dieu, bien toust) j'en *affieray* et enteray en mon iardin de Touraine.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, ch. LIV.)

AFFIER, v. a. Donner sa foi. affirmer.

Saheladins li respondi
Hues, vous le me *affierez*
Sur vostre foi que revenrez.

(*Ordène de chevalerie.*)

.... A chascun sa partie
Dit Bertrand du Guesclin : Prévost, je [vous *affie*
Jà n'en arons deniers en jours de notre [vie.

(*Chron. de Bertrand du Guesclin.*)

Je vous *affie*
Et certifie
Que quelque jour
J'ai bonne envie....

(Lafontaine, *Jeannot et Colin.*)

AFFLIGÉ, adj. Infirme, malade. En wallon : *affligî* signifie bossu.

Affligé de longue hydropisie.....

(Montaigne, *Essais*, liv. II, ch. XXVI.)

AFFOLER, v. a. Faire enrager, rendre fou.

Qui navre autrui ou *affole*, il doit rendre ses damages.

(*Coutume du Beauvoisis*, ch. XXX.)

AFFONDRER, v. n. Enfoncer dans l'eau — s'effondrer, s'écrouler — du latin *ad fundum*.

Moult veïssiez harnas floter
Homes noïer et *afondrer*.

(Wace, *Roman de Rou.*)

AFFORCER, Afforcier, v. a. Violer, prendre par force.

Omecide, traïtor, murtrier, *aforceur* de femes....

(*Li Livres de Jostice et de plet*, p. 104, § 1.)

Femme *efforcier*, si est quant aucuns prent à force carnele compaignie à femme.

(Beaumanoir, *Coutume du Beauvoisis*, p. 412.)

AFFOURAGER, v. a. Garnir de fourrages la crèche des animaux.

Cela avient quand désordenement on les *affourage*, ce trop leur ostant l'appétit.

(Olivier de Serres, *Theat. d'Agriculture.*)

AFFRANCHIR, v. a. Châtrer les mâles. Ce mot se trouve dans le *Glossaire de la Langue romane*, de Roquefort, ainsi que les suivants : *affranchissement*, castration; *affranchisseur*, homme qui a pour état de châtrer les animaux.

AFFRONTER, v. a. Tromper, abuser — outrager.

Tu sçays bien que partout un chacun faict [son conte
Qu'ils nous ont *affrontez*, ce qui est [grande honte.

(Pierre Troterel, a. V, sc. I, anc. th. fr., t. VIII, p. 266.)

Courons donc le chercher, ce pendard [qui m'*affronte*.

(Molière, *Sganarelle*, sc. XVII.)

AFFRONTEUR, s. m. Diseur d'injures, faiseur d'affronts — impudent, trompeur. — Du latin : *ad frontem* (s. ent. *tangere*).

Auquel le président le Maistre respondit que la Cour n'estoit pas *affronteuse*...... et que tant s'en falloit que la Cour eust usé en cela d'affront.

(P. de l'Étoile, *Mémoires*, t. VI, p. 44.)

Et ainsi l'ayant reçu comme *affronteur*, offrit à lui prouver qu'Aubigné avait été tué à la charge de Savignac.

(Agr. d'Aubigné, *Mémoires*, p. 21.)

AFFUIR, v. n. Se sauver, fuir, s'enfuir.

Ni nul n'osoit y demeurer, ainsi étoient tous les gens du plat pays *affuis* à Paris ou à Orléans.

(J. Froissart, *Chroniques*.)

AFFÛTÉ, adj. Affilé, bien coupant. On disait dans le même sens au moyen âge : *afaité*.

Ke il porte coutiel ameure ne broke quel qu'ele soit *afaitie* pour mal faire....

(*Ban des Echevins de Douai*, 1262, cité par Roquefort.)

AFFÛTÉ, adj. Qui a le goût de fût; se dit du vin auquel la barrique a donné un goût de bois.

Et aussi comme ung homme qui boit du vin *affusté*......... pour cause du *fust* en quoy il est...

(*Quinze Joyes du Mariage*, ch. XIV, p. 143.)

AFFUTÉ, adj. Placé à l'affut pour la chasse.

Ici l'arquebusier, de derrière un bois vert
Affuté, vise droit contre un chêne couvert
De bisets passagers....

(Du Bartas, *la Semaine*, 7e chant.)

AFFÛTIÂ, Affutiau, s. m. Brimborion — chiffon — ornement de toilette.

En vieux français : *affutiau*, bagatelle, chose de peu de conséquence. (Voir Roquefort, *Glossaire de la Langue romane*.)

Je ne saurois trouver dans tous vos [*affûtiaux*.

(Hauteroche, *Crispin*, a. II, sc. II.)

AGA, Agarez, impératif : regarde, regardez. Syncope du vieux verbe *agarder*. (Voir ce mot.)

Hé! quel honneur le voyant par la place
Tout couvert d'or, ouïr la populace
Dire en arrière : *aga*, voilà celuy
Duquel la France a reçu tant d'ennuy.

(Vauquelin de la Fresnaye, l. v. IV.)

Agaré, Monsieu le baron, in sot avise ben ine bête.

(Ag. d'Aubigné, *Baron de Fœneste*, liv. II, ch. IX.)

AGACER, v. a. Produire sur les dents une sensation désagréable provenant de la saveur aigre ou acide. Le mot *agacer* est français au sens figuré, dérivé évidemment du sens propre plus ancien.

De la noix vont rungeant l'escorce
Mais ne sevent qu'il a dedenz,
Péchiez lor *aace* les denz.

(Gautier de Coinsi, *Sainte Leocade*, vers 218e.)

Avoit-il mangé prunes aigres sans peler? avoit-il les dens *esguassées?*

(Rabelais, *Pantagruel*, prologue du IVe livre.)

Avoyent un proverbe commun, que leurs pères avoyent mangé du vert-jus et que les dens des enfans en estoyent *agacées*.

(Calvin, *Institution chrétienne*.)

Au moyen âge, on a appelé *agacins* les cors et durillons qui viennent aux pieds.

AGARDER, Argarder, v. a. Regarder.

— *Agardez*, mon monsieûr quand il étoit petit, il chéut du haut d'une échelle et se rompit le....

(Bonaventure des Périers, *Contes et Nouvelles*.)

AGE (d'), locution pour âgé, vieux. Ainsi on dira : *ol est in homme d'âge.*

Laissez faire à George; il est homme
D'*âge;* j'en feray ainsi comme
Si c'estoit pour moy — ....

(Jacques Grévin, *Comédie des Esbahis*, anc. th. fr., t. IV, p. 305.)

Cette nymphe estoit d'*âge* et ses cheveux [mesléz
Flottoient au gré du vent, sur son dos [avaléz.

(Régnier, *Discours au Roy*.)

AGEASSE, Agasse, s. f. Pie. En toulousain : *agasso;* en italien : *gazza.* Ce mot est d'origine tudesque ou celtique. Pie se dit, en bas breton : *agaez;* en tudesque : *agaza;* en bas allemand : *aglaster;* en hollandais : *aakster.*

L'*agace* eut peur; mais l'aigle, ayant fort [bien dîné,
La rassure et lui dit.....

(Lafontaine, liv. XII, fab. XI.)

Dans le dictionnaire de Roquefort, on trouve les formes *agace, agache, agasse, ajasse,* avec la même signification de pie.

On a appelé *agacies, agachies,* des moines dont l'habit était noir et blanc. Il en fut question au concile de Lyon de 1273 :

Plusieur ordenement par le conseil des frères prêcheurs et des frères meneurs si come li frères *agachies* et li frères aux sacs....

(*Chronique de France*, cité par du Cange, au mot *fratres pyes.*)

Au moyen âge, le nom de la pie était un nom de famille. Il fut porté par un français dont le souvenir exécrable n'est pas perdu, Gobin *Agace,* qui fournit à l'armée du roi anglais, Edouard III (24 août 1346), le moyen de traverser la Somme et d'échapper à la poursuite du roi de France et à une destruction complète.

Là eut un varlet, qu'on clamoit Gobin *Agace*, qui s'avança de parler, car il cognissoit le passage de la blanke take mieulx que nulz aultres....... Si dist au Roy : Oil, en nom Dieu, je vous prometz, sus l'abandon de ma tieste, que je vous menrai bien à tel pas où vous passerez la rivière de Somme et vostre host, sans péril.....

(J. Froissart, *Chron.*, liv. I, § 268, t. III, p. 159.)

Deux jours après (26 août 1346), les Anglais, établis dans une forte position, entre Crécy et Wadicourt, résistèrent à la bravoure désordonnée de l'armée de Philippe de Valois, qui fut mise en déroute et presque entièrement détruite. Cent ans après, les Anglais occupaient encore une grande partie de la France.

AGLAND, Aillant, s. m. Gland, fruit du chêne. (Roquefort, *Glossaire de la Langue romane.)*

AGLANDER, v. a. Nourrir avec des glands. En basse latinité : *inglandare.*

Sed et porci qui annuè in casalibus..... *inglandati* fuerint capita centum, exindè occidentur.

(Anastasius, *In S° Hadriano P. P. apud Muratori*, cité par du Cange.)

AGONISER, v. a. Accabler d'injures. Dans la basse latinité, *agonizare* a eu le sens de combattre *(decertare)* et d'attaquer *(invadere, impetere.)* (Voir Du Cange, au mot *agonizare.)*

AGOUTS, nom de localité. Du vieux français : *agaou, agoual,*

canal, fontaine, abreuvoir (latin : *aqualis)* ou du bas latin : *ajothum,* ajonc.

AGRAINS, s. m. Menus grains, grains de rebut — ce qui sert à *agrener*. (Voir ce mot.)

AGRAPER, Acraper, v. a. Prendre, saisir avec force, avidement. En toulousain : *arrapa,* empoigner; en basse latinité : *arrapare,* enlever, arracher, des mots latins *ad* et *rapere*.

Bertrand *agrapa* la picque....

(Texte cité par du Cange, au mot *arrapare.*)

Et si aucune gens viennent à ols por ols à soscorre, si plongent ensemble ols, ceos k'il puyent *aggrappeir*.

(Sermon de saint Bernard, pour le jour de l'Avent, p. 521.)

Justice pugnit petit cas
Petites gens prent à ses las;
Mais quant il vient une fort mouche
A la toile, cil fait le louche
Qui la déust prendre et happer
Et si lait la toile *acraper*.

(Eustache Deschamps, *Poésies.*)

Au XVIIe siècle, *agripper* était encore en usage : elle *agrippe* tout ce qu'elle voit. (Richelet, *Dictionnaire,* édit. de 1680.)

AGRÉNER, v. a. Donner des grains aux volailles et par extension : nourrir.

Quand mon stomach est bien à poinct affené et *agrené*...

(Rabelais, *Pantagruel,* liv. III, ch. XV.)

AGRIFFER, v. a. Griffer, égratigner — saisir avec les griffes. En basse latinité : *agrifare,* ainsi défini par du Cange : *ungues protendere*.

Mais si peu qu'il avoit, ils l'ont escamoté et *agriffé* avec leurs argots de chappon....

(*Comédie des Proverbes,* a. III, sc. IV, anc. th. fr., t. IX, p. 76.)

AGROUER (s'), v. refl. S'accroupir; se dit de la poule qui se baisse pour couvrir ses poussins (P. Jônain); synonime d'*accrouer*. (Voir ce mot.)

Peut-être *agrouer* est-il une contraction de *agrouper,* encore en usage au XVIIe siècle pour grouper, mettre en groupe.

Les contrastes savants des membres *agroupés*
Grands, nobles, étendus et bien développés.

(Molière, *la Gloire du Val-de-Grâce.*)

AGUEILLE, s. f. Aiguille à coudre — timon de charette. Du latin, *acicula,* épingle de tête, diminutif d'*acus,* aiguille. En picard : *agouille,* en provençal : *agullia.*

Lors trais une *aguille* d'argent
D'un *aguiller* mignot et gent.

(Guill. de Lorris, *Roman de la Rose,* vers 91.)

Divinez combien y a de poincts *d'agueille* en la chemise de ma mere?

(Rabelais, *Gargantua,* liv. I, ch. XII.)

AGUETTER, v. a. Guetter — être aux aguets. Mot d'origine hybride formé de la préposition latine *ad* et du mot tudesque *wahta,* guet.

Pour ce que la mère étoit
Auprès de là, ce me semble,
Laquelle nous *aguettoit.*

(Joachim du Bellay, *Chanson.*)

L'académie n'admet que le pluriel *aguets ;* le singulier *aguet* aurait mérité d'être conservé.

Quand l'*aguet* d'un pirate arrêta leur
[voyage.
(MALHERBE.)

Au XIIe siècle on a écrit *aweit.* (Voir les *Lois de Guillaume-le-Conquérant,* § 1.) Plus tard, *agait.*

Murdres si est quant aucuns tue ou fet tuer autrui en *agait* apeusé. (1)

(BEAUMANOIR, *Coutumes de Beauvoisis,* t. II, p. 412.)

AGUILLON, s. m. Aiguillon. Le latin *agolum* est employé par Festus pour désigner le long bâton pointu des conducteurs de bestiaux et des pâtres romains.

Li bedel traioient le char
Robert le nain et grant Eschar
Les poingnoit toz d'un *aguillon.*

(*Bataille des Sept Arts,* add. à Rutebœuf, t. II, p. 419.)

AGUISER, v. a. Aiguiser. Du latin inusité *acutare,* employé par Végèce avec le même sens que *acuere.*

Or un foudre sur lui *s'aguise*
D'un feu tortu par l'air volant.

(Jacques TAHUREAU, *Ode au Roy,* p. 10.)

AHI ! interjec. Cri poussé pour faire marcher en avant les animaux de trait.

Cil l'esgarde, puis li escrie
Hu! hu! le leu! ahie! ahie!

(*Poème de Renaud de Montauban,* vers 1212.)

AH! LAS! Alà, interjec. Hélas! exclamation de douleur.

Ha las! Dolent, tant ai mesfet
Ne gart l'eure terre m'engloute
Ha las! tant fu ma langue gloute.

(RUTEBEUF, *Comment Théophilus vint à pénitence.*)

---

(1) *Agait apensé,* aguet prémédité, préparé. Devenu en français *guet-apens.*

AÏDER, v. n. Aider, secourir. La prononciation saintongeaise en trois syllabes était encore usitée au XVIIe siècle. Ménage, dans ses *Remarques,* conseille de prononcer ce mot en deux syllabes.

D'une part m'oingt, d'autre me cuist
Ainsy m'*aïde,* ainsy me nuist.

(Jean DE MEUNG, *Roman de la Rose.*)

Et cil de Constantinople leur venoient *aïder* en barges et en nés.

(VILLEHARDOUIN, *Conquête de Constantinople,* chap. XII.)

AÏDER (s'en). v. réfl. Se servir de quelque chose.

Uns fèvres fist une cuignée
Dure et tranchant et bien forgiée
Mais ne s'en pooit pas *aidier.*

(Marie DE FRANCE, fab. XXIIIe, t. II, p. 137.)

AIGNÂ, Ignâ, s. m. Agneau. Du latin *agnus, agnellus.* Ce mot a eu beaucoup de formes dans l'ancienne langue française, ce qui tient à la déclinaison que les noms ont conservée jusqu'à la fin du XIIIe siècle, à l'imitation du latin. Le passage suivant suffira pour faire comprendre la diversité de formes dont les poètes ont usé autrefois pour désigner les mêmes mots :

Ce dit dou leu et dou *aignel*
Qui beveient à un rossel
Li lox à la source beveit
Et li *agneaus* avaul esteit
Iréement parla li luz.....
Li *agnez* li ad respundi.....
Li *agnelez* a dunc respond.

(Marie de FRANCE, fab. II, *dou Leu et de l'Aingniel.*)

Les formes *agneaus, agnez, agnelez,* répondent aux sujets *agnus, agnellus; aignel, aingniel,*

aux régimes *agnum, agnellum; lox, luz,* au sujet *lupus; leu,* au régime *lupum.*

AIGREFEUILLE, nom de localité et de famille. En saintongeois, *aigre* est synonime de cassant et s'applique au foin sec, à la bruyère. En vieux français, *aigrefeuille* désigne le houx, *agrifolium.* Ce nom latin du houx s'est appliqué à la localité, sans doute en raison de l'abondance de cet arbuste. Le nom d'*Aigrefeuille* a été porté au moyen âge par un prieur d'Esnandes : « Guil» lelmus III de *Agrifolio,* prior » S. Johannis de Esnendâ... » (Voir *Gallia Christiana,* t. II, col. 1104.)

AIGRETTE, s. f. Chénevotte et probablement plusieurs fruits de saveur aigre.

> Après l'*aigret* trouve on la doulce [meure.
>
> (Charles d'Orléans, *Rondeau.*)

En vieux français, *aigrin, aigrun,* herbe aigre ou amère, d'après le Glossaire de Roquefort. Italien : *agrume.*

AIGRUSSER (s'), v. r. Se rebiffer, se regimber, se mettre en colère — prendre un ton aigre. En vieux français : *aigroier,* aigrir l'esprit, aiguillonner. (Roquefort, *Glossaire de la Langue romane.*)

AIGUAIL, Égail, s. m. Rosée. Ce mot, dérivé du vieux français *aigue,* eau, paraît avoir été employé pour la première fois par le poitevin J. du Fouilloux :

> L'*esgail* lavoit ses piedz tous les [matins.
>
> (Jacques du Fouilloux, *Adolescence.*)

Comme le fait remarquer Ch. Nodier : « L'orthographe » *esgail* est très mauvaise parce » qu'elle ne rappelle aucunement » l'étymologie qui est le patois » *aigue.* » (Nodier, *Critique des Dictionnaires.*) Racan lui avait laissé sa vraie forme :

> .... Ma fille à quelle fin
> Voulez-vous aujourd'hui vous lever si [matin,
> Le soleil n'a pas bu l'*aiguail* de la [prairie.
>
> (Racan, *Bergeries,* Silène.)

AIGUAILLER, Égailler, v. n. Mouiller de rosée. La phrase : *ol aigaille dans tieu pré* veut dire que la rosée ne permet pas d'y passer sans s'y mouiller, que chaque brin d'herbe a sa goutte de rosée.

Le cri de retraite des Chouans de la Vendée : *aigaillez-vous!* a un sens analogue et qui fait image. A ce commandement, chaque insurgé devait se placer derrière un buisson ou une touffe de genêts. Dans cette dernière signification, ce mot a été employé par d'Aubigné :

> Les seigneurs volontaires qui cherchent à donner le coup de pistolet; tout cela au pays de Campagne peut s'*esgayer* devant l'armée.....
>
> (A. d'Aubigné, *Lettres,* t. I, p. 168.)

AIGUE. Eau. De *aqua.* Ce mot se dit concurremment avec : *ève,* qui a une origine celtique.

> .... Ne veis tu
> Tu m'as ci cette *aigue* tourblée,
> N'en puis boire m'a saolée...
>
> (Marie de France, fable *dou Leu et de l'Aingniel.*)

> ... Avoient plus cher à jouster en l'*aigue* que sus terre.....
>
> (Froissart, *Chron.,* liv. I, § 269, t. III, p. 161.)

Le vieux mot *aigue* a laissé dans la langue française les deux dérivés *aiguade*, provision d'eau douce, et *aiguière*, pot à eau. A Saintes existait autrefois la *porte aiguière*, *porta aquaria*, dont une rue a longtemps rappelé le souvenir.

AILLAND, s. m. Gland; ne s'emploie qu'au singulier. Corruption du latin *ad glandem*.

AILLÉE, s. f. Tranche de pain frotté d'ail. En vieux français : *aillie*.

Se il te plaist, la teste aie trenchie
Ou je soie arse et en carbon bruïe,
De toute France, se toi plaist, essilie;
N'en quier avoir vaillissant une *aillie*.

(*Bataille d'Aliscans*, vers 2918e.)

Le vieux mot *aillie* a été aussi employé comme adjectif : *sauce aillie*, sauce à l'ail.

Ma pucelle va tuer
Deux chapons por deporter
A la sauce *aillie*.

(Colin Muset, chanson du XIIIe siècle, *Recueil de Chants hist.* p. 225.)

AIN-NÉ, adj. Aîné. La prononciation saintongeaise est conforme à l'étymologie de ce mot dérivé du latin *antè-natus*, devenu en vieux français : *ainz né*, du mot *ainz*, avant. Le mot *ainz-né* s'écrivait en deux mots ou en un seul et était opposé à *mains-né,* devenu en français *puiné*.

Li *ainsnés* de ces fils ot a non Joffrois...
Li *mainsnés* ot a non Guillaume.

(*Histoire des Ducs de Normandie*, p. 115.)

Le vilenages vient à enfans..... emporte autant li *mains nés* comme li *ains nés*.

(Beaumanoir, *Coutumes du Beauvoisis*, t. I, p. 226.)

AINSI (par). Locution pour : ainsi, c'est pourquoi, par conséquent.

Par ainsi donc, en terre et sur la mer
Ton noble cœur le pin doibt estimer.

(Clément Marot, *Epigramme*, t. III, p. 10.)

AIRE, s. f. Bassin carré d'un marais salant, ayant 18 pieds de côté, d'après M. Jônain. Ce mot se trouve avec cette signification dans une traduction de la Bible du XIIe siècle : *Les aires des salines*, « areas salinearum. » (*Macchabées*, liv. I, ch. II.)

Les autres sens du mot *aire :* surface unie pour battre le blé, place vide, nid de l'aigle, etc., sont restés français. Le mot est très ancien dans les deux premières de ces significations.

Fist l'Empereres el paleiz faire
Bancz à siège envirun l'*aire*.

(Wace, *Roman de Rou*, vers 8275e.)

En latin, *area* avait le sens général de place vide (Horace, *Épîtres*, liv. I, ép. X), et le sens particulier d'aire à battre les grains. (Virgile, *Georg.* liv. I, vers 178e.)

AIRÉE, s. f. Une pleine aire, ce que l'aire peut contenir de gerbes.

Or ça je n'ay metz qu'une *ayrie*
De tout ce que j'avois à batre.

(*Moralité de Charité*, anc. th. fr., t. III, p. 383.)

AIRER, v. a. Aérer, donner de l'air.

Ayres ces dras de paour de vers.

(Palsgrave, *Eclaircissement de la Lang. franç.*, p. 419.)

AIRVAUX, nom de localité. En latin : *aurea vallis*, riche vallée. Il y existait une abbaye d'Augustins qui dépendait du diocèse de Saintes :

Ad eumdem quoque scripsit Ermengaudus, clusensis abbas pro *aurea-valle* diocesis santonensis cellâ.

(*Gallia Christiana*, t. II.)

AISCÉE, s. f. Houe, instrument d'agriculture. En latin : *ascia*, houe à manche court, herminette; du radical sanscrit *aksh*, pénétrer.

Les dictionnaires de Borel et de Nicot ont les mots : *aiscear*, *aiscette*, dans le sens de bêche. En languedoc : *aissade*, *aissadou* :

Ceste ci est la façon d'Avignon où l'on jardine avec la poincte de la grande et large *aissade*.

(Olivier de Serres, *Théâtre d'Agriculture*, liv. VI, ch. III.)

Sur beaucoup de tombeaux gallo-romains on a trouvé la formule *sub asciâ dedicatum*, qui a donné lieu à diverses interprétations. Les uns y voient la marque d'une modeste sépulture qu'un seul ouvrier a pu achever, d'autres un appel au respect dû aux tombeaux que l'*aiscée* doit respecter. (Voir du Cange, au mot *asciata*). Il semble plus naturel de voir dans l'*ascia sepulcralis* une forme dissimulée de la croix, symbole persécuté et compromettant dans les premiers siècles. Un passage de saint Justin, rappelé par l'abbé de Tersan et par Chaudruc de Crazannes, confirme cette interprétation. Ce docteur de l'Eglise, parlant de la croix, dit qu'elle se retrouve dans un grand nombre d'objets naturels ou artificiels parmi lesquels l'*ascia*, bêche ou hache, est clairement indiquée :

... Fossores opus non faciunt, nec manuarii pariter artifices, nisi adhibitis hanc figuram proferentibus instrumentis.

(*Sancti Justini pro Christianis apologia*, version latine.)

Un antiquaire, M. de Rilling, a présenté en 1864 un mémoire à l'Académie des Inscriptions, où il mentionne l'existence en Alsace de tombes celtiques portant la figuration d'une hache. Il conclut que la dédicace *sub asciâ* n'est que la généralisation d'une coutume antérieure à la naissance du christianisme dans les Gaules.

AISER (s'), verbe réfléchi. — Se donner de l'aise, se mettre à son aise — se tirer d'affaire.

... Son avis estoit que chacun s'*aisast* au mieux qu'il pourroit cette nuict et que le matin à l'aube on assaillist le Roy.....

(Ph. de Comines, *Mémoires*, liv. I, t. I, p. 29.)

AISINES, **Eysines**, s. f. Aises, commodités — servitudes rurales. En basse latinité : *aysina*. Du Cange donne a ce mot la signification de meubles, mais le texte suivant prouve qu'il désignait les bâtiments et terrains entourant une maison rurale et servant à l'exploitation :

.... Extrà monasterium verò in prioratibus, sive eorum grangiis seu *aysinis*.....

(*Ch. anni 1312 ex archivis S. Victoris Massiliensis.*)

Dans le bordelais, le mot *aisines* est resté usité dans le même sens.

AITRÉ, **Aytré**, noms de localités. Même étymologie que

aîtres (voir ce mot), dérivé de *atrium*, parvis. La commune de ce nom, près La Rochelle, possède une église fortifiée qui fut assiégée par les troupes de Louis XIII, en 1621.

AITRES, Êtres, s. m. Appartements, disposition intérieure d'une maison. Du bas latin *astrum*, foyer (du Cange), ou du latin *atrium* (grec : αἴθριον), nom donné à la pièce de la maison romaine qui suivait le vestibule; c'était le lieu de réunion de la famille, le *parloir*.

Le dictionnaire de Trévoux applique le nom d'*aitre* à la partie de l'église qu'on appelle aujourd'hui le parvis. La *Chanson de Roland* l'emploie dans ce sens :

Truverunt nus e mors e détrenchiez
Leverunt nus en bieres sur sumiers
Si nus plurrons de doel e de pitié
Enfuerunt nus en *aitres* de mustiers.

(*Chanson de Roland*, vers 1747e.)

Connaître les êtres d'une maison, c'est être familier. Cette expression s'applique, dit du Cange, « *eo qui cubicula, caminos » et omnia penetralia rectè novit, » seu, ut vulgô dicimus : les » estres.* » (Voir Glossaire, *verbo astrum.*)

Renart qui savoit tous les *estres*
Regarde par unes fenestres.

(*Roman du Renart*, vers 1312e.)

AIX, nom de la petite île située à l'embouchure de la Charente, et qui, dans une charte de 1078, citée par Besly (*Histoire des Ducs d'Aquitaine*, p. 377), est désignée par le mot *aias*, nom d'origine saxonne :

Eia insula a Saxonico *Ease*; indè nomina locorum qui aquis sunt vicini plerum que in *eia* desinunt apud Anglos.

(Du Cange, Glossaire, *Verbo eia.*)

La localité : *Mons Aquilinus*, désignée dans la charte de fondation de l'abbaye des Dames de Saintes, me paraît désigner l'ile d'Aix qui était autrefois réunie au Continent :

Insuper dedimus... cum decimâ totius terrœ Marenniœ..... a monte *aquilino* usque ad chapusium sicut illa omnis terra clauditur ex duobus maris lateribus, canali videlicet seudrâ et broadgio...

(*Ch. fund. abb. S. Mariœ apud Santones, anno 1047. Gall. Christ.*, t. II, instr. I, col. 479.)

Une opinion plus générale voit dans *Mons Aquilinus* une localité de nom de *Montaiglin*, située près Sainte-Gemme, et qui, du reste, ne figure pas sur la carte de Cassini.

D'après Dulaure (*Description des Provinces*), un titre de 1430 prouve que l'île d'Aix était encore à cette date réunie au continent (1), ce que confirme Amos Barbot :

Montmelian qui estoit entre Chastelaillon et l'isle d'Aix..... à laquelle cité et à la dite isle on pouvoit aller à terre et à pied sec, de basse mer, en passant sur quelques pierres, selon que rapportent les anciens ouïs au susdit procès-verbal et avoir veu gens qui de leur temps y avaient passé....

(Amos Barbot, *Histoire de la Rochelle*, p. 26.)

Outre l'étymologie saxonne précitée, on a donné à *Aix* celle de *arx*, citadelle, et *aqua*, eau.

AJAUX, nom de localité,

(1) Remarquons que la constitution géologique d'Aix (craie dure et grès vert) est la même que celle de la colline qui s'étend entre Rochefort et Fouras.

située près de Champagne, arrondissement de Marennes. En latin : *ajothum*, correspondant au vieux français *ajous*, genêt, qui est devenu ajonc. Il est fait mention des *ajaux* dans une charte du XII° siècle : *carta de decimâ terræ novæ de Ajothis*, relative à la dime due par cette contrée à l'abbaye de Saintes.

ALAIN, Allain, nom d'homme, d'origine germanique; en latin : *alanus*, nom d'un peuple de la Germanie. Ce nom est très répandu en basse Bretagne qui, au V° siècle, fut envahie par Aëtius, dont l'armée comptait parmi ses alliés la nation barbare des *Alains*. Beaucoup de ces étrangers restèrent en Bretagne.

L'auteur du livre : *De Santonum regione*, édité en 1593, est Nicolas *Allain*, qui habita Saintes et d'après Dulaure (*Description des Provinces*), le logis d'Usson. Il était originaire de l'Agenais.

ALANGUÉ, adj. Bavard, doué d'une langue trop active.

ALE, s. f. Aile. C'est le latin : *ala*.

Cil croisa moult de peuple et s'en allèrent à deus *ales* : li premiere *ale* arriva à Aire.

(*Chronique de Reims*, p. 89.)

Si vous souffrez qu'un oyseau de [basse *aelle*
Au nid de l'aigle aille à force loger.

(Jean Marot.)

Depuis que décretz eurent *ales*.....

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, ch. LII.)

ALEINER, v. n. Respirer avec peine, souffler avec force — suffoquer.

Com cil qui d'amertor *aleine*
Od alme de diables pleine.

(*Chronique des Ducs de Normandie*, t. I, vers 14355°.)

ALIAT, adj. Compacte. Du vieux verbe français : *alliéer*, *aliier*, *aligéer*, lier, joindre, unir, en latin : *alligare*, d'où alliage.

ALIE, s. f. Fruit de l'alisier, qui s'appelle en vieux français : *alier*.

Au milieu de ce prael, si ot un *alier* qui fu grans et merveilleus et bien chargiez d'*alies* meures.

(*Roman des Sept Sages*, édition Leroux de Lincy, p. 22.)

ALISE, s. f. Galette au beurre non levée et par conséquent fort compacte. Même origine que *aliat*. (Voir ce mot.)

L'adjectif *alis*, *alise*, compact, serré, se trouve dans le vieux français. (Voir Roquefort, *Glossaire de la Langue romane*.)

Il y a autres terres qui sont si *alises* ou si peu poureuses que pour ces causes ceux qui en besongnent sont contraints d'y mettre du sable...

(Bernard Palissy, *Discours admirables*, p. 309.)

ALLAIRE, nom d'homme. Altération de la forme tudesque : *adalher*, dérivé du germanique *adal*, noble.

ALLANT, Allante, adj. Bon marcheur, dégourdi. Se dit surtout d'un vieillard qui est resté actif.

C'estoit un grand *allant*, dist Anselme, et me semble l'avoir autres fois veu.

(Noël du Fail, *Propos rustiques*, ch. IV. p. 48.)

C'étoit une grande et grosse créature, fort *allante*, couleur de soupe au lait.

(SAINT-SIMÉON, *Mémoires*.)

ALLARD, nom d'homme. Dérivé du germanique *Adalhard*, devenu Alard, Allard par contraction. Le nom latin *Adalardus* a désigné deux saints, l'un français l'autre flamand. Le radical du mot germain est *adal*, noble. (Voir Lor. Larchey, *Dictionnaire des Noms*.)

Ce nom était usité au XII[e] siècle.

Li messages le conte Baudoin furent Coènes de Béthume et *Alars* Maqueriaus.

(VILLEHARDOUIN, *Conquête de Constantinople*, § 12.)

ALLAS, nom de localité. Forme saintongeaise de *Alleu*. (Voir ce mot.) Nous avons dans la contrée les lieux dits : *Allas-Champagne, Allas-Bocage*, etc.

ALLAUME, Alléaume, noms d'hommes. Du germanique *Adalhem* (radical : *adal*, noble), qui est devenu *adelelm*, puis *alelm*. (Voir Lor. Larchey, *Dictionnaire des noms*.)

Au moyen âge c'était un prénom répandu :

Tost ot trouvé frère Guillaume
Frère Robert et frère *Aliaume*.
Frère Giefroi
Frère Lambert, frère Lanfroi.

(RUTEBOEUF, *dit du Pharisian*, t. I, p. 206.)

ALLE, pronom. Elle. Ce mot s'écrit *a* devant une consonne.

Aussi com s'*ale* fust forsenée.....

(*Tournoiement de l'Antéchrist*, édit. de Reims, 1851, p. 63.)

ALLENET, nom d'homme. Diminutif d'*Allain*. (Voir ce mot.)

ALLEU (l'), **les Alleux,** noms de localités. Le mot *alleu* est d'origine germanique ou scandinave ; en basse latinité : *allodium*, en tudesque : *alod*, en suédois : *all-odal*, désignaient une terre possédée en toute propriété par un homme libre, un domaine patrimonial.

ALLIS, passé défini irrégulier du verbe aller. J'*allis*, tu *allis*, il *allit*, pour j'allai, tu allas il alla.

Madame, hier matin me partis de Lyon, et m'en *alis* à la héronière où est le roy......

(*Lettres de Louis XII*, t. II, p. 189.)

Je m'*en allis* dans un bois à l'ombrette
Où me couchis dessus la fraische
[herbette.

(Gratian DUPONT, *Controverses des sexes*.)

ALLONS (j'). Forme usitée du pluriel employé pour le singulier : j'*allons*, je *venons*, déjà condamnés au XVI[e] siècle :

Pensez vous, o courtisans, qui lourdement barbarizans toujours, j'*allion*, je *venion*, dites.....

(H. ESTIENNE, *Langage franç. italianizé*, t. I, p. 12.)

ALLOUER, v. a. Prendre un domestique à louage, gager.

Estoit-il point votre *aloué* ?
Voire ; car s'il s'estoit joué
A le tenir sans *alouer*.

(*Farce de maistre Pierre Pathelin*.)

Nus du mestier devant dit ne puet *alouer* valet qui œuvre entour home du mestier devant ce qu'il ait parfeit son service entièrement.

(Est. BOILEAU, *Livre des Métiers*, p. 169.)

AMALADIR, Emmaladir, v. n. Devenir malade, et dans le sens actif : rendre malade.

Puis *amaladid* le fiz à cele vedve... si murut.
Post hœc *ægrotavit* filius mulieris matris, etc...

(*3me Livre des Rois*, ch. XVII, verset 17, p. 312.)

L'ombrage du noyer *emmaladissant* et hommes et bestes s'y retraians dessous...

(Olivier de Serres, *Théâtre d'agriculture*, p. 693.)

AMASSER, v. a. Ramasser.

Un petit fagot de bois qu'il m'avoient fait *amasser*.

(Noël du Fail, *Propos rustiques*.)

AMBLARD, nom d'homme. Dérivé du vieux nom germanique *amalhar* (laborieux, éprouvé), abrégé en *amblard* dès 933, ou dérivé du vieux verbe *ambler*, enlever, dérober. (Voir Lor. Larchey, *Dictionnaire des Noms.)*

AMBLET, s. m. Ce mot, qui se prononce *ambiet*, désigne l'anneau de peau mégissée qui passe dans le joug des bœufs et soutient le timon. Par extension, il s'applique a un gâteau en couronne ayant la même forme et la même couleur que l'*amblet* de la charrue.

En basse latinité : *amblacium* :

Et ipsi dent..... aratrum, unum jugum cum *amblacio* et conjunclis.....

(*Adalardus, in statutis monasterii Corbeiensis*, cité par du Cange, au mot : *Jugum*.)

AMENER, v. a. Produire, accoucher en parlant des animaux.

Au XVIe siècle, le mot *amener* se trouve dans le sens de mener, conduire.

Et me semble qu'il n'en faudra point *amener* de grandes preuves.

(*Lanoue*, p. 147, cité par Littré.)

AMENUSER, v. a. Mettre en menus morceaux. Diminuer peu à peu.

Ains s'efforcent d'*amenuisier*
Mes biens, quant ge les lor départ,
Et les regiètent d'autre part.

(Jehan de Meung, *Roman de la Rose*, vers 10298e.)

Ensi s'en alloit li oz (1) forment en *amenuissant* chacun jor.

(Villehardouin, *Conquête de Constantinople*, § 101.)

Et son ennui veillant que toujours [elle pleure
Amenuise son cors....

(Vauquelin, *Foresterie VIII*, p. 26.)

AMENRAI, Amarrai, futur irrég. du verbe amener, pour *amenerai*.

Là une ânesse trouverez
Liée, vous la deslierez
Et là, m'*amarrez* maintenant.

(*La Passion de N.-S. Jésus-Christ*.)

Ou Hendri ou Rainfroi en *amenrai* o [mi (2).

(*Berte aus grans piés*, ch. LXXI.)

AMIGNOTER, v. a. Caresser, flatter, mignarder. Ce mot se trouve avec ce sens dans le dictionnaire de Trévoux.

On dit dans le patois du Berry *amignarder*, qui a été usité au XVIe siècle.

Flate le et l'*amignarde* et lui donne à manger son saoul.

(Boccace, *Decameron*, trad. d'Antoine le Maçon, 3e journée, nouvelle I.)

AMONT, adv. En haut, c'est le latin *ad montem*, opposé à aval, *ad vallem*. Ce mot désigne encore

(1) *Oz*, armée, devenu plus tard *ost*.
(2) *O*, avec.

aujourd'hui, en français, le côté du cours d'eau qui se trouve le plus près de la source.

Un poi plus *amont*, Perres, toi conplainsis nient avoir veut l'anrme d'un morant (1).

(*Dial. de S. Grégoire*, XIII[e] siècle, liv. IV, ch. VIII.)

Je voys jouer mon penonnaige
Sus! montons *amont* ceste échelle.

(Nicolas de la Chesnaye, *Compdamnation de Banequet*.)

ANCIEN, Ancienne, adj. *âgé, âgée*.

Or avoit moult de temps le chevalier [vesqui,
Si estoit *anciens*, mais il ot avec li,
Une jone mouillier de qui un filz yssi.

(*Roman de Brun de la Montagne*, manuscrit n° 7989 de la Bibl. nat.)

Femme je suis, povrette et *ancienne*
Qui rien ne say, oncques lettres ne [leuz,
Au moustier voy dont je suis parois-[sienne,
Paradis peint où sont harpes et luz.

(Fr. Villon. *Prière à la Vierge*.)

ANCIENNETÉ (d'), locution adverbiale. Autrefois, au temps jadis, depuis longtemps.

Gentil sire et gentil roi, véez nous cy six, qui avons esté d'*ancienneté* bourgeois de Calais.

(J. Froissart, *Discours d'Eustache de St-Pierre au Roy Edouard III*.)

D'*ancienneté*, les pays n'étoient distincts par lieues, milliaires ni stades...

(Rabelais, *Pantagruel*.)

ANDOUARD, nom d'homme. Forme Lorraine d'*Edouard*.

Le roy on lui ot *Audoward*.

(*Guerre de Metz*, st. 64, p. 136.)

(1) Pauló *supérius*, Petre, quœstus es morientis cujusdam animam te non vidisse.

ANDRIEU, Andrieux, noms d'homme. Forme gasconne du prénom André, dérivé du grec Ανηρ, Ανδρος, homme.

Et fu baptiziés (1) le venredi ensiewant, à l'heure de haute none ens ès saincts fonds de l'église *Saint-Andrieu*, en le cité de Bourdiaus.

(J. Froissart, *Chroniques*, § 560, t. VII, p. 1.)

ANGLAIS, s. m. Créancier. Avec ce sens le mot anglais fait plutôt partie de l'argot contemporain que d'un patois quelconque. Il est indiqué ici à cause de son origine ancienne malgré sa modernité apparente :

Et aujourd'huy je fais solliciter
Tous mes *anglois* pour mes debtes [parfaire
Et le paiement entier leur satisfaire.

(Guillaume Crétin.)

Un bien petit de près me venez pren-[dre
Pour vous payer; et si debvez enten-[dre
Que je n'euz onc *angloys* de vostre [taille;
Car à tous coups vous criez : baille, [baille.

(Clément Marot, *Rondeau à un Créancier*, t. II, p. 128.)

Il y a des Anglais en cette rue là, je ne veux pas y aller, j'y dois de l'argent à quelqu'un.

(Oudin, *Curiosités françaises*, p. 13.)

Anglois, ou English man : also a creditor.....

(Cotgrave, *Dictionnaire*.)

ANGLIERS, nom de localité donné en souvenir de la domination anglaise, dans l'Aunis : *villa de anglis*, ou de sa position : *villa de angulis*.

(1) Cet enfant, baptisé en l'église-cathédrale de Bordeaux, était le fils du prince Noir. Il devint roi d'Angleterre sous le nom de Richard II.

ANGOISSÉ, Angoisseux, adj. Désolé, peiné, plein d'angoisses.

Or est vray qu'après plaigtz et pleurs
Et *angoisseux* gémissements.
(Fr. Villon.)

Plu tôt que me laisser languir plus longtemps en ces *angoisseuses* misères.
(*Satyre Ménippée.*)

Nous sommes affligés mais nous ne sommes pas *angoissés*.
(Bossuet, *Lettres.*)

ANGOULÊME, nom de ville, désigné au moyen âge par le latin *Engolisma,* qui s'est écrit antérieurement *Ecolisma* et *Iculisma.*

Au IVe siècle, Ausone la désigne par ce dernier nom dans sa XVIIIe épître, où il l'appelle : *Devium et solum locum.*

Les anciens itinéraires ne font aucune mention de cette ville que la *Notitia provinciârum galliœ,* rédigée à la fin du IVe siècle, appelle : *civitas Ecolismensium.* C'était alors une ville de troisième ordre de l'Aquitaine seconde. Grégoire de Tours nous apprend que Théodebert, fils du roi Childebert, tué dans un combat, y fut enseveli : « *Ad Ecolismensem civitatem sepultum.* (Voir *Gallia Christiana,* t. II, col. 975.)

Dans un autre passage, le saint historien emploie le mot *Engolisma* en mentionnant le passage de Clovis dans cette ville : « Cloveus vero, dit-il, cunctos thesauros Alarici à Tholosâ auferens, *Engolismam* venit. »

ANGOULINS, nom de commune. Dérivant comme *Anglis* et *Angliers,* du latin : *augulum.*

ANGUIENNE, nom d'un cours d'eau affluent de la Charente (rive gauche.) Du latin : *auguineum*, en forme de serpent.

ANGUILLE, s. f. Jeu d'enfant qui se joue avec un mouchoir roulé en forme d'anguille. On appelait en latin : *anguilla,* le fouet de peau d'anguille dont le maître d'école se servait à Rome pour corriger les écoliers. (Pline, *Histoire nat.,* liv. IX, ch. XXXIX.)

ANIER, s. m. Celui qui conduit un âne.

Un *ânier* son sceptre à la main
Menait en empereur romain
Deux coursiers à longues oreilles.
(Lafontaine, *Fable.)*

A l'époque où Nodier publia la *Critique des Dictionnaires,* le mot *ânier* n'était pas admis par l'Académie qui avait donné asile au mot *ânerie*, avec ce singulier exemple : *Ce livre est plein d'âneries.*

ANIMAU, s. m. Animal. Ce singulier en *au* au lieu de *al* est très usité dans l'idiome saintongeais qui dit : un *chevau*, un *maréchau,* etc.

Prenez bien tant de loysir de vouloir bien écouter la cause d'ung povre *animau* que je suis.
(Bonavent. des Périers, *Cymbalum mundi,* dial. 3.)

ANTAN, s. m. L'année qui précède, de *ante annum.*

Mais où sont les neiges d'*antan?*
C'estoit le plus grand soucy qu'eust Villon, le poëte parisien.
(Rabelais, *Pantagruel,* liv. IV, ch. II.)

ANTENNE, nom d'un cours

d'eau, affluent de la Charente, au-dessus de Merpins. Du latin : *antè amnem.*

ANTEZANT, nom de localité près d'Aulnay. Désigné au moyen âge par le latin : *antisanis.*

ANUIT, Aneut, Anet, adv. aujourd'hui. L'origine de cette expression saintongeaise paraît remonter au berceau de la race franque. Les Germains comptaient par nuits, non par jours.

Nec dierum numerum, ut nos, sed noctium computant, sic constituunt, sic condicunt : nox ducere diem videtur.

(Tacite, *Germania*, cap. XI.)

Nous retrouvons une des formes du mot saintongeais dans un des plus anciens monuments de la langue romane.

...... Car nos non son certan
Si la mort nos penra o *ennui* o deman. (1)

(*Poème Vaudois de la noble Leiczon*, XI° siècle.)

Il a été en usage aux diverses époques de la langue.

Anuyt ne cessay de courir
Por venir a vous sans arrest.

(*Mystère du Siège d'Orléans*, vers 473°.)

Et me mena voir la royne sa sœur où je demeurai jusques bien tard; *annuyst* suis allé devers elle et elle m'a tenu fort bons proupous.

(*Lettres de Marguerite de Valois à François I*er, octobre 1525.)

On trouve dans le même sens, au moyen âge : *anquenuit.*

Mès cil qui ert vis *anquenuit*
Ne set s'il sera vis demain.

(*La Bible au Seignor de Berge*, vers 14°, fabl. et contes, t. II, p. 396.)

(1) Car nous ne sommes pas certain — si la mort nous prendra aujourd'hui ou demain.

Ménage voit dans le mot *anuit* une corruption de *en huy*, comme on dirait en latin : *in ho die.* (Voir *Origine de la Langue française*, p. 48.)

ANUITER (s'), v. réfl. Se retarder — se laisser surprendre par la nuit.

Parmi un bois covint passer
Dedenz le bois li *anuita*
Une logete illuec trova...

(*Marie de France*, fab. IX, t. II, p. 90.)

Avoient mandé........... que il venissent à la serre lorske il seroit *anuitié*.....

(Villehardouin, *Conq. de Const.* § 620.)

Au XVII° siècle, le mot était déjà passé de mode. (Voir Richelet, Dictionnaire, éd. de 1680.)

APARLER, v. n. Parler, s'entretenir.

N'*aparla* pas od lui li dux
Sachiez pur tel lui pesa plus.

(*Chronique des Ducs de Normandie*, t. I, vers 7764°.)

APERCEVANCE, s. f. Action d'apercevoir, de remarquer, de reconnaître.

..... Tant ést fort la décevance
Que trop est grand l'*apercevance.*

(Jean de Meung, *Roman de la Rose.*)

Tant il y d'incertitude partout! tant nostre *appercevance* est grossière, obscure et obtuse.

(Montaigne, *Essais*, liv. III, ch. XI.)

API, s. m. Nom donné à une petite pomme douce, à peau lisse et tachée de rouge vif. On écrivait autrefois *apic.*

Charles Nodier *(Critique des Dictionnaires)*, indique pour ce mot l'étymologie Απίχροσ, sans amertume.

APPARIER, v. a. Mettre par paire — rendre pareil — comparer.

Cecy se pourroit *apparier* à ce qu'on vist dernièrement d'un prince des nostres.....

(MONTAIGNE, *Essais*, liv. I, ch. II.)

Apparier deux chevaux. (Richelet, éd. de 1680, de son dict.) On dit aussi dans le même sens : *appariouner*.

APPÉTITS, s. m. Tiges vertes d'échalottes coupées en petits fragments pour donner à la salade et à certains autres mets un goût relevé.

C'est des feuilles qu'on tire la principale commodité des échalottes. Les mangeons crues en salades et cuites en plusieurs viandes où elles sient très bien, dont elles portent aussi le nom d'*appétits*.

(Olivier DE SERRES, *Théât. d'Agric.* p. 515.)

APPIAU, s. m. Appeau, instrument servant à attirer les oiseaux par l'imitation de leur cri. Il signifiait autrefois *appel*, au propre comme au figuré, ou plutot c'était le mêms mot : *apiau*, *apiaus* étaient les formes du sujet, *appel* la forme du régime :

La force d'*appel* est que toutes choses doivent remaindre en l'estat en quoi eles estoient quant li *apiauz* fu fez.

(TANCRÈDE, *Li Ordinaires*, cité dans le *Gloss. du Livre de Jostice*, p. 365.)

Il coneust de la cause Pierre et Etienne, *apiau* oté, Pierre par achoison de l'indulgence, apela. L'en demande se l'en doit obéir à son *apel*....,

(*Li Livres de Jostice et de Plet*, p. 13, § I.)

Appeel from a judge — *appeau*.

(PALSGRAVE, *Eclaircissement de la Lang. française*, p. 194, col. 2.)

APPILER, Appiloter, v. a. Mettre en tas, former une pile, un *pilot*. (Voir ce mot.)

Considère un peu les fumiers des laboureurs et tu verras qu'ils les mettent hors de leurs estables, tantost en lieu haut tantost en lieu bas, sans aucune considération, mais qu'il soit *appilé*, il leur suffit...

(Bernard PALISSY, *Recepte véritable*, p. 27.)

APPOINTER, v. a. Aiguiser en pointe, rendre pointu. Latin : *appunctare*.

Il est allé chez le mareschal soy faire esguiser et *appoincter* les gryphes...

(RABELAIS, *Pantagruel*, liv. IV, ch. XLVII.)

APPRÉTER, (s'), v. refl. S'habiller.

En me disant : tu dors trop longuement
Esveille-toy et *aprestes* briefment.

(Ch. D'ORLÉANS, *Poésies*.)

APPROPRIER, v. a. Rendre propre, nettoyer.

Mettez ordre à tout, dépêchez-vous de les laver (vos vêtements) de les *approprier*.

(FÉNELON, *Télémaque*, liv. XXI.)

APRÈS, prép. Le long de, comme dans cette phrase : *monter après un arbre*, *à la poursuite de*, comme dans celle-ci : *après quelqu'un;* dans ce dernier sens, il se met souvent à la fin de la phrase sous la forme adverbiale.

Jamais je ne vis un tel homme
Il ne fauldroit faire, en somme
Aultre chose qu'estre *après* vous.

(*Farce Nouvelle*, anc. th. fr., t. I, p. 179.)

Pensez à cette ingratitude, que Dieu vous ayant toujours couru *après* pour vous sauver.....

(*Saint François de Sales*.)

L'expression *se mettre après quelque chose* signifie s'occuper activement de quelque chose.

J'ay conclud que la publication de ce gentil chef-d'œuvre estoit licite et permise et *me suis mis après* pour l'imprimer.

(Lettre d'Estienne DOLET, servant d'épître liminaire à l'*Enfer*, de Clément MAROT, t. I, p. 47.)

ARAGNE, s. f. Araignée. Du latin : *aranea*

ARAIGNÉE dans le plafond. Expression d'argot moderne qui, comme beaucoup d'autres nouveautés, remonte très loin. Elle correspond exactement à la locution latine : *musca in cerebro :*

..... Quem Itali *muscam in cerebro* nominabant eo quod plerumque quasi *demens* videretur.....

(Texte de 1167, cité par DU CANGE.)

L'expression analogue de *musca in cervello* se trouve, d'après le même du Cange, à la page 5, des *Actes du pape Innocent III.)*

ARAN, nom de localité. En vieux français : bélier, contraction du latin *arietem.*

ARANTELE, Irantele, s. f. Toile d'araignée. Du latin : *araneæ tela.* Ménage, ch. CXXXIV, de ses *Observations sur la Langue française,* le dérive des mots analogues : *aranei tineæ.* Le patois du Hainaut a *arnitoile;* le Wallon : *arencret,* où le mot *cret,* d'origine germanique et signifiant *pli,* est substitué au mot *tele* ou *toile.*

Je ne seus jamais estre à temps que les filandres ou *arantelles* ne fussent tombées.....

(Jacques DU FOUILLOUX, *Vénerie.*)

De peur que les hyraignes n'i batissent leurs *hyrantelles.*

(BRANTÔME, *Dames galantes,* disc. IV, p. 128.)

ARANTELER, v. n. Enlever ler toiles d'araignées. (Voir *arantèle.)*

ARANTELOIR, v. m. Tête de loup, long balais destiné à abattre et enlever les *arantèles.* (Voir ce mot.)

ARAU, Arère, s. m. Charrue. Du latin : *arare,* labourer; ou du celtique : *arar,* charrue; en gallois : *arad.*

Quand les suppliantes laissaient leur *areau.*

(Texte cité par DU CANGE, au mot *arar.*)

Une seule beste suffit, tirant gaiement le soc ou la terre, avec une sorte d'*araire*.....

(Olivier DE SERRES, *Agriculture,* p. 117.)

ARBRECOUR, nom de localité, situé dans les environs de Sablonceaux, tirant son nom d'un arbre de forme particulière : *Landa de arbore curvatâ,* lisons-nous dans la charte d'Othon. *(Gallia Christiana,* t. II, instrumenta.)

ARCES, nom de localité. Du latin : *arx* (au pluriel, *arces),* citadelle. Le vieux français *arce* avait, d'après Roquefort, le même sens.

ARCHAL, Archau, s. m. Laiton, cuivre jaune. Encore

usité dans la locution : *fil d'archal*. En normand : *arkal*. Ce mot dérive peut-être du grec : ὀρείχαλκος, airain de montagne.

Hyram refist vaisselle de meinte baillie, poz e chanes e pichers ; et furent tuit de *archal*.

(*Livre des Rois*, trad. du XII[e] siècle.)

Quiconques veut estre batères d'*archal* (1) à Paris, estre le puet.....

(Estienne Boileau, *Livre des Métiers*, p. 55.)

... Et percer les costes, les liant avec fil de leton ou d'*archau*.

(*Ambroise Paré*, ch. IV.)

ARCHAMBAUD, n. d'homme. Du vieux nom germanique *arcambald* (*arcam*, sincère, *bald*, hardi), d'après Lor. Larchey, *Dictionnaire des noms*. Un évêque de Londres, en 693, portait ce nom et a été canonisé.

ARCHIAC, nom de localité. *Archi* dérive de *arx*, citadelle, ou de *archière*, lucarne, en vieux français. Bourignon (*Antiquités de Saintes*, p. 53) dérive *archiac* du celtique *ara*, terre labourée. Pour ce nom et pour les autres de même terminaison, voir l'explication donnée de cette finale, au mot *ac*.

ARCHINGEAY, nom de commune. Dérivé, d'après Bourignon, de *Ar*, nom celtique des bois et forêts, auquel on aurait ajouté le verbe latin *cingere*, entourer. (*Antiquités de Saintes*, p. 263, 264, notes.)

ARCIVAUX, nom de localité située près de Saintes, sur une hauteur qui domine la vallée de la Charente. Du latin *arx*, *arces*, forteresse, en vieux français *arce* et de *vallis*, vallée, en vieux français *vau*.

(1) *Batères d'archal*, batteur de cuivre, celui qui le réduit en feuilles ou en fil.

ARDER, v. a. Regarder. Diminutif de *arregarder*. (Voir ce mot.)

Ardez, ceit la fille à Piarre
Qui luy fait tousjours la guarre.

(*Comédie des Chansons*, act. II, sc. II, anc. th. fr., t. IX, p. 113.)

.... Ardez le beau museau
Pour nous donner envie encore de sa [peau.

(Molière, *Dépit Amoureux*, act. IV, sc. XIV.)

ARDER, Ardre, Arser, v. n. Brûler. Du latin *ardere*.

Enz en'l fou la gettérent com *arde* [tost. (1).

(*Cantilène de Sainte Eulalie*, vers 19[e].)

Où sans fin *ard* l'éternel soufre.

(*Mystère de la Passion*, l'Enfer, composé en 1402.)

Dunc véissiez flambe voler
Chapeles *arder* et mostiers.

(Wace, *Roman de Rou*, vers 16222[e].)

Et ameroit mieulx madame qu'il fust au gibet et qu'elle fust *arse*.

(*Quinze Joyes du Mariage*, XV[e] Joye, p. 156.)

ARDILLE, s. f. Argile, terre grasse. C'est la définition des mots usités au moyen âge : *ardille*, *ardrille*, *arsille*. (Voir Roquefort, *Glossaire de la Langue romane*, au mot *ardille*.)

ARDILLÈRES, nom de lo-

(1) Ainsi en le feu la jettèrent pour qu'elle brûle vite.

calité de l'Aunis. Du vieux français *ardiliere*, hallier, lieu plein de ronces. En basse latinité : *ardilleria*, ou de *ardille*, argile.

ARDILLON, s. m. Bouton ardent aux yeux — orgelet. Diminutif du mot *ardure*, qui, en vieux français, a signifié brûlure, échauffement, et dérive du latin *ardere*, brûler.

ARENER, v. a. Attacher par les rênes.

Li Dux li sages li corteis
Ne vout sa custome oblier;
Là est torné dreit por orer;
Aredné a son chacéor. (1)

(*Chron. des Ducs de Normandie*, t. II, vers 25019e.)

ARER, v. a. Labourer. Ce mot a cessé d'être usité, mais les mots *arau* et *araire* ont été conservés. Le celtique *ara*, labourer, *arar*, charrue, le gallois *arad*, nous donnent l'étymologie de ces deux mots. Le même radical se retrouve dans le latin *arare*, ce qui serait une preuve de l'origine commune du celtique et du latin qui font partie du groupe des langues indo-européennes.

Des uns en frad ses prévoz e cunestables, des altres vileins pur sa terre *arer*.

(*Livre des Rois*, ch. VIII, ver. 13, trad. du XIIe siècle.)

Autres à trois couples de regnards sous un joug, *aroient* le rivage areneux et ne perdoient leur semence.

(RABELAIS, *Pantagruel*, l. II, ch. XXII.)

(1) Le Duc le sage, le courtois
Ne veut sa coutume oublier
Là il s'est tourné à droite pour prier
Il a arrené (attaché par les rênes) son cheval [de chasse.

AREUGNE, adj. Infirme, malsain, malvenu. M. Jônain y voit un synonime de *chareugne*, pour charogne. Il semble que l'origine du mot se retrouve plutôt dans les mots *roigne*, gale, *roigneux*, galeux, qui appartiennent à notre vieille langue.

Il devient froid et sec, baveulx et ro- [pieux,
Roigneux et grateleux et merencolieux.

(*Testament de Jehan de Meung*, vers 181e)

ARGAGNASSE, s. f. Hardes en mauvais état, lambeaux d'étoffes. Le vieux français avait *argaut*, casaque de toile à l'usage des paysans. En bas latin : *argavum*. (Voir Roquefort, *Glossaire de la Langue romane*.).

ARGOT, s. m. Ergot, ongle pointu. Les deux mots s'employaient ensemble au XVIe siècle :

Argot, qu'on dit aussi *ergot*..., est le crochet cornu qui est par derrière la jambe du coq.

(NICOT, *Trésor de la Langue française*.)

Ils l'ont escamoté et agriffé avec leurs *argots* de chappon.

(*Comédie des Proverbes*, anc. th. fr., t. IX, p. 76.)

Subtils renards et grands mengeurs [d'images
Pour hault monter contrefont les bigots
Puis quand ils sont huchez sur leurs [*argots*
Au monde font de merveilleux dommages

(GUILL. CRETIN, cité par le comte JAUBERT.)

ARMANAT, s. m. Almanach. En bourguignon et en génevois : *armana*. Le mot français doit être préféré, parce qu'il se rapproche plus de l'étymologie ; il se trouve dans *Eusèbe*, avec le sens actuel, écrit : Ἀλμεναχὰ, et viendrait,

d'après M. Littré, d'un mot cophte : *almeneg*, composé de *al*, calcul et *men*, mémoire.

ARMONIAT, s. m. Ammoniaque, alcali volatil. Ce mot s'écrivait autrefois : *armoniac*. « L'usage, dit Ménage, veut qu'on » dise *armoniac*, les italiens di- » sent de même *armoniaco*. » (*Observations sur la Langue française*.) Richelet, édition de 1680, écrit également *armoniac*, *sel armoniac*.

ARNAUD, Arnauld, noms d'hommes. Du vieux nom germanique *Arnoald*, de *arn*, aigle, *ald*, ancien. Ce mot est devenu en latin *Arnaldus*, en allemand *Arnold*. Au moyen âge on trouve en français les formes *Ernould, Ernoulz*. Froissart (liv. I, § 350) parle de Messire *Ernoulz d'Andrehen*.

D'après la *Gallia Christiana*, Arnaud (Arnaldus vel Arnoldus), XV[e] évêque de Saintes, siégeait en 1038.

ARNOULD, Arnoult, noms de localités. Même origine que Arnaud. Latin : *Arnulfus*.

ARONDE, Arondelle, s. f. Hirondelle. Le premier de ces mots est encore usité en termes de menuiserie : un bois coupé en queue d'*aronde* est celui dont la section imite la forme à double pointe de la queue des hirondelles. Au temps de Vaugelas on disait *arondelle*, *hirondelle* et *herondelle*. (Voir *Remarq. sur la Lang. française*.)

Ne quier veoir le cheval Pegason
Qui plus tot court en l'air ne vole *aronde*.

(*Ballade de Jehan Froissart*.)

Ces *arondelles* qui vont
Et qui sont
Du printemps les messagères.

(Remy Belleau, *Avril*.)

.... Son trot semble égaler
Le tigre en la campagne et *l'arondelle* [en l'er.

(Du Bartas, 2[e] semaine, 1[er] jour.)

Le vieux français avait le verbe *arrondiller*, murmurer comme les hirondelles, dont le chant est un espéce de chuchotement.

Arondillastes en vos tabernacles et déistes : Nostre Seigneur nous haist. — *Murmurastis* in tabernaculis vestris atque dixistis : odet Dominus.

(*La Bible historiaux*, ch. I, ver. 26, du Deuteronôme.)

ARPENT, s. m. mesure agraire. En latin : *aripennis*, auquel Columelle attribue une origine celtique : « quod aratores cande- » tum nominant, semi-jugum quo- » que *aripennem* vocant (s. ent. : » Galli.) » (Columelle, liv. V, ch. I.)

ARQUET, s. m. Piège à prendre les oiseaux, formé d'une branche courbée et d'un fil. Ce mot était français au moyen âge dans le sens de petit arc, du latin *arquatus*. Le verbe arquer (d'*arcuari*) est encore usité dans le sens de courber.

ARRAISONNER, v. a. Faire entendre raison — sermoner — demander raison de quelque chose.

Sis mariz Helcana le *areisuna*, si li dist : purquei plures ?

(*Li Livres des Rois*, trad. du XII[e] siècle.)

Folie est d'autruy ramposner
Ne gens de chose *araisoner*
Dont il soit anui ou vergoigne.

(*Fabliaux et Contes*, t. I, p. 100.)

ARRAPER, v, a. Prendre, saisir, empoigner. Du latin *arripere*, composé de *ad* et de *rapere*. En italien : *arrapare*.

L'arrapy à l'affubail
Ly decouvri l'épalette.

(*Gente Poitevin'rie*, éd. de 1605.)

Car il arrapoit l'un par les jambes, l'aultre par les espaules, l'aultre par la bezace.....

(Rabelais, *Gargantua*, l. I, ch. XXXVIII.)

ARREGARDER, v. a. Regarder. (Voir *agarder*.)

J'ai ouy dire à un grand nombre qu'entre aucuns grands, non pas tous voulentiers, on n'*arregarde* à ces filles-là..... Car parmy les grands on n'*arregarde* pas à ces règles et scrupules.....

(Brantôme, *Dames galantes*, disc. 1, p. 103.)

ARRENTER, v. a. Mettre à rente, louer par bail emphytéotique : *ad Emphyteusim prœdium locare*. (Du Cange, Glossaire, verbo *arrentare*.)

Nec terrœ vel tenementa eorum eâ occasione *arententur*.

(*Charta Edwardi I, regis angliæ.*)

Ce mot signifie aussi donner des rentes, faire vivre quelqu'un.

Et y establit chanoines pour Dieu servir et les *arrenta* et approuvenda bien et largement.

(Jehan Froissart, *Chroniques*, t. I, p. 213.)

ARROUSER, v. a. Arroser. Malherbe a écrit ce mot avec un *u* dans sa traduction du *Traité de Beneficiis*, de Seneque.

Je dresseray aussi un autre petit moyen pour *arrouser* les parties du jardin.

(Bernard Palissy.)

La charité *arrousant* une âme, produit en elle les œuvres vertueuses.

(*Saint François de Salles*, p. 491.)

ARROUTER, s'arrouter, v. a. ou réfl. Mettre en route — se mettre en route.

Et Robiers de Bove se met sus premierement et li autre s'*aroutent* apriès.

(Villehardouin, *Conq. de Constant*, § 653.)

Dont s'*arroutèrent* li charroi et chevauchierent li signeur, li coureur premiers, qui estoient bien deux cens lances.....

(Froissart, *Chroniques*, l. I, § 103.)

ARS, nom de localité, de *Arx*, citadelle. Il est question d'*Ars*, près de Cozes, dans une chartre de 1190 (villa de *Arcis*). Cette localité dépendait à cette époque de l'abbaye de Vaux.

ARSOIR, adverbe. Hier soir. (Voir *hersoir*.)

Se ne feust mon chapeau de fautre
J'estoye *arsoir* en mauvais point.

(*Moralité d'un Empereur*, anc. th. fr., t. III, p. 143.)

Ha ! que je fus affligé *arsoir* quand je ne trouvay plus le subject qui me faisait trouver le veillér si doulx !

(Lettre de Henri IV à Gabrielle d'Estrées, 15 avril 1593.)

ARSONNEAU, nom d'homme et de lieu. Dérivé du vieux français *arson*, incendie, brûlure. En latin : *arsum*, supin du verbe *ardere*, brûler.

ARTAUD, nom d'homme. Du vieux nom germanique *Art-ald*, fidèle par sa naissance. (Léon Scott, *Dictionnaire des prénoms*.)

ARTIGUE, nom de localité, signifiant défrichement. En latin : *artiga*, « incultus ager ad » culturam redactus, » d'après le Glossaire de Dom Carpentier.

ARVERT, nom de localité. Du radical *arve*, en vieux français, dérivé du pluriel neutre *arva*, champs. Au XIIIe siècle, il existait à Arvert un prieuré dépendant de l'abbaye de La Grande-Sauve-de-Guyenne.

Anno verô 1235... prioratum B. Mariæ de *Arverto* silvœ majori subditum...
(*Gallia christiana*, t. II, col. 1073.)

Le pays d'Arvert était autrefois formé d'ilots au milieu des eaux. Il a été désigné par Palissy et les anciennes cartes sous le nom d'ile d'Arvert, et il suffit de jeter un coup d'œil sur la carte de Cassini pour reconnaître que toute cette région a été autrefois occupée par les eaux.

La plupart des villages du pays d'Arvert seraient aujourd'hui ensevelis sous le sable sans l'ensemencement des dunes qui déjà au temps d'Elie Vinet avaient couvert des villages et même des forêts.

Mirati sumus apud Arvertinos summa quœdam edificia quœ longius volans arena obtegerat. Avertinœ etiam silvœ.....
(Elie Vinet, *Commentaires sur Ausone*.)

Bernard Palissy a désigné à tort cette localité par les mots *Allevert*, *Alvert*. (*Œuvres*, p. 133, 134, 137.)

On a trouvé le mot *Arivos* sur des médailles santones en argent portant au revers le mot *Santonos*. Il est permis d'adopter l'opinion de Bourignon, qui pense que ce premier mot désignait les habitants du pays d'Arvert dont il dérivait le nom des mots celtiques *ar*, *ard*, bois. (Voir *Antiq. de Saintes*, p. 6 et 9.)

ASPERGÈS, s. m. Goupillon, En basse latinité : *aspergillum*, du latin *adspergere*, répandre, arroser.

Tout y sechoit tout au long de l'année,
Mais bien est vray qu'il y avait dedans
Pour *aspergès* une rose fennée.
(Clément Marot, *Temple de Cupidon*, t. I, p. 18.)

Il prist l'*aspergès* et de l'eau bénite, et nous en donna.....
(Brantôme, *Vie de M. de Bourbon*.)

Richelet, dans les remarques qui servent d'introduction à son dictionnaire, donne *aspergès* pour un mot populaire ou provincial, remplacé à Paris par *aspersoir* ou *goupillon*. (Dictionnaire, édit. de 1680, t. I, p. 8.)

Le mot *goupillon*, usité en français, dérive du vieux français *goupil*, renard, parce que autrefois l'aspersion se faisait avec une queue de cet animal. En basse latinité, l'aspersoir ou goupillon se nomme *vulpilio*, du latin *vulpex*, renard.

ASSASSINEUR, s. m. Assassin, meurtrier.

Les hommes seront loups ès-hommes, briguans, *assassineurs*, empoisonneurs...
(Rabelais, *Pantagruel*, liv. III, ch. III.)

On a également dit : *assassinateur*.

Retraite de voleurs, meurtriers et *assassinateurs*.
(*Satyre Menippée*, *Harangue de M. d'Aubray*.)

ASSAVOIR, v. a. Savoir.

Pareillement je vous fais *assavoir*
Que les preceps de Jésus faut scavoir.
(*Mystères des Actes des Apôtres*.)

Le bal et la grand'bande, *assavoir* [deux musettes.
(Molière, *Tartuffe*.)

ASSÉCHER, v. a. Rendre sec, sécher.

La viande crue n'est pas tousjours propre à nostre estomac; il la faut *asseicher*.

(MONTAIGNE, *Essais*, liv. II.)

ASSEMBLÉE, s. f. Fête locale, frairie. (Voir ce mot.) C'est le *pardon* de Bretagne.

Suivez *assemblées* et festes
A la fin jà mieulx n'en vaudrez.

(Fr. VILLON.)

Ce mot est encore usité en Touraine :

Les filles n'étoient pas chères à l'*assemblée* de Véretz, les garçons hors de prix.

(P. L. COURRIER.)

ASSEURER, v. a. Assurer, affirmer.

Et osta son anel de son doy pour *asseurer* que il tenroit la trève.

(JOINVILLE, *Hist. de Saint Loys*, ch. LXXII.)

ASSINER, v. a. Assigner, citer à comparaître.

La Dame l'a de son gant *assené*
Et il i vint de bonne volenté.

(Raoul DE COUCY.)

L'auberge enfin de l'hyménée
Lui fut pour maison *assinée*.

(LAFONTAINE, *Fables*, liv. V, fab. 20.)

ASSIR (s), v. réfl. S'asseoir.

Assisons-nous sur ceste molle couche.

(RONSARD, *Amours*, t. I, p. 218.)

ASSOTER, Assotir, v. a. Rendre sot, rendre fou de désir.

Quel drap est cecy? Vrayement
Tant plus le voy et plus m'*assote*.
....
Vrayement cet homme m'*assotist*.

(*Farce de Maître Pierre Pathelin*.)

La reine a une levrière dont elle est beaucoup *assotée* et la fait coucher en sa chambre.

(*Cent Nouvelles du Roy Louis XI*, nouvelle 27ᵉ.)

ASTE, s. f. Branche à fruit conservée pour la taille. Du latin *hasta*, lance. En languedoc *asté*, broche.

D'après M. Dubreuil, l'*aste* est appelée suivant les localités : *courgée*, *vinée*, *pleyon*, *archet*, *sautelle*, *flèche*, *tiret*, etc.

En vieux français, *aste*, *anste*, ont désigné la lance des chevaliers.

Anste ot roide de frasne et gonfanon pendant.

(*Chanson d'Alexandre*, p. 65.)

ASTEURE, adv. Contraction des mots : *à cette heure*, signifiant : à présent, maintenant. En patois gascon : *adar*.

J'en ay assez parlé *asthure*, ailleurs j'en parleray encore.

(BRANTÔME, *Vie de Marguerite, royne de Navarre*.)

J'ay de pourtraicts de ma forme de vingt-cinq, de trente-cinq ans ; je les compare avec celui d'*asteure*.

(MONTAIGNE, *Essais*, liv. III, ch. XIII.)

Je serès toujours ravie de les aprendre par vous, Madame, pour qui je me sens *asteure* une véritable amitié.

(MADAME, Duchesse d'Orléans, Lettre du 4 Juin 1701 à Mᵐᵉ DE MAINTENON.)

ATARGER (s'), v. réfl. Se retarder, se faire attendre. (Voir *Targer*.) On trouve en vieux français le substantif *atarjance*, retard.

Dulce prière et grant te fait
Que l'secorges senz demorance;
Car n'i aureit os *atarjance*.

(*Chronique des Ducs de Normandie*, t. I, vers 4292ᵉ.)

Et cil de rien ne s'*atarja*.

(*Le Castoiement d'un Père, Fabliaux et Contes*, t. II, p. 110.)

Et Ysengrin point ne s'*atarge*
Fuiant s'en va, si se regarde,
Droit vers le bois grant aléure.

(*Roman du Renart*, vers 1259.)

ATOUT, Etout, Otout, adv. Aussi, également, en même temps. En vieux français, ces mots paraissent avoir eu également la signification de la préposition : *avec*.

Al arcevesque en est venuz *atut*
Les mist en reng de devant ses genuilz.

(*Chanson de Roland*.)

J'ai veu sainct Pierre *atout* sa clef
Et sainct Paul *atout* son espée.

(*Résurrection de Jean Landorre*, anc. th. fr., t. II, page 24.)

Pour faire salamine, prenez brochetz... faire broyer amendes *atout* l'escorce deffaicte de purée de poix...

(Taillevent, *Livre de Cuisine*.)

ATTENDANCE, s. f. Attente, espérance.

Ou comte Othon ai mout grant *atendance.*

(Henri, comte de Bar, chanson citée par Leroux de Lincy, *Chants Historiques*, p. 47.)

ATTRAPE, Attrapoire, s. f. Tromperie, piége.

Prindrent chemin confusément à s'en retourner ne pensants à l'*atrapouère*.

(Noël du Fail, *Propos rustiques*, p. 103.)

Sommerive, ayant eu nouvelles que Mouvans et Soreze venoient au secours, voulut leur dresser une *attrappe*.

(Agrippa d'Aubigné, *Histoire*, liv. I, p. 148.)

AUBAIN, Aubin, noms d'hommes. En vieux français, *aubain* signifie étranger ; en latin, *albanus*, contracté de *alibi natus*. Ces noms peuvent aussi être considérés comme dérivés du vieux français *aube*, blanc, du latin *albus*, diminutif : *albinus*.

Puis s'en vait les galos après le gent *aubaine*.

(*Roman d'Alexandre*, p. 188.)

Aubain, étranger né en pays qui n'est pas de la souveraineté de la couronne de France.

(De Laurière, *Glossaire du Droit Français*.)

AUBARÉE, s. f. Lieu planté d'aubiers, de saules. En langue d'oc : *aubarède*. En vieux français, *aubarade*. (Roquefort.) Ces mots dérivent d'*albus*.

A dextre et à senestre dudit ruisseau seront plantez plusieurs belles *aubarées*...

(Bernard Palissy, *Recepte véritable*, p. 104.)

AUBEPIN. Voir Abaupin.

AUBERGER, Aubergier, noms d'hommes, qui, d'après Loréd. Larchey, signifieraient fabricants de hauberts. Les vieux textes donnent au verbe *haubergier* la signification de revêtir le haubert.

Tant ont erré le chemin droiturier
Que de saint Gille coisirent le mostier
Dont font lor gens armer et *haubergier*
En trois escheles les ont faites rengier.

(*Roman de Garin le Loherain*.)

On peut y voir une corruption du vieux français *haubergeor* qui se trouve dans Roquefort, dans le sens de cabaretier, aubergiste, ou de *alberge*, auberge ; en basse latinité : *alberga, albergium*.

Une étymologie également admissible serait celle de *hauber, haut-ber*, grand baron (*altus vir*),

où quelques savants trouvent l'origine du mot *hobereau.*

AUBERT, Aubertin, Audebert. Noms d'hommes d'origine germanique : *Adalbert* (noble-renommé), *Albert* (ancien-renommé). En latin : *aubertus* ou *albertus.* (Voir Loréd. Larchey, *Dictionnaire des Noms.)*

AUBETERRE, nom de localité désignée dans la *Gallia Christiana* par les mots : *alba terra.* Le mot *aube,* pour blanc (d'*albus)* a été d'usage en vieux français et s'est conservé pour désigner le lever du jour et un vêtement sacerdotal de couleur blanche.

AUBIER, s. m. Saule à feuilles d'osier. Du latin : *albus.*

> Contemple un peu les *aubiers* lesquels sur un même degré produisent plusieurs branches.....
>
> (Bernard Palissy, *Recette véritable,* p. 36.)

AUBIGNÉ, Aubigny, noms de lieux et d'hommes. Ce mot dérive d'*albinus,* diminutif d'*albus,* blanc. En latin, le nom de lieu était *albiniacum,* domaine d'Albinus.

Il est inutile de rappeler que Mme de Maintenon avait pour nom de famille *Aubigné;* elle était petite-fille d'Agrippa d'Aubigné, qui naquit à Saint-Maury, près Pons, en 1550.

AUBOUIN, nom d'homme. Du vieux nom germanique : *Albuwin* (blanc-ami), qui se retrouve dès 780 sous la forme *Aubouin,* d'après M. Lorédan Larchey.

AUBOUR, s. m. Aubier (voir ce mot) — mince écorce blanche de certains arbres. En latin : *alburnum.* (Voir de Laurière, *Glossaire du Droit français.)*

« *Aubours,* dit Charles Nodier, » est le nom patois du faux » ébénier des Alpes, espèce de » cytise. » *(Critique des Dictionnaires.)*

> De tel manière estoit tous li vergiés
> Ains ni ot arbre, ne fust pins u loriés,
> Cyprès, *aubours,* entes et oliviers.
>
> *(Fable du Dieu d'Amours,* édit. Jubinal, 1834.)

> En sa main tient d'*auborc* un arc.
>
> *(Roman de Tristan,* t. I, p. 66.)

> Arc d'*aubour* porte et sajètes d'acier.
>
> (Garin le Loherain, *Mort de Bégon.)*

AUBRI, Aubry, noms d'hommes. Formes d'*aubery* ou d'*alberic;* en germanique : chef-noble. (Léon Scott, *Dictionnaire des Prénoms.)*

AUDOUARD, Audouin, noms d'hommes dérivés des vieux noms germaniques : *Ald-ward* (ancien gardien), écrit plus tard *Aldoard; Aldwin* (ancien ami), et enfin *Alduin.* (Lor. Larchey, *Dictionnaire des Noms.)*

Au moyen âge, *Aude* a été un nom de femme, dérivé du germanique *ald,* ancien, ou peut-être d'une forme féminisée du nom d'homme : *Eudes,* en latin : *Audo* et *Odo.*

AUGÉ, Augereau, Augier, noms d'hommes dérivés du vieux nom germanique *Ad-algar* (ancien javelot). En latin : *Adelgarius.* (Voir Lor. Larchey.)

En vieux français, *Algier* a eu,

dès le XII[e] siècle, la signification de javelot, pique :

Li reis Marsiles en fut mult esfréed
Un *algier* tint ki d'or fut enpened.

(*Chanson de Roland*, st. 32.)

En 1248, le prévôt des marchands de Paris s'appelait *Augier*. (Voir le *Registre des Métiers* d'Et. Boileau, p. 449.)

AU JOUR D'AUJOURD'HUI, locution pour aujourd'hui, qui est un double pléonasme, car le mot *aujourd'hui* se découpe en quatre mots, dont deux : *jour* et *hui* ont la même signification.

Nos fûmes ajornés par court *au jour de hui*.

(*Assises de Jérusalem.*)

En ce joyeux temps *du jour d'huy*
Que le mois de mai se commance.

(Charles d'Orléans, ballade 17[e].)

AULNAY, nom de localité. La petite ville d'Aulnay, qui devrait s'écrire *Aunay*, est la station désignée par le mot *Avedonnaco*, sur la carte de Peutinger, entre *Brigiosum* (Brioux) et *Mediolano Santonum* (Saintes), sur la voie romaine de Sens à Bordeaux. L'*Itinéraire*, d'Antonin, la désigne par le mot *Aunedonnacum*, et la place entre *Mediolanum Santonum* (Saintes) et *Rauranum* (Rom, Deux-Sèvres), sur la voie romaine d'Autun à Bordeaux.

Il est probable que *Aunedonnacum* est un mot celtique en *ac*, latinisé par les conquérants de la Gaule.

Il a donné son nom à la province d'*Aunis*. (Voir ce mot.)

Bertius, cosmographe du XVII[e] siècle, pense que *Aulnay* est le *Ducona* ou *Doveona* de la géographie de Plolemée.

AUMÔNIER, adj. Qui fait largement l'aumône, charitable.

Le roy fu si large *aumosnier* que partout là où il alloit en son royaume, il fesoit donner aux pauvres esglises, à maladeries.....

(Joinville, *Hist. de S. Loys.*)

AUNIS, nom de la région qui entoure La Rochelle, désignée autrefois par les mots *pagus alnisiensis*, corruption du nom plus ancien *avedonaciensis*, tiré lui-même de celui de la ville gallo-romaine d'Aulnay. (*Avedonnaco*, de la carte de Peutinger, *Aunedonnacum* de l'*Itinéraire* d'Antonin.)

Rupella Santonum, caput pagi *alnisiensis* olim *avedonaciensis*.

(*Gallia Christiana*, t. II.)

Bourignon et le Père Arcère pensent que le pays d'Aunis tire son nom des *Alains*, peuples fugitifs qui immigrèrent dans les marais du Bas-Poitou. (Voir Bourignon, *Antiq. de Saintes*, p. 301, note). A une époque où la science étymologique était en enfance, Amos Barbot a émis la singulière idée que le nom de la province d'Aunis n'était autre chose que les deux dernières syllabes du nom latin de Chatelaillon : *castrum allionis* :

Duquel nom latin cy dessus *Allionis*, toute l'estendue et ressort de la dite ville et forteresse, par une abréviation, a plustost prins le nom d'*Onis* que d'aultre étymologie et dérivation que ce soit.....

(Amos Barbot, *Hist. de La Rochelle*, p. 34 et 35.)

AUTON, nom de localité. En

vieux français, *Auton* désigne le vent du midi; du latin : *Auster*. La forêt d'Auton *(silva autaonis)* est mentionnée dans une charte de 1107, faisant partie du cartulaire de l'abbaye de Saintes. Cette forêt était à quinze kilomètres de Saintes, entre cette ville et Saint-Jean-d'Angély.

AVALOIRE, s. f. Gosier.

Je pense que tu es fils de tonnelier, tu as une belle *avaloire*.

(Comédie des Proverbes, anc. th. fr., t. IX, p. 52.)

Assurément, si cette femme a mangé tout l'argent qu'elle a tiré de sa fille et de moi depuis vingt ans, il faut qu'elle ait eu une terrible *avaloire*.

(J.-J. Rousseau, *Correspondance*.)

AVALON, nom de localité près La Tremblade. Du vieux français : *aval*, en bas, *ad vallem*, ou du latin : *vallum*, palissade, barrière.

AVENANT, adj. Agréable à voir, courtois, affable.

Mescinele o le cuer franc
Cors a gent et *avenant*
Le poil blont et reluisant.

(Aucassin et Nicolette, ch. XV.)

J'ay une des plus belles, plus *advenantes*, plus prudes femmes en mariage qui soyt en tout le pays de Xainctonge.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, ch. V.)

AVINER, v. a. Imbiber de vin. Se dit des hommes aussi bien que des vaisseaux vinaires. *Aviner une cuve*, la rincer avec du vin.

Je suis né bas normand mais ma bou-
[che *avinée*
Dit être d'Orléans.....

(Olivier Basselin.)

AVIS (être), locution signifiant paraître, sembler. S'emploie surtout à la troisième personne : *m'est avis, me fut avis*. Il me semble, il m'a semblé. Cette manière de parler est très usitée dans le langage du paysan saintongeais, fertile en précautions oratoires. On dit aussi : *il me semble avis*.

Di tost comment te *fuz aviz*,
De ceo, dont ainz teiser te fiz.

(Résurrection du Sauveur, Mystère du XI[e] siècle.)

Guesne répond : mei *est vis* que trop
[targe.

(Chanson de Roland, vers 659[e].)

Donc *m'est avis* qu'il parle saigement.

(Gratian Dupont, *Controverse des Sexes.)*

Il semble *advis* qu'on ne vous veuille
[rendre
Ce qu'on vous doibt, beau sire, ne
[vous chaille.

(Clément Marot, *Rondeau III[e]*, t. II, p. 128.)

Tout mon bestail mourust plus riche
[je seroy
Ce me seroit avis que le plus riche roy.

(Ant. Baïf, églogue 6, p. 18, v°.)

AVISÉ, adj. Intelligent, rusé.

Et aussi messagers sages et *avisés* et bien idoines et taillés de faire ce message.

(Froissart, *Chronique*, liv. I.)

AVISER, v. a. Regarder, apercevoir.

Agaré, Monsieu le baron, in sot *avise* ben ine bête.

(Agrippa d'Aubigné, *Baron de Fæneste*, liv. II, ch. IX.)

Soit qu'un autre, modeste, à l'improuvu
[m'*avise*.

(Régnier, sat. VII.)

Le roi après avoir parlé à quelques uns, *avise* enfin ce chapeau gris.

(Saint-Simon, *Mémoires*.)

AVONS (j'), pluriel employé avec le pronom singulier. Condamné mais usité au XVIe siècle :

J'*avons* espérance qu'y fera beau temps, veu ce que disent les estoiles...

(Lettre de François Ier à M. de Montmorency.)

AVOURE, adv. A présent, maintenant. En vieux français : *oure*, signifie heure. Latin : *hora*. *Avoure* est synonime d'*asteure*. (Voir ce mot.)

Sire, me commandastes que je gardasse mon jour et je suis venu *à oure* et à tens garder mon jour.

(*Assises de Jérusalem*, ch. L.)

A'VOUS, contraction fréquemment employée pour : *avez-vous*.

A'vous mal aux dents, maître Pierre?

(*Testament de Pathelin.*)

A'vous aussi pleuré, vous Ninfes fores-[tières.

(Vauquelin de la Fresnaye, *Foresterie II*, p. 7.)

A'vous bien vu, dit Eutrapel, jouer des orgues?

(Noël du Fail, *Contes et Discours d'Eutrapel.*)

AVY, nom de localité. Du gallique : *av*, eau (voir *ève)*, qui se dit encore en picardie : *awe*.

B

BABIN, **Babinet**, noms d'hommes. Dérivés du vieux mot germanique : *bab*, enfant, d'où l'anglais : *baby*.

BABINES, s. f. Lèvres.

Les *babines* estoient disjoinctes bien demi-pied demeurant ouvertes en cette belle extase.

(Béroalde de Verville, *Moyen de parvenir.*)

BABOUIN, s. m. Mannequin destiné à servir d'épouvantail et à éloigner les oiseaux des vergers et des champs.

En basse latinité, *babouinus* désigne le singe, mais il a eu également la même signification qu'en Saintonge.

Et sunt sicut *babouini* qui ponuntur in terris et pilariis.

(*Sermones Menoti*, fol. 28, cité par du Cange.)

On n'emploie pas seulement les personnes à chasser les oiseaux (des chenevières) mais les choses mortes qu'on appelle au païs les *babouins*.

(Agrippa d'Aubigné, *Le Baron de Fæneste*, liv. III, ch. XV, t. II, p. 161.)

En vieux français, *babouin* signifiait aussi comme aujourd'hui un homme laid.

Le vez vous là ce *baboyn?*
Vraiement il put tant le vin
Que je sens d'ici son alaine.

(*Sermon Joyeux de bien boire*, anc. th. fr., t. II, p. 12.)

BABUT, nom d'homme. Du radical germanique : *bab*, enfant, qui se trouve dans le nom *babulf*, de même origine. (Voir Lor. Larchey, *Dictionnaire des Noms.)*

BACHELIER, nom d'homme. En vieux français, ce mot désignait un jeune homme, un étudiant, un apprenti chevalier.

Ensembl'od vos XV milliers de francs,
De *bachelers*, de nos meillors vaillanz.

(*Chanson de Roland*, vers 3019ᵉ.)

Une feme demandoit un *bachelier* et disoit que il l'avoit esposée et f.....; li home ne niet pas.

(*Li Livres de Jostice*, p. 192, § 6.)

BACONAY, nom de localité qui désignait une forêt située entre Nancras, Sainte-Gemme et Saint-Saturnin-de-Marennes.

« Foresta quœ vocatur *Baco-* » *nay*. » (Charte d'Othon, en faveur de Sablonceaux, *Gallia Christiana*, t. II, instrumenta.)

Cette forêt est désignée par les mêmes mots *(foresta quœ vocatur Baconay)* dans la charte de 1047, de fondation de l'abbaye de Saintes.

L'étymologie de ce mot doit être cherchée dans le vieux français : *bacon*, sanglier, porc.

Si Dieu me doint confession
Ce fut un *bacon* que je tuai.

(*Fabliau du Soucretaire de Cluni.*)

La forêt de Baconay, dont le nom paraît être oublié aujourd'hui, était fort giboyeuse, et c'est dans ses fourés que le maître chasseur de l'abbaye de Sainte-Marie-de-Saintes avait le droit de capturer chaque année un certain nombre de bêtes. Il faut citer ici le texte latin et admirer la galanterie du rédacteur de l'acte qui établit ce privilège :

Statuimus ut quotannis Abbatissa, misso venatore suo, quoque modo poterit, habeat de prœfata sylva ad *recreandum fœmineam imbecillitatem* aprum unum cum suâ ferâ, cervum cum cervâ, damum cum damâ, caprum cum caprâ, duo lepores...

(*Charta fundationis abb. S.-Mariæ-apud-Santones, Gallia Christiana*, t. II, instr., col. 480.)

BADEBÉ, s. m. Badaud, niais. En saintongeais : *qui bade la goule*.

Rabelais a donné ce nom à la femme de Gargantua.

Le radical de ce mot est celtique, on le trouve dans toutes les langues dérivées de cet idiome ; en breton : *bada*, agir, parler comme un sot ; *bader*, *badouer*, sot, niais, bavard. L'écossais : *baoth* ; l'irlandais : *badghaire*, ont ces derniers sens.

BADERNE, s. f. Personne incapable, abrutie, dont l'esprit est affaissé. Même étymologie que le précédent. Le radical, *bad*, signifie en bas breton : stupeur, ébahissement. En cornouaillais : *badus*, lunatique.

BADIGOINCE, s. f. Lèvre. Usité en Saintonge, d'après M. Burgaud de Marets, dans la locution : *se lécher les badigoinces*.

Il leur souffloit au cul, ilz lui leschoient les *badigoinces*.

(Rabelais, *Gargantua*, liv. I, ch. XI.)

BAFFRER, v. n. Manger goulûment. Du radical celtique : *baf*, lèvre.

Quand Gargantua feut à table et la première poincte des morceaux feut *bauffrée*.

(Rabelais, *Gargantua*, liv. I, ch. XXXIX.)

BAGNOLE, s. f. Mauvaise voiture. Péjoratif de *banne*, *banneau*, qui, comme *banaste*, *banastre*, désignent en vieux français les paniers qu'on met de chaque côté du dos de l'âne.

BAH! interj. Signe d'indifférence, de mépris.

Mais les fiz Belial distrent entre sei : *Ba!* purrad nus cist de nos enemiz salver?

(*Livre des Rois*, ch. X, verset 27e, trad. du XIIe siècle.)

BAIGNES, nom de localité. En vieux français : *bagnie, bannie*, indiquaient l'étendue d'un territoire ou *ban* (latin : *bannum*.) *Benerie*, *bagnerie* avaient la même signification. (Voir Roquefort, *Glossaire de la Langue romane*.) Le mot *baignes* peut aussi être considéré comme une syncope du vieux français : *bahaigne*, *baraigne*, stérile.

Baignes, en latin *Beania*, avait une abbaye dépendant du diocèse de Saintes. (Voir *Gallia Christiana*, t. II.) Une localité, située près de Saint-Georges-des-Coteaux, a porté le même nom.

Usque ad parochiam Sancti-Georgii-des-Coustaux juxta feodum de la Loubatre et de la Beraudière et usque ad signum album *Beaynice*.....

(*Charte Guillelmi VII*, anno 1129, arch. de Poitiers.)

BAILE, Bayle, noms d'hommes. Dérivé de *bai*, qui signifie brun; et peut-être de *baille*, en vieux français : barrière, porte; et en wallon : concierge de prison.

BAILLARGE, s. f. Orge. En vieux français, ce mot a désigné, d'après Roquefort, l'orge, l'avoine, la vesce. M. Jônain dérive ce mot du grec : Βλαστος αγριος, blé sauvage.

BAILLE, s. f. Cuve ou baquet en bois cerclé pour contenir des liquides; c'est une sorte de demi-tonneau. Ce mot est d'origine germanique ou scandinave. En danois : *balje*; en suédois : *bælja*; en hollandais : *balie*; en saxon : *balye*; en anglais : *pail*, ont le même sens de cuve, baquet, seau.

Sa niaipce y avoit fait son ordure et laissé aller tout sous elle en plain *bail*.

(P. de l'Estoile, *Mém.*, t. V, p. 209.)

Au moyen âge, *baille* avait le sens de porte, d'où nous est resté *baie*, pour ouverture de fenêtre ou de porte :

Adonc s'avança cilz bons chevaliers messires Gautiers de Mauni et pria au roy son signeur que il li voulsist laissier faire une chevaucie et envaïe jusques as *bailles* de Paris.

(Jehan Froissart, *Chron.*, t. V, p. 231.)

BAILLER, v. a. Donner.

Je envoié quérir l'abbé de Cheminon qui... et me *bailla* et ceignit mon escharpe.

(Joinville, *Histoire de Saint Loys*.)

Ils avoient été contraintz de le *bailler* à l'un des neveuz de leur frère.

(Bonav. des Périers, *Nouvelle III*.)

Bailleray-je du foing à l'oison?

(*Farce du Badin*, anc. th. fr., t. I, p. 182.)

Le futur de ce verbe est en saintongeais : *barrai*, *barras*, *barra*, qui dérive de l'ancienne forme de l'indicatif : je *bau*, tu *baus*...

Aux gardes sus la hart, commande,
Que nus homs ne leur *baut* viande.

(*Branches des loyaux lignages*, t. I, p. 137.)

C'est ainsi que *doin* a fait *donrai*, *lais* a fait *lairrai*, *vins* a fait *venrai*, etc, pour la formation de nombreux futurs conservés dans notre dialecte.

On trouve dans nos vieux auteurs le composé *rebailler*, rendre, donner de nouveau.

Il faut que tu me confesses que quand tu apportes le fumier au champ que c'est pour luy *rebailler* une partie de ce qui luy a esté osté...

(Bernard PALISSY, *Recepte véritable*, p. 29.)

BAL, s. m. Danse.

Au demourant tout leur *bal* consiste au mouvement des pieds.

(AMYOT, Trad. de la *Vie de Numa*, de Plutarque.)

BALAI (rôtir le). Cette expression de l'argot moderne est très ancienne ; au XIIIe siècle on disait avec le même sens qu'aujourd'hui: *rôtir le bruliau*.

Saint Ylaire et puis clos Burniau
Où l'on a *rosti* maint *bruliau*
Et puis la rue du noïer
Où plusieurs dames par louier
Font souvent batre leurs cartiers.

(*Le dit des rues de Paris*, vers 99e, *Fabliaux et Contes*, t. II, p. 244.)

BALANDRÂ, s. m. Grande casaque ou manteau qui se jette sur les autres habits. M. Jônain fait dériver ce mot du grec : Βαλειν, jeter, ανδρος, homme. En basse-latinité : *balandrana* à la signification de manteau, *pallii species*, dit du Cange.

Prohibemus quoque strictiùs, ut nulli regulares cum *balandranis* vel aliis vestibus laïcorum, equitent vel incedant.

(DURETA, *Concilii albiensis*, anno 1254.)

Ce mot était encore usité au XVIIe siècle :

Nuit couvre l'univers de son noir [*balandran*.

(SAINT-AMANT, *Poésies*.)

Le soleil dissipe la nue,
Recrée et puis pénètre enfin le ca- [valier
Sous son *balandras* fait qu'il sue
Le contraint de s'en dépouiller.

(LAFONTAINE, liv. VI, fab. III.)

BALANZAC, nom de localité qui est probablement dérivé du latin *balanus*, genet, ou du celtique. En breton : *balan*, en irlandais : *ballan*, désignent le même arbuste.

BALE, Balle. s. f. Petite paille qui sert d'enveloppe au grain dans l'épi.

Un petit vent qui esleva le dessus seulement et le plus délié de cette terre pouldreuse, comme la *bale* quand on vanne le blé.

(François AMYOT, *Vies de Plutarque, Sertorius*.)

Desquels jardins et vignes destournerez la *bale* et bourriers des bleds battus en l'aire...

(Olivier DE SERRES, *Théâtre d'Agriculture*, liv. I, p. 18.)

BALER, s. m. Surnager, flotter.

Les ensaignes de paile ès lances *ba*- [*lians* (1).

(*Conquête de Jérusalem*, édit. 1868, vers 121e)

Et li vilain qui va *balant* en l'ève.

(*Roman du Renart*, vers 5922e.)

Le patois poitevin et le patois wallon ont conservé ce verbe avec le même sens.

Ol est in grand coffre de bois
Que l'é fasons *baler* su l'ève.

(*Vieille chanson du Poitou*.)

BALERIT, s. m. Emouchet. C'est la *crécerelle*, du genre *faucon*.

---

(1) Les enseignes de soie flottant autour des lances.

Le nom de cet oiseau vient probablement de son habitude, commune d'ailleurs à la plupart des grands oiseaux de proie, de planer presque immobile dans l'air, ce que nous appelons : *baler*. (Voir ce mot.)

BALET, s. m. Hangar couvert par un toit en saillie, appuyé à un bâtiment. Mot dérivé du celtique. En breton : *baleg*, saillie, *baled*, toit en saillie, auvent; en gallois : *balawg*, avant-toit, *bal*, saillie.

Cette construction rurale a été désignée en basse latinité par le mot *baletum*, ainsi défini par du Cange : *Species porticus tecti ad nundinas alias ve res quaslibet ab aëris intemperie defendendas*. Le mot *baletum* se trouve dans une charte du XIVe siècle, relative à l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély.

In domo in quâ dictus abbas inhabitat, in quodam tustorio seu *baleto*.....

(*Charta Geraldi abbatis S. Joannis Angeriaco*, anno 1385.)

Vindrent deux chapellains dessoubz le *balet* ou galerie de l'église de Saint-Martin-de-Coussay.

(Lettres de rémission de 1454, cité dans le Glossaire de dom Carpentier (1) au mot *baletum*.)

Elle est dehors araonée (2)
D'un *balé* qui vet tout entour
S'il qu'entre li *balé* et la tour
Sont li rosiers espès planté.

(*Roman de la Rose*.)

BALIER, v. a. Balayer. On dit aussi : *baliures* pour balayures; *balieur* pour balayeur. Au mot *balier*, le Dictionnaire de Trévoux dit : il ne faut pas se servir de ce mot; au mot de *balieur* : ce mot ne vaut rien.

Il faudra faire nostre ménage
Et *balier* nostre maison
— Bailleray-je du foin à l'oison ?

(*Farce du Badin*, anc. th. fr., t. I, p. 182.)

.... Puis me faut aller
Au marché; au retour filer,
Balier, faire la lexive.

(Remy Belleau, *La Reconnue*, act. I, sc. I.)

D'une robe à longs plis *balier* le barreau.

(Boileau, *Satyre I*.)

Gens latineux... vont grattant dans les *balieures* et bourbiers du latin :

(Béroalde de Verville, *Moyen de parvenir*, t. I, p. 5.)

BALIÈRE, s. f. Paillasse faite de *bales* d'avoine. (Voir *bale*.)

BÂLIN, s. m. Drap de lit, couverture. En vieux français : *balinge*, *balin*, langes, maillot, drap. (Voir Roquefort.) En provençal comme en bas breton : *ballen*.

BALLANS, nom de localité. Du mot latin *balanus*, genêt. Cet arbuste est appelé *balan* en bas breton, *ballan* en irlandais, ce qui ferait croire que *balanus* n'est qu'un mot celtique latinisé.

BALLER, v. n. Sauter, danser. En saintonge, *bal* (voir ce mot) désigne non seulement une réunion de danseurs, mais une espèce particulière de danse.

Harper y faisoit harpeors
Et violer violeors
Et les baleresses *baler*.

(*Roman de Perceval*.)

(1) Carpentier Pierre, bénédictin, né en 1697, a continué le Glossaire de du Cange.
(2) *Araoné*, entouré.

Icy de muet silence un esquadron con-
[duict
De fantosmes *ballants* dessous l'aveu-
[gle nuict.

(Pontus de Tyard, *Sonnet*.)

Et je ne puis par devers vous aller
Chante qui veult, *balle* qui veult *baller*.

(Clément Marot, *Rondeau XI*, t. II, p. 132.)

BALOT, s. m. Lèvre inférieure. En vieux français : *baulièvre*.

Il avoit fait brusler (Louis IX) et marquer à fer chault le neys et la *baulièvre* d'un bourgeois de Paris pour un blasphême qu'il avoit faict.

(Joinville, *Histoire de Saint Loys*.)

BALZAR, **Balzat**, s. m. Nom donné à deux expèces de cépages de la Saintonge, l'un blanc et l'autre noir. Ce mot est peut-être un dérivé du celtique : *bal*, tache, devenu en irlandais et en écossais *ball*, qui parait avoir également donné naissance au mot *balzan*, usité pour désigner le cheval noir ou brun marqué de taches blanches.

BANASTE, s. f. Panier ou manne qu'on met sur le dos d'un âne. En basse latinité : *banastum*. Ce mot, qui appartient au vieux français : *banaste, banastre, benate*, etc. (voir le Glossaire de Roquefort), dérive probablement du celtique *benn* (1), osier. Bas breton : *benna*, panier d'osier. Il se trouve en espagnol : *benasta*, et en provençal : *benasto*.

BANCHE, s. f. Couche calcaire ou argilo-calcaire disposée par bancs, qui se trouve sous la terre arable. Ce nom est également donné à des bancs de rochers; à l'est d'Oléron, un écueil porte le nom de *Banche-de-Mal-Conche*.

BARAT, s. m. Tromperie, tricherie. Mot d'origine celtique, en breton : *barad*. En basse latinité : *barata*, ainsi défini par du Cange : *Fraus, dolus qui fit in contractibus et venditionibus*.

Interroget sacerdos de rapinis, de usurâ, de pignoribus in fraudem usurârum factis, de *baratis*, de falsis venditionibus.....

(*Statuta ecclesiæ Cadurcensis*.)

Tex marchiez n'est ne bons ne loïaus pour ce qu'en tex marchiez a trop de *baraz*.

(Est. Boileau, *Livre des Métiers*, p. 35.)

Barat et tricherie sont en authorité.

(*Débat du Corps et de l'Ame*, anc. th. fr., t. III, p. 333.)

.... Ecoute!
Se d'aymer t'estrange et te reboute
Le *barat* de celles nommées,
Tu fais une bien folle doubte
Car ce sont femmes diffamées.

(Fr. Villon, *Grand Testament*, stance 48.)

Le mot *barat*, tromperie, nous a laissé *baraterie*, usité en français pour désigner la fraude en matière d'assurances maritimes.

Entre Oléron et la côte de La Tremblade, près de Maumusson, se trouve le banc du *Petit-Barat*, dangereux pour les navires.

BARATEUR, s. m. Trompeur. (Voir *barat*.)

---

(1) Le mot celtique a eu le sens de voiture : « *Benna* lingua gallica genus vehiculi appellatur. » (Festus, cité par Henri Estienne et Estienne Pasquier, *Recherches*, liv. VI, ch. XXII.) Le mot *benna*, qui a été employé aussi par Caton, désigne, d'après M. Antony Rich (*Dictionnaire des Antiquités romaines*), un chariot à quatre roues fait en osier, dont la figure est reproduite sur la colonne de Marc-Aurèle.

Car il est menteur et parjure
Grand *barateur* et non créable.

(Robert Gaguin, *Passetemps de l'Oisiveté*.)

Le nom de *barateur* doibt bien le monde [avoir.
Car adont quand il veult les pécheurs [decepvoir,
Plus leur donne de biens, de richesse [et avoir.

(*Débat du Corps et de l'Ame*, anc. th. fr., t. III, p. 331.)

BARATTE, s. m. Vaisseau en bois dont on se sert pour faire le beurre. En latin : *barathrum;* bas breton : *baraz,* baquet.

Al lier fu la grans *barate*.

(*Roman de Parthenopeus de Blois*, vers 10665e.)

BARAUD, Barraud, noms d'hommes. Dérivés du vieux nom germanique *Baroald* (guerrier ancien).

En vieux français *barrot, barreau*, ont signifié tombereau (Roquefort), et dans la langue d'oc *barrau* a le sens de barrique.

BARBARIN, s. m. Poisson de mer, espèce de rouget.

Quelques poissons se perdent en la suitte des dauphins comme font les chiens, les *barbarins,* les maquereaux.

(A. d'Aubigné, *Confession de Sancy*, t. II, p. 219.)

BARBEAU, Barbot, noms d'hommes, dérivés du vieux français *barbé*, barbu. En latin *barbatus.*

Et Priamum e Guarlan le *barbet.*

(*Chanson de Roland*, vers 65e.)

Il est darere od cele gent *barbée.*

(*Ibid*, vers 3317e.)

A la barbe ne gardez mie
Tel l'a grant n'a de sens demie,
Se li *barbé* le sens avoient
Bous et chèvres trop en aroient.

(*Fabliau de Coquaigne.*)

BARBEZIEUX, nom de ville. Désignée au moyen âge par le latin *Barbizellum.*

Anno 1168 occurrit in chartâ Agnetis de *Barbizello* abbatissæ B. M Santonensis.....

(*Gallia Christiana*, t. II, col. 1071.)

BARBOT, **Barboteau**, **Barbotin,** noms d'hommes. Les deux derniers sont les diminutifs du premier, *Barbot*, qui a signifié *barbu* en langue d'oc. Le vieux français *barboter*, écrit aussi *barbeter,* signifie marmoter, caqueter.

Petits gans, petites mainettes
Petite bouche à *barbeter;*
Ba, ba, ba, font ces godinettes
Quant elles veulent caqueter.

(Coquillart, *Monologue de la botte de foin.*)

Le nom de *Barbotin* se retrouve plusieurs fois dans notre histoire locale.

Le vingt-unième prieur de l'abbaye de Bassac se nommait *Ludovicus Barbotin.* (*Gallia Christiana*, t. II, col. 411.)

En 1199, *Ramnulf Barbotin*, archidiacre de Saintes, est cité comme un des témoins signataires de la charte par laquelle Aliénor, reine d'Angleterre, confirme les priviléges de la ville de Saintes.

BARDE (La), nom de localité. En vieux français l'adjectif *barde* signifie *fort*, *puissant*, le substantif *barde,* armure de cheval de bataille, d'où nous est resté l'adjectif *bardé.*

En patois toulousain, *bar*, fange, limon. (Voir le Glossaire de Goudoulin.) En langue romane *bar* a eu le même sens, d'après Roquefort.

BARDON, nom d'homme. Ce mot a, comme *bardou* et *bardot*, la signification de lourdeur, en vieux français; en basse latinité *bardus*. (Voir Roquefort.)

BARDRÂ, s. m. Battoir des lavandières. Syncope des mots *bat-draps*, d'après M. Jônain.

BARGE, s. f. Bâtiment de transport — pile de foin ou de paille. Cette dernière signification dérive probablement de la première en raison de l'usage de transporter sur les grands bateaux sans quille de la Charente les foins qui, amoncelés sur le bateau, le cachent complètement. D'après M. Littré, *barge* viendrait du grec Βᾶρις, canot.

Et li cuens Baudoins de Flandres et de Hennaut envoia la *barge* de sa nef por savoit quelz genz ce estoient.

(Villehardouin, *Conq. de Constant.*, § 120.)

Ils se lessierent cheoir de la grant nef en la *barge* de cantiers qui plus plus, qui miex miex, tant que la *barge* se vouloit enfondrer.

(Joinville, *Histoire de S. Loys*, § 33.)

BARGEAUD, nom d'homme dérivé du mot *barge*. (Voir ce mot.)

BARGUENEAU, s. m. Meule de foin. Diminutif de *barge*. Le vieux proverbe saintongeais est connu :

Quant o pleut sur lé ramiâ,
O pleut sur lé *barguenâ*.

BARGUIGNER, v. n. Hésiter. Italien : *bargagnare*. Breton : *barkanâ*, marchander.

Par ma foy! larges est li frans quant il n'a pas *barguignié* sur si grant somme de deniers.

(Joinville, *Histoire de S. Loys*, § 67.)

Cest madame Schœnée qui achete notre filonière; mon homme *barguignait* un peu; je craignais des difficultés.

(Paul-Louis Courrier, *Lettres*.)

BARILLER, **Barillier**, noms d'hommes. C'est la désignation du fabricant de barriques au XIII[e] siècle.

Le *Barillier* puet bien rapareiller et redauber les viez fuz mehaigniez.....

(Est. Boileau, *Reg. des Métiers*, p. 103.)

BARLUE, s. f. Berlue, éblouissement qui empêche de voir. Le vieux français a eu le verbe *ébarluer*, aveugler, donner la *barlue*.

Venant aux mains elle *ébarluë*
L'ennemy frappé dans la vuë.

(Ant. Baïf, *le Brave*, act. I, sc. I, p. 91.)

BARON, **Baronet**, noms d'hommes. Le mot *baron* signifiait autrefois : guerrier, courageux.

Dist l'arcevesque : cest colp est de *barun*.

(*Chanson de Roland*, vers 1280[e].)

Il désignait aussi le maître de la maison, le mari, du latin *virum*, par le changement de *v* en *b* qui se présente si souvent.

Ces veulz, sa prophecions
N'est pas à toute sa vie
Cest an pleure, et cest an prie
Et cest an panrra *Baron*.

(Rutebeuf, *Sat. des Beguines*, fabl. et cont., t. II, p. 38.)

BARRAIL, Barraille, noms de lieux. En vieux français : haie, clôture, porte. (Voir Roquefort, *Glossaire de la Langue romane*.)

BARRE, s. f. Fermeture de porte, d'où le verbe *barrer*. (Voir ce mot.)

Le cheval qui soef le porte
Il s'en vint droict devant la porte
Si la trova molt bien fermée
Que la *barre* ert tote coulée.

(*Fabliau du Piestre et de la Dame*, vers 30e)

BARRÉ, nom d'homme. En vieux français : bigarré, bariolé ; en basse latinité : *barratus*. C'est le nom donné aux carmes introduits en 1254 en France par Louis IX, à cause de leurs habits bariolés de jaune et de blanc. La rue où le saint roi les avait établis a conservé longtemps le nom de *rue des Barrés*.

Li *barré* sont près des beguines (1)
XXIX en ont à lor voisines
Ne lor faut que passer la porte.

(Rutebeuf, *les Ordres de Paris*, t. I, p. 159.)

Icil vont criant par matin
Du pain aus sas, pain aus *barrez*
Aus pauvres prisons enserrez. (2)

(*Les Crieries de Paris*, vers 80e, fabliaux et contes, t. II, p. 280.)

BARRER, v. a. Arrêter une porte avec la *barre* (voir ce mot), fermer.

Tant qu'ung huis illec bien *barré*
Trouvoy moult petit et estroit.

(*Roman de la Rose*.)

(1) D'après M. Jubinal, éditeur de Rutebœuf, le couvent des Beguines était rue des Barrés, n° 24, et il est devenu la caserne de l'*Ave-Maria*, au Marais.
(2) Du pain aux *frères sachetins*, du pain aux carmes, aux pauvres prisonniers enfermés.

A ce seul mot, un gros marteau carré
Frappe tel coup contre un portail *barré*
Qu'il faict crosler les tours du lieu infâme.

(Clément Marot, *l'Enfer*, p. 55.)

A Bordeaux, l'ancienne porte *Tropeyte* ayant été murée sous Charles VII, porta depuis ce temps le nom de *portau Barrat*. (Baurein, *Variétés Bordelaises*, t. IV, p. 142.)

BARTE (La), nom de localité et de famille. En vieux français : *barte*, buisson, bouquet de bois ; *bartas*, hallier, touffe de broussailles, *bar*, *bart*, lieu fangeux. (Voir Roquefort.)

En basse latinité, *barta* a eu la signification de buisson. (Voir du Cange.)

BARZAN, nom de localité. Corruption de *balsan*, qui en vieux français désigne la couleur pie.

BASCOUETTE, s. f. Oiseau qui remue la queue, bergeronnette. En vieux français : *bascoue*, *baqueue*. (Voir Roquefort.) Au XVIIe siècle on appelait la bergeronnette : *hochequeue*. (Voir Richelet, *Dictionnaire français*, éd. de 1680.)

BASELIT, s. m. Basilic, espèce de marjolaine odorante, l'*ocymum*, de Linné.

Aussi ils auront la senteur de certains damas, violettes, marjolaines, *baselics*, et autres telles espèces d'herbes.

(Bern. Palissy, *Recepte véritable*, p. 98.)

BASSAC, nom de localité. En latin : *Bassacum*, domaine bas. Bassac était au moyen âge le siège d'une abbaye dépendant du

diocèse de Saintes. (Voir *Gallia Christ.*, t. II, col. 1096.)

BASSE, s. f. Cuve en bois pour transporter les raisins, vient du latin *vas*, par le changement du *v* par sa consonnante *b*. Dans le bordelais on dit *baste,* mot qui se rapproche du verbe Βαστάζειν, porter. En celtique *baz* a le sens de : peu profond.

Si ladite matière ne se peut porter dans des paniers, il faut que tu prenes des *basses* qui puissent tenir l'eau.

(Bern. Palissy, *Recepte véritable*, p. 35.)

BASSIOT, s. m. Baquet, petite *basse* (voir ce mot), qui se porte à la main par une anse.

BASSINET (cracher au). Locution signifiant : rendre gorge, restituer ce qu'on a pris — reculer devant une entreprise. Il est curieux de la retrouver au XVI[e] siècle :

Toutes fois, si ont ilz *craché*
Depuis peu de temps *au bassin*
Maulgré leurs dents, pour leur larcin.

(Roger de Collerye, *Satyre*, p. 9.)

Cracher au bacin, payer sa part, bailler de l'argent.

(Oudin, *Curiosités françaises*, p. 29.)

BATAIL, s. m. Battant de cloche. En basse latinité : *batallum*, *batallium*. En bas breton : *batailh :*

Absconditis omnium campanarum *batallis*.

(*Chron. Valciador.*, cité par du Cange.)

O! que vostre *batail* est trop mol pour
[ma cloche!

(Jean de Schélandre, *Tyr. et Sidon*, anc. th. fr., t. VIII, p. 97.)

Le *batail* estoit d'une queue de renard.

(Rabelais, *Pantagruel*, l. V, ch. XXVII.)

Le mot *batail* a été conservé dans la langue du blason où une cloche *bataillée* est celle dont le battant est d'un autre émail que celui de la cloche.

BATAILLÉ, Bataillier, noms d'hommes et de localité. En vieux français : *crenelé*.

Et richement close e fermée
De granz fossez, de hauz terrers
E de boens murs forz e entiers
Od si faites turs *bataillies*.

(*Chronique des Ducs de Normandie*, t. I, vers 3934[e].)

Tot clos d'un haut mur *bataillée*.

(Guil. de Lorris, *Roman de la Rose*, vers 139[e].)

BATTABLE, adj. Qui mérite d'être battu — insupportable.

On trouve dans Nicot : *ville battable*, qu'on peut battre d'artillerie; dans Borel : *batable*, que l'on peut battre.

BATTURE, s. f. Action de battre. Principalement battage des grains. *Batement ou bature, percussio,* dit Nicot. (*Trésor de la Langue française.*)

Esclaves plutot corrigéz de paroles que de *batures*.

(G. Bouchet, *Sérées*, t. I, p. 150.)

BAUCHE, s, f. Lieu inculte, terrain vague — baugo d'un animal — point de départ et d'arrivée de certains jeux d'enfants. Le celtique *balc*, route de terre, ou le tudesque *botch,* fange, bourbier, ont pu donner naissance au mot saintongeais dont ils sont

plus rapprochés que le français : *bauge*. Dans le *Glossaire de la Langue romane*, de Roquefort, on trouve : *bauche*, petite maison. En basse latinité : *bugia*, *bogium*.

BAUDIN, Baudoin, Baudouin, noms d'hommes dérivés du tudesque *bald*, hardi, en latin : *baldus*, qui est devenu *baud* dans le vieux français. En vieux allemand, on trouve également la forme *baldavin*, hardi compagnon, modifié plus tard en *baldovin*, *baldouin* et enfin *baudouin;* ce dernier nom latinisé en *balduinus*.

BAUDRI, Baudrit, Baudry, noms d'hommes dérivés des vieux mots germaniques *baldarich* (VIe siècle), *baldrich* (IXe siècle), qui signifient hardi-riche, latinisé sous la forme *baldericus*.

Dès le XIIe siècle, nous trouvons ce nom dans notre pays :

Carta de demissione quam facit *Baudric* de Plazay Deo et beatœ Mariœ super vineis Johannis Chevaleir (anno 1105.)

(*Gallia Christiana*, t. II, instrum.)

BAUDROIN, Baudrouin, noms d'hommes qui pourraient être des formes dérivées du vieux français : *baudroïer*, corroyeur.

Nus ne puet estre *baudroier* à Paris, ce est à savoir conréeur de quir por fere courroies.....

(Est. Boileau, *Livre des Métiers*, p. 231.)

BAUSSANT, Baucent, noms d'hommes. En vieux français : *baucant*, *baucent*, désignent la couleur pie, blanc et noir. En provençal : *baoûcan*, petit cheval noir.

Puis sunt es bons chevaus montez
Sors e *bauçans* e pumelez.

(*Chronique des Ducs de Normandie*, t. I, vers 5249e.)

Dui chevalier vont chevauchant
Li uns vairon, l'autre *bauçant*.

(*Fabliau des Chevaliers, des Clercs et des Vilains*, vers I, *Recueil de Barbazan*, t. III, p. 28.)

BAVASSER, v. n. Bavarder.

Il semble que la coustume concède à cet aage plus de liberté de *bavasser* et d'indiscrétion à parler de soy.

(Montaigne, *Essais*, liv. III, ch. II, p. 283.)

BAVETTE, s. f. Partie du tablier d'une femme qui se relève sur la poitrine, par analogie avec la *bavette* des petits enfants, ce mot est synonime de bavardage dans la locution : *tailler une bavette*.

Faut pour l'enfant
Et le mailleil et la *bavette*.

(*Dit des choses qui faillent en ménage*, XIIIe siècle.)

BAYARD, nom d'homme. En vieux français, c'était un adjectif synonime de brun, qui s'appliquait au cheval. On dit aujourd'hui : *bai*.

Quant fu montés sour *bayart*.....

(Henri de Valenciennes, *Histoire de l'Empereur Henri*, § 541.)

BE, Bé, adv. Bien. Devant une voyelle, on dit : *ben* (prononcé beun).

Planher vuelh en Blacas.....
Al cor triste marrit : Et ai en *be* [razon (1).

(*Sirvente de Sordello sur la mort de Blacas*, vers 1150e.)

(1) Plaindre je veux don Blacas... d'un cœur triste et marri et j'en ai bien raison...

BEC, nom de localité désignant une pointe de terre ou le lieu de réunion de deux cours d'eau. *Bec* est un mot celtique :

Antonio primo... Tolosæ nato, cognomen in pueritià *Becco*, id valet gallicanà, rostrum...

(Suétone, *Vie de Vitellius*, ch. XVIII.)

Beccus, priscâ Danorum, seu Gallorum linguâ, dicitur aquæ cursus alteri fluvio se committens.

(Du Cange, *Gloss. de la basse Latinité.*)

De là le nom de *Bec-d'Ambès*, donné au point de rencontre des deux rivières Garonne et Dordogne.

BÉCHÉE, s. f. Becquée — bouchée. Du radical : *bec*.

Les petits beuvereaux de Paris qui ne beuvent en plus qu'un pinson et ne prennent leur *béchée* sinon qu'on leur tappe sur la queue, à la mode des passereaulx.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. II, ch. XIV.)

BEDENAC, nom de localité. Domaine de *Bede* ou du *Bede*. Ce dernier mot signifiant en poitou, gros ventre, ventru. En vieux français, *bedel* a désigné le veau.

BEDET, s. m. Veau. En vieux français : *bedel*, *bedele*, veau, génisse ; provençal : *bedelo;* latin : *vitellus*.

Sor un grant char en une cuve ;
Li *bedel* traioient le char,
Robert le nain et grand Eschar
Les poingnoit toz d'un aguillon.

(*Bataille des VII Arts*, voir Œuvres de Rutebœuf, t. II, p. 419.)

BEDOCHE, Besoche, s. f. Bèche ou marre à deux pointes.

Fourches, gaules, espieux, piètes, [pœles, *bezoches*
Racles, siennes, bastons, poèches, (esparvier, poches.

(*Florent Chrestien*, cité par Borel, *Dict. du vieux français.*)

BEDOCHON, s. m. Serfouette — diminutif de *bedoche*. (Voir ce mot.)

BEDON, s. m. Ventre, d'où on a fait *bedondaine*. En vieux français, *bedon* signifiait tambour.

Ainsi nos vieux français usoient de [leur rebec
De la flute de bouis, et du *bedon* avec.

(Vauquelin de la Fresnaye, *Art poétique.*)

Ma foi ! je n'en puis plus — à toi, mon [gros *bedon*,
Viens — je ne danse plus — un petit [rigodon.

(Regnard, *Divertissement des Folies amoureuses.*)

BEGASSE, s. f. Bécasse.

Quion général au grand becq
Fu pry quem 'ine *bégace*
Et fit pytouse grimace.

(*Roleû de la gente Poitevinerie.*)

BÉGUEULE, s. f. Femme prude, mal gracieuse — hypocrite. Ce mot s'écrivait autrefois en deux mots : *bée gueule*, bouche béante. Dn vieux français : *béer*. En basse latinité : *beare*.

Le suppliant soy voyant injurié sans cause, respondit à icelluy compagnon : que vaulx tu, *bée gueulle?*

(Texte du XVe siècle cité par du Cange, au mot *beare.*)

BEGUIN, s. m. Petit bonnet d'enfant — sorte de coiffe qui s'attache sous le menton. En provençal : *begui*.

Sans colet, sans *beguin* et sans autre [affiquet.

(Math. Régnier, sat. XI.)

BEGUINE, s. f. Petit fagot de sarment. La couleur des sarments secs se rapproche de celle de la bure qui habille les *beguines* de l'ordre du Carmel.

BEILLAN, Bellan, nom de localité dérivé probablement du vieux français *belie*, étable à moutons, Ce mot peut être aussi une forme dérivée de *baillie* (en basse latinité : *balia*, *ballia*), désignant un territoire soumis à la même juridiction.

BELIN, s. m. Mouton, bélier, — ver blanc des cerises.

Deus moutons a ès chans véuz
L'un fu *Belin*, l'autre Bernart.

(*Roman du Renart*, vers 6368e.)

Item, j'ay sceu à ce voyage
Que mes trois povres orphelins
Sont creus et devenus en aage
Et n'ont pas testes de *belins*.

(Fr. Villon, *Grand Testament*, st. 117.)

Avaller aussi doulx que lin
Cinq ou six crotes de *belin*
Vous appartient. — Fy de l'envye!

(Roger de Collerye, *Dialogue de deux enfants*, p. 104.)

BELLEMENT, adv. Bien, avec gentillesse.

Dist à sun uncle *belement* en riant.

(*Chanson de Roland*, vers 862e.)

Comme ils balloient cointement
L'un venoit tout *bellement*.

(*Roman de la Rose*.)

Et y furent liement et *bellement* rechut; et estoit la salle du conte toute appareillée.....

(J. Froissart, *Ed. Renouard*, liv. I, § 10, p. 23.)

BELLET, Bellot, noms d'hommes. Diminutifs de *bel*, beau. En vieux français, *bellot* a signifié un joli enfant, d'après Roquefort.

BELLUIRE, Beluire, nom de localité. En vieux français, *bel huys*, belle porte, ou *bel-vire*, beau tournant, du vieux verbe *virer*, tourner.

On peut également indiquer *belue*, bête sauvage, du latin *bellua*.

BEN, adv. Bien (prononcé *beun*).

Ben sunt garniz et de chevals et d'armes.

(*Chanson de Roland*, vers 3040e.)

Dan Joseph, *ben* seieiz-tu venuz!
Ben deiz estre de mei receuz.
Ben es de mei sanz dotance.

(*Résurrection du Sauveur, Mystère du XIe siècle*.)

BÉNARD, nom d'homme. Une des formes de Bernard. (Voir ce mot).

BENASSE, s. f. Petite propriété, petit bien sans grande valeur. En basse latinité, *benn* signifie une espèce de charrue. Ce mot est encore usité dans le langage familier.

Qu'il se vende un quartier de pré, c'est un paysan qui l'achete; chacun à sa goulée de *benace*.

(P.-L. Courrier, *Lettres*.)

BENATE, Benoit, Benet, noms d'hommes et de localités. En latin : *benedictus*, en vieux français: *beneois*, béni.

Beneois soit li pains que vos deves [mangier.

(*Roman d'Alexandre*, p. 185.)

BENON, nom d'homme et de

localité. Corruption de *Benoit* (voir ce mot). *Benon* peut aussi être considéré comme une forme de *Bernon*, dérivé du germanique *beren*, *bern*, guerrier, ou des mots celtiques *ben* et *bern*, signifiant : *hauteur*, *colline*, *élévation*. Benon, commune du canton de Courçon, en latin, *Beno, Benonis*, est mentionné au XIV° siècle sous son nom actuel et sous celui de *Bonnon*.

Il y a un chastel c'onfait *Bonnon* [nommer.

(*Chron. de Bertrand Duguesclin*, vers 21613°.)

Et puis chevaucièrent sus Ausnay; si conquisent la ville et le chastiel et puis Surgières et *Benon*...

(J. Froissart, liv. I, § 292, t. V, p. 11.)

BERBIS, Barbis, s. f. Brebis, du latin *vervex*, *vervicis*, par le changement du *v* en *b* qu'on retrouve si souvent dans l'étude de la filiation des langues.

Deux choses atrouveras en ceste *berbix*, la nature douce et bone, et forment bone si cum burre.

(*Sermon de Saint Bernard*, cité par Roquefort, *Glossaire de la Langue romane*.)

BERCLOUS, nom de localité près Saint-Jean-d'Angély, qui peut se traduire par : baron prisonnier (*vir clausus*), ou berceau fermé; le vieux français *ber* a eu le sens de baron, seigneur et de berceau.

BERGAUD, Burgaud, s. m. Escargot de mer.

Les huitres, les moucles, les gembles et un nombre infini de *burgaux* de diverses espèces et grandeurs.

(Bernard Palissy, *Recepte véritable*, p. 147.)

BERGEON, Bergeron, Brejon, noms d'hommes dérivés du vieux français *bergier*, comme *bergerot*, qui signifie petit berger. (Voir Roquefort.)

BERJONNÉE, Brejonnée, s. f. Parcelle de terre de forme triangulaire où les sillons vont en diminuant.

BERMOND, Bermont, Brémont, noms d'hommes et de localités dérivés de la langue germanique. On trouve au V° siècle la forme *berimund* (guerrier-protecteur); au IX° siècle : *bermund*; au XI° siècle : *Bremund*. (Voir Loréd. Larchey, *Dictionnaire des Noms*.)

BERNARD, nom propre et prénom, dérivé du vieux germanique : *berinhard* (guerrier hardi), écrit ensuite *Berenhard*, *Bernhard*, et dès le IX° siècle : *Bernard*. (Voir Lorédan Larchey, *Dictionnaire des Noms*.)

En vieux français, *bernard* avait la signification de sot, lourdaud. Dans le *Roman du Renard*, ce nom est donné à l'âne et parait lui avoir été conservé au moyen âge :

Où se devient il s'enfuiroit,
Bernart l'asne les deduiroit.
O sa grant croiz...

Rutebeuf, *Renart le bestourné*, t. I, p. 200.)

Le vingt-neuvième évêque de Saintes portait le nom de Bernard. Ce prélat avait été prieur de Sablonceaux.

In anno 1141 *Bernardus* in cœnobio Sabloncellis prior erat.....

(*Gallia Christiana*, t. II, col. 1070.)

BERNE, nom d'homme et de localité (voir Bernier). En gascon, *bern* désigne l'aulne.

BERNEUIL, nom de localité. En latin : *berniculus*, petite colline. Du celtique : *bern*, éminence, sommité; ou du teuton : *bern*, filet de pêche.

Dans le patois toulousain, *bern* désigne l'*aulne*, arbre; en latin, *alnus*. (Voir le *Glossaire des Poésies*, de Goudoulin.)

BERNIER, nom d'homme qui peut être dérivé du germanique : *berinher* et *bernher* (*berin*, guerrier, *her*, auguste), qu'on retrouve aux VIII° et IX° siècles. Il paraît plus naturel d'y voir le vieux français : *bernier*, valet de chiens, rabatteur de gibier.

Talent le prist d'aler chacier,
La nuit somunt ses cevaliers,
Ses veneors et ses *berniers*.

(Marie de France, *Lai de Gugemer*, vers 78°, t. 1, p. 54.)

Li dus demande Brochart, son liemier
Par devant lui li amaine un *brenier*.

(*Chanson de Garin le Loherain.*)

BERTAUD, **Berthaud**, etc., noms d'hommes. Formes dérivées du vieux nom germanique : *Berahtold*, devenu plus tard *Bertoald*, *Bertald* (*ber*, guerrier, *ald*, ancien). Le radical, *ber* ou *berth*, se retrouve également dans les noms *Berton*, *Berthon*.

En vieux français, *bertauder* signifie couper, raser, châtrer. Du latin : *bis tondere;* dans le dictionnaire de Trévoux, *Bertaud* se trouve avec la signification de châtré.

Puisque Dix ensi me *bertaude*
Ki m'a si racourcié les gès
Que je n'ai mais solers a bès.

(*Li congié Baude fastoul d'Aras*, fabliaux et contes, t. 1, p. 115.)

BERTHIER, **Bertier**, noms d'hommes. Du vieux germanique : *bert-her*, guerrier brillant. (Scott, *Dictionnaire des Prénoms.)*

BERTIN, nom d'homme dérivé du germanique : *bert-win*, guerrier vainqueur. (Scott, *Dictionnaire des Prénoms.)*

BERTRAND, nom de famille et prénom d'origine germanique. On trouve au moyen âge les formes *berthramm*, *bertram*, en latin *bertichanus,* renommé — vigoureux. (Voir Lor. Larchey, *Dictionnaire des Noms.)*

BESOGNER, v. a. Travailler — peiner. En italien : *bisognare*.

Je congnois quand tout est de mesme,
Je congnois qui *besongne* ou chomme,
Je congnois tout fors que moy mesme.

(Fr. Villon, *Ballade des Menus Propos*, p. 118.)

BESOIN (de), mots habituellement réunis en saintongeais comme dans le vieux français et qui ont exactement le sens de l'italien : *è d'uopo*.

Mais il n'en estoit point *de besoin* pour deux raisons que j'ay dites.

(Philippe de Comynes, *Mémoires*, liv. III, ch. VIII.)

En la cuysine a point bien ordonnée
Est *de besoing* avoir la cheminée
Plene de feu.....

(Gille Corrozet, *Blason Domestique*, *le Blason de la Cuysine*, p. 11.)

Il est *de besoin* en premier poinct aymer, revérer et craindre Dieu.

(Noël du Fail, *Propos Rustiques*, ch. IV, p. 38.)

.... Laissez-moi, j'aurai soin
De vous encourager s'il en est *de*
[*besoin.*

(MOLIÈRE, *Femmes Savantes*, act. V, sc. II.)

BESSE, nom d'homme. En vieux français, *besse* est un instrument de pêche; en basse latinité : *bessa;* il désigne de plus, comme *bessière,* un lieu marécageux et plein de broussailles. (Roquefort, *Glossaire de la Langue romane.)*

BESSON, s. m. Jumeau. Expression usitée dans le patois berrichon et employée par G. Sand dans ses *Romans champêtres.* Ce mot dérive du bas latin : *bisso, bissonis*, formé du radical *bis*, deux fois.

Ainsi sera, si Johanna enfantoit deus enfans et emprès deus *beçons.*

(*Li Livres de Jostice et de Plet*, p. 55.)

Ce que voyant, le bon Janot, mon père,
Voulut gaiger à Jaquet son compère,
Contre un voau gras, deux aigneletz
[*bessons.*

(Clément MAROT, *Eglogue au Roy*, t. I, p. 40.)

.... Puis à force de coups
D'ongles, de poings, de pieds, il brise
[le partage
Dont nature donna à son *besson*
[l'usage.

(Agrippa D'AUBIGNÉ, *Les Tragiques*, liv. I, t. IV, p. 325.)

Estienne Pasquier *(Recherches de la France,* liv. VI, ch. XXIX), dit que « *besson* est un mot cor- » rompu du vieux français *bes- » homs*, formé de deux mots » latins : *bis homines.* »

BESTIAL, Bestiau, s. m. Les bestiaux de la ferme.

Du *bestial* qui desjà estoit mis au tect.

(Noël DU FAIL, *Propos Rustiques.)*

Afin que..... les bœufs, vaches et autres *bestial* puissent aisément entrer et sortir pour y boire.....

(Bernard PALISSY, *Discours Admirables*, p. 175.)

BEUGNE, Beurgne, s. f. Bosse survenue à la suite d'un coup. Le vieux français avait *bugne, buigne*, bouton, tumeur, contusion. (Voir Roquefort.) Ces mots paraissent dérivés du celtique par le changement du *p* en *b*. En bas breton, *punez* (prononcé *pugnez)*, signifie tumeur; en gallois : *pwung,* congestion.

Ladite Colette..... donna si grand coup sur l'œil..... et pour ce lui fist un grant *buigne* ou boce sur ledit œil.

(Lettres de Remission de 1378, citées par CARPENTIER, au mot *buba.)*

L'ay vu souvent quand il s'alloit cou-
[cher,
Et une fois il se fit une *bigne*
(Bien m'en souvient) à l'étal d'un
[boucher.

(François VILLON.)

BEURLAY, nom de localité. *Lay, lais* a signifié, en vieux français, sentier dans les bois. La première syllabe pourrait dériver de *boê, beuë,* boue, fange, ou de *ber, bair,* berger. Le sens de *beurlay* serait alors *chemin fangeux* ou *chemin du berger*. Cette étymologie n'explique cependant pas la présence de l'*r* et ne pourrait s'appliquer au nom latin de *beurlay*, mentionné dans une charte de l'abbaye de Saintes : *Carta de nemore de Burle quod Gaufridus de Tauniaco dedit beatœ Mariœ*, et qui date du commencement du XII[e] siècle.

BIAU, Biâ, adj. Beau.

Au ru d'une clere fontaine

Dont l'iaue estoit et clère et saine
Et li bos est entour moult *biax*

(Wace, *Roman de Rou.*)

Aucassin avoit à non li damoisians; *biaus* estoit.

(*Aucassin et Nicolette*, ch. II.)

De robes, deniers et joïaux
Les plus riches et les plus *biaux*.

(Rutebeuf.)

BIBER, v. n. Importuner, obséder. Du latin : *bibere*, boire. Ne dit-on pas encore : *boire le sang*, dans le même sens d'obséder.

BIDAUD, **Bidaut**, noms d'hommes. Au moyen âge, les *bidaux* étaient des fantassins armés de lances. Moustrelet les nomme *bibaux* (en basse latinité : *bibaldi*); Froissart : *bibauds*.

BIGAILLER, v. a. Maquignonner. Péjoratif du vieux verbe *biguer*, troquer, changer. (Voir Roquefort.) Le limousin a conservé *biga*, dans le sens de gage et de troc.

BIGAILLON, s. m. Maquignon — même origine que *bigailler*. (Voir ce mot.)

BIGARREAU, s. m. Cerise bigarrée de noir, de rouge et de blanc, d'après Richelet. (*Dictionnaire Français*, édition de 1680.)

Nous allions au verger cueillir des [*bigarreaux*.

(V. Hugo, *Contemplations*, II-VII.)

BIGLE, adj. Louche. De *bis oculus*.

Estre louche ou *bigle* : c'est une distorsion contrainte avec inégalité de la vue.

(Ambroise Paré, XV, 5.)

Si vous êtes *bigle*, vous verrez que je deviens aveugle et sourd.

(Voltaire, Lettre à Pictet, de sept. 1763.)

BIGORNEAU, s. m. Coquillage univalve de mer, de forme conique helyçoïdale. Du latin : *bis cornua*. Ce coquillage est nommé ailleurs : bigorne, vigneau, guiguette, etc. Le nom de *bigorneau* a été donné aux sergents de ville et aux soldats d'infanterie de marine.

BINER, v. a. Donner le deuxième labour à un champ. En basse latinité : *binare*, vineam iterum fodere. De *binus*, double.

Quam vineam circumfodient, taillabunt, paisselabunt, fodient et *binabunt*.

(*Cartul. de l'Egl. d'Autun*, anno 1270, cité par du Cange.)

La seconde œuvre, dite *bisner* : sera bon en même temps qu'on *bisne* la vigne... de la faire espamprer et esbourgeonner...

(Olivier de Serres, *Agriculture*,)

Au XVII[e] siècle, en langage ecclésiastique, *biner* signifiait dire deux messes en un même jour. (Richelet, *Dictionnaire Français*, édition 1680.)

BINETTE, s. f. Mot familier pour désigner l'aspect, la tournure d'une personne. Il faut voir l'origine de ce mot dans le nom de *binettes*, donné aux perruques du XVII[e] siècle, fabriquées par *Binet*, le perruquier de Louis XIV. Cette opinion, émise par M. Feuillet de Couches, dans ses *Causeries d'un Curieux*, parait assez plausible.

BION, Billon, s. m. Dent d'une fourche. En vieux français : bâton; latin : *pilla;* bas latin : *billus*.

BIQUE, s. f. Chèvre. En bas breton : *bicq*, bouc ; italien : *becco*.

> La *bique* allant remplir sa traînante [mamelle.
> (Lafontaine, liv. IV, fabl. XV.)

BIQUET, Biquot, s. m. Chevreau. En vieux français : *bichot*. (*Ménagier du XIVe siècle.*)

> Puisque ce bouc mis en jeu me suffit
> Je n'en ai point de meilleur à prouffit
> Ce sont *biquets*..................
> (Vauquelin, *Foresterie VI*, p. 17.)

BIRAUD, Biroleau, Biron, etc., noms d'hommes. Du vieux verbe *birer*, tourner, qui a aussi signifié : se réjouir, mener joyeuse vie. (Voir Roquefort, Glossaire.)

Ces mots sont peut-être une corruption du latin *vir*, homme, par le changement du *v* en *b*; on peut également les considérer comme une forme de *bireuil*, (voir ce mot), en poitevin : *biroux*, en berrichon : *biron*, qui signifient : *louche*.

Il faut lire dans le *Baron de Fœneste*, d'A. d'Aubigné (liv. III, ch. XIII), la jolie anecdote de Charpentier *Biraut*.

BIREUIL, adj. Louche, qui regarde de travers. Du vieux francais *birer*, tourner; en breton et en provençal : *bira*.

BISE, s. f. Vent froid, vent du nord.

> M'a Diex doné, li rois de gloire
> Et povre rente
> Et froit au cul quand *bise* vente.
> (Rutebeuf, *Le dit de la griesche d'yver*, t. I, p. 95.)

> Ah! prélat de Sainte Yglise
> Qui por garder les cors de *bise*
> Ne volez aler aus matines.
> (Rutebeuf, *Complainte d'Outre-Mer*, t. I, p. 95.)

BISET, s. m. Pigeon sauvage, ainsi nommé de sa couleur *bise*.

> .... En ce lieu on embroche
> Lièvres, connilz, oiseaus, perdrix, fai- [santz,
> Pigeons, *bizets*, ce sont oyseaulx plai- [santz.
> (Gilles Corrozet, *Blason de la Cuisine*, p. 12.)

> Ici l'arquebusier de derrière un buis vert
> Affûté, vise droit contre un chêne cou- [vert
> De *bisets* passagers.....
> (Du Bartas, *La Semaine*, 7e chant.)

Tristan Bizet, évêque de Saintes en 1550, portait : *d'azur au sautoir engreslé d'or, accompagné de quatre bizets de même.*

BISSAC, s. m. Double sac de toile ayant une seule ouverture au milieu de la longueur. Ce mot dérive du latin *bisaccium*, qui se trouve dans *Pétrone* (sat. II). En grec moderne on dit : δισάκιον; en italien : *bisaccia*, qui est le pluriel latin.

> Hé! vierge Marie, ce sont ille
> Qu'il a pris en lieu de *bissac*
> Las, mon Dieu! je suis à bazac.
> (*Farce du frère Guillebert*, anc. th. fr., t. I, p. 321.)

> La bonne femme qui desroba le *bissac* de Jolivet, bourreau de Rennes, ou il y avoit la teste d'un gentilhomme voleur.
> (Noël du Fail, *Contes d'Eutropel*, t. I, p. 266-267.)

Cet ustensile si usité dans nos campagnes est désigné dans les

vers macaroniques du moine Tappecoue, revenant de la quête :

Hic est de patriâ, natus de gente belistrâ,
Qui solet antiquo bribas portare *bisacco*.

(RABELAIS, *Pantagruel*, liv. IV, ch. XIII.)

BISSE, s. f. Rouge-gorge. En angoumois on appelle cet oiseau la *russe*, de l'allemand *ross*, rouge.

BISSEUIL, nom d'homme signifiant : *œil noir*.

BLAISE, s. m. Prénom et nom d'homme synonime de bègue. En latin : *blœsus*, en grec : Βλαισος. On dit encore *blaiser* pour bégayer d'une manière peu prononcée :

Et Robert de Castel ki *bloise*.

(*Li congié Baude fastoul d'Arras*, vers 196e, *Fabliaux et Contes*, t. I, p. 118.)

BLANCHET, s. m. Vêtement blanc, longue chemise de nuit des enfants. En basse latinité : *blanchetum*, ainsi défini : *indusium laneum seu thorax interior* laneâ.

Item de Capuciis et vestibus, sive *blanchetis* atque aliis regularibus vestimentis.....

(*Statuta reformationis mon. S. Claudii*, anno 1448.)

Quatre aulnes de drap turquois retrait et retondu, un nuef *blanchet* doublé de toile...

(Texte du XVIe siècle, cité par DU CANGE, au mot *blanchetum*.)

3 sous et 6 deniers pour un *blanchet* et 9 sous et 1 denier pour refaitures des drapailles des enfants.....

(*Comptes de l'hopital de St-Jehan des Trouvés*, 1332, cité par ROQUEFORT, *Glossaire de la Langue romane*, 3e volume au mot *ane*.)

BLANDUREAU, s. m. Sorte de pomme dure et blanche. En vieux français : *blanduriau*, pomme de Caleville blanc, qui venait d'Auvergne. (Roquefort, *Glossaire de la Langue romane*.)

Poires de chaillou et nois fresches (1)
Primes ai pommes de rouviau
Et d'Auvergne le *blancduriau*.

(*Les Crieries de Paris*, vers 48e, *Fabliaux et Contes*, t. II, p. 279.)

BLANZAC, nom de localité signifiant : *maison blanche*. (Voir au mot *ac*, pour la signification de la terminaison.)

En latin, cette commune est désignée par le mot *blanziacum*; il y existait une abbaye dépendant de l'évêque d'Angoulême. (Voir la *Gallia Christiana*. t. II.)

BLANZAY, nom de localité ayant même signification que *blanzac*. La finale *ay* remplace ordinairement *ac* pour les localiés avoisinant le Poitou.

BLASIMONT, nom de localité. En latin : *blasii-mons*, montagne de Blaisé. Il y existait un monastère ou un prieuré au moyen âge : *Blasii montis cœnobium*. (*Gallia Christiana*, t. II, col. 1100.)

BLATTE, s. f. Mite qui ronge le drap et le papier.

Les rats et *blattes* ou (afin que je ne mente) autres malignes bestes avoient brousté le commencement.

(RABELAIS, *Pantagruel*, liv. I, ch. I.)

---

(1) *Poires de Chaillou* : poires de Caillaux en Bourgogne.
Rouviau, rouge, poires de Caleville.
Blanduriau, Caleville blanc, d'Auvergne.

BLAYE, nom de ville. C'est l'ancienne *Blavia* de la carte de Peutinger, située entre *Tamnum* et *Burdigala*, sur la voie romaine de Sens à Bordeaux. L'itinéraire d'Antonin la désigne par le nom *Blautum alias Blavium*, et lui donne la même position. Au IVe siècle, Blaye était un poste militaire qui commandait la Garonne et une voie romaine (*glarea trita*, gravier battu).

> Iteraturum quâ glarea trita viârum
> Fert militarem ad *Blaviam*.
>
> (Ausone, épitre X à Paulus.)

Elie Vinet (*Commentaires sur Ausone*, p. 447), nous apprend qu'on a employé la dénomination de *Blavia* pour *Blaiva*. La chute de la consonne médiane a donné *Blaia*, devenu Blaye.

La voie romaine qui passait à Blaye paraît avoir eu de l'importance, c'était ce que nous appelons une *route stratégique*, elle suivait la côte de Saintonge, passait par la station de *Novioregum*, celle de *Tamnum* (voir les mots *novioregum* et *talmont*) et était désignée sous le nom de *belli via*, d'où l'étymologie de *Blavia* :

> Le dernier poste sur la voie militaire de Bordeaux à Saintes porta le nom de *Castrum belli viæ*, dont on a fait plus tard : *Blavia*.
>
> (Oreilly, *Histoire de Bordeaux*, t. I, p. 32.)

Cette voie a laissé des traces qui ont été retrouvées à Plassac, à Mazion *(Mansio)*, dont un des villages porte encore le nom de *village de la Voie*, à Saint-Martin *La Caussade*, nom gascon de chaussée *(calciata)*, elle passait à Cartelègue (*quarta leuca*), distant de Blaye de 9 kilomètres environ, correspondant à quatre lieues gauloises.

Au moyen âge Blaye était appelé *Blaive* et *Blave*.

> Passet Girunde a mult granz nefs qu'i sunt
> Entres qu'à *Blaive* ad cunduit sun [nevuld.
>
> (*Chanson de Roland*, vers 3688e)

> Si passèrent toutes ces gens la rivière de Garonne entre Bourdiaus et *Blaves*.
>
> (J. Froissart, liv. I, § 292, t. V, p II.)

BODIN, Bodineau, noms d'hommes. Le second est un diminutif du premier, qui lui-même peut être considéré comme une forme de *Baudin* (voir ce mot). Mais *Bodin* étant aussi un nom de lieu, pourrait dériver du vieux français *Bode*, *Bodin*, *Bodince*, en basse latinité : *bodincus*, qui désigne un trou profond, une fosse dans un cours d'eau.

BOËME, nom d'un affluent de la Charente (rive gauche). Ce mot a eu en vieux français le sens de sorcière (*bohema*).

BOÎNARD, Boinaud, Boinot, noms d'hommes et de localités dérivés de *boin*, bon, clément, et peut-être du nom d'un peuple de la Gaule chevelue, *les Boïes*, en latin *boii*.

Dans le premier nom *Boînard*, qui s'écrit quelquefois *Boisnard*, on peut voir une corruption du vieux français *buisnart*, niais, sot.

> Por *buisnart* vos povez tenir ;
> Alez vos, buen home, dormir.
>
> (*Chronique des Ducs de Normandie*, t. II, p. 26.)

BOISARD, nom d'homme. Du vieux français *boiseor*, *boisierre ;* en basse latinité *bausia-*

tor, trompeur, fourbe. (Roquefort, *Glossaire de la Langue romane*.)

BOISSEAU, s. m. Mesure de capacité, double-décalitre en bois. En basse latinité : *boissellus*.

Or i faut et vans et corbeilles
Et si i faut *boissiaus* et seilles
Pos et pichiers.

(*Le dit des choses qui faillent en ménage*.)

Li meunier de grant pont puent prendre de chascun sestier de blé ou de aucun autre grain maudre, un *boissiel*.

(Est. Boileau, *Reg. des Métiers*, p. 18.)

On l'appela de toute mémoire l'année des grosses mesles, car les troys en faisoyent le *boysseau*.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. II, ch. I.)

BOISSELÉE, s. f. Mesure locale de superficie, portion de terre qu'on peut ensemenser avec un boisseau de grains.

Je n'avé pu qu'une ouche de quatorze *boicelées*, fremée de murailles.

(Agrippa d'Aubigné, *Baron de Fæneste*.)

En Vendée, on appelle *boisselée* la redevance en nature que le curé reçoit de ses paroissiens.

BOISSIÈRE, nom de village et d'homme. Lieu planté de bois, en vieux français : *bussière*, en basse latinité : *busseria*.

BOISSON, s. f. Tout liquide qui se boit, et en particulier dans la Saintonge, les différents breuvages faits avec des raisins secs, des marcs, des fruits sauvages, etc., et qui sont destinés à suppléer au vin. Il y a longtemps que le paysan saintongeais, si grand amateur du jus de la vigne, est obligé de se contenter de breuvages moins vivifiants :

Duabus pipis vini et unâ pipâ de *boisson seu bevratge*.

(Texte du XVe siècle cité par du Cange au mot *beuvenda*.)

BOISSON, s. m. Buisson.

Biax oisellons en verts *boissons*
De totes èves les poissons.

(Jean de Meung, *Roman de la Rose*, vers 16491.)

Boisson est un nom d'homme, comme *bosson* et *bisson*. Ces trois mots en vieux français, ont la même signification de *buisson*. (Voir Roquefort, *Glossaire de la Langue romane*.)

BOISSONNER, v. n. Boire avec excès, boire souvent.

Je suis très mal *aboissonné*
Nous serons j'a tost torchonné.

(Arnoul Greban, *Mystère de la Passion*, vers 3768.)

BONACE, s. f. Calme. C'est le contraire de tempête, au propre et au figuré. Italien : *bonazza*.

Si lonc que voi mers est *bonace*.

(*Renart le Nouvel*, vers 5622.)

Se la nave vient a tere et brize par fort tens ou par *bonnasse*.

(*Assises de Jérusalem*, t. I, p. 82.)

BONDON, s. m. Trou rond d'une barrique qui se ferme avec la *bonde*.

Et fu la plaie si large que li sans venoit du cors comme li *bondons* d'un tonnel.

(Joinville, *Histoire de S. Loys*, § 46.)

D'elle usent aulcunes foys les friands à cacheter, comme de syphons pour sugcer et avecques l'haleine attirer le vin nouveau par le *bondon*.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. III, ch. L.)

BONE, s. f. Borne, marque séparative de deux champs.

Des laboréors je vous di
Que li uns conquiert volentiers
Sor son compaignon deus quartiers
De terre, s'il puet en amblant
Et boute adès la *bone* avant.

(*La Bible au seignor de Berze*, vers 219e, *Fabliaux et Contes*, t. II, p. 401.)

BONNEFOND, nom d'homme et de localité, signifiant bonne fontaine.

BONNEVAL, nom d'homme et de localité : bonne vallée.

BONNEGENT, Boun'gent, exclamation de pitié. Au moyen âge, on appelait *boune-gens* les bourgeois de la ville; *manants*, les habitants (*manentes*) qui n'avaient pas droit de cité.

La nuit Saint Martin en yvar, el mois de novembre, en la présence des *boines-gens* de la dite ville.....

(*Ban de l'Eschevinage de Douai, année 1301.*)

Où sont-elles? *bonnes gens*, je ne vous peux voir.....

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. II, ch. III.)

BONNEMENT, adv. Avec bonté, simplement.

La dame plurante et pensive
Li respondi mult *boinement.*

(Marie de France, *Lai de Gugemer*, vers 300e, t. I, p. 70.)

BONNIN, Bonnaud, noms d'hommes. Dérivatifs de l'adjectif bon.

BORDERIE, s. f. Petite métairie. Du vieux français : *borde,* petite maison, cabane.

Bor, en ancien langage tudesque, signifie un domaine, une métairie ou ferme des champs et, de là, est tiré l'ancien mot français *borde*, qui signifie la même chose..... (Guy Coquille, *Histoire du Nivernais*, cité par M. le comte Jaubert.)

En gothique : *baurd;* en ancien scandinave : *bord*, signifient maison. En anglo-saxon : *bur*, *bord*, et en irlandais : *bir,* signifient maison et maitairie.

Une *borderie* qui contient en soy six sexterées de terre.

(Texte du XVe siècle, cité par du Cange, au mot *borda.*)

BORDIER, s. m. L'exploitant d'une *borderie*. (Voir ce mot.)

Le seignur pur un deners que il donrad, si erunt quites ses *bordiers* e ses boverz.

(*Lois de Guillaume-le-Conquérant*, ch. XVIII.)

BOREL, Boreau, noms d'hommes, formés de *bour,* bâtard, ou de *bourrel*, *bourreau*, adjectifs de la vieille langue française dérivés de *bure*, *bourre*, et désignant la couleur roussâtre. L'exécuteur des hautes œuvres, vêtu de couleur rouge, en a tiré son nom. Le nom *Borel* se trouve dans le grand poème national du XIe siècle :

Esperveris i fut, li filz *Borel*,
Icel ocist Engelers de Burdel.

(*Chanson de Roland*, vers 1383e.)

BORRU, nom de localité, près de La Rochelle. C'était, au XIVe siècle, un château fort.

A deux lieues sans plus de La Rochelle [droit
Droitement a *Borru* no barnage estoit.

(*Chronique de Bertrand du Guesclin*, vers 21321e.)

BORS, Bours, noms de localités. Ce sont deux des formes que le vieux français a employées pour désigner les villes, les villages, les bourgs et maisons fortifiées ; du grec : πύργος (voir bourg) ; en italien : *borgo*.

Ici sunt les livres des dialogues Grégoire, lo papa del *bors* de Rome.....

(*Dialogues de saint Grégoire*, trad. du XII[e] siècle.)

BOSSIS, s. m. Levée de terre qui entoure les aires des marais salants.

Mais sais-je bien que sur les *bossis* des marez sallans de Xaintonge, l'on y cueille du bled aussi beau qu'en lieu où je fus jamais.....

(Bernard Palissy, *Discours Admirable*, p. 300.)

BOT, s. m. Sabot. Mot dérivé du celtique : *botez*, qui désigne la chaussure, ainsi que le gallois : *botas ;* l'écossais : *bot ;* l'irlandais : *botis*.

O l'est vray que Jon Tallebot
Mon vesin me cassi men *bot*
In jour in jouant au pallet.

(*Gente Poitevinerie*, p. 27.)

A savoir..... si le *bot* frapit le palet ou si le palet frapit le *bot*.

(Noël du Fail, *Contes d'Eutrapel*, p. 94.)

En vieux français, le mot *bot* a signifié bout, but, et en outre : crapaud, outre de peau de bouc. (Roquefort, *Glossaire de la Langue romane*.)

Dans l'Aunis, *bot* désigne un fossé d'écoulement des marais.

BOTON, Botton, noms d'hommes d'origine scandinave, qui se trouvent dans la forme latine : *botho*. Au XII[e] siècle, un comte Boton fut chargé d'enseigner le danois au fils de Guillaume-Longue-Epée :

Et pur ceo, sir quens *Boton*,
Voil que vos ensemble od vos
De lui enseigner Corius...

(*Chronique des Ducs de Normandie*, t. I, p. 480.)

BOTTEAU, s. m. Petite botte de paille ou de foin. Diminutif de botte qui dérive du tudesque : *bozo*, fagot, faisseau ou du celtique, car en breton : *botel*, a le sens de botte de foin.

Au lieu où il mangea fallut oster quatre ou cinq hommes morts pour lui faire place et y mit l'on deux *boteaux* de paille où il s'assit.

(Ph. de Commines, *Mém.*, liv. I, t. I, p. 28.)

Il monte, j'entendy le train
Je saulx et quis mon advantaige
L'un lève le *botheau* de foing.

(G. Coquillart, *Monologue de la Botte de Foin*, t. II, p. 229.)

Graveur vous deviez avoir soin
De mettre dessus ceste teste
Voyant qu'elle estoit d'une beste
Le lien d'un *botteau* de foin.

(M. Regnier, *Epigramme*.)

BOTTELER, v. a. Mettre en botte du foin ou de la paille. Bas breton : *botella*, lier.

S'esbatoyent à *boteler* du foin, à fendre du boys.....

(Rabelais, *Gargantua*, liv. I, ch. XXIV.)

Le foin sera *bottelé* en faisseaux à l'usage du païs.....

(Olivier de Serres, *Théâtre d'Agriculture*, p. 269.)

BOTTELEUR, s. m. Ouvrier qui met le foin en bottes.

BOUCAN, s. m. Tapage, bruit — gronderie brutale. Dérivé du grec : Βυκάνη (trompette).

Grecs et Phrygiens alloient faire
Trop de tapage sur la terre
Pour qu'il ne s'en fit pas au ciel
Ce fut un *boucan* sans pareil.

(*La Guerre de Troie*, ch. VI, p. 79.)

Au XVII[e] siècle (voir Richelet, *Dictionnaire Français*, édition de 1680), ce mot a signifié : maison de prostitution. Il a eu, comme le mot d'argot : *bousin*, la double signification de tapage et de mauvais lieu.

La Bourbon dans son *boucan*
Etale sa marchandise.

(Chanson citée par la duchesse D'ORLÉANS, *Lettres*, p. 283.)

BOUCHOLEUR, s. m. Celui qui cultive les moules dans les *bouchots*. (Voir ce mot.)

BOUCHOT, s. m. Parc à moules formé de pieux et de clayonnages. Mot dérivé du vieux français : *boucal*, latin : *buccula*, goulot d'une bouteille, *boucel*, *bouchel*, *bouchiaux*, tonneau, cruche; latin : *boucellus;* cette étymologie convient assez au *bouchot*, qui a une forme en entonnoir.

Le *bouchot*, inventé dit-on au milieu du XI[e] siècle, par l'irlandais Walton, tire peut-être son nom du vieux mot *boucho*, qui signifie, d'après Roquefort, *sale*, *puant*, et dériverait du celtique : *bouch*, qui a le même sens. L'odeur exhalée à marée basse par les parcs à moules, ne dément pas cette hypothèse.

BOUFFER, v. n. Manger goulûment.

S'il est vrai, adieu le caresme
Au concile qui se fera;
Mais Rome tandis *bouffera*
Des chevreaulx à la chardonnette.

(Clément MAROT, *Epitres*, t. I, p. 224.)

BOUGER (se), v. réfl. Se remuer, s'éloigner d'un lieu.

Et personne, Monsieur, qui *se* veuille [*bouger*
Pour retenir des gens qui se vont [égorger.

(MOLIÈRE, *Dépit Amoureux*, act. V, sc. VI.)

BOUGETTE, s. f. Bourse. Mot d'origine celtique; en bas breton : *boulgan* et *boulgeden;* en gallois : *bolgar;* en écossais et en irlandais : *bolg;* en basse latinité : *bulga*.

Bulgos galli sacculos scorteos appellant.

(FESTUS.)

En vieux français : *bouge*, *bougette*, bourse de cuir :

Vous voulez vuider les gibecières d'autruy pour remplir vos *bouges*.

(CHOLIÈRES, *Quatorzième Matinée*.)

Et baillent, quant ilz sont sur champs
Leur *bougette* a l'hôtesse a garder.
Et disent qu'il y a cent francz
Où il n'y a pas ung denier.

(Guill. COQUILLART, *les Droitz Nouveaulx*.)

BOUGNEAU, nom de localité située sur les bords de la *Seugne*, cours d'eau limpide et poissonneux. Corruption de *bonne-eau*.

BOUGRE, s. m. Expression injurieuse qui, au moyen âge, a pris le sens de *sodomite*, après avoir simplement désigné les habitants de la *Bulgarie* ou *Bougrie*.

Les envoia à Johannis, le roi de Blaquie (Valachie) et de *Bougrie*.

(VILLEHARDOUIN, *Conq. de Constant.*)

Vers le XIIIe siècle, une secte hérétique, née en Bulgarie, se répandit en Europe et se mêla à celles des vaudois et des albigeois. La crédulité populaire, excitée par les moines, fit peser sur ces hérétiques (natifs de la *Bougrie*, ou *bougres)*, des accusations de bestialité et de sodomie qui ont détourné ce mot de son sens primitif et en ont assuré l'immortalité.

Les mesons et li héritaiges et les mobles qui sont au *bogre* sont le roi... et se la feme siet sa mauveté... l'on la doit prendre comme cele qui se consent à son fet et est tenue à *bogresse*...

(*Li Livres de Jostice et de Plet*, p. 12 et 13.)

Il n'a en tout cest mont ni *bougre* ne herite (1)
Ne fort popelican (2), Vaudois ne sodomite
Se il vestoit l'abit où papelars s'abrite
C'on ne le tenist jà à saint ou à hermite.

(Rutebeuf, *Dit des Jacobins*, t. I, p. 178.)

Qui sunt les derniers devenuz
Qu'entre jacobins et menuz (3)
Ont recëüz de testament
De *bougres* por loiaus tenuz
Et d'useriers vieux et chenuz.

(Rutebeuf, *Complaincte de Constantinople*, t. I, p. 105.)

Aujourd'hui, le sens du mot *bougre* est beaucoup plus étendu :

Le dieu qui vit la triste enluminure
Et l'oripeau du poète glacé
Se prit à dire en style moins pincé
Ce *bougre*-là n'aime pas la peinture.

(Lebrun, *Epigramme sur les Jardins de Delille.*)

BOUIL, s. m. Bouillonnement d'un liquide chauffé. Du latin : *bullitus*, vieux français, *bull.*

---

(1) *Herite*, hérétique.
(2) *Popelican*, manichéen ; en basse latinité : *poplicanus*.
(3) *Menus*, frères mineurs.

BOUILLÉE, s. f. Pousses de taillis issues d'une seule souche de bois. Mot dérivé probablement de la forme en boule des touffes de jeunes taillis.

BOUILLON, s. m. Diminutif du mot précédent, s'appliquant à la touffe de céréales qui naît d'un seul grain semé.

BOUINE, adj. Corruption de *bovine*, c'est la qualification donnée à une espèce de mouche qui pique et affole les bœufs.

BOUINEAU, nom d'homme et de localité. Forme de *boineau*, dérivé du vieux français *boin*, bon.

BOULANGER, v. n. Préparer la pâte du pain et la pétrir. Dérivé du vieux verbe *bouler*, rouler, mettre en boule. Latin : *bullare*. L'ouvrier qui fait le pain met après le pétrissage la pâte en boules pour qu'elle fermente sous l'action du levain. Cuire le pain constitue une deuxième opération appelée eu Saintonge *fourneyer*. (Voir ce mot.)

Après Jacquinot, il vous faut
Boulanger, fournier et buer,
Bluter, laver et essanger.

(*Farce du Cuvier*, anc. th. fr., t. I, p. 37.)

BOULER, v. a. Mettre en boule, faire entrer quelque chose de force. *Bouler* une personne, c'est la réprimander, la brusquer.

Prenez du pain haslé et du foye de poulaille, si en pouvez finer, et le mettez tremper en bouillon de bœuf, le coullez parmy l'estamine et *boullez* dedans un pot avec la perdrix.

(Taillevent, *Livres de Cuisine.*)

BOUGREAU, Bougron, Bouguereau, noms d'hommes dérivés du mot *bougre* (voir ce mot), qui a simultanément désigné au moyen âge les habitants de la Bulgarie, des hérétiques et des sodomites.

BOUN, Boune, adj. Bon, bonne.

S'en vait li ber en sun païs
Véer sun père, sun segnur
Sa *boune* mère et sa surur.

(Marie de France, *Lai de Gugemer*, t. I, p. 54, vers 72e.)

BOUQUET, nom d'homme dérivé du vieux français *bouquet*, chevreau, ou du verbe *bouquer*, gronder, bouder. (Voir Roquefort.)

BOUQUIÉ, Bouquier, noms d'hommes. Corruption du vieux français *bouchier*, boucher, en latin : *buccarius*.

BOURBAUD, Bourbeau, noms d'hommes. Habitant d'un pays marécageux, *bourbeux*. Peut-être ce mot vient-il de *bourbete*, en vieux français : poisson de mer.

Nous ne mangions nuls poissons en l'ost tout le quaresme, mez que *bourbetes*...

(Joinville, *Histoire de S. Loys*.)

BOURDE, s. f. Béquille, appui — mensonge, tromperie. Mot contracté du vieux français *behourde*, sorte de lance pour les joutes. Ag. d'Aubigné a employé ce mot avec ses deux significations dans les vers suivants que les mécréants pourraient appliquer à bien des lieux de pèlerinage :

Si vous ouvrez encor les yeux
Si vos oreilles ne sont sourdes
Tant de *bourdes* de ces boîteux,
Qu'en dites-vous? Ce sont des *bourdes*.

(Ag. d'Aubigné, *Baron de Fæneste* liv. II, ch. V, t. I, p. 70.)

BOUREAU, nom d'homme dérivé probablement du vieux français *bour*, bâtard. Au XIVe siècle, le *bour* de Lesparre, bâtard de la noble maison de Lesparre en Aquitaine, avec le *bour* Camus et d'autres aventuriers gascons et anglais, commandait les grandes compagnies de soldats mercenaires que le traité de Brétigny fit licencier, et qui, après avoir pillé la France, furent emmenés en Espagne les uns par Du Guesclin, les autres par le prince Noir. (V. Froissart, *Chron.*, passim.)

BOURG, s. m. Chef-lieu de commune, ensemble des maisons qui entourent l'église paroissiale. Ce mot, au moyen âge, désignait une ville ou un village fortifiés, du mot latin *burgus*, ainsi défini : Castellum parvum quem *burgum* vocant. (Vegèce, *de Arte militari*.) Il dérive du grec πυργος, tour. L'italien *borgo*, l'espagnol *borgo*, l'allemand *burg*, le gothique *baurgs*, ont le même sens que bourg.

Gésir pourrons au *burc* de St-Denise.

(*Chanson de Roland*.)

Bours et chastiaus, et viles, fermetéz et [destrois...

(*Romans de Berte aus grans piés*, vers 1508e.)

Là o estoient li champ et li maisnil
Li beles viles et li *borc* seignori
Croissent li bois, ronces et aubespins.

(*La mort de Garin*, vers 2939e.)

La ville de Bourg, ancienne place forte du blayais, est désignée au moyen âge par les mots : *Burgus super Duramniam.*

BOURGEOIS, Bourgeoise, s. Le maître, la maîtresse de la maison. — Le patron, la patronne.

Od li n'en eut en la maisun
Escuier, sergant ne garçun,
Fors seule la file à la *burgeise.*

(Marie de France, *Lai de Graelent,* t. I, p. 498.)

Et chambrières i ot trois
Si i fut la niece au *borgeois*
Deux pautonniers et un ribaut.

(*Fabliau de la borgoise d'Orliens.*)

Mon sac! Il faut que je m'en voise!
C'est la façon de la *bourgeoise*
De riens faire, se ne lui plaist.

(*Testament de Pathelin, Farce du XVe siècle.*)

BOURGOIN, Bourgouin, noms d'hommes. Diminutifs de *bourguignon,* qui lui-même dérive du vieux nom germanique *burgwin,* défenseur, protecteur.

BOURGNE, s. f. Sorte de nasse pour prendre le poisson, appelée aussi *bourgnon.*

Dans le vieux français, on avait outre ces mots, ceux de *bourgin,* filet pour la pêche. (V. Roquefort.) En basse latinité : *borgnus.*

Certains instruments et engins pour pescher poissons, nommez et appellez *bourgnes,* ou *bourgnons.*

(Texte du XVe siècle, cité par Du Cange au mot *borgnus.*)

BOURRÉE, s. f. Fagot d'ajoncs, litière faite d'ajoncs et de broussailles.

Vingt sols pour un cent et demy de cotterets et un demi cent de *bourrées* qui furent arses ledit jour.

(*Compte de l'ordinaire de Paris,* 1417, relaté dans les antiquités de Sauval.)

Après... s'estre seichié en l'ombre de cinq ou six gros fagotz et autant de *bourrées.*

(Noël du Fail, *Propos rustiques,* ch. XV, p. 69.)

Ce mot est encore usité dans beaucoup de provinces et notamment en Tourraine.

Si je n'arrivais pas le 2 ou le 3 avril, fais vendre les *bourrées* par Blondeau.

(P.-L. Courrier, *Lettres.*)

BOURRELET, s. m. Rouleau de linge ou d'étoffe pour relever les jupes. Cet appendice rustique est destiné à remplacer pour nos villageoises ce que nos grand' mères ont appelé un *polisson,* et nos contemporains une *tournure.*

On donne le même nom et celui de *fronteau,* au rouleau qui entoure la coiffure des petits enfants et qui est destiné à préserver leur visage quand ils font une chute.

Chausses, pourpoincts et *bourrelets,* (1)
Robes et toutes vos drapilles.

(François Villon, *Grand Testament*, p. 88.)

Dames à rebrassez colletz
De quelconque condicion
Portant atours et *bourreletz*
Mort saisit sans exception.

(François Villon, *Grand Testament,* p. 33, st. 39.)

BOURRIN, s. m. Ane. Du vieux français *bourre, bourras,* qui désignait une grosse étoffe de drap gris et bourru, que la peau de l'âne gris de Saintonge, rare-

---

(1) L'édition de P. Jannet, faite d'après celle de la Monnaye, porte :

« Chausses, pourpoincts *esguilletez.*»

ment étrillé, rappelle parfaitement.

Vestu ot une sorquemie
Qui ne fut mie de *bourras*.

(G. DE LORRIS, *Roman de la Rose*, vers 1218e.)

BOURRIQUE, Bourriquet, Bourriquot, noms donnés à un mauvais petit cheval de somme, et principalement à l'*âne* ou à l'*ânesse*.

Espagnol : *borrico;* italien : *bricco;* lombard : *borich;* portugais : *burrico;* en patois normand : *bourri;* en provençal : *bouriskoë*. En basse latinité, nous trouvons dans le même sens : *Burricus Buricus* (Vegèce, de *rê vet.*); dérivé du latin *burrus*, roux.

Hé quoi ! charger ainsi cette pauvre [bourrique.

(LAFONTAINE, *le Meunier, son fils et l'âne*, liv. III, fab. I.)

BOURSFRANC, nom de localité. (Voir bors.) Au moyen âge : *franc-bourg* est un bien de roturier exempt de charges féodales. (Voir Roquefort, *Gloss. de la Lang. romane*.)

BOURSICOT, s. m. Petite bourse.

Pas ne sembloit avoir au cueur grant [joye
Et croy pour vray qu'il avoit de mon-[noye
Plus que d'escuz dedans son *boursi-[cault*.

(*Chasse d'amour*, cité par LACURNE DE ST-PALAYE.)

BOURSIER, nom d'homme. C'était au moyen âge le nom du fabricant de bourses de cuir.

De rechief veulent li commun des *boursiers* de Paris que nus ne puisse comporter par la ville de Paris.....

(*Reg. des métiers* d'Est. BOILEAU, p. 203.)

BOUSE, s. f. Fiente de bœuf ou de vache. Mot dérivé, suivant quelques étymologistes, de l'allemand *butze*, monceau, suivant d'autres, du celtique. Cette dernière opinion est confirmée par l'existence dans les langues néo-celtiques des mots : *beûzel*, *bauzel*, fiente de vache, et *babouz*, ordure, en breton ; *baw*, ordure, en gallois.

Bouse vous di, bran de vous.

(*Roman d'Audigier*.)

On debvroit attacher une queue de regnard au collet et faire un masque d'une *bouze* de vaches à ung chacun d'iceulz.

(RABELAIS, *Gargantua*, liv. I, p. 9.)

La *bouse* de bœuf chaudement appliquée.....

(Ambroise PARÉ, liv. XVIII. — 86, cité par M. Littré.)

BOUSIN, s. m. Tapage — mauvais lieu. C'est le mot anglais *bowsing*, dans l'argot des marins. En italien, *bussare* signifie tapager. M. Françisque Michel dérive *bousin* de *buccina*, trompette, car les noms de *bouzin* et de *bouzine* se sont appliqués autrefois à une forme de cet instrument.

Et oïssiez les tabourins
Trompez, naquaires et *bouzins*.

(*Chron. de Bertrand Duguesclin*, t. II, p. 454.)

Et se rigollèrent ensemble au son de la belle *bouzine*.

(RABELAIS, *Gargantua*, liv. I, ch. XXV.)

BOUSSIN, s. m. Petit morceau, bouchée de quelque chose. Provençal : *boussina;* gascon : *boussi*.

Mais le quintal de ces quinqualleries ne vault que un *boussin* de pain.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. II, ch. XXX.)

BOUTÉE, s. f. Poussée, secousse (voir *bouter*). — « De *la* » *première boutée*, primo im- » pulsu. » (Nicot.)

Le bateau... marche inégallement par secousses, *boutées* et bouffées.

(Charron, *De la Sagesse*, cité par La Curne.)

BOUTEILLER, Boutillier, noms d'hommes. Ces mots désignaient, en vieux français, l'échanson, l'officier qui avait la charge de la cave; en basse latinité : *buticularius*. On peut les dériver également du latin *botularius*, charcutier, faiseur de boudins (*botulus*, boudin noir.)

A son *bouteiller* commanda
Qu'al gaiant le cief trançast (1).

Wace, *Roman de Brut*, t. II, p. 156.)

.... Mais cependant survint
Dans le celier ung *bouteiller* qui vint.

(Gilles Corrozet, *Les Fables d'Esope*, p. 21.)

BOUTEILLON, Boutillon, s. m. Petit panier rond et couvert, muni d'une anse. Le vieux français avait *bouteron*, espèce de panier. (Roquefort, *Glossaire de la Langue romane.)*

BOUTELEUX, Bouteleux, Bouteleau, noms d'hommes. En vieux français *bouteleu* a le sens de louvetier, littéralement : *pousseur de loups*.

BOUTER, v. a. Mettre, frapper, jeter, pousser. On connaît la devise de Mme du Barry : *boutez en avant.*

Assez i feri et *boutai*,
Et maintes foys j'escoutai
Si j'orroie léans mon âme.

(Guill. de Lorris, *Roman de la Rose*, *Portrait de Dame Oyseuse*.)

Et par ce veulx-je bien dire que icelui est bien fol qui..... se *boute* en tel dangier.

(Joinville, *Histoire de S.-Loys*.)

BOUTET, Boutin, noms d'hommes, dérivés du verbe *bouter*. (Voir ce mot.)

BOUTONNE, nom de rivière. En latin : *vultumna* ou *wultumna*.

Tauniacum urbs est antiqua super carantonum fluvium ut distinguatur a *Tauniaco super wultumnam*..... (1)

(*Gallia Christiana*, t. II, col. 1112.)

BOUVARD, Bouvet, Bouvet, noms d'hommes. En vieux français : jeune bœuf.

BOUYER, Bouhier, Boyer, noms d'hommes. Même signification que *bouvier*, celui qui conduit les bœufs. (Voir Roquefort, *Glossaire de la Langue romane.)*

Menassons fort et ferme les *bouiers*, bergiers et mestaiers de Seuillé...

(Rabelais, *Gargantua*, liv. I, ch. XXV.)

BOXON, s. m. Péjoratif de *bouchon* (cabaret, mauvais lieu), dérivant comme lui du latin *buxum*, rameau de buis ou de

---

(1) Qu'au géant il tranchat la tête.

(1) *Tauniacum super Wultumnam*, Tonnay-Boutonne, arrondissement de Saint-Jean-d'Angély. *Tauniacum super Carentonum fluvium*, Tonnay-Charente, près Rochefort.

laurier qui sert encore d'enseigne aux cabarets. (Voir Francisque Michel, *Dictionnaire d'Argot*, aux mots *boccard*, *boxon*). Le vieux français *box*, *boque*, bouc (symbole de la luxure), et le verbe *boquer*, frapper, battre, ont également pu donner naissance à ce mot d'argot.

BOYARD, s. m. Sorte de civière ou de brancard. En vieux français : *boyar*, cheval de somme. (Voir Roquefort, *Glossaire de la Langue romane.)*

Les unes seront portées dedans des vaisseaux de terre, les autres sur certains engins faits en forme de *boyards* ou brouettes.

(Bernard Palissy, *Recepte Véritable*, p. 95.)

Un banc de roches, à l'est de l'île d'Oléron, porte le nom de banc du *boyard*, sans doute à cause de sa forme.

BRACHET, nom d'homme. Ce mot désignait, autrefois, une espèce de chien de chasse : le *braque*.

Tristan entent un petitet
Husdent me lesse, ton brachet (1).

(*Roman de Tristan*, p. 130.)

BRAGUETTE, Brayette, s. f. Ces mots, qui se trouvent dans le *Dictionnaire Saintongeais* de M. Jônain, dérivent du latin *braca*, braie ou culotte gauloise, devenu en vieux français *brague* et *braye*.

Pellibus et laxis arcent mala frigora [*braccis*.

(Ovide.)

Galli *bracas* deposuerunt, latum clavum sumpserunt.....

(Suétone, *Vie de J.-César*.)

Le latin a emprunté le vocable *braca* au celtique, car les langues dérivées ont *bragez* (breton); *briges*, *briogan* (écossais), avec le sens de culotte.

Au XVI[e] siècle, les mots *brague*, *brayette*, *braguette* ont été simultanément employés pour désigner l'ouverture de la culotte.

Chaussez-vous de ces chausses vagues
Qu'ils portent qui n'ont point de *bragues*.

(Baïf, *Le Brave*, act. IV, sc. IV, p. 143.)

Pour la *braguette* furent levées seize aulnes...

(Rabelais, *Gargantua*, liv. I, ch. VIII.)

Gents de ville, n'aymants que mignardise, souz l'ombre, ne sentants leur homme fors en la *brayette*.

(Noël du Fail, *Propos Rustiques*, ch. IV, p. 44.)

BRAILLER, v. n. Crier fort — pleurer bruyamment.

Et quant li enfant aus sarrazinois *bréoient*, elles leur disaient : tay-toi, tay-toi ou je irai querre le roy Richart.

(Joinville, *Histoire de S. Loys*, § 108.)

Et me contente de gémir sans *brailler*...

(Montaigne, *Essais*, liv. III.)

En nos forests où les *braïans* sangliers
Les cerfs craintifs, les dains de peur [légiers
Vivent sous toi....

(Vauquelin de la Fresnaye, *Foresterie I*, p. 4.)

BRAILLERIE, s. f. Action de brailler — cris bruyants.

Le monde se reculoit... plus cent fois que par une infinité de *brailleries*.

(Brantôme, *Duels*.)

BRAISE, s. f. Argent monnayé.

---

(1) Tristan, écoute-moi un peu, laisse-moi Husdent, ton braque.

Vendant not' marchandise
La *braise* ne nous manque pas.

(*Chanson des Ecosseuses*, citée par M. P. MICHEL, *Dictionnaire d'Argot*.)

BRAMER, v. n. Gémir, pleurer, pousser des cris. En français, ce verbe exprime le cri du cerf. En grec : Βρέμειν ; languedoc : *brama*, crier fort, *bramairé*, crieur. Ce mot paraît être d'origine germanique, car il se trouve dans les divers idiomes du nord, avec le sens de mugir. Tudesque : *bremen* ; anglo-saxon : *breman* ; allemand : *brùmmen* ; danois : *brumme* ; suédois : *brumma*, hollandais : *brommen*. En gothique, *bram* a signifié grand cri.

Taut *brama* qu'advint et de voix
Terrible : que veux-tu ? — Ce bois
Que m'aydiez à carguer, Madame.

(Marie DE FRANCE, *Fable de la Mort et du Bucheron*.)

Quand il *brasmoyt* demandant à boyre, à boyre.

(RABELAIS, *Gargantua*, liv. I, ch. XVII.)

Le ventre affamé n'a point d'aureilles. Je *brame*, par Dieu, de mal de rage de faim.

(RABELAIS, liv. III, ch. XV.)

BRAMERIT, nom d'un affluent de la Seugne (rive droite). Dérivé du mot précédent qui rappellerait le murmure de ses eaux, ou du vieux français *bram*, en provençal : *bramo*, *brême*, poisson d'eau douce.

BRAN, Bren, s. m. Son de blé — son de bois. Ce mot est d'origine celtique. En gaëlique : *bran*, et en bas breton : *brenn*, signifient son de farine. De là est venu *brenée*, pâtée de son pour les porcs. Le mot *bran*, matière fécale, a une autre origine. (Voir ce mot.)

Ils resemblent le buretel (1)
Selonc l'escriture devine
Qui giète la blanche farine
Fors de lui et retient le *bren*

(*Bible Guiot de Provins*, vers 2321, *Fabliaux et Contes*, t. II, p. 382.)

Li talemelier (2) qui sont haubanier (3) sont quites du tonlieu (4) des pors qu'il achetent et de ceus qu'ils revendent, portant qu'ils aient une fois mangié de leur *bren*...

(Est. BOILEAU, *Registre des Métiers*, p. 6.)

Hum ! c'est prendre *bran* pour farine —
Que dictes-vous ? — Rien, Catherine.

(Clément MAROT, *Colloque d'Erasme*, t. IV, p. 29.)

Il faisoit de l'âsne pour avoir du *bran*.

(RABELAIS, *Gargantua*, liv. I, ch. II.)

BRAN, s. m. Matière fécale. Ce mot est comme le précédent, d'origine celtique. En gaëlique : *brean* ; en gallois : *braen*, signifient mauvaise odeur. Il a fait le verbe *brener* et l'adjectif *breneux*.

.... *Bran* du rithmeur
Pareillement m.... pour l'imprimeur
Lequel nous vient cy rompre les cer-
[velles.

(Charles FONTAINE, *Epitre à Clément Marot*, voir *Œuvres de Marot*, t. I, p. 250.)

BRANCHER, v. n. Percher, être sur une branche.

Et quant l'oyseau vagant a bien cherché
Terres ou arbre où puisse être *branché*
A la fin tombe en la mer amassée.

(Clément MAROT, *Métamorph. d'Ovide*, t. I, p. 173.)

(1) *Buretel*, le blutoir.
(2) *Talemelier*, boulanger, du verbe *taler*, taper, frapper et *mêler*, qui expriment les deux actions du pétrissage de la pâte.
(3) *Haubanier*, celui qui paye le *hauban*, espèce d'impôt.
(4) *Tonlieu*, autre espèce d'impôt; en basse latinité : *taleonium*.

Comment la chaste tourterelle
Perdant sa compagne fidèle
Se *branche* sur un tronc seiché.

(Philippe Desportes, *Chanson.*)

BRANDE, s. f. Bruyère, ajoncs, broussailles — lieu où croissent ces arbustes.

Tel estoit son esperit entre les livres comme le feu parmy les *brandes*.....

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. II, ch. VIII.)

Ainsi que j'allois de Xaintes à Marennes, passant par les *brandes* de Saint-Sorlin.....

(Bern. Palissy, *Recepte Véritable*, p. 62.)

Au mois de novembre il faut cercher les cerfs aux *brandes* et bruïères.....

(J. du Fouilloux, *Vénerie*, ch. XXVIII.)

BRANLE, s. m. Sorte de danse et de chanson.

Il apprenoit à danser aux chambrières de léans, les *branles* de Gascogne.

(Marguerite de Navarre, *Heptameron*, nlle 28e.)

Lors qu'à son luth ses doigts elle [embesongne
Et qu'elle dit le *branle* de Bourgongne.

(Ronsard, *Amours*, t. I, p. 65.)

BRANLIS, s. m. Ebranlement, balancement, se dit surtout d'un champ de blé mur dont les épis se courbent au souffle du vent. Corruption du mot précédent.

BRAQUE, adj. Remuant, bizarre, toqué. Du vieux verbe *brachier*, remuer, agiter les bras.

Orgueus va des bras *brachiant*
Des espaules espauliant.

(*Miserere du Reclus de Moliens.*)

Le mot braque, substantif, désigne un chien de chasse de petite taille; du grec : Βραχυς, court.

BRASSÉE, s. f. Ce qui peut tenir entre les bras, comme poignée signifie ce qui peut être saisi avec la main.

De fuerre prent une *bracie*
Et si l'a el fournier jeté.

(*Roman du Renart*, vers 2926e.)

Il en a sa *brassée* toute comble, il n'en peult saisir davantage.

(Montaigne, *Essais*, liv. I, ch. XLVII.)

BRASSIER, s. m. Laboureur, homme de journée, manœuvre rural. En basse latinité : *brasserius*. (Voir Roquefort, *Glossaire de la Langue romane.)*

BRASSIÈRE, s. f. Petite camisole qui se met sur la chemise des enfants. L'Académie n'admet ce mot qu'au pluriel.

Elle n'avait pour habillement qu'une méchante petite jupe avec des *brassières* de nuit qui étaient de simple futaine.

(Molière, *Fourberies de Scapin*, act. I, sc. II.)

BRAUD, Brault, noms d'hommes. Abréviation de *béraud*, *bérault*, qui sont des dérivés des noms germaniques : *beroald*, *berald*, signifiant : vieil ours et vieux seigneur.

BRAVE, adj. Bien vêtu, élégamment paré. Ce mot est dérivé du celtique, car il a conservé ce sens dans la plupart des langues qui ont cet idiome pour origine. En breton : *brav*, beau, agréable; en écossais : *breagh*, *braw*, beau, orné; en irlandais : *breag*, beau, gentil.

Il est resté longtemps en usage dans le sens d'élégant.

Etre *brave* n'est pas trop vain; c'est montrer qu'un grand nombre de gens travaillent pour soi; c'est montrer par ses cheveux qu'on a un valet de chambre, un parfumeur.

(B. Pascal, *Pensées*, 1re partie.)

Que sa façon est brave et sa mine
[assurée.

(Malherbe.)

BREBIAILLE, s. f. Troupe de brebis — mauvaises brebis.

N'avons honte de tant débattre
A ce bergier, pour trois ou quatre
Vieilz *brebiailles* ou moutons
Qui ne valent pas deux boutons.

(*Farce de Maistre Pierre Pathelin.*)

BREBIETTE, s. f. Mauvaise petite brebis, *chétive oueille*.

Ne volt nient prendre de ses bues ne de ses berbiz mais fist prendre la *berbeiete* al povre hume... (1)

(*Second Livre des Rois*, ch. XII, vers. IV, p. 158.)

BRÈCHE, s. f. Rayon de miel. En bas breton : *brec*, cassant; en italien : *bresca*, cire. L'ancien français avait, dans le même sens, les formes : *bresca*, *bresche*, *bresco*, *bresque*, *braxe*. (Voir Roquefort.)

Mais maint gens se desplaignent par aventure de ceu k'il rarement sentent ceste delitaule affection et que plus est douce ke miez et *braxe* (2).

(*Sermon de saint Bernard*, cité par Roquefort.)

En languedoc, on a conservé le mot *bresca* pour rayon de miel :

(1) Parcens ille sumere de *ovibus* et de bobus suis... tulit *ovem* viri pauperis.
(2) Et dulciorem super mel et *favum*.

Dols e suaus es plus que *bresca* (1).

(*Vie de S. Fides d'Agen.*)

BRECHU, adj. Qui a une dent cassée, c'est-à-dire qui a une brèche dans la mâchoire. En vieux français, on avait *brecié*, *brechié*, mutilé, blessé. (Voir Roquefort.)

BREDASSE, adj. Femme brouillonne, qui touche à tout, qui dérange tout. On dit aussi *bredassier*, *bredassière*, et on désigne l'action par le verbe *bredasser*.

BRÉDIF, nom d'homme. Ce mot, d'après Lorédan Larchey (*Dictionnaire des Noms*), signifie : *enteté*, en Champagne ; *pétulant*, dans le Centre ; *bredouilleur*, en Normandie. La véritable origine se trouve dans le vieux français : *braidif*, *braidis*, ardent, courageux, emporté.

Mais il furent trop volontif
Et de ferir avant *braidif*.

(Wace, *Roman de Brut*, t. II, p. 202.)

BRÉDOIRE, affluent de la Boutonne. Dérivé du vieux verbe *vréder*, courir, aller rapidement; du latin : *veredus*, cheval de poste; ou du vieux français : *brayoire*, instrument à briser le chanvre.

BRENÉE, s. f. Pâtée pour les porcs. Du vieux mot *bran*, *bren*, son. (Voir ce mot.)

On appelait autrefois *brenage*, la redevance payée au seigneur pour la nourriture de ses chiens.

(1) Est douce et suave plus que rayon de miel.

(Borel, *Dictionnaire du vieux français.*)

BRENER, v. a. Salir de matière fécale, dérivé du celtique comme *bran*. (Voir ce mot.) Gallois : *braën;* gaëlique : *brean*, mauvaise odeur.

BRENEUX, adj. Sali de matière fécale, de *bran*. Le Glossaire de Roquefort a l'adjectif *brandieux* avec le même sens, mais *breneux* appartient aussi à notre ancienne langue :

Bien lavès le — drapeaux *breneux*
De nostre enfant en la rivière.
(*Farce du Cuvier*, anc. th. fr., t. I, p. 38.)

Toutesfoys le sac fut ouvert,
Mais quant il le vit si *breneux*
Il s'en alla tout roupieux
Cuydant que ce fust mocquerie.
(Fr. Villon, *Repue Franche*, p. 205.)

BRÉSILLATS (Les), nom de localité, signifiant *rompu;* du vieux français : *brésiller,* mettre en pièces; picardie : *bersiller;* provençal : *bresilla*.

BRETTE, adj. Bretonne. Ce mot désigne surtout une vache de race bretonne.

Brettes, suysses, n'y scavent guères
Ne gasconnes ne tholouzanes
Du Petit Pont deux harengères
Les concluront........
(Fr. Villon, *Grand Testament*, p. 80.)

BREUIL, nom de commune et nom d'hommes, qui a de nombreux dérivés et diminutifs : *Dubreuil*, *Breuillaud*, *Breuillier*, *Broillot*, etc.

En vieux français, les mots *breuil*, *breuille*, *bruil*, etc., désignent un jeune bois, un taillis En basse latinité : *brogilum*, *brogiolum*, *brolium*, etc.; en bas breton : *bruc* ou *brug*.

Lucos nostros quos vulgus *brogilos* vocat.
(*Capitulaire de Charlemagne*, *de villis*.)

El val de Josaphat y est un *breuil* [foillu.
(*Roman d'Alexandres*, cité par Roquefort.)

Enz en un *bruill* par sum les puis [remestrent
iiij. C. milie atendent l'ajurnée (1).
(*Chanson de Roland*, vers 715e.)

BREUILLET, nom de localité et d'homme. Diminutif de *breuil*. (Voir ce mot.)

En une Lande à une part
Ourent ars li vilains essart
Li rois s'estut el *bruelliez*.
(*Roman de Tristan*, vers 3000e.)

Il est parlé, dans la *Gallia Christiana* (tom. II), de l'église de *Breuillet*, dédiée à Saint-Vivien, sous le nom de : *Sus-Vivianus de Brevilleto*.

BREVOCHER, v. n. Boire souvent et à petits coups.

Et *beuvochant* sa mort ressembler l'hy- [dropique
Qui sa vie et sa soif ensemble à con- [sommé.
(Ag. d'Aubigné, *Sonnets*, t. IV, p. 332.)

BRICHET, s. m. Bœuf qui porte une marque blanche près de la queue, ou bœuf d'un gris tirant sur le roux. En vieux français, *brychet* d'après Roquefort.

---

(1) Ainsi dans un taillis sur le sommet des [monts se cachent,
Quatre cent mille attendent le lever du [jour.

Le picque-bœuf..... parle à ses bœufs : Gareâ, fromentin, *brichet*, castain, ven apres moay...

(Bonaventure des Périers, *Contes et joyeux devis*, ch. LXIX.)

BRICOLER, v. n. Chanceler, aller de travers comme un ivrogne — vendre en ambulance.

J'allais *bricolant* sans chandelle et tombant d'un costé et d'autre.

(Bernard Palissy.)

BRIE, nom de localité qui indique la nature du terrain. Les mots *bri*, *braie*, *broie*, ayant désigné en vieux français une terre grasse. Ce mot dérive du celtique, en breton, *brai*, boue, *bri*, terre argileuse, *briken*, brique.

Jean d'Aubigné, frère d'Agrippa, était seigneur de Brie en Saintonge.

BRIGUE, négation. Pas, pas dutout, comme *mie*, qui a le même sens, et dérive du latin *mica*. *Brigue* dérive de *bricia* en basse latinité, qui a le sens de parcelle, de bribe, et en général de toute chose sans valeur.

BRIMBALLER, v. n. Se balancer, se mettre en branle. (Celtique : *brin balla*, sonner des cloches.)

Dedans un bassin plein d'eau, je te monstreray ta femme future *brimballant* avec deux rustres.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. III, ch. XXV.)

BRIOUX, nom de localité. C'est la station *Brigiosum* de la carte de Peutinger sur la voie romaine de Sens à Bordeaux. En vieux français, *brige* a signifié pont, comme l'anglais *bridge*.

BRISARD, s. m. Argile grasse, augmentatif de *bri*. (Voir *brie*.)

BRISEMBOURG, nom de localité qui à dû s'écrire en trois mots : *Bris-en-bourg*. Bris peut être regardé comme une contraction de *brisée*, en vieux français *chemin*, *route*. (V. Roquefort, *Glossaire de la Langue romane*.)

BRISSAUD, Brisset, Brisson, noms d'hommes dérivés de *bris*, en vieux français chemin, ou du breton *briz*, bigarré, tacheté.

BRIVE, nom de localité. Dérive de *briva*, en basse latinité : pont, qui est devenu en vieux français *brige*, en anglais *bridge*.

La ville de Pontoise est désignée dans l'itinéraire d'Antonin par les mots : *Briva Isarœ*, pont de l'Oise.

BROCHE, s. f. Aguille à tricoter — morceau de vigne destiné à être planté. Dans le vieux français, ce mot était synonime de *faucet*, petit morceau de bois destiné à boucher le trou fait à la barrique, d'où le nom de marchand de vin *à la broche* donné au débitant. (Voir le *Registre des Métiers* d'Est. Boileau.)

Ypocras dit à ses amis : or travez de ce tonnel toutes ces *brokes*, cil les sachièrent et goutte d'éve n'issi du tonnel.

(*Roman des Sept Sages.*)

On donnait aussi autrefois le nom de *broche* à l'éperon.

BROCHER, v. n. Tricoter. (*Gloss. rochelais* de 1780.)

BRONZER, v. n. S'épancher, se dit d'un liquide qui se déverse d'un vase trop plein.

BROSSAC, nom de localité. Du vieux français *brosse*, broussaille. (Voir Roquefort.)

Aucunes foy les cerfs demeurent..... dessous les fustayes ou au bord d'icelles en quelques petites *brosses*.

(Jacq. du Fouilloux, *Vénerie*, ch. XXXIII.)

BROSSARD, **Brossaud**, noms d'hommes et de localités. Même origine que le mot précédent.

BROU, nom de localité qui comme *breil*, *breuil*, *brouc*, a signifié en vieux français : taillis, broussailles ; bas-breton : *bruc ;* toulousain : *bruc*, *brouc*. (Voir le Gloss. de Goudolin.)

Brou, célèbre par la tour de ce nom, situé entre Saintes et Marennes, était désigné au moyen âge par le mot *broa*.

Insuper dedimus dictœ ecclesiœ, ecclesiam S. Petri et S. Eutropii de *Broâ* cum decima parte terrœ Marenniœ.

(*Ch. fund. abb. S. Mariæ apud Santones*, anno 1047.)

Que la tour de Brou ait été un fanal ou un donjon, elle paraît avoir été bâtie pour guider les navigateurs (1). La mer occupait la majeure partie du pays environnant, si nous nous en rapportons aux traditions du pays, dont Palissy s'est fait l'écho :

Et estant en l'*Isle de Broue*, laquelle fait une pointe vers le costé de la mer, où il y a encores une tour ruinée, les habitants du pays m'ont attesté qu'autrefois ils avoient veu le canal du hâvre de Brouage venir jusqu'au pied de la dite tour et que l'on avait édiflé la dite tour pour garder d'entrer les pirattes et brigands de mer............... Et pour autant qu'il est aujourd'hui impossible d'aller le long du canal pour aprocher de la dite tour, l'on connaist par là que la mer s'est retirée de cette contrée...

(Bernard Palissy, *Discours Admirables*, p. 236.)

C'est auprès de la tour de Brou que se trouve l'emplacement du *port des Sautous*(Σαντονων λιμνιον), dont parle Ploléme au livre IV de sa géographie. Il existait dans ces parages un centre important qui est probablement le *Novioregum* de l'itinéraire d'Antonin et un port assez profond, puisqu'en 1727 on y découvrit la quille d'un bâtiment de 50 tonneaux et que le duc de Beaufort y arma des navires. (V. Arcère, *Histoire de La Rochelle*, t. I.)

Le plus ancien monument qui parle de *Brou* est une charte de 1078 où la tradition se trouve confirmée :

De Aias in insulam oleronis navigavit et deindè ad castellum quod *Broa* vocatur.

(Charte citée par Besly, *Histoire des Ducs d'Aquitaine*, p. 377.)

BROUAGE, nom de lieu. La ville de Brouage, située dans les marais, est devenue déserte en raison de l'insalubrité du pays. Même étymologie que *Brou*.

L'Isle... laquelle se nomme *Broue*, dont le hâvre de *Brouage* a pris son nom.

(Bernard Palissy, *Discours Admirables*, p. 336.)

La terminaison *age* est une des

(1) La position dominante de Brou, pourrait la faire regarder comme une des tours où nos ancêtres établissaient des télégraphes aériens, ressemblant beaucoup à ceux de l'abbé Chappe, si nous en croyons la relation de Végèce : « In castillorum et urbium turribus appendunt » trabes quibus aliquando erectis, aliquando » depositis, indicant quæ geruntur. » (Végèce, *de re Militari*, liv. III.)

nombreuses formes du mot eau (voir *age*). Au moyen âge, Brouage a été désigné par les mots *broagium* et *broadgium*. (Voir *Gallia Christiana*, t. II, et notamment la charte de fondation de l'abbaye de Saintes.)

BROUSSE, Brouste, noms de localités et d'hommes. *Brousse*, en vieux français, signifie broussailles, comme le bas breton *Broust*, le gallois *brwg*, le provençal *broussas*. En basse latinité *brustum* a signifié paturage, droit de dépaissance :

> Capreœ quoque..... *brustum* habeant per totum boscum...
>
> (*Ch. Fund, S. Crucis de Talemonte, Gall. Christ.*, t. II, Instr. col. 416.)

BRUANT, s. m. Nom vulgaire d'une espèce de verdier. C'est un oiseau jaune verdâtre, de la grosseur d'un moineau.

> La linotte hait tellement le *bruant* que l'on tient pour asseuré que leur sang ne se mesle jamais.
>
> (Ambroise Paré, *Animaux*.)

BRUGE, nom de localité. En vieux français, *brug*, *bruge* signifient pont, donjon, château; d'où l'anglais *bridge*. (Voir Roquefort, *Glossaire de la Langue romane*.)

BRUINE, s. f. Pluie fine, brouillard.

> N'est pas de l'ordene Sain-Martin
> Qui en yver par la *bruine*
> Partit de son branc acherin (1)
> Son mantel au povre el chemin.
>
> (*Miserere du reclus de Moliens*.)

(1) Partagea de son couteau d'acier son manteau.

> L'amas pleureux d'une obscure *bruine*.
>
> (Ronsard, *Amours*, t. I, p. 112.)

BRUNETTE, s. f. Petit champignon brun au-dessus, blanc par dessous.

En vieux français : *brugnet*, sorte de champignon, d'après Roquefort — on appelle aussi *brunette* une étoffe brune, la bure.

> Delez li pendoit uns manteaus
> ....
> Et une cote de *brunette*.
>
> (*Roman de la Rose*, vers 212, 214.)

BRUTAUD, s. m. Hanneton. Du vieux français : *brut*, bruit, tapage; cet insecte fait en volant entendre un bourdonnement bruyant.

BUAILLE, s. f. Menu bois, broussaille, bourrée. (Roquefort, *Glossaire de la Langue romane*.)

BUCHAT, s. m. Brin de bois mort. Diminutif de bûche.

BUCHAILLER, v. n. Ramasser le bois mort, faire des fagots de *buchats*.

BUCHER, v. a. Battre, frapper, cogner, abattre du bois, faire des bûches.

> Vinrent messagers invisibles qui commencèrent à *buscher* et à tempester.
>
> (J. Froissart, *Chronique*, t. II, ch. IV.)

> Soit qu'entre mes troupeaux à l'ombre [je me tienne
> Soit que je *busche* au bois, soit que [chez moi je vienne.
>
> Ant. Baïf, *Eglogue VI*, p. 18, v°.)

BUFFE, s. f. Souffle — res-

piration — soufflet, tape sur la joue.

En basse latinité : *buffa;* espagnol : *bofetado*, soufflet, claque ; *bafé*, poumon.

Ne t'estuet pas penser a trufes
Batre la font et doner *bufes.*

(Rutebeuf, t. II, p. 198.)

Vien donc, déclaire toy
Pour moi, mon Dieu, mon roy
Qui de *buffes* renverses
Mes ennemis mordentz...

(Cl. Marot, *Psaume III*e, t. IV, p. 71.)

Et à ces mots, son mari haulse le poing et luy donne une très grande *buffe* et dist.....

(*Cent Nouvelles nouvelles*, ch. LXI, p. 317.)

BUFFER, v. n. Souffler fort, respirer difficilement. D'où vient *ébuffé*, essoufflé.

Les mots *buffer* et *buffe* ont une orgine germanique ou scandinave ; en hollandais, *puffen*, *poffen* signifient souffler ; en anglais, *to puff* a la même signification. L'allemand *puffen* a le sens d'être gonflé, bouffi. Le changement du *p* en *b* dans la filiation des langues est si fréquent qu'il est inutile d'insister sur l'analogie du verbe saintongeais avec les mots néo-germaniques cités.

Li rois l'entent, *boufe* et sospire.

(*Roman de Tristan.*)

Aus tenailles et au martel
Si chauffe son fer bien et bel
Et souffle et *buffe* et se regarde.

(*Fabliau de la Dent*, rec. de *Barbazan*, t. I, p. 161, vers 73e.)

S'il *buffoit*, c'estoient choux à l'huile, alias caules amb'olif.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, ch. XXXII.)

Des vents impetueux qui se *bouffent* [si fort
Qu'à peine l'univers résiste à leur [effort.

(Ronsard.)

BUFFET, s. m. Soufflet — giffle. Même origine que *buffer*. (Voir ce mot.)

A ces motz se apréschad Sédéchias le fiz Chanaan à Michée, si li empreinst un *buffet* bon bien estored... (1)

(3me *Livre des Rois*, ch. XXII, vers. 24, p. 337.)

Dou poing li done un tel *bufet*
Del cul li fait saillir un pet.

(*Roman du Renart*, vers 11607e.)

BUÏE, s. f. Vase de poterie, cruche à anse et à goulot pour conserver l'eau. Le vieux français a eu les formes *buie*, *buye*, *buhe*, la première nous a laissé les dérivés *buire* et *burette;* la dernière avait formé le mot *buhetier* qui désignait, au moyen âge, le fabricant de pots et de cruches.

Le pasteur dict : amys, ne vous ennuye
J'aurai pour moy le premier traist de [*buye*.

(Vauquelin de La Fresnaye, *Satires Françaises*, liv. II.)

Et si quelqu'un me presente une *buye*.

(Mellin de S. Gelais, *Rondeau*, p. 84.)

Il le fist brusler honorablement puis on fist mettre les os et les cendres dans une *buye* d'argent.

(Fr. Amyot, trad. de la *Vie de Marcellus*, par Plutarque.)

BUJÉE, Buée, s. f. Lessive. Mot dérivé du celtique *bugad*, lessive, conservé dans le provençal *(bugade);* en bas breton, *buga* a le même sens ; en gallois, *bog* signifie tremper, lessiver.

---

(1) Accessit autem Sedécias filius Chanaan et *percussit* Micheam in *maxillam*.

Ceux de son train qui alloyent devant vindrent a descouvrir de loing mon curé de Brou qui lavoit sa *buée*.

(Bonavent. des Périers, *Contes et Devis*, XXXIVe nouvelle, p. 154.)

Il demouroit bien souvent a coucher, a cause de faire la *buyée* un jour, deux jours ès maisons dessus dites.

(*Louis XI*, *Cent Nouvelles*, nlle 45.)

Les servantes sous pretexte de fourbir leur vaisselle, faire leur *buée* et autres ordinaires mesnageries.....

(Olivier de Serres, *Théât. d'Agriculture*, liv. I, p. 18.)

Et prenez ung peu la suée
Pour bien tendre nostre *buée*.

(*Farce du Cuvier, Farces Françaises*, p. 23.)

BUJOUR, s. m. Cuve à faire la lessive — (voir *bujée*). Cet ustensile se nomme *ponne* dans le bordelais.

BURGAU, Bregau, s. m. Escargot de mer, espèce de coquillage de couleur grise — le frelon noir est quelquefois qualifié du même nom.

Les huîtres, les moucles, les gembles et un nombre infini de *burgaux* de diverses espèces et grandeurs.

(Bernard Palissy, *Discours Admirables*, p. 147.)

BURIE, nom de locatité. Le radical : *bur*, enfumé, noirâtre, du latin *burrus*, roux, parait avoir formé ce mot, ainsi que *buron*, nom donné aux cabanes de certains pays et notamment à celles des fromagers d'Auvergne.

BUROT, adj. Creux. Se dit des noix et des noisettes : *noix burotte*, noix creuse et vide. En vieux français, *buro* désigne un moine. Existe-t-il quelque association d'idée entre ces deux sens? peut-être, car le synonime de *burot*, le mot *cabourne*, désigne aussi un capuchon de moine.

BUSSAC, nom de localité porté en Saintonge par deux communes situées au milieu des bois. Le sens du mot parait être : *maison du bois;* la terminaison *ac* ayant le sens de maison ou domaine et la première syllabe pouvant être considérée comme une contraction de *boscus*, bois, en basse latinité, qui a également donné naissance au vieux français *bos*.

BUZARD, s. m. oiseau de proie.

On s'y romproit l'entendement
Car on ne sçauroit nullement
D'un *busard* faire un esprevier.

(*Farce de Jeninot*, anc. th. fr., t. I, p. 304.)

Jamais *buzard* ne fit tour d'esprevier.

(Jean Marot.)

..... Le traistre loup n'aguette
Leurs moutons : le serpent n'a plus la [dent infette;
Le *buzard* ne vient plns manger leurs [poussinets.

(Ant. Baïf, *Eglogue XVII*, p. 48.)

C

CABANIER, s. m. Fermier d'une métairie appelée *cabane* dans le bas poitou (marais de Luçon et de Marans). En basse latinité : *cabanaria,* métairie ; du latin : *taberna.*

CABAS, s. m. Panier aplati, en paille tressée. Du grec : Κάβος, mesure de froment, d'après Hésychius, cité par Roquefort, ou de l'arabe : *gafas,* cage, panier.

> Aux Gobelins Saint-Marciau
> Là où il prit plus de stabat
> Qu'il n'en tient dans un *cabat.*
>
> (*Comédie des Chansons*, act. III, sc. I, anc. th. fr., t. IX, p. 162.)

> Car en certain *cabas* où leurs gens la [cachèrent,
> Les souris enfin la mangèrent.
>
> (LAFONTAINE, *Fables.*)

Le vieux français : *cabasser* a signifié amasser.

> Poinct esgassez n'estes quand *cabassez*
> Et entassez poltrons à chiche face.
>
> (RABELAIS, *Gargantua,* liv. I, ch. LIV.)

CABAUDIÈRE, nom donné à un quartier de Saintes. Du vieux français : *cabôde*, *caibode*, cabane, hutte de pierres sans mortier. (Voir Roquefort, *Glossaire de la Langue romane.*)

CABILLAUD, s. m. Morue fraiche. En wallon : *cabawe* ; en hollandais : *cabeljaauw.*

> Que nus..... ne parle dorénavant de houc (1) ne de *cabillaud* sur peine d'estre puni.....
>
> (Texte du XV[e] siècle, cité par DU CANGE, au mot *cabelgenses.*)

(1) *Houc,* hameçon.

CABINET, s. m. Armoire à deux battants — lieux d'aisances.

> Franchement, il est bon à mettre au [*cabinet.*
>
> (MOLIÈRE, *Misanthrope,* act. I, sc. II.)

> Il lui envoya un *cabinet* de lacque et plusieurs bijoux.
>
> (J.-J. ROUSSEAU. N[lle] *Héloïse*, liv. VI, lettre 11.)

CABOSSE, s. f. Clou à grosse tête pour les fers des chevaux ou la semelle des sabots. Du celtique *kab*, tête, qui a fait le vieux français *cab*, tête, bout, extrémité, et son dérivé *caboche,* du langage familier :

> Portant sur ma *caboche* un coffin (1) [de Hollande.
>
> (ST-AMANT.)

CABOSSER, v. a. Bossuer.

> Et en grande véhémence d'esprit, il le trepoyt, le *cabossoyt.*
>
> (RABELAIS, *Pantagruel.*)

CABOURNE, adj. Creux et vide comme une caverne. Mot d'origine celtique : *Kav* comme en bas breton. En vieux français *cabourne*, *caborne,* désignait le capuchon des moines, d'après Roquefort,

CABUS, adj. Pomme, se dit du choux.

> De vostre sueur, tombant en terre, nasquirent les choux *cabus.*
>
> RABELAIS, *Pantagruel*, prol. du IV[e] livre.)

(1) *Coffin,* corbeille.

CABRI, Cabrit, s. m. Chevreau. Du latin : *capra*, chèvre ; en languedocien : *cabriolo*.

On aura là pain et vin
Gras moutons, *cabrits*, agneaux.
(J. FROISSART, *Pastourelle*.)

CADET, s. m. Nom donné à un jeune bœuf.

CADEUIL, nom de localité. Du vieux français : *cap-dueil*, *capdeulh*, tour seigneuriale, principale maison d'un fief ; en basse latinité : *capdolium*, corruption de *capitolium* ; radical : *caput*, tête.
Dans le dictionnaire de Borel : *capdeulh*, maison noble appartenant à l'aisné. Même définition dans le dictionnaire de droit de Ragueau et de Laurière. Ce dernier en indique l'étymologie : quœ vox forte originem habet a *capitolio*. (Voir de Laurière, *Glossaire du Droit français*, au mot *capdeulh*.)

CADIS, s. m. Sorte de serge de laine, peu coûteuse, dont nos campagnards s'habillaient autrefois.

D'un kamoukas ou d'un *cadis*
Comment se tailloit un abis
Apres nos costes et nos cors.
(FROISSART, *Poésies*.)

CAFARD, s. m. Flatteur, hypocrite. Nicot le dérive de l'hébreu : *cappha*, couvrir ; Leduchat du latin : *cappa*, manteau. En turc, *cafar* signifie renégat.

CAGNARDER, v. n. Montrer de la lâcheté. Même sens que *caponner*.

Donc si quelqu'honneur vous poing
Soldats ne *cagnardez* point.
(RONSARD.)

CAGNOT, s. m. Petit chien. Du vieux français : *cagne*, chien, qui a fait *cagneux*, adjectif qualifiant celui qui a les jambes semblables à celles du chien basset. Ce mot se trouve dans le dictionnaire de Cotgrave : *cagnot*, *a little dog*.

Vénus la bonne *cagne* aux paillards
[appétits.
(SAINT-AMANT, *Le Melon*.)

CAGOUET, s. m. Nuque. En vieux français : *cahuet*, espèce de bonnet, partie de l'aumusse couvrant le derrière de la tête. *Caignole*, *caignon*, nuque du cou, de *catena*, chainon. (Roquefort, *Glossaire de la Langue romane*, aux mots *cahuet* et *caignole*.)
En celtique, *chouk* signifie nuque.

CAGOUILLAC, nom de localité, entre Boursefranc et Marennes : *domaine des Cagouilles*. (Voir ce mot.)

CAGOUILLE, s. f. Colimaçon, escargot. C'était autrefois le nom donné à la volute qui orne l'éperon d'un vaisseau.
En provençal : *cacalauda* ; languedocien : *cagaroula*. La similitude des noms et des formes permet de rapprocher *cagouille* du mot *cagoule* qui désignait le capuchon des moines :

Autant chemine ung homme en ung
jour comme une *cagouille* en cent ans.
(Proverbe du XV[e] siècle, cité par FAVRE, *Glossaire du Poitou*.)

CAÏAU, Caillau, Caillet, noms d'hommes, dérivés du celtique : *cail*, caillou, ou du vieux français : *caïaus*, chien (latin : *canis.)*

Job fu sages com uns *caïaus*
Qui tous tans suit au flair sa proie.

(*Roman de Charité*, strophe 214.)

On peut également voir dans ces mots une corruption du vieux français : *caïe*, tranquille, de *quietus*.

Ne se povoit tenir *caïe*
Tant par estoit jolive et gaie.

(J. de Meung, *Roman de la Rose* vers 19930e.)

La dernière forme, *caillet*, a eu au moyen âge les significations de fou, imbécille, d'où le nom de *caillette*, donné à un des bouffons de la cour de France, au XVIe siècle.

CAILLEBOTTE, s. f. Lait de brebis caillé et rendu consistant par la chardonnette et la cuisson. Le dictionnaire de l'Académie définit ce mot : *masse de lait caillé*.

Si d'icelluy jus vous mettez dedans un seilleau d'eau, soubdain vous verrez l'eaue prinse, comme si feussent *caillebottes*.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. III, ch. LI.)

CALÂ, s. m. Crâne nu. Du mot latin *calvus*, et peut-être du celtique *cal*, dur. Ce mot désigne aussi, en Saintonge, un quartier de noix.

En vieux français : *cal*, crâne — *calaux*, *calons*, noix. (Voir Roquefort.)

Co est Gualter, ki conquist Maëlgut,
Li niés Droün al viel *cal* canut (1).

(*Chanson de Roland*, vers 2047e.)

CALANDE, Calandre, s. f. Murier à queue rouge et à gorge grise (P. Jônain) — alouette.

Caladrius est un oisiax
Sor toz autres corteis et biax
Autresi blanc com la neis.

(Guillaume le Normand, *Bestiaire.)*

Calandres est uns oisiaus touz blans et ses poumons garït des oscurtez des oilz.

(Brunetto Latini, *li Livres dou Trésor*, ch. CLVI, p. 209.)

Lors s'evertue et se dégoise
Le papegau et la *calandre*.

(Jean de Meung, *Roman de la Rose.*)

Maintz ennemys le viennent assieger
Dont le plus rude est le serein légier
L'autre, le geay, la passe, la *callande*.

(Clément Marot, *Rondeaux*, t. II, p. 147.)

CALER, v. n. Enfoncer. Ce verbe exprime l'action contraire de *baler*. (Voir ce mot.)

Plus dolente est de cuer que cil qu'on
[en mer *cale*.

(*Li romans de Berte aus grans piés.)*

Cette superbe vertu eust-elle *calé* au plus fort de sa montre.

(Montaigne, *Essais*, liv. IV, ch. III.)

CALIN, s. m. Etouffoir de cuisine en cuivre étamé qui sert à faire cuire les mets entre deux feux. De l'arabe *cala'i* ou du malais *kelang*, qui signifient *étain*. Peut-être est-ce une forme du provençal *calina*, chaleur.

CÂLIN, adj. Paresseux, fai-

(1) Le neveu de Drouin au vieux crâne chenu.

néant. En wallon, *câlin* signifie coquin.

Quelqu'un de la Serée nous contant que les *câlins* ne laissent, pour estre cousus de poux, de rire et de se moquer.

(Guillaume Bouchet, *30e Serée.*)

CÂLINER, v. n. S'attarder au lit — paresser. Dans le bordelais, on donne le nom de *caline* à la balançoire ou escarpolette.

Viens avec moy et pren ton bon mantel
I ne fault plus *calyner* à l'hostel.

(*Chant Rial*, placard de 1590, annexé aux *Mémoires de P. de L'Etoile*, éd. Jouaust.)

CALVÉ, **Calvet**, noms d'hommes. Du latin *calvus*, chauve, ou du bas breton *calvez*, charpentier.

CAMBRE, s. f. Chambre. Du latin *camera*, provençal : *cambro*. Ce mot n'est usité que sur les confins du bordelais.

En cele *cambre* un lit avoit
Qui de paile (1) ornés estoit.

(*Roman de Floire et Blanchefior.*)

CAMPOS, s. m. Congé, jour de liberté où l'on peut courir les champs, *currere per campos :*

Je me dispose a un tel jour donner a mes escolliers *campos* et licence de se jouer, fermer mon eschollle.....

(Pierre de Larivey, *Le Fidelle*, act. I, sc. VIII, anc. th. fr., t. VI, p. 337.)

Trouva que Geoffroy de Lusignan..... estoit enterré à Maillezais, dont print un jour de *campos* pour le visiter comme homme de bien.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. II, ch. V.)

CANDALE, s. m. Terme du jeu des billes opposé à *franc-jeu*. L'un signifie *pair*, l'autre *impair*. M. Jônain, qui écrit ce mot *quandale*, le dérive de *quantum alibi*, combien dehors.

(1) Paile, étoffe de soie.

CANELLE, s. f. Conduit de bois, petit canal. Latin : *canalis*. On dit aussi *chenelle*. (Voir ce mot.)

Le caillou est demeuré creux comme une *canelle* tout à travers

(Bern. Palissy, *Recepte Véritable*, p. 62.)

CANE-PETIERE, s. f. Petite outarde, *otis tetrax*.

Cigongues, *cannes petières*, oranges, flammans...

(Rabelais, *Gargantua*, liv. I, ch. XXXVII.)

CANER, v. n. Reculer, avoir peur. On disait autrefois dans le même sens *faire la cane*.

Par Dieu ! qui *fera la cane* de vous autres, je me donne au diable si je ne le fais moine en mon lieu...

(Rabelais, *Gargantua*, liv. I, ch. XLII.)

CANET, s. m. Petit canard, caneton.—En provençal : *caneto*. Au moyen âge, on a dit *canot*, *canotte*.

Bien est semblable à la *canotte*
Que tout jour bourbe et barbotte.

(Gautier de Coinsi, liv. I, ch. LIII.)

CANETTE, s. f. Petit seau de bois destiné à contenir les liquides. En allemand, *kanne* signifie cruche, ainsi que le normand : *canna*. En wallon, *canete* a le sens de petit seau. Le latin : *canna*, roseau (grec : κάννα) a donné naissance à un homonyme *canna*, vase à boire, en basse

latinité, qui est employé dans ce sens par le poète Venantius Fortunatus. (Voir du Cange, au mot *canna.)* Le vieux français a eu *chane*, dont *canette* est un diminutif.

Tost après commanda que l'om quatre *chanes* de ève emplist,
(*Livre des Rois*, trad. du XII° siècle.)

Portant les deux *cannettes* en ses deux mains.....
(Marguerite de Navarre, *Heptaméron*, 19° nouvelle.)

CAPE, s. f. Manteau avec ou sans capuchon dont les femmes saintongeoises couvrent leurs autres vêtements. Italien : *cappa;* espagnol : *capa*.

Le français a conservé le diminutif : *capeline*.

En basse latinité, *capa* ainsi défini dans le glossaire d'Isidore : *capa, quia quasi totum capiat hominem. (Origines ou Etymologies* d'Isidore, évêque de Séville.)

Le vieux français avait *chape*, qui a été conservé pour désigner un manteau sacerdotal :

Une *chape* à pluie afubla.
(Wace, *Roman de Rou*, vers 7180°.)

Vestu simplement d'une meschante *cappe*.
(Fr. Amyot, *Vie de Nicias*, trad. de Plutarque.)

La cape saintongeaise, dont la forme actuelle se reconnait sur des poteries gallo-romaines, fut importée par les Gaulois au siège de l'empire. On s'en servait à Rome pour courir la nuit en bonne fortune :

..... Quid si nocturnus adulter,
Tempora *Santonico* velas adoperta [*cucullo*.
(Juvénal, *Satire VIII*.)

Martial désigne également ce vêtement :

Gallia *Santonico* vestit te *bardo*-[*cucullo*.
(Martial, *Epigramme 128°*.)

CAQUEROLLE, s. f. Ecaille, carapace.

Eschylus, ce nonobstant, par ruine fut tué d'une cheute de *caquerolle* de tortue.
(Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV. ch. XVII.)

CARABOSSE, adj. Bossue. Ce mot dérive évidemment du grec : Κάραβος, écrevisse de mer, crabe ; latin : *carabus*.

CARASSONNE, s. f. Nom donné dans l'ouest de la Saintonge (Blayais), aux pieux destinés à soutenir la vigne. En basse latinité : *carratium*, échalas.

On se sert également du verbe *carassonner*, planter des échalas, disposer la vigne sur des pieux.

CARBONADE, s. f. Ragoût, ainsi nommé parce qu'il se cuit sur un fourneau ; latin : *carbonaria*.

Je voys tenter les héréticques ce sont asmes friandes en *carbonade*.
(Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, ch. XLVI.)

CARCULER, v. n. Calculer, réfléchir.

Comment ! — je suis bien recullé
Car je n'avoys pas *carcullé*
Que ceste ligne estoit bastarde.
(*Farce de George le Veau*, anc. th. fr., t. I, p. 395.)

CAREUILLOUX, adj. Qui a les yeux chassieux, humides,

huileux. En vieux français : *careil, chaleil, chareil*, désignent une lampe de cuisine. Le nom de cet ustensile, généralement huileux et sale, a probablement donné naissance à l'adjectif saintongeais *careuilloux*.

CARPENTIER, nom d'homme. En vieux français : *charpentier*

Puis fist querre *Carpentiers* partout por faire escièles...

(Henri de Valenciennes, *Histoire de l'Emp. Henri*, édit. de Wailly, § 678.)

CASSE, s. f. Vase plat pour recevoir le jus des viandes qu'on fait rôtir — lèchefrite. On donne aussi ce nom a un trou plein d'eau sale ou de vase. *La casse à fian* est le trou du fumier. Dans le dernier sens on dit aussi *cassouil*. (Voir ce mot.) La basse latinité avait le mot *cassa* qui avait le premier sens; en latin, *cassus* signifiait creux, vide; *cassa nux*, noix vide. (Plaute.)

Olles, chauderons, *casses* de cuivre.

(Texte du XVe siècle, cité par du Cange, au mot *cassa*.)

Le mulet... passa par dessus pots, buies, *casses*, chauffrettes, qu'il brisa, cassa, rompit et gasta comme un étourdi.

(Béroalde de Verville, *Moyen de parvenir*.)

Achilles étoit teigneux; Agamemnon *liche-casse*.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. II, ch. XXX.)

CASSE-MUSEAU, s. m. Gâteau rond de la forme d'un poing fermé.

Quand je tiens une tartelette,
Un flanet, un *casse-muzeau*
Je le fourre sous mon muzeau.

(*Farce de Jeannot*, anc. th. fr., t. I, p. 291.)

Quaresme prenant a... les ligaments comme une escarolle, les os comme *casses-muzeaulx*.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, ch. XXX.)

Le vrai nom de ce gâteau est *cache-museau*, qui contient son étymologie. On trouve *cache-museu* dans le *Glossaire de la Langue romane* de Roquefort, et *cache-muséu* dans celui des œuvres du poète toulousain, *Goudoulin*. Ce mot se trouve également dans les vieux écrivains :

..... Fougasses, brassadeaux, tourtillons, biscuits, eschaudés, oublies, *cache-museaux*.....

(Olivier de Serres, *Théâtre d'Agriculture*.)

Casse-museau et cache-museau sont d'ailleurs des synonimes des mots plns anciens *talmouse* ou *talemouse*, qui désignaient une espèce de pâtisserie. (Du vieux français *taler*, frapper, presser, *mouse*, museau.)

Item à Jehan Regnier je donne
....
Tous les jours une *talemouse*
Pour *bouter* et *fourrer* sa *mouse*

(François Villon, *Testament*.)

CASSINE, s. f. Mauvaise petite maison. Péjoratif de *case*, cabane. (Latin : *casa*.)

J'ai là-bas une petite *cassine* au bout de votre grand pré.

(Béroalde de Verville, *Moyen de parvenir*.)

Or, voilà le thrésor de ma pauvre [*cassine*.

(Remy Belleau, *Bergeries*.)

CASSOTTE, s. f. Vase en bois ou en métal muni d'un conduit pour laisser couler l'eau. Diminutif de *casse*. (Voir ce mot.)

CASSOUIL, s. m. Flaque

d'eau sale. (Voir *casse*.) On trouve en vieux français *cassard*.

Des poissons... qui se sont engendréz dedans certains *cassars* ou receptacles d'eau...

(Bernard Palissy, *Discours Admirables*, p. 337.)

CASTAIN, adj. Nom donné au bœuf roux ou chatain.

Le picque-bœuf... parle à ses bœufs : Gareâ, fromentin, brichet, *castain*, ven après moay.

(Bonav. des Périers, *Contes et devis*, 69e nouvelle.)

CASTONNADE, s. f. Cassonade. Le mot saintongeais était encore usité au XVIIe siècle.

Le grand usage est pour *castonnade* et non pour *cassonade*, qui est pourtant le véritable mot.

(Ménage, *Observations sur la Langue française*.)

CASUEL, adj. Fragile, susceptible d'être cassé — éventuel, du latin *casus*, hazard, malheur.

CATERRE, s. m. Catharre, des mots grec κατά et ῥεῖν, couler en bas.

Le mal du roy fut un *caterre* ou apoplexie.

(Comines, *Mémoires*, liv. VIII.)

La gelée a tué les fleurs
L'air est malade d'un *caterre*
Et l'œil du ciel noyé de pleurs
Ne peut plus regarder la terre.

(Théophile de Viau.)

CATIR, v. n. Cacher dans un endroit resserré, usité surtout dans le sens réfléchi : *se catir*, se cacher, se blottir.

.... Je trouvai en un anglet
D'un bourselot : Diex ! doux valet !
Di-ge lors es-tu si *quatis*.

(J. Froissart, *Le dit dou Florin*, vers 3e.)

CAUSSADE, nom de localité. Forme gasconnne de chaussée, chemin battu. (Via calcata.) En basse latinité : *calciata*. Le village de *St-Martin-La-Caussade*, en Blayais, était sur la voie romaine de Saintes à Bordeaux.

CAVIGNAC, nom de localité signifiant domaine bas ; du vieux français *cavin*, vallée, lieu bas, du latin *cavea*, *cavum*. (Roquefort, *Glossaire de la Langue romane*.)

CAYEN, s. m. Nom injurieux donné au paysan. En basse latinité, *caya* signifie petite maison, par corruption de *casa*. Il paraît plus naturel de dériver *cayen* du gascon *caï*, chien.

CAYENNE, nom de localités près de Marennes et de la Tremblade. (Voir *cayen*.)

CÉDULE, s. f. Assignation à payer — acte d'huissier. Ce mot s'est écrit *schedule*.

A celle fin qu'il n'y ait faute nulle
Je vous feray une belle *cédule*
A vous payer, sans usure s'entend.

(Clément Marot, *Epitre au Roy pour lui demander de l'argent*.)

Si le papier de mes *schedules* beuvoyt aussi bien que je foys; mes créditeurs auroyent bien...

(Rabelais, *Gargantua*, liv. I, ch. V.)

CELLE, Cielle, adj. dém. Cette.

La domnizelle *celle* kose ne contredit.

(*Cantilène de Sainte Eulalie*, Xe siècle, vers 23e.)

En l'espeisse d'un grant buissun
Vit une bisse od sun faun
Tute esteit blaunce *cele* beste (1).

(Marie de France, *Lai de Gugemer*, vers 91e, t. I, p. 56.)

CELLES, Cellefrouin, noms de localités, l'une près d'Archiac, l'autre dans la Charente. Du latin : *cella*, cellier, petite chambre, et plus tard : chapelle, sanctuaire dans Vitruve.

CEMENTIÈRE, s. m. Cimetière. Au XVIIe siècle, on disait encore *semetierre*.

Boutique d'un libraire : *le Semetierre* des vivants et des morts.

(Somaize, *Dictionnaire des Prétieuses*, p. 43.)

CENDRILLE, s. f. Mésange, ainsi nommée à cause de sa couleur cendrée.

— Compère qu'astu vu?
— J'ai vu un *cendrille*
Qui peignait sa fille
Au haut d'un rocher.
— Compère vous mentez.

(Vieille chanson citée dans le glossaire de Laisnel de Lassalle (2).

CENELLE, Senelle, s. f. Petite prune violette qui vient sur l'épine noire, d'après la définition du dictionnaire de Trévoux. Ce mot est d'origine tudesque. Dans cet idiome, *sleha* signifiait prunelle. Nous le retrouvons dans le plus grand nombre des langues néo-germaniques : l'anglo-saxon : *sla;* le hollandais : *slee;* l'anglais : *sloe*, signifient prunelle. Le danois : *slaa*, *slaaen*, prunellier; le suédois : *slaan*, prune, *slaan-bœr*, prunelle.

Et je vous raport les noveles
Qu'el front vous sont li borjon né
Ne sai se ce seront *ceneles*
Qui ce vis ont avironné.
Elles seront merveilles et beles
Avant que l'on ait moissonné.

(Rutebeuf.)

Et cerchoient par ces boissons.....
Boutons et mores et prunelles
Framboises, frèzes et *cenelles*.

(Jean de Meung, *Roman de la Rose*, vers 9117-9120e.)

CENER, v. a. Châtrer, faire à un animal mâle ou femelle l'opération qui le rend stérile. Du grec : Χαίνψ, je coupe.

Il faut que tout de moy tenez
Qu'ils ne sont chastrés ne *senez*.

(Clément Marot, 2e *Dial. d'Erasme*, t. IV, p. 32.)

CERNE, s. m. Enceinte tracée autour d'un moulin à vent. Du latin : *circinus*, diminutif de *circus*.

.... A minuyt à la lune
Va faire, en terre un grand *cerne* tout [rond.

(Clément Marot, *Epîtres*, p. 181.)

Et voyant que tous estoyent dedans le *cerne* de chordes, soudain cria : tyre, tyre.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. II, ch. XXV.)

Puis sonnez vos cornemuses
Et menez au bal les muses
En un *cerne* tout autour.

(Ronsard, *Eglogue VI*, t. IV, p. 116.)

CERNEAU, s. m. Noix fraîche et cueillie avant la mâturité qu'on fait macérer dans du verjus. Ce mot est d'origine germanique. Le tudesque : *kerno;* l'anglo-saxon : *cirnel;* l'islandais : *kiarni;*

(1) En l'épaisseur d'un grand buisson
Vit une biche avec son faon
Toute était blanche cette bête.

(2) Laisnel de Lassalle, archéologue berrichon, auteur d'un glossaire manuscrit du bas berry.

le danois : *kiœrne;* l'allemand et le hollandais : *kern;* l'anglais : *kernel*, signifient un fruit enfermé dans sa coque ou l'intérieur de la noix. Rabelais appelle *cerner*, l'opération qui consiste à détacher la noix fraîche par une incision circulaire. (Voir *Gargantua*, liv. I, ch. XXVII.)

Presentez moi, pour fruitz nouveaulx
Des pommes, poires et pruneaulx
Reste après toutes ces chosettes
Avelaines, *cerneaulx*, noisettes.

(Nicole DE LA CHESNAYE, *Comdamnacion de Bancquet.*)

Pommes et amandes sucrées et pellées ; *cerneaulx* pelez a l'eaue rose.....

(Antoine DE LA SALLE, *Jehan de Saintré*, ch. LXXI, p. 307.)

Huile de noix, or aux *cerniaux*
Vinaigre qui est bons et biaus.

(*Les Crieries de Paris*, vers 55e, *Fabliaux et Contes*, t. II, p. 279.)

CERTAIN (de), locution adverbiale pour certainement. On dira : *ol est de certain*, *savoir de certain*, pour il est sûr, savoir d'une manière certaine.

Et il me dist que il avoit trouvée *de certain* que au giet d'une pierre menue...

(JOINVILLE, *Hist. de S. Loys*, § 36.)

Quant li rois de France sceut *de certain* et fu enfourmés que messires Robert d'Artois estoit arrestés.....

(Jehan FROISSART, *Chronique*, liv. I, § 48.)

Or suis marié *de certain*
Je prie Dieu qu'il m'en doint gain.

(*Conseil au nouveau marié*, anc. th. fr., t. I, p. 1.)

On trouve, au XVIe siècle, *pour certain* avec le même sens.

Le pauvret *pour certain* fut pris en [trahison.

(PASSERAT, *la mort d'un Moineau.*)

CHÂ, adj. Chaque — cela, ce qui — ça.

Châ petit va loin.

(*Vieux Proverbe.*)

Et s'enfui li uns *châ* et li autres là.

(Henri DE VALENCIENNES, *Hist. de l'Empereur Henri*, édit. de WAILLY, § 509.)

Et lor sires est remès *cha* fors (1)
Qui mout estoit crueus et fors

(*Chevalier au Barizel*, vers 159e. — *Fabliaux et Contes*, t. I, p. 213.)

CHADENAC, **Chadene**, noms de localités. Du vieux français *chaène*, *cadene*, chaîne ; latin : *catena*.

CHADENIERS, nom de localité. La locution saintongeaise : *à châ deniers*, correspondant à celle de : *sou* par *sou*, a désigné un bien acheté à force d'économie.

CHAFAUD, s. m. Echaffaudage qui sert aux maçons pour élever leurs constructions.

... A Saint-Denis un *chaffault* et parterre
Joustes très grans où l'or luit et habonde.

(Eustache DESCHAMPS, *Poésies.*)

CHAFAUDER, v. a. Elever un échaffaudage.

Il falloit pour le moins une riole sur laquelle il *chaffaudoit* et bastissoit ses moïens.

(Noël DU FAIL, *Contes et Discours d'Eutrapel.*)

CHAFFOURRER, v. a. Barbouiller. En poitevin : *chaffourri*. D'après M. Burgaud des Marets, ce mot est usité en Saintonge.

---

(1) Et leur seigneur est resté là-dehors.

D'abondant en ont *chaffourré* leur robidilardique Loy Gallus...

(RABELAIS, *Gargantua*, liv. I, ch. III.)

CHÂGNAUD, Chaignaud, noms d'hommes dérivés de *châgne*. (Voir ce mot.) En patois poitevin : *chagnoux*, planté de chênes, chenaie.

CHÂGNE, Chaigne, s. m. Chêne. Ménage dérive ce mot de *quernus*, corruption de *quercus*, Barbazan de *chaonia*, contrée de l'Epire.

Cum li mules vint suz un grand *chaigne* e ki mult out branches, une des branches aerst Absalon par la tresce.

(*Livre des Reis*, trad. du XII[e] siècle.)

Le chancelier de Bourgogne a ordonné que l'on feist faire bonnes layettes de bois de *chaigne*.

(Jehan FROISSART, *Chroniques*.)

CHAGNE-DRET, Chagne-fourchut, locutions indiquant l'action de marcher sur les mains, d'être la tête en bas et les jambes en l'air.

Chacun à cette facétie
Voulut être de la partie
L'un en fist le *chesne-fourchu*.

(SCARRON, *Virgile travesti*.)

CHAGNÉE, s. f. Chênaie, lieu planté de chênes. En vieux français *chaoine* veut dire chêne. (Voir *châgne*.)

CHAI, s. m. Cellier à vin, à eau-de-vie, de *casa*, maisonnette, cabane, hutte ; en basse latinité : *chaia*, cellier.

Les marchands... payeront les louages de ces maisons, *chaiz* ou ouvrouers esquels mettront et tiendront leurs marchandises.

(*Coustumier général de France*, t. I, p. 707.)

CHAIL, s. m. Caillou et en général toute pierre dure, silex, quartz, etc. Du celtique *cal*, dur ; en provençal : *calhau*, en hollandais : *kai*. Le mot *caillou* paraît dérivé de *calculus*, comme *clou* de *clavus*. L'*h* du patois saintongeais se retrouve dans quelques anciens textes :

Si durement s'estoit hurtée à un *chaillo*.

(*Li Romans de Berte aus grans piés*.)

Bien estoient un cent que queuls, que [boutillier
Qui véist sur Bertrand venir et costiier
Et jeter grans *chaillos* pour lui à empirier.

(*Chronique de Bertrand Duguesclin*, vers 962[e].)

CHAILLEAU, Chaillot, Chaillou, noms d'hommes dérivés de *chail*, caillou. (Voir ce mot.)

Et si reçoit mainte colée
Souvent de coutel et d'espée
Et de *chaillous* parmi les costes.

(*Fabliau de l'Anesse et du Chien*, vers 77[e] — rec. de Barbazan, t. III, p. 58.)

CHAILLEVETTE, nom de localité du canton de la Tremblade. Diminutif de *chail*, caillou. (Voir ce mot.)

CHAINTRES, s. f. Sillons du bout d'un champ, tracés en travers des autres. En vieux français, ce mot désigne un champ entouré d'une haie ; en basse latinité : *cinctada*. (Voir Roquefort, *Glossaire de la Langue romane*). En nivernais, un *chaintre* est une réserve de pâturage.

Item luy avons baillé toutes les *chaintres* assis entre les terres labourables de la cousture de Sommiers, assize jouxte le pérat de Saujon...

(Bail emphytéotique du 18 novembre 1465, consenti par l'abbé de Sablonceaux — *Arch. hist. de Saintonge*, X, p. 327.)

CHALAIS, nom de lieu. En vieux français : *lais*, sentier. *Chalais* peut être considéré comme un diminutif de *chasselais*, sentier de chasse.

CHALAND, s. m. Client d'un marchand — habitué d'une maison, d'un lieu quelconque — grand bateau.

Un *chaland* est toujours remis
Au lendemain, et l'incognu
Qui sera le dernier venu.....

(Jacques Grevin, *Les Esbahis*, act. III, sc. II, anc. th. fr., t. IV, p. 278.)

Faites cerkier le mer, dusc' a l' port [Daniel
Ne barges ne laiés ne *calant* ne batiel.

(*Roman d'Alexandre*, p. 121.)

CHALANDISE, s. f. Achalandage — clientèle d'un marchand.

Perdu ma femme et mes escuz
Et qui plus est, la *chalandise*
De ma meilleure marchandise.

(Jacques Grevin, *Les Esbahis*, act. I, sc. I, anc. th. fr., t. IV, p. 231.)

CHALEUIL, s. m. Lampe rustique. En vieux français : *chaleil*. (Roquefort, *Glossaire de la Langue romane.)*

CHALIN, **Chaline**, s. Eclair sans tonnerre dans les soirées chaudes. En vieux français : *chaline*, chaleur; du latin : *calere*.

Et si est à la fie de près veisine
Ke viande defit par sa *chaline*,

(Pierre de Vernon, *Enseign. d'Aristote.*)

Ainz que l'soleilz déust espandre
Les rais d'amunt e sa *chaline*.

(*Chronique des Ducs de Normandie*, t. II, vers 19245.)

CHALIT, s. m. Bois de lit. Ce mot, dit Richelet, ne se dit pas à Paris par les gens qui parlent bien; en sa place, on dit : bois de lit. (*Dictionnaire français*, édit. de 1680.)

Car el lit où ele se couche
N'a il ne *chaelit* ne couche,
Ains gist en fiens et en ordure.

(Rutebeuf, t. II, p. 34.)

Esquelles maisons avoit quatre salles, chambres, garde robes, *chalitz*.....

(Ant. de La Salle, *Jehan de Saintré*, ch. LVI, p. 212.)

.... S'esmeurent et se remuèrent tellement toute la nuict qu'ils en rompirent et enfoncèrent le fond du *challit*.

(Brantôme, *Dames Galantes*, disc. II, p. 37.)

Marye toi de par le diable..... Le plus toust que faire pourras. Dès huy au soir faiz en crier les bancs et le *challit*.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. III, ch. XXVI.)

CHALLER, v. a. Oter la coquille des noix — faire tomber ces fruits de l'arbre en frappant sur les branches avec des *gaules*. (Voir ce mot.)

Cependant les mestaiers qui là auprès *challoient* des noix, accoururent avec leurs grandes gaulles.

(Rabelais, *Gargantua*, liv. I, ch. XXV.)

CHAMOUILLAC, nom de localité, canton de Montendre : *Domaine du Champ mouillé*.

CHAMPAGNE, s. f. Nom donné aux pays qui produisent les

meilleures eaux-de-vie de la Saintonge. Il y a des *champagnes* dans plusieurs autres provinces : en Berry, en Touraine, etc., etc. En vieux français, ce mot était synonime de plaine et de campagne.

E de cèdre i en out taut cum de Sicomors ki creissent en la *champaigne* (1).

(3e *Livre des Rois*, ch. X, verset 27, p. 275.)

Il sembloit que toute la *champaigne* fut couverte de batailles... (2)

(Villehardouin, *Conq. de Constantinople.*)

Un bruit courut jadis que les montaignes
Enfans portoient
De quoy trembloient vallées et *cham-*
[*paignes.*

(Gilles Corrozet, *Fables d'Esope*, p. 47.)

Néantmoins que souvent se trouvassent aux landes et *champaignes* à garder leurs avoirs ou bien à bécher.

(Noël du Fail, *Propos Rustiques*, ch. VIII, p. 93.)

Grégoire de Tours a employé le mot *campania* dans le sens de plaine.

CHAMPAGNE, Champagnac, Champagnolle, noms de localités. Du mot *champagne*, plaine. (Voir ce mot.) En latin, ces localités sont désignées par le mot *campania*.

CHAMPARTER, Champerter, v. a. Renverser, mettre les jambes à l'air.

Bertaus qui fu en sa meson
Saut por véoir que ce estoit
Qui ses gelines *champartoit.*

(*Roman du Renart*, vers 5039e.)

(1) Et cædorum præbuit multitudinem quasi sycomoros quæ nascuntur in *campestribus*.
(2) Il semblait que toute la *plaine* (de Constantinople) fut couverte de bataillons en armes.

CHAMP DOLENT, nom de localité signifiant : le *champ de deuil*, et rappelant quelque événement tragique. En latin : *campus dolensis*.

Ecclesiam sanctæ Mariæ quæ sita est in *campo dolensi*.....

(*Gallia Christiana*, t. II, col. 1098.)

CHAMPEAU, nom de localité. Dans la *Coutume de Saintonge*, art. XV, « les prez *champeaux* sont des terres mises en » prez. » (De Laurière, *Glossaire du Droit français.)*

CHAMPI, s. m. Bâtard, enfant naturel abandonné par ses parents. Du latin : *è campis*.

Appelant un enfant, en présence de ses père et mère, *champis* ou avoiste (1) c'est honnestement, tacitement, dire le père coqu et sa femme ribaulde.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. III, ch. XIV.)

La *Biographie Universelle*, au mot *Championnet*, prétend que cet illustre capitaine a reçu ce nom a cause de sa naissance.

Le mot *champi* est usité dans le Berry :

Champi n'est pas français — je demande bien pardon, répondis-je, le dictionnaire le déclare vieux mais Montaigne l'emploie..... Je n'intitulerai donc pas mon conte : François l'enfant trouvé, François le bâtard, mais François le *champi*, enfant *abandonné dans les champs*.....

(George Sand, avant-propos de *François le Champi.*)

CHANCEUX, Chançard,

(1) *Avoistre*, adulterin, du vieux français : *avotire, avoitire*, adultère; en basse latinité : *avulteria*.

« Cil qui font des *avoitires* sont comdampnié. »

(*Livre de Jostice et de Plet.*)

adj. Heureux, qui a de la réussite. Quoique familier, le premier de ces mots est français.

Faut-il qu'il soit aussi *chanceux* que Cogne-festu qui se tue et ne fait rien.

(*Comédie des Proverbes*, act. II, sc. VI, anc. th. fr., t. IX, p. 60.)

Il est vrai que je suis *chanceux* d'avoir cette chambre-ci.....

(P.-L. Courrier, *Lettres*.)

CHANCRE, s. m. Cancre, écrevisse de mer. Latin : *cancer*.

Cette tumeur a pris le nom de *chancre* parce qu'elle ressemble beaucoup au poisson appelé *chancre*.

(Ambroise Paré, *Chirurgie*, v. 21.)

CHANIERS, nom de commune qui, dans les deux Charentes, se présente sous les formes : *chaniers*, *chapniers*, *champniers*, *chepniers*. Ces mots paraissent signifier : *champs nettoyés*, *champs bien travaillés*. En vieux français, le verbe *nier*, participe passé : *nié*, ayant la significetion du latin : *nitidare*, nettoyer, de *nitidus*, propre.

CHANTEAU, s. m. Morceau coupé à un pain — quartier de quelque chose. De ce mot, passé d'usage, est resté le diminutif : *échantillon*.

Chanteau est d'origine germanique, car nous le retrouvons avec la signification de morceau, quartier, dans les idiomes du nord : tudesque : *kant;* islandais : *kantr;* allemand : *kante;* anglais : *cantle;* hollandais, suédois, danois : *kant*.

Mal se peut vuider, sans ronger au *chanteau*...

(Georges Chastelain, *Exposition sur la vérité mal prise*.)

Mais ils nous donnèrent de leurs *chanteaux* et bûmes à leurs barils à bonne chère.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. V, ch. XXXII.)

Rognez, bref prenez le couteau
Tranchez à mesme le *chanteau*.

(Ant. Baïf, *Le Brave*, act. III, sc. I, p. 120, v°.)

CHANTECLAIR, Chantegrelet, Chantemerle, Chanteraine, Chantecocut, noms de localités. Lieux où on entend chanter le coq, le grillon, le merle, la grenouille, le coucou.

Ces noms se retrouvent dans le bordelais, sous les formes gasconnes : *cante-merle*, *cante-coucut, cante-rane*.

CHANTENAY, Chantenet, noms de localités. La commune de Chantenay s'appelait, autrefois *Charentenay*, et en latin, d'après la *Gallia Christiana*, *Carentiniacum*. Sous cette forme, la signification : *domaine sur la Charente* ressort d'une manière évidente.

CHAPIA, Chapiau, s. m. Chapeau.

Nus ne puet fere coispiaus c'est à savoir *chapiax* à coutiaux et à espées...

(Est. Boileau, *Livre des Métiers*, p. 168.)

En la rue au quains de Pontis (1)
Fis un *chapia* de violette

(*Ledit des rues de Paris*, vers 214e, *Fabl. et Contes*, t. II, p. 256.)

Pour moi, je boute à ma teste,
S'il ne veut changer de piau
De planter comme une creste
Les cornes sous son *chapiau*.

(*Comédie des Chansons*, act. III, sc. I, anc. th. fr., t. IX, p. 162.)

(1) En la rue du comte de Ponthieu.

CHAPONNER, v. a. Châtrer un coq et par extension un homme.

Ces poussins deviendroient grands et les feroit *chaponner*.

(BONAV. DES PÉRIERS, *Contes et Joyeux Devis*, XIVe nouvelle.)

A Naples..... on y *chaponne* deux ou trois mille enfants par an.

(VOLTAIRE, *Candide*, ch. XII.)

CHAPUS, nom de lieu qui désigne la pointe de terre qui du continent se rapproche de l'île d'Oléron. Ce mot vient comme *chapeau*, *chapiteau*, etc., du latin : *caput*, tête, qui a également donné le dérivé : *cap*, pointe de terre s'avançant dans la mer.

Au moyen âge, on appelait *chapuis* la charpente en bois des selles et des bats, et *chapuiseurs*, les fabricants de ces objets, que les selliers avaient seuls le droit de recouvrir de cuir.

Quiconque veut être *chapuiseur* à Paris, à savoir fesieres de arçons et d'aunes à seles et de fuz à some... (1).

(*Registre des Métiers* d'Est. BOILEAU, p. 215.)

Monté sur l'échaffault de luy-mêmes, il se métit à genoux et estendit le col sur le *chappus* (2).

(JEAN D'AUTON, *Hist. de Louis XII*, éd. 1615, ch. XXVIII.)

L'expression *chaput* s'est conservée dans les patois rochelais où elle désigne le billot de bois des tonneliers. (*Glossaire d'Aunis.*)

Dès le XIe siècle, il est fait mention de la pointe du *chapus* :

(1) *Fuz à some*, bats de bois pour les bêtes de somme.

(2) Ici, *chappus* désigne un morceau de bois en forme d'arçon de selle, sur lequel repose le cou du supplicié qui va être décapité au moyen de la *mannaja*, espèce de guillotine. (Voir ce mot.)

Donâmus..... cum decimâ totius terrœ Marenniœ..... a monte Aquilino usque ad *chapusium*..... Canali videlicet Seudrâ et Broadgio (brouage).....

(*Charta fundationis abbatiæ S. Mariæ apud Santones*, anno 1047. *Gallia Christiana*, t. II, instrumenta.)

CHAR, s. f. Chair, viande.

Li parole est faite *chars* et si habitat en nos (1).

(Saint BERNARD, *Sermon de la Nativité.*)

Rien c'on péust mengier ni ot, ne [cru ne cuit
Ne pain, ne *char*, ne vin, ne gastiaus, [ne bescuit.

(*Li Romans de Berte aus grans piés*, vers 910e.)

La *char* lur tolent e la pel
Si cum li lox fist à l'ainguiel.

(Marie de FRANCE, *Fable du Loup et de l'Agneau*, t. II, p. 67.)

CHARDONNET, s. m. Chardonneret. Petit oiseau chanteur dont le nom est venu du végétal dont il fait sa nourriture habituelle : « C'est ainsi que le » chardonneret, dit Bernardin de » Saint-Pierre, affectionne le » chardon d'où il a pris son » nom. » (*Etudes de la Nature*, liv. I.)

Où pas à pas, le long des buyssonnetz
Allois cherchant les nidz des *char*- [*donnetz*.

(Clément MAROT, *Eglogue au Roy*, t. I, p. 40.)

CHARDONNETTE, s. f. Fleur d'artichaut sauvage (*cynara cardoncellus*), employée pour cailler le lait. On s'en sert pour confectionner la *caillebotte*. (Voir ce mot.)

(1) Verbum caro factum est et sic habitat in nos.

S'il crachoit, c'estoient panerées de *chardonnette*.

(RABELAIS, *Pantagruel*, liv. IV, ch. XXXII.)

S'il est vray, adieu le caresme,
Au concile qui se fera;
Mais Rome tandis bouffera
Des chevreaux à la *chardonnette*.

(Cl. MAROT, *Epître*, t. I, p. 224.)

CHARIVARI, s. m. Tapage et concert grotesque faits devant la maison de ceux qui convolent en secondes noces. Scaliger le dérive de *chalybaria*, chaudrons, d'autres étymologistes, du grec καρηβαρέω, je romps la tête. Dans son *Glossaire de la basse latinité*, du Cange définit ainsi le mot *charivarium* : «Ludus turpis tinni- »tibus et clamoribus variis, quibus »illudunt iis, qui ad secundas con- »volant nuptias.»

Cet usage très ancien et qui n'a pas disparu en Saintonge, a été condamné sévèrement par le Concile de Tours :

Insultationes, clamores, sonos et alios tumultus in secundis et tertiis quorumdam nuptiis quos *charivarium* vulgò appellant, propter multa et gravia incommoda prohibemus sub pœna excommunationis.

(*Concil. turonense*, anno 1445.)

Pour vanger cet affront fasse un *chariva-* [*ris*
Dont jamais on ait fait de semblable à [Paris.

(*Comédie d'Alizon* (1), act. III, sc. VI, anc. th. fr., t. VIII, p. 456.)

CHARNAGE, s. m. Carnaval, temps où l'on peut manger de la viande.

Car karesme vient et commande
A *charnaige*, tant qu'on le mande,
Que pour un temps se tire arrière.

(Charles D'ORLÉANS, *Rondeau*.)

L'on ne se resjouissoit en icelle non plus en *charnage* qu'en caresme.

(Pierre DE LARIVEY, *la Constance*, act. I, sc. I, anc. th. fr., t. VI, p. 195.)

CHARNIER, s. m. Saloir, vaisseau dans lequel on conserve la viande salée. Le latin *carnarium* désigne le garde-manger dans Plaute et Pline.

CHARNURE, s. f. Corpulence, enbonpoint — chair.

Mesme en l'effet peut estre il n'y pensera [point
En pareille *charnure* et pareil enbonpoint.

(Jean DE SCHELANDRE, *Tyr et Sidon*, anc. th. fr., t. VIII, p. 154.)

Sa *charneure* sentoit bon et il avoit l'aleine tres doulce.

(Fr. AMYOT, *Alexandre le Grand*, trad. de *Plutarque*.)

CHAREUGNE, s. f. Femme débauchée — viande pourrie. En français : *charogne*.

E la *charuigne* jesabel girrat cume feins el champ de jesrael : (1)

(4ᵉ *Livre des Rois*, ch. IX, verset XXXVII, p. 379.)

CHARRIER, v. a. Charroyer — porter en charette; au figuré : marcher.

Grant péché firent ceux qui li conseillèrent le voyage en la grant foiblesse où son corps étoit avant de partir; car il ne pouvoit souffrir ni le *charrier*, ni le chevaucher.

(JOINVILLE, *Histoire de S. Loys*.)

Nous faisions peu d'expéditions en attendant la fin de cette maladie; car il

(1) L'auteur de la comédie d'*Alizon*, signe L.-C. Discret; c'est probablement un pseudonyme. Cette pièce de théâtre a été publiée en 1664 à Paris, chez Jean Guignard.

(1) Et erunt carnes Jezaeel sicut stercus super faciem terræ in agro Jezrael.

estoit maistre (Louis XI) avec lequel il faloit *charier* droict.

(COMMINES, liv. VI, t. I, p. 403.)

Qui *charier* ainsi vouldra
Craindre ne faut que jamais verse.

(Clément MAROT, ps. XV, t. IV, p. 90.)

CHARRIER, nom d'homme. Du vieux français *charroyer, charruyer*, charretier, laboureur qui mène la charrue; en basse latinité : *carruerius*, du latin *carrus* (charriot gaulois), mot employé par César.

Car lor cors ne vault une pomme
Outre le cors d'ung *charruyer*
Ou d'ung clerc ou d'ung escuier.

(JEAN DE MEUNG, *Roman de la Rose*, vers 18793e.)

CHARRON, nom donné à la plus belle espèce de moules qui provient des réservoirs du pays de *Charron*, entre Marans et La Rochelle. La localité de *Charron* possédait une abbaye de cisterciens qui est désignée dans la *Gallia Christiana* par les mots : *abbatia sanctœ Mariœ de Caronte.*

CHARROUX, nom de localité du Poitou, siège d'une abbaye où le prépuce de Jésus-Christ se trouve admirablement conservé. Ce nom dérive d'un ancien nom celtique *carroph.*

Est Locus, hunc vocitant *Carroph*
[cognomine Galli.

(THÉODULPHE, liv. III, cité par MÉNAGE, *Orig. de la Lang. franç.*, au mot *Charroux*.)

CHARRUAGE, s. f. Conduite de la charrue. Du vieux français : *charruyer*. (Voir *charrier.)*

Et trop fu grans il *charruages.*

(DOLOPATHOS, vers 1024e, p. 37.)

CHARRUER, v. n. Labourer. On dit aussi : *faire charrue, faire une liée.*

Après avoir donné ordre que tout fust le lendemain prest pour *charruer* au clos devant et que si le soc n'estoit en bonne poincte on l'eust au matin porté au Plessis à la forge...

(NOËL DU FAIL, *Propos rustiques*, ch. IV, p. 48.)

CHARTI, s. m. Corps de la charette — appentis sous lequel on abrite les charrues et les charrettes.

Fourches, fléaus, restiaux, fourches, ne doivent rien de tonlieu, ni *charetil* ne chevron dolé.

(*Livre des Métiers* d'Est. BOILEAU, p. 323.)

Cil saillirent au *charretil*
Où il cuidièrent renart prendre
Mais il ne volt pas tant atendre.

(*Roman du Renart*, vers 870e.)

Puis a véu en un cortil
Gésir un grant viels *charetil.*

(*Le Segrétain moine*, vers 653e, *Fabl. et Contes*, t. I, p. 264.)

Au XVIIe siècle, ce mot était encore usité : *charti*, corps de charrette. (Richelet, *Dictionnaire Français*, éd. 1680.)

CHARTUZAC, nom de localité, domaine des Chartreux; en latin : *carthusianus.*

CHASSAIGNE, Chassain, noms d'hommes dérivés de *chassin*, un des noms du chêne. (Voir Roquefort, *Glossaire de la Lang. romane.)* Dans la plupart des pays de Langue d'oc, *chassaigne* désigne un lieu planté de chênes.

CHASSENON, nom de localité dans la Charente. C'est l'ancien *cassinomagus*; cette commune a conservé des ruines romaines nombreuses et intéressantes : temple, amphithéâtres, aqueducs.

CHASSEREAU, Chasserieau, noms d'hommes dérivés du vieux français *chacéor, chassières*, chasseur. En langue d'oc : *chassaire.*

CHASSIRON, nom de lieu. Cap situé à l'extrémité nord-ouest de l'île d'Oléron. En latin : *cap cironis,* contraction de *caput cironis.*

MM. de La Sauvagère et Bourignon y plaçent avec raison le promontoire des Santons Σαντονων αχρον, dont Ptolémée parle au liv. II de sa géographie, et dont il indique la position entre la Garonne et la Charente.

CHATEAUNEUF, nom d'une ville de l'arrondissement de Cognac, désignée dans la *Gallia* par le mot : *Castrumnovum.*

CHATELAILLON, nom de localité située près de La Rochelle. En latin : *Castellum Alonis* ou *Alionis* et *Castrum Alionense*, château d'Alloin. Ce dernier nom est d'origine germanique.

Chatelaillon était une ville d'une certaine importance, dans laquelle Thevet *(Cosmographie universelle)*, voit le *castrum julii* fondé par César. Il n'en subsiste qu'un petit village situé sur la côte d'Aunis, à un myriamètre au sud-est de La Rochelle; au XVI[e] siècle, il subsistait encore des ruines d'une forteresse et de remparts qui permettaient de juger de l'importance de l'ancienne ville. (Voir Amos Barbot, *Histoire de La Rochelle*, p. 25.)

CHATELARS, Chateliers, noms d'hommes et de localités. Du latin *castellum*, qui a fait également *castel, châtel, chatelais*; quelques archéologues placent aux nombreux points désignés par ces différents mots des postes fortifiés destinés à la défense des voies romaines de la Saintonge.

La carte de Cassini indique des *chatelars* près de Médis, de Corme-Ecluse, de Montpellier, *Chateliers* près de Rétaud; ces points devaient être sur la voie de Saintes à Blaye, par Novioregum (près de Saujon), et Tamnum (Talmont).

On a découvert a *Châtelier* près St-Savinien, les restes d'un vaste camp retranché établi par les Romains, dans une boucle formée par deux bras de la Boutonne.

Dans l'île de Ré existent encore les ruines de l'abbaye des *chateliers*, fondée en 1178 par les bénédictins de Citeaux.

CHATENAY, Chatenet, noms de localités. En latin : *castanetum*, chataigneraie, *castanea*, chataigne. Egalement usité comme nom d'homme, il peut être considéré comme dérivé de *chatain.*

CHATONNER, v. n. Faire des petits chats, et dans le sens familier : enfanter.

Je viens vers vous faire ma plainte —
De quoi? — Votre fille est enceinte
A *catonner* ce premier mois.

(*Farce de Jolyot*, anc. th. fr., t. I, p. 58.)

Il y a encore ma mie piaillon, ajouta Bois-Robert, c'est sa chatte — je lui donne vingt livres de pension, répondit l'éminentissime. — Mais, Monseigneur, elle a *chatonné*.

(Tallemant des Reaux, *Historiette de Mlle de Gournay.*)

CHÂTRE, La Châtre, noms d'hommes et de localités. Comme noms d'hommes, ces mots peuvent être regardés comme une corruption du latin : *castratus;* comme noms de lieux, ce sont des formes du latin : *castrum*.

L'abbaye de Chastre, diocèse de Saintes, portait au moyen âge les noms de : *Abbatia Beatæ Mariæ de Castris. (Gallia Christiana*, t. II, col. 1096.)

CHAUBOUILLURE, s. f. Eruption de petits boutons sur la peau.

CHAUCHET, s. m. Espèce de raisin noir.

Les vignes de Xaintonge, plantées au milieu des marez salans, apportent d'un genre de raisins noirs qu'ils appellent *chauchetz*.

(Bernard Palissy, *Discours Admirables*, p. 301.)

CHAUDEAU, s. m. Sorte de potage à l'ail ou rôtie au vin qu'on apporte aux nouveaux mariés le lendemain des noces. En basse latinité : *caldellum*, diminutif du latin : *calidus*, chaud. Dans le dialecte picard : *caudiau*, bouillie faite avec de la farine et des œufs.

Le *chaudeau* que nous vous apportons sera tautost tout froid.

(*Cent Nouvelles du roi Louis XI*, nlle 29.)

C'est Roger qui vous accolla
Au soir et gaigna le *chauldeau*,

(*Farce d'un Amoureux*, anc. th. fr., t. I, p. 218.)

Vous arrivez tous affamez
Les *chaudeaux* sont soudain humez.

(Est. Jodelle, *l'Eugène*, anc. th. fr., t. IV, p. 12.)

Si l'espousé plaint la poitrine
Demain au matin ou la teste
Je suis d'avis qu'on lui appreste
Le beau petit *chaudeau* flamant.

(Roger de Collerye, *Sermon pour une Nopce*, p. 118.)

CHAUDERÉE, s. f. Un plein chaudron. Du latin : *caldaria* (chaudron); en vieux français, ce mot a la même signification. (Voir Roquefort, *Glossaire de la Langue romane.*)

Il est usité en Aunis pour désigner la part de la pêche laissée à l'équipage d'un bateau pour sa nourriture.

CHAUDRIT, adj. Sensible au chaud — de tempérament amoureux. Du latin : *calidus*.

CHAUDRONNÉE, s. f. Même signification que *chauderée :* un plein chaudron.

Le Glossaire de Montellier (Paris, 1869), dit que ce mot remonte au XVIe siècle.

CHAUMENI, adj. Moisi.

Mais pour chascune passade ilz ne ont que une nazarde et sus le soir quelque morceau de pain *chaumeny*.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. II, ch. XXX.)

CHAUMENT, s. m. Ciment,

mortier; ainsi nommé sans doute de la paille ou *chaume* avec lequel on mêlait le mortier pour élever des murs de *torchis*.

CHAUSSES, s. f. Bas. Du latin : *calceus*, soulier, chaussure.

Ceux de Mortaigne n'avoient ni *chausses* ni souliers au pied.

(J. Froissard, *Chroniques*, liv. II, ch. II.)

CHAUVET, nom d'homme. Diminutif de chauve; latin : *calvus*.

Dans le Poitou, ce nom se donne au bœuf à poil ras.

CHAVAILLON, s. m. Partie des crêtes des sillons que la charrue ne peut abattre dans les vignes et qu'il faut enlever à la main pour le déchaussage du cep. En bordelais : *cavaillon*. Ces deux mots sont sans doute des dérivés du vieux français : *cauve*, creux, enfoncement.

CHAVÊCHE, s. f. Chouette. C'est l'ancien français : *chevesche*, *chevesque*, que Ménage dérive de *cavecca*, mot de basse latinité.

Ils leur engravèrent sur le front des *chevesches* parce que la *chevesche* est la marque de la monnoie d'Athènes (1).

(Fr. Amyot, *Vie de Périclès*, trad. de *Plutarque*.)

CHEF-BOUTONNE, nom de localité où la Boutonne prend sa source : *Caput Wultumniœ*.

CHEMINEAU, s. m. Ouvrier terrassier étranger au pays qui travaille à la construction des routes et des chemins de fer.

CHENAC, nom de lieu, dérivé de *chenal*, *chenau*, *chenex*, signifiant, en vieux français, canal, gouttière, chenal (du latin : *canalis*), ou de *chêne*, *chênaie*.

CHENELLE, s. f. Conduit en bois qui amène le *lessif* du *bujour* à la chaudière — mot dérivé du vieux français : *chanel*, *chenel*, canal.

Chacune ève est en son *chanel* vertie (1).

(Girart de Vianne, XIIe siècle, édit. de Reims, 1850.)

Et crut si la rivière (2) par droite force [vive
Qu'elle issit du *chenel* ni out si haute [rive.

(Girart de Rossillon, vers 3925e.)

Dedans le bout d'iceluy bois j'emmancheroy une autre pièce de *chenelle* ou autre bois percé.

(Bern. Palissy, *Recepte Véritable*, p. 103.)

CHÉRAC, nom de localité. Forme dérivée du mot celtique : *ker*, village.

CHÉRANT, adj. Qui vend cher; le marchand qui surfait sa marchandise.

CHERCOUX, nom de localité. Du mot *ker*, village, et du vieux français : *coux*, cornard.

CHÈRE, **Cheire**, v. n. Tomber à terre, en langue romane : *chair*, latin : *cadere*.

---

(1) Athène était consacrée à Minerve Αθηνη dont l'oiseau symbolique était la chouette.

(1) Chaque eau est en son canal conduite (ou détournée.)

(2) Et la rivière crut tellement...

Li fous Deu chaït del ciel. (1)
(*Livre de Job*, trad. du XIIe siècle, p. 500.)

Et entre celes 'imaiges si en avoit une qui ère laborée en forme d'empereor et celesi *chaï* outre val.
(Geoff. de Villehardouin, *Conquête de Constantinople.*)

Et son formaige *chet* à terre.
(*Farce de maître Pathelin.*)

A Goupil endormi ne *chet* rien en la [gueule.
(Vieux proverbe du XIIIe siècle.)

Ta belle ombre *cherra* et toy encor [plus belle,
Forest, que j'aimay tant, tu *cherras* [avec elle.
(Ant. Baïf, *Eglogue XV*, p. 41 v°.)

CHÉRENTE, s. f. La Charente, fleuve.

Dans la géographie de Ptolémée, dans celle de Strabon et dans le périple maritime de Marcien d'Héraclée, ce joli cours d'eau est désigné par le mot grec Κανεντελος. En latin : *Canentelus*. Ces deux mots dérivent du celtique *can*, canal.

Dès le IVe siècle, ce radical a disparu et a été remplacé par la syllabe *car*.

Santonico refluens non ipse *Caren-* [*tonus* œstu.
(Ausone.)

Le mot saintongeais résulte d'un simple vice de prononciation, bien qu'il se trouve au XVIe siècle dans Marot :

Tu n'as rien veu que la Doue et Gironde
Bientost verras la *Chéraate* profonde.
(Clément Marot, *Epitres*, t. I, p. 167.)

CHERFEUIL, s. m. Cerfeuil, plante potagère à feuilles semblables à celles du persil, mais plus petites. Le saintongeais *cherfeuil* se rapproche plus que cerfeuil du latin *cherophyllum* et du grec χαιρέφυλλον (feuille en forme de main). Le vieux français avait cependant *cerfeil*.

Un chapel ot mis en son chief
Qu'ert d'esglantier et de *cerfeil*.
(*Roman du Renart*, vers 20907°.)

CHERMIGNAC, nom de localité. De *Ker*, village, en celtique, et probablement du vieux français *mignan*, chaudronnier. La signification du mot *chermignac*, malgré son étymologie hybride, paraît confirmée par l'existense dans cette commune d'un groupe de maisons qui porte le nom de *village des Chaudronniers*. Le mot *mignan*, qui s'est écrit *maignan*, *magnan*, est d'ailleurs lui-même d'origine celtique, car en bas breton : *manouner* a le sens de chaudronnier, *mana* celui de cuivre.

Il est fait mention de Chermignac au XIIIe siècle dans une donation faite par Hugo, 37e évêque de Saintes, aux moines de l'abbaye d'Arvert.

Anno 1255 dedit capitulo 30 libras et quosdam annuos reditus in parochiâ de *Chermigniac* à lege ut celebrarent solemniter festum sanctœ Magdalenæ.
(*Gallia Christiana*, t. II, col. 1074.)

CHERVE, chanvre.

C'est le propre de ce que nous appelons ici et vers vous la *cherve* d'estre esgrugée entre des fers serrez et pointus.
(Ag. d'Aubigné, *Baron de Fæneste*, liv. III, ch. XV, t. II, p. 157.)

CHERVES, **Chervettes**, noms de localités dérivés du mot

---

(1) Ignis Dei cecidit de cœlo.

chervè, chanvre (voir plus haut), ou du vieux français *chervée*, charretée. (Voir Roquefort.)

CHÉTI, Chaiti, adj. Malheureux, pauvre — fainéant. Italien : *cattivo*.

Chaitis malourous, ke presume-tu cum se soit ke li filz del haltisme ait la clief de science.

(*Sermon de saint Bernard pour le jour de l'Avent*, p. 523.)

Faites venir aucun demonstrement
A la *chétive*, qui au moustier attend
Qui oliviers me dise son talent.

(*Poème de Roncevaux.*)

Molt a grant joie li *chaitis*
Encontre sa male aventure.

(*Le Segretain moine*, vers 280e, *Fabliaux et Contes*, t. I, p. 251.)

Encore vault mielx toute voie
Demorer en son païs
Que aler, pauvres *chaitis*,
Là où n'a solas ne joie.

(Thibault de Champagne.)

CHÉTIVERIE, s. f. Indisposition, maladie qui traîne en longueur. En vieux français : *chaitivaison, chaitiverie* ont eu le sens de captivité, de misère et de maladie.

Granz proichiere est Criz, ki montanz en halt, monat la *chaitivoison* en *chaitivéie* (1).

(*Sermon de saint Bernard.*)

CHEÛ, prép. Chez.

Et delà surprit taut le chevalier la pucelle qu'il la trouva *cheuz* une sienne cousine.

(*Roman de Perceforest*, ch. VI.)

Le reste se retira à confusion, qui çà qui là, chacun *cheux* soi.

(*Satyre Menippée.*)

---

(1) Magnus prœdator est Christus qui ascendens in altum *captivam* duxit *captivitatem*.

CHEU NOUS (l'homme, la femme de). Locution pour désigner le mari ou la femme, le chef ou la maîtresse de la maison.

Je voudrois bien, dist lors Pasquier, que la *femme de chez nous* m'eust tant contesté, je crois que martin-baston trotteroit.

(Noël du Fail, *Propos rustiques*, ch. V, p. 54.)

CHEUT, Chut, part. passé du verbe *cheire*, d'où est venu *chute*.

L'andemain de la Penthecouste li venz fu *cheus :* le rois et nous... féisme voile de rechief.

(Joinville, *Histoire de S. Loys*, § 32.)

Icare est *cheut* ici, le jeune audacieux
Qui pour voler aux cieux eut assez de
[courage.

(Philippe Desportes, trad. de Sannazar, poète italien.)

CHEVANCEAUX, nom de commune. Du vieux français : *chevance*, en basse latinité : *chevancia*, bien, héritage, richesse.

Diex m'a par maint perilz conduit sans
[meschéance
Diex m'a donné au miex honneur et
[grant *chevance*.

(Jean de Meung, *Testament.*)

CHEVAU, s. m. Cheval. Forme usitée en Berry, en Picardie, en Bourgogne, comme en Saintonge. Le français a conservé *chevau-léger* (1).

Et por chou k'il ot paour et doute ke sés *chevaus* ne fust mors u mehaigniés, il s'en torna le petit pas...

(Villehardouin, *Conq. de Constantinople*, § 511.)

---

(1) L'emploi du mot *chevau* au singulier et d'autres formes semblables comme *animau*, *maréchau*, etc., a son origine dans la formation des cas qui étaient encore usités dans le fran-

Et nous déffend de boyre l'eau
Car autant en faict un *chevau*
Quant on le mène à la rivière.

(*Sermon joyeux de bien boyre*, anc. th. fr., t. II, p. 111.)

Là, jouoit au *chevau* fondu...

(Rabelais, *Gargantua*, liv. I, ch. XII.)

Ha! ha! *chevau!* vous ai-je acheté pour me mordre?..

(Béroalde de Verville, *Moyen de parvenir*.)

CHEVELU, s. m. Plant de vigne muni de racines.

En d'aucuns endroits, la vigne donne des *chevelues* et des margoutes dont on tire de l'argent chascun an.

(Olivier de Serres, *Théâtre d'Agriculture*, p. 145.)

CHEVERACHE, nom d'un goufre situé au milieu du pertuis breton, entre le continent et l'île de Ré. Ce mot paraît être un péjoratif dérivé du vieux verbe *chever*, creuser, du latin *caveare*.

CHEVRETTES, s. f. Crevette de mer, corruption du mot français. On donne aussi en Saintonge à la crevette le nom de *santé*, sans doute en raison de la teinte rose-saumon que la cuisson donne à ce petit animal.

CHEVROTER, v. n. Enfanter, en parlant des chèvres.

Vraiment tu auras le chevris
Si jamais ma chèvre *chevrote*.

(Vauquelin, *Foresterie XI*, p. 32.)

CHEZ, prép. fréquemment employée en Poitou et en Saintonge devant un nom propre pour désigner un village, un hameau. Exemple : *Le village de chez Girard*. Cette coutume se retrouve en Suisse : deux hameaux des environs de Genève s'appellent : *chez Charot, chez Ledens*. (Voir Salverte, *Essai sur les Noms*, t. II, p. 333, et les *Mémoires des Antiquaires de France*, p. 282.)

CHICHE, adj. Avare, ladre. Du mot celtique *chî*, chien, ou du latin *ciccus*, zeste, et par extension, chose de peu de valeur.

Ne soyés orgeuilleus ne *chiches*
Ayez por enseignier les riches
Large cuer et cortois et gent
Et piteus à la povre gent.

(*Roman du Renart*, vers 6607°.)

Disons avare, ou avaricieux, eschars, taquin, tenant, trop-tenant, *chiche*, vilain, ou *chiche*-vilain.

(Henri Estienne, *Précellence du langage français*, p. 106.)

CHICHETTE, s. f. Avarice, lésinerie. La locution : *à la chi-*

çais des XII° et XIII° siècles, et qui, employés concurremment avec l'article, ont disparu plus tard. Pour le mot cheval en particulier, qui est dérivé de *caballus*, on a eu les formes suivantes :

S. Nom. *Caballus* a fait *chevaus*, sujet singulier. (Voir Villehardouin, *Conquête de Constantinople*, § 511.)
Acc. *Caballum* a fait *cheval*, régime singulier. (Id. § 21.509.)
Pl. Nom. *Caballi* a fait *cheval*, sujet pluriel. (Id. § 372.)
Acc. *Caballos* a fait *chevaus*, *chevax*, *chevals*, régime pluriel. (Id. § 21.157.855.523.)

Une phrase du *Registre des Métiers* fera saisir la différence des formes du sujet et du régime :

« Il doit deux deniers de tonlieu pour chascun » *cheval* (régime), se il *chevaus* (sujet), est vis. »

(Est. Boileau, *Registre des Métiers*, p. 316.)

Les déclinaisons longtemps conservées dans notre vieille langue, expliquent un grand nombre de formes anormales de la langue moderne, formes qui paraissent toutes différentes pour des mots qui ont une commune origine. Je ne citerai qu'un exemple, celui de *nièce*, employé comme féminin de *neveu* : *nepos* a fait *nieps*, *niès*, sujet singulier ; *nepotem* a fait *nevour*, *neveur*, régime singulier. La première forme a donné naissance à *nièce*, la deuxième à *neveu*.

chette, souvent employée, indique une distribution peu abondante, un don fait avec parcimonie et à regret.

La langue romane avait *chicete*, avarice, vilenie. (Voir Roquefort.) Ce mot est devenu *chicheté* au XVI[e] siècle :

Son mari est si fort donné
A *chicheté* et avarice
Qu'il est du tout délibéré
Ne lui quérir point de nourrisse.

(COQUILLART, *Les Droits nouveaulx*.)

Qu'il se contente de l'espargne et *chiceté* de sa table.

(MONTAIGNE, *Essais*, liv. II, ch. LXXIX.)

CHIENERIE, s. f. Avarice.

De cestuy monde rien ne prestant, ne sera qu'une *chienerie*.

(RABELAIS, *Pantagruel*, liv. III, ch. III.)

CHIER DES ŒILS, locution qui signifie : *pleurer abondamment*.

Pleurez donc *et chiez bien des yeux*.

(Béroalde DE VERVILLE, *Moyen de parvenir*.)

CHIEU, Çhou, adj. démonst. Ce, cet, cela (prononcé *tchieu*, *tchou*).

Quant li Escot perchurent *chou*, ils s'en vinrent rengiet ossi bien comme le jour d'avant.

(J. FROISSART, *Chroniques*, liv. I. § 35, t. I, p. 66.)

CHIPIE, s. f. Grimacière, bégueule, femme de mauvais caractère. Du vieux français *chipoe*, *chipoue*, grimace, minauderie.

Sage fu et courtoise, sans chiere e
[sans *chipoe*.

(*Li Romans de Berte aus grans piés*, vers 840[e].)

Divers usage sunt venu
En avant, et grandes *chipoues*,
Grandes chieres et grandes moues.

(*Le dit du singe de Jean de Condé*, vers 33[e].)

CHIRON, s. m. Monceau de pierres rassemblées en défrichant un champ. Du radical Χειρ, main. En vieux français *chiron*, *chirot*. (Voir Roquefort.)

CHIVES, nom de localité. Du vieux français *cive, chive*, espèce de ciboule (latin : *cœpula*).

CHIZAY, Chizé, noms de localités. Du vieux français *chezeau*, manoir entouré de cultures, *chezé*, espace de terre entourant un château. (Voir Roquefort.)

CHOC, s. m. Brouillerie. Ce substantif correspond à un des sens du verbe *choquer*.

CHOINE, s. m. Pain de luxe fait avec la fleur de la farine. En vieux français *choësne*, pain blanc et délicat. Roquefort dérive ce mot du latin *canus*, blanc ; Ménage et du Cange de *canonicus*, pain de chanoine.

Offrirent à Dieu, ouvrans leurs corbeilles et leurs marmites : hypocras blanc avec la tendre roustie seiche, pain blanc, pain mollet, *choine*...

(RABELAIS, *Pantagruel*, liv. IV, ch. LVIX.)

CHÔMER, v. n. Manquer de quelque chose.

Vous me ferez mourir de faim —
Ne *chaumeras* de pain, de vin
Ni d'autre chose quelleconque.

(*Farce du Badin*, anc. th. fr., t. I, p. 183.)

CHÔMER, v. n. Attendre —

tarder — se reposer. Fêter un jour de fête en ne travaillant pas.

Je les recommanderay à Charon qu'il les face ung petit *chommer* sur le rivage et qu'il ne les passe de trois mille ans.

(Bon. des Périers, *Cymbalum mundi*, dialogue Ier.)

CHOPINE, s. f. Petite bouteille, mesure locale, en basse latinité : *chopa*, *chopina*. Ce mot est d'origine germanique. En tudesque : *koph*, vase à boire, cruche ; hollandais : *kop*, écuelle, tasse ; anglo-saxon : *schopen*, seau ; allemand : *schopp*, verre à boire.

Allons querre celle *chopine*
De vin que devons boire ensemble.

(*Théât. fr. au moyen âge*, p. 329.)

Sus, je vous ordonne qu'on fine
D'une tostée enluminée —
Et de bon vin — quarte ou *chopine?*

(Noël de La Chesnaye, *Condamnacion de Bancquet*.)

Ménage dérive chopine de *cupina*, diminutif de *cupa* ; quelques étymologistes facétieux des mots grecs κεώ et πίνω.

CHOPINER, v. n. Boire chopine — passer son temps à boire.

Il m'invita à boyre avecques luy et *chopinasmes* théologalement.

(Rabelais, *Pantagruel*, l. II, ch. XXX.)

Retournoient tous au logis, fraiz et déliberés, où commençoient à *chopiner* de mesme et de plus belle.

(Noël du Fail, *Propos rustiques*, ch. IV, p. 16.)

CHOPPE, adj. Blet, en parlant des fruits, du verbe *chopper* (voir ce mot), qui signifie buter, tomber. La poire devient *choppe* quand elle a reçu un coup.

CHOPPER, v. n. Buter, tomber — faire un faux pas. En hollandais : *shoppen;* en allemand : *schûpfen*.

Saillez hors de ce galethas
Il fault sans brocher ni *choper*
Que veniez devant les estats.

(Nicole de La Chesnaye, *Condamnation de Bancquet*.)

Sus galopin, qu'on le galoppe
Redressons cet asne qui *choppe*.

(Clément Marot, *Epître*, t. I, p. 245.)

CHOTARD, Choteau, noms d'hommes dérivés du vieux français *chô*, *chot*, chouette. (Voir Roquefort.)

CHOUSE, s. f. Chose, du latin : *causa*.

Je suis qui suis, j'ay parfaict toute [*chouse*
Je suis le Dieu qui ay l'âme jalouse.

(Ronsard.)

CHOUSE, adj. Abruti, ennuyé. Du vieux verbe français *chouser*, molester, tourmenter.

Je dout les mesdisans qui les boins font [*chouser*.

(Prophétie de Lambelin, *Guerre de Metz*, p. 337.)

CHOUX GRAS, locution indiquant quelque chose d'excellent. *Faire ses choux gras* de quelque chose, c'est s'en délecter, en abuser. On dit dans le même sens : *faire ses orges*.

Il en fait ses *choux gras :* he gets well by it.

(Cotgrave, *french-english Diction.*)

Vous faites bien vos orges et vos *choux gras* cestè année-cy.

(Guill. Bouchet, *Sérées*, t. II, p. 219.)

Pensez-vous que je feray mes *choux gras* de ces autorités...

(H. Estienne, *Lang. franç. italianizé*, t. I, p. 42.)

CHRÉTIEN, s. m. Humain, un homme en général.

Et jamais je ne vis un si vilain *chré-*
[*tien*.

(Molière.)

CIMENTIÈRE, Cimenterre, s. m. Cimetière. En latin : *cœmeterium;* en grec : Κοιμητήριον.

La mère Dieu lui dit adoncques
Ce fu li clers, fit elle, frère,
Qui fors de votre *cimentere*
L'autrier si vivement enfouistes
Dans un fossé.....

(Gautier de Coinsi, liv. I, ch. VI.)

Par un *cimentire* passoit
Com aventure le menoit.
Une molt bele tombe vit.

(*Castoiement d'un Père, Fabliaux et Contes*, t. II, p. 179.)

CINCE, s. f. Chiffon, linge servant à *cincer*, c'est-à-dire à laver. (Voir *since.)*

En vieux français, *chinche* signifie guenille, chiffon; *chincherie*, *chincerie*, buanderie, lingerie. (Voir Roquefort, *Glossaire de la Langue romane.)*

Le mot *chainse* a également désigné une pièce de l'habillement des femmes au moyen âge.

Teristra dicuntur gallicè *chainse* quædam vestis mulieris de lino.

(*Dictionnarium Johannis de Garlandâ.*)

Et Rogier sa mie apele
Si l'a par le *chainse* prise.

(*Pastourelle du XIII[e] siècle*, th. fr. au moyen âge, p. 37.)

CINCER, v. a. Laver (voir *cince)*. On trouve dans Roquefort : *recincer*, laver avec de l'eau nette, rincer (voir *Glossaire de la Langue romane)*, et du Cange mentionne le verbe latin *recincerare* avec le sens de laver, nettoyer.

CISAÎLLES, s. f. Ciseaux.

Barbier sanz rasoir sanz *cisailles*
Qui ne sez rooigner ne rère,
Tu n'as ne bacins ne toailles.

(Rutebeuf, *Disputoison de Charlot et du Barbier*, t. I, p. 214.)

CLÂ, s. m. Fléau pour battre les gerbes. (Voir *fleá*.)

Le latin *flagellum* a fait *flau* et, par le changement de *fl* en *cl* qui est fréquent dans l'ouest, *clau*. (Voir M. Littré, *Histoire de la Langue française*, t. II, p. 131.)

CLAIRVAUX, Clervaux, noms de lieux et noms d'hommes. Du latin : *clara vallis*. En vieux français, *vau* a signifié vallon, vallée.

Lievres couarts venant de sa pasture
Son gist quiert ès montaignes, ès *vaulx*.

(Eustache Deschamps, *Poésies*,)

CLAM, nom de localité signifiant cri public, ban; en vieux français : *claim*, *clam*, *clain*. Latin : *clamor;* bas latin : *clamum;* anglais : *claim*.

CLAMER, v. a. Demander en criant, proclamer — appeler — nommer. (Latin : *clamare*.)

Tout de loin que de prèz n'est laide
La mors. La *clamoyt* à son ayde
Tosjors, ung povre bosquillon.

(Marie de France, *Fable de la Mort et du Bûcheron*.)

Siet el cheval qu'il *claimet* Salt-perdut
Beste nen est ki poisset curre à lui.

(*Chanson de Roland*, stance 119.)

En espagnol, ce mot existe avec le sens de nommer :

En una villa buena que la *claman* Pavia.

(Berceo, *Milagros de nuestra Senora*, vers 281e.)

CLAS, s. m. Glas mortuaire, sonnerie de cloches pour annoncer l'agonie d'un catholique. On dit en saintongeais : sonner lès *clas*.

L'étymologie de ce mot est le latin : *classicum*, signal de trompette (voir du Cange, à ce mot), ou le grec : κλάω, je pleure.

En bourguignon et en provençal : *clas;* en italien : *chiasso*.

Aucunes fois trouveras-tu que l'en fet mention de *clas* au défaut de la lune... Leur sembloit que la lune se resuscitoit à leurs sonnettes; si appeloient celle fete le *clas* de la lune...

(*Bercheure*, fol. 2, texte du XVIe siècle cité par M. Littré.)

CLAVETTES, nom de localité près La Jarrie; de *clavus*, clou, en breton : *clav*, ou de *clavis*, clef.

CLAVIER, nom d'homme. En vieux français : gardien, geôlier, porte-clefs; du latin : *claviger*.

Garder les veut e estoier;
Il meisme en fu *clavier*.

(*Chronique des Ducs de Normandie*, vers 11371e.)

CLÉRAC, Clairac, nom de lieu. En latin : *clara domus*.

CLERGEÓN, s. m. Enfant de chœur. En vieux français : *clerçon*, *clerçoniau*, jeune clerc; du latin : *clericus*. Ces mots s'appliquaient à l'enfant de chœur comme au petit clerc de procureur ou saute-ruisseau.

Un jour jouoit une grant flote
De *clerçoniaux* à la pelote
Devant les portes de l'église
Où cele image estoit assise.
Un des *clerçons* i out moult bel
Qui en son doit a un anel...

(Gautier de Coinsi, liv. I, ch. XII.)

Ke ne sai la kele leçons
Est alé lire un des *clerjons*.

(Wace, *Roman de Rou*, vers 503e.)

Et à maistre Robert vallée
Povre *clergeon* au Parlement.

(Fr. Villon, *Petit Testament*, st. 14.)

CLIDE (La), nom de localité. Du vieux mot français : *clide*, claie, barrière (Roquefort).

Le testament de Guillaume d'Aquitaine mentionne l'église de cette commune : « Sancta Maria » de Clidâ. » (*Gallia Christiana*, t. II, instrum. col. 484.)

CLION, nom de localité dérivé des mots *clide*, barrière, ou *clier*, lieu fermé de clous, enclos. Dans le Poitou, le mot *clion* a la signification de claie, barrière. (Favre, *Glossaire du Poitou*.)

CLISSE (La), nom de localité. En vieux français, *clisse* signifie osier.

Ma maîtresse avoit un coche de *clisse* qui n'étoit guère suspendu que de cordes.

(Agrippa d'Aubigné, *Baron de Fœneste*, liv. III, ch. II, t. II, p. 117.)

CLÔNE, Claune, s. m. Mare, grand trou d'eau ordinairement

entouré d'eau. Du latin : *clausus* qui a fait clos, closeau, closerie et, par corruption, *closne*, *clône*. En langue d'oc : *lono*.

Et icelle fosse creusée en manière d'un *claune* ou d'un abreuvoir, faut que tu paves de caillous ou de pierres ou de briques le dit *claune* ou fosse.

(Bernard Palissy, *Recepte Véritable*, p. 34.)

CLOTTE (La), nom de localité. En vieux français : *clote*, tombeau, fosse, trou. Du latin : *claustrum*.

Nél' garroient armes molues
Ne huche, ne *clotes* ne chambres
Qu'il ne fut despéciez par membres.

(Jean de Meung, *Roman de la Rose*, vers 14265.)

Ce mot pourrait aussi dériver du poitevin : *clot*, crapaud, ainsi nommé par onomatopée du mélancolique monosyllabe que cet animal fait entendre.

CLOVISSE, s. f. Coquillage alimentaire, la *vénus verruqueuse*.

CLUSE, Cluseau, noms de localités. Du latin : *clusus*, fermé, entouré ; *vallis clusa* a formé Vaucluse.

COCHE, s. f. Entaille. Mot d'origine celtique ; en breton : *coch*, entaille ; en gallois : *cosi*, fente. Ce mot se dit principalement en Saintonge de l'entaille faite par le boulanger sur la *taille* (voir ce mot), pour marquer les pains.

Quand il me voit de son carquois il tire
Un dard trempé en longueur et martyre
Puis le mettant subtilement en *coche*
Tout au travers de mon cœur le décoche.

(Gilles d'Aurigny (1).

COCHER, v. n. Faire une coche, une entaille. (Voir *encocher*.)

Bien, bien, il faut *cocher* sur la grosse taille.

(Noël du Fail, *Contes et Discours d'Eutrapel*.)

COFFIN, Coffineau, s. m. Corbeille à porter la pâte au four. Du grec : Κοφινός, corbeille.

Item pour l'achat d'un *coffineau* de bois pour prendre l'eaue à laver les mains du commung du dit hostel-dieu.

(*Comptes de l'Hostel-Dieu de Bourges*, 1511, cité par le comte Jaubert.)

Portant sur ma caboche un *coffin* de [Hollande.

(Saint-Amant, *Poésies*.)

Venez sur vos rives secrètes
Soudain cueuillir à pleins *coffins*
L'émail des plus belles fleurettes.

(Scévole de Sainte-Marthe (2).

COGNAC, nom de ville. (Latin : *Condate*.) En vieux français, *cognac*, *coignac*, *congnac* signifient embouchure de rivière ; *condat*, *condé*, confluent de deux cours d'eau. (Du latin : *cum*, avec *data*, donnée.)

Aux premiers siècles, de notre ère, Cognac s'appelait *Condate;* cette ville est ainsi désignée sur la carte de Peutinger, dans le tracé de la voie romaine de *Vesonna* (Périgueux) à *Médiolano* (Saintes), entre cette première ville et *Sarum* (Charmant ou Montmoreau.) Elle se trouve

(1) Gilles d'Aurigny, poète, né à Beauvais, mort en 1553.
(2) Scévole de Sainte-Marthe, né à Paris en 1618.

placée entre les deux confluents de la *Sonnoire* et de l'*Antenne*, avec la Charente (1). D'après d'Anville, le *Condate* de la carte de Peutinger correspond exactement à la position actuelle de Cognac; son nom a la signification du latin : *Cuneus*. M. de Valois le définit ainsi : *Condate, nomine celtico, confluentes significante*. (Voir d'Anville, *Notice sur la Gaule*, p. 238.)

Dans la *Gallia Christiana*, *Cognac* est désigné par le mot latin : *Coniacum*.

Bourignon place à Merpins l'emplacement de la station romaine de *Condate*.

COIE, s. f. Coloquinte, citrouille, calebasse, du grec Κοιλος, creux. En vieux français, *coyer* signifie attacher, joindre ensemble.

Je contemplais les rameaux des vignes, des pois et des *coyes* lesquelles..... trouvans quelque petite branche ou rameau se venoient lier et attacher sans plus partir de là...

(Bernard Palissy, *Recette véritable*, p. 108.)

COITE, s. f. Lit de plume — couverture. En basse latinité : *cothum*, en latin : *culcita*. En vieux français, on retrouve les formes : *coute*, *cuete*, *coite*. En grec : κοίτη, lit.

Jà Dieu ne place que je gise
Sus *cuete* de plume à nul jors.

(*Roman du Renart.*)

(1) Beaucoup d'autres localités ont porté ou portent encore le nom de *Condat*, elles sont toutes situées au point de rencontre de cours d'eau. Ainsi, Libourne, au confluent de l'Ile et de la Dordogne, avait pour ancien nom *Condate*, qui est resté à un village de sa banlieue. Près de Ruffec, le village de *Condat* est situé au confluent de la Charente et du petit ruisseau le *Lien*.

Je m'en suis bien apercéue
La *coute* ne fut pas méue,
La plume n'est pas remuée
Ainçois est toute amoncelée.

(*Roman de Narcisse.*)

Et quant par nuit dormir voloient
En leu de *coites* aportoient
En lor casiaus monceaus de gerbes.

(Jean de Meung, *Roman de la Rose*, vers 8138e.)

Frère Jean lui bailla cinq sols, puis avec son bracquemard fendit la *coytte* et le coissin en deux, et par les fenestres mettoit la plume au vent.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. V, ch. XV.)

Et les linceuls trop courts par les pieds [tirassoit.
Et fit à la fin tant, par sa façon adroite,
Qu'elle les fit venir à moitié de la *coite*.

(Régnier, *Satyre XI.*)

COLÉRER (se), v. réfl. Se mettre en colère, s'emporter.

Mon amy, ne vous *colérez* pas tant, j'ay tasté des deux...

(Bonav. des Périers, *Cymbalum*, dial. I.)

COLLIBERT, s. m. Nom donné à des poitevins émigrés au XIIe siècle dans les marécages de la Basse-Sèvre, qui passaient pour descendre des Visigoths défaits par Clovis à la bataille de Vouillé (507); persécutés pendant plusieurs siècles, les descendants de ces étrangers furent obligés de vivre à l'écart des autres habitants. Connus dans le Bordelais sous le nom de *Gahets*, dans le Midi de *Cagots*, en Bretagne *de Cacous*, on les désigna dans le Poitou et l'Aunis par le nom de *Collibert*, qui signifie en vieux français : vassal, ou plutôt co-vassal, compagnon d'affranchissement. Latin : *co-libertus*.

COLOMBARD, s. m. Nom

d'un cépage blanc de la Saintonge, ainsi désigné d'après sa couleur tourterelle.

COLOMBIERS, nom de localité, désignée au moyen âge par le mot : *columbaria.*

In pago xantonico boscum sancti Aniani et boscum de *columbariis.*

(Charte de Geoffroy d'Anjou, pour la fondation du monastère de Vendôme.)

COLONGE, nom de localité, dérivé comme *Cologne* du latin *Colonia.*

COLUT, Colet, noms d'hommes et de localités, dérivés du vieux français *coler*, frapper, *colée*, coup, horion.

A chevalier anglois donna telle *colée,*
Que gorgière et camail ne li valu riens
[née.

(*Chron. de Bertrand Duguesclin,* vers 4623e.)

COMBE, s. f. Petite vallée, lieu bas et entouré de coteaux. Bien que le mot se trouve fréquemment en basse latinité sous les formes *comba*, *cumba*, et notamment dans une charte de 631 (voir du Cange, au mot *cumba*), et qu'il puisse être considéré comme une corruption de l'adjectif latin *concava*, la plupart des étymologistes regardent le mot *combe* comme dérivé d'une forme celtique qui a donné naissance au breton : *kombant;* au gallois : *cwm;* à l'irlandais : *cumar*, qui signifient vallée.

Li os (1) chevauche par tertres et par
[*combes.*

(*Roman de Garin le Loherain.*)

Prenant à droite le chemin qui tourne à Chartres, il trouve sortant d'une *combe* le nouveau gouverneur.....

(Agr. d'Aubigné, *Hist. Univ.*, III, 172.)

Le mot *combe* a donné naissance à beaucoup de noms de lieux et d'hommes : *La Combe*, *Des Combes*, etc.

COMBLE, adj. Qui est rempli jusqu'aux bords et, par extension : abondant.

Son trésor estoit de mal fère
Por plus d'amis à li atrère
Se faisoit riche et *comble* et plaine,

(Rutebeuf, *Sainte-Marie l'egypciane,* t. II, p. 108.)

Quand li chardonal sont venu
Qui viennent ça tuit alumé
Et de covoitise enbrasé.
Ça viennent plein de symonie
Et *comble* de malveise vie.

(*La Bible Guiot de Provins,* vers 667, *Fabliaux et Contes,* t. II, p. 329.)

Lesquels il fit encore couvrir de terre jusqu'a ce que la fosse fust *comble.*

(Bonav. des Périers, *Contes et Joyeux Devis,* nlle XV.)

Il en a sa brassée toute *comble* il n'en peult saisir davantage.

(Montaigne, *Essais,* liv. I, ch. XLVII.)

COMBRANDS, nom de localité. Du vieux français : *combre,* pêcherie faite de pieux fichés dans une rivière. (Roquefort, *Glossaire de la Langue romane.*)

Ce village, situé sur la Sèvre, entre Marans et Niort, a passé pour être le dernier refuge des *Colliberts.* (Voir ce mot.)

COMMUNS, s. m. Latrines, lieux d'aisances.

Item pour l'achat d'un cofineau de

(1) *Li os,* l'armée.

bois pour prendre l'eaue à laver les mains du *commung* du dit hostel-dieu.

(*Comptes de l'Hostel-Dieu de Bourges*, 1511, cité par le comte JAUBERT.)

COMPRENABLE, adj. Compréhensible, facile à comprendre.

A sens humain non *comprenable*.

(Christine DE PISAN, *Hist. de Charles V*, prologue.)

COMPORTE, s. f. Espèce de cuve servant dans le Blayais au transport de la vendange. Elle nécessite deux porteurs. L'étymologie est évidente : *cum portare*.

CONCHE, s. f. Plage maritime ou fluviale en forme de coquille — réservoir d'eau pour les marais salants. Du latin *concha* et du grec Κόγχη, coquille. En basse latinité, *concha* a eu la signification saintongeaise :

Concedo Deo et S. Johanni et monachis Angeliacensibus quidquid in *conchâ* de Esnendâ habebam.....

(Charta Wilhelmi, Aquit. ducis pro Angeriaco, *Gall. Christ.*, t. II, instrum., col. 470.)

Le tout mit pied à terre près Zerbi, en une *conche* nommée Rochelle, où les galères ont accoustumé de faire aigade.

(Agr. D'AUBIGNÉ, *Hist. univ.*, liv. I, p. 116.)

Ils ont fait au bout d'iceluy d'autres grands receptacles qu'ils ont nommé *conches*.

(Bernard PALISSY, *Discours Admirables*, p. 307.)

CONDITION, s. f. Service de domestique. *Etre en condition*, *aller en condition*, être au service, entrer au service de quelqu'un.

Il ne cherchera pas à se mettre *en condition* jusqu'à votre retour.

(Mme DE SÉVIGNÉ, *Lettres*.)

Cette personne ne saurait durer en place ; elle a fait plusieurs *conditions*...

(*Idem.*, *idem.*)

CONGÉ, s. m. Permission, autorisation.

Li patriarches ad Karlemaigne apelet,
Vostre *cungié* s'il vus plaist me donez.

(*Voyage de Charlemagne à Jérusalem*, vers 250e.)

Grans périx est d'entrer en autrui manoir par nuit sans le *congié* et sans le seu de celi à qui le manoir est.

(BEAUMANOIR, *Coutumes du Beauvoisis*, t, II, p. 108.)

CONNAISSANT (être), locution qui a le sens de : reconnaître une vérité, avouer un fait.

Si home occit alter et il seit *conusaunt* (1).

(*Lois de Guillaume-le-Conquérant*, ch. III.)

..... Si fort et si puissant
Et si malicieux et si mal *cognoissant*
De la tres grant amour qu'entre vous [déust estre.

(*Roman de Girart de Rossillon*.)

CONNEUTRE, v. a. (prononcé *c'neutre*). Connaître.

Signor, je ai veues vos lettres : bien avons *queneu* que vostre signor sont li plus haut home...

(VILLEHARDOUIN, *Conq. de Constantinople*, éd. 1872, p. 12.)

CONSENT, Consentant, adj. Qui consent, qui accepte.

Ledit Francisque fut *consentant* du cas.

(COMINES, *Mémoires*, VIII, p. 10.)

CONSULTE, s. f. Consultation, conseil de famille, de *consulta*, qu'on a dit pour *consultio*,

(1) Si un homme en tue un autre et qu'il avoue le fait...

comme *missa* pour *missio*. (Voir Ménage, *Origine de la Langue française*, p. 229.)

..... Qui passoit au Mans pour faire une *consulte* de médecins sur sa maladie.

(SCARRON, *Roman comique*, ch. VII.)

CONTENT, s. m. Tout ce qu'on peut désirer, provision suffisante. On doit dire : *avoir tout son content*, et non pas : *tout son comptant*.

Nous avons pourtant
Tout notre *content*
De metz pour nostre repas.

(Olivier BASSELIN.)

CONTRALIER, v. a. Contrarier, de *contra alium*.

Grand péchié fait qui *contralie*
Dame qui est d'amors marrie.

(*Parthenopeus de Blois*, vers 6660*.)

CONTRALIEUX, adj. Qui aime à contrarier — difficile à vivre.

Senz votre coulpe avez si mortel anemi
Si tres *contralieux*, si fort et puissant.

(*Roman de Girart de Rossillon*.)

Uns vileins prist feme à espuse
Qui moult esteit *cuntraliuse*.

(Marie DE FRANCE, *Fables*, t. II, p. 379.)

CONTRE, de Contre, prép. A côté de, auprès de, vers.

..... Eust une place frouce et vacant *de conte* le dit vergier de la meson.

(Vente de mars 1301, *Arch. hist. de la Saint.*, t. XII, p. 17.)

Et Dorilas, *contre* qui j'étais, a été de mon avis.

(MOLIÈRE, *Critique de l'école des femmes*, sc. VI.)

Contre Blancheflour vont, qui moult [grant duel ara
Quant de Bertain sa fille les nouveles [sara.

(*Li Romans de Berte aus grans piés*, vers 1903*.)

Quant il fut monté sur son cheval, si montèrent ceulx de léans, pour le convoyer et la dame aussi qui chevauchoit *contre* luy.

(*Roman de Lancelot du Lac*, t. II.)

CONTREMONT, adv. Vers le haut — du côté de la montagne : *contrà montem*.

Ambes ses mains en levat *cuntre munt*.

(*Chanson de Roland*, st. 31.)

La Seine dans son lit verra plu tot [son onde
Rebrousser *contre mont* sa course [vagabonde.

(RACAN, *Bergerie d'Alcidon*.)

CONTREPOINTE, s. f. Courte-pointe, couverture piquée : *culcita puncta*.

Elle envoya quérir un bon lit garny de linceux, mante et *contrepointe*.

(Marguerite DE NAVARRE, *Heptaméron*, 37e nouvelle.)

CONTREPORTEUR, s. m. Colporteur. On disait autrefois : *comporteur*, *comporter*, du latin : *cum portare*.

Quiconques est fremailliers de laton (1) à Paris, il puet *conporter* et faire *conporter* ses denrées à un seul *conporteur* par la ville de Paris...

(*Livre des Métiers* d'Est. BOILEAU, p. 96.)

CONVOITEUX, s. m. Plein de convoitises, envieux, gourmand, avide de gain.

Purpensa sei en sun curaige
K'il les vuleit avoir andeus,
Illuec fu-il trop *cuveiteus*.

(Marie DE FRANCE, *Fab. V*, t. II, p. 78.)

(1) *Fremailliers de laton*, fabricant de fermoirs, anneaux, dés à coudre en cuivre.

Mès rien ne demoroit de bon devant ces pillars : il enportoient tout et par espécial gascon qui sunt moult *convoiteus*.

(J. Froissart, *Chronique*, liv. I, § 358, t. IV, p. 365.)

COPAIN, s. m. Ami intime, compagnon. En vieux français : *compainz;* du latin : *comes*. L'accusatif latin : *comitem*, a donné la forme *compaignon*, qui s'est employée avec *compaing*, simultanément, suivant que le mot était régime ou sujet.

Qui de tout à envie
Mauvaise compaignie
Fait à son *compaignon*.

N'est pas droit *compainz*
Qui tout veut avoir.

(*Proverbes et dictions populaires*, p. 173.)

COPER, v. a. Couper.

Il chaït jus quant la teste ot *copée*
Fors de son fuere colat la bonne espée.

(Girard de Viane, vers 2671*.)

COQUARDEAU, s. m. Jeune coq — jeune galant, étourdi et arrogant. Diminutif de *coquart*. (Voir ce mot.)

S'un *coquardeau*
Qui soit nouveau
Tombe en leurs mains;
C'est un oiseau
Pris au gluau
Ne plus ne moins.

(*Blason des faulses amours*.)

Qu'on mène aux champs ce *coquardeau*,
Lequel gaste, quand il compose,
Raison, mesure, texte et glose.

(Clément Marot, *Rondeau VIII*, t. II, p. 131.)

COQUART, s. m. Vieux coq — chapon mal réussi et par extension : fou, benet. Ce mot est un péjoratif du mot *coq*, qui lui-même est d'origine celtique, et peut être considéré comme une onomatopée du chant de cet oiseau.

Qu'est-ce à dire? que Jeanneton
Plus ne me tient pour valeton
Mais pour un vieil usé regnart
De vieil porte voix et le ton,
Et ne suis qu'ung jeune *coquart*.

(Fr. Villon, *Grand Testament*, st. 62, p. 49.)

Ceux qui cuydent que les femmes sont si léales sont parfaicts *coquards*.

(Louis XI, *Cent Nouvelles nouvelles*, 26e nouvelle.)

COQUASSIER, s. m. Coquetier, marchand de volailles et d'œufs. En langue romane, le mot *coquassier* signifiait cuisinier, du latin *coquus*.

Asdrubal estoit lanternier, Hannibal *coquassier*.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. II, ch. XXX.)

CORBEJEAU, s. m. Courlis de mer.

Au coucher du soleil, on y voyait voler le *corbigeau* et l'alouette.

(Bernardin de Saint-Pierre, *Paul et Virginie*.)

CORBIN, **Corbineau**, noms d'hommes. Du vieux français *corbin*, corbeau, qui est resté dans l'expression : *bec de corbin*.

Lor beaus vis clers a lor cors jenz
Faiseient manger à mastins
E à vautours e à *corbins*.

(*Chron. des Ducs de Normandie*, t. II, vers 27532*.)

CORDOUAN, nom de l'îlot situé à l'embouchure de la Gironde, sur lequel est construit un des plus beaux phares des côtes de l'Océan.

A l'époque de Ptolémée, cet

îlot était réuni au continent quand la marée était basse. Il portait le nom d'*Ile d'Anthros*, d'après Pomponius Méla, qui en parle en ces termes :

In eo insulâ, *Antros* nomine, ubi garumna obvius oceani exœstuantis accessibus adauctus est.

(Pomp. Mela, lib. III, cap. II.)

L'opinion qui place Cordouan sur l'île d'Anthros est partagée par la plupart des géographes.

On pense que cette île constituait la pointe extrême du Médoc, séparée du continent, à la haute mer, par le chenal de Soulac (1). M. de Valois croit qu'Anthros était à l'embouchure de la Loire, ce qui est en désaccord complet avec le texte de Pomponius.

Quelques auteurs croient que le nom de *Cordouan* vient de la construction du premier phare par des architectes de Cordoue (2). Cette opinion ne saurait être admise. Il paraît plus raisonnable d'accepter celle donnée par Merula (*Cosmographia*, pars II, lib. III — 1636), qui pense que Cordouan est le Κουριάνον de Plotémée et tire son nom de cette appellation ancienne (3).

Un phare existait déjà sur l'île de Cordouan au milieu du XIV[e] siècle, car une charte de 1409, de Henri IV d'Angleterre, fait mention de la tour construite en 1360 par Edouard III, et dont le feu était entretenu par un ermite.

Le phare de Cordouan fut reconstruit en 1584, par l'ingénieur français Louis de Foix, qui avait pris part à l'édification de l'Escurial et à la construction du port de Bayonne. Une charte du diocèse de Bordeaux mentionne en ces termes Cordouan et son architecte :

Ad ostium verò garumnœ, in oceanum influentis in vicinâ rupe, turris dicta *Cordoan*, labore *Ludovici Fuxii*, inter syrtes exstructa est, ex quâ faces accensœ noctu viam navigantibus monstrant.

(*Gallia Christiana*, t. II, col. 786.)

CORDOUANIER, s. m. Cordonnier. Cet artisan, qu'on désignait sous le nom de *sueur*, du latin *sutor*, prit au XII[e] siècle le nom de *cordouanier*, de celui de *cordouan*, donné au cuir fabriqué par les corroyeurs arabes de Cordoue.

De *cordoan* prist une pel
Si la mise soz sun mantel.

(Marie de France, fable 48[e], t. II, p. 233.)

La corporation des *cordouaniers* avait le monopole de la fabrication des chaussures élégantes ; celle des *cavetonniers* fabriquait en basane, et enfin celle de *çavatiers* (d'où est resté le mot *savate*) avait la spécialité des raccommodages.

Nus *cordouaniers* ne puet ne ne doit mestre bazane avecques *cordouans* en nule euvre qu'il face, se ce n'est en contrefort tant seulement.

(*Livre des Métiers* d'Est. Boileau, p. 228.)

---

(1) Elie Vinet pensait également que la tour de Cordouan a été primitivement établie sur des rochers faisant partie de la côte du Médoc.

« ... Ut mihi dubium non sit, quin *Cordanum* » nostrum medulis aliquando adhœserit... »

(Vinet, *Commentaires sur Ausone*.)

(2) Un géographe a même émis la singulière idée que l'architecte primitif s'appelait *Cordoue* : « *Corduana* turris..... exstructa fuit à quodam » *Corduba* architecto, inde ei nomen inditum. » (Beaugrand, *Géog.*, au mot *Corduana turris*.)

(3) L'opinion qui place le cap Curian à l'extrémité du Médoc, adoptée par Vinet comme par Merula, n'est pas acceptée par la plupart des historiens et géographes qui le placent au cap Ferret, à l'entrée du bassin d'Arcachon.

La terre est si beneürée
Qu'il i a uns *cordoaniers*
Que jà ne tieng mie à laniers
Qui sont si plain de grant solaz
Qu'il départent sollers à las.

(*Fabliau du païs de la Coquaigne*, vers 138e, *Rec. de Barbazan*, t. IV, p. 179.)

CORME-ÉCLUSE, nom de localité, de l'ancien nom du *cornouillier*. En vieux français *corme* désignait aussi bien l'arbre que le fruit. (Voir Roquefort, *Gloss. de la Langue romane*.) Le nom ajouté sert à distinguer cette localité de celle de Corme-Royal.

Corme-Ecluse est situé dans l'arrondissement de Saintes, près de la Seudre. Son église dépendait de Saint-Jean-d'Angély.

Ego Rammulfus, santonicœ sedis episcopus, do et concedo ecclesiam s. Mariæ de *Cormâ*, monasterio s. Johannis...

(Charta Angeriaca, *Gallia Christ.*, t. II, instrum., col. 458.)

CORME-ROYAL, nom de localité. Du vieux français *corme*. (Voir ci-dessus.) Il est fait mention de cette localité dans la charte de 1047 de l'abbaye des Dames de Saintes :

..... Curtem quoque aliam quœ nominatur *Corma-Regalis*.

(Charta fundat. abb. S. Mariæ apud Santones, *Gallia Christ.*, instrum., col. 479.)

CORMÉ, s. m. Boisson fermentée faite avec des *cormes*, fruit du cornouillier, comme le *poiré* se fait avec des poires.

Vin, peré, *cormé*, bière...

(Ambroise Paré, t. III, p. 637.)

CORNER, v. n. Souffler dans une corne, sonner du cor. En basse latinité : *cornare*, *cornu inflare*. Dans le sens actif : *corner quelqu'un*, c'est exécuter à sa porte un charivari. (Voir ce mot.)

Ço dist Rollanz : *cornerai* l'olifant.

(*Chanson de Roland*, vers 1702e.)

Li veneor lor cors *cornant*
Lesquex vont durement sonant
Tot le païs vont estonant
De lor huier, de lor *corner*.

(*Roman du Renart*, vers 5497e.)

Et faisoient grand bruit de *corner* et de huier.....

(Jehan Froissart, t. I, § 19.)

CORNIÈRE, s. f. Coin d'une pièce de terre, d'un mouchoir, etc... En basse latinité : *corneria*, *cornerium* de *cornu*, corne. (Voir du Cange.)

CORONEL, s. m. Colonel.

Ces deux vostres *coronels* Riflandouille et Tailleboudin.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, ch. XXXVII.)

CORPORENCE, s. f. Corpulence, embonpoint. On dit aussi *corporé*, pour désigner quelqu'un de belle taille. Ce mot saintongeais dérive naturellement du génitif : *corporis*.

Il mourut veau par desplaisance
Qui fut dommage a plus de neuf
Car on vit (vu sa *corporence*)
Que c'eust esté un maistre bœuf.

(Clément Marot, *Epigr.*)

CORPS-SAINTS, s. m. Reliques. Cette expression, usitée dans le centre, l'est également dans l'ouest. A Bordeaux, l'église de Sainte-Eulalie, faisait tous les ans la procession dite des *corps-saints*, où elle exhibait les reliques de son sanctuaire.

Lors les *cors-saints* fist demander
Et en un lieu tos assambler.

(WACE, *Roman de Rou.*)

COSSARD, s. m. Vieil arbre réduit à son tronc. Synonime de *têtard*, comme en vieux français *cosse* est synonime de tête. (Voir Roquefort, au mot *cosse.*)

COSSARDE, s. f. Espèce d'oiseau de proie, de la famille des *balerits*. (Voir ce mot.)

COSSE, s. f. Vieille souche de bois ou de vigne. Ce mot, ainsi que *cossard*, dérive des racines celtiques : *kos*, bois, ou *koz*, vieux, ou du vieux français : *cosse*, tête.

COSSON, s. m. Ver blanc qui ronge le bois. En basse latinité : *cosso;* du latin : *cossus* ou *cossis*.

Vermium ligno editorum, qui *cossi* appellantur.

(*Festus*, cité par MÉNAGE, *Orig. de la Lang. française.*)

L'humidité ..... engendrera quelques *cossons* ou vermines qui quelque temps après gastera le bois...

(Bern. PALISSY, *Recepte Véritable*, p. 41.)

COT, s. m. Coup, choc. En vieux français, *colp*, coup, *cotir*, frapper. (Voir le mot *coter*.)

Francs et païens merveilleus *colp* i [rendent.

(*Chanson de Rolland*, st. 107.)

De premié *cot* qu'ilz tiririant
O fût in *cot* de coulleuvrine.

(*Chanson du siège de Lusignan*, roléa de la gente Poitevinerie, éd. de 1660.)

COTARD, nom d'homme. Dérivé de *cotte*, espèce de robe qui se mettait sur les autres habits.

Item a maistre Jehan *Cotard*
Auquel doy encore ung patard.

(VILLON, *Grand Testament*, vers 1228e.)

COTER, v. a. Frapper lourdement. Dans le vieux français on trouve *cotir* dans le même sens; il était encore usité au XVIe siècle : *les daims cotissent l'un contre l'autre*, dit Nicot dans son dictionnaire.

Li flots la hurte et debatent
Et tous jors à li se combatent
Et maintes fois tant i *cotissent*
Que toute en mer l'ensevelissent.

(Jehan DE MEUNG, *Roman de la Rose*, vers 5951e.)

COTI, adj. Meurtri, se dit surtout des fruits *machés*. (Voir *coter*.)

En procédant de paroles à fait, il feri le dit Lorrain et *coti* la teste au mur.

(Texte du XVe siècle, cité par DU CANGE au mot *costris*.)

COÛ, Coue, s. f. Pierre à aiguiser. En vieux français on trouve dans ce sens *keux* et *coux*, du latin *cos*, *cotis* (1).

Lors commença à aguisier
Son coutel à une grant *keux*
Le prudom estoit fors et preux.

(*Le prestre crucifié*, vers 50e, *Fabliaux et Contes*, t. III, p. 15.)

COUBLE, s. m. Paire, couple.

Le corps Dieu, il prend plus de plaisir quand on lui fait présent *d'un couble* de bœufz.

(RABELAIS, *Gargantua*, liv. I, ch. XXXIX.)

---

(1) « Ardentes acuens sagittas *cote* cruentas. »

(HORACE, *Odes*, liv. II, ode VIII.)

COUBLER, Accoubler, v. a. Accoupler, réunir par paire, mettre en présence des animaux pour les faire produire.

Bien et mal, vertu et vice..... si vous les *coublez* de telle façon.

(Rabelais, *Gargantua*, liv. I, ch. X.)

COUDER, Coudere, noms d'hommes et de localités. En vieux français ces mots désignent une petite place devant une maison, un pâturage commun. (Roquefort, *Glossaire de la Langue romane.)*

COUDIN, s. m. Coing, fruit du cognassier, du latin *cydoninm* et du grec Κυδώνιον, dont le dérivé saintongeais est plus rapproché que le français.

Coudin est également un nom d'homme.

COUDRAY, Coudreau, Coudret, noms d'hommes et de localités, désignant un bouquet de noisetiers, et dérivés du vieux français : *coudre*, noisetier. En latin : *codra corylus,* coudrier, *coryletum,* coudraie.

Grant i creissent li buissun
Espines drues e *coudreiz*
Mult i cresseit granz li erbeiz.

(Chron. des Ducs de Normandie, l. I, vers 980e.)

COUE, s. f. Queue; du latin : *cauda.*

Une beste est moult vilaine
De ledure et d'ordure plaine...
Chief a, mes *coe* n'a mie.

(Guillaume Lenormand, *Bestiaire.)*

COUER, v. a. Couver.

Une contagion nuira aux œufs que la poule *couera.*

(G. Bouchet, *Sérées,* t. II, p. 48.)

COUETTE, s. f. Petite queue.

A défaut de poule couvante poserés les œufs dans un large pannier parmi de la plume de *coette.*

(Olivier des Serres, *Theâtre d'Agriculture,* p. 248.)

COUÏ, Couit, adj. Gâté, se dit d'un œuf pourri, d'un œuf qui a été trop longtemps couvé. Corruption du verbe *couver.*

COULEURÉ, adj. Coloré, de bonne mine.

Doulce aleine eut et savourée
La face blanche et *couleurée.*

(Guill. de Lorris, *Roman de la Rose.)*

COULONGE, nom de localité. Du vieux français : *coulon,* pigeon.

D'un *coulun* cunte que jadis
S'esteit seur une croiz assis.

(Marie de France, *Fable dou Coulon et dou Gourpil,* t. II, p. 223.)

On dérive également ce nom de *collis longus*, colline allongée, ou de *collum longum*, longue gorge.

COUPEAU, s. m. Copeau, morceau coupé mince. En basse latinité : *copellus.*

J'y venons; tu nous apportes icy de terribles *coupeaux* de vieilles véritez.

(Béroalde de Verville, *Moyen de parvenir,* t. II, p. 251.)

N'en eussiez donné un *coupeau* d'oignon.

(Rabelais, *Gargantua,* prol. du 1er liv.)

De l'aultre main faisoyt ses ongles avec des cyseaux, les *coupeaux* desquels voloient à la moustache de la bouche de l'orateur.

(Agrippa d'Aubigné, *Confession de Sancy*, liv. II, ch. III, t. II, p. 352.)

COUPEAU, nom d'homme. On peut choisir entre le sens saintongeais et les vieux mots: *coupeau*, sommet de montagne, *coupel*, cime d'un chêne, et *coupe, coupeau,* cornard (voir Roquefort, *Glossaire de la Langue romane),* d'où le verbe *coupauder :*

Plusieurs hommes ne voulurent plus souffrir leurs femmes se trouver en telles assemblées nocturnalles ayant le vice en mespris d'estre *coupaudez* en leur présence (1).

(Claude Haton, *Mémoires*, t. I, p. 126.)

COURANTE, s. f. Diarrhée, maladie qui fait courir. On a dit au XVe siècle : *courance*.

Et ne mangeoient les poures gens que prunes et fruitz dont la *courance* se preit dans l'ost et y moururent beaucoup de nos gens.

(Ol. de La Marche, *Mémoires*, liv. II, p. 205, cité par La Curne de Sainte-Palaye.)

De parler elle s'effraya
Dont il eut bien fort la *courante*.

(Scarron, *Virgile travesti.*)

COURAUD, Courreau, s. m. Grande barque de charge. En basse latinité : *currellus*, char, véhicule; du latin : *currus*.

Il arriva qu'un des bateaux qui avoient passé la troupe fut assablé; et ne put estre ramené de là le *courau* comme les autres.

(Agr. d'Aubigné, *Hist. Univers.*, III, 21.)

COURATIER, Couratière, s. m. et f. Coureur, coureuse, vagabond — entremetteur. En vieux français, *couratier* avait la signification d'intermédiaire pour l'achat et la vente des marchandises; le mot actuel, *courtier*, en est dérivé.

Et mestier devant dit ne puet et ne doit avoir nul *couratier*.

(*Livre des Mestiers* d'Est. Boileau, p. 149.)

Ains se tendra chascun à son mestier... li *corratier* à la *corraterie* tant seulement et li auneur à l'aulnerie tant seulement.....

(Ordonnance de 1288, *Registre des Métiers* d'Est. Boileau, p. 392.)

Cléopâtre étoit revenderesse d'oignons; Hélène *courratière* de chambrières.

(Rabelais, *Pantagruel.*)

COURCELLES, nom de localité. En vieux français, petit jardin; en basse latinité : *Corticella.*

COURCOURY, nom de localité située dans une île formée par l'union de la Seugne et de la Charente.

COURONNE (La), nom de localité située près d'Angoulême, où subsistent encore les ruines de l'abbaye de ce nom. En latin : *Corona.*

Lambertus construxit cœnobium (anno 1122) in vicino loco paludibus et rupibus in modo *coronæ* cincto; indè illi *coronæ* nomen datum...

(*Gallia Christiana,* t. II, col. 1043.)

COURTE-POINTE, s. f.

(1) Dans ce passage, Claude Haton, fervent catholique, mentionne l'accusation qui pesait sur les protestants de terminer leurs assemblées nocturnes par des accouplements charnels. La même calomnie avait été répandue sur les premiers chrétiens.

Couverture composée de plusieurs étoffes réunies par des points, c'est-à-dire couverture piquée. En basse latinité : *culcitra puncta* (voir du Cange aux mots *culcita*, *culcitra)*. En ancien français : *coute-pointe*, qui aurait dû être conservé sans l'interpolation de la lettre *r*.

En un lit vi de chief en chief
Estandre une *coute-pointe*.

(*Nouveau recueil de Contes*, t. I, p. 220.)

Entrementes que Philippe dormoit sur une *coute-pointe* delez le feu de charbon en son pavillon...

(J. Froissart, *Chroniques*, liv. II.)

COURTIL, s. m. Petit jardin, petite cour. En basse latinité : *curtile*, métairie.

Cest *cortil* fut moult très bien clos
De piez de chesne aguz et gros.

(*Roman du Renart*, vers 1289e.)

C'est moy mesme — Dont venez-vous? —
J'estoys allée quèrir des chous
En nostre *courtil* pour disner.

(*Farce des Femmes*, anc. th. fr., t. I, p. 67.)

Mais la vieille anticipa, tenante le fuseau en sa main, et sortit en un *courtil* près sa maison.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. III, ch. XVII.)

En vieux français, on disait *courtillage* comme nous disons *jardinage* pour désigner les produits du jardin.

Courtillage, c'est à savoir, toute manière de porées, pois, naviaux, fèves novelles.

(Lettres-patentes du 28 mai 1400, *Livre des Métiers* d'Est. Boileau, p. 276.)

COUSINAGE, s. m. Action de se traiter en parents — fréquentation entre cousins, et par extansion : intimité.

Ainz verra se li ferez amur e *cusinage*
Comment vus vus contendrez cum fol u [cum sage.

(*Chron. de Jordan Fantosme*, vers 377e.)

Cosin renart, dist Chantecler,
Nus ne se doit en vous fier.
Dahez ait vostre *cosinage*.

(*Roman du Renart*, vers 1705e.)

COUSSEAU, nom d'homme. Forme du vieux français *cossous*, courtier-maquignon, d'après Roquefort.

COUTÉ, s. m. Côté, du latin *costa*, côte. Les deux formes *costé* et *cousté* étaient usitées au XVIe siècle.

Autant en est il de chose et de chouse, de costé et de cousté,

nous dit Robert Estienne dans son dialogue du *Nouveau Langage français italianisé*.

Nageoit en profonde eaue, à l'endroict, à l'envers, de *cousté*.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. I, ch. XXIII.)

COUTEMENT, s. m. Coût, prix, dépense.

Mès une chose vos vueil dire
Qui n'est pas de grand *coustement*.

(Rutebeuf, *Lai de Brichemer*.)

COUTIÂ, **Coutâ**, s. m. Couteau. En vieux français : *cultel* et *coutiel*, et, plus tard, *coutiau*.

Se trenchièrent si cum fud lur usages de *cultels* e riflèrent la charn jusque il furent sanglenz.....

(*Livre des Rois*.)

Li leva le pan d'un haubert et l'ocist d'un *coutiel*.

(*Chronique de Rains*.)

Il tenoit trois *coutiaus* en son poing dont l'un entroit ou manche de l'autre.

(Joinville, *Histoire de S. Loys*.)

COUTRE, Coultre, s. m. Couteau placé en avant du soc de la charrue pour fendre la terre. Du latin : *culter*.

Or sont-il perciez d'oultre en oultre
A gros clous loncs comme un *coultre*.

(*Résurrection de N.-S. Jésus-Christ, Mystère du XVe siècle.*)

Tu sentiras le soc, le *coutre* et la [charrue.

(Ronsard, *Contre les Bûcherons de la foret de Gasline.*)

Amena..... ses bœufs gras et refaitz, son soc rondement acéré, son *coultre* très bien apointé.....

(Noël du Fail, *Propos Rustiques*, ch. IV, p. 41.)

COUTRET, s. m. Cotret, petit fagot de bois de sapin; dans le bordelais : *ligot*.

Artus de Bretaigne (estoit) dégresseur de bonnetz, Perceforest, porteur de *coustrets*.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. II, ch. XXX.)

COUTURE, La Couture, noms d'hommes et de localités. En vieux français : *coulture*, endroit cultivé ; du latin : *cultura* ou *costure*, terrain à mi-côte ; du latin : *costa*.

N'a ne boef ne charrue ne vilain en arée
Ne vigne provignié en *couture* semée.

(Wace, *Roman de Rou*, t. I, p. 73.)

Les pors por mener en pasture
Là aval en cele *couture*
Tant qu'il soient saoul et plain.

(*Cortois d'Arras*, vers 529e.)

Il luy avoit baillé toutes les chaintres assis entre les terres labourables de la *cousture* de sommiers.....

(Bail du 18 novembre 1465. — *Archives histor. de la Saintonge*, t. X, p. 327.)

COUVARTE, Couverte, s. f. Couverture de lit.

Un garde-robe gras servoit de pavillon,
De *couverte* un rideau, qui fuyant (vert [et jaune)
Les deux extrémités, estoit trop court [d'une aune.

(Régnier, *Satyre XI*, p. 85.)

L'on estendit sur nous deux antiques [*couvertes*.

(Sarrazin, *l'Embarquement de Poissy*.)

COUVRAILLE, s. f. Ensemencement des terres. Le verbe français *couver*, du latin *cubare* avait autrefois le sens de couvrir, abriter, cacher.

Job onques trésor ne *couva*
Tant com à qui donner trouva.

(*Roman de Charité*, vers 210e.)

COUX, nom de localité. En vieux français, le mot *coux* désigne le mari dont la femme a été infidèle : *coû* (voir ce mot), une pierre à aiguiser.

COUYER, s. m. Etui en bois servant à placer la pierre à aiguiser des faucheurs, appelée *coû*. (Voir ce mot.)

COZES, nom de lieu dérivé de l'un des radicaux celtiques *koz*, vieux, ou *kôs*, bois.

CRAINTISE, s. f. Crainte, timidité.

Mais je passasse la cloison
Moult volentiers pour l'occoison
Du bouton flairant comme basme
Si je n'eus *craintise* de blasme.

(Guill. de Lorris, *Roman de la Rose*).

CRAQUELIN, s. m. Echaudé en forme d'anneau. D'après Richelet (*Dictionnaire français*, éd. de 1680), c'est un mot provincial pour dire : *un échaudé aux œufs*.

Il est ordonné que tous les boulangers de Rouen fassent du bon pain blanc comme mollet, fouache, pain de rouelle, semincaux, cornoyaux, *craquelins*, cretelées...

(Ordonnance d'octobre 1508.)

Dans la despense y avoit à monceaux
Restes du soir, force friantz morceaux
Perdrix, levreaux, et des canes sauvages
Gasteaux sucrés, *craquelins* et fromages.

(Nicolas Rapin, trad. de la sat. VI, liv. II, d'Horace.)

CRASSE, s. f. Avarice, et dans un autre sens : mauvais tour.

Mais pour bien mettre ici leur *crasse*
[en tout son lustre.

(Boileau, *Satyre X*.)

CRAVANS, nom de localité. En latin: *cravantium*. Il en est fait mention dès le XII[e] siècle :

Anno 1171 sopit litem inter conventum et priorem Sti Eutropii ex unà parte et Robertum Jordin de *cravantio* ex alterâ...

(*Gallia Christiana*, t. II, col. 1071.)

Nom dérivé du vieux mot *cravan*, coquillage qui s'attache au fond des vaisseaux. (Dict. de Trévoux.)

Les navires produisent force rats et souris, *cravants* et autres animaux.

(G. Bouchet, *Sérées*, t. I, p. 99.)

CRAZANNES, nom de commune. En vieux français : *ane*, *anne*, signifie canard, cane; du latin *anas* et *cras*, est synonime de gras, du latin *crassus*.

Tastant vait le plus *cras* mouton.

(*Fabliau d'Estula*.)

Et tout dis aloit li rois d'Engleterre avant, quérant le *cras* pays.

(J. Froissart, *Chroniques*, liv. I, § 474, t. VI, p. 3.)

Crazannes serait donc synonime de *canard gras*, *crassus anas*.

CRÉA, s. m. Esturgeon, pur grec Κρέας, chair. En vieux français, *créat* et *crat*. (Voir Roquefort.)

CREIATURE, s. f. Créature, mauvaise femme.

Les *criatures* se assemblèrent
A la destinée en alèrent.

(Marie de France, *Fab. VI*, t. II, p. 80.)

Trop estoit large *criature*.

(Dolopathos, vers 174[e], éd. Jannet, p. 9.)

CRÈRE, **Creire**, v. a. Croire. Du latin : *credere*, ou du celtique : *credi*.

Ma l'escriptura di et nos *creire* o deven.

(*La noble Leiczon*, poème vaudois du XI[e] siècle.)

Ce nous croyons, n'y n'est aussi de
[*creire*.

(Rabelais, *Epistre à Jean Bouchet*.)

CREÎTRE, v. n. Croître, augmenter. S'écrivait, autrefois, *creistre;* du latin : *crescere*.

Bienheureux le malheur *creist* la
[renommée.

(Philippe Desportes.)

CRESSÉ, nom de localité. En vieux français : augmenté, accru; du latin : *crescere*.

CREUX, s. m. Trou, tanière.

Tantost aront plains les *crues* (1).

(Chanson du XIII[e] siècle. — *Recueil des Chants hist.*, p. 253.)

(1) Bientôt ils auront rempli les souterrains.

Les lyonceaux mesmes lors sont yssans
Hors de leurs *creux*, bruyans et rugis-
[sans
Après la proye, afin d'avoir pasture.

(Clément Marot, *Psaume CIV*, t. IV, p. 145.)

Une grand troupe de formis
Ensemble en ung *creux* s'estoient mis.

(Gilles Corrozet, *Fab. d'Esope*, p. 203.)

Puis je voy ce grand mont, qui au loing
[redouté
Voyant ses pieds souillez tous boueux
[de tempeste
De soupirs ensouphrez en son *creux*
[esvanté
Porte les feux au cœur, les glaçons à la
[teste.

(Agrippa d'Aubigné, *Sonnet épigrammatique XXII*, t. IV, p. 341.)

CRÉYABLE, Créable, adj. Croyable.

Dant Ysengrin est connétables
Et bien de la cort est *créables*.

(*Roman du Renart*.)

Car il est menteur et parjure
Grand barateur et non *créable*.

(Robert Gaguin, *Passetemps d'oysiveté*.)

Ainsi que leur disoient chaque jour gens *créables*, chevaliers et escuyers qui bien le cuidoient savoir...

(Jehan Froissart, liv. I, § 31.)

CRIER, v. a. Pleurer — appeler — gronder.

Pourquoi me *criez* vous? J'ai grand
[tort en effet.

(Molière, *Ecole des Femmes*, act. V, sc. IV.)

CRIAILLER, v. n. Péjoratif de crier, crier souvent.

Peuple qui vole en troupes infiny
Et *criaillant* sur les rives cognues
Se presse ensemble aussi espais que
[nues.

(Ronsard, *Franciade*, t. III, p. 72.)

CRIERIE, s. f. Criaillerie.

Tel meschef, douleur et *crierie* avoit en la salle qu'on ne savoit auquel entendre...

(J. Froissart, *Chroniques*, liv. III, § 4.)

Ce jour, nonobstant les *crieries* de Boucher et l'opposition des ecclésiastiques et des seize.....

(Pierre de l'Estoile, *Mémoires*, t. VI, p. 13.)

Au XIII[e] siècle, le mot *crieries* était employé pour désigner les annonces faites par les crieurs publics de Paris, et notamment par la corporation des crieurs de vins qui bon gré, mal gré, *criaient* aux portes des tavernes le vin qu'on y vendait au détail. Les écrivains du moyen âge ont latinisé cette expression par le barbarisme : *crieria*.

... Mercatoribus nostris hansatis aquæ Parisis, concedimus *crierias* Paris.....
... Et terram quæ fuit dicti simonis quæ erat in firmâ *crieriârum* Paris.....

(Charte de Philippe-Auguste, année 1220, citée dans Félibien, *Hist. de Paris*, t. I.)

CRINCRIN, s. m. Violon. « Ménage rapporte ce terme, » dit Charles Nodier, dans son *Dictionnaire des Onopatopées*, « comme formé par l'imitation du » son du violon. »

..... Monsieur, ce sont des masques
Qui portent des *crincrins* et des tambours
[de basque.

(Molière, *les Fâcheux*.)

CRISTE-MARINE, s. f. Un des noms du fenouil marin, *crittomus maritimus*, le Χρεθμον de Galien. (*De simp. méd.*, liv. VII.)

Dans les rochers des isles de Xaintonge, l'on y cueille aussi de la *criste-marine*, autrement appelée *perce-pierre*.

(Bernard Palissy, *Discours Admirables*, p. 202.)

CRÔ, s. m. Corruption du mot *croc*, désignant les taches de vin aux lèvres et au coin de la bouche, ainsi nommées du stigmate crochu que le verre a laissé à la figure du buveur.

CROSSE, s. f. Béquille ; ce mot, bien qu'il désigne aussi le bâton pastoral des évêques, ne dérive pas du latin *crux, crucis*, croix, mais du bas latin *crocia*, bâton recourbé, qui est lui-même d'origine tudesque. En vieux allemand *krucka*, en anglais *crook*, signifient *béquille*.

CROULER, v. a. Faire tomber, faire écrouler. Mot français, seulement au neutre.

Emportans les seps, *croullans* tous les fruitz des arbres.

(RABELAIS, *Gargantua*, liv. I, ch. XXVI.)

CRUCHÉE, s. f. Une pleine cruche.

Va t'en tout à l'heure à la fontaine de Jouvence et m'en rapporte une *cruchée* d'eau.

(LAFONTAINE, *Psyché*, liv. II.)

CRUJON, s. f. Cruchon, petite cruche. En basse latinité : *cruga*. Ce mot, comme cruche, est d'origine germanique ; ancien allemand : *krôg*, allemand : *krùg*.

Un *crugeon* d'uylle.

(Texte du XVe siècle cité par DU CANGE au mot *cruga*.)

Nous trouvâmes avoir gagné..... un *cruion* d'huile de noix, demi-vessie d'ouin, une fausse barbe.

(AG. D'AUBIGNÉ, *Baron de Fœneste*, liv. III, ch. III, t. II, p. 122.)

Crujon : any round thing as a mans skull or brain panne.

(COTGRAVE, *Dictionnaire*.)

CUBLANC, s. m. Sorte de petit oiseau qui fréquente le bord des rivières et qui est bon à manger. (Richelet, *Dictionnaire français*, éd. 1680.)

CUISANT, adj. Facile à cuire, se dit surtout des légumes.

Navets sont durs et mal *cuisants* jusques à ce qu'ils aient esté au froit et à la gelée.

(*Ménagier français du XIVe siècle*, liv. II, ch. V.)

Les febves creues en un champ sont *cuisantes*.

(Bernard PALISSY.)

CUISSAGE, Cullage. Ces mots, comme ceux de *jambage*, *marquette*, *prœlibation*, etc., ont désigné le droit féodal connu sous le nom de *Droit du Seigneur*, ou le rachat de ce droit par un paiement en argent. La nouvelle école historique dont M. Veuillot fut le porte-voix, a nié jusqu'à l'existence de ce droit seigneurial, dont il était difficile de faire l'apologie. Nous nous bornerons à citer quelques textes qui paraissent trancher la question :

Consuetudo olim ab Evenno tyranno inducta, ut Domini prefective in suo territorio sponsarum omnium virginitatem prœlibarent, dimidiata argenti marca unam noctem à prœfectorum uxoribus redimente sponsa ; quod étiam num pendere coguntur, vocant que vulgô *markettam* mulierum.

(Hector BOÉTHIUS, lib. III et XII, *Historiæ Scotorum*, p. 260.)

Nemo feminam det viro, antequam de mercede Domino reddendâ fidejussorem accipiat. Puella dicitur esse defertum regis et ob hoc regis est de ea *amachyr* (prœtium virginitatis) habere.

(*Leges Noëli boni regis Walliæ*, cap. XXI.)

Postremo hunc jam induxerat morem, ut nemo sine ejus permissu uxorem du-

ceret, ut ipse in omnibus nuptiis *prœcquitator* esset.

(*Lactantius*, Lib. de mortib. persecut.)

Dans le *Glossaire du Droit français* de Laurière, nous trouvons ce qui suit au chapitre : « De reditu » baroniœ S. Martini le gaillard » (anno 1507) » :

Item ledit seigneur (le comte d'Eu), au dit lieu de St-Martin, droit de *cullage* quand on se marie.

(Voir du Cange au mot *marcheta*.)

Boërius, décision 297, numéro 17, rapporte ce qui suit :

Ego vidi in curiâ bituricensi metropolitani, processum appellatum, in quo rector seu curatus parochialis, prœtendebat ex consuetudine primam habere carnalem sponsœ cognitionem, quæ consuetudo fuit annullata et in amendam condemnatus...

Et plus loin :

Et pariter dici et audivi et pro certo teneri, nonnullos vasconiœ dominos habere facultatem primâ nocte nuptiarum suorum subditorum ponendi unam tibiam nudam ad latus neogamœ cubantis ant componendi cum istis.

Dans Roquefort, au mot *cullage*, nous trouvons qu'en Piémont les seigneurs de Prelley et de Parsanni jouissaient du même droit appelé *cazzagio*, du mot italien *cazzo*. La même indication se trouve dans le glossaire de Laurière au mot *cullage*.

Un arrêt du Parlement de Paris du 19 mars 1409, fait défense à l'évêque d'Amiens d'exiger des habitants d'Abbeville nouveaux mariés un droit en argent pour leur donner congé de cohabiter avec leurs femmes les trois premières nuits du mariage.

Dans le répertoire de jurisprudence de Merlin nous trouvons au mot *markette* que ce droit a été inauguré au XIII[e] siècle, qu'il se nomma d'abord droit de *prœlibation*, ensuite *markette*, et fut réclamé par des abbés et des évêques.

CUL (à), Cul (de), locutions qui signifient, la première : pousser quelqu'un à bout, la deuxième : renverser quelqu'un.

A cul a autrefois formé un seul mot, d'où nous est resté le verbe *aculer*.

Or ça, puisque le cas s'offre
Me voicy bouté à *lacul*.

(*Farce de Frère Guillebert*, anc. th. fr., t. I, p. 316.)

Pantagruel tint contre les régens, artiens et orateurs, et les mist tous *de cul*.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. II.)

CUL ENTRE DEUX SELLES, locution qui indique une situation embarrassante, une hésitation à prendre un parti. Ici, le mot s'applique non pas à la selle du cheval, mais à la *celle* ou *chaise percée*.

Deum ergo repellens et a sœculo repulsa, *inter duas*, ut dicitur, *sellas*, corrueras.

(S. Bernardus, Epistola 114[e], éd. 1690, t. I, col. 120.)

Entre *deux selles* chiet *cus* à terre.

(Texte du XIII[e] siècle, cité par Roquefort, *Glossaire de la Langue romane*.)

La situation indiquée par la locution : *avoir le cul entre deux selles*, rappelle celle de l'âne de Buridan, placé à la même distance de deux picotins d'avoine et ne voyant aucune raison d'aller plutôt à l'un qu'à l'autre.

CULER, v. m. Reculer. Se dit surtout des animaux.

Et s'estant *culé* dedans ledit ruisseau, le renard entrait petit à petit pour faire fuyr toutes les puces du corps en sa teste.

(Bern. Palissy, *Recepte Véritable*, p. 113.)

CUMON, Cumont, noms d'hommes et de localités. En latin : *cuneus mons,* mont ou colline en forme de coin. D'après M. Lorédan Larchey, l'ancien nom de la famille *Moncuq* est celui d'un village de Quercy, renommé pour la beauté de ses côteaux et qui portait, en latin, le nom de *Cuneus-Mons*. (Voir Lor. Larchey, *Dictionnaire des Noms.)*

CUVEAU, s. m. Petite cuve.

Qui fait vignes, li coux est grans
Car bastons y fault à oultraige,
Cuves, *cuvaux*, queux, reliaige.

(Eustache Deschamps, *Poésies*.)

D

DÀ, particule qui se place après un mot ou une phrase pour donner plus de force à l'affirmation ou à la négation. Ce mot a été conservé en français dans la locution *oui-dâ.* La forme ancienne de cette interjection est *diva*, devenu plus tard *dea*, prononcé en une seule syllabe.

Diva! floires, après mangier
Te doit ton oste consillier.

(*Floire et Blanceflor*, vers 1705e.)

Dea! beaulx amis, ce dict Amours,
Celui qui a servir se met...

(Charles d'Orléans, *Complaincte de l'Amour et de l'Amant.*)

Pourquoi non *dea?* Socrates estoit homme.....

(M. Montaigne, *Essais*, liv. III.)

DADA, s. m. Mot enfantin, pour cheval.

Le délivreur d'Andromeda
Monté sur un ailé *dada.*

(Voiture, *Poésies.)*

Il avoit trouvé une occasion favorable et cependant oserais-je le dire son *dada* resta court à Lérida...

(Mme de Sévigné, *Lettre du 8 avril 1671*, t. I, p. 193.)

DAIL, s. m. Faux et particulièrement la lame de cet instrument. En basse latinité : *dayla*, ainsi défini par du Cange :

Nam occitanis *dailla, dailha* est falcare; *dailhayre* falcator, *dailho* falx quâ fenum secatur.

(Du Cange, *Glossarium*, *verbo dayla*.)

Ce mot parait être d'origine scandinave, car en islandais : *deila*, et en danois : *deele*, signifient faux.

La mort six jours après, le rencontrant sans coingnée, avecques son *dail* l'eust fausché et cerclé de ce monde.

(Rabelais, *Pantagruel*, prologue du liv. IVe.)

DÂLÉE, s. f. Quantité d'urine répandue eu une fois. Ce mot, comme *dale*, désignait un petit canal qui reçoit les eaux des toitures. Dérivé de l'arabe : *dalla,* conduire; *dalalah*, conduite d'eau. En espagnol et en portugais : *dala* et *adala* ont la signification de dale et de gouttière.

DAM! exclamation. Abrévia-

tion de l'ancienne interjection : *dame-deu*, *dame-dex;* du latin : *domine deus.*

Miracles fit *dames-dex* par lui.....

(*Roman de Garin le Loherain.*)

Oh *dam !* on ne court pas deux lièvres [à la fois.

(RACINE, *Les Plaideurs.*)

DAMPIERRE, nom de localité et nom d'homme. Du vieux français : *dam*, *damp*, maître, seigneur. Latin : *Dominus Petrus.*

Nous trouvasmes *dam* Pietre, que le [corps Dieu cravent
Qui la royne avoit fait morir fausse- [ment.

(*Chron. de Bertrand Duguesclin*, t. II, p. 9.)

Quant *damp* Abbéz sceut la venue de ma Dame, il fut très joyeulx.

(ANT. DE LA SALLE, *Jehan de Saintré*, ch. LXIX, p. 298.)

DAME-JEANNE, s. f. Grande bonteille de verre, servant à contenir du vin ou de l'eau-de-vie.

Ce mot, dont on ne trouve pas trace dans le vieux français, est d'origine arabe, comme élixir, alcool, marasquin, etc. Ces divers mots se rapportent à la fabrication des liqueurs qui nous vient de l'Orient.

Dans la langue arabe, *djouna* signifie cruche, et on trouve dans le dictionnaire de Kasimirski : *damajan*, *damadjan*, avec le sens de bocal. Richardson traduit ces mots par : *glass phial.*

Nos facétieux ancêtres avaient trouvé une variante de la première partie du mot *dame-jeanne* qu'ils avaient transformé en *putin-jeanne.*

Plus ung chandelier de cuivre, plus une *pustin-jane*.....

(Inventaire du 16 décembre 1653, de l'Abbaye de la Frenade. — *Arch. hist. de Saintonge*, t. X, p. 287.)

DANDONNEAU, nom d'homme. Diminutif de *dandin*, *dando*, en vieux français : homme indolent, mari complaisant. Molière ne l'a pas choisi au hasard pour en faire le nom d'un époux trompé.

Jennin espluche des chardons
Maistre Prebstre se va jucher,
Le *dando* tranche des lardons
Quant on va sa char embrocher
....
Le *dando* faict bouillir le pot.

(Guill. COQUILLART, *Monologue des Perruques*, t. II, p. 280.)

DANGIBAUD, Dangibault, noms d'hommes auxquels plusieurs origines également vraisemblables peuvent être attribuées. *Dan*, comme *dam*, *damp*, *dom*, signifie seigneur; du latin : *dominus.* Ce même mot, dérivé du celtique, signifie gendre, et a conservé ce sens en bas breton.

Les noms *Gibaud*, *Gibault*, *Gibauld*, sont des formes du germanique *Gislebald,* devenu, par contraction, *Gisbald.* En vieux français, *gibaud* a signifié bossu, de *gibe*, bosse. Nous avons donc les divers sens de : maître Gibaud, maître bossu, et de gendre de Gibaud ou du bossu.

D'ailleurs, le nom *Angibaud* est une forme dérivée des noms germaniques : *engilburg*, château de l'ange, ou *engilbald*, ange renommé.

Nous savons que le nom d'*Engibaut* fut porté par un fils naturel d'Agrippa d'Aubigné. Le vieux

Huguenot a cité ce nom dans un de ses ouvrages :

Un queiteine de Brouage... me mena chez *Gibaut* ou *Engibaut*.....

(Agrippa d'Aubigné, *Baron de Fæneste*, liv. II, ch. IV, t. I, p. 65.)

DANNEPONT, nom d'homme. Natif d'*Annepont*, pont de l'âne ; en latin : *asini-pons*.

Constituimus procuratores nostros... magistros Heliam Magnani, Johannem Aquilœ, Sancti Maximi et de *Asinoponte* nostrœ xanctonensis diocesis rectores.....

(Procuration du 4 avril 1317, pour être représenté aux Etats généraux. — *Archives hist. de Saintonge*, t. X, p. 55.)

DARD, s. m. Espèce de poisson, *leuciscus vulgaris* — couleuvre verte.

Gardons, perches, *dars*, loches...

(Ambroise Paré, liv. XXIV.)

DARRAIN, adj. Dernier.

Atel se prennent qui destruit
Au *daarrain* s'emplengnent tuit (1),
Lors regretent lur bun seignur,
Cui il firent la deshonur.

(Marie de France, *Fable XXVI*, t. II, p. 149.)

DARRIÈRE, s. m. et adv. Derrière. Les saintongeais disent par contre : *en errière* pour *en arrière*.

Mult fièrement chevalchet l'Emperere
Il est *darere* od cele gent barbée.

(*Chanson de Roland*, vers 3316ᵉ.)

Dariere les trois avoit bien trente de leur chevaliers... et *dariere* ces chevaliers grand plantéi de sergans...

(Joinville, *Histoire de S. Loys*, § 21.)

(1) On s'en prend à celui qui détruit
Du dernier se plaignent tous.

Dessus, dessoubz, davant, *darriere*, à dextre, à senestre...

(Rabelais, *Pantagruel*, prol. du liv. IV.)

DATTILLE, s. f. Espèce de prune de forme allongée comme la datte. Ce dernier mot dérive du grec δάκτυλος, doigt.

Le palmier produit l'exquise prune *datte*, qu'on nous envoie de Barbarie...

(Olivier de Serres, *Théât. d'Agr.*, p. 615.)

Figues, prunes, *datils*, pignolats, noisettes...

(*Idem.*, p. 842.)

DAU, DÔ, DOU, art. Du.

Le sen de droit est de savoir ou avoir les quenoissances des choses *dou* ciel et de la terre.

(*Li Livres de Jostice et de Plet*, p. 3.)

Sire, je vos fais asavoir,
Je n'ai de quoi *dô* pain avoir.

(Rutebeuf, t. I, p. 3.)

DAVANT, prép. Devant.

Dessus, dessoubz, *davant*, darriere.

(Rabelais, *Pantagruel*, prol. du liv. IV.)

Car il porte gris et froid, rien *davant* et darriere.

(*Ibid.*)

DÉBAGOULER, v. a. Bavarder, parler avec excès. Du saintongeais *goule*, bouche, dérivé du latin *gula*.

Si vous aviez *débagoulé* ce mot là dans la ville on vous diroit que vous en avez menty.

(Dialogue des deux marchands, 1573, dans les *Variétés litt.* d'Ed. Fournier.)

Des menaces grandes qu'ils firent et injures qu'ils *débagoulèrent* contre ledict aumosnier jusqu'à l'appeler maraud et fils de boucher.

(Brantôme, *Vie d'Anne de Bretaigne.*)

Ce mot était encore en usage

au XVII[e] siècle : *débagouler des rapsodies* se trouve dans la traduction de Lucien, par d'Ablancourt, édition de 1671.

DÉBARRER, v. a. Enlever la *barre* de bois ou le verrou qui ferme une porte — l'ouvrir.

Mais l'un deux vistement, vers la porte [tournant
La *débarre* soudain...

(MONTCHRESTIEN, *Poème de Suzanne.*)

Incontinent que l'aube-jour apporte
Du grand olympe eut *desbarré* la porte.

(RONSARD, *Poésies.*)

DÉBAUCHER, v. n. Cesser son travail à l'heure de la *débauchée*. C'est le contraire d'*embaucher*. Etymologie : *de*, préfixe, et *bauche*, ancien mot qui désignait un lieu de travail, un atelier.

Pareillement avant que nous *débaucher* davantage, je veulx que nous allions prendre d'assault tout le royaume des dipsôdes.

(RABELAIS, *Pantagruel*, liv. II, ch. XXXI.)

En français, dans le sens actif, *débaucher* signifie détourner quelqu'un de son devoir, de son travail, le pousser à la débauche.

DÉBINE, s. f. Misère, état d'une personne qui fait mal ses affaires. En wallon : *dibiner*, dépérir, *dibène*, dépérissement.

DÉBORD, s. m. Dévoiement, diarrhée. Ce mot, qui fait image, est une syncope de *débordement*. Au XVI[e] siècle, *débord* et *débordement* ont été synonimes.

Ni le *débord* de ce Dieu tortueux
Qui tant de fois t'a couvert de son onde.

(Joachim DU BELLAY, VI, 55.)

DÉCHEVELÉ, adj. Echevelé, mal peigné.

Et là supplia au peuple les larmes aux yeux et toute *deschevelée*...

(COMINES, *Mémoires*, liv. V.)

DE CONTRE (Voir *contre*.)

DÉCOULEURER, v. n. Décolorer ; du latin : *de colorare*.

Et sun visage fut mout *desculeret*.

(*Chanson de Roland.*)

Tous ayant les visages *descouleurez* et deffaicts.....

(Fr. AMYOT, trad. de la *Vie de Paul-Emile* de Plutarque.)

DEDANS, prép. Dans. Mot admis par l'Académie dans la locution : *passer par dedans*.

Là fu li estours (1) *dedens* la porte mult grans et moult merveilleus.

(VILLEHARDOUIN, *Conq. de Constantinople*, § LXXII.)

Ceux qui ont la foi vive *dedans* le cœur...

(PASCAL, *Pensées.*)

Tant il en avait mis *dedans* la sépul- [pulture.

(LAFONTAINE, liv. II, fable II[e].)

DÉDIRE, v. a. Démentir, contredire — refuser.

Quant vos *desdit*, ce fu grans resverie
Pardonès li, biaus oncles, ceste fie (2).

Bataille d'Aliscans (3), vers 2927[e].)

Et n'est nul à Angleterre tant soit noble ni de grant affaire, qui l'ose courroucer ni *desdire* de tout ce qu'il veut faire.

(J. FROISSART, liv. I, ch. I.)

---

(1) *Estour*, combat.
(2) *Fie*, fois.
(3) Bataille d'Aliscans, chanson de geste du XII[e] siècle.

Avoit osé, premier que d'estre au lieu, *desdire* les asseurances d'un tel homme que Segur Pardaillan.

(Agrippa D'AUBIGNÉ, *Histoire Univ.* liv. II, p. 270.)

DÉFACHER (**se**), v. réfl. S'apaiser — se réconcilier.

Et si je suis fasché d'un fascheux [serviteur
Dessus les vers, Boucher, soudain je [me *desfache*.

(Joachim DU BELLAY, VI — 7.)

DÉFAUTE, s. f. Défaut — manqne de quelque chose — négligence à se présenter — en basse latinité : *defalta*.

Et cil qui est redté (1) et testimoniet de déléauté e le plait (2) très foiz eschuet et al quart munstrent li sumenour (3) de si tres *défautes*.

(*Lois de Guillaume-le-Conquérant*, § XLV.)

Ne s'en pooient mie estre alé avec le roy par *défaute* de navie.

(J.-Pierre SARRAZIN, *Lettre sur la Croisade de Saint-Louis.*—V. JOINVILLE, édit. 1858, p. 293.)

DÉFERMER, v. a. Ouvrir.

Les ventailles ont *deffermées*
El les coifes jus avalées.

(*Roman d'Athis.*)

La porte li ont *deffermée*
Floire s'en ist lance levée.

(*Roman de Floire et Blanchefor.*)

Quant ainsinc m'ot l'uis *desfremé*
La pucèle au cors acesmé (4).

(Guil. DE LORRIS, *Roman de la Rose*, vers 577*.)

DEFÈS, **Deffès**, noms de localités. En vieux français : *defès*, terre, bois, garenne ; *deffesse*, défense, lieu défendu. (Roquefort, *Glossaire de la Langue romane.*)

(1) *Redté*, accusé.
(2) *Plait*, procès, jour d'audience.
(3) *Sumenour*, avertissour, huissier.
(4) *Acesmé*, paré, orné.

DÉGARGATER, v. a. Décolleter, montrer la gorge. Dérivé du vieux français *gargate*, gorge, col.

Or veeiz ke nos n'avons pas lengues et si parlons ; quar alsi com il disoit des regardans estre veut, ke jus trenciès les lengues de la racine, alsi com une fosse fu ouverte en la *gargate* (1).

(*Dialogue de S. Grégoire*, liv. III, ch. XXXII.)

Au XV[e] siècle, *esgargater* a eu le sens d'égorger.

Esgargatez, esgueullez, exillés.

(H. MOLINET, chanson, *Recueil de chants historiques*, p. 391.)

En patois toulousain, *degargailhat* a le sens du saintongeais *degargater*. (Voir le Glossaire des œuvres de Goudoulin.)

DÉGÂTER, v. a. Détruire, faire dégat. Du latin *de vastare*.

Li fous Deu chaït del ciel, si *desgastat* les berbis et li enfanz (2).

(*Livre de Job*, trad. du XII[e] siècle.)

DÉGOBILLER, v. a. Vômir — rendre les aliments pris avec excès. Mot dérivé du radical celtique *gob*, qui signifie bouche dans les dialectes gallois, irlandais et écossais.

Et puis la belle matière à remuer pour vous que son *dégobillage !* fi ! Laissez-le là.

(P.-L. COURRIER, *Lettres.*)

(1) Quasi quoddam barathrum in *gutture*.
(2) Ignis Dei cecidit de cœlo et *destruxit* oves et pueros.

DÉGOISER, v. a. Parler abondamment. Se prend généralement en mauvaise part : *dégoiser un chapelet d'injures*. Dans le Berry on dit dans le même sens : *dégoisiller*.

On rit, on raille, on sorne, on dit
On escoute, on preste l'oreille
On se *desgoise*, on s'esgaudit...

(COQUILLART, *Blason des Armes et des Dames*.)

Alouette qui de l'amour
Desgoises dès le point du jour.

(RONSARD, *Gaietés*.)

DÉGOULINER, v. n. Découler, et particulièrement découler d'une manière peu agréable à l'œil. La racine de ce mot est le saintongeais : *goule*, *bouche*.

Saint-Laurent au logis revint
Lachant des soupirs plus de vingt
Pleurs de ses yeux *dégoulinèrent*.

(*Voyage de Paris à La Roche-Guion*. La Haye, in-12, ch. VI.)

DÉGOUTTANT, s. m. Nom d'un cépage de la Saintonge, ainsi nommé de l'abondance de gouttes de moût produites par chacune de ses graines.

DEGRÉ, s. m. Escalier. Du latin : *degredire*, descendre ; supin : *degressum*.

Celui cui il l'ot commandé
A tost le cheval ensélé
Et puis en *degré* li amène.

Roman du Renart, vers 22207°.)

Miron trouva, en descendant mon *degré*, un frère de son cuisinier.

(Card. DE RETZ, *Mémoires*, liv. II.)

DEIT, Det, s. m. Doigt.

Del *dei* après le polcier.

(*Lois de Guillaume-le-Conquérant*, ch. XIII, XI° siècle.)

Car en sun petit *dei* en tient Deus la [balance
Qui met tant cum li plest nos mesfaitz [en soffrance.

(*Théodore le martyr*, XII° siècle.)

A partir du XIII° siècle, l'*o* remplace l'*e* dans ce mot :

Entre gens ne devrai seoir
Que l'en mi mousterroit au *doi*
Or ne sai-je que fère doi.

(RUTEBŒUF, t. II, p. 80.)

DÉJABOTER, v. a. Décolleter, synonime de *dégargater* (Voir ce mot). La racine du verbe déjaboter est *jabot* (voir ce mot), synonime de poitrine.

DÉJETÉ, adj. Courbé, mal bâti — rejeté, chassé. En latin : *dejectus*.

Moult oriblement se *dejete ;*
Li oel li torblent en la teste,
De sa bousche ist escume fors.

(*Roman de Mahomet*, vers 790°, XII° siècle.)

Christierne honteusement *dejetté*, son oncle Frédéric fut establi roy de Dannemare.

(AG. D'AUBIGNÉ, *Hist. Univ.*, liv. I.)

On ne voit que des forets d'érables rachitiques et *déjetés*.

(CHATEAUBRIAND, *Voyage en Amérique*.)

DÉJOUQUER, Déjucher, v. n. Quitter le *jouc*, c'est-à-dire le perchoir en parlant des volatiles et, par extension, se lever, quitter le lit.

Vient as chapons, si les *desjoche*
L'un en manjue, au cuer li toche.

(*Roman du Renart*, vers 15229°.)

Messires Ernoulz d'Andrehen qui alant et venant avoit tous dis costiiet les Englès et tenus si cours qui li arrière garde ne s'estoit oncques oset *desjouchier*.....

(J. FROISSART, *Chroniques*, liv. I, § 350, t. IV, p. 147.)

Le vieux français avait le substantif *desjuc*, l'heure du lever.

Chantons Noël, tant au soir qu'au
[*desjuc*.

(Clément Marot, *Ballade*, t. II, p. 76.)

Tant au soir, la nuyt, qu'au *desjuc*.

(Roger de Collerye, *Monologue du Résolu*, p. 59.)

DEJOUSTE, prép. Près de, à côté de; latin : *juxtà*.

Li Philistin pristrent l'arche Deu.,... et assistrent la el temple de Dagon *de juste* Dagon (1).

(*Livre des Rois*, liv. I, ch. V.)

Dejoste lui se siet bel Erembors.

(Audefroy le bâtard, *Chanson d'Erembors*, XII[e] siècle.)

Donc vint Rou à Roem, amont Saine
[naja,
Dejoste Saint-Morin sa navie atacha.

(Wace, *Roman de Rou*.)

DÉJUNER, v. n. Déjeuner; latin : *jejunare*, jeuner, avec l'addition de la préfixe *de* qui donne au mot le sens de rompre le jeûne.

Que tous li mons doit hui juner
Et vous, vous voulez *desjuner*
Et mangier char a male estrime.

(*Le Chevalier au Barizel*, vers 83[e]. — *Fabliaux et Contes*, t. I, p. 200.)

DELAGE, Delaage, noms d'hommes. Des vieux mots français: *aage*, *age*, eau, qui nous sont restés dans la locution : *être en age*, qu'on écrit à tort : *être en nage*.

DÉLIBÉRÉ, adj. Décidé résolu.

(1) Philistini autem tulerunt arcam Dei..... et intulerunt eam in templum Dagon et statuerunt eam *juxta* Dagon.

Mais s'il a beu et mangé a suffisance, qu'il soit modérement gay, son corps dispos et son esprit bien *délibéré*.

(F. Amyot, trad. de *Plutarque*.)

Elle avoit de la taille, quelque chose de fort *délibéré* dans l'air.

(Hamilton, *Mém. du comte de Grammont*.)

DÉLIVRES, s. f. Décombres, résidus de pierres et de mortier laissés par les maçons. De l'adjectif ancien : *délivre*, abandonné, délaissé.

Or ne me sais mès comment vivre
Qui des bones gens sui *délivre*
Qui me soloient maintenir.

(*Fabliau de la Dent*, vers 7[e], *Fabliaux et Contes*, t. I, p. 159.)

DELMAS, Dumas, noms d'hommes, du vieux mot *mas*, habitation rurale; en basse latinité : *masium*.

DELUC, Duluc, noms d'hommes, du vieux mot *luc*, bois; en latin : *lucus*, bois sacré, dérivé par antiphrase de *lucere*. *(Lucus à lucere* quia non *lucet.)*

DÉMANCHER, v. a. Défaire, détruire, au propre et au figuré.

Quand celluy se sentit *desmanché* du bras.

(*Perceforest*, t. I, p. 67, cité par Littré.)

Il importait aux confidents de l'intrigue de ne pas laisser *démancher* le parti.

(Saint-Simon, *Mémoires*.)

DÉMARIER, v. a. Séparer deux époux. Dans le sens réfléchi : se *démarier*, divorcer.

Vous devinez assez que je viens vous
[prier
De me *démarier*.

(Regnard, *Souhaits*, sc. I.)

Ils se brouillèrent, se *démarièrent* et n'eurent point d'enfants.

(SAINT-SIMON, *Mémoires*, 57-210.)

On trouve aussi, dans Saint-Simon, le substantif *démariage*. Cet écrivain a souvent forgé des mots pour rendre sa pensée d'une manière plus saisissante.

Dès qu'elle fut la maîtresse, dès avant son *démariage* elle rappela le duc de Cadaval.

(SAINT-SIMON, *Mémoires*, 88-146.)

DEMENANCE, Demenement, subst. Affaire, conduite, occasion.

Ne jà por ce ne faites mauvèse *demenance*.

(*Doctrinal de Cortoisie.*)

Là l'a reçu Bertrand et la foi de lui [prent
Ainsi qu'il appartient en tel *demaine*-[*ment*.

(*Chronique de Bertrand Duguesclin.*)

DEMENER, v. a. Faire, mener, remuer, secouer. Ce verbe est français dans le sens réfléchi : se *démener*.

Plurent e crient, *demeinent* grant dolur.

(*Chanson de Roland.*)

Ainc n'oïstes effondre orage, ne tempest
Demener si grant noise.....................

(*Un dit d'aventures*, XIIIe siècle.)

Aux temptacions iay en guerre
Qui est moult forte à *demener*
Mais il ayde qui le veult requerre
Servir Dieu c'est vivre et régner.

(Martial D'AUVERGNE, *La grant dance macabre des femmes.*)

DEMEURANCE, s. f. Habitation, demeure et, par extension, arrêt, station, retard. Latin : *demoratio*. En bas breton : *demeuranez*.

Alors chargeay ici la nef d'espérance
Tous mes souhaitz, en la priant d'aller
Oultre la mer, sans faire *demeurance*.

(Charles D'ORLÉANS, *Complainte.*)

Retournant au lieu de sa *demourance* champestre.

(AMYOT, trad. de *Daphnis et Chloé*, liv. I, p. 10.)

On a dit aussi, au XVIe siècle, *demourée :*

.... Doulce vierge honorée
Ferons nous cy la longue *demourée*.

(Cl. MAROT, *Epître.*)

DEMEURANT, s. m. Reste. En vieux français : *demourant*.

Et fut renvoyé tout courant
Hastivement, tenant sa hotte
Pour requérir le *demourant*.

(Fr. VILLON, *Repues franches*, p. 192.)

Pipeur, larron, jureur, blasphémateur
Sentant la hart de cent pas à la ronde
Au *demourant* le meilleur fils du monde.

(Cl. MAROT, *Epistres.*)

Laisse moy songer un tantet, je te diray la fin en deüx motz, puis viendray au *demourant*.

(Noël DU FAIL, *Propos rustiques*, ch. XIV, p. 155.)

Au lac de pleurs faudra que je me plonge
Et là finer, en langoureux séjours,
Le *demourant* et la fin de mes jours.

(Roger DE COLLERYE, *Epître V*, p. 31.)

DEMEURER, v. n. Rester, tarder. Du latin : *mora*, retard.

Quand je me dors, point ne m'esveille
Pour ce que n'ay à quoy penser.
Cy ay vouloir de *demourer*
En ceste vie nompareille...

(Charles D'ORLÉANS, *Chanson Ire.*)

Cuidant qu'elle ne dust plus *demeurer* à tumber.....

(BONAV. DES PÉRIERS, *Contes et Joyeux Devis*, 144e conte.)

DÉNIER, v. a. Nier, démen-

tir — refuser — renier. Latin : *denegare*.

Cil *desnoeit* davant toz et se dist : neni sai, neni n'entens ce ke tu dis.

(Trad. de l'*Evang.* de saint Mathieu en dial. lorrain du XII[e] siècle.)

La Berbiz tut le *denoia*
Et dit que nus ne li presta.

(Marie de France, *Fab. IV*, t. II, p. 75.)

Je remarquerai trois fautes générales et signalées, congneues d'un chacun, qu'il ne peut *dénier*.....

(*Advert. Véritable aux catholiques de Paris*, recueil de P. de l'Estoile.)

DÉNIGER, v. a. Dénicher — trouver quelque chose de caché. Se dit aussi dans le sens réfléchi : se *déniger*, sortir du nid, du lit, de la maison.

Et là passoient toute la journée..... *dénigeans* des passereaulx, prenans des cailles, peschant aux grenouilles.....

(Rabelais, *Gargantua*, liv. I, ch. XXIV.)

DÉPARTEMENT, s. m. Départ.

Et après le *département* du roi de France et de son ost du mont de Sangaltes.....

(J. Froissart, *Chronique*, liv. I.)

Quand Florinde se trouva seule après le *département* de son serviteur.

(Marguerite de Navarre, *Heptaméron*, nouvelle 10[e].)

On a employé dans le même sens le joli mot : *départie*.

Cruelle *départie*
Malheureux jour
Que ne suis-je sans vie
Ou sans amours.

(*Chanson de la belle Gabrielle.*)

Que l'extrême regret ne m'ait pas em-
[pêché
De me laisser résoudre à cette *départie*.

(Malherbe, *Poésies.*)

DÉPARTIR, v. a. Partager, distribuer des parts. — Diviser, séparer.

Si home mort sanz devise, si *départent* les enfans l'érité entre sei per uwel (1).

(*Lois de Guillaume-le-Conquérant*, XI[e] siècle.)

Ausi com l'espriviers qui vole à recele
Départ les esturniaus qui pasturent
[el' pré.

(*Roman d'Alexandre*, p. 160.)

A li se tint de l'aultre part
Li diex d'amors, cil qui *départ*
Amorètes à sa devise.

(Guil. de Lorris, *Roman de la Rose*, vers 770[e].)

Et s'en vinrent rafreschir à Dièpe et là *départirent* leur butin et leur pillage.

(Jehan Froissart, *Chroniques*, liv. I, § 74, t. I, p. 158.)

Il fist sa devise et son lais et *départi* son avoir, qu'il devoit porter, à ses homes et à ses compaignons.

(Villehardouin, *Conq. de Constantinople*, édit. 1872, p. 22.)

DÉPENAILLÉ, adj. Déguenillé. Du vieux français *pane, pène*, drap, étoffe.

Leurs grands panaches blancs et noirs, tout brisés, *dépenaillés*.

(Sully, *Mémoires*.)

DÉPENSE, s. f. Annexe de la cuisine — lieu où se serrent les provisions de bouche.

En riches sales la mena
Se li ad mustrés ses soliers
Ses *despenses* e ses greniers.

(Marie de France, *Fab. XI*, t. II, p. 92.)

DÉPLANCHÉ, adj. Démuni

---

(1) Si homme meurt sans testament, ses enfants partagent son héritage par égale partie.

de planches, démoli en parlant d'un plancher.

Ce petit grenier estoit d'ancien édifice tout *desplanché*, tout deslattté et pertuisé.

(*Cent nouvelles du roy Louis XI*, 34e nouvelle.)

DÉPOCHER, v. a. Tirer d'un sac — vider une pochée. (Voir ce mot.)

Lors forgier en toute simplesse approche... pensant que Marquet luy deust *despocher* de ses fouaces.

(Rabelais, *Gargantua*, liv. I, ch. XXV.)

DÉPOTER, v. a. Mesurer un liquide au moyen d'une mesure de capacité.

On aurait pu les *dépoter* et s'assurer de leur contenance.

(Arrêt du conseil d'Etat du 17 septembre 1765.)

On dit aussi *dépotage*, action de dépoter; *dépoteur*, celui qui dépote.

DEPOUY, Despouy, Dupouy, Dupuy, noms d'hommes, en langue d'oc : originaires de la montagne. Dans les dialectes méridionaux, *puy* désigne un sommet. Il est souvent employé avec cette signification dans la *Chanson de Roland*.

DEPUIS (du), adv. Depuis lors, depuis un certain temps, ensuite. Cette locution a cessé d'être permise au XVIIe siècle : « Il faut dire *depuis* et jamais *du depuis*. (Vaugelas, *Rem. de la Lang. franç.*)

Mais *du depuis* que vous estes venue
A ces faveurs, vous estes devenue
Pardonnez moi, un peu meconnoissante
A vos amis.

(Mellin de Saint-Gelais, *Rondeau*, p. 84.)

Et toujours *du depuis* comme frères [s'aimèrent.

(Ant. Baïf, *Eglogue XIII*, p. 38.)

Voylà donc comme amour *du depuis* nous [fait vivre.

(Philippe Desportes, trad. de Bembo.)

Sa Majesté s'étant depuis souventes fois repentie (ainsy qu'on dit) de ne l'avoir fait, pour s'estre *du depuis* monstré fort ingrat.

(Pierre de l'Estoile, *Mémoires*, t. VIII, p. 53.)

DÉQUILLER, v. n. Chasser d'une place, expression tirée d'un terme du jeu de quille.

Duras, voulant prendre sa place, l'accusa... le *desquilla* facilement.

(Ag. d'Aubigné, *Hist. Univ.*, II, 222.)

DE QUOY (avoir), locution qui veut dire *ne pas manquer*, et indique généralement la situation financière de celui à qui elle s'applique :

Par ton secours fais que l'esmoy
De mon cueur en plaisir se change
Lors à Dieu chanteray louange
Car de chanter j'auray *de quoy*.

(Clément Marot, psaume XIII, t. IV, p. 88.)

DÉRAMER, Dramer, v. a. User, mettre en loques, se dit surtout des habits. Même étymologie (*ramus*) que pour *raim*, *rameau*, *ramée*. Le sens primitif de *déramer* a été : *dépouiller une branche de ses feuilles*.

DÉRIBOULER, v. n. Tomber en roulant, dégringoler. Du vieux verbe français *bouler*, rouler.

DÉRIORTER, Derioter, v. a. Délier, ôter la *riorte* (voir ce mot), c'est-à-dire le lien de

bois tordu qui réunit les brins d'un fagot.

La chosette faicte à l'emblée, entre deux huys..... en tapinois, sus ung fagot *desrioté* plus plaist à la déesse de Cypre...

(RABELAIS, *Pantagruel*.)

DÉROCHER, v. a. Arracher, détacher quelque chose qui tient fortement.

Lors les premiers frappèrent sus pour la *desrocher*.

(RABELAIS, *Pantagruel*, liv. II, ch. XXXIII.)

DÉSABRIER, v. a. Enlever un abri, découvrir. (Voir *abrier*.)

Nud ne *désabrié*
Mort de faim et de soif.

(Fabliau cité par LA CURNE DE SAINTE-PALAYE, *Dictionnaire du vieux français*.)

DÉSAPAREILLER, v. a. Dépareiller.

Et s'il fust *désapereilé* que ils ne out ni cheval ne les armes.

(*Lois de Guillaume-le-Conquérant*, ch. XXIV, XIe siècle.)

DÉSARRANGER, v. a. Détruire l'arrangement, déranger.

Les meubles furent aussi remis en place, non pas dutout si entiers que lorsqu'on les *désarrangea*.

(SCARRON, *Roman Comique*, liv. I, ch. III.)

DÉSATTACHER, v. a. Délier, séparer. Le mot saintongeais est préférable au français *détacher*, qui en est une syncope et qui se confond avec *détacher*, enlever une tache.

DÉSATTELER, v. a. Dételer. Le mot saintongeais est beaucoup plus exact, puisqu'il conserve la racine *atte*, du latin *hasta*, timon.

Il arriva que les chevaux qu'ils n'avaient pas *désatelez* au premier bruit emportèrent et brisèrent tout.

(AG. D'AUBIGNÉ, *Hist. Univ.*, liv. III, p. 92.)

En Saintonge, le mot *désattelé* a par extension un sens particulier, celui d'être démuni des animaux nécessaires à l'attelage des voitures et des charrues. *Un tel est désattelé,* signifie qu'il a vendu ou perdu ses animaux de trait.

DÉSEMBARRASSER, v. a. Débarrasser, délivrer des choses embarrassantes.

Sitôt que je serai *désembarrassé* de visites importunes, je ne perdrai pas un moment.

(BALZAC, *Lettres*, liv. VIII.)

DÉSENFARGER, v. a. Oter les entraves, les *enfarges* (voir ce mot), des pieds des chevaux. En vieux français, on trouve *defferger*, *deffarger,* et dans Montaigne, *désenfarger* avec le même sens.

Et saint Liénart qui *deffarge*
Les prisonniers bien repentants.

(JEAN DE MEUNG, *Roman de la Rose*, vers 9029.)

Le plaisir qu'il eut (Socrate) à gratter sa jambe après que les fers en furent hors, accuse il pas une pareille doulceur et joye en son âme pour estre *désenfargé* des incommodités passées.

(MONTAIGNE, *Essais*, liv. II, ch. XI, p. 142.)

Le mot *désenfarger* est usité dans le Berri :

C'est un courreux de femmes, une tête à l'évent, un poulain *désenfargé*...

(George SAND, *Claudie*.)

DÉSENGAGER, v. a. Dégager, retirer d'un engagement.

Se trouver *désengagé* de la nécessité qui bride les aultres.

(MONTAIGNE, *Essais*, liv. II, p. 232.)

DÉSENTERRER, v. a. Déterrer, exhumer un cadavre.

Et s'il advient qu'il soit convaincu et atteint d'hérésie, il doit estre *désenterré* et ses os mis dans un sac.

(MONSTRELET, liv. I, p. 39.)

DESSUR, Desseur, prép. Dessus, sur.

Iluec fist Alixandres un castiel comen-[cier
Deseure une montagne, asès pres de l' [gravier.

(*Roman d'Alexandre*, p. 113.)

De seur un drap a fait les sains tenir.

(*Roman de Garin le Loherain.*)

Berte dort enz el bois *deseur* la terre [dure.

(*Li Romans de Berte aus grans piés*, vers 1009°.)

Li corbeax siet *deseur* l'oeille.

(Marie DE FRANCE, *Fab. L*, t. II, p. 238.)

La ceste troupe est arrivée
Dessur le poinct qu'on desservait
Et que déjà Portonne avoit
La première nappe levée.

(RONSARD, *Ode à Michel de l'Hospital*, str. V.)

DÉTOUPER, v. a. Déboucher. (Voir *étouper.)*

Il prendra du vin aigre dans le creux de sa main et le mettra aux nazeaux de son chien pour les luy *destouper*.

(J. DU FOUILLOUX, *Vénerie*, ch. XXIX.)

DÉTROQUER, v. a. Détacher, se dit de l'action de séparer les huitres attachées au collecteur ou adhérentes entre elles. Les collecteurs des huitrières sont ordinairement formés de fascines de menus bois; en vieux français : *troche*, faisceau, fascine; en basse latinité : *trocha*.

Les substantifs : *détroquage* et *détroqueur* sont également usités dans les régions du sud-ouest où se cultivent les huitres.

DEVALLER, v. n. Descendre, se laisser glisser, tomber. Du latin : *vallis*, vallée, endroit bas. En bas breton : *deval*.

Rondement montoit encontre la montagne et *devalloit* aussi franchement.

(RABELAIS, *Gargantua*, liv. I, ch. XXIII.)

..... L'aigle prend sa volée
Tout au plus haut, puis laisse en terre [basse
L'huystre tomber; si viste est *devalée*
Contre le roch qu'en deux elle se casse.

(Gilles CORROZET, *Fables d'Esope*, p. 26.)

Le prisonnier ..... se *devala* par la fenestre par le moyen de ses linceulx, en chemise...

(Agrippa D'AUBIGNÉ, *Sa Vie*, t. I, p. 12.)

Par un degré tremblant *devale* à son [caveau.

(PIBRAC, *Plaisirs de la Vie rustique*, p. 132.)

DEVANT, adv. Auparavant, d'abord.

Mais orre lur requeste orras et ne purquant di lur *devant* quele seignurie e quel dreit averad li reis sur els.

(*Livre des Rois*, ch. VIII, verset 9, trad. du XII° siècle.)

Une maisum vit bele e grant
Dont il oït parler *devant*.

(Marie DE FRANCE, *Lais*.)

Quand on veult bien faire cuire les fèves, on les met *devant* tremper.

(*Quadragésinal spirituel*, 1521.)

DEVANTEAU, s. m. Tablier.

Trois fois sous un ormeau
Troussa ma cotte grise;

Trois fois mon *devanteau*
Et trois fois ma chemise.

(*Comédie des Chansons*, act. III, sc. I, anc. th. fr., t. IX, p. 169.)

Mit son *devanteau* sus sa teste comme les prebstres mettent leur amict quand ils veulent messe chanter.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. III, ch. XVII.)

Et je te donrai pour ta peine
Un beau *devanteau* de couleur.

(Vauquelin, *Foresterie XI*, p. 32.)

Au XVII[e] siècle, on disait encore : *devantier*, dans le sens de tablier. (Richelet, édit. de 1680.)

DEVANTIÈRE, s. f. Devant du tablier, de la robe.

Et traittent ainsi leurs pauvres femmes qui ont toutes leurs chaleurs en leurs belles partie de la *devantière*.

(Brantôme, *Dames Galantes*, discours I, p. 219.)

Font comme celuy qui craint d'adorer la statue d'un sainct, si elle est sans *devantière*.

(Montaigne, *Essais*, liv. III, ch. V.)

DEVANTHIER, adv. Avant-hier.

Ah! ce fut *devanthier*
A l'heure volontiers que tu me vis
]descendre...

(Ant. Baïf, *Eglogue IV*, p. 6.)

DEVANT QUE, locut. Avant que.

Nus chapelier de feutre ne puet ouvrer *devant que* la gueite ait corné le jour.

(*Livre des Métiers* d'Est. Boileau, p. 218.)

Ung peu *devant que* le jour vienne, je me transporte au parc de nos ouailles.

(Bonav. des Périers, *Cymbalum mundi*, dial. IV.)

DEVENIR, v. n. Venir de quelqu'endroit : — *Allez-vous à Saintes? — J'en deviens.*

Isengrins, que chascun desprise
L'ost conduiroit;
Où *se devient*, il s'enfuiroit (1).

(Rutebeuf, *Renart le bestourné*, t. I, p. 200.)

Là endroit *devinrent* moult de nouveaux chevaliers.

(J. Froissart, liv. I.)

Comme *venir*, ce verbe est fort irrégulier dans sa conjugaison saintongeaise : je *devenis*, que je *devenisse*, etc.

Et me requist qu'il fut ainsy
Que ton amy je *devenisse*.

(*Le Miracle de nostre dame*, mystère, théât. fr. au moyen âge.)

DEVERS, prép. Vers, du côté de.

Devers Ardène vit venir un leupard.

(*Chanson de Roland*.)

Prenez Epistemon de compaignie et vous transportez par *devers* elle.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. III, ch. XVI.)

Tirer *devers* le soir le pis aux vaches
[pleines.

(Ronsard, *Le Cyclope amoureux*, t. IV, p. 110.)

Et s'est *devers* la fin levé longtemps
[d'avance.

(Molière, *Les Fâcheux*, act. I, sc. I.)

DÉVIDOUÈRE, s. f. Dévidoir, dévideuse, rouet.

Mettant en l'allée par laquelle son monsieur alloit en son estude deux ou trois pelotons et remisseaux de fil et la *devidouère*.

(Noël du Fail, *Contes d'Eutrapel*, t. I, p. 282.)

(1) Isengrin (le loup), que chacun attaque, l'armée conduirait; d'où il arrive, il s'enfuirait.

DEVINAILLE, Devinouère, s. f. Enigme, supposition — action de deviner.

Sans cuider et sans *devignaille*
J'en dirai réson tot debout
Et droite vérité par tout.

(*Bible Guiot de Provins.*)

Legière est ceste *devinaille*
Chascuns quide estre tot sachant
Por quey vos teneiz l'enfant.

(*Chron. des Ducs de Normandie*, t. I, vers 13174e.)

Pour asseurer si c'est ou laine ou soye [ou lin
Il faut en *devinaille* estre maistre Gonin.

(Math. Regnier, *Sat. X*, p. 71.)

DEVISER, v. n. Dire, parler, discuter.

Nus hom ..... ne puet ne ne doit vendre barilz à Paris d'autre façon que de cele dessus *devisée*.

(*Livre des Métiers* d'Est. Boileau, p. 103.)

La traïson *devisent* entr' aus trois à [loisir.

(*Li Romans de Berte aus grans piés*, vers 364e)

DÉVOYER, v. n. Mettre en diarrhée. C'est le sens indiqué par Richelet : être *dévoié*, c'est avoir un dévoiement. (*Dictionnaire Français*, édit. de 1680.)

Destin soupa fort sobrement et Mlle de la Rapinière tant qu'elle en fut *dévoyée*.

(Scarron, *Roman Comique*, liv. I, ch. IV.)

DIA! interjection dont se servent les charretiers pour faire tourner leurs chevaux à gauche. Ce mot est d'origine celtique, il s'écrit en bas breton : *dia*, *diaz* ou *dihaz*, et dérive de *diou*, *dihou*, droit, à droite. En gallois : *déou;* en écossais : *den;* irlandais : *déas*, signifient à droite. La contradiction entre la signification celtique et le coté de la volte n'est qu'apparente. Les mots à *droite*, à *gauche*, n'ont qu'un sens relatif. Ils dépendent de la place qu'occupe le charretier à côté du cheval ou en face de lui.

Qui te mèneront à *dy ay* et hory ho.

(Noël du Fail, *Contes d'Eutrapel*, ch. IX.)

A propos un chartier sans fouet
Qui ne dit *dea* ne hurehau
Pourroit-il toucher son chevau?

(Roger de Collerye, *Sermon pour une Nopce*, p. 112.)

.... Et l'on voit que l'un tire
A *dia*, l'autre à hurhaut; l'un demande [du mou,
L'autre du dur; enfin, tout va sans [savoir où.

(Molière, *Dépit Amoureux*, act. IV, sc. II.)

DIABLESSE, s. f. Femme méchante, acariâtre.

Ils se mettent en la teste de ces vieilles sempiterneuses et les rendent *diablesses* parfaites.

(Bonav. des Périers, *Contes et Joyeux Devis*, 15e conte.)

Ces dragons de vertu, ces honnêtes [*diablesses*
Se retranchent toujours sur leurs [sages prouesses.

(Molière, *Ecole des Femmes*, act. IV, sc. VIII.)

DICONCHE, nom de localité. Du latin : *concha*, coquille. (Voir *conche.)*

DIDONNE, nom de localité. En latin : *didonia*, dérivé des mots celtiques : *di*, jour, et *dun*, élévation.

Petrus de *Didoniâ*, dominus de Tauniaco et de Royano (1213) cessit monasterio de Vallibus quidquid habebat in vicariâ.....

(*Gallia Christiana*, t. II.)

DIRIE, s. f. Discours, façon de parler, propos.

Je nous fions sus leux *diries*
Tout comme sus planches pourries.

(Texte de 1740, cité par Nisard, *Patois populaire*, p. 290.)

DISIS (je), **Disimes** (nous), prétérit irrégulier du verbe *dire*.

Et si le testimonie ad, si cum nous ainz *disimes*...... (1).

(*Lois du roi Guillaume*, § 43 — XIe siècle.)

Nous baillèrent or et argent
A celle fin que nous *disiesmes*,
Ses deciples secrètement
L'ostèrent hors du monument.

(*Tragédie de la vengeance de Jésus-Christ.*)

Dunt a un chevroil apelé
A cunseil li a demandé
Ke par amur il li *désist*,
Voir de s'alaine s'ele puist (2).

(Marie de France, *Fab. XXXVII*, t. II, p. 189.)

DIVONE, nom de localité qui, d'après Ausone, désigne une fontaine consacrée à une divinité :

Divona, celtârum linguâ, fons addite [Divis.

DODO, s. m. Sommeil, dans le langage enfantin :

Je vous pry, couvrez moi le dos
Car par ma foy je veux *dodos*.

(*Farce de Calbain*, anc. th. fr., t. II, p. 151.)

Quant n'ont assez fait *dodo*
Ces petits enfanchonnés.

(Charles d'Orléans, *Chanson.*)

DOLUS, nom de localité dans l'île d'Oléron. Radical celtique : *dol*, table, latinisé en *dolus*. Dans le voisinage, se trouve un *dolmen* (*dol*, table; *men*, de pierre), que les insulaires appellent *la galoche*.

DOLOUÈRE, s. f. Doloire, hache de tonnelier servant à tailler les cercles.

Si carpentier qui après vindrent
Grans coignies en leurs coul tindrent
Dolouères et besagües
Orent à leur costez pendues.

(Wace, *Roman de Rou.*)

Le bourreau preint une corde, à laquelle tenait attaché un gros bloc, atout une *doulouère* tranchante.

(Jean d'Anton, *Histoire de Louis XII*, ch. XXVIII, édit. 1615, p. 228.)

DOMPIERRE, nom de lieu et d'homme, qui signifie : seigneur Pierre, maître Pierre; en latin : *dominus Petrus*. Il est question de Dompierre, près La Rochelle, dans le texte suivant :

Guillelmi domini de *Domno-Petro* in pago alniciensi propè Rupellam anno 1227.

(*Gallia Christiana*, t. II, col. 1073.)

DONNANT, adj. Libéral, généreux, qui aime à donner.

La maréchale de Noailles... fort riche et fort *donnante*.

(Saint-Simon, *Mémoires*, cité par Littré.)

DONRAI, futur du verbe donner, pour *donnerai*.

Le seignur pur un deners que il *donrad*, si erunt quites ses bordiers et ses boverz.

(*Lois de Guillaume-le-Conquérant*, ch. XVIII — XIe siècle.)

Or ne m'en vueil plus entremettre
Ainz leur *donré* jor de plait mettre.

(*Roman du Renart.*)

(1) Et s'il a le témoignage, comme nous dîmes auparavant.

(2) Que par amitié il lui dit avec vérité s'il puait de l'haleine.

Gras et repeuz te viendront adorant,
Voire le maigre à la fosse courant
Et dont la vie est hors de restorant
Te *donra* gloire.

(Clément Marot, *Psaumes de David*, t. IV, p. 101.)

Le futur *donrai* est formé de l'ancienne forme de l'indicatif présent que le verbe *donner* a conservée jusqu'au XVIe siècle : je *doin*, tu *doins*, il *doint*.

La pel, se Dieu me *doint* salu
Couta plus qu'ele ne valu.

(Rutebeuf, *Charlot le Juif*, t. I, p. 290.)

Or à ces deux que mort a dévorez
Dieu *doint* repos....................

(Cl. Marot, *Epitres*, t. I, p. 170.)

DORDOGNE, nom de la rivière qui sépare, au sud-ouest, la Saintonge du Bordelais. Ausone la désigne par les mots : *Duranius fluvius*, qui se trouvent également dans Sidoine Apollinaire. Grégoire de Tours lui donne le nom de : *Dorononia*, devenu plus tard *Dordonia*.

Le mot le plus ancien, *durannius*, dérive du radical celtique : *dour*, rivière, cours d'eau. En bas breton : *dour*, eau ; *don*, profonde. En gallois : *dur*, eaux.

« Le fleuve qui est appelé *Dor*» *donne* (dit Alain Chartier), » retient le nom de deux fontaines » dont l'une est appelée *Dor* et » l'autre *Donne*. » (Voir Ménage, *Origines de la Langue française*, p. 259.)

D'ORE EN AVANT, adv. Dorénavant. Le français a fait, en les altérant, un seul mot de quatre : *de ore en avant*.

D'ore en avant serons nous compai-
[gnons,

(*Poème de Roncevaux*, XIIe siècle.)

Si auroie *dès ore en avant* mestier de reposer.

(Villehardouin, *Conq. de Constantinople*, p. 39.)

Et *dès lors en avant* traicte humainement luy et les siens.....

(Montaigne, *Essais*, liv. I, ch. II.)

DORMAILLER, v. n. Dormir mal, faire de petits sommes souvent interrompus. D'où le substantif *dormille*, sommeil de peu de durée. Le vieux français avait *dormiller*.

En *dormillant* li respondi
En es le pas se rendormi.

(*Floire et Blanceflor*, vers 2539.)

DORNE, s. f. Giron, espace compris entre la ceinture et les genoux. Dans les idiomes néo-celtiques, *dorn* désigne la main.

Il y a des vocables qui sont français naturels, qui sentent le vieux mais le libre et le français comme *tenue*, *empour*, *dorne*, *bouger* et autres de telles sortes.

(Agr d'Aubigné, *Conseils de Ronsard à ses disciples*.)

..... Ton *giron* est la *dorne*
De la vierge à qui rend ses armes la
[licorne.

(Agr. d'Aubigné, *Tragiques*.)

DOÛ, s. m. Dos, du latin : *dorsum*. Ce mot, écrit *dos*, dans les textes du XIe au XVe siècle, s'est écrit *doulx* et *dours*, au XVIe siècle.

Le suppliant baille à Périnet de la quarre ou du *doulx* de la main gaulche en arrière main sur la joue.

(Texte du XVIe siècle, cité par du Cange, au mot *dodus*.)

Il charge sur son *dours* les deux prétieuses coingnées.

(Rabelais, *Pantagruel*, prol. du IVe liv.)

DOUBLE, s. m. Mesure de capacité valant deux décalitres.

En tel lieu la semence espande
Que fruit à cent *doubles* lui rende.

(Chrétien de Troyes, *Roman du Graal*, prov. franç., t. I, p. 85.)

DOUELLE, s. f. Douve, planche de merrain pour faire les tonneaux. En basse latinité : *dolea*, *doella;* du latin : *dolium,* vaisseau vinaire.

Icellui suppliant prist furtivement environ soixante pièces de *douelles* à faire tonneaux.

(Texte du XIV[e] siècle, cité par du Cange, au mot *doella.*)

Et sera la longueur de la *douelle* au moins dè trois pieds deux poulces.....

(Ordonnance de 1577, sur la police générale d'Issoudun.)

Autrefois, le verbe *doler* avait la signification de couper, tailler et, probablement, faire des *douelles* avec la *dolouère*. (Voir ce mot.)

La charretée de cloies à eschaffauder, de fort merrien à *doler*, doit un denier de tonlieu (1).

(*Registre des Métiers* d'Est. Boileau, p. 323.)

DOUHET, nom de localité située près de Saintes, remarquable par sa fontaine qui fournissait de l'eau, aux arènes de cette ville, au moyen d'un acqueduc dont il reste des vestiges. M. Jônain dérive ce mot du latin : *duce,* impératif du verbe *ducere,* conduire; il parait plus naturel de voir, dans le nom de cette commune, une forme du vieux français : *douet*, fontaine.

(1) *Tonlieu,* droit d'entrée ou de plaçage. En basse latinité : *teloneum.*

Douet, diminutif de *douche*. C'est une fontaine qui ne rend qu'un petit filet d'eau.

(Le Duchat, *Remarques,* t. I, p. 26.)

Douet, canal, égout, courant d'eau.— *Douts*, source d'eau, du latin *ductus.*

(Roquefort, *Glossaire de la Langue romane.)*

DOUILLAT, s. m. Cuve à transporter les raisins de la vigne au pressoir. Du latin : *dolium*, tonneau, au pluriel : *dolia.*

DOUSIL, s. m. Fausset, petite cheville de bois fermant le trou fait au tonneau. En basse latinité : *duciculus*, en langue d'oc : *dosil.* Les *celtophiles* font venir ce mot des deux mots *dour*, eau, canal, rivière, et *sil*, passoire, dont le premier est certainement celtique et se retrouve dans le nom de plusieurs rivières : *Dordogne,* dont le nom le plus ancien fut *Durannia*, *Adour*, *Durance*, etc.

Les mots *dousil*, *dusil*, *dosil*, ont eu autrefois le sens de robinet (voir Roquefort), et aussi la signification saintongeaise.

Il faudra tordre le *douzil* et bouche close.

(Rabelais, *Gargantua*, liv. I, ch. III.)

A ce bruit il eust si belle peur, que si le *douzil* n'eust tenu, il l'eust laissé choir.

(Béroalde de Verville, *Moyen de parvenir*, t. I, p. 197.)

Là estoit Monsieur de Montpensier... ce n'estoit pas celuy qui fit couper le *douzil* de son vin de Gascongne, ayant ouy de Babelot qu'il estoit digne de faire le sang du Christ.

(Agr. d'Aubigné, *Confession de Sancy*, ch. VIII, t. II, p. 291.)

DOUTABLE, adj. Douteux, difficile à croire.

Et se ce semble *doutable*
C'est bien par argument prouvable.

(Jean de Meung, *Roman de la Rose*, vers 5063e.)

Personne ne croyant *doutable*
Que tout ça ne soit praticable.

(Texte de 1740, cité par Ch. Nisard, *Langage populaire*, p. 291.)

DOUTANCE, s. f. Doute, soupçon, supposition — hésitation.

Dan Joseph, ben seiez-tu venuz!
Ben deiz estre de mei reçeuz,
Ben es de mei sans *dotance*.

(*Résurrection du Sauveur, Mystère du XIe siècle.*)

L'autre jour en dormant
Fus en grant *doutance*.

(Thibaut de Champagne, XIIIe siècle.)

Votre *doutance* fait tort à un garçon comme moi.

(Vadé, *Lettres de la Grenouillère*, 3e lettre.)

DOUTER, v. a. Redouter, craindre — soupçonner.

Discrez et sages et sans doute
Qui bien crient (1) Dieu et bien le *doute*.

(Gautier de Coinsi, cité par M. de Laborde au mot *estache*.

Sous couleur de changer de l'or que l'on [*doutait*.

(Molière, *Etourdi*, act. II, sc. VII.)

DRAPEAU, s. m. Lange, et par extansion : linge, drap.

Icis venirs, icis alers,
Icis veilliers, icis parlers
Font as amans sous lor *drapiaus*
Durement amaigrir lor piaus.

(Guillaume de Lorris, *Roman de la Rose*, vers 2554e.)

..... Et en ces ords cuveaux
Où nourrices essangent leurs *drapeaux*.

(Fr. Villon, *Grand Testament*, p. 77.)

---

(1) *Crient*, craint.

Il oste ses chausses et ses souliers, et s'en va porter un faiz de *drapeaux*.

(Bonaventure des Périers, *XXXIVe Nouvelle*, p. 154.)

Nous esplucherons maintenant les linges et *drapeaux* auxquels ils maillotent les âmes endormies.

(Calvin, *Institution Chrétienne*.)

Au XVIIe siècle *drapeau* signifiait vieux linge : *le papier se fait de drapeaux*, dit Richelet (*Dict. franç.*, éd. de 1680).

DRÈT, Drète, adj. Droit, droite.

Menez serez *dreit* à Ais le siet.

(*Chanson de Roland*, stance XXXV.)

Dret et *endret* étaient l'orthographe du XVIe siècle :

Ceste diphtongue *oi*, dit Henri Estienne, a été changée en *e*, comme ès mots *dret* et *endret*, pour droit et endroit.

(Henri Estienne, *Dialogue du nouveau langage français italianisé*.)

Au XVIIe siècle on écrivait encore *dret*.

Blanc, poli, bien formé, de taille haute [et *drète*.

(Lafontaine, *Conte du Cas de Conscience*.)

DRILHON, nom d'homme qui est peut-être une abréviation, d'*Andrillon*, diminutif d'André; en grec : Ανδρεας, de Ανηρ, ανδρος, homme, ou Ανδρεια, bravoure.

Peut-être ce mot est-il un dérivé de *drille*, chiffon, *drillier*, chiffonnier, ou de *drille*, soldat.

On dit par mépris : c'est un pauvre *drille*, un méchant soldat; miles ignavus, imbellis.

(*Dictionnaire de Trévoux*.)

DROITIER, adj. Qui se sert habituellement de la main

droite, c'est le contraire de gaucher. Dans le dictionnaire d'Oudin, XVIe siècle, *droictier* est défini : adroit.

DROITURIER, adj. Plein de droiture, probe.

Uns hom astoit en la terre Us, ki out num Job, simples e *droituriers* (1).

(*Livre de Job*, trad. du XIIe siècle, p. 441, 442.)

Suyvre la voie battue et *droicturière*.....

(Montaigne, *Essais*, liv. II.)

DRÔLE, s. m. Terme amical pour les petits garçons et injurieux pour les autres personnes.

Ce mot est d'origine germanique. En allemand *drollig*, en anglais *droll*, signifient plaisant, loustic. Qulques étymologistes font dériver *drôle* du scandinave *troll*, mauvais génie.

Tous les *drolles* mes compaignons
Quand d'eux me viendra souvenir
Auront part en mes oraisons.

(Olivier Basselin.)

Le *drôle* a si bien fait par son humeur [plaisante.

(Scarron, *don Japhet*, act. I, sc. I.)

L'expression *drôle de corps*, pour désigner un original, un individu grotesque, s'explique par la signification de *corps* souvent pris dans le sens de personne.

Isabel, alez un po hors
De conseil vueil a ce *bon corps*
Un po parler.

(*Miracle de Nostre-Dame*, théât. franç. au moyen âge, p. 617.)

DRÔLESSE, s. f. Fille ou femme d'une conduite scandaleuse — petite fille.

Je vous renvoie à Chloé, Galla, Lesbiau et autres *drollesses*.

(Cholières, *Contes*, t. I, matinée 5e.)

La *drôlesse* un matin s'en vint bon jour, [bonne œuvre,
Jusqu'à notre maison porter ce beau [chef-d'œuvre.

(Regnard, *Démocrite*, act. V, sc. V.)

DROUILLARD, nom d'homme, dérivé de *drouille* (voir ce mot), qui signifie chêne blanc. En vieux français, *drouille* a également signifié *pot de vin*, d'après Roquefort *(Diction. de la Lang. romane)*.

DROUILLE, s. m. Chêne blanc, aussi appelé *chêne drouillard*. En grec, Δρῦς chêne, d'où est venu, dit-on, *druides* (latin : *druidæ*), nom des prêtres gaulois qui avaient leurs autels sous les chênes pourvus de gui. En vieux français, *drylle* désignait le chêne femelle, d'après Roquefort.

DROUIN, **Drouinaud**, noms d'hommes dérivés du vieux nom germanique *Druwin* (ami, compagnon), d'après M. Lorédan Larchey. En bas breton, *drouin* désigne le havresac des chaudronniers ambulants. Ce nom se retrouve dans la *Chanson de Roland :*

Co est Gualter, ki conquist Maëlgut,
Li niès *Droün* al viel cal canut (1).

(*Chanson de Roland*, vers 2047e.)

DRU, **Ledru**, noms d'hom-

(1) Vir erat in terra Hus, nomine Job, simplex et rectus.

(1) Celui-ci est Gautier, qui conquit Maelgut,
Le neveu de Drouin au vieux crâne chenu.

mes. En vienx français, *dru* signifie aussi amant. Le tudesque *drut* a le même sens.

El vit son *dru* et il sa *drue*.
(*Floire et Blanchefler.*)

Car cil qui la vuet retenir
Quel ne puisse aller ne venir
Soit sa moillier (1) ou soit sa *drue*
Tantost en a l'amor perdue.
(JEAN DE MEUNG, *Roman de la Rose*, vers 10468.)

DUMAS, Delmas, noms d'hommes, signifiant *de la maison*. La seconde forme appartient à la langue d'oc. *Mas* est un mot d'origine celtique qui signifie maison, ferme, métairie. En bas breton, *ma*, *maes*. Basse latinité, *masium*. Il nous est resté de ce mot le français *masure*.

En 1506, le prieur du monastère de Saint-Eutrope, de Saintes, s'appelait *François Dumas*.

DUMAY, Dumey, noms d'hommes, signifiant *de l'aubépine*, fleur de mai. Le *may* désigne encore l'arbre vert planté à la porte d'une maison en signe honorifique ou à celle d'un lieu de réjouissance.

En 1257 le garde de la prévoté de Paris (2) s'appelait *Guy Dumex*. (*Reg. des Métiers* d'Est. Boileau, p. 598.)

DUMET, s. m. Duvet. En basse latinité, *duma;* en dialecte normand, *deumet*.

Si à ce besoing ilz me secourent, je leur érigeray un autel joyeulx composé de fin *dumet*.
(RABELAIS, *Pantagruel*, liv. III, ch. XIII.)

(1) *Moillier*, épouse, du latin *mulier*.
(2) Le garde de la prévoté était l'officier chargé de l'exécution des ordonnances du prévot des marchands. Il fut plus tard nommé lieutenant du Chatelet et chevalier du Guet.

DUN, terminaison ayant le sens de colline, lieu élevé, et celui de tombeau. Il nous en est resté le français *dune*, colline de sable de mer. Roquefort dérive ce monosyllabe du latin *tumulus*. Il faut y voir un mot celtique qui, latinisé, a servi de finale à beaucoup de noms de villes gallo-romaines: *Augustodunum*(Autun), *Cœsarodunum* (Tours), *Melodunum* (Melun), *Lugdunum* (Lyon et Saint-Bertrand-de-Comminges), etc. Sous sa forme romane ou celtique il entre dans le nom de beaucoup de localités modernes : *Verdun*, *Châteaudun*, *Issoudun*, *Loudun*, etc.

DUPUIS, Dupuy, noms d'hommes, dérivés, suivant les contrées, de *puits*, en latin *puteus*, ou de *puy*, montagne, en langue romane.

Halt sunt li *pui* e tenebrus e grant
Li val parfunt e les ewes curant.
(*Chanson de Roland*, vers 1830*.)

Ço sent Rollanz de sun tens n'i ad plus;
Devers Espaigne gist en un *pui* agut.
(*Ibid.*, vers 2336*.)

DURÉE (de), locution pour durable, solide, résistant.

Tout homme qui s'efforce dans le travail fait plus que sa force ne lui permet et par conséquent n'est pas bon ouvrier c'est-à-dire ouvrier *de durée*.
(LAQUINTINIE, *Jardins*, liv. I, ch. IV.)

DURER, v. a. Attendre — tarder — paraître long — rester, demeurer.

Niès, dit Guillaumes, moult petit *durerez*
Le covenant a Deu tenir volez.

(*Li Charreis de Nymes*, XII[e] siècle.)

Je ne puis plus *durer* caché dans les [ruelles.

(Math. Régnier, *Satire IV*.)

Car pour moi j'en suis las, ingrate, et [je ne puis
Durer plus longuement en la peine où [je suis.

(*Ibid.*, *Elégie II*.)

Comme le fait observer le comte Jaubert (*Glossaire du centre de la France*), ce dernier sens est celui du latin *durare nequeo in œdibus* (Plaute) (1).

DURET, nom d'homme, diminutif de *dur*, comme *mollet* est un diminutif de *mol*.

E

ÉBAFFER (s'), **Ébouffer (s')**, v. réfl. Se réjouir, éclater de rire — rire à en perdre la respiration.

Otte la dame de rire s'*esbofi*.

(*Poème de Garin le Loherain*, vers 1476[e].)

Ung pastissier qui portoit un bonnet rouge et lequel après avoir tiré le coup, on avoit ouï s'*esbouffer* à rire, criant tout haut.....

(P. de l'Estoile, *Mémoires*, t. VI, p. 49.)

Ne manquez pas de le dire,
Dit Môme s'*ebbuffant* de rire.

(Scarron, *Typhon*, chant II[e].)

ÉBAUBI, adj. Etonné, interdit. Ce mot vient de *balbus*, bègue.

Chis a nommé deus enemis —
Maistre, ne soiés *abaubis*
S'il me convient, nommer le voe.

(Adam de la Halle, *li Jus Adam*, th. fr. au moyen âge, p. 65.)

Je suis toute *ébaubie* et je tombe des [nues.

(Molière, *Tartufe*, act. V, sc. V.)

Je suis émerveillée
Toute *ébaubie* et toute consolée.

(Voltaire, *Enfant pudique*, act. V, sc. VII.)

ÉBAUDIR, v. a. Mettre en joie, plus usité dans le sens réfléchi : s'*ébaudir*, de l'ancien adjectif: *bald, baud*, courageux, vaillant.

Car chascun qui de ses amors
Oit parler, moult s'en *esbaudit*.

(Guill. de Lorris, *Roman de la Rose*, vers 2687[e].)

J'ébaudirai votre excellence
Par des airs de mon flageolet.

(Voltaire, *Lettre en vers*.)

ÉBÉON, nom de localité. Le radical *Ebe* est un des noms hollandais du sanglier qui a pu être latinisé en *Ebeo*. Cette localité est célèbre par le monument romain connu sous le nom de *fanal d'Ebéon* qui est probablement une simple colonne milliaire.

ÉBERNER, **Ébrener**, v. a. Nettoyer un enfant — torcher.

Les français sont comme les enfants qui braillent quand on les *éberne*.

(Beaumarchais, *Mémoires*.)

(1) Je ne puis *durer* à la maison, c'est-à-dire: y rester.

La haine de Saint-Simon, pour la marquise de Maintenon, lui a fait désigner cette ancienne gouvernante des bâtards de Louis XIV, par l'épithète d'*ébreneuse*.

La Vrillière étoit tout feu roi, conséquemment tout bâtard, lié avec eux par la Maintenon leur *ébreneuse*.

(SAINT-SIMON, *Mémoires*.)

ÉBESILLER, v. a. Mettre en miettes, briser en menus morceaux.

Desgondoit les ischies, *débesilloit* les faucilles.

(RABELAIS, liv. I, ch. XXVII.)

ÉBEURRER, v. a. Oter du lait la crème qui fait le beurre.

I flete in ylke': je *esbeurre*... Allons *esbeurrer* ce laict avant qu'elle viengne fayre le beurre.

(PALSGRAVE, *Eclaircissement de la langue française*, p. 551, col. II.)

Un sextier de bon lait non *esburré*.

(*Ménagier du XIVe siècle*, t. II.)

Tout meillenr, tout plus délicat et tout plus pesant se treuvera le fourmage qui moins aura esté *esbeurré*.

(Olivier DE SERRES, *Théâtre d'Agriculture*, p. 287.)

ÉBOBÉ, adj. Imbécile, idiot, ahuri. Vient du vieux français *abaubi*, *ébaubi*.

Et mout en fut de cuer dolente et [*ébaubie*.

(*Li romans de Berte aus grans piés*, vers 74e.)

Et quant la dame entendi le roy son frère, elle fu toute esbahie et *abaubie*, ce ne fu point de merveilles.

(J. FROISSART, *Chroniques*, éd. Renouard, liv. I, § 7, p. 19.)

ÉBOUGER (s'), v. réfl. Se hâter, partir. Augmentatif du verbe *bouger*, remuer.

ÉBOUILLER, v. a. Ecraser, mettre en bouillie.

Et cil qui chassent, les destranchent
Et lor chevaux les *éboellent*
Et vifs desors les mors roelent
Qui s'entrafolent et ocient.

(CHRESTIEN, *Roman de Troyes*.)

Chantez comment furent François vain- [cus
Escartellez, *ébouillez*, esbarillez
Esservelez, esbahyz et perduz.

(H. MOLINET, *Chanson de la bataille de Guinegate, Ch. hist.*, p. 391.)

ÉBRAILLER (s'), v. réfl. S'écrier très haut en braillant. (P. Jônain.)

ÉCACHER, v. a. Appuyer fortement, aplatir en écrasant. En vieux français : *escacher*, *esquacher*, de *calcare*, de *quatere* ou de *quaxare* (festus), verbes latins qui ont le sens de fouler, battre, aplanir.

Le flum est toujours trouble dent çaus du païs qui boire en vuelent, vers le soir en le prennent et *ésquachent* quatre amendes ou quatre fèves et lendemain est si bonne à boire.

(JOINVILLE, *Histoire de Saint Louis*.)

S'il est bien atains de la mace
Ou qu'il n'el confonde ou *escache*
S'il n'est tex que trop d'armes sache.

(Jean DE MEUNG, *Roman de la Rose*, vers 16251e.)

Poussant la porte de l'autre côté, la fit donnner si rudement contre le visage de la pauvre dame qu'elle en eut le nez *écaché*.

(SCARRON, *Roman comique*, liv. II, ch. X.)

Nous trouvons encore ce mot au XVIIIe siècle :

Ils *écachent* et détruisent dix fois plus

de plantes avec leur pieds qu'ils n'en consomment.

(BUFFON, *Histoire Naturelle*, Eléphant.)

ÉCAPOUTIR, Éclapoutir, Écrapoutir, v. a. Ecraser.

ÉCARTER, v. a. Egarer, perdre.

La baleine le suit sans cesse, et si de fortune elle l'*escarte*, elle va errant çà et là.

(MONTAIGNE, *Essais*, liv. II.)

J'ay plus de soing de la santé quand elle me rit que quand je l'ay *escartée*.

(MONTAIGNE, *Essais*, liv. IV.)

ÉCHALAS, s. m. Piquet pour soutenir la vigne. Dans le bordelais : *carassonne*. En basse latinité : *carratium*. Du grec χάραξ, pieu.

Fut amenée une grosse grappe de vignes qu'on vendange en ce pays là, du plant de l'extraordinaire, qui souvent pend à *eschalatz*.

(RABELAIS, *Pantagruel*, liv. V, ch. XVI.)

On les supporte (les vignes) avec vaisseaux, *eschallats*, charniers, diversement nommés suivant les endroits.

(Olivier DE SERRES, *Théâtre d'Agriculture*, p. 178.)

ÉCHALASSER, v. a. Garnir la vigne d'*échalas*. Attacher la vigne aux échalas.

La notoire différence qu'il y a entre les vignes *eschalassées* à celles qui sont portées par les arbres.....

(Olivier DE SERRES, *Théâtre d'Agriculture*, p. 156.)

ÉCHALLE, s. f. Echelle. En berry : *eschalle*; en provençal et en espagnol : *escala;* en latin et en italien : *scala*.

Ils ont avec eux douze charrettes d'*eschales* de la mesure qu'il en faut.

(CARLOIX, liv. V, ch. XXIII.)

ÉCHALIER, s. m. Echelle basse fermant le trou d'une haie afin de permettre aux piétons de passer tout en arrêtant les bestiaux. Du latin : *scala*, échelle.

Il se chausse, il s'habille et est aussi tost prest qu'un chien auroit sauté un *eschallier*.

(BONAV. DES PÉRIERS, *Contes et Joyeux Devis*, 29e nouvelle.)

On trouve dans le grammairien Palsgrave :

Style to go over : *eschallier*, s. m.

(PALSGRAVE, *Eclaircissement de la Langue française*, p. 277, col. 2.)

Notaire du Perche passe plus d'*échaliers* que de contrats.

(*Livre des Proverbes français*, t. I, p. 380.)

ÉCHARBOT, v. a. Escarbot, insecte du genre des scarabées. Du latin : *scarabeus*, et du grec : Σκαράβειος.

Escorpion est beste petite semblable à *escharbot* fors qu'il a queue.

(H. DE MONDEVILLE, folio 85, cité par M. LITTRÉ.)

ÉCHARBOTER, v. a. Eparpiller, se dit surtout en Saintonge, à propos du feu qu'on remue.

Semblent ès-coquins de village qui fougent et *escharbottent* la merde des petits enfants en la saison des cerises et guignes pour trouver les noyaulx.

(RABELAIS, *Pantagruel*, liv. II, ch. XXXIV.)

Avec un bâton brûlé d'un bout dont on *escharbote* le feu.

(RABELAIS, *Gargantua*, liv. I, ch. XXXIII.)

ÉCHARDER, v. a. Ecailler.

Dans le sens réfléchi : se lever, se détacher par plaques minces.

Li uns des ars qui fu hideux
Et plains de neus et *eschardeux*.

(Guill. de Lorris, *Roman de la Rose*, vers 978e.)

Pour faire chauldume, prenez brochetz et les *eschardez* et mettez en pièces ou tous entiers...

(Taillevent, *Livre de Cuisine* du XIVe siècle.)

ÉCHEBRUNE, nom de localité pouvant signifier : *colline aplanie;* du celtique : *bern*, colline, éminence, et du vieux verbe *escheir,* tomber. Cette étymologie est d'ailleurs une simple conjecture.

ÉCHIGNER (s'), v. réfl. Se tuer à force de travail. Etymologie : *échine*, dérivé du tudesque : *skina,* aiguille, piquant, ou du celtique : *chein* ou *kein*, dos.

Qu'il a de mal ! Ah ! sans doute il *s'échine*
Il est souvent debout toute la nuit.

(Pons de Verdun, *Contes et Poésies.*)

Je ne veux pas que vous alliez vous faire *échigner* mal à propos à la contrescarpe...

(J. Racine, lettre à Boileau, du 15 juin 1692.)

ÉCHILLAIS, nom de localité. Du vieux français : *eschielle*, échelle, pilon, gibet, ou *eschile*, sonnette.

ÉCHOPPE, s. f. Petite maison composée d'un rez-de-chaussée seulement.

Ce mot, usité surtout dans le bordelais et le blayais, est d'origine germanique ; ancien allemand : *schupfa;* l'allemand : *schoppen;* l'anglais : *shop*, désignent une petite boutique. C'est le sens du français où *échoppe* s'applique à une boutique en bois, facile à élever et à démolir.

On tombe, on glisse, on chet, on chope
Quant on a pleuré demy-larme
C'est fait, il n'y pert à l'*eschope*.

(Coquillart, *Poésies*, p. 134, cité par Littré.)

Qu'il soit permis aux dits jurats et bourgeois (de Bordeaux) de bâtir et faire construire des *chopes*, tant au dedans qu'au dehors de la dite ville.

(Arrêt du 24 mars 1664 du Parlement de Bordeaux.)

Le vieux français avait le substantif *eschoppier*, pour désigner le marchand vendant sous échoppe.

Une belle et gente demoiselle femme d'un *eschoppier*.....

(*Cent Nouvelles du roy Louis XI*, nouvelle IVe.)

ÉCIMER, v. a. Couper, trancher la cime d'un arbre. Ce mot a été conservé dans la langue du blason.

Las ! le cercle royal dont l'avoit cou-
[ronnée
....
L'a layssée comme un arbre *écymé*
[par les vents.

(Philippe Desportes, *Elégie.*)

ÉCLAIRE, s. f. Plante rustique, la *chélidoine* des botanistes.

Ce nom d'*esclaire* est donné à cette herbe à cause que d'icelle les arondelles guérissent leurs petits de l'esborgnement.

(Olivier de Serres, *Théâtre d'Agriculture*, p. 615.)

ÉCOT, s. m. Morceau de dent, chicot. Du vieux verbe français : *escoter*, secouer, ébranler (latin : *excutere)*, ou du substantif : *escot*, part, partie, portion. (Voir

ce mot dans le glossaire de Roquefort.)

ÉCOUER, v. a. Couper la queue.

Grant joie fet et moult et liez
Que de renart s'est bien vengiez
Qui par barat l'ot *escoué*.

(*Roman du Renart*, vers 2949*.)

De ces regnardz la compaignie estoit
Dedans un champ, le regnard *escoué*
Coupper la queue à tous admonestoit.

(Gilles Corrozet, *Fables d'Esope*, p. 150.)

ÉCOUPEAU, s. m. Copeau, morceau de bois coupé mince.

Va chez un menusier et tu trouveras que, quand il rabote quelque table ou membrure dudict noyer, il se fait des *escoupeaux* longs et terves comme papier.

(Bernard Palissy, *Recepte Véritable*, p. 39.)

ÉCOYEUX, nom de localité. En vieux français : *escoeil*, *escoel* signifient retraite, abri, qui pourrait être l'origine de ce nom. Cependant, le nom latin : *escoyacum,* rapproché du vieux français : *escohier*, tanneur ou marchand de cuir, du latin : *corium*, rend vraisemblable la signification : *domaine du tanneur*. Il est question d'Ecoyeux, au XVI[e] siècle :

..... Degebant apud *Escoyacum*, santones inter et Angeriacum anno 1594.

(*Gallia Christiana*, t. II, col. 1107.)

ÉCRABOUILLER, v. a. Ecraser, aplatir violemment, mettre en bouillie en écrasant. C'est une forme du vieux français : *escarbouiller;* en basse latinité : *excarbunculare*, dérivé du latin : *carbo*, charbon. En Belgique, on nomme *scrabouilles* les mêmes résidus du charbon de terre, qu'on appelle en français : *escarbilles*.

Ceux qui sont mordus et picquez de l'escorpion : le plus souverain remède qu'ils ont c'est de le prendre, tuer ou l'*escarbouiller* et l'appliquer sur la morsure.

(Brantôme, *Dames Galantes*, disc. I, p. 92.)

Quand l'hoste faut, il voit toujours sa [teste
S'*escrabouiller* d'une juste tempeste.

(Ronsard, *Franciade*, liv. III.)

Et laschant de sa dextre une orrible [tempeste
Au malheureux charton *escarbouille* [la teste.

(Ant. Baïf.)

Le museau vermoulu, le nez *escar-* [*bouillé*.

(Régnier, *Sat. XI*, p. 84.)

ÉCUELLÉE, s. f. Une pleine écuelle. Du latin : *scutella*, écuelle, soucoupe.

Fabius, préteur romain, lequel mourut suffoqué d'un poil de chèvre, mangeant une *esculée* de lait.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, ch. XVII.)

Croy aussi qu'il estoit gentilhomme à cause d'un pré que son père vendit et portait en ses armes une *esculée* de choux billetée de lard...

(Noël du Fail, *Propos Rustiques*, ch. XI, p. 226.)

ÉCURAT, nom de commune. M. Jônain le dérive de *squire*, écuyer, en anglais. Il paraît plus logique d'y voir une dérivation du vieux français : *escure*, métairie, ferme. (Roquefort, *Glossaire de la Langue romane.)*

ÉCURER, v. a. Curer, nettoyer, rendre clair par le nettoyage. Se dit surtout du fourbissage des chaudrons et autres ustensiles de cuisine. Ce mot est

d'origine scandinave; le danois : *skure;* le suédois : *skœra*, signifient nettoyer.

Devant la mie-nuit li temps un peu [s'*escure*.

(*Li Romans de Berthe aus grans piés*, vers 1020e.)

Et après que ce pot de cuyvre fut vuidé, l'ayant très bien fait *escurer* envoya un garçon à celui auquel il appartenoit.

(Bonav. des Périers, *Récréations et Joyeulx Devis*, nlle 118e.)

Il faut à Pâque, *écurer* son chaudron.

(*Livre des Proverbes français*, t. I, p. 114.)

Au XVIIe siècle, on disait *écureur de puits :*

La plupart de monde appelle cette sorte d'ouvrier *cureur de puits*, mais *écureur* est le vrai mot.

(Richelet, *Dict. français*, édit. de 1680.)

ÉDUQUER, v. a. Instruire, former quelqu'un par l'éducation. Du latin : *educare*.

Au XVIIIe siècle, Voltaire considérait ce mot comme un néologisme :

La langue s'embellit tous les jours : on commence à *éduquer* les enfants au lieu de les élever.

(Voltaire, lettre à Linguet, du 15 mars 1769.)

EFFONDRER, v. a. Couler à fond, enfoncer, submerger. Latin : *effundere*.

Et piés et puins li ont estroit lié
En la santine aval l'ont avalé
La barge *effondrent*, atant s'en sout [tornés.

(*Roman de Garin le Loherain.*)

EFFORCER, v. a. Violer, prendre par violence.

Et tant Amour son cueur força
Que la jeune fille *efforça*
Malgré elle par grant ardeur.

(*Moralité d'un Empereur*, anc. th. fr., t. III, p. 128.)

EFFOURNIGEAT, s. m. Oiseau récemment sorti du nid. Radicaux : *foris nidum*, hors du nid.

EFFOURNIGER, v. a. Sortir du nid, prendre sa première volée. Synonime de *déniger*, dans le sens neutre.

EFFOURACHER, v. a. Effaroucher. Du vieux français : *fourasche*, *ferasche*, farouche, sauvage.

Que Narcissus au cuer *férasche*.

(G. de Lorris, *Roman de la Rose*, vers 1469e.)

ÉGAIL. (Voir *aigail.)*

ÉGAULER, v. a. Elaguer une branche, en ôter les rameaux. Du saintongeais : *gaule*. (Voir ce mot.)

ÉGOSSER, Égousser, v. a. Ecosser.

Camillus estoit gallochier; Marcellus *esgousseur* de febves.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. II, ch. XXX.)

ÉGRAFIGNER, v. a. Egratigner — déchirer avec les ongles. Même sens que *grafigner*. (Voir ce mot.)

Se rendirent à luy sains et saulves excepté Eusthènes lequel un des géans avoit *égraphigné*.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. II, ch. XXX.)

Toujours le chardon et l'ortie...
Puisse *esgrafigner* son tombeau.
(Ronsard.)

ÉGRUGER, v. a. Détacher la graine du chanvre femelle *(la cherve.)*

C'est le propre de ce que nous appelons ici et vers vous la cherve d'estre *esgrugée* entre des fers serrez et pointus.
(Agr. d'Aubigné, *Baron de Fæneste*, liv. III, ch. XV.)

ÉJARRÉ, adj. Renversé, se dit du blé couché par le vent ou la pluie; dérivé par syncope du latin : *ejaculari.*

ÉLOCER, Élocher, v. a. Tordre, disloquer — arracher, ôter d'un lieu; du latin : *exloco,* et d'après Nicot : *exlocare.*

Li clou de quoy les planches de la neif estoient atachées estoient tuit *éloschié.*
(Joinville, *Histoire de S. Loys*, § 4.)

Non porquant li cos li coula sour le bras diestre, si ke poi s'en failli ke il ne li *esloça.*
(Henri de Valenciennes, *Hist. de l'Empereur Henri*, édit. Wailly, § 631.)

Ez aultres *deslochoyt* les espondyles du col.....
(Rabelais, *Gargantua*, liv. I, ch. XXXI.)

Montaigne a employé le mot *eslochement*. (Liv. II, ch. XXXI.)

ÉLOISE, s. f. Eclair, clarté; du latin : *elucere*. (Voir Roquefort, *Glossaire de la Langue romane)*. En vieux français : *éliou*, éclair, étincelle; du grec : Ηλιος, soleil. En bas breton : *elw*.

Nostre vie n'est qu'une *éloise* dans le cours d'une nuit éternelle.
(Michel Montaigne, *Essais.)*

ÉLOURDIR, v. a. Rendre lourd — étourdir.

C'est une lourde et longue maladie
De trois bons moys, qui m'a toute [eslourdie
La pauvre teste et ne veult terminer.
(Clément Marot, *Epitres*, t. I, p. 196.)

EMBÂMER, v. a. Embaumer — sentir bon.

Le ciel ou poisle est un cèdre *embas-* [*mant*
Les cueurs humides, duquel la largeur [grande
Couvre l'autel.....
(Clément Marot, *Temple de Cupido*, t. I, p. 14.)

Dès le matin avant que les avettes
Eussent succé la douceur des fleurettes
Qui *embasmoient* les jardins d'environ.
(Ronsard, *Elégie V*, poés. chois., p. 203.)

EMBARRASSÉE, adj. Enceinte, en parlant d'une fille. Cette qualification, si bien choisie pour celle qui s'efforce de cacher un état honteux, s'emploie d'une manière générale; en espagnol : *embarazo*, grossesse; *embarazada*, femme enceinte. En Touraine, ce mot est usité :

Ma fiancée qui avait peur que je ne revinsse pas, étant déjà *embarrassée,* pensa mourir de tristesse et de regret de sa noce perdue.
(Paul-Louis Courrier, *Pamphlets.)*

Le vieux français avait dans le même sens l'adjectif : *entreprise*.

..... Tel fame ai prise
Que nus fors moi n'aime ne prise
Et s'estoit povre et *entreprise*
Quant je la pris.
(Rutebœuf, *le Mariage*, t. I, p. 6.)

EMBAUCHE, s. f. Embauchage — action de louer un domestique ou un ouvrier pour un travail — action de se mettre à l'ouvrage.

Dans le dictionnaire de Borel,

on trouve : *embauche*, condition ou place des compagnons apothicaires, chirurgiens ou autres.

L'action contraire, c'est-à-dire celle de quitter sa place ou son travail, s'appelle *la débauche*.

Ces deux mots viennent du vieux mot : *boge* ou *bauche*, demeure.

EMBAUCHER, v. a. Louer, gager un domestique ou un ouvrier. Dans le sens neutre : se mettre à l'ouvrage. Ainsi, on dira dans le sens actif : *j'ai embauché un vigneron*, et dans le sens neutre : *j'embauche chez un tel.* (Voir *embauche.*)

Au XVII[e] siècle, *embaucher*, d'après Richelet, était un terme usité chez les cordonniers. Il signifiait introduire un compagnon ou un apprenti dans une boutique et lui faire donner du travail. *(Dictionnaire français*, édition de 1680.)

EMBOUCHER, v. n. Mettre en bouche en parlant d'un animal — habituer un cheval au mors.

> Sur le cheval est monté
> D'un mors acré l'*embouchant*.
> (Ant. Baïf, *Antigone*, p. 67.)

EMBRELIFICOTER, v. a. Tromper, séduire, amuser de paroles. On trouve avec le même sens, dans le vieux français, le verbe *emburelicoquer*.

> Lors se taist Fauvel et souspire
> D'un faux soupir dont il est sire
> Et cuyde par nuit à la lune
> *Emburelicoquer* Fortune.
> *(Roman de Fauvel.)*

EMBLAVER, v. a. Ensemencer un champ de blé ou de toute autre espèce de grains. En basse latinité : *imbladare*, ensemencer ; *bladum*, blé.

> Ors est sales et deslavez
> Et de pou de chose *emblavez*.
> (Eustache Deschamps, *Poésies.*)

Ce mot était déjà vieux au XVII[e] siècle, et est rangé par Richelet dans l'*Argot des Laboureurs de l'Ile de France*. (Voir *Dictionnaire français*, édition de 1680.)

EMBOUSER, v. a. Souiller de bouse de vache et, en général, d'ordure.

> Sa barbe est presque toute *embousée*.
> (Rabelais, *Gargantua*, liv. I, ch. II.)

Au moyen âge, on disait dans le même sens : *emboër*, *enboër*.

> Luxure est si *enboant* boe
> Qui le cors soille et l'âme *enboe*.
> (Gautier de Coinsi, liv. I, ch. LXXXIII.)

EMBOUT, s. m. Entonnoir ; dérivé du bas latin : *in butem*, dans le tonneau.

> Lavoient le vin en plein bassin d'eau puis le retiroient avec un *embut*.
> (Rabelais, *Gargantua*, liv. I, ch. XXIV.)

EMBRENER, v. a. Souiller, salir. Du vieux mot *bran*, ordure.

En provençal, on a dans le même sens : *embrena*.

> Enfans, poules et coulombs
> *Embrenent* et souillent les maisons.
> (Proverbe du XVI[e] siècle. — V. Leroux de Lincy, *Proverbes*, t. I, p. 216.)

> Le seigneur du Cars se trouva aussi *embrenné* avec luy, lequel fut aussi disgracié.
> (Brantôme, *Capitaines français.*)

ÉMERY, nom d'homme, d'origine germanique. Ce serait une forme du vieux nom *emelrich*, *amalrich* (riche par le travail), d'après M. Lorédan Larchey, ou une corruption d'*her-man-rig* (puissant chef de guerre), d'après M. Scott.

Le huitième évêque de Saintes se nommait *Emery*, et était successeur d'Eusèbe :

Quœ presul fundavit orans Eusebius olim
Ne tamen expleret, raptus ab orbe fuit.
Cui mox *Emerius* successit in arce [sacerdos.

(*Venantius Fortunatus*, lib. I, carm. XII.)

ÉMIER, Émiger, v. a. Emietter, mettre en miettes; du latin : *mica*, parcelle. Italien : *miga*, mie; *mighette*, miettes. C'est de là que vient le mot *migeot*, pain émietté dans du vin.

Nous eussions hurtée à tout plein de roches qui estoient couvertes là ou nostre neis eust esté toute *esmiée*.

(Joinville, *Hist. de S. Loys*, § 122.)

EMMANCHER, v. a. Mettre un manche — adapter ensemble deux choses quelconques — mettre une entreprise en train.

Frère Guillebert ne vous desplaise
Ce n'est pas ainsi qu'on *amanche*.

(*Farce de frère Guillebert*, anc. th. fr., t. 1, p. 309.)

N'est-il pas temps que vous *emmanche*
J'ay desjà trois jours attendu.

(Noël du Fail, *Propos Rustiques*, ch. XIV, p. 155.)

EMMANCHEUR, s. m. Celui qui emmanche. (Voir le mot *emmancher*.)

Faisières de piques d'yvoire et *emmancheeurs* de coutiaus.....

(*Livre des Métiers* d'Est. Boileau, p. 49.)

EMMI, prép. Au milieu de, parmi.

Si a choisi *emmi* un pré
Un mulon de faing aüné (1).

(*Roman du Renard*, vers 28003e.)

Tourterelle, ainsi comme une oye qui veult, soit dorée au vergus cuyt, pieds entiers et soit fendue la teste jusques *emmy* les espaules.

(Taillevent, *Livre de Cuisine*.)

ÉMOLÉ, adj. Imprimé. *Lire dans l'émolé*, lire dans les imprimés. Du latin : *è molà*, sorti de la presse, de la meule.

ÉMORCHE, s. f. Amorce, appat.

Gettez-y poudre pour l'*émorche*
Et gardez bien qu'il ne s'escorche.

(Clément Marot, *Epître du Coq à l'Ane*.)

ÉMOULU, adj. Aiguisé, repassé, limé. Du latin : *emolere*, moudre. En basse latinité : *emolare*, avec la signification d'aiguiser (radical des deux mots : *mola*, meule.)

Qui gladium *emolutum* contrà alium irato animo traxerit, in decem solidis pro justitià puniatur.

(Dom Secousse, *in Litteris*, anno 1357.)

Dam, ce dist Tybers, grans biens vous [est créüs
Bertain avons ocise, à nos brans (2) [*esmolus*.

(*Li Romans de Berte aus grans piés*, vers 643e.)

Mains cous i ont férus de pierre et de [maçue
Et de coutiaus tranchans et de hache [*esmolue*.

(*Chanson d'Antioche*, édit. Paulin, Paris, t. II, p. 254.)

---

(1) *Foing aüné*, foin amassé.
(2) *Brans*, épées, poignards.

Je voy sus la hune, Atropos la félonne avec ses cizeaulx de freys *émoulus* preste à nous tous coupper le filet de la vie.

(RABELAIS, *Pantagruel*, liv. IV, ch. XXXIII.)

ÉMOYER (s'), v. réfl. S'enquérir, s'informer. Du vieux français : *émoyer*, émouvoir, remuer, secouer; en latin : *emovere*. (Voir Roquefort, *Glossaire de la Langue romane*.)

EMPANE, s. f. Empan, mesure de longueur obtenue en étendant la main ; c'est la distance du pouce à l'extrémité des doigts. Ce mot est dérivé du tudesque : *spanna*, empan; *spannan*, étendre, et se retrouve dans toutes les langues d'origine germanique : le danois : *spand;* le suédois : *spann;* l'allemand : *spanne;* le hollandais : *span;* l'anglais : *span*, signifient empan. En anglais : *to span*, mesurer avec la main.

En vieux français, on disait *espan :*

Nus cordouaniers de Paris ne puet ne ne doit fère soulers de bazane dedenz la banlieue de Paris de plus d'un *espan* de pié ne de plus d'un *espan* de haut.

(*Livre des Métiers* d'Est. BOILEAU, p. 227-228.)

EMPAUMER, v. a. Prendre, empoigner — séduire. Radical : *palma*, paume de la main.

Les folles qu'elles sont me nazardent, [m'*empaument*,
Mille niches me font si je ne prends [le faix
Des ouvrages plus forts pour acheter [la paix.

(JEAN DE SCHÉLANDRE, *Tyr et Sidon*, act. IV, sc. II — anc. th. fr., t. VIII, p. 98.)

EMPÊCHÉ, adj. Embarrassé.

Il n'y a point de plus *empeschez* que ceux qui tiennent la queue de la poisle.

(Prol. de la *Comédie des Proverbes* — anc. th. fr., t. IX, p. 12.)

EMPEU, s. m. Ente, greffe. Du latin : *impedicare*, enlacer, lier. Ce mot est également usité en langue d'oc.

La pax y va veni, qué de son olivié
Y feg un bel *empeut* sul laurié de [bellone.

(GOUDOULIN, *Poésie toulousaine sur la mort d'Henri IV.*)

EMPOUGNER, v. a. Empoigner, saisir, dérober. Du latin : *pugnus*, poing. Au moyen âge, on disait : *empuigner*, qui se rapproche davantage du radical.

Car nus ne me puet *empuignier* ne jamais m'*empuignera*.

(*Roman de S. Graal*, cité par ROQUEFORT, *Glossaire de la Langue romane.*)

Disoii le petit mot à la traverse à Janne ou à Margot et soudain regardant s'on ne le voyoit, l'*empougnoit* et sans dire mot, la jetoit sur un banc.

(NOËL DU FAIL, *Propos Rustiques*, ch. VI, p. 63.)

Hay le mortel loisir, tiens le labeur [plaisant
Que Satan ne t'*empougne* un jour ne [rien faisant.

(AGR. D'AUBIGNÉ, *Les Tragiques*, liv. II, t. IV, p. 111.)

EMPOUR, En pour, prép. Pour, en échange de :

Prisonnière là bas, mais princesse là [haut
Elle changea son trosne *empour* un [eschaffaut.

(AGR. D'AUBIGNÉ, *Tragiques*, liv. IV, t. IV, p. 155.)

EMPRÈS, adv. Après, ensuite.

Enprès, cil enpétra unes autres lettres.....

(*Li Livres de Jostice*, p. 19, § 9.)

Emprès forment vendront avaines.

(RUTEBEUF, *Bataille des VII Arts*, t. II, p. 434.)

Femme pour atrapper martirs
Et ruser quelque gaudisseur
Cette *emprès* luy de grans soupirs.

(Guill. COQUILLART, *Droits nouveaux*, t. I, p. 157.)

ÉNANDES, nom de localité de l'Aunis. En latin : *Esnanda*.

Guillelmus de Agrifolia, prior de Johannis de *Esnandâ*.....

(*Gallia Christiana*, t. II, col. 1104.)

Concedo deo et S[ti] Johannis et monachis Angeriacensibus quidquid in conchâ de *Esnendâ* habebam...

(*Charta Wilhelmi, Aquit. ducis. — Gallia Christiana*, t. II, instrumenta, col. 470.)

Le port d'Esnandes était connu dès le X[e] siècle. En 1035, un irlandais réfugié du nom de Walton, y créa, dit-on, la culture des moules qui devait enrichir le pays.

ENCARASSER, v. a. Disposer dans un chai les barriques de vins les unes sur les autres.

Cette expression, usitée dans le Bordelais et le Blayais, est probablement une corruption d'un verbe dérivé du vieux mot *caraque*, grand vaisseau de transport. La disposition des barriques dans les navires étant la même que celle usitée dans les magasins. L'étymologie indiquée par Littré, *carratium*, échalas (dans le Bordelais : carrassonne), est inadmissible, tandis que l'existence d'un verbe *encaraquer*, ranger les barriques dans une *caraque*, a dû naître naturellement dans la bouche des portefaix. Le mot *carraque* se trouve dans Joinville, Villehardouin, et est encore usité au XVI[e] siècle.

Quand Neptune puissant dieu de la mer
Cesse d'armer *carraques* et galées.

(Clément MAROT, *Ballade IX*.)

ENCASSER, v. n. S'embourber, enfoncer dans un trou de boue ou d'eau, dans une *casse* ou un *cassouil*. (Voir ces mots.)

ENCEINTER, v. a. Rendre grosse, et dans le sens neutre : devenir enceinte.

Du latin : *inciens*, *incientis*, qui se trouve dans Pline. Grec : ἐγκύος.

Si famme est jugée à mort..... Ki seit *enceintée* ne faced l'um justice des qu'ele seit delevere.....

(*Lois de Guillaume-le-Conquérant*, ch. XXXV. — XI[e] siècle.)

Taut i vint Milum, taut l'ama
Que la damoisele *enceinta*.

(Marie DE FRANCE, *Loi de Milum*, vers 54.)

ENCHARGER, v. a. Recommander, charger quelqu'un de faire quelque chose.

Or oez ce que m'*encharja*
Ma dame qui m'envoia ça.

(RUTEBEUF, *Dit de l'Erberie*.)

Elle *enchargea* à sa demoiselle qu'elle baillast jour à l'endemain.

(*Cent nouvelles du roy Louis XI*, n[lle] 9.)

On m'a *enchargé* de prendre garde que personne ne me vit.

(MOLIÈRE, *Georges Dandin*.)

ENCHIFRENÉ, adj. En-

rhumé, gêné dans la respiration et, par extension, embarrassé.

Si ne fut aucun forcenez
Qui fut d'amour *enchifernez*.

(JEAN DE MEUNG, *Roman de la Rose*.)

ENCISER, Enchiser, v. a. Inciser, couper.

Origenes qui.....................
Se copa, molt pou me prisa
Quant à ses mains les *encisa*.

(JEAN DE MEUNG, *Roman de la Rose*.)

ENCOCHER, v. n. Tendre un arc, en mettre la corde dans la *coche* (voir ce mot) — faire des entailles.

Tristan prist l'arc, par le bois vait
Vit un chevrel, *encoche* et trait.

(*Roman de Tristan et d'Iseult*, t. I, p. 63.)

ENCOMMENCER, v. a. Commencer, entreprendre.

Oi ma Thalie *encommençant* première
Dedans le bois se faire forestière.

(VAUQUELIN, *Foresteries*, liv. I, p. 15.)

ENCONTRER, v. a. Se trouver en face — rencontrer.

Quant en la sale s'en repaire
Qui moult estoit de grant biauté
Le chevaliers a *encontré*.

(*Roman de Parceval*, cité par ROQUEFORT, *Glossaire*.)

ENCOURIR (s'), v. réfl. Se mettre à courir — s'en aller rapidement.

Par là soit esté, soit yvers
S'*encourent* dui flueves divers.

(J. DE MEUNG, *Roman de la Rose*.)

Et dans la galerie encor que tu lui parles
Il te laisse au roy Jean et s'*encourt* au
[roy Charles.

(Math. RÉGNIER, *Satire X*.)

ENDARCE, Enderce, s. f. Dartre.

Et plusieurs guérissent les *enderces* du dit huile parce qu'il est corresif.

(Bernard PALISSY, *Recepte Véritable*, p. 30.)

ENDÈVER, v. a. Irriter — impatienter. Plus usité dans le sens neutre : être irrité, être ennuyé.

Je ne l'ay prins qu'à ce matin mais deja j'*endesve*...

(RABELAIS, *Pantagruel*, liv. III, ch. VII.)

ENDORMI, adj. Engourdi.

Le braz li fud *endormiz* des grans colps qu'il ont donnez.

(*Livre des Rois*, p. 212.)

ENDRET, s. m. Endroit, lieu de naissance ou d'habitation. *A l'endret de*, préposition, à l'égard de, envers.

Ke chascun bon fut *endreit* de sei
Et *endreit* des autres en bon fei.

(Texte du XII[e] siècle, cité au tome XIII, de l'*Histoire littéraire de France*.)

Vous orrez dire aussi : il en a usé ainsi en mon *endret*.

(Henri ESTIENNE, *Lang. franç. italianizé*, t. I, p. 137.)

ENFARGE, Enferge, s. f. Entrave de fer qu'on met aux pieds des chevaux pour les empêcher de courir. Radical : *ferrum*, fer.

Il avoit troussé son habit sur ses espaules et avoit attaché son *enferge* en une de ses jambes.

(Bernard PALISSY.)

Ce mot est usité dans le Berry. George Sand s'en sert dans son charmant roman de la *Mare aux diables*.

ENFARGER, v. a. Mettre des entraves aux pieds des chevaux et, par extension, enchaîner.

Mès il la lient et *enfergent*

(Jehan de Meung, *Roman de la Rose*, vers 5245e.)

Il y a un honneste homme qui avoit mis sa cavale *enfargée* en ses foussez.

(Béroalde de Verville, *Moyen de parvenir*, t. I, p. 139.)

Le pitoyable Monferrant duquel les sœurs prenoient la peine d'*enferger* et quelquefois de gehenner les prisonniers huguenots.

(Agr. d'Aubigné, *Confession de Sancy*, liv. III, ch. VIII, t. II, p. 362.)

ENFERMERIE, nom de localité. Du vieux français : *enferme,* malade (Roquefort); une localité de ce nom, entre Soubise et Rochefort, touche celle de la *Maladrerie.*

ENFLAMBER, v. a. Enflammer, mettre en flammes. Du saintongeais : *flambe.* (Voir ce mot.)

Le chant a grande force et pouvoir d'*enflamber* le cœur des hommes.

(Calvin, préface des *Psaumes* de Cl. Marot.)

Tmolus en ard, le mont Athos s'*enflambe*
Taurus se brusle, Oita est tout en flambe.

(Clément Marot.)

ENFONDU, part passé. Mouillé de part en part, jusqu'aux os.

Maigres, velluz et morfonduz,
Chausses courtes, robbe rongnée,
Gelez, meurtriz et *enfonduz*.

(Fr. Villon, *Petit Testament*, st. 30.)

ENFONDRER, v. a. Enfoncer, effondrer — engloutir.

Se lessièrent cheoir de la grant nef en la barge... tant que la barge se vouloit *effondre.*

(Joinville, *Hist. de S. Loys*, § 33.)

..... Le murmure nouveau
De son peuple, l'adieu du mari qui [s'absente
Et son dur désespoir, luy servant de [tourmente
Enfondrant son vaisseau.

(Estienne Jodelle, *Didon*, anc. th. fr., t. IV, p. 197.)

ENGARDER, v. a. Garder de faire quelque chose : empêcher.

Et Panurge, non pour ayder aux nautonniers mais pour les *engarder* de grimper sur la nauf.....

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, ch. VIII.)

ENGENDRER, v. a. Donner un gendre. S'*engendrer,* prendre un gendre.

Ma foi! je m'*engendrois* d'une belle [manière
Et j'allois prendre en vous un beau [fils fort discret!

(Molière, *Etourdi*, act. II, sc. VI.)

ENGOUER (s'), v. réfl. Se suffoquer en mangeant, avaler de travers. Ce verbe est français dans ce sens : *se prendre d'amitié pour quelqu'un*.

Engouer est une forme du vieux verbe *engouler*, manger avec avidité; en basse latinité : *ingulare;* du latin : *gula,* gosier, gorge.

Car la douceur si fort le boule
Qu'il n'est nul qui tant en *engoule.*

(*Roman de la Rose.*)

ENGRANGER, v. a. Mettre la récolte dans la grange—serrer, loger.

Et encore le nourrit celui, qui la mère

engrangea en l'absence de notre dit gentilhomme.

(*Cent nouvelles du roi Louis XI*, n[lle] 22.)

ENGRAVER, v. n. Se mettre dans le gravier — s'embourber. Dans le sens actif: graver, incruster.

« Ce mot, dit le comte Jaubert » dans son glossaire, se dit d'une » bête dans le pied de laquelle » un caillou s'est introduit. »

Grosses bacces entre lesquelles estoyent en œuvre gros jaspes verdz *engravez* et taillez en dracons.

(Rabelais, *Gargantua*, liv. I, ch. VIII.)

Nous nous *engravâmes* et restâmes à deux cents pas de notre hôtellerie sans pouvoir aborder.

(Mme de Sévigné, *Lettres*.)

ENGRENER, v. a. Garnir de grain la trémie du moulin.

Prince combien qu'on ait envye
D'*engrener* quand le moulin moult
Si force et puissance dévie
Il ne faict pas ce tour qui veult.

(Jean Marot.)

ENGROSSER, v. a. Rendre une femme grosse.

Tant garda Bauduin le dansiel de Jouvent
Qu'il *engroissa* sa fille et des autres [grammant.

(Beaudouin de Sébastre, XIVe siècle.)

Et faisoyent eulx deux souvent ensemble la beste à deux dos, joyeusement se frotant leur lard, tant qu'elle *engroissa* d'ung beau fils...

(Rabelais, *Gargantua*, liv. I, ch. III.)

ENNUYANT, adj. Ennuyeux, importun.

A tous complaist, à nul n'est *ennuyant*
Qui plus la voit, plus en est désirant,

(Charles d'Orléans, *Ballade*.)

ENPOUR, prép. En échange. (Voir *empour*.)

ENRENER, v. a. Seller, harnacher une bête de trait ou de somme.

Prenez mon escu et ma lance
S'el m'aportez et mon cheval
Enreignez, mestre Governal.

(*Roman de Tristan*, t. I, p. 171.)

ENRIMER (s'), v. réfl. S'enrhumer.

Je rime tant et plus et en rimant, souvent m'*enrime*.

(Rabelais, *Gargantua*, liv. I, ch. XIII.)

ENROCHER, v. a. Enterrer un animal; enfouir.

ENROSSER, v. a. Vendre ou procurer à quelqu'un un mauvais cheval, une *rosse*. (Voir ce mot.)

ENSACHER, v. a. Mettre en sac.

Diable à son croc les *ensaichant*
Enz en enfer dedens les saichent
....
Enfer tost les *ensachera*
Jamais un seul fors n'en traira.

(Gautier de Coinsi, *Miracle de Sainte-Léocade*, vers 375e.)

Mais lors qu'ilz sont bien entassez, enchassez et *ensachez*, on les peut vrayement dire membruz et formez.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. III, ch. XLII.)

ENSEMENT, adv. Semblablement — en même temps.

Trestut comanablement
Sunt al ton comandement
Et tutes choses *ensement*.

(*Résurrection du Sauveur*, XIe siècle th. fr. au moyen âge, p. 18.)

Durs unt les quirs *ensement* cume fer
Pur ço n'unt soing de halme ne d'osberc.

(*Chanson de Roland*, vers 3249e.)

Car quant li jugement vendra
Et chascuns sa raison rendra
Et sera fait li parlement
Del bien e del mal *ensement*.

(*Vie du pape Grégoire-le-Grand*, XIIe siècle.)

De Rostemont se partent au matin [liement,
Hainaut ont trespassé, Vermandois [*ensement*.

(*Li Romans de Berte aus grans piés*, vers 216e.)

ENSELLÉ, adj. Se dit d'un cheval dont le dos a une forme trop concave. En vieux français, *enseller* avait le sens du mot actuel *seller* :

Qui au marchié voloit aler
Sa jument a fait *enseler*.

(Du provoire qui menga les mores, *Fabliaux et Contes*, t. I, p. 96.)

ENTAMURE, Entoumure, s. f. Entaille, morceau détaché — blessure.

Nostre vierge sans *entamure*
Conceut, porta et enfanta.

(*Martyre de Saint Estienne*, mystère du XVe siècle.)

Rabelais a donné à un de ses héros le nom de frère Jean des *Entommures*, à cause des bons coups dont il pourfendait les soldats de Micromégas.

ENTONNER, v. a. Mettre un liquide en tonneau — boire avec excès.

Tant en *entonent* par la goule.

(Rutebeuf, *Poésies*.)

Lors le sortant du tout de la cuve pour l'*entonner*

(Olivier de Serres, *Théâtre d'Agriculture*, p. 215.)

ENTOUR, A l'entour de, prép. Autour, autour de — vers.

Entour la saint Jehan que la rose est [florie
Fu rois Charles Martiaus en sa sale [voutie.

(*Li Romans de Berte aus grans piés*, vers 36e.)

Et cil Folques dont je vos di, comença à parler de Deu par France et par les autres terres *entor*.....

(Villehardouin, *Conq. de Constantinople*, édit. Didot, 1872, p. 2.)

ENTOURNER (s'), v. réfl. S'en aller, s'en retourner.

David s'*enturnad* d'ilec et fuid s'en al fosse de odollan (1).

(*Livres des Rois*, liv. I, ch. XXII, verset I, p. 85.)

ENTREMI, prép. Au milieu de, parmi, entre deux.

Les crinsons ou cygalles, lesquelles ou temps d'esté, massées *entremy* l'ombrage des branches feuillues, ont accoutumé de chanter doulcement.

(Jean Lemaire de Belges.)

ENVIRON, A l'environ, prép. Autour, à l'entour.

Fist l'empereres el paleiz faire
Bancz à siège *envirun* l'aire.

(Wace, *Roman de Rou*, vers 10300e.)

Son petit pas s'en vet avant
Et *environ* lui regardant.

(*Roman du Renart*, vers 11967e.)

ENVOIRRAI, futur du verbe envoyer, pour *enverrai*.

Je scay bien qu'ung matin vous m'*envoyrez* comme vous faictes d'autres.

(P. de Comines, *Mémoires*, VI-12.)

---

(1) Abist ergò David indè et fugit ad speluncam odollam.

Jusqu'à toi, mon Seigneur, j'*envoierai* [ma prière.

(P. CORNEILLE, trad. de l'*Imitation*, liv. II, ch. IX.)

ÉPALLE, s. f. Epaule. Du latin : *spathula*, omoplate, diminutif de *spatha*, spatule, cuiller.

En la grant presse or i flert eume ber (1)
Trenchet cez hanstes (2) et cez escuz [buclers (3)
E piez e poinz, *espalles* e costez.

(*Chanson de Roland*, vers 1967*.)

ÉPARER, v. a. Egaliser, étendre, disperser sur le sol.

Au tens le mauvais empereur Julien le renoié (4) dit-il, prisrent païen les os Jehan, si les *eparsirent* par les chans.

(Guiart DESMOULINS, XIII° siècle.)

Je voy le ciel du cousté de la transmontane (5) qui commence s'*esparer*.

(RABELAIS, *Pantagruel*, liv. IV, ch. XXII.)

Ains j'*espar* de Roulin et les nerfs et [la chair.

(A. BAÏF, *Eglogue XVI*, p. 41.)

Au moyen âge, on appelait *esparre* l'oreille de la charrue qui étend la terre fendue par le soc. (Voir Roquefort, *Glossaire de la Langue romane*.)

ÉPARGNES, nom de localité. Du celtique : *bern*, éminence par le changement du *b* en *p*, fréquent dans la transformation des mots.

ÉPARPAILLER, v. a. Répandre, disperser çà et là. En provençal : *esparpalhar*, du préfixe *ès* et de *parpalhô*, papillon, dans les dialectes méridionaux.

Si cum eve espandut sui e *esparpeilet* sunt tuit li mien os (1).

(*Livre des Psaumes*, trad. du XII° siècle.)

Quant li nostre poignoient (2) en contre aus, cil s'*esparpeilloient* tantost et fuioient arriere.

(Guillaume DE TYR, cité par ROQUEFORT.)

ÉPARVIER, s. m. Epervier, oiseau de proie — espèce de filet pour la pêche. Mot d'origine germanique; haut allemand : *sparvari*, épervier; gothique : *sparva*, moineau. Les étymologistes admettent un radical : *spar*, lancer; sanscrit : *sphar*, se mouvoir; grec : σπαίρειν, s'agiter.

Racles, seinnes, bastons, poeches, *esparvier*, poches.....

(Florent CHRESTIEN, cité par BOREL, *Dictionnaire du vieux français*.)

Ils ne vouloient se condamner à une pareille mort comme ils meriteroient en se rendant *esparviers* de bourreau ou valets de gens à robe longue.

(Agr. D'AUBIGNÉ, *Hist. Univ.*, II-275.)

ÉPAURER, Épeurer, Épourer, v. a. Faire peur, effrayer.

Paours moi tinuet et tremblors, et totes mes osses furent *espauries* (3).

(*Livre de Job*, trad. du XII° siècle, p. 481.)

Elle m'*époure* : je tremble et crain.

(BAÏF, *Devis des dieux*, p. 220.)

Et quelque bouc *épeure* le vachier
Du copeau d'un rochier.

(VAUQUELIN, *Foresterie V*, p. 57.)

---

(1) *Ber*, guerrier vaillant.
(2) *Hanste*, lance d'*hasta*.
(3) *Escuz, buclers*, écus, boucliers.
(4) *Renoié*, renégat.
(5) *Transmontane*, est, vent qui souffle de l'est, du pays d'au-delà les montagnes.

(1) Ainsi comme l'eau je me suis répandu et tous mes os sont éparpillés.
(2) *Poigner*, combattre ; latin : *pugnare*.
(3) Pavor me tenuit et tremor : et omnia ossa mea præterrita sunt.

ÉPAUX, nom de localité, du vieux français : *espaud, espaut*, réserve dans une forêt, ce qu'on ne peut couper. (Roquefort, *Glossaire de la Langue romane.*)

Il existait aux Epaux, près Meursac, une commanderie du temple.

ÉPINAY, nom d'homme et de localité. Lieu rempli de ronces, champ épineux.

Mès espines i avoit tant
Chardons et ronces, c'onques n'oi
Pooir de passer l'*espinoi*.

(G. de Lorris, *Roman de la Rose*, vers 1808e.)

ÉPIGOTS, s. m. Débris d'épis, balayures de grange. Du latin : *spica*, épi.

ÉPIRAILLER, v. n. S'épuiser à force de crier, perdre le souffle; du vieux verbe *espirer*, souffler.

Esperit où il veut *espire*
Et sa voix oït...

(*Testament de Jehan de Meung.*)

ÉPOUFFER (s'), v. réfl. Pouffer de rire, rire aux éclats. (Voir *s'ébaffer.*)

Commencèrent à *s'esbouffer* de rire...

(Cholières, 2me *Matinée.*)

Ce que la jeune mariée trouva si plaisant que *s'épouffant* de rire en commençant à boire, elle couvrit le visage de sa belle-mère.

(Scarron, *Roman comique*, liv. II, ch. VIII.)

ÉPOUSSETER, v. a. Brosser, faire sortir la poussière. Du latin *expulsare*. Au figuré : corriger, admonester.

Lors je les traiteray en enfans de bonne maison; je les *épousteray* et étrilleray sur le ventre et partout.

(*Comédie des Proverbes*, act. II, sc. III, anc. th. fr., t. IX, p. 44.)

Eudémon tant bien testonné, tant bien tiré, tant bien *espousseté*.

(Rabelais, *Gargantua*, liv. I, ch. XV.)

La première fois, mon ami, nous *épousseterons* Michel Vanloo...

(Diderot, Salon de 1767.)

ÉPRENDRE, v. n. S'allumer en parlant du feu. *Le feu est épris*, le feu est allumé.

Salt en li faus que l'erbe en fait *espren-* [*dre.*

(*Chanson de Roland*, vers 3917.)

Deux chandelabres de fin or
El cief de la nef furent mis
Desus ont deus cirges *espris.*

(Marie de France, *Loi de Gugemer*, vers 185, t. I, p. 62.)

Commença li feus si grant à *esprendre.*

(Villehardouin, *Conquête de Constantinople*, ch. LXXX.)

ÉRAILLER, v. a. Erafler, égratigner. Préfixe *ès* et *rallum*, racloir, en latin.

On fit recherche à Paris d'un nommé Chateaufort, parisien, soldat de la garnison dudit Bruxelles, qui avait un œil *esraillé.*

(P. de l'Etoile, *Mémoires*, t. VII, p. 3.)

Madame Panache était une petite et fort vieille créature avec des lippes et des yeux *éraillés.*

(St-Simon, *Mémoires*, 44-8, cité par Littré.)

ÉRENER, v. a. Ereinter, fatiguer.

Il ouvre l'huis au lévrier qui crioit à gueule ouverte, comme *errené* qu'il estoit.

(Bonaventure des Périers, *Contes et Devis*, XVIIIe nouvelle.)

A icelluy froissoyt toute l'areste du dos et l'*éresnoyt* comme ung chien.

(Rabelais, *Gargantua*, liv. I, ch. XXVII.)

ÉRIFLER, v. a. Erafler, friser contre, passer à côté.

Car quarriaus issent jà des coches (1)
Si con pierres les en *erriflent*,
Chaillos (2) braient, sajetes sifflent.

(Guillaume Guiart.)

ÉRONCE, Éronde, s. f. Ronce; du latin : *runcare*, sarcler.

ÉRONDER, v. a. Egratigner avec une ronce.

ERRIÈRE, adv. Arrière. Les charretiers prononcent ce mot par une contraction *rié* prononcée énergiquement en faisant vibre l'*r*.

Quant *airière* volt returner
A dius proia dou revenir
Qu'il n'el lessat nèent périr,

(Marie de France, *Fab. C*, t. II, p. 392.)

ESCAMPETTE, s. f. Fuite, évasion. En basse latinité : *escapium*. Escampette dérive de *ex* et de *campus*, champ. De là cette expression : *prendre la poudre d'escampette*, fuir rapidement. En vieux français, on disait : *escampie*, *escampée*.

Contre cel clam ne peut il treuver nules *escampées* ne fuite.

(*Assises de Jérusalem*, ch. LII, p. 43, cité par Roquefort.)

Rompre barreaux, crier et braire
Saillir en bas pour l'*escampie*.

(Guill. Coquillart.)

---

(1) *Coche*, entaille d'arbalette.
(2) *Chaillos*, cailloux.

ESCANDALE, s. m. Scandale.

Et si dist : ju li durrai pur ço que ele li seit a *eschandele* e à mal a que li Philistien le metent à mort (1).

(*Livre des Rois*, ch. XVIII, verset 21.)

Et servirent as ideles d'els, e feit est a els en *escandele* (2).

(*Livre des Psaumes*, psaume 105, verset 35, p. 197.)

ESCAPER, v. a. Echapper — c'est la prononciation de nos voisins du Blayais et du Bourgeais.

Tu es, fist-il, fole pruvée
Kant de moi es vive *escapée*,
E tu requiers autre loier.

(Marie de France, *Fab. VII*, *dou leu e de la grue*, t. II, p. 83.)

ESCARBILLAT, adj. Vif, éveillé. Italien : *scarabigliare*, jouer d'un instrument bruyant. En vieux français : *escarbillart*, *escarabillat*, *escarbillat*, gai, enjoué, plaisant. (Roquefort, *Glossaire de la Langue romane*.)

C'est un mot de la langue d'oc plutôt que de la langue d'oil, bien qu'il se trouve dans Pasquier :

Le gascon *escarbillat* par dessus tous parle d'une promptitude de langue non commune.....

(Estienne Pasquier, liv. VI, p. 296.)

ESCAROLE, s. f. Plante potagère de la famille des chicorées. (*Cithorium endivia*, de Linné). Ce mot paraît dériver du radical germanique : *skar*, couper.

---

(1) Dixit que Saül : Dabo eam illi ut fiat ei scandalum et super eum manus Philistinorum.
(2) Et servierunt idolis eorum et factum est eis scandalum.

ESCOFFION, Scoffion, s. m. Coiffe de femme. Italien : *scuffia.*

Sa teste en ce beau mois, sans plus, [estoit couverte
D'un riche *escoffion* ouvré de soye verte.

(Ronsard, *Amours de Marie*, t. I, p. 210.)

D'abord leurs *scoffions* ont volé par la [place.

(Molière, l'*Etourdi*, act. V, sc. XIV.)

ESCORPION, s. m. scorpion.

Tiécelin tint el poing l'espée
Dont li brans fu bien esmolu
S'a un *escorpion* féru.

(*Roman du Renart*, vers 26152.)

Escorpions est apelez, por ce que il laidit les mains de l'ome qui le prent.

(Brunetto Latini, *Li Livres dou Trésor*, ch. CXXXI, p. 183.)

ESPÉCIAL, adj. Spécial.

Et l'en dit que nenil, s'il n'a *espéciau* commandement dou seignor de cel fet.

(*Livre de Jostice et de Plet*, p. 96, § 16.)

Et qui sceust oncques que c'est d'aymer, par *espécial* de mère un fils, pance à ceste douleur de la doulce mère de Jésus.

(Jean Gerson, *Sermon sur la Passion*, cité par M. Nisard, *Histoire de la Littérature française*, t. I, p. 226.)

Advisé me suis au matin
De vous lire des droytz nouveaulx
Droytz neuveaulx, droytz *espéciaulx*.

(Guillaume Coquillart, *les Droits nouveaux*, t. I, p. 37.)

La voyelle *e* s'ajoute souvent avant l'*s* initiale dans le parler saintongeais : *escorpion*, *escandale, estation*, *estatue*, etc. Elle se trouve également dans beaucoup de mots semblables du vieux français :

L'an de grâce mil cc iiijx et quinze (1295) au mois de janvier, fu mis en registre li *estatu* des tapiciers.....

(*Registre des Métiers* d'Estienne Boileau, p. 410.)

ESPÉCIALEMENT, adv. Spécialement. (Voir *espécial.*)

Et *espécialement* le plus noble et le plus gentil Roy en larghèce qui régnast en ce temps.....

(J. Froissart, *Chroniques*, liv. I, édit. 1879, t. I, p. 39.)

ESPÉRER, v. a. Attendre. Le latin : *sperare,* a eu cette signification et même celle de redouter, d'attendre du mal comme du bien :

..... Potui tantum *sperare* dolorem.

(Virgile, *Eneide*, liv. IV, vers 419.)

... Jam quartanam *sperantibus* ægris,
Stridebat deformis hiems.....

(Juvénal, *Sat. IV.*)

Adonc fusmes tous esbahiz plus que devant, et *espérions* estre tous en péril de mort...

(Joinville, *Histoire de S. Loys.*)

Lorsqu'aprez une longue queste la beste vient à se présenter à nous où nous l'*espérions* le moins.

(Montaigne, *Essais*, liv. II, p. 127.)

ESSANGER, v. a. Laver du linge, le tremper d'eau avant la lessive.

En latin : *exsaniare*, de *sanies*, saleté.

Aiez les mêmes boyaux bien lavés, renversés et *essangés* en rivière.

(*Ménagier du XIV*e *siècle*, liv. II.)

Après, Jacquinot, il vous faut
Boulenger, fournier et buer,
Bluter, laver, *essanger*.

(*Farce du Cuvier*, anc. th. fr., t. I, p. 37.)

.... Et en ces ords cuveaux
Où nourrices *essangent* leurs drapeaux.

(Fr. Villon, *Grand Testament*, p. 77.)

ESSARMENTER, v. a. Tailler la vigne, couper les sarments. On trouve dans les dictionnaires de La Curne de Sainte-Palaye et de Borel : *acermenter,* tailler la vigne.

ESSARMILLER, v. a. Couper les jets superflus d'un bois taillis.

ESSART, s. m. Défrichement, sol mis en culture. En wallon : *sar;* en picard : *sart;* en basse latinité : *exartum*, *essartum.* Latin : *exarare,* déterrer en labourant, labourer à fond.

Dedi etiam eisdem fratribus ad ædificationem ejus (ecclesiœ) vallem cum declivis lateribus à stagno usquè ad *essartum* magistri Johannis.....

(Charta anni 1212, *Gallia Christiana*, t. IV, col. 199.)

Et quidquid in toto territorio Laussiniaco dirceptum et extirpatum est, quod vulgô dicitur *exsars.*

(Charte de 1196, citée par du Cange, au mot *essartum.)*

Ensi coume la voie change
Lez un *essart* delez un clous
Iluec dut Renart estre enclous.

(Roman du Renart, vers 539e.)

Moyennant que la pluie survienne sur tel bruslement laquelle de nécessité convient attendre et fuir les vents pour les raisons des *essarts.*

(Olivier de Serres, *Théâtre d'Agriculture*, ch. XC.)

Ce mot a donné naissance aux nombreuses dénominations de localités et d'hommes : les *Essarts, Désessarts*, etc.

ESSARTER, v. a. Défricher, mettre en culture et, par extension, *déchirer.*

En basse latinité : *essartare*, *exartare.* Latin : *exarare.*

Cum nos vellemus *essartare* et ad terram arabilem redigere nemora nostra.

(Charta anni 1231 in tabellario campaniœ thuano, f° 295.)

Ne vos saureit rien reconter
La merveille de lor labor
Qu'il i endurent chascon jor
A trencher e à *essarter.*

(Chronique des Ducs de Normandie, t. I, vers 10892e.)

Ainsi comme le laboureur quand il veult *essarter* et arracher quelque plante sauvage...

(Amyot, trad. de Plutarque — *Mauvaise Honte.)*

Dans le sens de déchirer, *essarter* est bien saintongeais :

..... Thiè matine
Mat *essarté* la pià tout le long de l'échine.

(Burgaud des Marets, *la Maleisie.)*

Il se trouve avec le même sens dans Brantôme :

Ayant pris le devant de son manteau qui s'estoit accroché à quelque chose et puis l'avoit un peu déchiré, elle lui dit : Voilà ce que vous m'avez fait, un tel, vous m'avez *essarté* mon devant.

(Brantôme, *Dames Galantes*, disc. IV, p. 328.)

ESSÉE, s. f. Espèce de pioche. Ce mot, ainsi écrit dans le *Dictionnaire aunisien,* doit s'orthographier *aiscée* (voir ce mot), du latin : *ascia.*

ESSORER, Essaurer, v. a. Exposer à l'air pour faire sécher. En basse latinité : *exaurare;* du latin : *aura*, vent.

Tantost s'en vont tuit troi à destre
Tant qu'ils vinrent à la fenestre,
Overte estoit pour *essorer.*

(Roman du Renart, vers 9181e.)

ESTABLE, adj. Stable, ferme, solide.

La parole du saige doit être *estable.*

(Proverbes de SENEKE, le philosophe, cité dans le *Glossaire du Livre de Jostice*, p. 386, col. 2.)

Vérité est tornée à fable
Nule parole n'est *estable.*

(*Roman du Renart*, vers 8276e.)

Vers celuy j'ay paour qui en table
N'en soye escripte sans mercy,
Jamais n'aroye cuer *estable.*

(*La Confession de la belle fille*, fabliau du XIIIe siècle.)

ESTAMEL, Estamet, s. m. Etoffe de peu de valeur. Du latin : *stamen*, fil de la quenouille, ou du grec : Στήμων, fil.

Pour ses chausses furent levées unze cents cinq aulnes et un tiers d'*estamet* blanc.

(RABELAIS, *Gargantua*, liv. I, ch. VIII.)

ESTATUE, s. f. Statue.

Les *estatues* des gens argent et or, ovres de mains de humes, buche unt et ne parlerunt, oilz unt et ne verrunt.....

(Psaume 126e, versets 12 et 13, trad. du XIIe siècle.)

ESTEY, s. m. Chenal ou ruisseau se déchargeant dans un fleuve et sujet au flux et au reflux de la mer.

Esterium canalis quo intrat *æstus* maris.

(DU CANGE, *Glossaire de la Basse latinité.*)

ESTIME, s. f. Estimation, supputation. D'où : *faire estime*, présumer, compter d'avance. En latin : *æstimare*, de *æs*, monnaie.

Il y mourut trente ou quarante gentilshommes d'*estime.*

(COMINES, *Mémoires*, liv. VIII, ch. XVI.)

L'ouvrage par *estime* de tous, excédoyt en prix la matière.

(RABELAIS, *Gargantua*, liv. I, ch. LI.)

ESTOC, s. m. Lignée, origine, extraction.

Qui oyr veult de plours et plains grant [noise
Aille veoir la maison Bourbonnoise
Et la ligne de son *estoc* partie
Et il verra que perte d'amis poise.

(*Complaincte sur la mort de la comtesse de Charolois.*)

ESTOMAQUER, v. a. Affliger, surprendre douloureusement.

Et il y eut des parens de ladite dame morte qui en furent très doleux et très *estomaqués.*

(BRANTÔME, *Dames Galantes*, disc. I, p. 15.)

Ce mot se trouve encore au XVIIIe siècle :

Il ne faut pas, Monsieur, s'*estomaquer* [si fort
On peut en un moment nous mettre [tous d'accord.

(REGNARD, *le Légataire*, act. IV, sc. VII.)

ESTOPER, v. a. Ravauder, boucher un trou à une étoffe, reprendre les mailles d'un tricot troué. Ce mot avait autrefois, comme *estouper*, le sens de boucher. En basse latinité : *estopare ;* du latin : *stuppa*, étoupe. En anglais : *to stop*, arrêter.

Cil qui *estope* son oreille al crie du poevre, il criera et si ce ne est-il pas oï (1).

(*Bible, Proverbes*, ch. I, verset 13e, trad. du XIIe siècle.)

N'avum le poeir des bouches *estoper* à ceus ki mal nus voillent (2).

(*Distiques de Cato*, trad. du XIIe siècle, *Prov. franç.*, t. II, p. 450.)

Bon fait *estouper* malebouche
Qu'il ne dise blasme ne reprouche.

(JEAN DE MEUNG, *Roman de la Rose.*)

---

(1) Qui obturat aurem suam ad clamorem pauperis et ipse clamabit et non exaudietur.
(2) Arbitrii nostri non est quod quisque loquatur.

ÉTALONNER, v. a. Comparer les mesures à un modèle officiel appelé *étalon*.

En Saintonge : laisser le liquide qu'on mesure s'*étaler* horizontalement pour que le surplus du volume s'écoule par l'échancrure de la *velte*.

Etalonner les poids et mesures appartient au seigneur haut justicier.

(LAURIÈRE, *Glossaire du Droit français*, du XVIe siècle.)

ÉTANCHE, adj. Qui retient un liquide, qui ne le laisse pas s'échapper.

En vieux français : *étanche*, vivier, réservoir, du latin : *stagnum; estanchat*, digue, écluse. (Roquefort, *Glossaire de la Langue romane.)*

ÉTAULE, Étauliers, noms de localités dérivés du vieux français : *estaule*, étable, écurie ; en latin : *stabulum*.

Cou te prieschet cil *estaule*..... (1).

(*Sermon de Saint Bernard*, cité par ROQUEFORT.)

On trouve dans la langue romane d'autres mots qui pourraient avoir donné naissance aux noms d'Etaule et Etauliers, par exemple : *estaulié*, table d'artisan, établi, du latin : *stabilis; esteule*, *éteule* (voir ce dernier mot), chaume des champs, couverture de paille des maisons.

ÉTAUSSER, v. a. Couper, rogner ; se dit surtout des branches d'un arbre.

(1) Hoc tibi prædicat stabulum istud.

Ces biaus crins a fait reoignier
Come vallez fut *estaucié*
Et fu de bons houziaus chauciée.

(RUTEBOEUF, *Fablieu de frère Denise*, cordelier.)

Ils vont ensemble accorder qu'il faloit *estaucer* leur palice ou haye afin que les espines produisissent derechef.....

(Bernard PALISSY, *Recepte Véritable*, p. 38.)

ÉTÈLE, s. f. Etoile ; du latin : *stella*.

Cils fist divers ars nouveles
Cils mist nom et nombra *esteles*.

(Jean DE MEUNG, *Roman de la Rose*, vers 20259e.)

ÉTEUBLE, Étuble, s. f. Chaume laissé sur pied, ou chaume servant de couverture à une maison. Du latin : *stipula*, paille. En anglais : *stuble*, chaume.

Tu enveias la tue ire, laquelle devora si cum *estuble*.

(*Livre des Psaumes*, trad. du XIIe siècle.)

Car il pert (1) assez à l'*esteule*
Que bons n'est mie li espis.

(Johan DE CONDÉ, *le Sentier batu*, *Fabliaux et Contes*, t. I, p. 102.)

ÉTOUPER, v. a. Boucher ; du latin : *stuppa*, grec : στύππη, étoupe.

Servez nous à nostre appétit
N'y mettez point clou si petit
Que le trou n'en soit *estouppé*.

(*Farce des femmes*, anc. th. fr., t. II, p. 96.)

Ores est à sçavoir si ce trou par ceste cheville peult entièrement estre *estouppé*.

(RABELAIS, *Pantagruel*, liv. IV, ch. IX.)

Il lui coupa les oreilles
Et les conduits en *étoupa*.

(VOITURE, *Poésies*, cité par LITTRÉ.)

(1) *Il pert*, il paraît ; en latin : *paret*.

ÉTRANGE, adj. Etranger — étonné, embarrassé comme serait un étranger. C'est dans ce dernier sens que G. Sand a dit : « Je me trouve *étrange* quand » vous n'êtes pas à la maison. » Latin : *extraneus,* de *extrà*, hors.

Mais poursuivons d'éplucher les noms des allemands qui sont plus *étranges* du latin.

(Bonav. des Périers, *Contes et Joyeux Devis.*)

Peu de nos chants, peu de nos vers
Par un encens flatteur, amusent l'univers
Et se font écouter des nations *étranges.*

(Lafontaine, *le Renard anglais.*)

ÊTRES, subs. m. plur. Disposition intérieure d'une maison. *Connaître les êtres* d'une maison, c'est en être familier. On devrait orthographier *aîtres* (voir ce mot), du latin : *atrium.*

A sa compagne en a parlée
Dist que ses *estres* est mauvès
E ke n'i volt demourer mès.

(Marie de France, *Fable IX,* t. II, p. 90.)

Renart qui savoit tous les *estres*
Regarde par unes fenestres.

(*Roman du Renart*, vers 4342.)

Or veut de l'argent ma norrice
Qui m'en destraint et me pelice
Por l'enfant pestre
Ou il reviendra brère en l'*estre.*

(Rutebeuf, *Complainte,* t. I, p. 15.)

Et clorroient huis et fenestres
Si en seroit plus chaus li *estres.*

(Jean de Meung, *Roman de la Rose,* vers 18614e.)

Las que diray, nous estant en ceste *estre*
L'aube du jour commença apparoistre.

(Octavien de Saint-Gelais, *Hypermestre.)*

ÉTRET, Étrète, adj. Etroit, étroite. Avant de disparaître, ce mot a donné naissance au verbe *estrecier*, devenu *étrecir.*

A Paques la feste en fu fête
Qui fu large non pas *estrete.*

(Godefroy de Paris, *Chronique Métrique*, vers 6135.)

La nation des belettes
Non plus que celle des chats
Ne veut aucun bien aux rats
Et sans les portes *étrètes.....*

(Lafontaine, *Fables*, liv. IV. fab. VI.)

EURÉE, Urée, s. f. Bord, lisière. (Voir *orée.)*

EUTROPE, nom d'homme, signifiant en grec : *homme d'humeur facile.* C'est le nom du premier évangéliste de Saintes, dont les poëtes et les écrivains de l'époque mérovingienne nous ont conservé l'histoire ou la légende.

Eutropius martyr santonicœ urbis à B. Clemente, episcopo, fertur directus in Gallias; ab eodem etiam pontificalis gratià consecratus est, impleto que hujus officii ordine, peractà incredulis prœdicatione, insurgentibus paganis quos auctor invidiœ credere non permisit, inliso capite victor occubuit.

(Grégoire de Tours, *De Glorià martyrum,* liv. I, ch. CXXXVI.)

D'après la *Gallia Christiana* (t. II, col. 1054), le corps du martyr n'eut ni sépulture décente, ni culte jusqu'au VIe siècle, où Palais, évêque de Saintes, le fit transporter dans la basilique dédiée à saint Eutrope. Peu de temps après, comme le rapporte le poëte Venantius Fortunatus, cette église fut restaurée par les ordres de Léonce IIe, évêque de Bordeaux. On fonda plus tard, auprès de l'église, un monastère de l'ordre de Cluny qui fut incendié au XVIe siècle.

ÈVE, s. f. Eau. Ce mot est d'orgine celtique :

Le mot *ev* signifiait boire ou avaler, en celtique; en breton, *ev* signifie eau et, dans la langue gallique, *av* a la même signification.

(Charles Nodier, *Dictionnaire des Onomatopées*,)

Il prist la lance, ci l'féri
Al quer, dunt sanc e *ewe* en issi.

(*Résurrection du Sauveur*, mystère du XIe siècle.)

En l'*ève* le metent sans plus
Et li festu la tient dessus.

(*Bible Guiot*, vers 638e, XIIIe siècle.)

La langue romane a eu, pour désigner l'*eau*, une grande quantité de formes dérivées du celtique *ev* et *av*, ou du latin : *aqua*. Il est curieux de les énumérer et d'y suivre les transformations par lesquelles a passé ce mot :

Aage, *aaige, age*, *aie, eage*.

Aigue, *egue*.

Awe, *ave*, *auve*, *ewe*, *eve*, *eawe*, *eauwe, iawe*, *iave,* eau.

Les formes *iawe*, *iave*, qui paraissent établir la transition entre *ève* et eau sont très anciennes :

..... Moult grans pitiés l'en prent
L'*iave* dou cuer jusqu'as iex li descent.

(*Amis et Amiles*, XIe siècle.)

Voïant païens les ont par pièces decoupés
En l'*iave* et el carbon les ont bien qui-
[sinés.

(*Chanson d'Antioche*, t. II, p. 5.)

Quelques-unes des formes du mot *eau*, disparues aujourd'hui, ont laissé des traces dans la langue française moderne; ainsi, *aigue* nous a donné *aiguière*, pot à eau ; *aigue* a donné *aigail,* rosée ; *aiguade*, lieu où on s'approvisionne d'eau ; *égout,* écoulement liquide ; *ève* nous a laissé *évier; auve*, auvent. *Age* subsiste dans la locution *être en age*, et non pas comme on l'écrit : *être en nage*, pour indiquer l'état d'un homme trempé de sueur. Le mot *age*, pour eau, est également très ancien :

L'*age* passer l'i convenoit
....
L'*age* passe sans atargier,
A l'*age* vient et au passage
Cil qui le cuer n'avoit pas sage
En la nef entre isnelement.

(Gautier de Coinsi, *Miracle de Nostre-Dame*.)

ÉVÉE, s. f. Pluie abondante qui pénètre la terre. Dérivé du radical celtique : *ev*. (Voir *ève.)*

ÉVEUX, adj. Aqueux. (Même étymologie.)

De nuages *éveux* le marin ténébreux (1)
L'autom de noirs brouillas couvre le ciel
[ombreux.

(Ant. Baïf, *Eglogue XV*, p. 41, v°.)

ÉVIER, s. m. Sorte de table de pierre légèrement creusée où se lave la vaisselle. Dérivé de *ève*, eau.

Eve qui en vieil langage signifie la même chose (eau) veu que avons pareillement un sien dérivé *évier*.

(Henri Estienne, *Précellence du Langage français*, p. 188.)

Ne soit nuls si hardi ki il ait *euwier* qui ait son esseut devant devers la rue (2).

(Tailliar, texte du XIIe siècle, cité par Littré.)

ÉVU, Évut, part. passé du verbe avoir, pour *eu*. En patois bourguignon : *aivu*.

---

(1) *Marin*, vent de mer.
(2) Que nul ne soit si hardi d'avoir évier qui ait son issue par devant sur la rue.

Dist l'amirail : Jangleu, venez avant,
Vos estes proz, vostre saveir est grant
Vostre conseill ai jo's *évud* tuz tens.

(*Chanson de Roland.*)

Si que li espée li coula jusques al tiest, en tel manière ke se il ne se fust sousploiés desoz le cop, il *évut* esté mors.

(Henri de Valenciennes, *Hist. de l'Empereur Henri*, édit. Wailly, § 631.)

F

FA, nom de localité. Du latin : *falœ* (grec : φάλαι), tours de bois employées dans les sièges ou dans les amphithéâtres romains pour les combats simulés (Virgile, Æn. liv. IX, vers 705; Juvénal, sat. VI), ou de *fax*, flambeau, fanal; en grec : φανὸς.

FABRE, Favre, Faure, noms d'hommes. Dérivés du latin : *faber*, forgeron. (Voir *febvre.)*

FABRICIEN, s. m. Marguillier, membre de la fabrique d'une église. En basse latinité : *fabricerius* ou *fabriquerius, curator ædis sacrœ.*

Venerabilibus canonicis et *fabriceriis* sacelli S. Johannis Baptistœ Modætiœ...

(Diploma, anno 1530, *Muratori*, t. II, p. 315.)

Les marguilliers ont été autrefois désignés par le nom de *fabriqueurs.*

Entendre les noms des *fabriqueurs* ou márguilliers deputez en regime et gouvernement des revenus des fabricques.....

(Lettre patente de Henri II, du 21 décembre 1554 — *Archives historiques de la Saintonge*, t. IX, p. 89.)

FADE, s. f. Fée, esprit follet. D'où *farfadet.* En basse latinité : *fadus*, *fada : Dæmonis species.* (Du Cange, *Glossaire de la Basse latinité*, au mot *fadus.)*

Quid dicam, nescio, si verus equus fuit aut si *fadus* erat, ut homines afferunt.

(*Gervasius tillebariensis*, décisione 3, cap. 94, cité par du Cange.)

En vieux français, *faé* signifiait enchanté, ensorcelé; du latin : *fatuus.*

Mors gist là bas en lieu de bierre
En ces fossés gueule baée,
Sachiez, si ce n'est chose *faée*,
Jamais d'eux deux ne janglera
Car jà ne ressuscitera.

(Jean de Meung, *Roman de la Rose.*)

FAGET, nom d'homme. En basse latinité : *fagetum*, lieu planté de hêtres; du latin : *fagus.*

FAGNARD, Fagnoux, adj. Fangeux, plein de *fagne.* (Voir ce mot). On connaît le vieux dicton saintongeais :

Paques *fagnoux*
Saint-Jean froumentoux.

FAGNE, s. f. Fange, boue. En normand : *fangue;* en provençal : *fanha*, *faigna;* en catalan : *fang.* L'origine de ce mot est peut-être le gothique : *fani.*

Ce mot se retrouve en vieux français, avec le sens de *hêtre.* On y trouve *fanc*, avec la signifi-

cation de boue et de lieux fangeux.

Jadis avint qu'en un estanc
Entur les rives et ou *fanc*
Ot de raines grant compaignies.

(Marie de France, *Fab. XXVI*, t. II, p. 145.)

FAGOTER, v. n. Faire des fagots.

Aussi plombé qu'un qui journellement
Béche à la vigne ou *fagotte* au bocage.

(Ronsard, *Amours*, t. I, p. 46.)

FAGOTEUR, s. m. Faiseur de fagots.

Je voudrais estre un pitaut de village,
Un *fagoteur* qui travaille au bocage.

(Ronsard, *Poésies*.)

FAGUENAT, s. m. Odeur de bouc, odeur forte qui sort d'un corps échauffé. En vieux français: *faguenat*, mauvaise odeur. (Roquefort.)

Gousset, escafignon, *faguenat*, cambouis
Qui formez ce présent que mes yeux réjouis
Sous l'aveu de mon nez lorgnent comme un fromage.

(Saint-Amand, cité par M. Littré.)

FAIGNIANT, adj. Fainéant, de l'italien *far niente*, ne faire rien.

Mais pour les *faingniants* desloiaus
Dist-on qu'à peine est nulz loiaus.

(Raoul de Coucy, cité par le comte Jaubert.)

FAILLI, adj. Mauvais, lâche, fainéant: *failli gas*, mauvais garnement. *Failli*, dit Leduchat, signifie lâche, de cœur *failli*. (*Remarques*, liv. II, p. 282.)

Mauvès seroie, recréans (1) et *failliz*,
Se à Guillaume estoit li mès (1) tramis,
Quant sui encor, la merci Deu, toz vis (2).

(*Le covenans Vivien*, vers 406e, XIIe siècle.)

Il confonde Tybert, le mauvais, le *faillit*.

(*Li romans de Berte aus grans piés*, vers 1332e.)

Jhésus de gloire, li rois de paradis
Sauve celui de qui je suis nasquis,
Et mon chier père, mes frères, mes amis,
Et il confonde ce mauvais roi *failli*.

(*Bataille d'Aleschans*, XIIe siècle.)

Ha! *failli* gentilhomme, dites-vous que n'en aviez nulle?

(Antoine de la Salle, *Jehan de Saintré*, ch. III, p. 10.)

FAÎNE, s. f. Fruit du hêtre ou *fouteau*, qui s'appelle *fain* en vieux français, du latin *fagina*.

Que le fou porte la *faine*,
Le chataigner la chataine.

(Vauquelin, *Foresterie XII*, p. 32.)

FAIRE, v. a. D'une conjugaison irrégulière en Saintonge: indicatif présent: *nous fasons, i fazant*; imparfait: *je fazais*; passé défini: *je fazis*, etc...

In o quid il mi altresi *fazet* (3).

(*Serment de Louis le Germanique*, IXe siècle.)

Quant un lierre umbre *li fesist*.

(*Fragment de Valenciennes*, Xe siècle.)

Votre message *fesismes* à charlon.

(*Chanson de Roland*.)

Culuns (4) demandèrent seignur,
A rei choisirent un ostur (5)
Pour ce ke meins mauz lor *fesist*
Et vers autres les garandist.

(Marie de France, *Fable XXVII*, t. II, p. 150.)

(1) *Recréans*, craintif.

(1) *Mès*, message ou messager.
(2) *Toz vis*, bien vivant.
(3) Pourvu qu'il me fasse semblablement.
(4) *Culuns*, pigeons, colombes.
(5) *Ostur*, autour, oiseau de proie.

FAIT, s. m. Faîte, sommet. En vieux français : *fest*, que nous trouvons dans le *Coustumier général du XVI[e] siècle*, t. II, p. 65 : *gibet à fest*, gibet abrité. Cet instrument de haute justice était un signe de suzeraineté,

.... Toutefois l'eau plus haute
Couvre le *fest* et par dessus lui saute.

(Clément Marot.)

FALLOT, **Falot**, noms d'hommes. Du XII au XVII[e] siècle, ce mot était synonime de folâtre, plaisant, fou. Du latin *fallere*, tromper.

Cy dessoubz gist et loge en serre
Ce très gentil *fallot* Jean Serre.

(Clément Marot, *Epitaphes*, t. II, p. 215.)

Par quelque chanson *falotte*
Nous célébrons la vertu
Qu'on tire de ce bois tortu.

(Saint-Amant, *Poésies*.)

FANFRELUCHES, s. f. Bagatelle, inutilité — parure de peu de valeur. Altération du grec πομφολυξ, bulle. En vieux français : *fanfelues*..

Elle lui dist tant de bellues,
De trufes et de *fanfelues*.

(Rutebeuf.)

Les *fanfreluches* antidotées...

(Rabelais, *Gargantua*, liv. I, ch. II)

FANIR, v. n. Faner, se dessécher.

..... Doter la chasteté
De la vierge nubile à qui la chasteté
Refusoit un mari, *fanissant* en tristesse
La misérable fleur de sa verte jeunesse.

(Bertaut, *Panégyrique de Saint Louis*.)

FARCE, Farci, s. m. Hachis de viandes qu'on introduit dans les pâtés ou les volailles.

Si que la crouste en est faussée
Et la *farce* s'en est volée.

(*Fabliau du XIII[e] siècle*, édit. Barbazan, t. IV, p. 95.)

FARCER, v. n. Plaisanter, faire des farces. — Confectionner un hachis.

Les dames congneurent bien que combien que feussent vrayes, que n'estoient que pour *farcer*.

(Ant. de La Salle, *Chron. du Petit Jehan de Saintré*, ch. III, p. 11.)

.L'autre devant me regardoit
L'une *farsoit*, l'aultre lardoit.

(Coquillart, monologue de la *Botte de Foing*.)

FARME, s. m. et adj. Ferme, la substitution de l'*a* à l'*e*, dans la prononciation saintongeaise, est fréquente et nous n'en citons qu'un petit nombre d'exemples :

Apportent clefs, du roy prennent les [armes
Luy promettant d'estre loyaux et *farmes*.

(Jean Marot, *Voyage de Venise*.)

FAROUCHE, s. f. Trèfle incarnat.

FATROUILLER, v. a. Brouiller, fourgonner, palper.

Quand il eut *fatrouillé* longtemps
Et voulut la chose reprendre
Elle fut si povre, si tendre,
Si molle que c'estoit pitié.

(*Confession de Margot*, anc. th. fr., t. I, p. 377.)

Apres baiser et *fatrouiller*,
Dire adieu par l'huys de derriere,
En effect velà la maniere.

(Coquillart, monologue de la *Botte de Foing*.)

FAUBOURG, s. m. Partie de ville située en dehors de l'agglomération. L'étymologie de

ce mot se trouve dans l'ancienne orthographe : *forbourc; foras*, en dehors, *burgo*, du bourg, du château.

Li roys metoit grans cous et grans despens..... enfermer de murs et de tours le *forbourc* de la ville d'Acre...

(J.-P. Sarrazin, *Lettre sur la Croisade de Saint Louis* — V. Joinville, édit. 1858, p. 298.)

FAUCHARD, s. m. Grande faux, faux à long manche. On trouve, avec le même sens, dans le glossaire de Roquefort : *fauchart, faucher, fauchon*.

Ipocras dist à son niès (1) : je suis une bone herbe; cil s'agenouille pour la coellir; Ipocras fu envieux, si sacha (2) un *fauchon* en traïson et en feri son neveu parmi le chief....

(*Roman des Sept Sages de Rome.*)

Mais Renart le feri ou col
De son *fausart*.....

(*Renart le nouvel*, vers 1988e.)

FAUCHE, Fauchaison, s. f. Saison et action de faucher — produit de la coupe des fourrages.

Si devant ledit jour saint Pierre iceux prez sont fauchéz, laditte *fauche* faicte et les foins charriés.....

(*Coutumier général*, t. I, XVIe siècle.)

Clamer si vindrent li vilain
Al duc de lor prez l'endemain
Que tuit lor *falcheison* atire
E sie e maumet e empire (3).

(*Chronique des Ducs de Normandie*, vers 17607e.)

FAUCHOUR, s. m. Faucheur. Vieux français : *fauchéor;* latin : *falcator*.

L'erbe fu drue ke dessus fu versée
Après lons tans l'ont *fauchéor* trovée.

(Girard de Viane, vers 2673e.)

FAURE, Faureau, Faurie, noms d'hommes dérivés de *faur*, dans la langue d'oc : ouvrier en fer, forgeron. En langue d'oil : *fabre, febvre*. A Bordeaux, la *rue des Faures* s'appelait autrefois *rua Fabrorum*. L'origine commune des formes : *faure, fabre* et *febvre*, est le latin : *faber*.

FAUSSER, v. n. Mentir, renier, se parjurer.

Jà fu tex jors que les dames amaient
De léal cuer sans feindre et sans *fausser*.

(Texte du XIIe siècle, cité par M. Littré.)

Grans fu la joie ge'l voz di sans *fausser*.

(*Amis et Amiles*, vers 3235e.)

FAUVEAU, s. m. Nom donné au bœuf de couleur fauve. Du latin : *fulvus*. Le diminutif : *fauvelet*, s'applique au bœuf d'un jaune moins foncé que le *fauveau*. En vieux français, l'adjectif *fauvel* était usité : *jument fauvelée*. (*Roman de la Rose*, vers 14264.)

Ce *fauveau* à la raye noire doibt bien souvent estre étrillé.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, ch. IX.)

Ce nom est encore usité dans la Touraine :

Ah! mes bœufs! mes beaux bœufs! *fauveau* à la raie noire et l'autre qui avait une étoile sur le front.

(Paul-Louis Courier, 2e *Lettre.*)

FAVEREAU, Favreau,

---

(1) *Niès*, neveu; dans le même texte : *neveu*, régime, s'écrit comme en français; *niès* est la forme du sujet.
(2) *Sacha*, tira.
(3) Que tout homme leur fauchaison arrache et coupe et met à mal et empire.

noms d'hommes, diminutifs de *favre;* du latin : *faber*, forgeron.

FAYAN, s. m. Hêtre. Du latin : *fagus;* en grec : φηγός; en provençal : *fau*.

Berte fu ens el bois assise sous un *fo*.

(*Li Romans de Berte aus grans piés.*)

Plusieurs verriers de ceux qui font les verres de vitres se servent de la cendre de bois de *fayan*.

(Bern. Palissy, *Recepte Véritable*, p. 32.)

FAYAU, s. m. Haricot — fève de marais. Les marins désignent le haricot sec par le nom de *fayol* qui est la forme provençale. *Fayau* et *fayol* sont des altérations du vieux français : *faisole*, *faséole*. Du latin : *faseolus;* grec : φάσηλος.

On trouve, dans Roquefort, les différentes formes : *faviau*, *faisole*, *faséole*, *faviou*, *fayole*, fève, haricot; du latin : *faba*, *phaseolus*. (Voir le *Glossaire de la Langue romane.)*

Les espèces principales et plus généralement cognëues sont les fèves, pois, *fazéols*, geisses, pois-ciches...

(Olivier de Serres, *Théâtre d'Agriculture*, ch. III.)

FAYE, Fayeau, noms d'hommes et de localités; en vieux français : *faye*, lieu planté de hêtres; du latin : *fagus*.

FEBVRE, Fevre, Lefevre, noms d'hommes. Au moyen âge, les mots *febre*, *fèvre* désignaient le forgeron, l'ouvrier en fer; en latin : *faber*.

Uns *fèvres* fist une cuignée
Dure et tranchant et bien forgiée.

(Marie de France, *Fable XXIII*e, t. II, p. 137.)

Est-il avenant que le marteau se rebelle à son *fèvre*.

(Alain Chartier.)

Un *fevre* avoit un petit chien
Qui tousjours dormoit ce pendant
Que son maistre besongnoit bien.

(Gilles Corrozet, *Fables d'Esope*, p. 195.)

Au moyen âge, comme aujourd'hui dans nos campagnes, le forgeron et le maréchal avaient la mission délicate d'arracher les dents :

Il ot un *fèvre* en Normandie
Qui trop bel arrachoit les denz.

(*Fabliau de la Dent*, vers 62e — *Fabl. et Contes*, t. I, p. 161.)

FEIN, Fain, s. m. Foin. Du latin : *fenum*.

Le cheval courut atachier
A un arbre parmi le frain
Ilec paist de l'erbe et dou *fain*.

(*Roman du Renart*, vers 19266e.)

Ils doivent..... per servage les *faings* faner et mettre à l'hostel.

(Froissart, *Chroniques*, liv. II, ch. II.)

Le serviteur pour apaiser la faim
De tous ces bœufs leur veut donner [repas;
Le cerf estoit caché dedans le *fein*.

(Gilles Corrozet, *Fables d'Esope*, p. 90.)

FEINT, adj. Rusé, trompeur, menteur.

Le monde n'est pas tel qu'il semble
Les hommes sont *fains* et divers
L'un à l'autre point ne ressemble.

(Pierre Gringore, *Fantaisies des Hommes*.)

FEINTISE, s. f. Feinte, ruse — mensonge — hypocrisie.

Offrés lor tout par grant *faintise*,
Cuer et cors, avoir et servise.

(Jean de Meung, *Roman de la Rose*, vers 8101e.)

... Et vous pri que *faintise*
Ne trouve en vous, ne nul autre faulx
[tour.

(Christine de Pisan, *Ballade.*)

Tout ce que j'ai de bon, tout ce qu'en
[moy je prise
C'est d'estre comme toy, sans fraude
[et sans *feintise.*

(Joachim du Bellay, *Hymne à la Surdité.*)

FEMELLE, s. f. Femme ou fille, prononcé généralement *fumelle.* (Voir ce mot.)

Le père mort les trois *femelles*
Courent au testament sans attendre plus
[tard.

(Lafontaine, liv. II, fab. XX.)

FEMME DE CHEUZ NOUS, locution pour désigner l'épouse, la maîtresse du logis.

Je voudrois, dict lors Pasquier, que la *femme de chez nous* m'eust tout contesté.

(Noël du Fail, *Propos Rustiques*, ch. LXII.)

FENAISON, s. f. Action de faner — saison où se coupent les foins. Dérivé comme *fein,* du latin : *fenum.*

Les moissons tallonnant les *fenaisons* les deux récoltes assemblées donnent trop de fatigue aux mesnages.

(Olivier de Serres, *Théâtre d'Agriculture.*)

FENDASSE, s. f. Ouverture, fente.

Ne clés ne barres ne redoutent
Ains s'en entrent par les *fendaces*
Par chatières et par crevasses.

(Jean de Meung, *Roman de la Rose*, vers 19368e.)

La terre fend et parmy ses *fendasses*
La grand' lueur jusqu'aux régions basses
A pénétré.................

(Cl. Marot, *Métamorph. d'Ovide*, liv. II.)

FENER, v. a. Faner, remuer le foin pour le faire sécher. Du latin : *fenum,* foin. Dans le sens neutre : flétrir, devenir sec.

Pour n'avoir daigné en *fenant* aux prairies du château Letard respondu aux chansons que les hardelles de Rolard disoient.....

(Noël du Fail, *Contes d'Eutrapel*, t. I, p. 156.)

Il meit sur sa teste un chapeau de fleurs tout *fené.*

(Fr. Amyot, trad. de Plutarque, *Vie de Pyrrhus.*)

Au moyen âge, on disait *fein* pour foin, et aussi *fenier*, pour désigner le marchand de fourrages :

Quiconques vuet estre *fenier* à Paris, ce est à savoir venderres et achaterres de *fein*, estre le puet franchement.

(*Livre des Métiers* d'Est. Boileau, p. 243.)

FENIER, nom d'homme. En vieux français : marchand de foin.

FENIL, s. m. Grenier à foin. Même étymologie que *fener*. En latin : *fenilia*, grenier à fourrages.

Positas que cremet *fenilibus* herbas.

(Ovide, *Métamorph. VI.*)

Ils descouvrirent dedans le *fenil* de son logis sous de la paille.....

(Carloix, liv. II, cité par Littré.)

FENIOUX, nom d'homme et de localité, dérivant de *fenum*, foin, ou du vieux français : *fagne*, boue, qui a également donné l'adjectif : *fagnoux*.

FERRANT, nom d'homme. En vieux français : gris, couleur de fer.

Et vi lès lui un chevalier
Séir sour un *ferrant* destrier.
(*Renart le nouvel*, vers 5703e.)

Dans Alein de Lancelles, tant cum fud
[en estant,
Se défendi sur le destrier *ferrant*.
(*Chron. de Jordan Fantosme*, vers 1851e.)

FERRÉE, s. f. Bèche en fer, de l'adjectif latin : *ferrea*, employé substantivement par Caton, avec le sens de fourche de fer.

FERRIÈRE, nom de localité, signifiant en vieux français : forge (langue d'oc : *ferreyre*). En Franche-Comté, on appelle *ferrière* la voie romaine *(via ferrata.)*

FERTÉ (La), nom de localité. En vieux français : fort, forteresse, abréviation de l'ablatif latin : *firmitate*. (Voir Roquefort.)

Le mot intermédiaire, *fermeté*, a désigné au XIIe siècle une forteresse :

Por *fermeté* ne por doujon
Ne li eschappera nus hons.
(*Dolopathos*, vers 3261e.)

FESSER, v. a. Familier pour fouetter.

Puis de sa main de l'herbe verde fauche
Pour l'en *fesser* dessus sa cuysse gauche.
(Cl. Marot, *Epitres.*)

FESSIER, s. m. Derrière, latin : *fissus*.

De quoy elles n'ont pas plus de honte que les femmes de bien qui montrent l'apanage de leur *fessier* aux eaux de Pougues.....
(Béroalde de Verville, *Moyen de parvenir.)*

Le nez sur les carreaux et le *fessier*
[au vent.
(M. Régnier, *Sat. XI.*)

FEUBLE, adj. Faible.

Et à prendre sur chascun clochier, le fort portant le *feuble*, vingt livres tournois par an.
(Jean Bouchet.)

FEUILLARD, s. m. Branche garnie de ses feuilles.

Il y mesla maincte branche enlacée
De menus bois avec tendres *feuillards*.
(*Scevole de Sainte Marthe.*)

Après leur respondoient les zéphyres
[mignards
Excitant un doux bruit à travers les
[*feuillards*.
(De Montchrestien, *Suzanne.*)

FEURMOGER, v. a. Oter le fumier de l'étable — le remuer pour refaire la litière des animaux. Des deux mots anciens : *moer*, agiter, remuer (latin : *movere)*, et *feurre*, paille, qui s'est aussi écrit : *foare*, *foerre*, *feure*. Il y avait au moyen âge, à Paris, la *rue du Feurre*, où se vendait la paille qui servait de siège aux écoliers de l'Université. Cette rue est devenue, par corruption, la *rue du Four* : le verbe *moer* se trouve dans les vieux textes :

Quar quantes sentences il *moet* alsi come par demandise (1)
(*Dialogues de saint Grégoire*, liv. IV, ch. IV.)

FEUSSE, nom de localité, près Saint-Just. En vieux français : *feus* (du latin : *ferus)*, a signifié méchant, cruel.

---

(1) Nam quot sententias quasi per inquisitionem *movet*.

FIANCE, s. f. Confiance; du latin : *fidentia*.

Tu acertes li miens cumbatere del ventre, la meie *fiance* des mameles ma merre... (1).

(*Livre des Psaumes*, ps. XXI, verset IX, p. 33.)

Mult fu bele cele estoire (2) et riche et mult i avoit grant *fiance* li cuens de Flandres et li pelerin.....

(Villehardouin, *Conquête de Constantinople*, § 49.)

Car on leur dit qu'en vous, mes Damoi-
[selles,
Sans gage sur il y a peu de *fiance*
Et que d'Amour n'avez rien que les ailes.

(Mellin de Saint-Gelais.)

Toujours auray
A vous *fiance*
Et aimeray
Vostre accointance.

(Etienne Tabourot.)

FICELLE, Fiscelle, s. f. Ustensile rustique, formant une enceinte cylindrique à jour, où les raisins sont jetés au sortir du moulin pour être pressés — petit panier d'osier à jour pour égoutter les fromages. Du latin : *fiscella*, petit panier.

..... Et gracili *fiscellam* texit hibisco.

(Virgile, *Bucol. Egl. XI*ᵉ, vers 71ᵉ.)

Si employay l'esprit, le corps aussi
....
Ou à tyssir (pour frommages former)
Paniers d'osiers et *fiscelles* de jonc.

(Cl. Marot, *Eglogue au roy*, t. I, p. 42.)

Fay *fiscelles* de jonc à cailler des lai-
[tages.

(A. Baïf, *Eglogue I*, p. 1.)

FICHER, v. a. Placer, donner, avec un sens énergique qui est accentué par son synonime : *foutre*. En vieux français : *ficher*, *fichier* ont eu le sens de placer, fixer, attacher, se fourrer; du latin : *figere*.

Illuec en eussiez li sept mil'e véüs
Que se *ficent* a laighe tant jouenes que
[cenus.

(*Roman d'Alexandre*, p. 96.)

Briement tous les moquent et trichent
Tous sont ribaux, partout se *fichent*.

(Jean de Meung, *Roman de la Rose*.)

Lors lui répond de Vénus le fils cher :
Fiche ton arc ce qu'il pourra *ficher*,
O dieu Phœbus, le mien te *fichera*.

(Cl. Marot.)

Se ficher signifie se moquer; *fichant*, fâcheux; *fichu* s'accole comme épithète malsonnante : *fichue femme*, *fichue récolte*.

FIE, Fis, s. m. Verrue, signe sur le corps.

S'il l'eust bien veue et reconnue toute nue, comme plusieurs que j'ay veu, il l'eust connue à plusieurs *fis*, possible : dont il fait bon les visiter quelques fois par le corps.

(Brantôme, *Vies des Dames Galantes*, disc. I, p. 79.)

En sang qu'on mect en poylettes sécher
Chez ces barbiers, quand plaine lune
[arrive,
Dont l'ung est noir, l'autre plus vert que
[cive
En chancre et *fix*.....

(Villon, *Grand Testament*, p. 77.)

Au XVIIᵉ siècle, Richelet a défini : *fic*, substantif masculin; excroissance de chair qui vient de la superfluité des aliments. (*Dictionnaire français*, édition de 1680.)

FIENT, Fien, s. m. Fiente, fumier. *Casse à fien*, trou à fumier.

---

(1) Tu autem propugnator meus ex utero, *fiducia* mea ab uteribus matris meæ.
(2) *Estoire*, flotte.

Et que les pouvres indigents
Sont mors de fain sur ung *fient*.

(*Sottie du Roy des Sotz*, anc. th. fr., t. II, p. 231.)

La plus calamiteuse et fragile de toutes les créatures, c'est l'homme..... Elle se sent et veoid logée ici parmi la bourbe et le *fient* du monde.

(Montaigne, *Essays*, liv. II, ch. XII.)

Estable où sont la fourche et pelle
De quoy le *fiens* on expelle
Hors de ce lieu.....

(Gilles Corrozet, *Blasons domestiques*, *Blason de l'estable*, f° 82, v°.)

FIER D'ARS, nom du golfe formé par les côtes de l'île de Ré dans le voisinage d'Ars. *Fier* est la forme francisée du norwégien : *fiord*, golfe, baie.

FIEU, s. m. Fils.

Chier *fieus*, li première cose que je t'enseigne, si est que tu mètes tout ton cuer en Dieu amer.

(*Enseignement de Saint-Louis à son fils*. — A la suite de l'*Histoire de Saint-Louis*, de Joinville.)

FIEU, nom de localité, signifiant *fief*, en vieux français.

Toz doleros e toz pensifs
En a un suen seignor requis
De qui *fieu* Musterol moveit
Et de qui en chief le tenoit.

(*Chronique des Ducs de Normandie*, t. I, vers 11660°.)

FIÈVRES, s. plur. Se dit surtout de la fièvre intermittente.

Et oultre aura les *fièvres* quartes.

(François Villon.)

Il faut dire j'ay la *fièvre* et non pas : j'ay les *fièvres*.

(Ménage, *Observations sur la Langue française*.)

FIFI, s. m. Vidangeur, ainsi nommé parce que, d'après Pasquier (*Recherches*, liv. VI, ch. XXV), on n'usait du mot *fi* que pour les choses les plus ardues et sales.

Le tien estoit toujours breneux
Et s'appeloit maistre *fyfy*.

(*Farce du Savetier*, anc. th. fr., t. II, p. 131.)

FILET, s. m. Fil — *couper le filet*, couper le fil de la vie, faire mourir.

L'un contrefaisant le ladre, s'estant lié la gorge avec ung *filet*.

(Noël du Fail, *Propos Rustiques*, ch. VII.)

Mon tahureau mignardelet
La parque, fatale déesse,
Rompit de tes ans le *filet*
Au bel esté de la jeunesse.

(Vauquelin de la Fresnaye.)

FILLAUDE, s. f. Jeune fille, petite fille.

Son mary n'en faisant cas que comme d'une petite *fillaude*, ne l'aymoit comme il devoit.

(Brantôme, *Dames Galantes*, disc. I, p. 191.)

FILLEUX, Fillol, s. m. Filleul. — De l'italien : *figluolo*, fils.

Fillieus, dist-il, je vous ay moult aimé
Mais d'une chose ay fait grant lascheté
De fillolage ne vous ay point donné.

(*Poème d'Amis et Amiles*.)

Le roy le fist son compère et donna à sa *filliole* le beau nom d'Elisabeth.

(Brantôme, *Vie des Dames Illustres*, *Elisabeth de France*.)

Il n'a pas aperçu Jeannette ma *fillole*
Laquelle a tout ouy parole pour parole.

(Molière, l'*Etourdi*, act. VI, sc. VII.)

FILLOT, s. m. Jeune fils — petit garçon.

Tout beau, *fillot*, dit Pantagruel, tout beau.

(RABELAIS, *Pantagruel*, liv. III, ch. XII.)

FIN (à celle), locution pour *afin que*. On dit aussi : *à seule fin que*.

A celle fin qu'il te fut plus familier et plus intelligible.

(BONAV. DES PÉRIERS, *Cymbalum mundi*.)

Il me faut..............
.... Frotter haut et bas
....
A celle fin que son airain,
Son cuivre, son fer, son estain,
Reluise, juqsqu'au lamperon
Et jusqu'au cul du chauderon.

(Remy BELLEAU, *La Reconnue*, act. I, sc. I, anc. th. fr., t. IV, p. 344.)

FIN FINALE, pléonasme, fin définitive.

Dieu permet hérétique
Quelquefois dominer
Ensemble hypocrite
Pour quelque temps régner
Mais la *fin finable*
En est misérable.

(*Chanson nouvelle du Biernois*. — Recueil de Pierre DE L'ESTOILE, 1589.)

FINABLEMENT, adv. Finalement, enfin.

Et *finablement* arrivasmes en une basse salle où nous veismes ung grand dogue.....

(RABELAIS, *Pantagruel*, liv. V, ch. XVII.)

FINE FORCE (à), locution pour : *à force de*

Estienne ce plaisant mignon
De la danse du compaignon
Que pour vous il a compassée
M'a jà faict maistresse passée
De *fine force* par mon âme
De me dire : Tournez, madame.

(Cl. MAROT, *Epîtres*, t. I, p. 207.)

FISSER, v. a. Piquer. Du latin : *figere*. En vieux français : *fisson*, aiguillon.

Sur toy, race du ciel, ont esté inutilles
Les *fissons* des aspics, comme dessus [les Psylles.

(Agr. D'AUBIGNÉ, *Les Tragiques*, liv. II, t. IV, p. 113.)

Dans le *Glossaire Toulousain*, des poésies de Goudoulin, on trouve : *fissa*, piquer ; *fissaduro*, piqûre ; *fissou*, aiguillon.

FLÂCHE, adj. Flasque, mou — se dit d'une surface qui présente des creux — du verbe latin : *flacceo*.

Elle pria Dieu et requist
Que Narcissus au cœur ferasche
Qu'ele ot trové d'amors si *flasche*
Fust asproiez encore un jor.

(Guill. DE LORRIS, *Roman de la Rose*, vers 1468e.)

En laquelle terre ou sable l'on verra évidamment la forme touchée, rides, *flasches*, bosses et concavités.

(Bernard PALISSY.)

FLAMBART, s. m. Torche, tison ardent (voir *flamber*) — homme orgueilleux, arrogant.

Le surnom de *flambart* avait été donné à un certain Ranulfe, homme arrogant :

Undè... *flambardus* cognominatus est, quod vocabulum ei secundum mores ejus et actus quasi propheticè collatum est.....

(*Orderic Vital*, liv. VIII, p. 678.)

FLAMBE, s. f. Flamme. De là *le torteau sous flambe*, gâteau cuit au four, sous la flamme des bourrées.

Voit les tuneires e les venz e les giels
E les orez, les merveillus tempiez
E fous e *flambe* i est apareilliez.

(*Chanson de Roland*, vers 2533e.)

Renart la male *flambe* t'arde!
(*Roman du Renart.*)

La *flambe* croist si el celier.
(Guillaume Guiart, *Royeux lignages*, vers 4274e.)

Taurus se brusle, oita est tout en [*flambe*.
(Cl. Marot, *Métamorphoses d'Ovide.*)

L'on voit de nuit un grand nombre de petits trous au travers de la terre par lesquels sortent des *flambes* de feu.
(Bernard Palissy, *Discours Admirables*, p. 194.)

Le feu mis ès fagotz, la *flambe* feut si grande qu'elle couvrist tout le chasteau.
(Rabelais, *Pantagruel.*)

Le verbe *flamber* est resté français; le dialecte picard a conservé : *reflamber* et *enflamber*.

Clers fut li jurz e bels fut li soleilz
N'unt guarnement que tut ne *reflambeit*.
(*Chanson de Roland*, vers 1002e.)

FLAN, s. m. Gâteau à la crême. En basse latinité : *flato*, placentœ species; du latin : *flare*, souffler, d'après du Cange.

Tenentur mittere... horâ prandii unum panem magnum, unum galonem boni vini, honestum ferculum piscium et unum magnum *flatonem* de pinguedine lactis.
(*Ordinarius ecclesiæ Rotomagensis*, cité par du Cange.)

Janmais ne menguera à la Pasque de [*flans*.
(Beaudouin de Sébastre, liv. VII, p. 698.)

FLANQUER, v. a. Lancer un coup, jeter brusquement quelque chose. Ce mot est probablement d'origine scandinave; dans les idiomes du nord, on trouve : *flendga*, frapper; et en anglais : *to fling*, lancer.

Brantôme a employé ce mot dans un sens qui paraît dérivé du français : *flanc*.

Entre telles beautés c'estoit la dame la mieux *flonquée* et la plus haute qu'il eut jamais veue.
(Brantôme, *Dames Galantes*, t. I.)

Nous dirions dans le même sens : *la dame la mieux fichue*.

FLASQUE, s. m. Ustensile en forme de réchaud mobile qu'on remplit de charbons ardents et qui sert à lisser le linge.

Cette invention malsaine tire peut-être son nom du vieux français : *flasche*, *flasque*, paresseux (en latin : *flaccidus*), car la lisseuse peut s'en servir en restant assise.

FLASQUER, v. a. Lisser en se servant du *flasque*. (Voir ce mot.)

FLÉÂ, **FIÂ**, s. m. Fléau pour battre le grain. Du latin : *flagellum*. En Berry : *flau*. En vieux français, on a dit *flaël*.

Le royaume des Assiriens fut le *flaël* que Dieu appareilla pour amortir son peuple d'Israël : puis brisait son *flaël*.
(Alain Chartier, *Quadriloge invectif.*)

Q'uit home batron en un for
Le blé as *fleax* toute jor.
(*Bible Guiot de Provins*, vers 290e.)

Au XVIe siècle, on écrivait *fleau*, mais ce mot ne formait qu'une syllabe :

Comme s'il fust le *fleau* de justice [divine.
(Jean Marot, v. 141, cité par Littré.)

FLEURER, v. n. Sentir, avoir une odeur.

Il sentirent le nerf qui *fléret* de novel
Aus deus le despecierent ausi come un
[navel.

(*Un dit d'aventures*, XIIIe siècle.)

Il *fleuroit* bien plus fort mais non pas
[mieux que roses.

(Math. Régnier, *Satire X.*)

FLEURY, nom de lieu et nom d'homme. D'après Lorédan Larchey, une localité de la Moselle, qui porte actuellement ce nom, avait en 760 la désignation latine *floriacum*, qui signifie : le *domaine de florus*.

Comme nom d'homme, *Fleury* dérive de ce même nom latin : *florus*, ou de l'adjectif : *floridus*.

FLOIRAC, nom de localité : *domaine fleuri* ou *domaine de floire*. Ce dernier mot a signifié *fleur* et a été un nom d'homme.

FLOT, s. m. Flux, marée montante.

La neif virent qui vint singlant
Si cum li *flos* veneit muntant.

(Marie de France, *Loi de Gugemer*, vers 269e, t. I, p. 68.)

FLOTTE, s. f. Grande quantité de gens.

Et sunt bien XX mille de gent en une
[*flote*.

(*Roman d'Alexandre*, p. 129.)

FLUTEUR, **Fluteux**, s. m. Joueur de flûte.

Soit que tu soys *flusteur*
Ou Phœbus ou pasteur
Dessus les bords d'Amphryse.

(Ronsard, *Ode à Phœbus pour la guérison de Charles IX.*)

FLUX, s. m. Espèce de jeu de cartes.

Si videritis fratrem nostri ordinis solum in tabernà, ludentem taxillis, chartis, glissi et *fluxui*.

(*Menoti sermo quadragesimæ*, fol. 189.)

Qui ludit ad ludum chartarum, du glic, du *flux*, de la triomphe.....

(*Ibid.*, fol. 204.)

FOIRAIL, s. m. Champ de foire; du latin : *forum*, place publique.

FOIRE, s. f. Déjection liquide, *stercus liquidum*. On trouve dans le glossaire d'Isidore de Séville : *foria, stercora liquidiora*. (Voir du Cange, au mot *foria*). Ménage le dérive du grec : φόρεια.

De *foire* clère à cul overt
Tout le vilain en a covert.

(*Roman du Renart*, vers 5829e.)

FOIREUX, **Foireux**, adj. Qui a la *foire* (voir ce mot) — embrené.

J'ay rencontré deux jacobins
Qui portoient leur cul au pape
Tres tout *foireux* dessoubz leur chappe.

(*Sottie du roy des Sotz*, anc. th. fr., t. II, p. 231.)

Il eut esté plus pasle qu'un *foireux*.

(*Comédie des Proverbes*, act. I, sc. VI, anc. th. fr., t. IX, p. 26.)

Les denz avoit petites si com loux
Molt ot le cul souvent ort et *foiroux*.

(*Fabliau d'Audigier*, vers 274e — *Fabl. et Cont.*, t. IV, p. 225.)

FOIS (des), **A des fois**, locution adverbiale pour *quelquefois*.

Ainsi que vous sans contreditz
Le mien amy, *des foys* bien dix,
Ay demandé en ce quartier.

(Roger de Collerye, *Epitre d'une Amoureuse*, p. 23.)

FONCER, v. n. Donner de l'argent, ouvrir sa bourse, en montrer le fond, synonime de l'argot : *abouler*.

Servons marchans pour la pitance
Pour *fructus ventris*, pour la pance,
On y gaigneroit ses dépens.
Et de *foncer?*.....

(François Villon, *Dial. de Malepaye et Baillevent*, p. 174.)

Pour estre aimé, il faut *foncer* pécune.

(Roger de Collerye.)

Il y avoit aussi un pauvre gentil homme plaidant, auquel on dit que s'il vouloit avoir la raison et yssue de son procès, il lui convenoit *foncer* et bailler argent à ce maistre président.

(Noël du Fail, *Contes d'Eutrapel*, t. I, p. 62.)

S'il est prodigue de ses biens
Que pour le plaisir et déduit
Il *fonce*, et qu'il n'espargne rien.

(G. Coquillart, *Droits Nouveaux*, t. I, p. 83.)

FONDE, s. f. Fronde, du verbe *fundere*, répandre. En latin : *funda;* en grec : Σφενδόνη.

Prist sun bastun al puin et sa *funde* e eslit cinc beles pierres de la rivière...

(*Livre des Reis*, ch. XVII, verset 40 — trad. du XIIe siècle.)

Ou renforçais sur le genoil les *fondes*
Puis d'en tirer droict et loing j'apprenois
Pour chasser loups et abattre des noix,

(Cl. Marot, *Egl. au Roy*, t. I, p. 40.)

FONT, s. f. Fontaine. La ville de Saintes tire de ce mot le nom d'un de ses quartiers, celui de la *Grand'font*.

Et les conduits des eaues venant à la dite *font* et abreuvoir.

(Charte de 1374, citée par du Cange.)

Don de Jhésus très précieux,
Marie, nom très gracieux;
Font de pitié, source de grâce.

(Fr. Villon, *Le dit de la naissance de Marie*, p. 105.)

FONTENEAU, nom d'homme, diminutif de *font, fontaine*. En basse latinité : *fontana;* latin : *fons, fontis;* provençal : *fountaniou*.

On trouve dans le vieux français, et dans le même sens, les formes *fontaineaulx*, *fonteneaux*, *fontenelle*, etc.

Jouxte une clère *fontenelle*
Pensant à la rose novèle.

(Jean de Meung, *Roman de la Rose*, vers 10797e.)

FONTENET, nom de localité située près de Saint-Jean-d'Angély. Dérivé du bas latin : *fontana*. (Voir plus haut.)

Le nom latin de ce lieu : *fontanicum*, est mentionné dans la charte de 1073, de Guillaume d'Aquitaine, en faveur de Saint-Jean-d'Angély. (Voir *Gallia Christiana*, t. II, instrumenta.)

FONTENIL, Fontenillat, noms d'hommes et de localités. Dérivés du bas latin, *fontana*, comme les mots précédents. En vieux français, *fontenil* était une des formes qui désignait une fontaine.

Un jor qu'il veneit de chacier
En choisi une en un gravier
Denz le ruissel d'un *fontenil*.

(*Chronique des Ducs de Normandie*, t. II, vers 31222e.)

FORCENÉ, adj. Hors de sens, insensé. L'ancienne orthographe, *forsené*, aurait dû être conservée. Italien : *forsennato*. Dérivé, d'après M. Littré, du latin : *foris*, hors de, et de l'allemand : *sinn*, sens.

Aussi com s'ale fust *forsenée*.....

(*Tournoiement de l'Antechrist*, édit. de Reims, 1851, p. 63.)

Fortune ainsinc le peuple vanche
Des bobans que vous démenez
Cum orguilleus et *forsenez.*

(Jean de Meune, *Roman de la Rose,* vers 6576e.)

FORCES, s. f. Grands ciseaux pour tailler les haies ou couper l'herbe.

Puis demanda k'avis li fu
Et qu'el en avoit entendu?
Se li prez fu od fax fauchiez (1)
U s'il fu od *forces* tranchiez?

(Marie de France, *Fabl. XCV*e, t. II, p. 381.)

Le serrurier, ung tondeur de grans *forces* et ung frepier..... furent compdemnéz à estre pendus.....

(Jehan de Troyes, *Chroniques du roy Louis XI*, p. 146.)

FORESTIER, nom d'homme, de *forestarius*, officier chargé de la surveillance des forêts et étangs (voir *Capit. de Charlemagne*, année 813, ch. XVIII), ou de l'italien : *forestiere*, étranger, hôte.

FORMAGE, Fourmage, s. m. Fromage.

La! poure femme de villaige
Suivez mon train sans plus tarder
Plus ne vendrés eufs ne *formaige*
Alez vostre pennier vuyder.

(Martial d'Auvergne, *la Grant Dance Macabre des femmes.*)

Il y a aussi des montaignes fertiles en *fourmages* de vache.....

(Olivier de Serres, *Théâtre d'Agriculture*, p. 286.)

Au soir en s'entrevisitant
Sur le *fourmage*
Les chastaignes et les marrons
Beuvoient du bon.

(Ol. Basselin, *Vaux de Vire*, p. 49.)

(1) Si le pré fut avec la faux fauché ou s'il fut avec les *forces* coupé?

FORMANCE, s. f. Embryon des grappes de la vigne. Le vieux français, *forment*, désignait le grain; du latin : *frumentum.*

..... Et demandèrent
Sa fille por le païsant
Qui tant avoit or et argent
Plenté *forment* et plenté dras (1)..

(*Fabliau du Vilain Mire*, vers 24e, *Recueil de Barbazan*, t. III, p. 2.)

FORTUNÉ, adj. Riche, abondamment pourvu.

Je hez mes jours et ma vie dolente
Et si maudis l'eure que je fus nez
Et à la mort humblement me présente
Pour les tourmens dont je suy *fortunez.*

(Eustache Deschamps, cité par Roquefort, *Glossaire de la Langue romane.*)

FOU, s. m. Hêtre. (Voir *fouteau.)*

Que le *fou* porte la faine
Le châtaigner la châtaine.

(Vauquelin, *Foresterie XII*, p. 34.)

FOUACE, s. f. Gâteau rond et épais. En basse latinité : *focacius*, qu'Isidore de Séville définit ainsi au chapitre XX, de ses *Etymologies : Cinere coctus et reversatus est et focacius.* Pline distingue le *panis focacius*, pain cuit dans l'âtre, du *panis furnaceus*, pain cuit au four. *(Histoire Naturelle*, liv. XVIII, ch. II.)

On quel temps, les *fouaciers* de Lerné passoient le grant quarroy, menant dix ou douze charges de *fouaces* à la ville.

(Rabelais, *Gargantua*, liv. I, ch. XXV.)

A la pauvrette il ne fit nulle grâce
Du talion rendant à son époux
Fèves pour pois et pain blanc pour [*fouace.*

(Lafontaine, *Contes et Nouvelles.*)

(1) *Plenté*, grande quantité; du latin : *plenus.*

FOUACIER, Fouassier, s. m. Fabricant de *fouaces* (voir ce mot). Nom d'homme.

FOUCAUD, Foucauld, noms d'hommes, dérivés de l'ancien germanique : *fulcald* (ancien du peuple), devenu en latin : *fulcadus*, ou peut-être des vieux mots français : *fouc, foucq, foulc*, troupeau, réunion d'animaux et d'hommes.

Prestres, soiés fors, fiers et fers
Que li leu par un toi ne saille
El *fouc*................................ (1)

(*Roman de Charité*, str. 66ᵉ.)

Au XIIIᵉ siècle, ce nom était devenu *Fouques*. Un des romans de la *Table Ronde* nous indique la forme *faucon*, qui correspond à l'accusatif *fulcaldum*, comme *fouques* au nominatif *fulcaldus*.

..... Mainte grant envahie
Fist Gérart et *Foucon* et ceaus de lor [partie.

(*Li Romans de Berte aus grans piés*, vers 25ᵉ.)

Les formes latines : *fulcaldus*, *fulcaudus* et même *folcaudus*, se trouvent dans les vieilles chartes de notre pays. Le vingt-quatrième évêque d'Angoulême portait le nom de *Foucaud* ou *Foucauld*.

Quo tempore (941) Guibaudus episcopus Engolismensis decedens successorem habuit *Focaudum*.....

(*Gallia Christiana*, t. II, col. 986.)

Anno 951... Domnus *Fulcaldus*, episcopus, migravit a sæculo.....

(*Ibid*., col. 987.)

FOUCHÉ, Foucher, Fouchié, noms d'hommes, dérivés du germanique : *Folckier*, *Folcher* (auguste du peuple), qui se trouve dès le IXᵉ siècle, d'après Lorédan Larchey, ou du latin : *fulco*, faucon.

L'origine germanique est la plus probable, d'après la forme latine : *fulcherius*. Au XIᵉ siècle, un abbé de Tonnay-Charente portait ce nom :

Fulcherius..... Talniacensibus datus est abbas, anno 1090.

(*Gallia Christiana*, t. II, col. 1117,)

FOUDRE, s. m. Grand vaisseau de bois, en forme de cuve ou de tonneau pouvant contenir beaucoup de liquide.

De l'allemand : *füder*, tonneau, qui se prononce *foudre*.

FOUGER, v. a. Fouiller, fouïr, creuser. En latin : *fodicare*, dérivé de *fodere;* en bas breton : *furghein*.

Semblent ès coquins de village qui *fougent* et écharbottent la merde des petits enfants en la saison des cerises et guignes, pour trouver les noyaulx.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. II, ch. XXIV.)

FOUÏER, Fouyer, s. m. Foyer.

Piaus de chas privez que l'en apele chat de feu ou de *fouïer*.

(*Livre des Métiers* d'Estienne Boileau, p. 326.)

Aussi la cendre au *fouyer* s'amoncelant.....

(Antoine Mizauld, *Astronomie des Rustiques*.)

FOUILLOUSE, s. f. Poche, escarcelle. Ce mot a été conservé dans l'argot des voleurs.

---

(1) Prêtre soyez fort, combattant et courageux pour que le loup ne saute pas du toit sur le troupeau.

Qu'aviant bain des métaux
Des pèces dans lou *fouillouse*.

(*Vieux Noël poitevin.*)

Il arrapoit l'un par les jambes, l'aultre par les espaules, l'aultre par la bezace, l'aultre par la *fouillouze*.

(RABELAIS, *Gargantua*, liv. I, ch. XXXVIII.)

FOUILLOUX, nom de localité, près Montguyon; synonime de feuillu, boisé, ou dérivé du vieux français: *fouille*, pioche.

FOUIN, s. m. Putois, fouine. La forme primitive a été *faine*, qui désigne aussi le fruit du hêtre, *faginus*, diminutif de *fagus*.

Piaus de *faine*, piaus de chat sauvage...

(*Livre des Métiers* d'Est. BOILEAU, p. 326.)

FOÜIR, v. a. Fuir, s'enfuir.

Ne jà reproche n'en aura Aymeris,
Guibor la bele, Guillaume li marchis
Que por païen m'en soie un jour *fouiz*.
Ou ci morrai ou demorrai vis (1).

(*Li Covenans Vivien*, chanson de geste du XIIe siècle, vers 414e.)

Et se li aprentiz qui s'en seroit *fouiz* ne revenoit dedenz l'an et le jor.....

(*Livre des Métiers* d'Est. BOILEAU, p. 67.)

FOULOIRE, Foulouère, s. f. Instrument à écraser le raisin — grand bassin où le raisin est écrasé par les vendangeurs.

Sur chaque ustencil estoient escrits les noms de chacune chose en langue du pays. La vis du pressoir s'appeloit recette, les *foullouers* acquits.

(RABELAIS, *Pantagruel*.)

(1) Ni jamais ne me feront reproche Aymeri, ni Guibort la belle ni Guillaume le marquis que pour des payens je me sois un jour enfui. C'est ici que je resterai mort ou vif.

FOUPI, adj. Froissé, fripé; usité dans une partie de la Saintonge, d'après M. Burgaud des Marets.

Les fouaciers..... proposèrent leur complainte, montrans leurs paniers rompus, leurs bonnetz *foupis*.....

(RABELAIS, *Gargantua*, liv. I, ch. XXV.)

FOURÂCHE, adj. Farouche, sauvage: *in osiâ fourâche*, un oiseau qu'on ne peut apprivoiser. Comme le précédent, ce mot est usité dans le Berry. En vieux français, on disait: *ferasche*, dérivé du latin: *ferox*.

Elle pria Diex et requist
Que Narcissus au cuer *ferasche*
Qu'ele ot trouvé d'amors si flasche
Fust asproiez encor un jor.

(G. DE LORRIS, *Roman de la Rose*, vers 1468e.)

FOURAS, nom de localité, désignée au moyen âge par le mot latin: *follorasum*.

Urbanus II... eodem anno (1096) confirmat donum ecclesiœ S. Gaudentii de *folloraso*, *fouras*, quod seculares homines usualiter turpi nomine vocant, sita juxta mare prope castillum quod vulgari nomine nuncupatur *currasium*...

(*Gallia Christiana*, t. II, col. 1065.)

Le mot *follorasum* parait la forme latine du vieux français: *folerez*, moulin à foulon. Quant au *nomen turpe*, que les farceurs du bon vieux temps ont appliqué à *fouras*, il parait inutile d'en donner l'explication, même en latin.

FOURMI, s. m. Fourmi. En saintongeais, ce mot est masculin, comme dans le vieux français:

Or gentils *fourmys* je vous prie
Si un jour Belleau tient sa mie...

(RONSARD, *Poésies*.)

FOURNÉE, la locution usitée dans notre pays : *prendre un pain sur la fournée*, est ancienne; nous la trouvons dans l'ouvrage du poitevin Guillaume Bouchet : *prendre un paiu ou deux sur la fournée (Serées*, t. I, p. 195). Cette locution est ainsi définie dans le dictionnaire de Oudin : *fornicar antes de ser casados (Tesoro de las dos Lenguas esp. y franç.)*

FOURNER, Fourneyer, v. n. Faire la fournée; fabriquer et cuire le pain dans la fournière. En basse latinité : *furnare* (voir du Cange), du latin : *furnus*, four.

Après, Jacquinot, il vous faut
Boulenger, *fournier* et buer.

(*Farce du Cuvier*, anc. th. fr., t. I, p. 37.)

Nus ne puet estre regratiers de pain à Paris, c'est à sçavoir vendères de pain que autres *fourniece* et quise, se il ne achate le mestier du Roy.

(*Livre des Métiers* d'Est. BOILEAU, p. 38.)

Et quelques aultres de semblable farine, à la lecture desquelz il devint aussi saige qu'oncques puis ne *fournéasmes* nous.

(RABELAIS, *Gargantua*, liv. I, ch. XIV.)

Le *fournier* est celui qui fait la *fournée;* ce dernier mot n'est d'ailleurs pas autre chose que le participe passé du verbe *fourner*.

Et n'est à sçavoir que li *forniers* doit associer loyaument les *fournées*.

(Texte du XIII[e] siècle, cité par DU CANGE, au mot *associare*.)

FOURNIER, Fournière, s. Fournil, bâtiment où se fabrique et se cuit le pain de ménage.

De son lit saut tot effreez
Ses chiens apele et sa mesnie
De fuerre prent une bracie
Et si l'a el *fournier* jeté.

(*Roman du Renart*, vers 2924.)

FOURNIER, nom d'homme. Latin : *furnarius*, boulanger.

FOUSSE, s. f. Fosse.

Ils pensoyent qu'on les eust mis en quelque basse *fousse* des prisons.

(RABELAIS, *Gargantua*, liv. I.)

FOUSSÉ, s. m. Fossé.

Les Romains, ainsi qu'ils honoroient de couronnes ceulx qui faisoient les grans vaillances d'armes, si comme cil qui passoit premier le *foussé*.

(ANT. DE LA SALLE, *Saint-Jehan de Saintré*, ch. II, p. 4.)

Moins d'ung saut, passoit un *foussé*...

(RABELAIS, *Gargantua*, liv. I.)

FOUTEAU, s. m. Hêtre.

La furie des vipères expire par l'attouchement d'un rameau de *fouteau*.

(RABELAIS, *Pantagruel*, liv. IV, ch. LXII.)

Un pastoureau qui Robin s'appeloit
Tout a par soy, n'aguères s'en alloit
Parmy *fousteaux*, arbres qui font [ombrage.

(Cl. MAROT, *Eglogue au Roy*, t. I, p. 30.)

Or puisqu'il faut chanter, allon sous [le feuillage
De ce large *fouteau* qui rend si doux [ombrage.

(Rémy BELLEAU, *Bergerie*, 1[re] journée, t. I, p. 5.)

FOUTIMASSER, v. n. S'amuser à des niaiseries. Le vieux français avait *foutimasserie*.

Après beaucoup de telles *foutimasseries* capitulaires, il fut résolu.....

(Béroalde de Verville, *Moyen de parvenir.*)

FRAGNAUD, Fraigne, Fresne, Dufresne, Dufresnay, noms d'hommes dérivés des mots *frâgne*, *fresne*, *frêne*, arbre, et *frâgnée*, *fresnaie*, lieu planté de frênes.

FRÂGNE, s. m. Frêne, du latin *fraxinus*. En vieux français : *frai*.

FRÂGNÉE, s. f. Lieu planté de frênes.

Iter per quod itur ad malam vilam et ad quadrevium de la *fraignée* et usque ad parochiam S. Georgii des cousteaux...

(Charta Guillelmi VII, ducis Aquitaniæ, anno 1139, Archives de Poitiers.)

FRAIRIE, s. f. Fête patronale d'un village qu'on appelle dans d'autres contrées : fête locale, assemblée, pardon.

Ce mot est peut-être simplement une corruption du vieux français *foirie*, foire, ou jour férié.

Li rois deffent que l'on ne juge à jor de *foirie*.

(*Li Livres de Jostice et de Plet*, p. 97, § 6.)

M. Littré fait dériver ce mot du bas latin *fratria*, société, corporation, qui vient du grec φρατρια, tribu.

Ha! dit le renart, il n'est rien qu'on ne face par compères et par commères ; nous sommes tous de la *frairie* Saint-Faulssait.

(Texte du XIVe siècle, cité par M. Littré au mot *fausset*, supplément au dictionnaire.)

Dans ce texte, il a tout simplement le sens de confrérie comme dans la chronique de Delurbe. En parlant des Montuzets, cet écrivain dit tantôt *confrairie*, tantôt *frairie*. (V. Baurein III, 100.) Richelet écrit ce mot : *frérie*, et il le définit : régal et bonne chère qu'on fait entre amis. (*Dictionnaire français*, édition de 1680.) Lafontaine paraît lui avoir donné le même sens :

Un loup donc étant de *frairie*.

(Lafontaine, liv. III, *Fable IX*.)

FRANC-JEU, s. m. Terme du jeu de billes. Synonime de *pair*, par opposition à *candale* (voir ce mot), qui signifie *impair*.

FRATER, s. m, Barbier, autrefois chirurgien. Du latin *frater*, frère, appliqué aux moines qui étaient souvent, autrefois, chirurgiens et médecins.

Ainsi ce pauvre *frater* commença à brusler par telle concupiscence...

(Marguerite de Navarre, *Heptaméron*, Nouvelle 23e.)

FRAUMAILHOU, nom de localité près d'Hiers-Brouage. Des vieux mots français *fraus*, *frau*, lande, friche, et *Mail*, Marne (en latin *marla*), ou *maille*, clos.

FREMER, v. a. Fermer.

Renard qui savoit tous les estres
Regarde par unes fenestres
Si elles estoient *fremées*.

(*Roman du Renart*, vers 4342e.)

FREMIS, s. m. Fourmi ; dans le centre de la France, on dit *fromi*. Les deux formes se trouvent dans les vieux textes français :

Les *fromis* sentant la pluie avenir portent lour blef en leurs tavernes.

(*Songe du Vergier.*)

Car je sai tout de repostaille
Que plustôt en un tas de paille
Si m'aist Diex et sains Rémi
Trouveroit un œf de *fremi.*

(Jean de Meung, *Roman de la Rose*, vers 15614e.)

Il me disoit qu'il n'a dormy
Depuis quatre ou cinq jours en ça
Et qu'il n'a si gros qu'un *fremy*
Le cuer ne les boyaulx..............

(André de La Vigne, *la Farce de Munyer.*)

FRÉQUENTER, v. a. Aller habituellement dans une maison, faire la cour à une jeune fille.

Sans doute, et je le vois qui fréquente [chez nous.

(Molière, *les Femmes savantes*, act. II, sc. I.)

FRÉROT, s. m. Petit frère.

Un jour ce gentil *frérot*...

(Bonav. des Périers, *Contes et joyeux devis.*)

FRESAIE, s. f. Effraie, oiseau nocturne dont le cri est, dit-on, de mauvais augure. En gascon : *bresaga*. Dans le dialecte poitevin, cet oiseau s'appelle *presaie,* qui, d'après Ménage, conduit au latin *prœsaga, avis*. Le celtique avait, pour désigner cet oiseau, le mot *frao*.

Or dirons du nycticorace
Un oiseau de mauvaise trace
Frasae a nom en dret roman.

(Guillaume, *Bestiaire du XIIIe siècle.*)

Le hideux cri de la *fresaie* effraye
Celui qui l'ouït; elle vole de nuict
Et à teter les chèvres prend déduict.
T'esbahis tu s'elle se nomme Effraye?

(*Oiseaux de Belon*, p. 28.)

En Saintonge, on donne le nom de *fresaie* au neuf de pique, qui a la réputation de porter malheur aux joueurs.

On doit remarquer que le mauvais renom de la *fresaie* s'étend en général à tous les oiseaux de nuit dont la forme et le cri sont ordinairement peu agréables. Le chat-huant était aussi autrefois considéré comme un porte-malheur.

Mes moult i brait et se lamente
Li *chahuan* a sa grant hure
Prophetes de male aventure
Hideus messager de dolor.

(Jean de Meung, *Roman de la Rose*, vers 6711e.)

FRET, s. m. Froid.

E dist qu'el ne seit ù aler;
Yvers esteit; par la freidur
Murreit de *freit* à grant dolur.

(Marie de France, *Fable VIII*, t. II, p. 86.)

FRETTE, s. f. Jeune pouce de bois taillis.

La terre de Boière doit tous les ans de service deux arcs, deux *frètes* ferrées.

(Texte du XIVe siècle, cité par du Cange au mot *frecta.*)

FRICASSER, v. a. Dépenser, dilapider une fortune.

Qu'il s'en torche le nez : sa part
Est *fricassée*..........................

(Jacques Grévin, *les Esbahis*, anc. th. fr., t. V, p. 323.)

FRINGUER, v. n. Sauter, danser, se tortiller. En celtique : *fringa*.

Or ça ma dame la Régente
Qui avez nom de si bien dire,
De danser, *fringuer*, estre gente
Sur toutes qu'on sauroit eslire.

(Martial d'Auvergne, *la grant Dance macabre des femmes.*)

Et quand les dix compaignons qui *frin-*

goient et chantoient aperçeurent le Roy, lors tous vers lui accoururent.

(Ant. de La Salle, *Jehan de Saintré*, ch. LXVII, p. 289.)

Ils dansent et *fringuent* comme il faut.

(Exemple cité par Richelet, *Dict, franç.*, édit. de 1680.)

FRIT, adj. Perdu, ruiné.

Muchez vous tost en quelque lieu
S'il vous trouve vous êtes *frit*.

(*Farce de frère Guillebert*, anc. th. fr., t. I, p. 315.)

Les mémoires du XVIIIᵉ siècle nous ont conservé cette phrase prononcée par Mᵐᵉ du Barry, qui, au grand scandale des dames de la cour, se serait écriée après un coup de cartes malheureux : *je suis frite*.

FROGER, Frogier, noms d'hommes. Du vieux germanique *frodger* (prudent-javelot), d'après Lorédan Larchey.

FROMENTÉE, s. f. Gâteau de farine de froment — bouillie; en basse latinité : *fromenteia*.

... Frumentum decoquitur tum in olla coquinœ conventus supradicti et fit de eo cibus qui dicitur *fromenteia*.

(Transaction de 1351, cité par du Cange.)

Ayant esté seigneurs ou dames
Souef et tendrement nourriz
De cresme, *fromentée* ou riz.

(François Villon, *Grand Testament*, p. 90,)

FROMENTIN, s. m. nom donné au bœuf de couleur jaune comme le froment.

Il parle à ses bœufs : Gareau, *fromentin*, brichet, chatan...

(Bonav. des Périers, *Contes et joyeux devis*, nouvelle 235ᵉ.)

FRONCER, v. n. Se rider le front — marquer sa colère par un froncement de sourcils.

En vieux français : *fronce*, ride; *fronci*, ridé.

Cele serve ot en France la terre si [honnie
Par le conseil sa mere, l'orde vielle [froncie.

(*Li Romans de Berte aus grans piés*, vers 1473ᵉ.)

Isengrins en sent la fumée
Qu'il n'avoit mie acostumée
Adonc comença à *fronchier*
Et ses guernons (1) à déléchier.

(*Roman du Renart*, vers 943ᵉ.)

Moult estoit jà ses vis (2) flétris
Qui jadis fut soef et plains
Mais or est tous de *fronces* plains.

(Guill. de Lorris, *Roman de la Rose*, vers 352ᵉ.)

FRONCLE, s. m. Furoncle.

L'un avoit la picote, l'aultre le tac... l'aultre gros *froncles*.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, ch. LII.)

FRONTEAU, s. m. Coiffure ceignant le front — bourrelet d'enfant; du latin : *frons*.

Dames, pleurez vos gorgerettes
Il n'est plus temps de vous farder
Vos tourectez, *froncteaux*, banectes
Ne vous peuvent de présent ayder.

(Martial d'Auvergne, *La grant Danse macabre des femmes*.)

Manteaux, anneaux, peleteries
Menu ver, gris, chapel d'or gay
Fronteaulx, couronne.....

(Eustache Deschamps, *Poésies*.)

On trouve dans Palsgrave : fyllet for a maydens heed : *fronteau*. (*Eclaircissement de la Langue française*, p. 220, col. 1.)

---

(1) *Guernon*, moustache.
(2) *Vis*, visage.

FROUMENT, s. m. Froment.

Des plaines de terres labourables à porter *froument*.

(Fr. Amyot, *Daphnis et Chloé*.)

FUIE, s. f. Petit colombier.

Messieurs, soyez les très bien venus; çà, que l'on se dépesche; garçon, au vin, au poulailler, au crochet, à la *fuye*...

(Béroalde de Verville, *Moyen de parvenir*, t. II, p. 159.)

Comme un pourceau grongne après [une truye
Et comme on voit un pigeon à la *fuye*
Se retirer, et un bœuf à la grange,
Ainsi se tourne autour de la vendange.

(Mellin de Saint-Gelais, *Rondeau*, p. 84.)

Les moineaux ont leurs nids, leurs [nids les hyrondelles,
On dresse quelque *fuye* aux simples [colombelles.

(Agr. d'Aubigné, *les Tragiques*, liv. I, t. IV, p. 68.)

FUMELLE, s. f. Femelle, femme, épouse.

Por tant qu'il voloient dire et maintenir, encores voelent, que li royaumes de France est bien si nobles que il ne doit mies aler ne descendre à *fumelle* ne par conséquence à fil de *fumelle*.

(Froissart, *Chroniques*, édit. Renouard, liv. I, § 3.)

Je le dys la première foys
Que vous appointactes à elle —
Que fist-elle, la bonne *fumelle?*

(*Farce des Femmes*, anc. th. fr., t. I, p. 121.)

S'il vient qu'el soit belle *fumelle*
Le povre mary s'esvertue
De labourer tant qu'il s'en tue.

(Roger de Collerye, *Sermon pour une Nopce*, p. 115.)

FUMEROLLE, s. f. Courtillère ou taupe grillon

FUMURE, s. f. Engrais d'un champ par le fumier — engrais animal.

Plantez le cep et fumez de bonne *fumeure*.

(*Ménagier français*, liv. II, ch. II — XIVe siècle.)

FURON, s. m. Furet.

Molt seroit malvais au civé
Li connins (1) que li *furons* chace.

(*Fabliau du Prestre et de la Dame*, vers 136e, *Recueil de Barbazan*, t. IV, p. 187.)

FÛT, s. m. Futaille, barrique pour le vin. Du bas latin : *fusta*, bois.

A tels chanteurs respondez courte messe
Du *fust* qu'ils font rendez leur le [merein (2).

(Eustache Deschamps, *Poésies*.)

Au moyen âge, *fust* était synonime de bois :

Feseurs de manches à coustiaux d'os et de *fust* et d'yvoire...

(*Livre des Métiers* d'Est. Boileau, p. 49.)

Et tant tiray que j'amené
Le *fust* à moy tout empené.

(Guill. de Lorris, *Roman de la Rose*, vers 1721e.)

Ce mot était encore usité au XVIIe siècle :

Je crois que c'était dans le transport de la reconnaissance de ce bon vin qui sent le *fût*.

(Mme de Sévigné, *Lettre 282e*.)

FUTÉ, adj. Se dit du vin qui a pris le goût du *fût*, c'est-à-dire goût de bois. On a dit autrefois,

---

(1) *Connin, connil*, lapin.
(2) *Merein*, bois merrain qui sert à faire les barriques.

[illegible]

FROMENTIN, s. m. [illegible] au bœuf de couleur [illegible] comme le froment.

[illegible] parle à ses bœufs : Gar[illegible] [illegible], chatain...

[illegible]

FRONCER, v. n. S[illegible] front — marquer sa [illegible] un froncement de sour[illegible]

En vieux français [illegible] ride; *fronci*, ridé.

> Cele serve ot en Fran[illegible]
>
> Par le conseil sa mer[illegible]
>
> (*Li Romans de B*[illegible] vers 1273.)

> Isengrins en sen[illegible]
> Qu'il n'avoit mi[illegible]
> Adonc commença
> Et ses guernon[illegible]
>
> (*Romans du R*[illegible])

> Moult estoit jà
> Qui jadis fut [illegible]
> Mais or est [illegible]
>
> (Guill. [illegible] vers [illegible])

FRONCI[illegible]

> L'un avoit
> l'autre gros
>
> (Ro[illegible])

FRO[illegible]

originai[illegible] d'enfa[illegible]

[illegible]

FROUMENT, s. m. Froment.

Des plaines de terres labourables à porter *froument.*

(Fr. Amyot, *Daphnis et Chloé.*)

FUIE, s. f. Petit colombier.

Messieurs, soyez les très bien venus; çà, que l'on se dépesche; garçon, au vin, au poulailler, au crochet, à la *fuye*...

(Béroalde de Verville, *Moyen de parvenir*, t. II, p. 159.)

Comme un pourceau grongne après
Et comme on voit un pigeon à la fuye
Se retirer, et un bœuf à la grange,
Ainsi se tourne autour de la

(Mellin de Saint-Gelais,

Les moineaux ont leurs nids, leurs
[nids les hyrondelles
On dresse quelque *fuye* aux

FUMELLE, s. f. femme, épouse.

o-
ions
Cam-

est las-
de ce mot,
de mauvaise
se condition,
on : *gadau*, jus
vieux français :
fécale, qui avait
au XVIII[e] siècle :
nit *gadouë*, ordures
nts qu'on tire des
uard, vidangeur. (*Dic-*
français, édit. de 1680).
l'a employé dans le même

-il mis le pied hors des
il trouve les exhalaisons
sortent des *gadoues* et
ondices.

ier, *Tableau de Paris*, l'Air vicié.)

ER, v. a. Parier, faire
en déposant un gage —
un domestique à gage.
ouer.)

hiens dist qu'il a plus d'ahan
lus de paine qu'il n'a
s'il veut il li *gagera.*

(*Fabliau de l'Asne et du Chien*, cité par Roquefort, au mot *ahan.*)

que voyant, le bon Janot, mon père
oulut *gaiger* à Jaquet, son compère,
ontre un veau gras deux aignelets
[bessons.

(Cl. Marot, *Eglogue au Roy*, t. I, p. 40.)

GÂGNIER, nom d'homme. En vieux français *gaaigneor*, *gaagnerres*, a signifié laboureur; *gaaigner*, labourer; *gaignage*, terre labourée. Ce nom peut également dériver du vieux français *gaaignier*, fabricant de gaînes et de fourreaux, au moyen âge. (Voir le chap. LXV des *gaaigniers* de fouriaux au *Registre des Métiers* d'Est. Boileau, p. 160.) En Saintonge, le sens de laboureur paraît devoir être préféré.

Le premier cas est quant fame baille à moitié à *gaagniere* les terres qu'elle tient en domaine.

(Beaumanoir, *Coustume de Beauvoisis.*)

Pur le devé, pour l'entredit
Que je vos ai conté e dit
Ont en sa arée dégerpiz
Uns *gaaigneres* ses utilz.

(*Chronique des Ducs de Normandie*, vers 7166[e].)

A dol, à gloire e à dolor
Ert tote la terre livrée
E si destruite e si gastée
Que ni aveit mais que manger
Car nuls ni osout *gaaigner.*

(*Ibid*, vers 2666[e].)

dans le même sens, *affuté* et *enfuté*.

Et aussi comme ung homme qui boit du vin *affusté*... pour cause du *fust* en quoy il est...

(*Quinze Joyes de Mariage*, ch. XIV, p. 148.)

Aucune genz i a qui me demandent dont les vers viennent, je vos fais à savoir qu'il viennent de diverses viandes reschauffées et de ces vins *enfutiez*.....

(RUTEBOEUF, *li dix de l'Erberie*, t. I, p. 256.)

FY, s. m. Foi — employé surtout dans l'exclamation *ma fy!*

Une de ses gouvernantes m'a dit, jurant sa *fy*, que ce faire il estoit tant coustumier.....

(RABELAIS, *Gargantua*, liv. I, ch. VII.)

G

GABARE, s. f. Grand bateau sans quille, de la Charente. Dans la *Coutume Bordelaise*, act. 116, nous trouvons ces définitions : *Gabare* est navicula amnica ; *gabarier* navicularius.

Mises et despenses pour prendre et assembler plusieurs nefs, *gabarres* et autres choses nécessaires aus pons et aus passages sur la rivière de Garonne...

(*Thesaurus guerrârum*, anno 1338.)

Il se met dans la *gabarre* seul avec une charrette et huit ou dix hommes qui passoient...

(Agr. D'AUBIGNÉ, *Histoire Universelle*, liv. II, p. 451.)

GABARIER, s. m. Conducteur de gabares.

Vint à Bordeaulx auquel lieu ne trouva grand exercice sinon des *gabarriers* jouant aux luettes sur la grave.

(RABELAIS, *Pantagruel*, liv. II, ch. V.)

GABEGIE, s. f. Tromperie, piège, raillerie. Du vieux verbe français : *gaber*, se moquer.

Petits enfanz eissirent hors de la cited, si l' *gabèrent*, si li distrent : or en vien, dan calf, or en vien (1).

(*Livre des Rois*, liv. II, ch. II, verset 23, p. 351.)

Et se *gabent* ainsinc des dames
Et lor promettent cors et âmes.

(JEAN DE MEUNG, *Roman de la Rose*, vers 5010e.)

GABELOU, s. m. Employé des douanes ou de la régie, ainsi nommé du mot *gabelle* (2), qui désignait autrefois l'impôt sur le sel.

Tu as menti, méchant bourreau, *gabeloux* que tu es.

(NOËL DU FAIL, *Contes d'Eutrapel*.)

GABORIAU, **Gabory**, noms d'hommes, dérivés du vieux français : *gabeor*, *gabeour*, railleur, farceur.

GACHÈRE (La), nom de

---

(1) Pueri parvi egressi sunt de civitate et illudebant ei dicentes : ascende, calve.

(2) *Gabelle* dérive des mots hébreux *gab*, pièce de monnaie, ou *gabe*, publicain, et peut-être plus simplement est-ce une corruption de *garbelle*, diminutif du vieux français : *garbe*, gerbe de blé.

localité; du vieux mot *gaskière*, terre en friche, qui est devenu *jachère*.

Pour miex fructefier plus tard
De si au tierc an ou au quart
Laist-on bien sa terre à *gaskière*.

(*Li congié Adan d'Arras, Fabl. et Contes*, t. I, p. 108.)

GADESCAU, nom d'un banc de sables mouvants, situé dans le pertuis de Maumusson; ce mot a le sens de : *gué profond*, *gadum excavatum*.

GADOUE, s. f. Prostituée, entremetteuse. En basse latinité, *gadalis* a eu la même signification :

Similiter de *gadalibus* et meretricibus volumus ut apud quemque inventœ fuerint ab eis portantur usque ad mercatum ubi flagellandœ sunt.

(*Capitulare de ministerialibus palatibus*, editum a Baluzro, cap. 3.)

En bas breton, *gadal* est synonime d'entremetteuse.

Nous trouvons les définitions suivantes dans le *Glossaire Cambro-breton*, de Davies :

Gadales, meretrix.

Gadalus, libidinosus.

Gadaledo, luxuria, hoc est lascivia.

La véritable origine de ce mot, appliqué aux femmes de mauvaise vie de la plus basse condition, parait être le wallon : *gadau*, jus de fumier, et le vieux français : *gadoue*, matière fécale, qui avait encore ce sens au XVIII[e] siècle : Richelet définit *gadouë*, ordures et excréments qu'on tire des lieux. *Gadoüard*, vidangeur. (*Dictionnaire français*, édit. de 1680). Mercier l'a employé dans le même sens :

A peine a-t-il mis le pied hors des barrières qu'il trouve les exhalaisons infectes qui sortent des *gadoues* et autres immondices.

(Mercier, *Tableau de Paris*, l'Air vicié.)

GAGER, v. a. Parier, faire un pari en déposant un gage — prendre un domestique à gage. (Voir *louer*.)

Li chiens dist qu'il a plus d'ahan
Et plus de paine qu'il n'a
Et s'il veut il li *gagera*.

(*Fabliau de l'Asne et du Chien*, cité par Roquefort, au mot *ahan*.)

Ce que voyant, le bon Janot, mon père
Voulut *gaiger* à Jaquet, son compère,
Contre un veau gras deux aignelets
[bessons.

(Cl. Marot, *Eglogue au Roy*, t. I, p. 40.)

GÂGNIER, nom d'homme. En vieux français *gaaigneor*, *gaagnerres*, a signifié laboureur; *gaaigner*, labourer; *gaignage*, terre labourée. Ce nom peut également dériver du vieux français *gaaignier*, fabricant de gaînes et de fourreaux, au moyen âge. (Voir le chap. LXV des *gaaigniers* de fouriaux au *Registre des Métiers* d'Est. Boileau, p. 160.) En Saintonge, le sens de laboureur paraît devoir être préféré.

Le premier cas est quant fame baille à moitié à *gaagniere* les terres qu'elle tient en domaine.

(Beaumanoir, *Coustume de Beauvoisis*.)

Pur le devé, pour l'entredit
Que je vos ai conté e dit
Ont en sa arée dégerpiz
Uns *gaaigneres* ses utilz.

(*Chronique des Ducs de Normandie*. vers 7166[e].)

A dol, à gloire e à dolor
Ert tote la terre livrée
E si destruite e si gastée
Que ni aveit mais que manger
Car nuls ni osout *gaaigner*.

(*Ibid*, vers 2666[e].)

Au contraire la forest de Chisay est un pays de plaine, environné de tous bons *gaignages* comme bleds et légumes.

(Du Fouilloux, *Vénerie*, ch. XIX.)

GAGNON, Gaignon, noms d'hommes et de localités. En vieux français : chien de basse-cour, mâtin,

Quant li *gaignons* veut rongier l'os
S'uns autres chiens li veut reprendre
Sans R ne li peut défendre.

(*Rois de Cambray, Senefiance de l'A B C.*)

Il a caiens de tiex *gaingnons*.
S'il te sentent, il t'assaudront
Et moult tost retenu t'auront.

(*Roman de la Rose*, vers 2730*.)

Le 38e doyen du chapitre de Saintes portait le nom de *Gaignon*.

Joachimus III *Gaignon*, doctor théologicus..... nominatur decanus diè 9 septembris 1649...

(*Gallia Christiana*, t. II, col. 1095.)

GAGUI, s. f. Diminutif de Marguerite, et nom dérisoire donné à une femme grasse. En vieux français : *gagui*, gros, gras. *Grosse gaguie*, grosse dondon. (Roquefort, *Glossaire de la Langue romane*.)

GAILLARD, adj. Vivace en parlant des plantes, comme il signifie en français, et sans doute par extension : déluré, bien portant en parlant des hommes.

Les herbes sauvages, espines et chardons, y croissent autant *gaillardes* qu'en nulz autres pays.

(Bernard Palissy, *Discours Admirables*, p. 302.)

GALANTISE, s. f. Galanterie.

En un de ces moulins un soldat, seul enfermé, composa à la vie pour lui et toute sa trouppe, et fut sauvé par sa *galantise*.

(Ag. d'Aubigné, *Hist. Univ.*, liv. II, ch. XXXVI.)

GALERNE, s. f. Nord-ouest. — vent de nord-ouest. Dérivé du celtique *gal*, souffle de vent. En breton : *gwalarn*, en gallois : *gorlewin*, ont la même signification que le saintongeais *galerne*. En anglais, *gale* signifie vent.

Si *galerne* ist de mer, bise ne altre vent
Ki fere al paleis devers occident
Il le font turner e menut e suvent.

(*Voyage de Charlemagne à Jérusalem*, vers 354*.)

Aux vents de bise et *galerne* inhumaine
Mes gaiges sont en yver assignez.

(Roger de Collerye, *Rondeau LV*, p. 212.)

Le vent de *galerne*, dist Panurge, avoit doncques lanterné leur mère.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. IX, ch. IX.)

GALOCHES, s. f. Sabots. Du latin *gallicæ*, souliers bas à semelles épaisses dont se servaient les gaulois. (D'après Baïf et Pasquier, *Recherches*, liv. VIII.)

Cum *gallicis* et lacernâ cucurristi.

(Cicéron, 2me *Philippique*.)

Un gentilhomme gascon... fut repoussé par ung des gardes, en sorte qu'il fust contraint de laisser ses *galoches* à la porte.

(P. de l'Estoile, *Mémoires-journaux*, t. VII, p. 280.)

Quant un jeune frisé, relevé de moustache
De *galoche*, de botte.....

(Math. Regnier, *Sat. VIII*.)

GALOCHER, Galochier, s, m. Fabricant de galoches.

Ancus Martius estoit gallefretier, Camillus *guallochier*.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. II, ch. XXX.)

GALOPIN, s. m. Mauvais

petit garçon. Ce mot est d'origine germanique, en gothique : *hlaupan,* en ancien allemand : *gahlaufan*, en allemand : *laufen*, signifient courir, galoper.

En la taverne hastivement en vint
Ilec trouva menuel *galopin*
Lez le tonnel, en sa mein trois dez tint.

(*Roman de Garin le Loherain.*)

GANIF, s. m. Canif. C'est l'ancienne orthographe encore usitée dans plusieurs patois, notamment dans celui du Bourbonnais.

Il faut écrire et prononcer *ganif* et non *canif*.

(MÉNAGE, *Observations sur la Langue française*, ch. 251.)

En vieux français nous trouvons : *ganive*, petit couteau ; *ganiveter*, couper, déchirer, *ganivetier*, coutelier. (Roquefort, *Glossaire de la Langue romane*.)

GANIPOTE, s. f. Sorcier qui se change la nuit en chien blanc, et court les campagnes. Entre St-Palais et St-Augustin, près Royan, se trouve *le village des Ganipotes*.

GANIVET, nom d'homme dérivé du vieux mot *ganivetier*, coutelier.

GANTS, s. m. Ce pluriel se disait autrefois pour *bonnemain, pourboire*, et s'emploie encore dans le sens de cadeau donné en certaines occasions. Cette locution vient d'Espagne, où on donne *para guantes* comme nous *pour boire*.

Furetière définit *gants* : présent qu'on donne aux messagers qui apportent une bonne nouvelle. (*Dictionnaire français*.)

Laurière dit qu'il désigne une redevance donnée en argent aux sergents. (*Dictionnaire du droit français*.)

Viens-ge, dist-elle, à point as *gans*
Se ge vous di bones novelles
Toutes fresches, toutes novelles —
— As *gans*, dame, ains vous di sans [lobe
Que vous aurès mantel et robe.

(JEAN DE MEUNG, *Roman de la Rose*, vers 16640e.)

Passavant, dist le roy, je vous doibz vos *gants*...

(*Roman de Perceforest.*)

GARAUD, Garraud, noms d'hommes. En vieux français, *gare*, *garel*, désignent un objet de diverses couleurs (*virgatus*); *gareau, garel,* ont également la signification de boîteux, qui a les jambes en accent circonflexe (*varus*). L'origine de ce nom est peut-être germanique, *garald*, *garalt* (javelot ancien), d'après Lorédan Larchey.)

En Anjou comme en Saintongeais, *gareau* ou *garreau* est le nom du bœuf taché de noir et de blanc.

Il parla à ses bœufs : *Garreau*, fromentin, brichet, chatan.....

(BONAV. DES PÉRIERS, *Contes et Joyeux devis*, nouvelle 235e.)

GARBOUIL, Grabouil, s. m. Dissension, querelle, grabuge. En italien : *garbuglio,*

Il y eut aussi un peu de *garbouil* entre mesdames de Belin et de Bussy...

(*Satyre Menippée.*)

GARCE, s. f. Femme de mauvaise vie, a eu autrefois la signi-

cation simple de *fille*. En bas-breton : *gwerc'h*, jeune fille.

Sire, recouchiez-vous, bien vous povez [vanter
Que jamais de la *garce*, n'orrez un mot [sonner.

(*Berte aus grans piés*, vers 522.)

Car il n'affiert à *garces* diffamées
User des droicts de vierges bien famées.

(Cl. Marot, *Elégie Ire*.)

Un œil malin eut plustôt jugé qu'elle estoit sa *garce*.

(*Saint François de Salles*, p. 525.)

GARDRAT, nom d'homme qu'on trouve en Saintonge sous la forme *guardradus* dès le XIIe siècle :

Guardradus anno 1170 prior monasterii sancti Eutropii, Adhemari episcopo Santonensi.

(*Gallia Christiana*, t. II, col. 1095.)

GARENNE, s. f. Futaie de chênes avec ou sans lapins. Mot d'origine celtique ; *gwaré*, au pluriel *gwarénou*, désignaient une culture au milieu des forêts. En gaëlique : *gwara*, en bas breton : *gwarer*, signifient : défendre l'accès d'un lieu clos.

Qui est trouvé tendant aux perdrix en païs de *garenne*, il chet en amende de dix livres et le harnas perdu..

(Bouteiller, *Somme rural*, liv. II, titre XL, XIVe siècle.)

GARGAMELLE, s. f. Gorge, gosier. En italien et en provençal : *gargamella*, du radical *garg*, qui a également formé *gargate*. (Voir ce mot.)

Puis luy passay ma broche à travers la *gargamelle*.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. II, ch. XIV.)

Le patois toulousain désigne le gosier par le joli mot *gargaillol*.

Jantis pastoureletz que dejoust las om- [bretes
Sentets apusima lou calimas del jour
Mentre que lous ausels per saluda l'amour
Uston le *gargaillol* de mille cansonetes.

(Goudouli, *Poésies en patois toulousain*.)

GARGATE, s. f. Gorge, haut de la poitrine. D'où le verbe *dégargater*, décolleter. En italien : *gargata*, en picard et en ancien anglais : *gargale*, en espagnol et en portugais : *garganta* signifient gosier. En basse latinité : *gargata portus* a signifié entrée d'un port.

Navis januensis cum esset in portu massiliensi in *gargatâ*.

(*Charta Massiliensis*, anno 1436, cité par du Cange.)

Alsi com une fosse fu ouverte en la *gargate* — quasi quoddam barathrum patebat in *gutture*.

(*Dialogues de S. Grégoire*, liv. III, ch. XXXII.)

Tel est doux aux boyaux qui blesse la [*gargate*.

(Furetière, *le Médecin pédant*.)

GARGOTER, v. n. Faire du bruit en bouillant.

Il ne nous en chaut de tous les bruits qu'on fait courir de nous pourveu que nous ayons de quoy faire *gargotter* la marmite.

(*Caquets de l'accouchée*, p. 178.)

GARGOUILLER, v. n. Se dit du bruit que fait un liquide en coulant, de celui qui se produit dans les intestins. Cette onomatopée s'emploie aussi pour désigner le bruit que fait le pot au feu ou le ragoût en bouillant. Le français a retenu de ce vieux mot le substantif : *gargouille*, conduit qui de la toiture d'un édifice jette

les eaux pluviales au dehors. Du bas latin : *gargula,* gosier.

> Là *gargouillent* les eaux de cent mille [fontaines.
>
> (RONSARD, *Amours de Marie*, p. 30.)

> S'il y a de la boue ou autre humeur contenue au thorax on oit un son comme d'une bouteille à demi-pleine qui *gargouille.*
>
> (Ambroise PARÉ, introduction.)

GARIR, v. a. Guérir. S'écrit aussi *guarir*. (Voir ce mot.)

> *Garissez*-moi de mort et de tourment.
>
> (*Roman de Guillaume au court nez.*)

> La déesse apparut à lui, de nuict, en dormant, qui lui enseigna une médecine de laquelle il *garit.*
>
> (F. AMYOT, trad. de PLUTARQUE, *Vie de Périclès.*)

GARNIER, nom d'homme qui est d'origine germanique : *Warinher (warin,* défense; *her*, armée). Ce nom s'est abrégé en *Warnher, Warner*, conservé en allemand et devenu le français *Garnier*, après avoir passé par le latin *Garnerius*, qui se trouve dans notre région dès le XI° siècle :

> *Garnerius*, S[ti] Maxentii, abbas, anno 1093.
>
> (*Gallia Christiana*, t. II.)

Le poète Adenès li rois a donné ce nom à un ménestrel :

> Et l'autres fu Harpères, s'ot nom maistre [*Garnier.*
>
> (*Li Romans de Berte aus grans piés*, vers 295°.)

GARNIMENT, s. m. Garnement, mauvais sujet. En provençal : *garnimen;* en catalan : *guarniment;* en italien : *garnimento.*

> Dist le duc de l'Encloistre : par le mien [serrement
> Jà trièves ne donrai à itel *garniment.*
>
> (*Chronique de Bertrand Duguesclin*, vers 1174°.)

> Les prians que, pour la communauté, ils voulussent prester chascun quelques chiens pour despecher le pays de ce meschant *garniment* de regnard.
>
> (BONAV. DES PÉRIERS, XXIX° nouvelle, p. 138.)

Ce mot n'a pas toujours eu le sens péjoratif d'aujourd'hui; au XIV° siècle, il signifiait tout simplement un homme, un garçon.

> Franceis i perdent lor meillors *guar-* [*nemenz*
> Ne reverrunt lor pères ne parenz.
>
> (*Chanson de Roland*, vers 1420°.)

GAROBE, s. f. Vesce, petite graine donnée ordinairement en nourriture aux pigeons.

> Avons trouvé en mesture unze boisseaux, plus deux boisseaux de *garobe.*
>
> (Inventaire de l'abbaye de la Frenade, décembre 1653. — *Arch. histor. de la Saintonge*, t. X, p. 288.)

GAROUIL, s. m. Maïs en herbe ou en grains. Ce nom, donné au maïs ou blé d'Espagne, a probablement une origine arabe car, dans cette langue, *karouia* désigne une mesure de capacité pour les grains. C'est un diminutif de *karw*, augette, coupe.

GARONNE, nom de rivière, du celtique : *garw*, rapidité, d'où est venu, en bas breton et en gaëlique, le mot *carw*, qui désigne le cerf, animal agile.

> *Garw* vel *garaw* rapidum sonat etiam britannis nostratibus, unde suspicatur Cambdenus nomen habuisse *Garumnam.*
>
> (BOCHART, *Colonies des Phéniciens*, p. 757.)

GÂS, s. m. Garçon; se prend généralement en mauvaise part. Ce mot est d'origine celtique; en kymrique, *gwas* a été latinisé dans la forme *vassus*, garçon, serviteur, d'où est venu *vassal*. Ce mot se retrouve dans la plupart des langues néo-celtiques avec le même sens : en breton : *gwaz;* en gallois : *gwas;* en écossais et en irlandais : *gas*.

GAS, Gât, adj. Usité dans l'expression : *marais-gât*, qui désigne d'anciens marais salants où l'eau de la mer n'arrive plus. En vieux français : *gaste*, *gast*, inculte, aride, désert; *gaster*, ravager, détruire; du latin : *vastare* (1).

> Quar ma meson est trop déserte
> Et povre et *gaste*
> Sovent n'i a ne pain ne paste.
>
> (Rutebeuf, *Mariage*, t. I, p. 9.)

> Adonc m'aparut uns sentiers
> Qui par une *gaste* lande
> Me mena en Breceliande.
>
> (Huon de Méry, *Tournoiement de l'Antechrist.)*

> Le roy estoit düement informé que les Anglais..... estoient déliberez d'entrer et descendre au royaulme de France pour destruire et *gaster* icelluy.....
>
> (Jean de Troyes, *Chronique du roy Louis XI*, p. 98.)

> Les marais salans sont rangés en plusieurs classes. Ceux qu'on a laissé dégrader se nomment *marais gatz*.
>
> (P. Arcère, *Histoire de La Rochelle*, t. I, p. 22.)

GASSOUIL, s. m. Flaque d'eau bourbeuse.

> Ne n'ay point aucun vaisseau ni bachot comme vous avez le vostre, dans lequel je jette un *gassouil* de pollution et d'ordure.
>
> (Brantôme, *Dames Galantes*, disc. I, p. 71.)

GASSOUILLER, v. n. Mettre les mains dans l'eau sale — dans le sens actif : salir.

> Voylà pourquoy il ne faut se vanter de nous *gasouiller* de vos ordures...
>
> (Brantôme, *Dames Galantes*, disc. I, p. 70.)

D'après M. Ch. Nisard, *gassouiller* est un augmentatif de *gasser* qui vient de l'italien : *guazzare*, dibatter cose liquide dentro a un vaso. Latin : *quassare*. *(Parisianismes populaires*, p. 124-125.)

GASTAUD, nom d'homme. En vieux français : *gastos*, savant, sage.

Borel prétend que la loi salique a été écrite par *Wisogastus*, *Husegastus*, *Salegastus* et *Losogastus*, dont les noms ont été tirés de cette qualification ancienne.

Le prieur de l'abbaye de Surgères (de 1604 à 1628) se nommait *Gastaud*.

GATE, Gatte, s. f. Poisson de mer, qui se trouve aussi dans les fleuves assez loin de leur embouchure. C'est l'*alosa finta* de Cuvier.

Dans la Loire-Inférieure, on désigne ce poisson par le nom de *Couvreau*.

GÂTÉ, adj. Atteint d'hydrophobie ou de tout autre mal qui altère le sang.

---

(1) *Vastum* destructionem significat, dit Du Cange (*Glossaire de la Basse latinité*), et ce savant ajoute : *vastum, gastum, grastum*, voces ejusdem notionis et originis.

Parquoy, craignant Gargantua qu'il se *guastat* feit faire quatre grosses chaînes de fer pour le lier.....

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. II, ch. IV.)

Un soudard, mal sain de sa personne et *gasté* dedans la carpe.

(Fr. Amyot, *Vie de Pelopidas*, trad. de Plutarque.)

GÂTINE, s. f. Terre inculte. En basse latinité : *guastare*, corruption du latin : *vastare*, signifie ravager, rendre désert. Même origine que *gât*. (Voir ce mot.)

David cunversout el désert, là u il truveit les fermetez; e demeurout en un munt de la *guastine* de Ciph..... (1).

(*Livre des Rois*, liv. I, ch. XXIII, verset 14 — trad. du XII[e] siècle, p. 91.)

Avant! messire Brun, tandis
Que sommes en ceste *gastine*
Faites que ceste dame fine.

(*Théâtre Français au moyen âge*, p. 390.)

Une partie du Poitou, dont la capitale est Parthenay, avait le nom de *Gastine*. J. du Fouilloux y est né.

Tendre orphenin sortant de la tetine
Transporté fuz dehors de ma *Gastine*.

(J. du Fouilloux, *Adolescence*.)

GÂTINEAU, nom d'homme. Habitant de la Gâtine. (Voir ce mot.)

GAUDE, s. f. Espèce de réséda sauvage employé en teinture. *Vert c'me gaude* est une comparaison usitée en Saintonge.

L'on sçait aussi que les teinturiers se servent d'une herbe qu'ils appellent *gaude* de laquelle ils font leurs jaunes.

(Bernard Palissy, *Discours Admirables*, p. 348.)

Les chanvres, lins, guesde ou pastel, garance, *gaude*, chardon à bonetier.....

(Olivier de Serres, *Théâtre d'Agriculture*, p. 501.)

GAUDET, Gaudin, Gaudineau, noms d'hommes; dérivés du vieux français : *gaud*, gai, gaillard (en latin : *gaudens)*, et *gaudine*, plaisir, divertissement, qui ont donné naissance au français : *gaudriole*.

Gaud et *gaudine* ont également signifié au moyen âge : bosquet, bois, forêt, bocage; en allemand : *Gald*, forêt.

Dont venez-vous si seul parmi ce [*gaut* feuillu.

(*Berte aus grans piés*, vers 1284.)

Tout le brueil et le *gaut* resonne
De son cler ton;
Maint dous verbelet et maint son
Faisoit adont en sa chanson.

(*La Lande dorée*, *Nouv. rec. de Contes* t. II, p. 181.)

Aussi les satires et les fées
Sont moult dolent en lors pensées
Quant il perdent par telles crétines
Leurs délicieuses *gaudines*.

(Jean de Meung, *Roman de la Rose*.)

GAUFRE, s. f. Friandise faite d'une pâte légère et liquide dont on emplit un moule plongé dans la graisse bouillante.

Vous avez des metz plus de douze
Pour servir ces trois marjollez
Vous avez raton, tallemouse,
Gaufres, poupelins, dariollez.

(Nicole de La Chesnaye., *Condamnacion de Bancquet*.)

Et ne puent ne ne doivent les mestres ne les vallez donner que deux *goffres* pour un denier...

(*Livre des Métiers* d'Estienne Boileau, ordonnance relative aux oubliers, p. 351.)

GAUGER, v. n. Enfoncer,

(1) Morabatur autem David de deserto in locis firmissimis, mansit que in monte *solitudinis* Ziph.....

être détrempé par l'humidité. Se dit d'un terrain dans lequel on *encasse*. (Voir ce mot.)

GAULE, s. f. Long bâton, échalas. Ce mot est d'origine celtique et se retrouve avec la même signification et des formes peu différentes dans les dialectes néo-celtiques. En gallois : *gwiel*, *gwail;* en breton : *gwalen;* en cornouaillais : *guaylen;* en écossais et en irlandais : *giole*.

Viens au tect aux vaches, car celui des brebis étoit de l'autre côté, clos de *gaules* de coudres entrelacées subtilement.

(Noël du Fail, *Propos Rustiques*.)

Les cheveux en passe-filon
Et l'œil gay en esmerillon
Souple, droicte comme une *gaule*.

(Cl. Marot, *Dialogue de Deux Amoureux*, t. I, p. 29.)

GAULER, v. a. Abattre les noix avec une *gaule*. (Voir ce mot.)

GAULIS, s. m. Branches d'un taillis qu'on a laissé croître. (Voir *gaule*.)

Je pousse mon cheval et par haut et par bas,
Qui plioit des *gaulis* aussi gros que le bras.

(Molière, *les Fâcheux*, act. II, sc. VII.)

GAUPE, s. f. Femme de mauvaise vie — femme malpropre. Du Cange tire ce mot de *gausape*, sorte de manteau; il paraît plutôt avoir une origine orientale, car, en arabe, *gahba* signifie vieille courtisane, du verbe *gahab*, tousser. En persan, *gahpe* a le même sens. On le retrouve dans le dialecte napolitain, où *guappa* signifie une femme batailleuse, mal embouchée, d'où les mots d'argot *gouape, gouapeur* proviennent évidemment.

Est-ce ainsi, sales *gopes*, que l'on ferme l'huys à celui qui vous a rachetées de misères.....

(P. de Larivey, *les Tromperies*, act. I, sc. I, anc. th. fr., t. VII, p. 9.)

Maintenant celui qui aura une belle femme, s'ira acointer de sa chambrière qui sera un touillon, un salisson, une *gaupe*.

(Cholières, *Matinée V des Laides et des Belles Femmes*.)

En patois poitevin, *gaupe* est le nom d'une vieille truie qui ne porte plus.

GAURY, Gory, noms d'hommes, diminutifs de *Grégory*, forme de *Grégoire*, nom dérivé du grec : Γρεγοριος, vigilant.

Ces mots peuvent également dériver du vieux nom germanique : *goderich* (bon, riche); en latin : *godericus*. (Voir Lorédan Larchey, *Dictionnaire des Noms*.)

Le trente-deuxième prieur de l'abbaye de Bassac se nommait *Gory: Johannes IV Gory, presbyter*. *(Gallia Christiana,* t. II, col. 1111.)

GAUTIER, Gautreau, Gautret, Gautron, noms d'hommes. Les trois derniers sont des diminutifs du premier. En vieux français, *gautier* ou *gaultier* a signifié bûcheron; en basse latinité : *gualterius;* ce mot dérive du mot *gaut,* forêt, taillis.

Là vont varlet et damoiseles
Conjoins par vieilles m.....
Cerchant prés et jardins et *gaus*.

(Jean de Meung, *Roman de la Rose*.)

Malgré cette signification ancienne, le nom *Gautier* a une

origine germanique au moins dans le nord de la France. La forme latinisée, *waltherus*, correspond au tudesque : *waldher*, devenu *walter*, *gualder, gauter*, et a également la signification de bûcheron (de l'allemand : *wald*, forêt.) Dès le XI[e] siècle, on trouve en français la forme *gualter* et, au XI[e], celle de *gautier*.

Senz l'arcevesque et senz *Gualter* del [hum
Repairez est de la muntaigne jus
A cels d'Espaigne mult si est com- [batuz.

(*Chanson de Roland*, vers 2039[e].)

Li uns fu viélères, on l'apeloit *Gautier*.

(*Li Romans de Berte aus grans piés*, vers 294[e].)

Au XVI[e] siècle, *gaultier* désignait un joyeux compère ami de la joie.

A moy n'est que honneur et gloire d'estre dit et réputé bon *gaultier* et bon compagnon.

(Rabelais, *Gargantua*, liv. I, prologue.)

GAVACHE, s. m. Habitant de la région saintongeaise qui fait partie du département de la Gironde et, en particulier, des cantons de Guitres, Saint-Savin et de la partie du Fronsadais où se parle notre idiome. On donne aussi ce nom au langage parlé dans ce pays et que le patois gascon désigne sous le nom de *gabaï*.

Le mot *gavache*, ordinairement pris dans un sens injurieux, n'est pas autre chose que l'espagnol : *gavacho*, canaille, que les soldats de Ferdinand VII employaient en 1812 pour désigner les soldats français.

Le mot *gavache* se trouve chez quelques auteurs du XVII[e] siècle, époque où la littérature française s'inspirait fréquemment de la langue espagnole.

Homme lâche et sans honneur
Il vous traiterait de *gavaches;*
Vous me faisiez tant les bravaches.

(Scarron, *Virgile travesti*, liv. V.)

Dans le midi, les montagnards sont quelquefois désignés par le sobriquet de *gavot*, qui dérive du nom de *gave* donné aux torrents des Pyrénées.

GAVAGNER, v. n. Gâter, gaspiller, diminutif de *gaver*. (Voir ce mot.)

GAVER, v. a. Faire manger, gorger des animaux pour les faire engraisser. Des vieux mots français : *gave*, *gavion*, gosier, jabot.

Mais Renart le feri ou col
De son fausart (1), jus li eüst
Caupée la teste, ne fust
L'aubier dont ot la *gave* plaine,
Kil ot mangié..................

(*Renart le nouvel*, vers 1968[e], XIII[e] siècle.)

Il a passé huit jors entiers
Que ne pot boivre ne mengier
Quar une areste de poisson
Li aresta au *gavion*.

(*Le Vilain Mire*, vers 145[e], *Fabliaux et Contes*, t. III, p. 6.)

GAZEAUX, Gazeau, noms d'hommes; corruption de *caseau*, *cazeau*, qui désigne dans le midi une petite maison; en latin : *casa*.

GEARBE, Jarbe, s. f.

---

(1) *Fausart*, fauchard en saintongeais, faux à long manche pour tailler les buissons. Voilà, d'ailleurs, la traduction de ce passage : « Mais renard le frappa au col — de sa grande faux, il lui eut coupé ras la tête, n'eut été l'aubier qu'elle avait mangé dont elle avait le jabot plein. »

Gerbe. Ce mot est d'origine tudesque; en ancien allemand : *garba;* en allemand : *garbe;* en hollandais : *garf;* en wallon : *jabe.*

Par vos perdi-je mon froment
Où j'avoie la quarte *jarbe.*
(*Roman du Renart*, vers 20425.)

Et les jambes plus grosses, bien vueil [que chascun l'oie
Que ne soit une *jarbe* de blé quant on [le loie.
(*Un dit d'aventures*, XIIIe siècle.)

Mès travaillez et aouvrez
De messonner et de soier,
Si menoit *jarbes* a loier
D'un roncinet de poure coust (1).
(*Fabliau des Deux Chevaux*, vers 28e, *Rec. de Barbazan*, t. III, p. 198.)

GEARCE, s. f. Gerçure, crevasse à la peau. En basse latinité, *garsa* signifiait scarification. (Voir *jarser.)*

Ce vent de mars vous *garschera* les lèvres.
(Palsgrave, *Eclaircissement de la Langue française*, p. 434.)

Le blé meurdri de la froidure
Et blesme des *jarçans* frimas (2)
Maintenant n'a plus le chef bas
Mais touffu reprend sa verdure.
(Remy Belleau, *Bergeries.)*

GEL, s. m. Gelée.

En yver pler et me gaimante
Et me desfuel ausi com l'ente
Au premier *giel.*
(Rutebeuf, *Dit de la Griesche d'yver*, t. I, p. 26.)

GÉLINE, s. f. Poule; du latin : *gallina*. Le français *gélinotte* en est un diminutif.

Ne seroit autre chose faire
Fors que par amoretes fines
Metre Renart o les *gélines.*
(Jean de Meung, *Roman de la Rose*, vers 15218e.)

Il n'y avoit que ung grant testu
Qui avoit un jacques vestu
Qui mist ma grant *géline* à fin.
(*Farce de Colin*, anc. th. fr., t. II, p. 389.)

Mais à l'œil de tous regardantz
Fust trouvée dans sa poictrine
Tout ainsi qu'une aultre *géline.*
(Gilles Corrozet, *Fables*, p. 188.)

GÉLINEAU, nom d'homme, signifiant poulet; du vieux français : *géline*. Dans le midi, on appelle *galinier* le marchand de volailles; en latin : *gallinarius*.

En vieux français : *gélinier*, poulailler.

Il ira à la vielle son huis brisier
Et se il puet trouver le *gélinier*
Il s'en vorra o tout les hués aler (1).
(*Fabliau d'Audigier*, vers 222e — *Recueil de Barbazan*, t. IV, p. 224.)

GELIS, Gelive, adj. Se dit des pierres sujettes à se briser à la gelée.

Considère un peu certaines pierres qu'on appelle *gelices* ou venteuses et tu verras qu'elles se consomment journellement.....
(B. Palissy, *Recepte Véritable*, p. 46.)

GEMME (Sainte-), nom de localité. *Gemme*, du latin *gemma*, pierre précieuse.

La paroisse de *Sainte-Gemme* avait un prieuré fondé en 1071, par Guy d'Aquitaine, qui devait la dîme à la riche abbaye de Sainte-Marie, de Saintes :

Carta de decimâ monachorum sanctœ

(1) Mais pressé et occupé de moissonner et de scier (le blé), il menait des gerbes à lier avec un cheval (roncin) de pauvre valeur.

(2) *Jarçans*, frimas, froids qui produisent des gerçures.

(1) Il s'en voudra avec tous les œufs aller.

Gemmœ, ecclesiœ beatœ Mariœ reddendâ.

(Inventaire du Cartulaire de Sainte-Marie, par M. Moreau.)

GEMOZAC, nom de localité, dérivé par corruption du vieux français : *gemeau*, jumeau; en latin : *gemellus*. Gemozac, *gemelliacum* aurait la signification de domaine des jumeaux.

GENEUIL, Genoillon, s. m. Genou. En latin : *genu;* en grec : γόνυ; en sanscrit : *jânu*.

Se mettre à genoux se dit : *se mettre* de *genoillon*.

La fille Karle se mist à *genoillons*.
Ahi, dist-elle, gentiz fiuls à baron!

(*Amis et Amiles*, vers 2757°, chanson de geste du XI° siècle.)

Sur son *genoill* en fiert son destre gant.

(*Chanson de Roland*, stance 188.)

Devant eus se getta li més (1) à [*genouillon*.

(*Chroniques de Bertrand Duguesclin*.)

A *genillons* merci li crie
Jointes mains li requiert et crie.

(Rutebeuf, *Frère Denize*, t. I, p. 263.)

GÉNÉTOUZE, nom de localité du canton de Montguyon. Lieu planté de genêts; latin : *genista*.

GENOUILLÉ, nom de localité. Au moyen âge, *genou* a eu la signification de degré de parenté; du latin : *gignere*, enfanter.

Jurèrent que le premier mari et la feme estoient cosin en *quatre genoul* à l'ome.

(*Livres de Jostice et de plet*, p. 203, § 1.)

(1) *Més*, messager; du latin : *missus*.

Il est probable que l'église de *Genouillé : sancta Maria de Genualico* (*Gall. Christiana*, t. II, col. 1100), a été ainsi nommée d'une pièce d'armure, le *genouillier* (du latin : *genualia)*, déposée en ex-voto par quelque chevalier.

GEOFFROY, nom d'homme, abrégé de *Godefroid*. En latin : *gaufridus*, *godefridus* sont dérivés du vieux nom germanique : *godefrid* (bon-pacifique), d'après Lorédan Larchey.

Au moyen âge, on trouve les formes *gefrei, géfreid*.

Sire emperere, co dist *Gefrey* d'Anjou
....
Gefreid d'Anjou ad sun greisle sunet (1).

(*Chanson de Roland*, vers 2945°-2951°.)

GEORGES, Georget, Georgeon, noms d'hommes; du grec : Γεωργός, cultivateur, laboureur.

GÉRAIN, Gérin, noms d'hommes dérivés du germanique *gar*, javelot. C'est le nom d'un des pairs de Charlemagne.

Et *Gerins* fiert Malprimis de Brigal.

(*Chanson de Roland*, vers 1261°.)

GÉRARD, nom d'homme d'origine germanique, il s'écrivait, en 768 : *Gare hard* (javelot-aguerri), d'après Lorédan Larchey. Ce nom est devenu successivement *Gerhard*, *Gérard, Girard*. Il se trouve aussi sous la forme de *Gérers* dans le vieux français.

(1) Geoffroy d'Anjou a sonné son clairon.

Et sis cumpains *Gérers* fiert l'amu-
[raste (1).
(*Chanson de Roland*, vers 1589.)

GERBEUR, s. m. Celui qui lie les gerbes.

Gerbeur tes javelles entasse
De peur que le premier qui passe
Die, voyla des gens de soin.
(Baïf, *Eglogue XIV*, p. 41, v°.)

GERMIGNAC, nom de commune du canton d'Archiac, du vieux français *germiner* (latin *germinare*), croître, germer.

Les filz Israël crustrent et com *germinants* sunt multipliez (2).
(*Traduction de la Bible, Exode*, ch. I, verset VII.)

GIBAUD, nom d'homme et de localité, d'origine germanique : *giboald*, abréviation de *gisle-bald* (otage-confiant), d'après Lorédan Larchey. Dès le VII[e] siècle, ce nom se trouve dans notre pays. Le dixième évêque d'Angoulême (616), s'appellait *Giboaldus*.

Gibaud peut également être considéré comme un dérivé du celtique *gib*, élevé en forme de dos, d'où : *gibbosus*, bossu. Il existe près de Saintes un village appelé le *Puy-Gibaud*.

GIBER, v. n. Ruer, regimber, se débattre des pieds comme un pendu, d'où le substantif *gibet*.

En un estable ont mené le destrier
Frouche et henist et *regibe* des piez.
(*Roman de Garin le Loherain.*)

Rainsant (3) s'en torne *regibant*.
(*Roman du Renart*, vers 7601.)

(1) Et son compagnon *Gérers* frappe l'émir.
(2) Filii Israël creverunt et quasi *germinantes* multiplicati sunt.
(3) *Rainsant* est le nom du cheval dans le *Roman du Renart*.

Volentiers les vaches du pyé de derrière *regibent* et souvent brisent le pot et respandent le laict.
(*Evangile des Connoilles*, p. 72.)

GIBOIN, Gibouin, noms d'hommes. C'est le vieux germanique *gebewin* (ami-libéral), qui se trouve en français dès le XI[e] siècle :

Li reis cumandet *Gebuin* e Otun
Tedbald de Reins e le cunte Milun.
(*Chanson de Roland*, vers 2432.)

GIGUER, Ginguer, v. n. Lever la jambe ou *gigue*, danser, faire des pirouettes. Les mots *gigue*, jambe, et *gigot*, cuisse de mouton, paraissent dériver du nom donné à un instrument à cordes qui a quelque ressemblance à la forme de la cuisse. En italien et en espagnol : *giga*; provençal : *guiga*, ancien allemand : *guige*, allemand moderne : *geige*, violon (1).

S'il faut *giguer* et se battre
Elle en donne six pour quatre.
(Gombaut, *Epitres*, liv. I.)

GILBERT, nom d'homme dérivé du vieux nom germanique : *hilde-bert*, brillant au combat. (Léon Scott.)

GINDRE, s. m. Garçon boulanger, celui qui pétrit le pain.

Et aura avec lui le coustumier et touz les talemeliers (boulangers), et les mestres vallès que l'on appele *joindres*.
(Estienne Boileau, *Livre des Métiers*, p. 7.)

(1) El premerain front chevachoient
Cil qui les estrumenz portoient
Gygues et harpes et vièles.
(*Dolopathos*, vers 2980 — Ed. Jannet, p. 204.)

Cette ancienne orthographe *joindre* nous donne l'étymologie de ce mot que l'on a supposé à tort venir du verbe *geindre* à cause de l'espèce de gémissement que font entendre les boulangers en pétrissant leur pain. Le mot *joindre* vient de *junior*, comme moindre vient de *minor*. (Voir du Cange au mot *junior* et M. Littré au mot *gindre*.)

Dans un ancien titre relatif aux meuniers et à leurs valets, on trouve ces derniers désignés par le mot *juniores* : « In uniquoque molendinorum duo *juniores* tantùm erunt.

GIRARD, Girardeau, Girardet, Girardin, noms d'hommes. Le nom *Girard* et ses diminutifs sont des formes de *Gérard*. (Voir ce mot.)

GIRAUD, Giraudeau, Girardet, Giraudin, noms d'hommes. *Giraud* et ses diminutifs viennent du vieux nom germanique *girald*, abrégé de *gairoald*, *garehald* (javelot-ancien), d'après Lorédan Larchey. La forme latine *giraldus* se trouve souvent dans les vieilles chartes.

GIRONDE, s. f. Nom du fleuve qui sépare le Médoc de la Saintonge, entre le Bec-d'Ambés et la mer. D'après Bourignon ce mot dérive du celtique *gyr* qui a désigné tout ce qui est rond. (*Ant. de Saintes*, p. 242, note.) Le nom du fleuve est relativement moderne, car les anciens géographes : Strabon, Ptolémée, Méla, et les vieux écrivains locaux : Ausone, St-Paulin, Fortunatus, ne parlent que de la Garonne; cependant nous trouvons cette désignation employée au moyen âge pour la partie du fleuve qui se trouve devant Bordeaux où il décrit un demi-cercle complet.

Pro Arnaldo Monetario, civi Burdegalensi, habendo domum ibidem inter portam Rossellam (porte de la Rousselle) et mare, seu fluvium *Girondœ*...

(*Rôles gascons de 1288.*)

GÎSSE, s. f. Gesse, plante légumineuse. (Le *Lathyrus* des botanistes.)

Plus ung picottin et demy de febves d'Espagne; plus demy boisseau de *gîsse* cuizante...

(Inventaire de l'Abbaye de la Frenade, décembre 1653 — *Arch. hist. de la Saintonge*, t. X, p. 289.)

Les espèces principales et généralement congneues sont les fèves, pois, fazéolzs, *geïsses*, pois-ciches...

(Olivier de Serres, *Théâtre d'Agriculture* liv. III.)

GITTE, Gette, s. f. Jet, pousse d'arbre.

Et la mesme année que les dites branches auront esté coupées près et joignant la couppe d'icelles, il sortira un nombre de *gittes*...!

(Bernard Palissy, *Recepte véritable*, p. 36.)

En ces mois ils ne vont gueres à l'eau (les cerfs), ils se contentent de l'humidité et substance de la *gette*...

(J. du Fouilloux, *Vénerie*, ch. XXXI.)

GIVREZAC, nom de localité. Domaine du brouillard, du vieux français *gibre*, brume, brouillard.

GLEU, Gleux, s. m. Paille laissée sur pied après le sciage de l'épi — chaume — poignée de paille. Du flamand *geluye, gluye*, paille; en provençal : *glueg*.

Un fesseau de chaume autrement appelé *glui*.

(Lettres de rémission de 1394, Glossaire Carpentier, art. *gluex*.)

Fuerres, gluis, estrains ne esteules.

(J. Froissart, *Ledit du Florin*, vers 83ᵉ.)

As-tu pas veu certains laboureurs, que quand ils veulent semer une terre de deux années suivantes, ils font brusler le *gleu* ou paille restée du blé.

(Bernard Palissy, *Recepte véritable*, p. 33.)

GLOIRE, s. f. Fierté, gloriole, vanité.

Si c'est *gloire* de publier soy mesme ses valeurs...

(M. Montaigne, *Essais*, liv. II, ch. VI.)

GOBAUD, **Gobeau**, noms d'hommes. Du vieux français *gobe*, vain, fou, ou du radical celtique *gob*, bouche.

Lor devient la terre si *gobe*
Qu'el velt avoir novele robe.

(Guillaume de Lorris, *Roman de la Rose*, vers 53ᵉ.)

GODAILLE, s. f. Vin mêlé au bouillon du potage; c'est ce que les gascons appellent *chabrot*.

On appelait autrefois *godalle* ou *goudale*, une bière brune : Palsgrave traduit *ale drinke* par le français *goudale*. (*Eclaircissement de la Langue française*, p. 190, col. 2.) L'anglais a conservé en deux mots : *good ale ;* le suédois et le danois : *god æle*, qui signifient bonne bière.

Car il a laissié son mestier
De draper, pour brasser *goudale*.

(*Théâtre français au moyen âge*, p. 83.)

Une rivière trueve qui d'un pendant [avale
Volentiers en béüst mais trouble est [com *godale*.

(*Berte aus grans piés*, vers 742ᵉ.)

Faisons les touz, si vous m'en voulez [croire
Aller humer leur cervoise et *godale*.

(Cl. Marot, *Ballade*, t. II, p. 72.)

La coutume de mêler le vin au bouillon et la vertu bienfaisante de ce breuvage n'étaient pas ignorées de nos aïeux :

Quant il ot oy messe du tout à son [comand
Prist une *soupe au vin* qu'estoit moult [poignant
Et si but une foiz, puis va oultre [passant.

(*Chronique de Bertrand Duguesclin.*)

GODARD, **Godart**, noms d'hommes, dérivés du vieux français : *gode*, femme de mauvaise vie, paresseuse, ou du vieux germanique : *godehard* (bon-hardi.)

GODEAU, **Godet**, noms d'hommes, du vieux français : *gode* (voir *godard*), ou simplement de *godet*, vase à boire; au XIIIᵉ siècle : *gode*.

GOËMON, s. m. Herbe marine vésiculaire — varech. Ce mot est d'origine celtique; on le retrouve dans le gallois : *gwymon*, varech, et il a été conservé en bas breton.

Recollegissent globum herbœ marinœ vocatœ *goumon* alibi *gouëmon*.

(Texte du XIIIᵉ siècle cité par du Cange, *Glossarium*, verbo : *goumon*.)

GOGO (**à**), locution adverbiale. Abondamment, à cœur joie. Dans le dialecte picard : *à gaugau*. Le radical : *gau*, répété, a été pris du latin : *gaudere*, se réjouir.

Et estois traité *à gogo* comme un aigneau sous la mamelle.

(Pierre de Larivey, *les Tromperies*, act. I, sc. I, anc. th. fr., t. VII, p. 10.)

N'ayez pas de religion, mocquez vous *à gogo* du prestre et du sacrement de l'église et de tout droict divin et humain.

(*Satyre Ménippée*, p. 7.)

GOGUET, nom d'homme dérivé, comme *goguette*, du vieux français : *goguer*, railler, plaisanter; *gogue*, moquerie, plaisir, réjouissance.

GOMBAUD, Gombault, noms d'hommes dérivés du vieux germanique : *gumbald*, forme de *gondebald* (combat-hardi), qui se trouve dès le VIe siècle, d'après Lorédan Larchey. (Voir *Dictionnaire des Noms.*)

GONELLE, s. f. Fossé longeant une vigne de marais. Dérivé du grec : γονος, côté.

GORD (La), Gorce (La), noms de localités. En vieux français : *gord*, *gors*, *gorz*, désignent un espace entouré de pieux dans un cours d'eau, une pêcherie. Du latin : *gurges;* en basse latinité : *gordus*. (Roquefort, *Glossaire de la Langue romane.*) Pour *La Gorce*, M. Jônain indique un radical celtique : *cors*, signifiant ajoncs, bruyères.

GORAILLE, s. f. Entrailles du porc. Malgré sa ressemblance avec les mots *goret*, cochon, *gore*, truie, *goraille* est probablement une corrruption du vieux français : *coraille*, boyau.

N'i a broine si fort clavel
Qui vers sa lance ait garantise
Mais que le pan d'une chemise (1)
Les cors lur perce e les *corailles*.

(*Chronique des Ducs de Normandie*, vers 1258e.)

GORE, s. f. Truie. (Voir *goret.*)

Isabeau de Bavière avait été surnommée la *grand' gore* par le peuple de Paris.

En anglais, *gore* signifie boue, limon.

GORET, s. m. Porc. Le nom de cet utile animal dérive probablement de son cri habituel. En flamand : *gorren*, en allemand : *gürren*, signifient grogner.

Le cochon s'est appelé en grec χοῖρος, en georgien *govri*, en latin *gorretus*..... En vieux français la truie se nommait *gorrière*.

(Charles Nodier, *Dict. des Onomatopées*, au mot *goret*.)

Estre *gorrière* et faire la poupine.

(Jean Marot.)

De surcroist furent roustis..... trois cens *gourretz* de laict à beau moust.

(Rabelais, liv. I, ch. XXXVII.)

GORLIER, nom d'homme; en vieux français, *sellier*, *bourrelier*, qui fait les *goreaux*, colliers de cheval. (Voir Roquefort, *Glossaire*, au mot *gorlerie.*)

GOSSER, v. n. Railler, plaisanter, blaguer. On dit en français : *se gausser*.

Puis parlant de la journée d'Ivry et *gossant* à sa manière accoustumée...

(*Mémoires* de P. de l'Estoile, t. V, p. 20.)

---

(1) Il n'y a cuirasse si solidement clouée qui garantisse de sa lance plus que le pan d'une chemise.

En saintongeais, *gosser* a également le sens de tailler du bois avec un couteau.

GOSSEUR, s. m. Celui qui a l'habitude de railler, de *blaguer*.

A quoy un *gosseur* qui se rencontra là va dire que.....

(*Mémoires* de P. de l'Estoile, t. V, p. 209.)

GOSSERIE, Gausserie, s. f. Plaisanterie, mensonge, blague.

Et à cest effect est grandement nécessaire d'avoir et entendre les propres significations éloignées et métaphoriques des mots communs et familiers en telles *gausseries*.

(Noël du Fail, *Epître liminaire des Contes d'Eutrapel.*)

GOUGE, s. f. Femme de mauvaise vie. Dans ses *Remarques sur Rabelais,* le commentateur Le Duchat lui donne ce même sens.

Tellement que sur toutes *gouges*
Elle semblera la plus franche.

(Guill. Coquillart, *Droits Nouveaux*, t. I, p. 154.)

Gouge a eu longtemps le sens de femme ou de fille et l'a conservé dans les divers dialectes de la langue d'oc. A Toulouse et à Montauban, *gouge* désigne une servante; en Périgord, *gouye*, une fille. En Gascogne, *gouyat* est le garçon; en Béarn : *gouyon*, le fils.

GOUGEON, Gouget, Goujon, Goujard, etc., noms d'hommes dérivés du mot *gouye* ou *gouge*, fille ou femme. Le mot *gouyard* a autrefois désigné les coureurs de filles et les entremetteurs. Ces mots peuvent également être une forme de *goyard*, *goujard*, signifiant hommes d'armes, valet chargé de porter les armes.

GOUIN, Gouineau, noms d'hommes. En vieux allemand, on trouve *godwin* (bon-ami), qui a pu se transformer en *gouin* et *govin*. Ils peuvent être considérés également comme le masculin de *gouine*. (Voir ce mot.)

GOUINE, s. f. Femme de mauvaise vie; en provençal : *goino*.

Ce mot est d'origine germanique; il se trouve dans la plupart des langues tudesques et scandinaves :

En anglo-saxon, *cwen* signifie femme; *cven*, prostituée.

En gothique : *gwino*, en islandais : *gwinna*, en ancien allemand : *quena*, signifient femme. En anglais moderne, *quean* désigne la prostituée et, par un rapprochement malheureux, *queen*, la reine.

Roquefort pense que *gouine* vient de *gohine*, nom que porte une princesse très méchante dans le roman de Tristan de Léonois.

Au XVII[e] siècle, ce mot avait déjà le sens de la langue verte moderne.

C'est une franche *gouine* — Il a quitté sa *gouine*.

(Exemples cités par Richelet, *Dictionnaire français*, édit. de 1680.)

GOULARD, nom d'homme, synonime de *goulu*, ami de la bonne chère; dérivé de *goule*. (Voir ce mot.)

GOULE, s. f. Bouche, gueule;

du latin : *gula*. En langue celtique, bouche se disait *gob*, qui a formé le français *gober* et le saintongeais *dégobiller*.

> Qar Renart ne l'en lessa
> De tutes quatre qu'une soule
> Tutes passèrent par sa *goule*.
>
> (*Roman du Renart*.)

L'expression très usitée en Saintonge, *bader la goule*, se retrouve au moyen âge :

> Tot hors s'en ist *baant la gole*
> Et le cerf l'occist et dévore.
>
> (Guillaume Lenormand, *Bestiaire du XIIIe siècle*.)

GOULÉE, Bouchée, cuillérée et, en général, chose prise en petite quantité, *à la goulée*, à petites bouchées, à la dérobée ; *une goulée de terre*, un petit champ.

> Car par aventure elle prent ung compaignon dont elle ne peut finer sinon à grant paour et à la *goulée*.
>
> (*Quinze Joyes de Mariage*, ch. VII, p. 86.)

> Ma jument ayant une *goulée* de foin devant elle.....
>
> (Noël du Fail, *Propos Rustiques*.)

> Ce maudit animal vient prendre sa [*goulée*
> Matin et soir, dit-il, et des pièges se rit.
>
> (Lafontaine, fable du *Jardinier et son Seigneur*.)

GOUMON, s. m. Maladie du mouton, appelée aussi *pourriture*. C'est la *cachexie aqueuse* qui se reconnaît à une grosseur dans la gorge. Ce mot vient-il du vieux français : *goume*, paquet ? (Voir Roquefort, *Glossaire de la Langue romane*.)

GOURD, adj. Engourdi par le froid — lourd, obèse. Ce mot (en latin : *gurdus*), appartenait à l'ancienne langue des Ibères d'Espagne :

> *Gurdos*, quos pro stolidis accipit vulgus, ex hispaniâ duxisse originem audivi.
>
> (Quintilien, *Institutiones*, lib. I, cap. V.)

En provençal, *gord* signifie gras ; en espagnol et en portugais, *gordo* a le même sens.

Dans le sens de lourd, épais, *gourd* a fait *gourdin*, gros bâton, et donné naissance aux noms d'hommes : *Gourdeau*, *Gourdon*, *Gourdet*.

> Vieulx barbiers, vieulx phisiciens
> Vieulx menestrels qu'estes *gourt*,
> Vieulx queulx, vous ne valez plus riens.
>
> (Eustache Deschamps.)

GOURDINE, nom d'un petit ruisseau de la Charente qui se jette dans le *Brouillon*, affluent de la Charente (rive droite.) Ce nom dérive du précédent (voir *gourd*) et indique probablement un courant peu rapide.

GOUSSET, nom d'homme. Au moyen âge, ce mot désignait la partie de l'armure qui préservait l'aisselle quand le combattant levait le bras. L'expression *sentir le gousset* en dérive et est encore usitée dans le langage familier :

> Le feu roy (Louis XIII) pensant faire le bon compagnon disoit : je tiens de mon père, moy, je *sens le gousset*.
>
> (Tallemant des Réaux, *Historiette Ire*, t. I, p. 10.)

> *Gousset*, escafignon, faguenat, cam- [bouis.
>
> (Saint-Amant, *Poésies*.)

GOUTTE, adv. Point du tout. Du latin : *gutta*. Se dit encore en

français dans la locution : *n'y voir goutte*. En saintongeais, ce mot s'emploie d'une manière plus générale.

Sires, pour Dieu, alez-vous ent
Certes, je n'ai *goute* d'argent.
(*Fabl. de Saint-Pierre et du Jongleur.*)

GOUTTIÈRE, s. f. Voie d'eau à la toiture d'une maison.

C'est pour le mieulx que j'ai la gravelle; les bastiments de mon aage ont naturellement à souffrir quelque *gouttière*.
(MONTAIGNE, *Essais*, liv. IV, p. 169.)

GRAFFIGNER, Égraffigner, v. a. Egratigner, déchirer avec les ongles. Le mot *graffigner* et son augmentatif sont peut-être dérivés de l'hébreu : *garaph*, prendre par force.

Et ceux qui ne sont accoustumez qu'au parler de cette ville où on ne dit point autrement que *graphigner* ou *égraphigner*.
(Henri ESTIENNE, *Précellence du Lang. français*, p. 330.)

GRAILE, Grèle, s. f. Crible, tamis. Basse latinité : *graticula*, corruption de *craticula*, diminutif du latin : *crates*, claie.

Le 21e d'aoust audit an 1641 Samuel Robert..... se seroyt malheureusement noyé au lieu de Bussac..... en se jouant avecq une *grelle*.
(*Journal de Robert, Arch. histor. de Saintes*, t. XI, p. 331.)

Dans le vieux français, ce mot a signifié *grille*, *gril*, *clairon*, *trompette*.

Gefreid d'Anjou ad sun *greisle* sunet.
(*Chanson de Roland*, vers 2951e.)

Au quanz en vit arz e bruis
Qui sur *grail* erent rostis.
(Marie DE FRANCE, *Purgatoire*, vers 1095e.)

Ou sera bouillis en chaudière
Ou rostis devant et derrière
Ou sur charbons ou sur greïlles.
(J. DE MEUNG, *Roman de la Rose*, vers 19477e.)

GRAILLON, s. m. Péjoratif de grillon, résidus mal cuits des viandes. Outre cette signification, le mot *graillon* a eu le sens de vieilles loques.

Je ne vois pas qu'il y ait plus grand relief à vendre des *graillons* que d'en ramasser...
(TACONNET, *le Procès du Chat*, sc. IV, cité par NISARD, *Lang. populaire*, p. 308.)

GRAILLONNER, v. n. Cuire lentement et mal en répandant une mauvaise odeur; du vieux français : *graailler*, brûler, rôtir. M. Jônain le dérive de *craticula*. gril.

GRAILLY, nom d'une ancienne famille de Saintonge, dérivé du verbe *grailler*, onomatopée qui, en vieux français, a signifié : crier comme la corneille, croasser, et sans doute aussi : sonner du cor.

Toutes les fois que le roy sortoit de son logis, trois corbeaux se venoient présenter devans lui, *graillant* et croaissant de telle sorte, que le pauvre prince avoit la teste rompue...
(*Roman d'Eraslus.*)

Au XIVe siècle, le sire de Grailly, Captal de Buch, prit une part active à la sinistre chevauchée du prince de Galles, qui livra au pillage et à l'incendie les villes les plus riches du midi : Narbonne, Béziers, Mazamet, etc. Les seigneurs gascons qui, selon l'expression de Froissart, « étoient *moult convoiteus*, » en revinrent chargés de dépouilles.

GRÂLER, v. a. Griller, faire griller.

Le vieil bonhomme Grandgousier, qui après souper se chauffe..... à ung beau clair et grand feu et attendant *graisler* des chastaignes escrit...

(RABELAIS, *Gargantua*, liv. I, ch. XXVIII.)

GRALÈS (les), nom de localité située près de Breuillet, qui rappelle le souvenir d'un incendie.

GRAMMENT, adv. Grandement, beaucoup.

Ne demora mies *grammant* de temps apriès, que cilz rois, madame sa mère, li contes de kent..... eurent avis et conseil de lui marier.

(J. FROISSART, liv. I, § 38e.)

A brief parler, j'estoye ainsi
Mignon comme cest enfant-cy.
Je n'avois pas *gramment* plus d'aage.

(Fr. VILLON, *l'Archer de Bagnolet*, p. 156.)

GRANDET, adj. Diminutif de grand, devenu nom propre.

Vien hardyment : car quand *grandet* [seras
Et qu'à entendre un peu commenceras
Tu trouveras un siècle pour apprendre.

(Cl. MAROT, *Avant naissance du fils de la duchesse de Ferrare*, t. I, p. 68.)

GRANIER, nom d'homme. Forme de *garnier* (voir ce mot), ou corruption de *grenier*. (Voir ce mot.)

GRAPILLER, v. a. Voler des raisins—ramasser les grappes oubliées par les vendangeurs. En vieux français on disait *graper*.

Et des raisins ès chans *grapoient*.

(JEAN DE MEUNG, *Roman de la Rose*, vers 9125e.)

GRAPPE, adj. Engourdi, se dit surtout des mains rendues crochues par l'excès de froid. En patois toulousain : *grep*, engourdi, *las mas grepos*, les mains engourdies.

GRASSET, s. m. Becfigue gris, petit oiseau plus petit que l'alouette à laquelle, dans quelques provinces du midi, on donne le nom de *graisset*.

GRATIGNER, v. a. Egratigner. (Voir *graffigner*, *égraffigner*.)

She scratched her with her nagles — Elle se *gratigna* de ses ongles.

(PALSGRAVE, *Eclaircissement de la Langue française*, ch. IX, p. 338.)

Car sans cesse il *gratignoit*
Quand ce désir le poingnoit.

(Joach. DU BELLAY, *Epith. d'un petit chien — Jeux rustiques*, p. 87.)

GRATON, s. m. Grillon, résidu de la fonte de la graisse de porc. C'est ce qu'on appelle *rillettes* en Tourraine, ailleurs *rillons*.

GRATTERONS, s. m. Fruits de diverses plantes, le gaillet, la bardane, etc.

Grateron, à cause que par son aspreté, elle s'attache aux habillements de ceux qui l'approchent.

(Olivier DE SERRES, *Théâtre d'Agriculture*, p. 622.)

Rabelais a écrit *glateron*. (*Pantagruel*, liv. II, ch. XVI.)

GRAVE, s. m. Caillou, gravier, terrain sablonneux. Dans la Gironde, on appelle *vin de graves* celui qui vient dans les terrains sablonneux et non pas aux environs de *Grave*, localité du bordelais, comme le dit M. Littré.

Grave, gravier, viennent des radicaux *grav*, *grau*, qui se retrouvent dans le cornouaillais : *grou*, dans le bas breton : *grouan*, sable, et dans le sanscrit : *grâvan*, pierre. En basse latinité : *grava locum sabulosum, arenosum*. (Voir glossaire du t. II de la *Gallia Christiana*.) En latin : *glarea*, gravier.

Il y a très mauvais pays à chevaucher pour les *graves*.

(J. Froissart, liv. II, § III.)

Nous lui donnons loisir (à l'urine) de se charger de ces excréments et de *grave* qui servira de matière à bastir la pierre de la vessie.

(Montaigne, *Essais*, liv. II, ch. XXXVII.)

Dans le même sens de sable et de gravier, on a dit autrofois *gravele*.

Et li ruissiax
Couroit toz par fine *gravele*
Qui estoit plus luisans et bele
Que n'est fins argent esmeré.

(Wace, *Roman de Rou*.)

GRAVER, v. n. Monter aux arbres — gravir.

Rondement montoit encontre la montagne et devalloit aussi franchement : *gravoit* ès arbres comme un chat...

(Rabelais, *Gargantua*, liv. I, ch. XXIII.)

GRAVIÈRE, s. f. Lieu d'où l'on extrait le sable, carrière de *grave*. (Voir ce mot.)

GRELET, s. m. Grillon.

Les poitevins disent un *grelet*, les angevins un gresillon. Il faut dire un grillon avec les parisiens.

(Ménage, *Observ. sur la Lang. franç.*, ch. CCCXXIV.)

GRENET, Grenon, noms d'hommes ; du vieux français : *grenon*, barbe, moustache ; mot d'origine germanique ; en tudesque : *grani* ; en islandais : *grön*.

Moult estoit bien appareillez
Barbe ot noire, *grenons* trechiez.

(*Fabl. de Saint-Pierre et du Jongléor*.)

A son menton n'avoit ne barbe ne [*grenon*.

(*Floire de Blanceflor*.)

GRENIER, nom d'homme qui désignait autrefois le marchand de grains (aujourd'hui : *grainetier*). On appelait également ainsi la *glandée*, la saison de ramasser le gland ; en latin : *granarium*.

GRÉSIL, s. m. Grêle menue ; il diffère de la grêle par la finesse des grêlons.

Et Moyses tendit sa main et *grisil* cessèrent. — Moyses tetendit manus ad dominum et cessaverunt tonitrua et *grando*.

(*Traduction de la Bible*, *Exode*, ch. IX, verset 33.)

Pur fuildre en l'esgardement de lui nues trespassèrent, *grésille* e charbuns de fou. — Pro fulgure in conspectu ejus nubes transierunt, *grando* et carbones ignis.....

(*Traduction des Livres des Psaumes*, ps. 17, verset 12, p. 24.)

Orez i ad de tuneire e de vent,
Pluie e *grésilz* demesuréément.

(*Chanson de Roland*, vers 1424.)

GRÈVE, nom de localité. En vieux français, ce mot désignait un lieu pierreux, plein de sable. D'après Bourignon, il dériverait des mots celtiques *gré*, *grai*, pierre ou terrain graveleux. (*Ant. de Saintes*, p. 142, note.)

GRÉZAC, nom de localité,

domaine de la pierre, du celtique *gré*.

GRIGNE, s. f. Croûte du pain, et particulièrement l'un des bouts de la miche. Ce mot a pour diminutifs *grignette*, *grignotte*, il a comme ceux-ci et les mots français *grignon*, *grignotter*, une origine celtique, car en bas breton, *krina* signifie *grignoter*, *kign*, croûte ; en irlandais *creinim* signifie ronger.

A laquelle fille le suppliant avoit accoustumé de donner des *grignettes* de pain...

(Texte du XVe siècle cité par du Cange au mot *grignolus*.)

GRIMAUD, nom d'homme signifiant autrefois petit écolier.

Et les petits *grimaulx* les appellent en grammaire *jambus*.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. II, ch. I.)

GROA, **Groie**. s. f. Terre caillouteuse, peu compacte, mot d'origine celtique :

Les bas-bretons disent *groa* pour grève et *grouan* pour sable.

(Ménage, *Origines de la Langue française*.)

Berte gist sor la terre, qui est dure [com *groe*.

(*Li Roman de Berte aus grans piés*, vers 528e.)

GROAN-LANS, nom donné à un banc de la côte ouest de l'ile d'Oléron, le platin de *Groanlans*; ce mot est d'origine celtique ou scandinave : *groan*, pierre, sable, *lans*, pays, terre.

GROLIER, **Groleau**, **Groulier**, noms d'hommes dérivés du vieux français *groulier*, savetier, *groules*, savates, pantoufles, ou de *grolle*, corneille, corbeau. (Voir ce mot.)

GROLLE, s. f. Corbeau, corneille, ce nom est donné à plusieurs espèces, le *corvus corona*, le *corvus frugilegus*, aussi appellé *freux*, le *corvus monedula*, choucas.

Cela sont les *grosles*, corneilles et choucats...

(Ag. d'Aubigné.)

Je voyois d'autre part cueillir les noix aux *groles* qui se resjouyssoient.

(Bernard Palissy, *Recepte véritable*, p. 112.)

Une commune de la Saintonge s'appelle *La Grolle*.

GROSSARD, **Groussard**, **Grousset**, etc., noms d'hommes dérivés de l'adjectif gros, prononcé *grous* en Saintonge, ou du verbe *grousser*, grogner, gronder.

GROULER, v. n. Grogner, glousser. (Voir *grousser*.)

Si j'entendois quelque chose en la rue
Grouler de nuit j'avoy l'âme esperdue.

(Ronsard, *Elégie de Jean Brinon*, t. IV, p. 373.)

GROUS, **Grousse**, adj. Gros, grosse.

Et est battu et paye une *grousse* rançon.....

(*Les XV Joyes du Mariage*.)

Faire son grous est une expression qui signifie aller à la selle.

Car en cuydant faire une vesse
Il fit tant de prim et de *gros*
Qu'il luy faillit payer deux gros
Pour luy avancer de blancz draps.

(*Sermon Joyeux de bien boire*, anc. th. fr., t. II, p. 10.)

GROUSSER, v. n. Glousser, onomatopée qui désigne le cri de la poule qui couve. En saintongeais, ce mot a aussi la signification de gronder.

Je n'os à lui parler de bouce
Car il n'est mais nus ki ne *grouce*
Quand je vois près de son kaiel (1).

(*Li Congié Baude Fastoul d'Arras*, vers 295e, *Fabl. et Contes*, t. I, p. 121.)

Je retourneray qui qu'en *grousse*.

(*Farce de maître Pathelin.*)

GRUAU, s. m. Bouillie durcie au feu, faite avec de la farine grossière de blé, de maïs, d'orge ou d'avoine. Ce mot est d'origine tudesque. En anglo-saxon : *grut;* en anglais : *grout;* en ancien allemand : *gruzi;* en allemand : *grütze*, signifient grain mondé.

Et une femme estendi un drap suz le puiz si cume ele i séchast orge pur faire *gruel*.

(*Livre des Rois*, p. 183, trad. du XIIe siècle.)

GUÂ, nom de localité. Une des formes des mots qui comme *gué*, *guée*, *gwée* désignaient un lieu où une rivière qui pouvait se traverser :

..... Portaunt de la milieu de la *gwée* del jordan douze perres..... (2).

(*Traduction de la Bible du XIIe siècle, Josué*, ch. IV, verset 8.)

En basse latinité, *guadare* signifie passer à gué. Au moyen âge, le nom latin du *guâ* était *gadum*. Il en est fait mention dans la charte d'Othon, en faveur de l'abbaye de Sablonceaux : *Molendinum de gado (Gallia Christiana*, t. II, instrumenta), et dans celle par laquelle Agnès d'Aquitaine et d'Anjou fonda l'abbaye de Saintes :

Donamus..... ecclesiam S. Laurentii de *gado* cum parochiis et utilitatibus universis.....

(*Charta fundationis abb. S. Mariæ, apud Santones — Gallia Christiana*, t. II, instr., col. 479.)

L'orthographe du mot latin nous éloigne du sens de *gât* (voir ce mot), dérivé de *guast*, terrain ravagé; en basse latinité : *guastatus*, corruption de *vastatus*.

GUARIR, v. a. Guérir. (Voir *garir.)*

Et fait comme le loup qui promettoit à la brebis de la *guarir* de sa toux.

(*Satyre Ménippée.*)

GUEDER, v. a. Rassasier, saouler, faire manger quelqu'un avec excès. Ce mot est d'origine germanique; en vieil allemand : *weidôn*, et en allemand moderne : *weiden*, signifient paître.

Dont je me suis tant *guedé* et remply que j'en crève.

(*Straparole*, trad. de P. de Larivey, t. II, p. 265.)

GUÉDON, Gueydon, noms d'hommes dérivés probablement du verbe *gueder*. (Voir ce mot.)

Ce sont peut-être des corruptions du latin : *guido*, forme latine du prénom *guy*.

GUENIJER, v. n. Remuer comme cela a lieu dans une nichée de petits oiseaux. En saintongeais : *nijée*. (Voir ce mot.)

---

(1) *Kaiel*, manoir, cabane.
(2) Portantes de medio jordanis alveo duodecim lapides.

GUENILLON, s. m. Lambeau de guenille. C'est un diminutif de ce mot qui dérive du vieux français : *gone*, robe.

Guenillon était encore usité au XVII[e] siècle :

> Mais qui pourrait compter le nombre [de haillons
> De pièces, de lambeaux, de sales [*guenillons*
> Dont la femme, aux bons jours, com- [posait sa parure.
>
> (BOILEAU, *Satire X*.)

> On lui ota ses riches habits et on la couvrit d'un pauvre *guenillon* de grosse toile.
>
> (M[me] D'AULNOY, *Conte de Gracieuse et Percinet*.)

GUENIPE, s. f. Femme de mauvaise vie — femme sale. Du hollandais : *knippe*, lieu de prostitution.

> Passe encore si on était assuré d'être aimé mais mourir pour une *guenippe !*
>
> (BUSSY-RABUTIN, Lettre du 12 août 1678, à M[me] de Sévigné.)

GUÉRET, Guaret, s. m. Terre labourée et non ensemencée. Mot dérivé du celtique, conservé dans la langue galloise : *gwerid*. Ce mot se trouve sous sa forme actuelle dans un dictionnaire cornouaillais du XII[e] siècle.

> Lur dous espiez enz el cors li unt frait
> Mort le tresturnent tres en mi un *guaret*.
>
> (*Chanson de Roland*, vers 1381[e].)

> Les terres se trouvèrent en meschant *guaret* toute l'année.
>
> (Claude HATTON, *Mémoires*, t. I, p. 397.)

> Et moy je suis le chien dont la jeu- [nesse folle
> Court au long des *guérets* l'alouette [qui vole.
>
> (*Amadis Jamyn*, sonnet 28[e], p. 62.)

> Il laboure les *guérets*
> Trainant les coutres tranchants.
>
> (Ant. BAIF, *Antigone*, p. 67.)

Dans la vieille langue provençale, nous trouvons le mot *garag* avec le même sens :

> ..... Per una rega
> Aney vas ley d'un *garag* (1).
>
> (*Leys d'Amors*, poème provençal, cité dans le lexique roman de RAYNOUARD.)

GUÉRIN, Guérineau, Guérinet, noms d'hommes. Les deux derniers sont des diminutifs de *guérin* qui s'écrivait en latin : *varinus* et *guarinus;* du germanique : *varin*, défense. On peut y voir également une corruption du vieux français : *gair*, garçon, jeune homme.

GUERNIER, Guarnier, s. m. Grenier.

> Si mon bled estoit dans mon *guernier* et li *guernier* fondoit ou perçoit en telle manière que mon bled chéist en un autre *guernier*.....
>
> (Philippe DE BEAUMANOIR, *Coutume du Beauvoisis*.)

> Si je sçavois parler latin
> Ainsi que font ces cordeliers
> J'arois du blé ces plains *garniers*.
>
> (Roger DE COLLERYE, *Satyre pour les habitants d'Auxerre*, p. 9.)

GUETTE, s. f. Action de guetter, guet, affut.

> Cil jor fist Henris, li frères dou comte Baudoin, entre lui et ses gens la *gaite* as engeins devant la porte de Blaquerne.
>
> (VILLEHARDOUIN, *Conquête de Constantinople*, p. 81.)

On appelait de ce nom, au moyen âge, la patrouille chargée de parcourir la ville pour assurer

---

(1) Aujourd'hui j'allai à lui par une rège (sillon) d'un *guéret*.

la tranquillité des habitants; plus tard, elle s'est appelée le *guet*.

Nus chapelier de feutre ne puet ouvrer devant que la *gueite* ait corné le jour.....

(*Livre des Métiers* d'Est. Boileau, p. 218.)

GUETTER, v. a. Surveiller. Ce sens, usité en Saintonge du verbe français *guetter*, l'était aussi au moyen âge.

Mès tant com fame est plus *gaitie*
Elle est plus encoraigie
De mal et de folie à faire.

(*Dolopathos*, vers 11073°, édit. Jannet, p. 375.)

GUIBAUD, nom d'homme, du vieux germanique : *wibald* (combat-hardi), d'après Lorédan Larchey. Les formes latines : *wibaldus, guibaldus, guibaudus* se rencontrent fréquemment dans les vieux chroniqueurs.

Au Xe siècle, *Guibaud* était le vingt-troisième évêque d'Angoulême :

Quo tempore (941) *Guibaudus* episcopus Engolismensis decedens successorem habuit Focaudum.

(*Gallia Christiana*, t. II, col. 986.)

GUIBERT, nom d'homme dérivé des formes germaniques : *wichbert*, *wibert* (combat-renommé), d'après M. Lorédan Larchey, *Dictionnaire des Noms*.

GUICHARD, **Guichardet**, **Guichardin**, **Guichardeau**, noms d'hommes. Les trois derniers sont des diminutifs du premier qui, d'après Lorédan Larchey, dérive de *wichart* (combat-endurci.)

En vieux français, *guischard* ou *guiscard* signifiait rusé, astucieux; *guichard* a le même sens en Normandie. Ces adjectifs ont probablement une origine scandinave car, en islandais, *wiskr* a la même signification :

C'est ce Robert lequel, par son excellent esprit et astuce grande fut nommé *Guiscard*.....

(Ant. du Verdier, *les Diverses Leçons*.)

GUIGNARD, **Guignet**, noms d'hommes dérivés du verbe *guigner*, encore usité et qui signifie, au propre, regarder en clignant de l'œil.

GUIGNE, s. f. Cerise de couleur foncée qu'on appelle aussi *guin* ou *guindoux*. Borel prétend que *guigne* vient de *Guyenne*, nom du pays où abonde ce fruit que les latins appelaient *cerasa aquitanica*. (Voir son *Dictionnaire du vieux français*, au mot *guisne*.)

Le verre est le pinceau duquel on [t'enlumine
Le vin est la couleur
Dont on t'a peint ainsi plus rouge [qu'une *guisne*
En beuvant du meilleur.

(Olivier Basselin, *Vau de vire à son nez*, p. 31.)

Diversité de fruits meslez comme pruneaux, cerises, *guignes* et autres telles espèces.....

(Bernard Palissy, *Recepte Véritable*, p. 96.)

Plus rouges que coural, j'ay tous les [ans des *guignes*.

(Ronsard, *le Cyclope amoureux*, t. IV, p. 111.)

GUILBAUD, **Guillebaud**, noms d'hommes, du germanique : *willebald* (volonté-hardie), d'après Lorédan Larchey, *Dictionnaire des Noms*. En 1608, le prieur de l'abbaye de Saint-Jean-

d'Angély portait le nom de *Guillebaud* (Voir *Gallia Christiana*, t. II, col. 1107.)

GUILLARD, nom d'homme d'origine germanique : *willi-hard*, volonté-aguerrie (d'après Lorédan Larchey.)

GUILLAUD, **Guillot**, **Guillet**, noms d'hommes dérivés du germanique : *will*, volonté, comme le précédent, ou plutôt du vieux français : *guille*, tromperie, ruse ; *guiléor*, trompeur ; *guiller*, tromper.

> Tel penso *guiller Guillot* que *Guillot* lou *guille*.
>
> (Proverbe provençal cité par Borel, *Trésor des Recherches*. — Paris, 1655.)

> Et cil sont si nice et si fol
> Et *guiléor* et lasche et mol
> Que se je bien grant sens avoie
> Entr'aus, ce cuit, tot le perdroie
> Tant leur oi mentir et *guiller*.
>
> (*La Bible Guiot de Provins*, vers 122e, *Fabl. et Contes*, t. II, p. 311.)

GUILLAUME, **Guillaumet**, **Guillemin**, **Guilleminet**, etc., noms d'hommes dérivés du germanique : *wilhem* (*will*, volonté ; *helm*, casque), ou du vieux français : *guille*, tromperie.

> Diex ne fist onques évangile
> C'on ne puisse tourner à *guile*.
>
> (Rutebeuf, *Image du monde*.)

GUILLOTINE, s. f. Le nom de ce sinistre instrument peut entrer dans un glossaire saintongeais puisqu'il a eu pour parrain notre compatriote, le médecin *Guillotin*, dont la science et les vertus méritaient une immortalité plus enviable. Le nom *Guillotin* est un diminutif de *Guillot* (voir plus haut), nous le trouvons en 1692, porté par un maître chirurgien de Dolus, dans l'île d'Oléron. (Voir *Archives historiques de la Saintonge*, X, 189.)

L'appareil, remis en honneur par la singulière philanthropie du médecin saintongeais, est probablement bien ancien. La *maiden* dont on se servait en Ecosse, au XVIe siècle, la *mannaja* génoise sont de véritables guillotines. La description de ce dernier instrument, faite en 1507, suffira pour reconnaître l'instrument et la manière de s'en servir.

> Il se meit à genoux et estendit le col sur le chapus (1). Le bourreau print une corde à laquelle tenoit attaché un gros bloc, atout (2) une doloùère tranchante, hantée dedans, venant d'amont entre deux posteaux et tira ladite corde en manière que le bloc tranchant à celui gennevois tomba entre la teste et les espaules.....
>
> (Jean d'Auton, *Histoire de Louis XII*, édit. 1615, ch. XXVIII, p. 228.)

Le régent d'Ecosse, Morton, fut décapité à Edimbourg par une machine de la même espèce en 1581. En 1652, on retrouve un appareil identique employé à Toulouse, pour l'exécution du duc de Montmorency. (Voir M. Scott, *Histoire d'Ecosse*, 1re série, ch. XIX, et *Mémoires* de Puységur, édit. de 1747, t. I, p. 137.)

GUIMAUX, adj. Qualification donnée en Poitou aux près qu'on fauche deux fois. Corruption du latin *bimales*, d'après Ménage.

---

(1) *Chappus*, *chappuis*, arçon de selle. (Voir ce mot.)
(2) *Atout*, avec. (Voir ce mot.)

(*Origines de la Langue française*, p. 370.)

Prèz *guimaux* sont prez qui portent deux fois l'an...

(Rabelais, *Gargantua*, liv. I, ch. IV.)

GUINDET, Guinden, noms d'hommes dérivés de *guinder*, hisser, ou du bourguignon *guindon*, cerise noire; en langue d'oc: *guindole*, *guindoul*; en saintongeais : *guindou* et *guin*. (Voir au mot *guigne*.)

GUION, Guyen, noms d'hommes diminutifs du prénom *Guy*, abréviation de *Guillaume* (voir ce mot). Un des guerriers de la grande épopée Carlovingienne, natif de la Saintonge, a été désigné sous ce nom :

Sun cumpeignun Gerer ocit uncore
E Berenger e *Guiun de Santonie;*
Puis vait ferir un riche duc Austorie.

(*Chanson de Roland*, vers 1580e.)

Ce mot *guion* pourrait être une abréviation du vieux français *guioneres*, conducteur, guide.

Tu fus *guioneres* et amoneres et adrecieres de son erre, de son veaige en l'esgardement de lui (1).

(*Commentaires sur le Psautier*, — Psaume XXIX, verset 10e.)

GUITARD, Guiton, noms d'hommes, en vieux germanique : *Witard*, *Wito*, dérivés de *wit*, ample. (Lorédan Larchey, *Dict. des noms*.)

Au XVIe siècle, un *Guittard* était le 32e doyen du chapitre de Saintes : *Ludovicus Guittard*, recipitur die 5 Xbris anno 1553. (*Gallia Christiana*, t. II.) Au XVIe siècle, la charge de présidial de Saintes était occupée par Jacques Guitard. Il est superflu de rappeler le nom glorieux de Guiton, maire de La Rochelle, énergique défenseur de cette place, assiégée par Louis XIII et Richelieu.

GUITINIÈRES, nom de localité, canton de Jonzac. Radical : *witt*, en vieux germanique : forêt.

GUÎTRES, nom de localité située sur la rive droite de l'Ile. Est-ce un dérivé du celtique *guich*, bourg, village, quartier; une corruption du vieux français *guiterre*, bouclier de cuir; *guitreux*, soldat ami de la *guiterre?* La *Gallia Christiana* nous a conservé le nom latin de la vieille église de Guitres : Ecclesia beatœ mariœ de *Aquistris*. Ce dernier mot est probablement devenu Guitres, après avoir été une corruption de *aquis tribus* (trois rivières), nom qu'explique l'aspect du pays vu des côteaux. A cette hauteur, on distingue les nombreux méandres de l'Ile, qui vient de recevoir la Dronne.

---

(1) *Dux itineris* fuisti in conspectu ejus.

H

HABILE, adj. Bien portant, robuste.

Je qui souloye estre *habile*
Suis débile
Cassé de corps, pieds et mains.

(Cl. Marot.)

HAIMPS, nom de localité du canton de Matha — de *haim*, hameçon; en latin : *hamus*.

HÂLER, v. a. Se dit de l'effet produit sur le visage par un vent froid ou une grande chaleur.

Et pour garder que ses mains blanches
Ne *halaissent* ot un blans gans.

(Guillaume de Lorris, *Roman de la Rose*, vers 565e.)

Autrefois, on appliquait cette expression au pain grillé :

Puis, quand il sera cuit, *halez* une tostée de pain..... Prenez du pain *haslé* et du foix de poulaille...

(Taillevent, *Le livre de Cuisine ou viandier*.)

Le verbe *hâler* et le substantif *hâle*, dérivent du grec d'après Henri Estienne, qui leur donne pour étymologie le dorique ἅλιος, (en grec : ἥλιος). Ces mots ont peut-être une origine celtique, car en gallois, *haul* signifie soleil, *heulaw*, exposer au soleil. En vieux français, *halle* a eu le sens de soleil.

Or veut l'ombre, or veut le *halle*.

(*Nouveau recueil de Contes*, t. II, p. 172.)

Poi pensent à pluie ni à *halle*.

(*Branche des royaux lignages*. t. I, p. 111.)

HAMEAU, s. m. Village, dépendance d'un bourg. En basse latinité : *hamellum*. Ce mot qui est français, est inscrit ici en raison de son origine germanique ou saxonne. En tudesque, *ham* signifie maison, domicile, habitation. Beaucoup de noms de localités se terminent en *ham* en angleterre, en *heim* en allemagne, en *am* en hollandais; ce sont des formes variées du mot qui a formé *hameau*.

Covertes iêrent de genestes
De foillies et de ramiaus
Lor bordettes et lor *hamiaus*.

(Jean de Meung, *Roman de la Rose*, vers 9142e.)

HARSOIR, adv. Hier soir (voyez arsoir, hersoir).

Harsoir en vous couchant vous jurastes [vos yeux
D'estre plustot que moy ce matin esveillée.

(Ronsard, *Amours*, t. I, p. 164.)

Et *harsoir* du croissant, qui le beau [temps semont,
Les cornichons pointus versez en con- [tremont.

(Remy Belleau, *Bergerie*, 2e journée, p. 108.)

HÉGRON, s. m. Héron, d'après M. Burgaud des Marets :

Hégronneaux, foulques, aigrettes, cigoingnes.....

(Rabelais, *Gargantua*, liv. I, ch. XXXVII.)

HÉRAUD, Hérault, noms d'hommes. En tudesque : *harald*, en saxon : *harold*, ayant pour signification : ancien de l'armée (*hari*, armée, *ald*, ancien). D'où le nom donné à l'officier chargé de porter les défis, de surveiller les

combats singuliers, de tenir registre des noms et armoiries de la noblesse. (Voir Lorédan Larchey, *Dict. des noms.)*

HERBAUD, **Herbeau**, noms d'hommes du vieux germanique *haribald* (vaillant de l'armée) d'après Lorédan Larchey. En vieux français, *herbout*, *herbaus*, stérilité, pauvreté.

Ou se *herbout* devoit saillir
Qui si feïst les bien faillir
Que genz de fain morir déussent.

(Jean de Meung, *Romam de la Rose*, vers 18097e.)

Monter dessus comme *herbaut* sur pauvres gens...

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV ch. LII.)

HERPES, nom de localité, en latin *herpiacum*. En langue romane, *herper* est synonime de hérisser, *herpe* de herse et de grille. Le nom latin de *herpiacum* signifiait donc : domaine boisé, ou domaine défendu par des herses.

En 1157, l'église de Herpes : Ecclesia beatæ mariæ de *herpiaco*, fut donnée par Foulques et son épouse à l'abbaye de Ste-Marie de Saintes.

HERSOIR, adv. Hier soir. (Voyez *arsoir*, *harsoir*.) Hier vient du latin *heri*, en sanscrit : *hyas*.

Un en aveie, cil fut ocis *her soir*.

(*Chanson de Roland*, st. 193e.)

A moult grant tort la refusastes
Er soir quant si vous courouçastes.

(*Fabliau de la male honte*, vers 128e — *Recueil de Barbazan*, t. III, p. 208.)

Pour ce matin un peu vous conforter
Du dueil qu'*hersoir* il vous convint [porter.

(Cl. Marot, *XIIe Elégie.*)

On trouve également écrit *er* pour hier, *er main*, pour hier matin.

Er main sedeit l'emperère suz l'umbre.

(*Chanson de Roland*, vers 383e.)

HERVÉ, **Hervey**, noms d'hommes, dérivés du germanique : *heriwig* (armée, combat), qui a donné les formes *hairveus* et *heriveus*, latinisés en *hervæus*. (Lorédan Larchey, *Dictionnaire des Noms.)*

HIERSAC, nom de localité, formé de la terminaison *ac*, domaine (voyez *ac*), et du vieux mot *hierre* (latin : *hedera)* qui, par l'adjonction de l'article, est devenu le français : *lierre*, ou du vieux français : *hière*, héronnière (latin : *herodius*, héron.)

HIERS-BROUAGE, nom de localité. Pour *Hiers*, voir *Hiersac*, et se reporter au mot *Brouage*.

HILLAIRET, nom d'homme, forme du prénom : *hilaire*, dérivé du latin : *hilarius*, gai, jovial.

HÔ! interjection employée par les charretiers pour faire arrêter leurs chevaux. Synonime de : *halte!*

D'aler ou biens m'aviengne, puis-je [bien dire *ho!*
Car pour ce que j'ai froit, en mon [mantel m'enclo.

(*Li Romans de Berte aus grans piés*, vers 833e.)

HOBEREAU, s. m. Petit

gentilhomme de mauvais aloi. Ce mot, qui s'appliquait autrefois à un oiseau de proie, était dérivé des mots plus anciens : *hobe*, *hobel*.

Femme est ostour per preie atteindre,
Femme est esperver per haut voler,
Femme est *hobel* per haut monter.

(*Nouveau Recueil de Contes*, t. I, p. 331.)

HOMMACE, adj. Femme qui a la figure masculine, l'extérieur d'un homme.

Mais malheureux celuy qui vit esclave [infâme
Soubz une femme *hommace* et soubz [un homme femme.

(Agr. d'Aubigné, *Tragiques*, liv. II, t. IV, p. 93.)

HOMME, s. m. Mari. *Noutr' homme*, mon mari.

J'entends qu'elle soit obéissante à Dieu et à son *homme*, ménagère, servante.....

(J. Liébault (1), *Maison rustique*.)

HOMME D'ÂGE, locution usitée pour désigner un vieillard.

Joue-toy de ces battelages avecques des enfans et ne destourne à cela les pensées d'un *homme d'âge*.

(Montaigne, *Essais*, liv. I, ch. XXV.)

HÛ! Hue! interjection usitée pour faire avancer les bêtes de somme et de trait. En basse latinité : *huesium*, cri tumultueux qui a été conservé dans les mots français : *huer* et *huée*. Il est probable que le mot tudesque : *hug*, qui signifie dehors! a été l'origine de ces diverses expressions.

(1) Jean Liébault, médecin et agronome de Dijon, auteur de l'*Agriculture* et *Maison rustique* (1570).

Dixit bis : *huz! huz!* quod significat : foras!

(*Vie de Louis le Débonnaire*, par un anonyme.)

Dunc recumencent e le *hu* e le cri.

(*Chanson de Roland*, vers 2064e.)

Lors leissèrent cheval aler
Là oussiés un *hus* lever
Et une noisse et un cris (1).

(*Roman de la Guerre de Troyes*.)

Et li *hus* ere si grans, que il sembloit que terre et mer fundist.

(Villehardouin, *Conq. de Constantinople*.)

HU! Hau! — Hu! Hô! interjection pour faire marcher les bêtes en avant et à droite.

Dictes *hure ho* car je suis cheval
Mais gardez que me frappiez —
Où es-tu? — A quatre pieds.

(*Farce de Guillerme*, anc. th. fr., t. I, p. 331.)

A propos ung chartier sans fouet
Qui ne dit dea ne *hure hau*
Pourroit-il toucher son chevau.

(Roger de Collerye, *Sermon pour une Nopce*, p. 112.)

HUCHER, Jucher, v. a. Appeler à haute voix. En celtique, *urc'ha* signifie hurler; cependant, le mot *hucher* pourrait dériver du latin : *huc*, ici, d'où le bas latin : *huccus*, cri d'appel.

En sa maison l'emmaine, le passet [belement,
Symon *huche* sa femme, constance o [le cors gent.

(*Berte aus grans piés*, vers 1214e.)

Lors jeunesse si *hucha* le portier
Et luy a dit : j'ay cy ung estrangier.

(Ch. d'Orléans, *Enfance et Jeunesse*.)

Ecoute : on me *husche* : il m'en fault aller.

(Bonav. des Périers, *Cymbalum mundi*, dial. IVe.)

(1) Alors laissèrent leurs chevaux aler, là tu eusses entendu s'élever un hurlement et une dispute et un cri.

Au XVII[e] siècle, le substantif *huchet*, corne pour appeler les chiens, était usité dans le langage de la vénerie.

Dieu préserve, en chassant, toute [sage personne
D'un porteur de *huchet* qui mal à [propos sonne.

(MOLIÈRE, *Fâcheux*, act. II, sc. VII.)

HUTEAU, nom d'homme, habitant de la hutte ou petite maison. En vieux français : *hute*.

I

ICI, adj. démonstratif. Employé pour ci. *Cet homme ici* pour cet homme-ci.

Et si quelque maistresse en ces beaux [moys *icy*
Lui tourmente le cœur d'un amoureux [soucy.

(RONSARD.)

..... Et dans ce monde *icy*
Souvent avec travail on poursuit du [soucy.

(Math. RÉGNIER, *Satires*.)

ILE, nom de la rivière qui passe à Périgueux et se jette, à Libourne, dans la Dordogne. En latin : *Ella*.

Liburnia ad Dordoniam ubi *Ellam* amnem recipit.

(*Gall. Christ.*, t. II, col. 786.)

IN, Ine, adj. numéral. Un, une.

Agaré, monsieu le baron, *in* sot avise ben *ine* bête.

(Agrippa D'AUBIGNÉ, *Baron de Fæneste*, liv. II, ch. IX.)

INCITER, v. a. Exciter, pousser à quelque chose.

A quoy j'espère qu'elle sera *incitée*, quand il lui playra considérer.....

(Henri ESTIENNE, *Dédicace du traité de la Précellence du langage français*.)

La beauté partant du dehors
De cette maison amoureuse
D'entrer dedans m'*incita* lors.

(Cl. MAROT, *Temple de Cupido*, t. I, p. 13.)

INCOMPRENABLE, adj. Incompréhensible, inexplicable.

Ariston estime la forme de Dieu *incomprenable*.

(MONTAIGNE, *Essais*, liv. II, 249.)

INCRÉYARLE, adj. Incroyable. On disait, avant le XV[e] siècle, *incréable*.

Je veiz choses *incréables* du froit.....

(COMINES, *Mémoires*, liv. II, 14.)

INGLISE, s. f. Eglise.

Li rois escrit as chenoines Seint-Aignan d'Orliens que il un poure clerc reçeussent à chenoine por sa prière et à frère en lor *ynglise*.

(*Li Livres de Jostice et de plet*, p. 17, § 5.)

INNOCENT, s. m. Idiot; se dit surtout de celui que l'imbécillité rend irresponsable de ses actions; du latin : *ignoscere* ne pas connaître.

Les tuteurs ne se donnent seulement aux mineurs mais aussy à ceux qui n'ont l'usage de leur sens comme à ceux

qui sont naturellement muets et sourds, tous *innocents*, sots et autres.

(*Nouveau Coustumier général*, t. I, p. 1260, cité par Littré.)

INSOLENTER, v. a. Injurier, traiter insolemment.

Madame la duchesse se sentit soulagée d'avoir au moins *insolenté* sa sœur.

(Saint-Simon, *Mémoires*, 271-172, cité par Littré.)

IRAIGNE, s. f. Araignée.

Ainsinc est comme mésons vide
Où l'*irègne* file et desvuide.

(*Bible Guiot de Provins*, vers 1870° — *Fabliaux et Contes*, t. II, p. 367°.)

Quant ung homme trouve sur sa robe une *yreigne* c'est signe d'estre ce jour eureulx.

(*Evangile des Connoilles*, p. 53.)

ISAMBART, Isambert, noms d'hommes d'origine germanique, qu'on trouve dès le IX° siècle, formés des mots *is*, fer, glace (aujourd'huy *ice*), *bart*, géant; *bert*, renommé, ou *berg*, montagne.

Abat-paroi, fort pontonnier
Et Jocelin tonne-mortier,
Et *Isenbart* le mau-réglé
Et Espaulart le fils raiché.

(*Fabliau des Deux Trovéors ribaux*, Rutebœuf, t. I, p. 338, note.)

ITOUT, Etout, Otout, adv. Aussi, de même, également, en latin : *item* ou *etiam*. Ces mots dérivent, d'après M. Littré, du latin : *hic talis*, d'où est venu le vieux francais : *itel. (Histoire de la Langue française*, t. II, p. 127.)

Ge connais Hunbaut tranche-coste
....
Triant, Traïant, et Enbatout
Des ménestrels connais *itout*.

(*Fabliau des Deux Trovéors ribaux*, Rutebœuf, t. I, p. 339, note.)

Quand la chèvre saute au chou
Le chevreau y saute *itou*.

(*Livre des Proverbes français*, t. II, p. 164.)

IVROGNER (s'), v. réfl. S'enivrer habituellement.

Ils luy faisoient passer le temps à *yvrongner* et à dire mots de gaudisserie.

(Fr. Amyot, trad. des *Vies de Plutarque*, cité par Littré.)

IVROGNESSE, s. f. Femme habituée à s'enivrer.

Femme safre et *yvrongnesse*
De son corps n'est pas maîtresse.

(Proverbe du XVI° siècle, cité par Littré.)

J

JA, adv. Pas, jamais.

J'en esteroie molt dolans; mais se je puis, il ne vos tenront *ja*.

(*Aucassin et Nicolete*, ch. XXVI.)

Las! vous amenderez vous *ja*
Qui menez la vie que savez
Pour rendre compte et reliqua,

(Oliv. Maillard, *Chanson piteuse*, 1502.)

Quand tel ribaud seroit pendu
Ce ne seroit *ja* grand dommage.

(Voiture, cité par Richelet, édit. de 1680.)

JABLE, Jouable, s. m. Entaille pratiquée aux douelles des barriques pour y encastrer les pièces du fond.

Les futailles ne se trouvant de jaulge, bouge et *jable* raisonnables elles seront confisquées.

(Edit de février 1596, cité par LITTRÉ.)

JABOT, s. m. Haut de la chemise qui sert fort bien de poche — poitrine de femme. De *gibba*, bosse.

Amour nabot
Qui du *jabot*
De don Japhet
As fait
Une ardente fournaise.

(SCARRON.)

JACHÈRE, s. f. Terre laissée en friche après une récolte.

Les *jachierres*, qui n'i refiche
Le soc, demoreront en friche.

(JEAN DE MEUNG, *Roman de la Rose*, vers 19777°.)

On a dit, anciennement, *gaskierre* dans le nord de la France.

Pour miex fructefier plus tart
De si au tierc an ou au quart
Laist-on bien sa terre à *gaskière*.

(*Li Congiés Adan d'Aras*, *Fabliaux et Contes*, t. I, p. 108.)

JACQUET, nom d'homme, diminutif de Jacques; d'où la locution : *dès patron Jacquet*. (Voir au mot *patron*.)

JADEAU, s. m. Petite jatte, d'après M. Burgaud des Marets.

Il a les yeulx rouges comme un *jadeau* de vergne.

(RABELAIS, *Gargantua*, liv. I, ch. XXXIX.)

JALLE, s. f. Vase, jatte ou baquet. Ce mot s'applique dans la Gironde à des petits cours d'eau; il est d'origine celtique, car, en écossais, *sgal* signifie seau; en irlandais : *sgala*, bol, tasse. En vieux français, on trouve les formes *jaloie*, *jarle*.

N'a encor guères que il plut
Et de l'ève assez y estut
Ou plus ou moins d'une *jaloie*.

(*Roman du Renard*, vers 2407°.)

Lors a li prestres encontrez
Deux gars qui portent une *jarle*.

(*Fabliau du Prestre crucifié*.)

JALON, s. m. Vase à contenir des liquides; même origine que *jalle*, ou dérivation du latin : *jaculum*.

Céenz a ostel a devis
Quonque l'en veut i trueve l'on;
Ostes, traiez demi-*jalon*,
Quar je l'aim moult frès et novel.

(COURTOIS D'ARRAS, *Imitation de l'enfant prodigue*.)

JALOUSIE, s. f. Œillet de Chine ou œillet barbu. Ce mot désigne aussi l'amaranthe dont le nom latin, *celosia*, est probablement l'origine du mot vulgaire.

JAMBE, **Jamble**, s. f. Coquillage comestible, univalve, de forme conique, qui s'attache aux rochers.

Les huîtres, les moucles, les *gembles* et un nombre infini de burgaux de diverses espèces...

(Bernard PALISSY, *Recepte véritable*, p. 147.)

JAMBU, nom d'homme, signifiant pourvu de grandes jambes.

Eussiez dit que c'estoient grues ou flammans ou bien gens marchans sur eschasses. Et les petits grimauls les appellent en grammaire *jambus*.

(RABELAIS, liv. II, ch. I.

JANVIER, nom d'homme; du latin : *januarius*, portier.

JARÇER, v. a. Gercer, causer à la peau une gerçure qui se dit, en saintongeais, *jarce* ou *gearce*. (Voir ce dernier mot.)

.... L'onglée et les frissons
Mesme devant le feu, de la troupe [tremblante
Tenoient les doigts *jarçez* de froidure [mordante.

(Remy Belleau, *Bergeries*, 2me journée, p. 130.)

JARD, s. m. Réservoir où l'eau de mer se concentre avant d'entrer dans les aires des marais salants où s'achève l'évaporation.

Ils ont fait venir l'eau de la mer jusques à un grand receptacle qu'ils ont nommé le *jard*.

(Bernard Palissy, *Discours Admirables*, p. 307.)

JARD (La), nom de localité. Du vieux français *jarguerie*, *jarderie*, ivraie, mauvaise herbe.

Mais là vanereigie mon fromont et giterei fors et la paille et la *jarderie*.

(*Commentaires sur le Pseaume 100*, XIIIe siècle.)

JARDRIN, s. m. Jardin.

Et premièrement sur ung jardrin estant assis au chasteau appartenant au curé Saint-Fryon, doibt par chascun an quinze sols...

(Dict. de 1523 des droits dus au roi par les clercs de St-Pierre de Saintes, *Archives historiques de la Saintonge*, t. X, p. 83.)

JAROUSSE, s. f. Espèce de pois.

Ils iront faire leur viandis : semblablement aux pois, febves, *jarousses*. vesces et autres légumes.

(J. du Fouilloux, *Vénerie*, ch. XXVIII.)

JARRIE (La), nom de localité. Contraction du vieux français *jarguerie*, *jarderie* (voir *jard*). En patois poitevin, *jarrie*, *jarrige*, désignent une terre inculte.

Au moyen âge, cette localité était désignée par le nom latin *jarreia*, elle est mentionnée dans la charte de fondation du monastère de Saint-Jean en Poitou, qui fut confirmée en 1146, par Louis VII.

Dono etiam in territorio Xanctonensi medietatem villæ et terrârum de Lolay... et *jarreiam* cum terris sibi appendentibus.

(*Charta Guillelmi*, Aquit. ducis, 28 janvier 1077.)

JARRON, s. m. Jarret d'animal, terme de boucherie. Autrefois, il a désigné les branches coupées en biseau qui ont la forme du jarret de bœuf ou de veau suspendu à l'étal du boucher.

Vilains, tu semble mieux pendéour de [larrons
Que ne fais charbonnier ne copeur de [*jarrons*.

(*Roman de Girart de Roussillon*, XIIIe siècle.)

JARS, s. m. Oie mâle. En allemand : *gans*. Les latins connaissaient ce dernier nom, appliqué aux oies de germanie :

Candidi ibi (in germaniâ) verum minores *ganzœ* vocantur.

(Pline, *Histoire naturelle*, liv. X, ch. XVII.)

Le mot saintongeais dérive probablement du celtique, car le bas breton *garz* a la même signification ainsi que l'islandais et l'écossais *ganra*.

Totes sont pleines les cuisines
De *jars*, de cot et de gelines.

(*Roman du Renart*, vers 12661e.)

Moult i ot gelines et cos,
Anes, malarz, et *jars* et oes,

(*Idem*, vers 1272e.)

Il en achepte force mestairies... coqs, chappons, poulletz, oyes, *jars*, canes, canars et du menu...

(RABELAIS, *Pantagruel*, Prologue du IVe livre.)

Jamais tu n'estois resjouie
Qu'en contemplant la vilenie
Une cane soubz un canard
Une oy'envezée d'un *jard*.

(AGRIPPA D'AUBIGNÉ, *Ode XXII*, t. III, p. 165.)

On disait encore au XVIIe siècle *jargauder* pour désigner l'action du *jars* couvrant sa femelle. (Voir Ménage, *Origines de la Langue française*, p. 401.)

JAU, Jas, s. m. Coq. Du latin *gallus*.

Ant que la noit lo *jalz* cantes
Terce vez Petre lo noiet (1).

(*Passion de N. S. J.-Christ*, Manuscrit du Xe siècle de la Bibliothèque de Clermont-Ferrant.

Si ussit fuers devant la cort, se chanteit li *jas*.

(Traduction de l'évangile selon S. Matthieu en dialogue Lorrain du XIIe siècle.)

Il les faisoit despouiller devant tout le monde; les aultres dancer comme *jau* sur brèze ou bille sur tabour.

(RABELAIS, *Pantagruel*, liv. II. ch. XVI.)

JAU, s. m. Robinet, canal. Il avait la même signification au moyen âge. (Voir Roquefort, *Glossaire de la Langue romane*.)

JAUNET, s. m. Nénuphar à fleurs jaunes. Dans le langage familier, on donne ce nom à une pièce de monnaie en or. Le mot *jaunet* était usité au XVIIe siècle dans ce sens. (Voir Oudin, *Curiosités françaises*.)

JAUNETTE, s. f. Champignon chanterelle, appelé *jaunelet* dans le dictionnaire de Littré.

JAVELLE, s. f. Sarment de vigne — fagot de sarments — gerbe de blé. En basse latinité : *javella*, fuscis sarmentorum (du Cange, *Glossarium*).

Marchand qui vend charbon et *javelle* en la ville de Chartres, à sas revidiez...

(*Reg. Censuum Carnotensis urbis*, anno 1302.)

Gerbeur, tes *javelles* entasse.

(BAÏF, *Eglogue XIV*, p. 408.)

Adonc sur le matin quand il entend passer
Les voysins qui s'en vont la *javelle* [amasser.

(PIBRAC, *Plaisirs de la vie rustique*, p. 120.)

JENNE, Jène, adj. Jeune. On a dit autrefois *juène*, *jouène*, plus rapprochés du latin *juvenis*.

Et se fichent à l'aighe tant *jouenes* que [cenus.

(*Roman d'Alexandre*, p. 96.)

Riches fu et de haut paraige
Mès moult en fu *juennes* d'aage
Quant ses pères parti de vie.

(*Dolopathos*, vers 137e, Ed. Jannet, p. 8.)

S'il a amie ou *genne* ou vieille
Et set ou pense qu'ele vuelle
Autre amis querre............

(JEAN DE MEUNG, *Roman de la Rose*, vers 10437e.)

JEUNESSE, s. f. Jeune fille.

Di que je fus couplé sous le joug d'hy- [ménée
Avec une *jeunesse* à toute vertu née.

(VAUQUELIN DE LA FRESNAYE.)

JINGUER, v. n. Jouer, s'ébattre. Ce mot a été usité dans le

(1) Avant que la nuit le coq chantât, trois fois Pierre le renia.

français du moyen âge : *jynguer*, rire, folâtrer, badiner. Du latin *jocare*. (Roquefort, *Glossaire de la Langue romane.*) Borel dérive ce mot du grec Ἴυγξ. (Voir *ginguer.*)

JOBARD, s. m. Homme niais, crédule. On dit encore en flamand : *jobbe* pour nigaud. En vieux français, *jobe, jobelin*, avaient la même signification, ainsi que *jobet* aux XVI[e] et XVII[e] siècles.

Faire le mignon longtemps, qui est l'office d'un *jobe* ou caillette.

(Noël du Fail, *Propos rustiques*, liv. VI.)

Je ne sais ce que j'aurais fait d'un *jobelin* qui eut sorti de l'académie.

(Mme de Sévigné, Lettre du 4 juin 1669.)

Assez ce nous est d'infortune
De donner tout nostre pécune
Sans être encore comme *jobets*.

(*Requeste des partisans, 1649*, cité par Nisard, *Parisianismes*, p. 151.)

JOBERT, Joubert, noms d'hommes dérivés de l'hébreu *job*, dolent, gémissant, ou des vieux mots français *jobéor*, railleur, *jober*, railler, *jobe*, niais.

M. Lorédan Larchey dérive le nom *Joubert* du germanique *Gozbert* (goth-renommé).

JONC, s. m. Anneau de mariage, anneau très mince sans ornement. En basse latinité : *annulus de junco*. (Voir du Cange.)

Nec quisquam *annullum de junco* vel quâcumque vili materià vel pretiosâ, jocando manibus innectat mulierculârum...

(*Constitutiones Ricardi episcopi*, anno 1217 cap. 55.)

Et je scai moult bien faire *aniaus*
De jons qu'on met dedans ses dois.

(J. Froissart, *Poésies*.)

JONCHÉE, s. f. Rameaux, herbes ou fleurs dont on *jonche* le sol, principalement devant le dais des processions. En basse latinité : *juncata*.

J'ai *jonchéure* de jagliaus (1),
Herbe fresche.....

(*Crieries de Paris.*)

A charpenter loges de boys portables
A les rouler de l'un à l'autre lieu
A y semer la *jonchée* au milieu.

(Cl. Marot, *Egl. au Roy*, t. I, p. 112.)

Il me plaist pour me défascher
A la renverse me coucher
Entre les pots et les *jonchées*.

(Ronsard, *Ode 38e*, *Poésies choisies*, p. 244.)

En prodiguant dessus mille fleurs épanchées
Pour cacher notre meurtre à l'abri des *jonchées*.

(Ag. d'Aubigné, *Tragédies*, liv. II.)

JONCHÉE, s. f. Fromage de lait fraîchement caillé et égoutté sur un lit de menus joncs.

Il faut avoir la cresme frite ;
Apportez aussi pour la fin
De pure cresme un beau daulphin.
C'est bien raison que soit couchée
Auprès des autres la *jonchée*.

(Nicole de La Chesnaye, *Condamnation de bancquet.*)

Au XVII[e] siècle, on appelait *jonchée* le petit panier à jour qu'on vendait à Paris au printemps. (Voir Richelet, *Dictionnaire français*, éd. de 1680.)

JONZAC, nom de ville formé de la terminaison *ac* (voir ce mot) et d'une forme abrégée de *Jean* qui, en vieux français, s'est dit : *Jehan, Jhoan, Joan;* du latin : *Joannes*.

---

(1) *Jagliaus*, iris.

« Cette ville, dit Bourignon, » est située sur la rivière la » *Seugne* qui traverse des prai- » ries un peu marécageuses. Il y » a apparence que son nom vient » de sa situation dans un lieu » rempli de joncs. On a ajouté à » ce nom une terminaison celti- » que, *ac*, qui veut dire habita- » tion. » *(Antiquités de Saintes*, p. 255, note.)

JOTTE, s. f. Joue. Ce mot s'est conservé dans la marine pour désigner les deux côtés de l'avant d'un navire, qui ont la forme courbe des joues humaines. En berri : *jotte;* en italien : *gota;* en provençal : *gauta;* en vieux français : *jode* et *joe*.

La destre *joe* en a tute sanglante.
(*Chanson de Roland*, st. 287.)

Les *jodes* des leuns fraindrat li sire (1).
(*Livre des Psaumes*, trad. du XIIe siècle.)

JOTTEREAU, Jötterâ, s. m. Maladie des oreillons, caractérisée par l'enflure des arrière-joues. Dérivé de *jotte*. (Voir ce mot.)

JOU, pron. pers. Je, moi, usité surtout sur les confins du bordelais.

Je vous tieng por fol ; et bien sai-ke *jou* meismes serai blasmés par vostre fait.
(Henri de Valenciennes, *Histoire de l'Empereur Henri*, édition de Wailly, § 510.)

Il est d'Espaigne, flus de roi
Par droit doit vivre et *jou* morir.
(*Floire et Blanceflor*.)

(1) Le seigneur brisera les joues des lions.

JOU, s. m. Joug. Pièce de bois supportant le timon et qu'on pose sur le cou des bœufs. Du latin : *jugum*, dérivé du sanscrit : *yug*, joindre, attacher ; *yuga*, joug. Ce mot s'est conservé sans altération dans beaucoup de langues : persan : *jough;* grec : ζύγος ; espagnol : *jugo;* catalan : *jou;* provençal : *jo*.

Jamès buef sa teste cornue
Ne metroit à *jou* de charrue.
(Jean de Meung, *Roman de la Rose*, vers 18740.)

Pour en aimer un autre en ce pays [d'Anjou
Où maintenant Amour me détient sous [le *jou*.
(Ronsard, *Amours*, t. I, p. 145.)

JOUC, Juc, s. m. Perchoir pour les poules.

Le soir vous allez coucher quand les poules vont au *jouc*.
(P. de Larivey, *la Constance*, act. I, sc. I, anc. th. fr., t. VI, p. 196.)

Il usoit quelques fois de si rudes termes que les poules s'en fussent levées du *juc*.
(Bonav. des Périers, *XIVe nouvelle*.)

JOUR (Avant), locution pour désigner le matin, avant le lever du soleil.

... Je veux savoir de toi, traître,
Ce que tu fais, d'où tu viens *avant-jour*.
(Molière, *Amphytrion*, act. I, sc. II.)

JOUR FAILLI (à), locution indiquant la soirée, la tombée de la nuit. Expression également usitée dans le Berry.

Puisque jou ne puis aller là
Qu'il viengne là
A jour failli.
(Vieille chanson citée par M. de Monmerqué, *Théâtre franç. au moyen âge*.)

JOURNAL, s. m. Mesure agraire qui varie suivant les localités. Dans le principe, ce mot a désigné la quantité de terre que des bœufs peuvent labourer en un jour (1). En basse latinité : *jornale* et *jornalis*.

..... Similiter dono duos *jornales* de terrâ arabili.....

(*Vetus charta ex tabul. S. Benigni*, anno 884, cité par DU CANGE.)

..... Revertitur ad feodum Baudouin in quo habebant XXX *jornalia* terræ...

(*Charta Guillelmi VII*, anno 1129 — *Archives de Poitiers*.)

Le Diex m'aïst! De ce me puis vanter
Plus ai de terre que XXX de mes pers,
Encor m'en a un *jornel* aquité.

(*Li Charrois de Nymes*, vers 639e.)

Et sachiez que il avoit bien un *journel* de terre darrière les templiers.

(JOINVILLE, *Hist. de S. Loys*, § 54.)

Le paysan saintongeais prononce souvent *journau*, comme *chevau*, *maréchau*, etc.

Je t'ose aussi bien dire que si la terre estoit cultivée à son devoir, qu'un *journaut* produiroit plus de fruit que non pas deux.....

(Bernard PALISSY, *Recepte véritable*, p. 24.)

JOÛTER, v. a. Joindre, confronter. Du latin : *juxtà*. En Berry, *joute* signifie limite, séparation.

Justez ensemble north et man;
Ensemble dites donc northman.

(WACE, *Roman de Rou*, vers 3e.)

Le vieux français avait la préposition *jouxte*, proche de, qui reproduisait le latin même.

E moru e fu enfouis ricement à Saint-Denis *jouxte* son père Loeys le justicier.

(*Chronique de Reins*.)

Sous un poplier, en l'erbe estoient
Jouste un vivier, où s'ombroioient.

(JEAN DE MEUNG, *Roman de la Rose*, vers 16620e.)

JUCHER, v. a. Monter, placer. Dans le sens neutre, il se dit particulièrement de la poule qui monte au perchoir, au *jouc*. (Voir ce mot.)

La dame lessa le vilain
Longuement au solier *jouchier*.

(*Fablian de la Borgoise d'Orliens*.)

Vous avez donc *juché* sur le poulailler.

(François D'AMBROISE (1), *les Néapolitaines*, act. II, sc. VIII.)

Ma maison est *juchée* sur un tertre, comme dit son nom.

(MONTAIGNE, *Essais*, liv. III.)

JUGERIE, s. f. Lieu où l'on juge — manière de juger. Ce mot désignait autrefois une circonscription juridique; *jugeria* en basse latinité.

Gaillac en la *jugerie* d'Albigois et séneschaucée de Thoulouse.

(Texte du XIVe siècle, cité par DU CANGE, au mot *jugeria*.)

JUILLE, s. m. Lien de cuir qui attache les cornes du bœuf à son joug. Du latin : *jugula*.

JUN, s. m. Juin, sixième mois de l'année; du latin : *junius*, dérivé de *juno*. La plupart des

---

(1) Est certus modus terrœ, forté jugum, *un journau*, quod juncti boves uno diè exarare possint...

(*Marius Victorinus*, cité par LAURIÈRE, *Gloss. du Droit français*, t. I, p. 8.)

(1) François d'Ambroise, avocat au Parlement de Paris, est l'auteur de plusieurs comédies. Une seule, celle des *Néapolitaines*, a été imprimée (Paris, Abel l'Angelier, 1584.) Cet auteur suivit Henri III en Pologne et publia, en 1616, les œuvres d'Abeilard. Son frère, Adrien d'Ambroise, composa la tragédie d'*Holopherne*.

formes modernes sont dépourvues de l'*i* avant l'*n*. En bourguignon : *jeun;* en berrichon : *jun;* en provençal : *junh;* en catalan : *juny;* en espagnol : *junio;* en portugais : *junho.*

JUSQU'À TANT, locution pour jusqu'à ce que, et qui devrait s'écrire *jusqu'à temps que.*

Et dort sans aucun soin *jusqu'à tant*
[*que* l'aurore
Le réveille au matin pour travailler
[encore.

(RONSARD, *Poésies choisies.*)

JUSTE, s. m. Corsage de femme ajusté à la taille. En vieux français : habillement collant, d'où est venu *justaucorps.*

Es vos illeuc un' damoisel
Une *juste* sous son mantel.

(WACE, *Roman de Rou.*)

K

KEIRI, s. m. Giroflée jaune. Mot arabe qui était en usage au moyen âge. (Voir Roquefort, *Glossaire de la Langue romane.)*

KISSNOT, s. m. Coiffure légère en toile destinée à préserver du soleil. Mot composé des deux monosyllabes anglais : *kiss* et *not*, n'embrasse pas. Cette coiffure, qui entoure la tête et se prolonge en avant des joues et du front, est pour la vertu une espèce d'armure défensive.

L

LABRI, s. m. Chien de berger. Cet animal est, dit-on, d'importation sarrazine; il tient le milieu entre le griffon et le levrier.

LAFARGE, Lafargue, noms d'hommes et de localités, du mot *farga,* en langue d'oc : *forge.*

LAFITE, Lafitte, noms d'hommes et de localités, désignant en vieux français une pierre debout ou menhir : *pierre fitte* ou *peyre fitte;* en latin : *petra ficta.*

LAGORCE, Lagord, noms de localités. En vieux français : *gord*, *gors*, *gorz,* enclos fermé dans une rivière pour la pêche; basse latinité : *gordus.*

En limousin, *gorda* désigne un lieu plein de décombres et de mauvaises herbes.

LAIDET, Leidet, noms d'hommes dérivés de l'adjectif *laid,* ou du vieux français : *laider*,

percepteur; en basse latinité : *leidarius*.

LAIGNIER, Legnier, noms d'hommes, dérivés du vieux français : *laignier*, charretée de bois, et *laigne*, bois (en latin : *lignum)*, de l'adjectif également ancien : *lanier*, paresseux, ou du substantif : *lanier*, drapier.

N'uns n'i fu de parler *laniers;*
Doneiz nos maîtres ou deniers,
Font-ils, qu'il est drois et raisons.

(Rutebeuf, *Charlot le juif*, t. I, p. 292.)

Foulons, *laniers*, tainturiers.

(*Le dit de la guerre de Renard*, *Contes et Fabliaux*, t. II, p. 93.)

LAIR, nom d'homme. En vieux français, *laire*, *lairre*, *lère* ont signifié voleur; du latin : *latro*. En vieux provençal, *lair* a eu la même signification. Notre français, *larron,* en est dérivé.

Aiés le cuer et dur et tendre,
Toi le convient amer et pendre;
Amer, por ce qu'il est ton frère,
Pendre por ce que il est *lère*.

(*Le Reclus de Moliens.*)

LAIRRAI, futur irrégulier du verbe laisser, et régulier du vieux verbe *laïer* qui, d'après Duez, dérive du latin : *legare*, opinion que confirme le substantif *laieie*, employé dans les chartes messines dans le sens de legs.

Je ne *lerreie* por tut l'or que deus fist
Por tut l'aveir ki seit en cest païs
Que ço ne die, se tant ai de leisir.

(*Chanson de Roland*, vers 456e.)

Comme Dieu *layra* mourir ces bonnes gens de Compieigne qui ont esté et sont si loyaux à leur seigneur.

(*Procès de la Pucelle*, interrogatoire du 14 mars 1431.)

..... Telle proye est maulvaise
Tant que tu la *lairras*, tu seras à ton aise.

(Baïf, *Amour et Oiseaux*, 2me livre du *Passe-temps*.)

Tous les saintongeais connaissent la chanson de Guilleri :

Compère Guilleri
Te *lairras*-tu (ter) mouri.

LAISSES (Les), nom de localité entre Esnandes et Charron, où de vastes terrains ont été abandonnés par la mer.

LALEU, nom de localité. (Voir *alleu.)*

LAMBERT, nom d'homme; abréviation du vieux nom germanique : *Landoberth* (renommée du pays.) En latin : *Landobertus*. (Voir Lorédan Larchey, *Dictionnaire des Noms*.) Ce nom fut porté par le premier abbé de la couronne, sacré en 1122, qui avait fait construire l'abbaye de ce nom :

Lambertus construxit Cœnobium in vicino loco paludibus et rupibus in modo coronœ cinctum, unde illi *Coronœ* nomen datum.

(*Gallia Christiana*, t. II, col. 1043.)

LANDIER, s. m. Chenet de fer; se dit en wallon : *andi*, et en vieux français : *andier*, ce qui ferait supposer que l'article s'est incorporé avec le vieux mot, comme cela a eu lieu pour *hierre*, *endemain*, *oriot*, etc., devenus *lierre*, *lendemain*, *loriot*.

Il n'y a pas apparence qu'une telle pièce de fer ait parlé. Je ne dis pas si c'estoit un *landier*...

(Béroalde de Verville, *Moyen de parvenir*, t. II, p. 310.)

Je tombe à terre près des *landiers*.....
(RABELAIS, *Pantagruel*, liv. II, ch. XIV.)

LANDRY, nom d'homme, du germanique : *Land-rich*, en latin : *Landericus ;* en allemand moderne : *Land-reich*, riche en terres.

LANGARD, adj. Bavard, du latin : *linguax*.

Dire vous veulx, maulgré chascun [*langard*
A l'arriver, doulcement Dieu vous gard.
(Cl. MAROT, *Epitres*, t. I, p. 159.)

L'autre fut grand *langard*, révélant les [secrets.
(REGNIER, *Satires*.)

Myrtine m'aime et voire autant me prise
Que tels *langards* souvent elle déprise.
(Vauquelin DE LA FRESNAYE, *Foresterie VI*, p. 16.)

LANGE, s. m. Etoffe de laine dont on couvre les petits enfants; en Saintonge, on dit plus ordinairement *drapeau*. Le sens original de *lange* est étoffe de laine (*lana*), comme celui de *linge* est étoffe de lin (*linus*).

Cele qui n'ot *lange* ne fautre (1)
Ne linge n'autre couverture
N'osa pas montrer sa figure.
(RUTEBEUF, *Œuvres*, t. II, p. 133.)

LANGROTTE, s. f. Lézard gris. L'ancien nom pourrait avoir été *angrotte* de *anguis*, serpent. Cependant, dans le vieux français, on trouve généralement les formes : *langoste*, *langotte, langroust*, *langrottes*, avec le sens de sauterelles ou de lézard.

(1) *Fautre*, étoffe foulée, feutre.

Aucuns fous ne quidast et déist que ce fu formes volatiles si come *langostes* ou chauve-soris, ou teles pouretés (1).
(*Commentaires sur le Psautier*, psaume 77, verset 27.)

Car quant el oit bruire le vent
Ou el oit saillir deus *langotes*
Si l'en prennent fièvres et gotes
(Guill. DE LORRIS, *Roman de la Rose*, vers 4495.)

Et si sera ledit cabinet luisant d'un tel polissement que les lézars et *langrottes* qui entreront dedans se verront comme en un miroir.
(Bernard PALISSY, *Recepte véritable*, p. 80.)

LANGUE DE BEU, s. f. Sauge sauvage — buglose officinale. (P. Jônain.)

LANGUE DE CERF, s. f. Scolopendre, plante de la famille des fougères.

LANGUE DE CHAT, s. f. Petite sole (poisson de mer), ainsi nommée en raison de sa forme plate et effilée, également désignée par la locution satirique : *langue d'avocat*.

Les latins l'appellaient : *lingulace*, les italiens et les espagnols : *linguatte, linguattole*, *lenguados*. (Voir Ménage, *Origines de la Langue française*, p. 610.)

LA NOUE, nom d'homme ou de localitè. Du vieux français *noe*, *noue*, terrain marécageux. (Voir *nouailles*.)

LARD, s. m. Peau, dans un sens familier.

Allons nous battre guaillard et bien à poinct frotter nostre *lard*.
(RABELAIS, *Pantagruel*.)

(1) *Poureté*, pauvreté.

LARDIER, s. m. Lieu où se conserve le lard, charnier. En basse latinité : *lardarium* locus ubi lardum servatur (du Cange).

Trois bacons avoit en un mont
Chez un preudhomme en un *lardier*.
(*Roman du Renart.*)

Et Renart au *lardier* s'adresse
(*Roman du Renart*, vers 4364e.)

LARRON, s. m. Syphon — tuyau servant à faire passer un liquide d'un récipient dans un autre. Cet instrument a dû souvent servir à voler du vin ou de l'eau-de-vie, d'où son nom.

Un trou ou *larron* pour vuider l'eau importune afin de garder de crever les tuyaux.
(Olivier de Serres, *Théâtre d'Agriculture*, p. 768.)

Cette année (1499) fut la bonde ou le *larron* qu'on appelle..... pour laisser escouler en la mer les doulcins de Lafond et eaux pluviales.
(Amos Barbot, *Hist, de la Rochelle*, t. I, p. 461.)

LARY, nom d'un ruisseau, affluent de l'Ile (rive droite), qui traverse les landes de Montguyon. Du vieux français *larris*, lande; en basse latinité : *larricium*.

Taut chevaulcha par plains, par bois, par *larris*.....
(*Roman de Gérard de Nevers.*)

LAS ! Interjection plaintive pour hélas !

Las ! voyez comme en peu d'espace
Mignonne, elle a dessus la place
Las ! *las* ! ses beautés laissé cheoir.
(Ronsard, *Elégie à Cassandre.*)

LASSUS, adv. Là haut, d'après M. Burgaud des Marets.

Ho! gentil compaignon, ainsy mon amy : tenez bon *lassus*.
(Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, ch. XIX.)

LAURENSANNE, nom de localité et cours d'eau, affluent de la Seugne. Latin : *laurentii amnem.*

LAURIÈRE, nom de localité située à quatre kilomètres de Pont-L'abbé. Le nom latin *loerium*, mentionné dans une charte du XIIe siècle s'applique à ce lieu : Carta de decima *loerii* quœ est juxta pontolabium.

LAVAGNON, s. m. Coquillage bi-valve, comestible, qui vit enfoncé dans le sable ou la vase.
M. Littré l'écrit *lavignon* qui, d'après lui, serait le nom rochelais. Le mot *lavagnon* paraît être une corruption de l'ancien nom *availlon*, avec lequel l'article se serait incorporé comme pour beaucoup d'autres mots : *lendemain, lierre, loriot.*

Les huîtres, les moucles, les sourdons, les petoncles, les *availlons*...
(Bernard Palissy, *Recepte véritable*, p. 147.)

LAVAILLE, s. f. Eau qui a servi à laver, eau de vaisselle.

En *lavaille* de jambes à meseaulx (1)
En raclure de piedz et vieux hou-[seaulx (2).
(François Villon, *Grand Testament*, p. 76.)

LAVE-PLACE, s. m. Brosse emmanchée d'un bâton, servant à laver les planchers. (Voir *place.*)

---

(1) *Meseaulx*, lépreux.
(2) *Houseaulx*, chaussures.

LAVOUR, Lavouer, s. m. Lavoir. Au moyen âge, on a dit *laveur, lavur, lavouer* pour désigner un réservoir d'eau ou bassin à laver le linge. En latin : *lavatorium.*

Co fu li *laveurs* u li pruveire soleient laver (1).

(*Livre des Rois*, trad. du XIIe siècle, p. 236.)

De co fist Salomon tuz les vaissels de araim el temple e neis le grant *lavur* (2).

(*Ibid.*, p. 147.)

LEDRU, nom d'homme ; en vieux français, *dru* signifiait amant, ami.

Li amiralz ki trestut les esmut
Si n'apelat Gemalphin un sun *drut* (3).

(*Chanson de Roland*, vers 2813e.)

Si sa chère amie e sa *drue.*

(*Chronique de Normandie*, t. II, vers 21931e.)

Le mot *dru* a du reste eu autrefois la signification du français moderne : épais, fort.

Grant i creisseient li buissun
Espines *drues* e coudreiz.

(*Chronique de Normandie*, t. I, vers 980e.)

LEFEBVRE, Lefèvre, Lefébure, noms d'hommes. Du vieux français : *fèvre*, ouvrier en fer, forgeron ; latin : *faber.*

LÉGER, nom d'homme ; du vieux germanique : *leodegar* (javelot du peuple) ; en latin : *leodegarius*, abrégé en *leudgar*, *leutger.* (Voir Lorédan Larchey, *Dictionnaire de Noms.)*

(1) Ce fut le lavoir où les prêtres avaient coutume de laver.
(2) De cela, Salomon fit tous les grands vaisseaux d'airain du temple et même le grand bassin.
(3) L'amiral qui tous les mit en mouvement — fit appeler Gemalphin un sien ami.

LENDE, s. f. Œuf de pou ; latin : *lens*, *lendis*. Dans les dialectes de la Provence, du Berry, de Namur, de Genève, ce mot s'écrit de la même manière. « *Perles de gueux, des lentes.* » (Oudin, *Curiosités françaises*, p. 411.)

Paous neïs, cirens et *lentes*
Tant lor livrent sovent ententes,
Qu'il lor font lor euvres lessier.

(Jean de Meung, *Roman de la Rose*, vers 18045e.)

LENIER, nom d'homme ; en vieux français, dialecte anglo-normand : lâche, couard.

Et qex que icist soit, ne le taig à [*lenier*
Quant encontre vos toz vient toz sox [guerroier (1).

(*Chanson des Saxons*, couplet 139e.)

LERME, s. f. Larme.

Femme a moult tost *lerme* trovée
Et grand mensonge controvée.

(*Dolopathos*, vers 4328e, p. 150.)

LESSIF, s. m. Eau de lessive.

Puis en frotta une partie d'huile de noix, pour voir si elle n'étoit pas escrite de *lexif* de figuier.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. II, ch. XXIV.)

LESUEUR, nom d'homme. En vieux français : le cordonnier, du latin : *sutor*. Au moyen âge, le nom de cordonnier ne s'appliquait qu'à ceux qui travaillaient

(1) Et quel qu'il soit ici, je ne le tiens à poltron Quand contre vous tous il vient seul combattre.

le cuir de Cordoue, le *cordouan*, et s'écrivait *cordouanier*.

LETELLIER, nom d'homme; en vieux français, les mots *telier*, *tellier* désignaient le marchand de toiles; du latin : *tela*.

LEURINE, **Lurine**, noms de localités dérivés probablement du mot ancien : *leurre*, prouesse fallacieuse, qui s'est conservé en français. Au XVIe siècle, *Sainte-Leurine* était une paroisse de la chatellenie d'Archiac; il s'y trouvait une fontaine miraculeuse :

L'évêque de Xainctes a fait un trait de bon pasteur : quatre gueux ayant contrefait les aveugles allèrent prescher leur guérison par une source nouvelle trouvée à *Sainte-Lurine* près Archiac..... On y porta deux mille charretées de pierres, l'évêque alla sur le lieu et ayant fait enqueste contraignit chacun de remporter sa pierre.....

(Agr. d'Aubigné, *Baron de Fœneste*, liv. II, ch. VI, t. I, p. 71.)

LÈVES (**Les**), nom de localité; du vieux français : *leyve*, ferme, domaine affermé. (Voir Roquefort, *Glossaire de la Langue romane.*)

LEVÉ, s. m. Levée au jeu de cartes — pli.

Pour ce jeu nous ne volerons pas car j'ay faict un *levé*.

(Rabelais, *Gargantua*, liv. I, ch. V.)

LEVER, v. n. Pousser. Se dit surtout du blé dont la verdure commence à percer le sol.

Cerès, si de nos blés grânde planté se [*lève*.....

(Baïf, *Egl. XI*, p. 33, v°.)

LEZ, adv. Près de, le long de; du latin : *latus*, synonime de *juxta* en basse latinité. Ce mot a été conservé en français pour désigner quelques localités : *Le Plessis-Lez-Tours* (*Plexitium-Latus-Turonem.*)

D'un los cunte qu'une nuit
Esteit alez en sun déduit,
Lez une mare trespassa.

(Marie de France, *Fable XLIX*, t. II, p. 236.)

Sur mol duvet assis un gras chanoine
Lez ung brasier, en chambre bien nattée.

(François Villon.)

Lors les alcyons ponent et esclouent leurs petits *lez* le rivage.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. V, ch. VI.)

LHOMEAU, **Lhoumeau**, noms d'hommes et de localités; du vieux français : *homeau*, petit homme; en latin : *homunculus*, *homuncio*.

LI, **Lé**, pronoms personnels. Lui, elle.

A *li* s'en vint, parmi les draps de soie
La battit tant que pour un poi
Ne la morte lessée.

(*Romancero de la belle Idoine.*)

Gardai si vi venir une leuve orguillouse
Qui menoit après *li* de petits louviaus VII.

(*Un dit d'aventures*, XIIIe siècle.)

Je vous veus demander si le roy se seoit en ce préau et vous vous aliez seoir sur son banc plus haut que *li*, si on vous en devroit bien blasmer? Et je *li* diz que oil.

(Joinville, *Hist. de S. Loys.*)

Devant justise l'amena
Se *li* a un pain demandei
K'il *li* aveit, ce dist, prestei.

(Marie de France, *Fab. IV*, t. II, p. 75.)

LIARD, s. m. Monnaie de cuivre qui valait autrefois trois

deniers, et qui représente aujourd'hui le quart d'un sou. Mot dérivé de *li hardis*, c'est-à-dire Philippe-le-Hardy, qui fit fabriquer les premiers liards, selon Clérac, en son *Traité des monnaies de Guyenne*. (Voir Borel.)

LICHÉE, s. f. Petite portion de quelque chose. Mot d'origine celtique, devenu en écossais : *slis*, *sliseag*, tranche, morceau; en irlandais : *slis, sliseog*. Le vieux français a eu dans le même sens : *lesche;* le provençal : *lesca*.

Une cruche seut (1) estre prise
Où l'aumosne de vin est mise
D'une *lesche* de pain singnie.

(De Guersay, appendice aux œuvres de Rutebœuf, t. II, p. 439.)

LICHER, Lucher, v. a. Lécher — manger ou boire avec excès — aimer la bonne chère.

.... Le flot qui voit
Que le bord lui fait place, en glissant [la reçoit,
Au giron de la terre apaise son courage
Et la *lichant* se joue à l'entour du rivage.

(Pierre Ronsard.)

Dans le sens de gourmandise, goinfrerie, le vieux français disait *licherie* et *lècherie* :

Li autre par sa *licherie*
Est entrez en l'infirmerie.

(Rutebœuf.)

Considère ce que à nature soffist non pas ce que *lécherie* requiert.

(Brunetto Latini, *Livres du Trésor*, ch. LXV, p. 381.)

LICHEUR, s. m. Qui aime la bonne chère, gourmand, parasite. On disait autrefois *lichard*, ainsi indiqué par du Cange : *lecator*, gallis olim *lichard*. Le latin *lecator* avait formé avec le même sens : *léchéor, léchéour*, *lechierres*, etc., et au féminin : *lécheresse*, *lécherelle*.

Dui *léchéor* s'entr'encontrèrent
A la cort à un Roi mengèrent,
Et mengèrent par granz estris.

(*Castoiement d'un père — Fabliaux et Contes*, t. II, p. 136.)

Ains en voleit estre mangierres
Tant ert (1) delicieus *léchierres*,
Tant ot les volatiles chères.

(Jean de Meung, *Roman de la Rose*, vers 21095e.)

La char qui ne veut estre caste
De tout veut avoir, partout taste
La *lécheresse* de pechiez.

(*Miserere du Reclus de Moliens*, st. XIV.)

LIDON, nom de localité. Village au bord de la Seugne, qui, par un rapprochement sans doute purement accidentel, porte un nom identique à l'italien *lido*, rivage.

LIÉE, s. f. Temps pendant lequel les mêmes bœufs restent attachés à la charrue. Du latin *ligare*, lier.

LIGNÈRES, nom de localité. Terre semée en lin, basse latinité : *linaria*. Ce nom dérive peut-être du vieux français *lignier, ligner*, bûcher, lieu où se serre le bois, en basse latinité : *lignarium*, du latin *lignum*. On appelait aussi autrefois *lagnier*, *lagnière*, le lieu où on fait un abbatis de bois,

Tous bos qui sont es *lagnères* de cha

---

(1) *Seut*, a coutume; latin : *solet*.

(1) *Ert*, était; latin : *erat*.

le trau de Marillon le doivent amener en ceste ville...

(Reg. de la ville de Douai, 1517, cité par Roquefort.)

LIGNOU, s. m. Fil de lin enduit de poix, servant à la couture des chaussures — filet de la langue. En vieux français : *lignel*, *ligneul*, *lignoul*.

Et por garder que ses mains blanches
Ne haleissent ot un blans gans,
Cote ot d'un riche vert de Gans,
Cousue à *lignel* tout entour.

(Guillaume de Lorris, *Roman de la Rose*, vers 564°.)

Je gage une musette, au lieu de ton vais-[seau,
Que d'un *ligneul* ciré au genouil j'ay fait [coudre.

(Ronsard, *Eglogue V*, t. IV, p. 94.)

LIMACE, s. f. Limaçon, escargot — du grec Λεὶμαξ, latin : *limax*.

La *limace* gete son cors
De l'escalope toute fors (1).
Par le biau tens.....

(Rutebeuf, *Vie d'Elisabeth*.)

Et ne faites laide grimasse
Et tout ainsi que la *limasse*
Qui ses deux cornuchons retire.

(Cl. Marot, *Epitres*, t. I, p. 262.)

Ces citations indiquent qu'il s'agit de l'escargot, et non du mollusque rampant sans coquille, qui, en francais, à le nom de *limace*.

LIMONIER, s. m. Cheval placé entre les deux brancards (ou *limons*) de la charrette.

Une charrete a fet apareillier,
D'un auferrant fist Guiborc *limonier* (2).

(*Bataille d'Aleschans*, vers 4988°.)

(1) La *limace* fait sortir son corps tout entier hors de sa coquille.

(2) D'un cheval de guerre, Guibourc fit un limonier.

LINCEUL, Linceu, s. m. Drap de lit, lange, et en général toute pièce de linge. En basse latinité : *lincius*, latin : *linteum*, drap de lit.

Ne coute, ne coussin, *lincueil* ne oreillier.

(*Berte aus grans piés*, vers 932°.)

Et la fut-il ensevely entre deux *linceulx* sans s'esveiller, bien deux jours après.

(*Cent Nouvelles nouvelles du roy Louis XI*, ch. V, p. 75.)

Beuvez des vins délicieux
Puis après entre deux *lincieulx*
Allez reposer vostre teste.

(Cl. Marot, *Epigrammes*, t. III, p. 110.)

Il alla couvrir la teste de la dame, femme de l'autre, d'un *linceul* et lui découvrit tout le corps.

(Brantôme, *Dames galantes*, disc. I, p. 78.)

LINOT, s. m. Mâle de la linotte, ou verdier.

Les chantres *lynotz* et serins
Et rossignols au gay courage
Qui sur buyssons du verd boscage...

(Cl. Marot, *Temple de Cupido*, t, I, p. 16.)

Douce est du rossignol la rustique chan-[son.
Et celle de *linot* et celle du pinçon.

(Ronsard, *Eglogues*, t. IV, p, 52.)

L'expression vulgaire : *linotte coiffée*, pour femme, se trouve dans Oudin, *Curiosités francaises*.

LIRON, s. m. Petit rat, loir, mulot.

Aux *lirons* et limaçons cachez en terre ou dans leurs creux le dormir sert aulieu de mangeaille.

(Pasquier, *Lettres*, t. III.)

Rabelais a écrit *gliron*.

Soudain deviennent gras comme *glirons* qui par avant estoient maigres comme pics.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. V, ch. IV.)

LISTE, s. f. Bande de terre, morceau de champ plus long que large. Ce mot est d'origine scandinave, il se trouve avec la même signification dans toutes les langues du Nord :

Tudesque : *lista;* anglo-saxon : *list ;* islandais : *listi* ; danois : *liste ;* suédois et hollandais : *list.*

En basse latinité, *lista* se trouve dans des chartes des XI[e] et XV[e] siècles, citées par du Cange : *lista terrœ, lista vineœ.*

Ce nom s'appliquait aussi autrefois soit à une bande d'étoffe, soit à une bordure ou à une marque alongée.

Tunicam item cum *listâ* aureâ et circulos aureos et *listam* auream margaritis insignitam.

(*Chronique de Montcassin*, liv. I, ch. XXI.)

Li rois fu en la sale d'or peinturée à *liste.*

(*Berte aus grans piés*, vers 2218[e].)

Li cheval qui aura l'estoile blanche au front ou la *liste* et raie blanche qui lui descende par la face.....

(Olivier de Serres, *Théâtre d'Agriculture*, p. 302.)

LITRÉE, s. f. Petite quantité de quelque chose. On trouve en basse latinité : *listra;* en vieux français : *listre*, *listrel;* en languedocien : *listro,* pour désigner une bande étroite, un petit morceau d'étoffe ou de terre.

LIURE, s. f. Ligature, réunion de deux parties par la couture.

Nul ne puet quirier (1) sele qui soit brisiée desus la darenière *liure* en amont.

(*Livre des Métiers* d'Est. Boileau, p. 219.)

(1) *Quirier*, couvrir de cuir.

LIVENNE, nom d'un ruisseau, affluent de la Gironde, qui descend des collines de Montlieu. Ce mot est d'origine celtique : *live*, en bas breton, signifie niveau, comme le bas latin : *livellus.*

LIZARD, s. m. Lézard.

En outre petits *lisards* courans à travers la pampre...

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. V, ch. XXXIX.)

LOCHE, s. f. Espèce de poisson commun dans la Seugne — limace.

Gardons, perches, dars, *loches*.....

(Ambroise Paré, cité par Littré.)

Il avoit en la ruelle de son lict un dard, duquel il tuoit des *loches* en son jardin.

(Agr. d'Aubigné, *Baron de Fœneste*, liv. III, ch. XXIII.)

Qui ne pesche qu'une *loche* si pesche-il.

(*Livre des Proverbes français*, t. I, p. 179.)

LOCHER, v. n. Branler au manche, remuer. M. Littré indique plusieurs étymologies proposées pour ce nom qui probablement n'est qu'une corruption du verbe *clocher,* dont la prononciation gutturale de notre pays a fait disparaître le *c*. Le breton : *luska*, branler, remuer, pourrait faire supposer une origine celtique.

De belif li estoit laciès
Li hiaume, qui el chief li *loche.*

(*Tournoiement de l'Antechrist*, p. 22.)

Mais n'oubliez pas votre broche
Toujours avons un fer qui *loche*
Ou quelque trou à restoupper.

(*Farce des femmes*, anc. th. fr., t. II, p. 102.)

Une fille toujours a quelque fer qui
[loche.

(REGNARD, *le Bal*, sc. VII.)

LOGE, s. f. Cabane en branchages destinée à abriter les charrettes, les outils, le fumier.

Cum il vint à unes *loges* à pastur an cel chemin (1).

(*4me Livre des Rois*, ch. X, verset 12, p. 381.)

Elle prist des flors de lis
Et de l'erbe du garris
Et de la foille autresi
Une bele *loge* en fist.

(*Aucassin et Nicolete*, chant XIX.)

Si employay l'esprit, le corps aussi
Aux choses plus à tel aage sortables,
A charpanter *loges* de boys portables.

(Cl. MAROT, *Egl. au Roy*, t. I, p. 42.)

Et afin que le fumier ne soit gasté par les pluyes ni par le soleil tu feras quelque manière de *loge* pour couvrir le dit fumier.

(Bernard PALISSY, *Recepte Véritable*, p. 35.)

LOIRÉ, nom de localité. Dérivé de *loir*, petit rat, ou *loir*, contraction de *le hoir*, l'héritier; du latin : *hæres*.

LOIX, nom de localité de l'ile de Ré. Du vieux français : *loie*, cabane, logette; latin : *localis*. (Roquefort, *Glossaire*.)

LOMBARD, nom d'homme désignant autrefois le changeur, le prêteur sur gages. La rue des *Lombards*, à Paris, était au moyen âge habitée par les changeurs et banquiers italiens.

LONGÈVES, nom de localité, canton de Marans. Synonime de : grandes eaux; du saintongeais : *ève*. (Voir ce mot.)

LONGIS, adj. Lent, traînard. Ce mot était encore usité au XVIIe siècle : *c'est un longis*, *un vrai longis*. (*Dictionnaire de l'Académie*, édit. de 1696.)

LOPIN, s. m. Petit morceau. En allemand : *loppen*, lambeau; en anglais : *to lop*, retrancher. En basse latinité : *lopadium*, morceau coupé; *loppare*, émonder.

Un *loppin* de terre planté en saulaye.

(Texte du XVe siècle, cité par DU CANGE.)

Où la peau du lyon ne peut suffire, il y fault coudre un *lopin* de celle du regnard.

(MONTAIGNE, *Essais*, liv. I, ch. V.)

Et ayant broyé grande quantité de diverses matières, je couvray tous les *lopins* des dits pots des dites drogues couchées avec le pinceau.

(Bernard PALISSY, *Discours Admirables*, p. 381.)

LOQUENCE, s. f. Eloquence — facilité de parler — force de la voix.

Quant ung enfant est né, qui luy porteroit le petit boyau iusques au chief, il en auroit longue vie, doulce alayne, bonne voix et gracieuse *loquence*.

(*Evangile des Counoilles*, p. 30.)

Lors cuydant répliquer, ma *loquence* interrompit par un rondeau.

(Cl. MAROT, *Dédicace du temple de Cupido*, t. I, p. 5.)

LOQUET, Loqueteau, s. m. Petite clé, passe-partout. *Loquet* est un diminutif du vieux français : *loc*, d'origine germanique. Anglo-saxon : *loc;* anglais : *to lock*, fermer.

(1) Cum venisset ad *cameram* pastorum in via.

As altres chambres out une chambre [ajustée
Par unt la veie esteit al cloistre plus [privée
Mès à cele ure esteit à un grant *loc* [fermée.

(*Théodore le martyr*, cité par Littré.)

La femme qui se doubte d'estre grosse qu'elle pisse en ung bassin et puis que ele mecte un *loquet* dedans ou une clef.....

(*Evangile des Cennoilles*, p. 112.)

LOQUETER, v. n. Secouer le loquet d'une porte pour la faire ouvrir.

Lequel huyz ils trouvèrent fermé et pour ce hurtèrent et *loquetèrent* ensemble.

(Texte du XV[e] siècle, cité par du Cange, au mot *locetus*.)

LORIGNAC, nom de localité, domaine originel; en latin : *orignacum*. Comme dans *Lierre*, *Loriot*, etc., l'article s'est incorporé au nom primitif.

LORIOU, s. m. Loriot, oiseau de l'ordre des passereaux, de couleur jaune. En italien : *oriolo;* du latin : *aureolus*, de couleur d'or. Dans ce mot, l'article s'est incorporé au nom pour ne faire qu'un seul mot.

C'estoit un dart dont li penon
Erent de penes d'*oriol* (1).

(*Tournoiement de l'Antechrist*, édition de 1851, p. 52.)

Entre les autres je fus fort esmerveillé d'un forteresse que l'*oriou* avoit faite pour la sauvegarde de ses petits,

(Bernard Palissy, *Discours Admirables*, p. 145.)

LOU, pronom. Le, cela.

Filz, dist li père, bien *lou* croi.

(*Dolopathos*, vers 6761[e], édit. Jannet, p. 231.)

LOUER, v. a. Prendre à gages, gager un domestique. Du latin : *locare*, affermer, louer, qui, dans la basse latinité, a eu aussi le sens de prendre à ferme, à gages, soudoyer.

Si quis furtim aliquem *locaverit* ut hominem interficiat.....

(*Loi Salique*, titre XXX, *de Locationibus*.)

Ki primes furent saziez or se sunt pur pain *luez?* (1)

(*Livre des Reis*, trad. du XII[e] siècle, p. 6.)

LOULAY, nom de localité. En vieux français : *lou*, *leu*, c'est le loup; *laïe*, *laye*, *lay* désignent une forêt ou un sentier dans la forêt. *Loulay* est donc : chemin du loup ou forêt du loup. Ces animaux sont encore communs dans la contrée.

Cependant le nom latin *lolaïcus*, qui désigne cette localité dans une charte de 1073, de Guillaume d'Aquitaine (Voir *Gallia Christiana*, t. II, instrumenta), pourrait être une abréviation de *locus laïcus*, lieu laïque, bien sécularisé.

LOUP-GAROU, subst. masc. Homme-loup, ganipote. La croyance au *loup-garou*, conservée en Saintonge, est très ancienne. Dans la vieille langue normande, on disait *garwall;* en Artois : *warous*.

Humes plusieurs *garwall* devindrent
Et es boscages meisun tindrent.
Garwall si est beste salvage.
Tant cum il est en cele rage

(1) C'était une flèche dont les pennons étaient de plumes de loriot.

(1) Ceux qui d'abord étaient rassasiés, maintenant se sont loués pour la nourriture.

Humes dévure, grant mal fait
Et granz forest couverse et veit.

(Marie de France, *Lai de Bisclaveret*, t. I, p. 178.)

Et lor sires est remès cha fors
Qui mout estoit crueus et fors
Et fel et fiers et plus irous
Que chiens dervés et *leus warous*.

(*Le Chevalier au barizel*, vers 159e — *Fabliaux et Contes*, t. I, p. 213.)

En langue tudesque : *wer-volf;* en anglais : *were-wolf;* en breton : *denbleis;* en celtique : *bleizgarw*, ont la même signification. Une jolie ballade du XVIe siècle, sur le *loup-garou*, nous a été conservée ; elle débute ainsi :

Il faut que je vous dye
D'ung très gentil galois
Qui cuydoit son amie
La femme d'ung bourgeois.
Mais elle fist la fée
En disant : Amy doulx
Venez à la vesprée
Faisant du *loup-garoulx*.

(*Jardin de Plaisance*, Lyon, s. d., in-4e.)

LOURDERIE, s. f. Balourdise, lourdeur d'esprit.

Venez, les disciples gentils,
Combattre ceste *lourderie;*
Venez mon mignon Borderie.

(Cl. Marot, *Epistre*, t. I, p. 244.)

LOUVAT, s. m. Louveteau. En provençal : *lobat;* en gascon : *loubat*; en vieux français : *louveau*, *louvat*.

Quatre *loviax* gisent emmy
Et madame Hersent la love
Qui ses *loviax* norrist et cove.

(*Roman du Renart*, vers 360e.)

Gardai, si vi venir une louve orguil-
[louse
Qui menoit après li de petitz *loviaus* VII.

(*Un dit d'aventures*, poème satyrique du XIIIe siècle.)

Mort du *louveau*
Santé de l'agneau.

(*Livre des Proverbes français*, t. I, p. 182.)

Au bout de quelque temps que mes-
[sieurs les *louvats*
Se virent loups parfaits et friands de
[tuerie.

(Lafontaine, liv. III, fable XIII.)

LOYER, nom d'homme. En vieux français, *l'oyer* en deux mots, c'est le rôtisseur, le marchand d'oies. (Voir dans le *Registre* d'Et. Boileau, p. 175, l'ordonnance du métier *des oyers* de la ville de Paris.)

L'oie s'appelait autrefois *oe*, *oue* d'où le nom de *rue aux Oues* donné à la rue habitée au moyen âge par les rôtisseurs et qui est devenue, par corruption, la *rue aux Ours*.

Vous l'en avez pris par la mouë (1)
Il doit venir manger de *l'ouë*.

(*Farce de Maistre Pathelin*.)

LUC, nom de localité. Du latin : *lucus*, bois, dérivé lui-même de *lucere*, par antiphrase : *quia non lucet*.

LUCANE, s. f. Lucarne. De *lux*, *lucis*, lumière. Dès le XVIe siècle, l'*r* a été intercalé.

A la lueur de la lune qui entroit en sa maison par une *luquenne*.

(Texte du XIVe siècle, cité par du Cange, au mot *lucanar*.)

Pour ouvrir deux *lucannes*.

(Eustache Deschamps, cité par Littré.)

LUCHAT, nom de localité. En vieux français : *lochet*, *luchet*,

(1) *Moué*, comme *mouse*, a signifié autrefois bouche, museau, grimace.

louche, *luche*, ont désigné un outil à fouir et remuer la terre. *Luche* signifie en outre : porte; *luc*, un petit bateau; enfin *lox*, *leu, lou* désignent le loup, animal très commun autrefois dans la contrée qui est encore très boisée.

Le ruisseau du *Lu* coule dans cette commune. D'après Bourignon, ce mot désignerait l'eau, en celtique.

LUCHE, s. f. Chasse aux escargots. On reconnaît le passage du gibier aux traces de bave qu'il a laissé sur les feuilles en les *luchant*. *Lucher* comme *licher* (voir ce mot), signifie *lécher* en saintongeais.

LUETTE, s. f. Jeu de cartes fort usité dans la Vendée, qui se joue avec des cartes spéciales en faisant force grimaces.

Et vint à Bordeaux, auquel lieu ne trouva grand exercice sinon aux gabarriers jouant aux *luettes* sur la grave.
(RABELAIS, *Pantagruel*, liv. II, ch. V.)

LUGUET, nom d'homme, Contraction de *Le huguet*, ce dernier mot diminutif de *hugues* ou signifiant originaire de la Hongrie, au moyen âge *huguerie* (1).

LULU, s. m. Espèce d'alouette, *alauda arborea* de Linné, ainsi nommé à cause de son chant.

LUMAT, s. m. Limaçon, escargot. En vieux français : *limas*. (Voir *limace*.)

Autant en est de la tarde tortue
Et du *limas* qui plus tard se remue.
(RONSARD, *Poème du Chat*.)

Cette année (1494) le dit Mercier, maire, bailla à la ville une bastarde..... sur laquelle sont les armes du dit Mercier qui sont trois *lumatz*.....
(AMOS BARBOT, *Histoire de La Rochelle*, t. I, p. 453.)

Le mot *lumat* a probablement formé *lumachelle*, sorte de marbre composé de petites coquilles de la figure du limaçon. (Voir Buffon, *Minéralogie*, t. II.)

LUSIGNAN, nom de localité du Poitou; en latin : *Liziniacum*, domaine de Licinius.

Quidam Bertrandus, qui capellanus fuerat hugonis *Liziniacensis*...
(Sentence du 15 mars 1111 de Pierre de Soubise, évêque de Saintes. — *Arch. hist. de Saint.*, X, 222.)

LUSSAN, nom de localité et nom d'homme. Du vieux francais : *lus, luz*, brochet; *lusel, luseau*, petit brochet ou brocheton.

Que pour mengiez *luz* ne barbotes
Quelconques fust un jor malades.
(Gautier DE COINSI, ch. XXVIII, liv. I.)

M

MACAIRE, nom d'homme; du grec : Μακάριος, heureux.

MÂCHE, s. f. Nom vulgaire de la *valérianelle locuste* qui se mange en salade; se désigne aussi en Saintonge sous le nom de *doucette*.

---

(1) *Huguerie*, il existe à Bordeaux une rue de ce nom.

Ce mot est d'origine arabe; dans cette langue, *mâch* désigne une espèce de légume, d'après les dictionnaires de Freytag et de Richardson.

MACHE FER, nom d'homme qui ne signifie pas mangeur de fer, comme on pourrait le croire, mais *massue de fer*. Le mot *mache* avait, au moyen âge, le sens de masse d'armes, de massue de combat.

Au XV[e] siècle, le mot *machefer* avait déjà le sens actuel de résidu de fonte des minerais de fer.

Abusé m'a et fait entendre
Tousjours d'ung que c'estoit ung autre
....
De viel *machefer* que fust peautre (1).

(Fr. Villon, *Grand Testament.*)

MACHER, v. a. Meurtrir, faire une contusion qui laisse une trace : *Il a les yeux machés*, *ce fruit est maché*. Ce mot paraît être d'origine germanique, car, dans l'ancien allemand, *masca* veut dire tache.

Je sens trop bien que mon soulier me [*mache*.

(Mellin de Saint-Gelais, *Ballade d'un Chat et d'un Milan*, p. 90.)

On trouve dans le vieux français avec le même sens : *machurer*.

Mourir me conviendra de faim
De dueil j'en *machure* ma face.

(*Moralité de l'Aveugle et du Boiteux*, *Recueil de Farces, Soties*, p. 230.)

MÂCHOTTER, v. a. Mâcher avec répugnance, manger sans appétit.

(1) *Peautre*, étain.

N'as-tu pas vu, Bellot, *mâchotter* les [brebis
L'herbe demi-brûlée, au milieu des [herbis...

(Remy Belleau, *Bergeries*, 1[re] journée, t. I, p. 3.)

MACHOUÈRE, s. f. Machoire.

Prend ta verge de fer, fracasse de tes [fleaux
La *machouère* puante à ces fiers [lionceaux.

(Agr. d'Aubigné, *Tragiques*, liv. III, t. IV, p. 147.)

MACHOUR, s. m. Instrument à briser le chanvre en tige. Du vieux français : *machéure*.

MAÇON, Masson, Lemasson, noms d'hommes dérivés de celui de l'artisan qui bâtit les murailles. En basse latinité : *Machio*.

Machiones dicti à machinis in quibus insistunt propter altitudinem parietum.

(Isidore de Séville, *Origines*, liv. XIX, ch. VIII.)

MAÇONNE, s. f. Maçonnerie.

Il faudra quelques *massonnes* pour une bande de muraille d'une toise.....

(Agr. d'Aubigné, *Lettres*, t. I, p. 143.)

MADION, nom de localité. En basse latinité : *Masdio*, contraction de *Masum-Dionysii*, maison de Denys.

Au moyen âge, il existait dans les landes de Madion une abbaye soumise à l'évêque de Saintes. Cette abbaye, située près de Virollet, était en ruines en 1648, à l'époque où Fouquet, frère du surintendant, en fut nommé abbé commandataire.

Masdio seu *Masum-Dionysii* et *Masdionum*... prope Archiacum in parochiâ S^{ti}-Germani du Seudre, qui fluviolus alluit rupem in quâ conditum fuit monasterium.

(*Gallia Christiana*, t. II, col. 1126.)

MADRE, s. f. Sébille de bois; de l'espagnol : *madera*, bois. Au moyen âge, on désignait par ce nom le cœur ou la racine de certains bois.

Touz cil qui vendent hanas de *madre* ou de fust, ou escueles ou platiaus, hors de leurs hotieus au iour de samedi, doivent j denier de tonlieu.

(*Registre des Métiers* d'Est. Boileau, p. 319)

MAGNAN, Maignan, noms d'hommes. En vieux français : *chaudronnier*.

Voyant cecy, autant suis resjouy
Comme ung renard qui se voit prins [au piège
Ou ung *meignan* de Dinan ou de liège,
Chauderonnier de dueil esvanouy.

(Roger de Collerye, *Rondeau 58e*, p. 214.)

MAGNIER, Manier, noms d'hommes. En vieux français : *meunier*.

Les *magniers* sont tenus de chascune rasière du meilleur bledt, bien et souffisamment mollu, sans fraulde, rendre et rapporter.....

(Ordonnance du 14 août 1437, citée par Roquefort, *Glossaire de la Langue romane*.)

Magnier, maignier ont aussi signifié : domestique, laboureur; en basse latinité : *magnerius*, *mainagerius*. Le mot *magnier* peut être également regardé comme une contraction du vieux français : *mahaigné*, *maignié*, blessé, estropié, mutilé.

De mahaigne pert toz ses biens, sauve la porvéance du *maignié*.

(*Li Livres de Jostice*, p. 279, § 20.)

Tous ert brisiés et *mahaigniés*.

(Rutebeuf, t. II, p. 410.)

MAGOT, s. m. Trésor caché, abondance d'argent. Du vieux français : *macaut*, *magaut*, poche, bourse. (Roquefort, *Glossaire de la Langue romane*.)

MAGUIER, Maguet, Mahier, noms d'hommes. Le dernier est une forme de Mathieu comme *Mahé* en breton, *Maheu*, *Mahieu*, *Mahot* en vieux français.

Les deux premiers noms sont une corruption du même mot ou des dérivations de *mage*, grand, ou *magre*, maigre.

MAIGRE, s. f. Poisson de mer, c'est la *sciène aigle* de Cuvier. Quand ce poisson est de petite taille, on l'appelle *maigrot*.

En la mer oceane, environ le temps de Pasques, il se prend un grand nombre de poissons qui sont grands comme enfants, que l'on nomme *maigres*.

(Bernard Palissy, *Discours Admirables*.)

MAIL, s. m. Maillet de bois dur, à manche souple, pour enfoncer un coin. Du latin : *malleus*, marteau.

Cil porte un *mail* (n'ot lance ne espée)
De fer i ot demie-charretée.

(*Bataille d'Aleschans*, vers 5369.)

MAILLARD, nom d'homme; du vieux français : *maille*, petite monnaie dont le nom a été conservé dans la locution : *ni sou ni maille*, ou plutôt des vieux mots : *mailler*, frapper; *mail*, marteau.

Ains fiert, frappe, et rouille et *maille*
Cele qui brait et crie et braille.

(*Roman de la Rose*.)

MAILLEZAIS, nom de localité située aux confins du Poitou et de l'Aunis qui fut, jusqu'en 1648, le siège d'un évêché transféré à cette date à La Rochelle.

C'était une place de guerre dont Agrippa d'Aubigné fut gouverneur pendant le règne d'Henri IV et la minorité de Louis XIII.

En latin : *Maleacum* ou *Malleacum*.

Au XVI[e] siècle, l'église de *Maillezais* était pourvue d'une précieuse relique qui ne paraît pas y avoir été conservée :

> Du laict de la vierge à *Maillezais* in una parvâ bursâ satino rubri.
>
> (Agr. d'Aubigné, *Confession de Sancy*, ch. VIII, t. II, p. 279.)

MAILLOCHE, s. f. Gros maillet de bois, augmentatif de *mail*. (Voir ce mot.)

> Le suppliant prit une *mailloche* à tonnelier et d'icelle *mailloche* fery icelui Rogeron.
>
> (Texte du XV[e] siècle, cité par du Cange, au mot *mailhetus*.)

On dit aussi : *maillochon*, petite mailloche.

MAINE, Ménil, noms d'hommes et de localités qui ont formé les noms *Lemaine*, *Dumaine*, *Dumenil*, etc.

En vieux français : *maignée*, *maignie*, *maisnie*, *mesnil*, *maine*, etc., signifient demeure ; du latin : *mansio*. En basse latinité : *mas*, *masinia*, *maagneia*, *mainagium*, *mansionile*, etc., dont l'origine est le verbe *mancre*, habiter, demeurer.

> Et ce à cause et pour raison de certains *maines* et héritaiges nommez et déclairez.....
>
> (Acte de cession du 8 novembre 1483. — *Arch. hist. de la Saint.*, t. X, p. 330.)

MAIRE, Lemaire, noms d'hommes ; du latin : *major*, plus grand. En vieux français, *maire* a eu le sens du latin :

> Et monte en un engien qui fu des autres *maire*.
>
> (*Roman d'Alexandre*, p. 207.)

MAIRERIE, s. f. Mairie, local affecté aux affaires municipales. *Maire* vient du latin : *major*, en passant par l'intermédiaire *maïeur*, usité autrefois. Le mot *mairerie*, qui paraît résulter d'un vice de prononciation, a été usité au moyen âge.

> Jean Bizard grenetier de Sully-sur-Loire, seigneur de la *mairerie* de Gournaiville.....
>
> (*Coustumier général*, t. I, p. 24, cité par M. Littré.)

MAIS, adv. Plus, davantage ; du latin : *magis*. On dit en Saintonge : *il n'en peut mais*, il ne peut en supporter davantage — *mais d'un*, plus d'un, etc.

> De vieillesse ne voy *mez* goutte
> Porquoy ne crains guère la mort
> Il y a dix ans que iay la goutte.
>
> (Martial d'Auvergne, *Dance Macabre des femmes*.)

> Sur la tentation ai-je quelque crédit ?
> Et puis-je *mais*, chétif, si le cœur leur en dit ?
>
> (Molière, *Dépit amoureux*, act. V.)

Le mot *mais*, dans le sens de plus, s'est conservé dans le français *désormais* composé des trois mots : *dès*, *ore*, *mais*, dès, à présent, plus.

> Ne sui aised *dès ore* a ester à curt.
>
> (2[me] *Livre des Rois*, ch. XIX, p. 195.)

L'italien a, dans le même sens, *mai*. L'espagnol : *mas*.

17

Mas son que arenas in riba de la mar.
(Barceo, *Milagros de nuestra senora*, vers 47e.)

MAISOUNÉE, s. f. Maisonnée, ensemble des habitants de la maison. C'est l'ancienne *maisnie* ou *mesnie*.

Et encor, dit Henris, je vouldrai qu'il [m'ottrie
Daniot et Turquant, qui sont de sa [*maisnie*.
(*Poème de Bertrand Duguesclin*, vers 9318e.)

Le mot *maisonnée* n'a remplacé *maisnie* qu'au XVIe siècle. Il se trouve dans le dictionnaire d'Oudin.

MAITRE, Maitresse, titre donné aux paysans propriétaires; on dit *monsieur* au bourgeois. En parlant d'une personne, on dira : *maitre Allain, maitresse Bernard*.

Le principal se nommoit *maistre* Liévin Blanc...
(Mathieu de Coucy, *Hist. de Charles VII*.)

MAIZIÈRES, Mézières, noms de localités. Du latin : *maceriæ*, murs de clôtures. En vieux français, *maixière* a signifié débris, ruines.

Chescuin sceit bien que li roy veult
Que de maison face-on *maixière*.
(*Guerre de Metz*, st. 77, p. 142.)

MALAISANCE, s. f. Défaut de fortune — incommodité.

A cause de la *malaisance* du lieu, on ne pouvoit ni fouir ni chasser guères loing.
(J. Amyot, traduction de Plutarque, *Vie de Romulus*.)

MALAISÉ, adj. Invalide, incapable de travailler par suite d'infirmités physiques.

Il estoit *malaisé* de sa personne car il avoit une bosse sur le dos et l'autre sur l'estomac.....
(Bonav. des Périers, nouvelle 37e.)

Le mot *malaisé* avait aussi autrefois le sens actuel de *difficile*.

Et chevauçoient les Englès par le destroit de la montagne et le *malaisieu* chemin en plusieurs routes..... (1).
(Froissart, liv. I, § 355, t. IV, p. 157.)

Dans ce sens, il est également usité dans le langage saintongeais. Le paysan malicieux de nos pays désigne souvent sa femme par la gracieuse épithète de *malaisée* ou *malaisie*.

MALANDRE, s. f. Tout mal apparent; ce mot est usité avec ce sens dans le dialecte du Berry.

Malandre veult estre lavé deux fois le jour de chault pissat ou chaude eaue.
(*Ménagier françois*, liv. II, ch. III.)

Tiennette n'a ni suros ni *malandre*.
(Lafontaine, *Conte des Troqueurs*.)

MALART, s. m. Canard — mâle de la cane sauvage.

Assès aront à boire e à mangier
Grues e ganstes e *mallars* e plouvier.
(Ogier de Danemarche, note du *Roman d'Alexandre*, p. 103.)

Anes, *malars* et jars et oes.
(*Roman du Renart*, vers 1273.)

MALCONCHE, nom de lieu, mauvaise baie, *mala concha*. (Voir *conche*.) Un rocher situé à l'est

(1) *Route*. Ce mot a eu le sens ancien de *troupe*. Il a formé le mot *routier*, soldat enrôlé.

d'Oléron porte le nom de banc de *Malconche*.

MALDISANT, adj. Médisant, menteur — diseur de vilains mots.

Ne soyez *maldisant* ne menteur.....

(*Histoire de Bayart par le loyal serviteur*, XVIe siècle.)

MALEBÊTE, s. f. Loup-garou, ganipote. En languedoc : *malobestio*, le moine bourru, fantôme imaginaire.

Le mot *male*, pour mauvais (du latin : *mala*), était usité en vieux français.

MALEMENT, adv. Méchamment, mal.

Par vos sui si adolés
Et si *malement* menés.

(*Aucassin et Nicolette*, chant. VII.)

De là vient que nous, pauvres hommes,
Malement fourvoyez nous sommes.

(Baïf.)

MALENDURANT, adj. Peu patient, hargneux.

Mais comme le peuple de Nevers est assez *malendurant*.....

(Guy Coquille.)

MALFAÇON, s. f. Mauvaise confection d'un ouvrage — vice de construction. Du vieux mot : *male*, mauvaise; en latin : *mala*.

Si les gardes du mestier trouvent aucune autre vice de *malefaçon* en aucune des œuvres.....

(*Registre des Mestiers* d'Est. Boileau, p. 94.)

MALHUREUX, adj. Malheureux. C'est l'ancienne prononciation.

Et Ysengrin tot coi se gist
Grant pièce, après et puis si dist :
Haï ! *malhureus* chaitis !

(*Poème du Renart*, vers 7665e.)

De tant de gens valureux
Qui dans ces temps *malhureux*
Finirent leur destinée...

(Mlle de La Vigne, *Ode à Mlle de Scudery*.)

MALINE, s. f. Grande marée de pleine lune ou d'équinoxe. Ce mot pourrait être d'origine germanique comme la plupart des termes de marine; anglo-saxon : *magle*, grand. Il est cependant probable qu'il vient du latin : *malignus*, malin, malfaisant, cette sorte de marée étant dangereuse pour les navigateurs.

Et lors estant la *maline*, les galères passèrent facilement sur les battures et platins.....

(Agr. d'Aubigné, *Histoire Univ.*, liv. II, p. 302.)

MALOTRU, adj. Malappris, grossier. Le Duchat dérive ce mot de *malè astructus;* Ménage, de *malè instructus;* Borel, de *malè astrosus*. Il s'écrivait autrefois *malaustrus*. En languedoc, on dit *mal ëstruc*.

MALTOUTE, s. f. Maltôte, mauvais impôt, malversation. De *malè toltus*, mal pris. Ce fut le nom donné à l'impôt établi par Philippe-le-Bel, pour subvenir aux frais de la guerre contre les Anglais.

Ces levées qui estoient quelquefois extraordinaires furent anciennement appelées *maltoutes* comme si le peuple eust voulu dire qu'elles estoient mal prises.

(Pasquier, *Recherches*, liv. VIII, p. 718.)

MALVAT, s. m. Mauvais sujet, qui vaut peu, *malè valet*. Usité en provençal.

Eh! non, ce lui fit la drôlesse, je ne veux point d'un grand *mal-va* comme vous.

(*Les Ecosseuses*, p. 15, cité par Nisard, *Parisianismes*, p. 156.)

MANANT, s. m. Homme grossier, de basse extraction. Ce mot avait autrefois tout simplement la signification d'*habitant*; du latin : *manere*.

En la forest ert arestanz
Là où li anciens *mananz*
Avoit la seue forterece (1).

(*Le Vair palefroy*, vers 105e. — *Fabl. et Contes*, t. I, p. 168.)

Et trouvast on bien en ladite ville de Saint-Leu *manans* huit mil ou neuf mil, bourgeois que gens de mestier.

(Froissart, *Chroniques*, liv. I, § 260, t. III, p. 140.)

Dans le sens de demeurer, habiter, le vieux français avait autrefois le verbe *maner* qui a subsisté jusqu'au XIIIe siècle :

En Bretaine *maneit* un Ber... (2).

(Marie de France, *Lai de bisclaveret*, t. I, p. 178.)

Le mot *manant* qui nous est resté de ce verbe, loin d'avoir autrefois la signification actuelle qui provient de la réunion ordinaire des mots : *bourgeois et manants*, a désigné autrefois le riche habitant d'un pays, le possesseur de terres et fiefs.

Porquoi nous efforçon-nous tant
D'estre si riche et si *manant*.

(*Costoiement d'un père, Fabliaux et Contes*, t. IV, p. 175.)

---

(1) En la forêt il s'était arrêté, là où l'ancien habitant avait son château fort.
(2) En Bretagne demeurait un baron.

Dui chevaliers veisin estoient
Riches hummes furent e *manant*
E chevaliers prux e vaillant.

(Marie de France, *Lai del freisne*, t. II, p. 138.)

MANCHERON, s. m. Manche de vêtement — manche d'outil. Se dit principalement des tiges de bois que le laboureur tient pour diriger sa charrue. Du latin : *manicæ*, ou d'un mot celtique devenu en bas breton : *manch*.

Levés à deus mains toutes nues
Les *mancherons* de vos charrues.

(Jean de Meung, *Roman de la Rose*, vers 20641e.)

Elle vous avoit puis après
Mancherons d'escarlatte verte,
Robe de pers large et ouverte.

(Cl. Marot, *Dialogue de deux Amoureux*, t. I, p. 28.)

MANGERIE, s. f. Festin — manière de manger — gloutonnerie.

Il despescha sa messe laquelle il dit en chasseur, ayant le cœur à la *mangerie*.

(Bonav. des Périers, conte 75e.)

Non moins étoient de bonne doctrine que bien instruitz, non que je veuille mesurer la conséquence d'un banquet en variété et magnifique apparat de *mangeries*.

(Noël du Fail, *Propos rustiques*, ch. III, p. 26.)

MANICLE, s. f. Bracelet — menottes pour lier les mains des prisonniers — espèce de gants dont se servent quelques ouvriers (notamment les cordonniers) pour protéger leurs mains. De *manicula*, diminutif de *manicæ*, manches.

Ainsi qu'un prisonnier qui jour et [nuit endure

Les *manicles* aux mains, aux pieds
[la chaisne dure.

(Ronsard.)

MANIÈRE, s. f. Espèce, employé fréquemment sous cette forme : *ine manière de monde; ine manière d'osiâ...* pour une espèce do gens, une espèce d'oiseau.

Une *manière* sunt de gent
Qui mescreiont moult malement.

(*Vie du pape Grégoire-le-Grand* — XIe siècle.)

Surstrent e as viles e as champs une *manière* de suriz, à la destructiun del païs..... (1).

(*Livre des Rois*, ch. V, verset 6, trad. du XIIe siècle.)

Li prévolz estoit curiels de refrener l'engresté à cele *manière* d'omes (2).

(Ancienne traduction du *Digeste*, citée page 384, du *Glossaire du Livre de Jostice*.)

Les jésuites sont une *manière* de religieux habillés de noir...

(Richelet, *Dictionnaire français*, édit. de 1680.)

MANILLE, s. f. Espèce de jeu de cartes usité dans le sud-ouest. Les plus fortes cartes sont les dix qui s'appellent *manilles*, comme le jeu lui-même. En espagnol : *manilla*.

MANNE, s. f. Grappe de la vigne avant la floraison. Mot usité dans le Blayais, synonime de *formance* qui est employé dans le reste de la Saintonge.

MAQUEREAU, s. m. Poisson de mer, tacheté de noir, *scomber vulgaris*. Mot d'origine scandinave ; en flamand : *makrrel;* en danois : *makrel;* en anglais : *mackrell*.

Tout le *maquerel* et tout le harenc qui vient à Paris doit estre vendus frais.

(*Registre des Mestiers* d'Est. Boileau, p. 270.)

MÂRAICHAU, **Mâraichin**, s. m. Bœuf de marais. En vieux français, *maraischière* désignait un lieu bas et humide, un marais. En basse latinité : *mariscotum*, *marescagium*. *Maraichau* est un des noms donné au bœuf dans la Vendée :

Castain, *maraichau*
Bretagne et Chollet
Oh! oh! oh! oh! oh! mon valet.

(Chanson vendéenne.)

MARANS, noms de localité, lieu marécageux ainsi nommé sans doute du voisinage de la mer. En bas breton, *maraës* signifie marais.

MARBRE, s. m. Bille des écoliers saintongeais.

MARCADIER, **Mercadier**, noms d'hommes; en vieux français : marchand, trafiquant. En provençal : *mercadié*, en breton : *marchadour, marchader*, *merchadwr*.

MARÉCHAU, s. m. Maréchal.

Messires Mahieus de Trie, *mareschaus* de France avoech monsigneur Godemar.....

(Johan Froissart, *Chroniques*, liv. I, § 100.)

(1) Et dans les villes et dans les champs une espèce de souris surgirent (surrexère) pour la destruction du pays.

(2) Le prévôt était désireux de mettre un frein à la méchanceté de cette espèce d'hommes.

Maréchau comme *maréchal* dérive du celtique : *marc*, cheval, qui nous a été conservé par les historiens grecs et est encore usité dans le pays de Galles :

Ιππων το ονομα ἴστω τὶς « Μαρχαν » ὀντα υπο τῶν Κελτῶν.

(*Pausanias*, liv. X, ch. XIX.)

Mark était usité avec le même sens dans les langues tudesques (1) et sa réunion avec l'allemand : *shal*, officier serviteur, a formé *mareschal*, officier de l'écurie.

MARÉNAUD, s. m. Habitant de *Marennes* (voir ce mot)— originaire des marais, qu'il s'agisse d'un homme ou d'un animal.

MARENNES, nom de localité, dérivé du radical : *mare*, mer. Le pays avait au moyen âge le nom de *pagus maritimus :*

Item in ipso pago Santonico, loco qui dicitur *maritimus*, donamus domino et S. Mariœ ecclesiam St[i] Saturnini *Maremniœ* et St[i] Justi...

(*Charta fundationis abb. S. Mariæ apud Santones*, anno 1047 — *Gallia Christiana*, t. II, instrumenta, col. 479.)

MARFROIS, **Marfroy**, noms d'hommes. Du vieux français : *mar*, mal et mauvais, et *frois*, humide et rompu, brisé.

Mar fu nez, *mar* te adoubas
Et le pueple *mar* destourbas,
Qui en toi est asséürez (2).

(*Roman de Charité*, strophe 101.)

MARGOUILLIS, s. m. Bourbier, lieu plein d'ordures. Dérive probablement de *margila*, diminutif de *marga*, marne. On trouve, dans le vieux français, le verbe *merguiller* dans le sens d'embourber.

Espristrent du fu le tuen saintuarie; en terre *merguillèrent* le tabernacle del tuen num (1).

(*Livre des Psaumes*, trad. du XII[e] siècle, p. 98.)

Margouillis s'est employé dans le style familier aux temps modernes :

La pauvre philosophie se trouverait une seconde fois dans le *margouillis*.

(D'Alembert, lettre du 9 juillet 1774.)

MARGOULETTE, s. f. Bouche, machoire, mot composé de *mar*, abréviation du latin : *major*, grande, et *goule*, bouche.

En vieux français, *margouler* a eu le sens de la locution populaire : *casser la gueule :*

Besoing seroit par cry impérial
De *margouller* sans appel ne réplicques
Telz séducteurs, serviteurs de Bélial.

(Roger de Collerye, *Ballade I*, p. 170.)

MARIENNÉE, **Mériennée**, s. f. Méridienne, sommeil du milieu du jour. En latin : *meridies*, midi.

Entre ces afaires, li reis David à un jur levad après *merienne;* si se alout esbaniant en un solier et vit une dame ki se baignout (2).

(2[me] *Livre des Reis*, ch. XI, verset 2, p. 154.)

---

(1) Si quis equo quem *mark* dicunt, oculum excusserit. (*Loi Salique*, titre 71.)

(2) Mal tu es né, mal tu t'armas et mal tu troublas le peuple qui avait mis en toi sa sécurité.

(1) Ils firent consumer par le feu ton sanctuaire, en terre ils embourbèrent le tabernacle dédié à ton nom.

(2) Accidit ut surgeret David de strato suo post *meridiem* et deambularet in solario domus regiœ; vidit que mulierem se lavantem...

MARIGNAC, nom de localité, domaine de Marinius; latin : *Mariniacum.*

MARMITEUX, adj. Doucereux, hypocrite, bon apôtre.

Et fait dehors le *marmiteus*
Si a le vis simple et piteus
Et semble sainte créature.

(*Roman de la Rose*, édit. Méon, t. I, p. 19.)

MARMONNER, v. a. Marmotter, grommeler.

Car tu ne sçeuz tant *marmonner*
Qu'un nom tu luy sceusses donner.

(Cl. Marot, *Epitres*, t. I, p. 243.)

MARRE, s. f. Hoyau, pelle large et courbée. En celtique : *marr;* en italien et en latin : *marra;* en grec : Μάῤῥον.

Toucharent les piocheurs de leurs *marres* ung grand tumbeau de bronze.

(Rabelais, *Gargantua*, liv. I, ch. I.)

Ainsi comme le laboureur quand il veult essarter et arracher quelque plante sauvage qui ne porte point de fruit, mettant à bon esciant la *marre*, tout du premier coup dedans la terre il en couppe les racines.

(Fr. Amyot, *la Mauvaise honte*, trad. de Plutarque.)

MARROCHE, Marrochon, s. f. et m. Petite marre, outil de jardinier tranchant d'un côté, fourchu de l'autre.

Et y veismes grand nombre d'arbres portans *marroches*, piochons, serfouettes, faulx.....

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. V, ch. IX.)

Ensemble des *marrochons*, des pioches, serfouettes, besches.....

(Rabelais, *Gargantua*, liv. I, ch. XXIII.)

MARSAIS, nom d'homme et de localité, forme du prénom *Martial,* comme le poitevin : *Marsaud.*

MARSAS, nom de commune. En vieux français : *marsaus*, saule mâle; du bas latin : *Marsalix.*

MARSÈCHE, s. f. Menus grains qu'on sème au mois de mars. (Orges, avoines, etc.). En basse latinité : *marceschia*, *marsechia*. En vieux français : *marçaiche, marchesse*, *marcesche :*

De chascun muid de *marcesche* et autres bleds et grains de mars payera un denier...

(Ancienne coutume d'Orléans, cité par Roquefort, *Glossaire de la Langue romane.)*

MARSILLY, nom de commune, dérivé comme *Marsas* du nom du saule; en latin : *Marsalix.*

MARTIN, Martinet, Martineau, noms d'hommes. En latin : *Martinus*, diminutif de *martius,* martial, belliqueux. Ce nom se retrouve avec quelques différences de forme dans la plus grande partie des dialectes européens.

MÂS, s. m. Maison, ferme, métairie, propriété. Mot d'origine celtique, conservé en gaëlique et bas breton : *ma*, *maës*. En basse latinité : *massa*, *massum.*

Mas entre dans le nom de beaucoup de localités et a formé plusieurs noms d'hommes : *Daumas*, *Dumas*, *Delmas*, etc.

MASSAC, nom de localité;

radical : *Mas*. (Voir ce mot.) En basse latinité, on trouve : *massa*, hutte, métairie, village.

MASSEPAIN, s. m. Petit gâteau léger, très connu en Saintonge, où les *massepains* de Clion ont de la réputation. En italien, *marzapane* dérive, d'après Ménage, du mot *pane*, pain, et du nom de l'inventeur : *Marzo*.

Courte venoit dessus la table
Du Roy prendre jusqu'en sa main
Le biscuit et le *massepain*.

(RONSARD, *Epitre de Courte, chienne du Roy*.)

Les festins et banquets s'y faisoient à 45 écus le plat avec les collations magnifiques à tous services où les dragées, confitures sèches et *massepans* étoient si peu espargnés...

(P. DE L'ESTOILE, *Mémoires-Journaux*, t. VII, p. 49.)

Le premier *massepain* pour eux, je [crois, se fit
Et le premier citron à Rouen fut confit.

(J. BOILEAU, *Satire X*.)

MASSER, v. a. Battre avec une masse — agglomérer par le battage. En grec : Μάσσειν, pétrir.

Et après ce qu'il est molu
Qu'il soit ensemble tut *massé*
Et seit parmi un drap passé
Plus menu que nule farine.

(Manuscrit du XIIIe siècle, cité par LITTRÉ, *Dictionnaire français*.)

MASSIOU, nom d'homme qui, comme *Massieu*, peut être considéré comme une forme de *Mathieu* qui, en hébreu, signifie *qui est donné*. On peut aussi y voir un dérivé du latin : *maximus*, très grand, ou du vieux mot français : *mas* qui, outre la signification de maison (voir ce mot), a eu le sens de triste, abbattu, chagrin.

Lors s'en est Bel-accueil fouï ;
Je demourai moult esbahi,
Honteux et *mas*.....

(*Roman de la Rose*.)

MATHA, Mathes, noms de localités. En vieux français : *mata*, butte, tertre ; *mathe*, fosse, trou, tombeau. (Roquefort, *Glossaire de la Langue romane*.)

Peut-être ce mot est-il une forme de *Mathæus*, Mathieu.

Bourignon dérive *Matha* et *Mathe* du celtique : *mad*, prononcé *mat*, qui a signifié élévation. (*Antiq. de Saintes*, p. 153, note.)

Autrefois, *Matha* a été désigné par le mot *Mastas*.

..... Plusieurs tailhées ont esté establies par le seigneur de *Mastas*,..

(Mandement du 3 mai 1338, *Documents historiques*, publiés par M. DE RICHEMONT, p. 23.)

En vieux français, *mastau* a désigné le cens dû sur un *mas* ou métairie. (Voir Roquefort, *Glossaire de la Langue romane*.)

MATIN (à), Matin (à ce), locutions saintongeaises. Le matin, ce matin, aujourd'hui.

Moult s'en painent de cuer à soir et [*à matin*.

(*Berte aus grans piés*, vers 1363e.)

A ce matin n'ai point été songneuse
De m'i trouver : ainsi suis malheureuse.

(VAUQUELIN, *Foresteries III*, p. 9.)

Marquet grand bastonnier de la compagnie des fouaciers lui dit : Vraiment tu es bien accresté *à ce matin*.

(RABELAIS, *Gargantua*, liv. I, ch. XXV.)

J'avois *à ce matin* un fruict de cette [espèce.

(MAIRET, *l'Athénaïs*.)

MÂTIN, Mâtine, terme injurieux appliqué à un homme

ou à une femme. Du nom *mâtin* donné à un gros chien. En bas breton : *mastin.*

... Afin que la *mastine*
En eust après en haine le vieillard;
Ce que je creus et fus lâche paillard.

(F. Amyot, *Comment on doit lire les poëtes,* trad. de Plutarque.)

MATINET, s. m. Matin, de bonne heure.

Al *matinet,* quant primes apert l'albe
Esveillez est li emperère Carles.

(*Chanson de Roland*, vers 2815°.)

Senestre, il est bien *matinet*
E gar! encore âme n'y est.

(*Miracle de Notre-Dame*, théât. franç. au moyen âge, p. 331, col. 1.)

Moult *matinet* entrez estoit
En la chambre où ses filz gisoit.

(*Li Romans de Dolopathos*, vers 3542°.)

MATON, Matton, s. m. Grumeau de pâte ou de lait caillé. En allemand, *matté* signifie lait caillé.

Tout leur *mathon* ne toute leur potée
Ne prise ung ail, je le dy sans noysier.

(F. Villon, *Ballade XI des Contredicts de franc Gontier.*)

MAU, s. m. Mal, souffrance; du latin : *malum.*

Tant grate chèvre que *mau* gist.

(*La Vie des pères,* cité par Roquefort, *Glossaire de la Langue romane.*)

Mau, maus ont eu autrefois la signification de mauvais, et ce radical est resté dans un grand nombre de noms d'hommes et de lieux : *Mauclerc, Maupas, Maufrâ, Maubec, Maucroix, Maupertuis, Mauvilain, Mauvoisin, Maumusson*, etc...

MAUBERT, nom de localité et nom d'homme. En vieux français : *mau,* mauvais; *ber*, baron, seigneur.

En Bretaine manoit un *ber*
Merveille l'ai oï loer;
Beau chevaliers e bon estoit.

(Marie de France, *Lai du Bisclaveret*, t. I, p. 178.)

Ber, bert ont aussi signifié berceau (voir Roquefort), et l'appellation *maubert*, avec ce dernier sens, conviendrait assez bien au port *Maubert* situé sur la Gironde, et fort mal abrité des vents d'ouest et de nord-ouest.

MAUFAIRE, v. n. Faire mal, commettre une mauvaise action.

En l'église Ste Saloina midunt sun corps mort en parfont et onc Normans n'i puec *maufaira.*

(*Chron. francorum*, édit. Peigné-Delacourt.)

MAUFÉ, Maufait, Moffé, noms d'hommes et de localité. Du latin : *malefactus*, malfaisant. C'est le nom qu'au moyen âge on donnait au diable.

Un jour avint que li *maufé*
Furent léenz tuit assemblé
D'enfer issirent pour conquerre
Les âmes par toute la terre.

(*Fabliau de Saint-Pierre et du Jongléor.*)

Encor viendra tout à tens l'eure
Que li *maufé* noir comme meure
Les tendront en lor desciplines!

(Rutebœuf, *Complainte de Constantinoble*, t. I, p. 109.)

Maufai m'auroient envaï,
J'auroie mon seignor traï.

(J. de Meung, *Roman de la Rose*, vers 4766°.)

MAUFRAS, Maufrois, noms d'hommes. M. Larchey les dérive du vieux nom germanique :

madelfrid (orateur pacifique), remarquant que *Madelfridus* est le nom latin de *Saint-Maufroy* (Voyez Lorédan Larchey, *Dictionnaire des Noms.)*

Il est permis de penser que ces mots ont leur origine dans le vieux français : *mau,* mauvais; *frau*, *froë*, lande, terre inculte. (Voir Roquefort.)

MAUGRÉ, malgré, mauvais gré.

Vo mere sui, seurs soïez,
Mes fiex ester tot entresait
Maugré que toz li mons en ait.

(*Fabliau de la vieille Truande.*)

Toutes dames qui oyez-ci comment
Prisa celles que j'ayme loyaument
Ne m'en sachiez *maugré*, je vous en prie.

(Charles d'Orléans, *Ballade X.*)

Et c'est Estrade qut s'est fait connestable du roy François *maugré* lui.

(Agr. d'Aubigné, *Mémoires.*)

Et menoient *maugré* nous leurs bœufs
[en nos herbages...

(Ronsard, *Eglogues*, t. IV, p. 63.)

MAULÉON, nom de localité et nom d'homme. En latin : *Maleolium* seu *Malus-Leo* désigne l'abbaye de l'ordre des Augustins établie à *Mauléon*, diocèse de Maillezais.

MAUMUSSON, nom d'un passage dangereux pour les navires, situé entre l'île d'Oléron et le continent. Ce mot, comme *maupertuis*, signifie mauvais trou. Du vieux français : *mau,* mauvais, et *musse*, cachette, trou où on se *musse*.

MAURIN, Morin, Morineau, etc., noms d'hommes, dérivés de *maure* ou *more*, en vieux français : noir. Il existe plusieurs saints de ce nom en latin : *Maurinus*.

MAU S'Y FROTTE, en français : *mal à qui s'y frotte.* Nom donné à une tour qui était construite sur le vieux pont de Saintes pour défendre l'entrée de la ville. Il en est fait mention dans un acte d'arbitrage du 31 mai 1244, qui restitua au chapitre certaines parties de la ville dont le gouverneur militaire avait pris possession :

De feodo Compnyaci, de ponte Xanctonensi et de turre *mau s'y frotte* super prædictum pontem constructâ...

La tour de *mau s'y frotte,* malgré son nom rébarbatif, n'avait pas empêché Louis IX, deux ans auparavant, de s'emparer de Saintes le lendemain de la bataille de Taillebourg (1242). Il en est fait mention dans un autre acte de 1244 :

Turris quœ vocatur *mausifrote* et tota pars pontis ab arcu antiquo versus vicum beatœ Mariœ Xanctonensis...

(Transaction du 20 juin 1244 — *Archives Nat., Bull. des Archives de Saintonge,* X, p. 31.)

Est-ce la même tour qui porte le nom de *Montrible*, *Monriblus?* dit Nicolas Alain, dans son ouvrage de *Santonum regione.*

MAUSSÉ, Mauzé, noms d'hommes et de localités, dérivés du vieux français : *mau*, *maus*, mauvais.

On doit conoitre boens et *maus*
Et desevrer les boens des faus.

(Rutebeuf, cité par Roquefort, *Glossaire de la Langue romane.*)

MAUVAISETÉ, s. f. Méchanceté, malice. Regnier, *Elégie 2me*, écrit *mauvaistié;* Bonaventure des Périers : *mauvaiseté :*

Or vois-je bien que la *mauvaiseté* des femmes surmontera celle des hommes.

(BONAV. DES PÉRIERS, *Cymbalum mundi.*)

MAUVIS, s. f. Mauviette.

Oi chanter le russinol
E la *mauvis* e l'oriol.

(*Le Donnez des Amanz*, cité par Fr. MICHEL, Introduction du *Roman de Tristan.)*

MAZEROLLES, nom de localité. Du radical : *mas,* habitation (voir ce mot), et peut-être du vieux français : *mazel*, *macel*, *maisel*, *maisellerie*, boucherie. En latin : *macellaria taberna*.

MAZION, nom de localité du Blayais; du latin : *mansio* (station.) La voie romaine de Saintes à Bordeaux passait dans cette commune dont un village a gardé le nom de *village de la Voie*.

MÉCHAIN, Maichin, noms d'hommes; du vieux français : *meschin,* jeune homme, domestique; *meschine*, chambrière.

Tant con je fui *mescins* et bacheler
Et jovenchaus.....

(*Ogier de Danemarche*, vers 3593e.)

Mès il ne sèvent ù il vunt
Ensemble od eus ot un *meschin*
Ques' a menès le droit cemin.

(Marie DE FRANCE, *Lai d'Ywenec*, t. I, p. 306.)

Li rois ot une fille belle
Mut curteise dameïsele :
Cunfortez fu par la *meschine*
Puisque perdue ot la reïne.

(Marie DE FRANCE, *Lai des Deux Amants*, t. I, p. 254.)

Ce nom a été porté par l'auteur de l'*Histoire des provinces de Saintonge, Poitou, Aunis et Angoumois* (Saint-Jean-d'Angély, 1671), Arnaud *Maischin,* seigneur de Maisonneuve.

MÉCHANT, adj. Sans produit, sans valeur.

On a omis dans l'estat cy dessus d'y reporter dix livres de *meschans* marais situés dans les paroisses de Marennes et de St-Just.

(Etat des revenus de l'abbaye de Ste Claire de Saintes, *Archives historiques de la Saintonge,* X, 243.)

Plus trouvé dans ledit grenier deux *meschans* fus de barriques.

(Inventaire de l'abbaye de la Frenade, décembre 1653, *Archives histor. de la Saintonge,* X, 292.)

Les terres se trouvèrent en *meschant* guéret toute l'année.

(Claude HATON, *Mémoires*, t. I, p. 397.)

MÉCHANCE, s. f. Male chance, mauvaise fortune, guignon. En latin : *malus casus.*

Et que de ma *meschance* tu ayes
[compassion.

(Allain CHARTIER.)

Et fu pris li rois meisme par tèle *meschance* et fortune que vous poés entendre.

(FROISSART, *Chroniques*, liv. I, § 17, édit. Renouart, p. 33.)

MÈCHE, subjonctif irrégulier du verbe mettre.

Que Diex qui en la croix fu mis
Vous *mèche* à vraie pénitanche
Et vous doint tant de repentanche.

(*Le Chevalier au barizel,* vers 29, *Fabliaux et Contes*, t. I, p. 218.)

MÉCHIN, nom d'homme. En vieux français, *meschin*, jeune garçon, domestique, *mes-*

chine, jeune fille, chambrière, demoiselle, suivante.

Mais li *meschins* vendre ne volt
Por quanque l'autre faire sot.

(*Le Castoiement d'un père, Fabliaux et Contes*, t. II, p. 112.)

Car onques mais ne remirai
Dame, *meschine* ne pucèle,
Qui tant me fust plesant ne bèle.

(*Du varlet qui se maria à Nostre-Dame*, vers 44°, *Fabliaux et Contes*, t. II, p. 422.)

MÉCONNAISSANT, adj. Ingrat, oublieux de l'ancienne amitié — incapable d'apprécier la vérité.

Vous estes *mescognoissante*, ha! j'en aurai ma raison.

(P. de Larrivey, *Les Tromperies*, act. I, sc. I, anc. th. fr., t. VIII, p. 9.)

Qu'elle soit chaste et vertueuse..... et surtout médiocre en habits, parceque la superfluité la rend *mécognoissante.*

(*Brief discours sur la réformation des mariages*, 1614.)

Mais du depuis que vous estes venue.
A ces faveurs, vous estes devenue
Pardonnez-moi, un peu *mesconnaissante*
A vos amis.

(Cl. Marot.)

Ce mot aujourd'hui perdu et très regrettable, était encore usité au XVIII° siècle : «Il ne faut jamais » être oublieux au point d'être » *méconnaissant* », dit Marmontel en ses *Mémoires*.

MÉCRÉIABLE, adj. Mécréant, incrédule — chose difficile à croire, incroyable.

Ki *mescréable* sunt ne seient eshalciet en els mesmes... (1)

(*Livre des Psaumes*, ps. 65, vers 6, p. 110.)

(1) Qui increduli sunt non exaltentur in semet ipsis.

MÉCREDI, s. m. Mercredi (mercurii dies). Au XVII° siècle, la forme saintongeaise était en usage, d'après le grammairien le plus raffiné du temps :

La plus saine opinion et le meilleur usage est donc, non-seulement de prononcer, mais d'écrire *mécredy* sans *r*, et non pas *mercredy*.

(Vaugelas, *Remarques sur la Langue française*.)

Le *mécredy* 8me de ce mois, le duc de Féria, envoié ici de la part du roy d'Espagne...

(P. de l'Estoile, *Mémoires-journeaux*, t. II, p. 3.)

MÉCREIRE, v. a. Ne pas croire, nier.

De nule rien ne vos *mécrei*.

(*Roman de la Rose*, vers 15709°.)

Quand les luthériens ont voulu résister, on a prouvé le feu du Purgatoire, en brulant ceux qui le *mescroyaient*.

(Ag. d'Aubigné, *Confession de Sancy*, chap. IV, t. II, p. 259.)

MÉDILIAN, nom de localité, au milieu des glands, en saintongeais : *aillands*. Montpellier-de-Médilian est une commune des environs de Saintes, située dans un pays autrefois couvert de bois de chênes.

MÉDIS, nom de localité. En vieux français, *medre,* moisson. En breton : *medi* a eu la même signification; ce dernier mot dérive du celtique *Med,* pays de pâturages qui aurait formé *mediolanum* d'après Bourignon. (*Antiq. de Saintes,* p. 21 et 243.)

MÉDOC, nom de contrée bien connue, située sur la rive gauche de la Gironde, en face des

côtes de Saintonge. En latin : *pagus medulicus.* Ce mot, nous dit d'Anville, vient de *medulcum*, dérivé de *meduli*, nom de l'ancien peuple qui habitait cette partie du territoire des *Bituriges vivisci*. (*Notice de la Gaule*, p. 450.) Ausone parle de ses sables, il loue ses huitres et son vin déjà célébre de son temps.

Quid geris extremis positus telluris in [oris,
Cultor *arenarum* vates?

(Ausone, *Epitre V, à Théon.*)

Ostrea bajanis certantia, quœ *medulo-* [*rum*
Dulcibus in stagnis reflui maris œstus opimat.

(Ausone, *Epitre VII, à Théon.*)

Non laudata minus nostri quam *gloria* [*vini*.

(Ausone, *Epitre XIII à Paul.*)

MÉFAIRE, v. n. Faire mal, faire dommage ou préjudice à quelqu'un.

Et se alquens, u quens, u prevost *mesfeit* as homes de sa baillie (1).

(*Lois de Guillaume-le-Conquérant*, ch. II, XI[e] siècle.)

Se il avenoit ke persones seculers *meffesit* meffait.

(*Cartulaire de Heinaut.*)

Melz est que l'en lest a punir les *mesfeteurs* que il n'est que l'en condemne ceus qui n'ont riens *mesfet* (2).

(*Li livres de Jostice*, p. 277, § 2.)

MÉFAISANT, **Maufaisant**, adj. Malfaisant, malfaiteur — habitué à mal faire.

(1) Et si quelqu'un, ou comte ou prévôt fait tort aux hommes de sa juridiction.

(2) Mieux vaut négliger de punir un malfaiteur, que de condamner un innocent.

On est surpris de trouver dans la législation du XII[e] siècle une telle maxime de tolérance.

Fortune es bèle et bone aus bons et [de bon aire
Mauvèse aus *mausfezans* et de put aire.

(*Nouveau recueil de Contes*, t. I, p. 198.)

Entre ces chiens y avoit un levrier fort *meffaisant*.

(Bon. des Périers, *XVIII[e] Nouvelle.*)

MEIGNAN, **Mignan**, **Magnan**, etc., noms d'hommes. Au moyen âge : *meignan*, *meignier*, *mignan*, désignent un chaudronnier. (Voir Roquefort, *Glossaire de la Langue romane.*)

Mon chauldron fait de l'eau
Auprès du col quand il est chault;
Et pour cause, *maignan*, il fault
Qu'y mettez une bonne pièce
Afin que plus ne se dépièce.

(*Farce des femmes*, anc. th. fr., t. I, p. 96.)

MÊLE, s. f. Néfle; du latin *mespilus*, néflier, ou du grec Μῆλον, pomme.

La terre, embüe du sang du juste, fut certaine année si très fertile en tous fruitz, qui de ses flans nous sont produyz et singulièrement en *mesles*, qu'on l'appelle de toute mémoire, l'année des grosses *mesles*.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. II, ch. I.)

MELER, v. n. Se dessécher, se rider en séchant.

Les accotouers seront grandement utiles à faire *meler* les pruneaux, guignes, cerises et autres tels fruits qu'on a accoustumé faire *meler* au soleil.

(Bernard Palissy, *Recepte véritable*, p. 97.)

MÊLIER, s. m. Néflier, arbre qui produit les mêles. (Voir ce mot.)

.... Quiconque jeune enfant
A lucte, à course ou à char triomphant
Estoit vainqueur, par honneur singulier
Prenoit chappeau de feuilles de *meslier*.

(Cl. Marot, *Métam. d'Ovide*, t. III, p. 181.)

Une des tours de la ville de Saintes portait le nom de *Tour du Mêlier*. (Voir Bourignon, *Antiq. de Saintes*, p. 34.)

MÊLI-MÊLO, s. m. Terme populaire désignant un mélange de choses disparates qui ne sont pas faites pour aller ensemble; des mots grecs Μἐλι, miel, Μῆλον, pomme.

MÉLIEU, Meilleu, s. m. Milieu.

Le vint attaindre entre la lance et la main droite et à la main que par le *meilleu* à tout le gantelet trois bons doidz la lui faulce.

(Ant. de La Salle, *Jehan de Saintré*, ch. LI, p. 200.)

Enfla son ventre et sur piedz se leva :
Mais tout soudain par le *meilleu* creva.

(Gilles Corrozet, *Fables d'Esope*, p. 68.)

La voulte de cette taverne estoit le *meilieu* de la roche.

(Fr. Amyot, trad. de *Daphnis et Chloé*.)

MELLE, nom de ville aux confins de l'Aunis et du Poitou. La charte de Guillaume d'Aquitaine, qui date de la 15e année du règne de Louis d'Outre-Mer, désigne cette ville sous le nom de : *Castrum metulense*, dérivé du mot *metula*, en basse latinité : *météil*, mélange de blé et de seigle; corruption du latin *mixtura*.

MÉMAIN, Mémin, noms d'hommes, abréviation de *maximin*, qui dérive du latin *maximus*.

MEMBRU, adj. Qui a de gros membres, qui est vigoureusement constitué.

Agamemnon qui estoit rois
Et duc et maistre des Grégois
Fu grans, merveilleus et *membrus*.

(*Roman de la guerre de Troyes*.)

Là vint un chevalier qui fu preux et [*membrus*.

(*Chron. de Bertrand Duguesclin*, vers 17631e.)

Ta femme étant jument forte et *membrue*
Ira plus vite.....

(Lafontaine, Contes, *la Jument du compère Pierre*.)

MÊME (à), locution remplaçant les prépositions *à* et *par*. Exemple : *prendre à même le cou*, pour prendre par le cou, *boire à même la bouteille*, pour boire à la bouteille.

Al meisme le roc que tant jor ot gardée
L'ont pendu tot armé : puis est l'ost re-
[tornée (1).

(*Roman d'Alexandre*, p. 95.)

A mesme cele cuignée
A puis l'espine détrenchiée (2).

(Marie de France. *Fable 23e*, t. II, p. 137.)

Rognez, bref prenez le couteau
Tranchez *à mesme* le chanteau.

(Ant. Baïf, *Le Brave*, act. III, sc. I, p. 120 v°.)

MÊMEMENT, adv. De même, également.

Et *meismement* qu'en la mer devant Damiète n'a point de port.

(Joinville, *Histoire de Saint-Loys*.)

Mesmement, en la ville du Mans, fut reproché en publicq au dit sieur cardinal...

(Avertissement véritable aux catholiques de Paris, *Recueil de P. de l'Estoile*, 190.)

Ce mot était déjà hors d'usage au XVIIe siècle : à sa place, dit

(1) Au rocher que tant de jours il a gardé, ils l'ont pendu tout armé, puis l'armée est retournée.
(2) Au moyen de cette coignée, elle a ensuite coupé l'épine.

Vaugelas dans ses *Remarques*, on dit *de même*.

MÉNAGEMENT, s. m. Economie, conduite du ménage. En basse latinité : *mansionaticum*, dérivé de *mansio*, habitation.

Anciennement, quand un gentilhomme avec le bon *mesnagement* de sa femme, laissoit à la fin de son aage sa maison bien meublée à ses enfants, c'estoit beaucoup fait.

(*Mém. de Lanoue*, cité par Littré.)

MÉNARD, Mesnard, noms d'hommes, dérivés du vieux nom germanique *megenhard* (robuste-aguerri), abrégé successivement en *megnhard* et *menhard* d'après M. Lorédan Larchey, *Dict. des Noms*.

Au commencement du IXe siècle, l'abbé de St-Cybard portait le nom de *Mainard*.

Mainardus, IVe abbas monasterii Sti Eparchii in suburbio engolismensi.

(*Gallia Christiana*, t. II.)

MENER, v. a. Usité dans le sens de faire. Exemple : *mener du bruit*.

Grant paour ot dou vent qui *menoit* [trop grand bruit.

(*Berte aus grans piés*, vers 908e.)

Escho parlant quant bruyt on *maine*
Dessus rivière ou sus estan.

(Villon, *Ballade des dames du temps jadis*.)

Le Maine en *mène* un lamentable bruyt.

(Cl. Marot, *Complainte sur Loyse de Savoie*.)

Quand Zéphyre *meine* un bruit
Qui se suit
Au travers d'une ramée.

(Ronsard, *Chanson*, t. I, p. 212.)

MENETTE, Meniche, s. f. Petite main, menotte.

.... Mes genoulx
Ont froitz ; aussi ont mes *menettes* ;
Je les mettray en ma braguette
Pour estre un peu plus chauldement.

(*Farce d'un amoureux*, anc. th. fr., t. I, p. 217.)

MÉNIER, Mesnier, noms d'hommes. En vieux français, *mesnier* signifiait sergent, huissier, et aussi maître-valet, celui qui était à la tête du ménage, de la *mesnie*. (Voir Roquefort, *Gloss. de la Langue romane*.)

Il se délivra ainsi de sa fame et de sa *mesnie*...

(Guill. de Tyr, cité par Roquefort au mot *mesniæ*.)

En langue d'oc, *menier* désignait l'ouvrier mineur, *menière*, une mine.

MENRAI, futur irrégulier du verbe *mener*, usité au moyen âge, ainsi que la forme *merrai*.

Ore venez ; jo vus i *merrai*.

(*Résurrection du Sauveur*, Mystère du XIe siècle, théât. franç. au moyen âge, p. 16.)

Mes humes les abaterunt al bois du Liban e al ewe les *merrunt* e en nef les chargerunt (1).

(3me *Livre des Rois*, ch. V, verset 9, trad. du XIIe siècle.)

A trente dames qui avec moi *menrai*.

(Audefroid le Batard, poète du XIIIe siècle.)

Aller doi contre un pélerin
Avec moi *menrai* Poitevin,
Il tambure et je sifflerai (2).

(*Li congié Baude Fasteul d'Arras*, vers 274e, *Fabliaux et Contes*, t. I, p. 121.)

MENTERIE, s. f. Mensonge. Du latin *mentiri*, dérivé lui-même

(1) Servi mei deponent ea de libano ad mare et ego componam ea in ratibus.
(2) Je dois aller à la rencontre d'un pélerin, je mènerai avec moi Poitevin, il tambourine et moi je sifflerai.

du substantif *mens*, esprit, imagination. Ce mot a été usité jusqu'à la fin du XVIIe siècle, et se trouve dans le *Dictionnaire français* de Richelet, édition de 1680.

De par luy fut pour en avoir mémoire
Une chapelle au dict lieu establie
Dedans Paris et est sans *menterie*
Le propre lieu plain de renom et fame
Où présent est l'église Nostre-Dame.

(Gilles Corrozet, *Fleur des antiquitez de Paris*, p. 29.)

La science est folle parole
Les grand juremans *menteries*,
Les statutz ce sont joncheries.

(Guillaume Coquillard, *Droitz nouveaulx*, t. I, p. 74.)

Je n'ai point tant d'esprit pour tant de [*menterie*...

(Math. Regnier, *Satyre III.*)

Mon âme et sa complexion refuyt la *menterie*.....

(M. Montaigne, *Essais*, liv. III, ch. LII.)

MENUSAILLE, s. f. Quantité de petites choses sans valeur; *menuaille*, augmentatif de menu.

Des balieures de la maison, des cendres du foier et de celles de la lescive et semblables *menusailles* où la poulaille se délecte.

(Olivier de Serres, *Théâtre d'Agriculture*, p. 349.)

MENUSIER, s. m. Menuisier.

A Marcel Frérot, *menusier*, pour ung jeu de bille qu'il a faict.

(Laborde, *Emaux*, p. 387.)

MENUSON, s. m. Petit morceau — on dira : Ce fumier est tout à *menuson*, pour dire qu'il se délite en menus morceaux. Ce substantif, diminutif de *menu*, est de la même famille que le verbe *amenuser*. (Voir ce mot.)

MERDAILLE, s. f. Terme injurieux pour désigner une troupe de gens méprisables.

Et Bertrand Duguesclin les Anglois [moult travaille
Hautement va criant : Tuez ceste [*merdaille*.

(*Chronique de Duguesclin*, vers 5979e.)

MERDOUX, adj. Souillé d'excréments. Pris substantivement : un polisson, un mauvais drôle.

Ah! es-tu là, truant *merdoux*?
Quel bon valet, mais à quoy faire?

(*Farce de Maistre Pathelin.*)

MÈRE DU VINAIGRE, c'est la lie acide qui conserve la force du vinaigre et fait aigrir le vin qu'on y ajoute.

Quex vins que ce soit, reech ou seur *mère*.

(*Registre des Mestiers* d'Est. Boileau, p. 300.)

MÉRIENNE, Mériennée, s. f. Méridienne, sommeil de midi. (Voir *marienne.*)

MERLU, Marlu, s. m. Merluche, merlan, poisson de mer du genre *gade (gadus merlangus)*. En bas breton : *marlouan*. En basse latinité : *merlucius*. Contraction du latin : *maris lucius*, brochet de mer.

Galli *merlucium* quasi *maris lucium* vocant.

(Scaliger, *Animaux d'Aristote*, p. 45.)

Item in diebus quibus debent comedi pisces, dabit et ministrabit dictus aquerius secundum tempora videlicet de *marlucio* recenti fercula.

(*Charta pro aquariatu monast. de Talemundo*, anno 1366.)

La charestée de *merlus*, chascun cheval xiij deniers.

(*Rôle de péage de Montléry*, *Regist. des Métiers* d'Est. Boileau, p. 446.)

Pour ne perdre l'eau salée
Du *merlus* quand il bouilloit
De la soupe il en faisoit.

(Olivier Basselin, *Vaux de Vire*, p. 4.)

Et tout ainsi comme tu vois qu'un *merlu* salé ou autre poisson qui auroit longtemps trempé perdroit enfin toute sa substance salsitive.....

(B. Palissy, *Recepte Véritable*, p. 28.)

MERRAIN, s. m. Planche de chêne pour la fabrication des barriques. Ce mot avait autrefois la signification de bois coupé; en basse latinité : *materiamen*; du latin : *materia*.

Li reis Yram truvad al rei Salomon *mairen* de cedre et de sap, tut à sa volented (1).

(3me *Livre des Rois*, ch. V, verset 10, p. 243.)

Furent plusieurs petites maisons comme abattues et en venoit le *marrin* aval l'eaue.

(Juvénal des Ursins, *Hist. de Charles VI.*)

MERVEILLE, s. f. Pâtisserie de ménage, rubans de pâte plongés dans la graisse bouillante.

La collation fut composée d'échaudés, de *merveilles*.....

(J.-J. Rousseau, *Nouvelle Héloïse*, liv. VI, lettre X.)

MÉSAISE, s. m. Tristesse, chagrin, malaise, misère.

En jongleur est mauvais mestier car tant plus aura froit et *mésaise*, tant plus on le semondra de chanter.

(*Roman de Gérard de Nevers.*)

(1) Itaque Hiram dabat Salomoni ligna cedrina et ligna abiegna, juxta omnem voluntatem ejus.

Or pri à Dieu que il li plaise
Ceste dolor, ceste *mésaise*
Et ceste enfance,
M'a tort a vraie pénitance.

(Rutebeuf, *Mariage*, t. I, p. 12.)

MÉSAISÉ, adj. Pauvre. (Voyez *malaisé.*)

Le *mésaisé* esdrezce del puldrier; le povre sache del femier (1).

(*Livre des Rois*, ch. II, verset 8 — trad. du XIIe siècle.)

MESCHERS, nom de localité qui dérive peut-être du vieux français : *meis*, *mex*, *més*, formes de *mas*, maison, et de *cheir*, tomber.

Ce nom pourrait être une des formes du prénom *Michel* qui s'est écrit *Michieus*, *Miché*, *Micquel*, etc.

Et saint *Michieus* aloit devant
Qui les conduit moult liement...

(*Fabliau de la Court du Paradis.*)

MESNIL, Dumesnil, noms de lieux et d'hommes. Du vieux français : *mesnil*, habitation, village.

Ny à meson, ne borde, ne *mesnil*
Trestot le règne ont torné à essil.

(*Roman de Garin le Loherain.*)

D'un leu raconte sans gabois
Que famine chaça d'un bois
Et ala querre sa pasture
Lez un *mesnil* par aventure.

(*Dou Lou et de l'Oue — Fabliaux et Contes*, t. III, p. 53.)

MET, s. f. Huche à pain — coffre à serrer le pain. Du celtique : *mé*, pétrin, conservé dans le vieux français sous les formes

(1) Surrexit miserem ex pulvere, traxit pauperem è stercore.

mai, *maict*, *maie*. En grec : Μακτρα.

Ma nourrice avoit les tetins moletz, en la laictant mon nez y enfondroit comme beurre et là s'eslevoit et croissoit comme la paste dedans la *met*.

(RABELAIS, *Gargantua*, liv. I, ch. XL.)

Cy gist un roy par merveille
Qui mourut, comme Dieu permet,
D'un coup de serpe et d'une vieille
Comme il chïoit dans une *met*.

(Agr. D'AUBIGNÉ, *Mémoires*, p. 36.)

L'autre vogue en un coffre et l'autre
[en une *met*.

(DU BARTAS, *la Création*, 1re semaine.)

MÉTEIL, s. m. Mélange de blé et de seigle. En basse latinité : *mixtallum;* du latin : *mixtum*, mêlé.

Nus cervoisiers (1) ne puet et ne doit faire cervoise fors de yaue et de grain, c'est à savoir, d'orge, de *mestuel* et de dragie (2).

(Est. BOILEAU, *Registre des Mestiers*, titre VIII, p. 30.)

Lhermite avoit labouré un sard (3) et semé du *métail* en la terre qu'il avoit sartée (4).

(*Chronique du Hainaut*, cité par ROQUEFORT, *Gloss. de la Langue romane.*)

MÉTIVE, s. f. Moisson, époque de la moisson. Du celtique : *med*, moisson. En basse latinité : *mestiva*.

Item volumus et concedimus quod dictus aquarius ponat et sumat duos porcos in areâ abbatiœ, tempore *mestivârum*.

(Charte de 1366, citée par DU CANGE, *Gloss. infinœ Latinitatis.*)

---

(1) *Cervoisier*, fabricant de bière.
(2) *Dragie*, drèche.
(3) *Sard*, terrain défriché, comme *essart*. (Voir ce mot.)
(4) *Sarter*, labourer, défricher, comme *essarter*. (Voir ce mot.)

Il appelle les hirondelles ses sœurs parce que leurs frères comme elles se nichent au temps des *mestives* chez les villageois.

(Agr. D'AUBIGNÉ, *Confession de Sancy*, t. II, p. 247.)

MÉTIVER, v. n. Faire la moisson :

Li rois commenda que nus ne fust forchiez de venir à cort en tens qu'il *mestive*..... por ce que les biens dont il ont la cure ne périssent.....

(*Li Livres de Jostice et de Plet*, p. 96, § 1.)

MÉTIVIER, s. m. Moissonneur, ouvrier gagé pour le temps des moissons. En basse latinité : *mestivus,* qui est synonime de *messor*.

Dono iterum..... ut ipsi *mestivi* et servientes possunt liberè *mestivas* suas transferre ubicunque voluerunt.....

(Charte citée par DU CANGE, *Gloss. inf. latin.* verbo *mestivi.*

Si ai trouvé aucun épi
Après la main as *mestiviers*
Je l'ai glané moult volentiers.

(HUON DE MÉRY, *Tournoiement de l'Antechrist*, éd. Taché, p. 1047.)

Ce faisant, j'espargne les sarcleurs qui gaingnent argent, les *mestiviers* qui boivent voluntiers et sans eau...

(RABELAIS, *Pantagruel*, liv. III, ch. II.)

Voy, *mestivier*, qui sçavoit que tu
[peusses
Chanter si bien!.....

(Ant. BAÏF, *Eglogue XIV*, p. 40.)

METTABLE, adj. Ce qui peut se mettre — présentable.

Jeune homme assez *mettable* en bonne compaignie.

(Marg. DE NAVARRE, *Heptaméron*, 44e nouvelle.)

MÉTURE, s. f. Mélange de baillarge et de froment. En basse

latinité : *mettura*, *metura;* du latin : *mixtura*, mélange.

Loco dicti frumenti et avenœ debet recipere de *meturâ* vel alio blado ad equivalentiam dicti frumenti et avenœ.

(*Charta anno 1285° in tabulario* S[ti] *Johannis-Angeriaci.*)

Plus nous sommes transportés dans le guernier, où estant, avons trouvé en *mesture* unze boisseaulx...

(Inventaire de l'abbaye de la Frenade, 29 décembre 1653 — *Arch. hist. de Saintonge*, X, 288.)

MEUBLE, s. m. Mobilier.

Et qu'après le départ de ces fiers [ennemis
Son cher et pauvre *meuble* en place [elle eust remis.

(Saint-Amant, *Moïse sauvé.*)

MEUILLE, s. m. Mule, mulet, poisson de mer. C'est le τρίγλα des grecs, le *mullus barbatus* de Linné. Au XVII° siècle, on disait : *muge*. (Voir Richelet, *Dictionnaire franç.*, édit. 1680.) En vieux français : *mujol*, d'après Roquefort; en basse latinité : *muiolus*. En latin : *mulus*.

Nec *mulum* cupias, quum sit tibit [gobio tantum
In loculis.....

(Juvénal, *Sat. XI*, vers 37°.)

Puys lui offrent..... barbeaux, barbillons, *meuilles*, *meuilletz*, rayes.....

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, ch. LXX.)

MEURSAC, nom de localité; du vieux français : *meur*, marais, lieu bas et humide. D'après M. Jônain, *meur*, en celtique, signifie fertile par humidité.

MÉZEAU, Méziau, noms d'hommes; du vieux français : *mézeau*, lépreux. En basse latinité : *mesellus*.

J'ai veu tele fois que le roi Baudoin de Jérusalem qui fu *mézeaus* desconfit Salehadin...

(Joinville, *Histoire de S. Loys* — édition 1858, p. 134.)

MICHAUD, Michelet, Michon, etc., noms d'hommes, formes ou dérivations du nom *Michel* qui, en hébreu, signifie semblable à Dieu. Dans Ronsard, *Michau* est le nom pastoral de son ami Michel de l'Hospital.

MICHE, Michot, s. Pain, petit pain. En basse latinité : *micha;* du latin : *mica*, parcelle.

Micha, parvulus panis quasi *mica* panis.....

(Du Cange, *Gloss. infimœ latinitatis.*)

Deux livres pour une *miche*, une livre pour un *michot* et bisotte et deux livres pour le bousin le tout de 16 onces la livre...

(*Computus, anno 1638, in tabul. vedast.*, cité par du Cange.)

Atant manjuent aus deus la *miche* [alise.

(*Roman d'Aubery.*)

Qu'il aiment miex grant pain que [*miche*.

(Rutebœuf, *le Diz des Regles*, t. I, p. 192.)

Mais ainsy leur aide Dieu s'ilz prient pour nous et non par paour de perdre leurs *miches* et souppes grasses.

(Rabelais, *Gargantua*, liv. I, ch. XL.)

MIE, adv. Pas, pas du tout, rien. Du latin : *mica*, parcelle, chose impondérable.

Et quant dedenz l'aigue esgarda
L'umbre de la lune a wèu
Mès ne sot *mie* ce que ce feu.

(Marie de France, *Fable XLIX°*, t. II, p. 236.)

Car talent ai, n'en dotez *mie*,
De r'aler à ma mesnie
Quant g'y vois borse desgarnie,
Ma fame ne mérit *mie*.

(C. Moret, *Chansonnier du XIIIe siècle.*)

En saintongeais, on a dans le même sens *brigue*. (Voir ce mot.)

MIGEOT, s. m. Collation faite avec du pain émietté dans du vin. On trouve dans Roquefort : *migue*, mie de pain; *miée*, pain émietté dans du lait. (Voir *Glossaire de la Langue romane.*) *miée*, comme *migue* et *migeot*, ont pour étymologie le latin : *mica*, parcelle, petit morceau.

MIGNER, v. a. Manger, se dit surtout quand on parle des petits enfants. Dans le dictionnaire de Carpentier, on trouve : *mingnier*, manger. En langue d'oc, *minya* a le même sens.

Les sourcières et tous loubs-garous
Aux curés hon *minya* capous (1).

(Proverbe béarnais.)

MIJOUR, s. m. Midi, milieu du jour.

L'heure de *myjour* est passée après laquelle nous défendent nos sacres décrétales messe chanter.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, ch. XLIX.)

MILLA, s. m. Pâte de farine de maïs cuite au four. En Gascogne : *millasse*. En vieux français : *milhas*, *milias*, pain fait avec du millet. (Roquefort, *Glossaire de la Langue romane.*)

MILLET, **Millon**, **Millot**, noms d'hommes; dérivation d'*Emile*, du nom latin : *Œmilius*, porté par plusieurs grandes familles de Rome. En grec, Αιμύλια signifie enjouement.

MILLIASSE, s. f. Mille, un millier.

Le curé prescha et son sermon ne fust que du Roy contre lequel il desgorgea une *milliasse* d'injures...

(P. de l'Estoile, *Mémoires*, t. VI, p. 81.)

MINAGE, s. m. Halle aux blés — endroit où se mesurait le froment avec la *mine* ou le *minot* (mesures de capacité.) En basse latinité : *minagium*.

Minagium : emporium in quo frumentum distrahitur.

(Du Cange, *Glossarium infimæ latinitatis.*)

De tout temps et d'ancienneté que le marché ou *mynaige* de la dite ville de Lagny est accoustumé de seoir et estre tenu trois fois la semaine.

(*Tabularium latiniaci.*)

On appelait aussi *minage*, au moyen âge, un droit de péage ou de mesurage sur les grains.

Nus, qu'il qu'il soit, n'est quite del *minage* se il mesure à la mine le roy.

(Est. Boileau, *Reg. des Mestiers*, p. 313.)

MINE, **Minot**, subst. Mesures de capacité pour le sel, le blé, la farine. En basse latinité : *mina*, *minotus*. Ce dernier mot, d'après du Cange, s'appliquait à une mesure qui valait la moitié de la *mine* : *minotus*, dimidia pars minœ.

Omnia concesserunt absque ullâ retentione, præter quatuor *minas* frumenti...

(*Charta Odonis, episc. Belvac.*, anno 1140.)

---

(1) Les sorcières et les loups-garoux
Aux curés font manger chapons.

Item duodecim pauperioribus mulieribus viduis... unum *minotum* bladi.

(*Charta monast. montis — martyrium*, anno 1324.)

Et doit avoir cil qui la mesure est pour la mesure, soit *mine* soit *minot*, iiij deniers pour l'ajouster et pour la seignier, se *mine* ou *minot* se forfeit (1).

(Est. Boileau, *Registre des Mestiers*, ch. IV, p. 22.)

Puis lui gecta de sa barque plus de dix et huict cacques et un *minot* de sel.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. II, ch. XXIX.)

MINOT, s. m. Fleur de farine, farine de qualité supérieure.

Ce mot, d'où nous sont restés *minotier* et *minoterie*, dérive de *minotus*, mesure de capacité. (Voir *mine*, *minot*.)

La Pierrière, qui y commandoit 50 hommes si diligens à leurs courses qu'ils avoient osté tout le traffic du *minot*.

(Agr. d'Aubigné, *Hist. Univ.*, liv. II.)

MIRAMBEAU, nom de localité; du latin : *Mirabilis*. Cette ville portait, au moyen âge, le nom de *Mirabiel :*

Si passèrent toutes ces gens la rivière de Garone entre Bourdiaus et Blaves. Quant il furent tout oultre, il prisent le chemin de Saintonge et chevaucièrent tant qu'il vinrent à *Mirabiel*.

(Froissart, *Chroniques*, liv. I, § 292, t. V, p. 11.)

L'éditeur de Froissart *(Société de l'Histoire de France)* a supposé que *Mirabiel* désignait *Mirebeau* en Poitou, mais l'itinéraire suivi par l'expédition du comte de Derby, lieutenant d'Edouard III, en 1346, ne permet pas d'accepter cette hypothèse : Bordeaux, Blaye, *Mirabiel*, Aulnay, Surgères, Benon, Marans, Mortagne-sur-Mer, Taillebourg, Saint-Jean-d'Angély, Niort, Saint-Maixent, Montreuil-Bonin, Lusignan, Poitiers. Cette succession indique qu'à Blaye deux corps furent formés qui se dirigèrent l'un par Mirambeau sur Marans, l'autre par Saint-Jean sur Poitiers.

(1) « Et doit avoir celui qui la mesure pour » le mesurage soit de la mine soit du minot, » quatre deniers pour les ajuster ou les poin- » çonner si la mine ou le minot sont déformés. » On trouve, dans cette phrase, l'origine des droits de vérification des poids et mesures.

MIRER, v. a. Regarder du coin de l'œil — viser.

MIRER (se), v. réfl. Se regarder avec plaisir, s'admirer au miroir. Du latin : *mirari*.

.... Si ne m'en croyez
Mirez vous bien et vous voyez
En ce ruisseau.....

(Cl. Marot, *Coll. d'Erasme*, t. IV, p. 23.)

Dictes moy, s'il vous plaist, ne vous estes vous pas *myrées* aujourd'huy, lavées et espoussetées?

(Olivier Maillart, *Sermon du 5me dimanche du Carême.)*

Y en eust un qui dit à la dite dame qu'il sembloit, ainsi qu'estoit le coup, que le soldat l'eust *miré*...

(P. de l'Estoile, *Mémoires*, t. VI, p. 42.)

On dit aussi *remirer*, *se remirer :*

Car onques mais ne *remirai*
Dame, meschine ne pucèle
Qui tant me fust plésant ne bèle.

(*Fabliaux et Contes*, t. II, p. 422.)

MIROBOLANT, adj. Merveilleux, étonnant. Mot dérivé du nom d'une drogue célèbre de l'ancienne médecine : le *mirobolan*, en latin : *mirobolanum* (Pline); en grec : Μὑροβἀλἀνος,

dérivé de Μύρον, parfum, et βάλάνος, gland.

La rhubarbe, les *myrobolans.*
(Ambroise Paré, XVIII, 66, cité par Littré.)

MIROUÉ, s. m. Miroir, glace où l'on se mire.

C'est li *mirouer* périlleus
Où Narcissus très orgueilleus
Mira sa face et ses yeux vairs.
(*Roman de la Rose.*)

MISTU, s. m. Ane, baudet. En Berry, on les appelle *ministres;* en Vendée, *magistrats*. Le mot *mistu* a été appliqué à l'àne par antiphrase; en celtique, *mistr* signifie gentil, propret; dans le vieux français, *miste* a eu le même sens.

L'avois tu fait tant bon, tant beau, [tant *miste.*
(Cl. Marot, *Complainte.*)

On trouve dans Roquefort : *misturlet*, fanfaron, petit docteur qui se mêle de tout. (Voir *Glossaire de la Langue romane.)*

MITAN, s. m. Milieu. En espagnol : *mitad;* en italien : *meta;* et, avant le XII[e] siècle, *mita* signifient moitié.

Pleust à Dieu que tu te feusses néyé au *mittan* de la mer!
(*Nuits de Straparole*, trad. de J. Louveau, t. I, p. 76.)

Aux unes on demandoit si elles sentoient rien qui les picquat au *mitan* du corps.....
(Brantôme, *Dames galantes*, disc. I, p. 53.)

MITOU, s. m. Chat; du vieux français : *mite*, doux; latin : *mitis*.

Et vint à court criant hélas
Il et kenue la soris
De lor fil ke lor a ocis
Mitous li cas, li fius Tibiert.
(*Renart le Nouvel*, vers 3070[e].)

MOËSE, nom de localité entre Soubise et Brouage. Du breton : *ma*, *maes*, maison de campagne, domaine. Provençal : *maza;* languedoc : *mas*.

MOGETTE, Mongette, s. f. Haricot. Une des variétés de ce farineux est désignée par le mot *mongeon*. M. Jônain écrit *maujhette*, et donne cette plaisante explication : *qui jette mau-vais air*.

MOINGS, nom de localité, signifiant *moines;* en vieux français : *moingnes*.

Moingnes, provères, clers s'enfuisent.
(Wace, *Roman de Rou*, cité par Roquefort.)

MOLET, Mollet, noms d'hommes; diminutifs de *mol*, mou. Un œuf *mollet* est un œuf à la coque.

C'est raison que soyez traicté
Tous les matins d'un *œuf molet.*
(Roger de Collerye, *Dialogue de deux enfants*, p. 106.)

MOLINIER, Moulnier, noms d'hommes dérivés des mots anciens : *molinier*, meunier; *molin*, *molinel*, moulin. En latin : *molinarius*, meunier.

MONAC, Mosnac, noms de localités; bien de moine, *monachalis*. En vieux français, *mosnée* a désigné une mesure de blé à moudre; et, *mosneie*, un droit de

mouture. (Voir Roquefort, *Glossaire de la Langue romane.*)

Près de *Mosnac* se trouve une pierre debout, isolée dans les champs, ce qui ne saurait suffire pour faire dériver *Mosnac* du grec : Μονος.

MONARD, nom de localité; diminutif de *moinard,* qui est lui-même un péjoratif de *moine.*

MONNIER, Monnereau, noms d'hommes, dérivés de *molinier*, meunier; *molinarius;* en basse latinité : *molnarius*, ou de *mounoier*, monnayeur, en latin : *monetarius.*

MONNAIE DE SINGE, locution familière pour *grimaces.* L'expression *payer en monnaie de singe*, c'est-à-dire avec des grimaces, vient de la faveur singulière accordée aux montreurs de singes, de payer leur passage sur le petit pont de Paris en faisant exécuter des tours à leur singe devant le péager. Elle est consignée dans une ordonnance royale de l'année 1400 :

Li singes au marchant doit iiij deniers se il pour vendre le porte; ..... Et se li singes est au joueur, *jouer en doit devant le paagier* et pour son jeu doit estre quites.....

(Est. Boileau, *Reg. des Mestiers*, p. 287.)

MONTENDRE, nom de localité signifiant : *montagne d'Andron ou André;* du latin : *Mons-Andronis.*

Eodem anno (1151) cùm W. de *Monte-Andronis,* dominus castri Didoniœ, exigeret quosdam consuetudines in cœnobio S^{ti} Stephani de Vallibus.

(*Gallia Christ.*, t. II, col. 1070.)

MONTIER-NEUF, nom de localité; du latin : *monasterium,* monastère, qui a fait également *Monstier*, *Moustier*, *Moutier*. Une abbaye de ce nom existait autrefois près de Saint-Aignan.

Et frater Robertus prior *monasterii novi* propè Sanctum-Anianum.....

(Acte de mars 1273, *Archives histor. de Saintonge*, X, 46.)

MONTILS, Montlieu, Montpellier, noms de localités situées sur des éminences; du latin : *Mons*, *Montis.*

MONTGUYON, nom de localité. *Montagne de Guy.* Dans cette localité, autrefois couverte de forêts, se trouve un dolmen appelé *pierre folle* de proportions colossales.

MOQUE, s. f. Gobelet en faïence grossière qui sert de verre à boire. Dérivé du celtique : *mog*, vase, tasse. En limousin : *moco;* en provençal : *mouca;* en italien : *moca.*

MORATON, s. m. Espèce de canard sauvage. Du vieux français : *more,* noir.

MORD, participe passé irrégulier du verbe *mordre*, pour *mordu.*

Se complainct estre mort par estre *mords* d'une chatte au petit doigt.

(Rabelais, *Pantagruel,* liv. IV, ch. XVII.)

MOREAU, Morel, noms d'hommes. En vieux français, *more*, *moreau*, *morel* ont signifié noir; en basse latinité : *morus, morellus.*

Acheta li roube de pers
Si la ploia en un troussel
Dessus son palefroi *morel*.

(*Fabliau de la Bourse*, vers 97e — *Fabl. et Contes*, t. II, p. 42.)

Et en mangeant et en bevant
Li va tant adès requérant
Que doint sa provende à *morel*.

(*De la dame qui demandoit aveine*, vers 203e. *Ibid.*, t. IV, p. 282.)

Au XVIe et au XVIIe siècle, on disait encore *cheval moreau* pour cheval d'un poil noir fort vif. (Richelet, *Dictionnaire français*, édit. 1680.)

C'est toy qui fais que la lune
Mène au galop ses *moreaux*
Le long de la lisse brune.

(Remy Belleau, *l'Ombre*, t. II, p. 40.)

MORÈLE, s. m. Passereau noirâtre, poule d'eau.

MORFIAT, s. m. Crachat d'un vilain aspect. De l'italien : *morfia*, bouche, ou du vieux verbe français : *morfier*, manger, qui s'est conservé en argot.

Vo les vaiez en hyver prez leuz astre
En *morfiant* le levrault et l'oizon.

(*Muse normande*, 5me partie.)

MORISSE, Morisset, Morisson, noms d'hommes. Formes dérivées du nom *Maurice;* en latin : *Mauritius*, de *maurus*, basané, noir.

MORNAC, nom de localité sur la Seudre, désignée au moyen âge sous le nom de *Morniacum*. En vieux français, *mornie* désigne le cadavre d'un animal ; *mornié*, un cercle ou un collier. (Voir Roquefort, *Glossaire de la Langue romane*.)

MORNAY, nom de localité. Même signification que le précédent avec la finale *ay*, qui remplace généralement *ac* pour les noms de lieux du Poitou.

MORTAGNE, nom de localité qui paraît dériver du celtique *mor*, mer, qui est le radical d'*Armorique* (*ar*, sur, *mor*, la mer).

Le nom latin de Mortagne était *Mauritania*, cette localité est désignée ainsi dès le XIIIe siècle :

... Tertiam partem omnium teloneorum de Boeys et navim liberam ab omnibus teloneis à *Mauritaniâ* usque ad lingonam... (1).

(Diploma Alienoris, in gratiam archiepiscorum burdigalensium, *Gallia Christiana*, t. II, instrum., col. 215.)

Au XIVe siècle, *Mortagne* portait déjà son nom actuel, il fut pris en 1346 par le comte de Derby, lieutenant d'Edouard III.

Et vinrent à *Mortagne sur mer* en Poitou et là eut grant assaut et le prisent.

(Froissart, *Chroniques*, liv. I, § 292, t. V, p. 2.)

MORVEAU, s. m. Narines, réservoir à morve.

On ne voioit autre chose au Palais et partout que gentilshommes et religieuses accouplés qui se faisoient l'amour et se leschoient le *morveau*.

(P. de l'Estoile, *Mémoires*, t. VI, p. 103.)

MORVER, v. n. Laisser couler la morve :

---

(1) Nous accordons le tiers de tous les droits sur le pays de Buch (sur les salines du captalat de Buch), et pour un navire la franchise de tous droits depuis Mortagne jusqu'à Langon.

Teloneum désignait les droits sur le sel et sur les marchandises de mer, cet impôt est devenu celui des douanes.

Toussoit, sanglotoit et esternuoit et se *morvoit* en archidiacre...
(RABELAIS, *Gargantua*, liv. II, ch. XXI.)

MOTTE, s. f. Terrain relevé — chenevière — jardin marécageux. Dans le bordelais, ces derniers sont appelés *mattes*.

Ce mot est d'origine germanique ou celtique, en hollandais : *moet*, *mot*, petite élévation ; en bavarois : *mott*, morceau de terre marécageuse ; écossais et irlandais : *mota*, montagne.

Jà de la mer la fureur à grans brasses
Avoit couvert et *mottes* et terrasses.
(Cl. MAROT, *Métamorph.*, t. III, p. 173.)

Beaucoup de localités portent ce nom, par lequel, au moyen âge, on désignait l'éminence sur laquelle s'élevait le château-fort.

MOUCHE, s. f. Fureur subite, qui, dans une foire, se communique aux animaux, les affole et les rend dangereux, surtout pendant un temps orageux ; de là, probablement, l'expression : *prendre la mouche*.

Nos paysans attribuent cette panique du bétail à des poudres répandues par des malfaiteurs, les naturalistes à la présence de *l'hypoderma bovis*, ou *mouche œstre du bœuf*, qui, par son bourdonnement et ses violentes piqûres, produit l'épouvante qu'on attribue à tort à la malveillance. En Saintonge, on appelle cet insecte : *mouche bouine* (pour bovine).

MOUCHENEZ, s. m. Mouchoir.

Puis me torchay..... d'une serviette, d'un *mouschenez*, d'un peignouoir.
(RABELAIS, *Gargantua*, liv. I, ch. XIII.)

MOUCHET, nom d'homme. Du français *émouchet*, oiseau de proie ; en breton : *mouchel*, en écossais et irlandais : *musgait*. En vieux français : *mousché*, *mouské*.

Adont vaissiez-vous faucons
Et ostoirs et esmerillons
Et moult grant planté de *mouskés*
Voler après les oiselès.
(*Floire et Blancheflor.*)

MOUCLE, s. f. Moule, coquillage bivalve comestible.

Les huîtres, les *moucles*, les petoncles...
(Bernard PALISSY, *Discours Admirables*, p. 147.)

Saintes avait autrefois (voir le plan de 1560), le port *Mouclier*, situé en aval du vieux pont ; on y déchargeait le poisson et les coquillages, notamment les *moucles*. A La Rochelle, le pont Saint-Sauveur portait autrefois le nom de Pont *Moucler*, « ainsi dit parce » qu'on y vendoit des *moucles* », nous apprend Barbot. (*Histoire de La Rochelle*, p. 43.)

MOUÉE, s. f. Volée, du latin *movere*. Ce mot, d'après M. Burgaud des Marets, appartient encore au patois de la Saintonge.

Depuis certaines éclipses, s'en est revolé une grande *mouée*.
(RABELAIS, *Pantagruel*, liv. V, ch. IV.)

MOUFLET, Mouflard, noms d'hommes. Ce fut autrefois le nom du vautour.

.... Le voltor volant
Seignor *mouflard* qui quèroit proie.
(*Roman du Renart*, vers 3848e.)

MOUGNON, s. m. Moignon.

Au bras gauche il porte un grand gantelet qu'il couvre jusqu'au coude et au droit un petit *mougnon* qui cache seulement l'espaule.

(LANOUE, *Mémoires*, cité par LITTRÉ.)

MOUILLER, v. n. Pleuvoir. B. Palissy a employé le mot *mouillé* pour pluvieux.

S'il advient une année fort *mouillée*, ledit fruit sera fade.

(B. PALISSY, *Recepte Véritable*.)

MOUILLETTE, s. f. Tranche de pain taillée en long qui se trempe dans l'œuf à la coque.

Avant de casser vos ués, taillez vos *mouillettes*.

(*Livre des proverbes français*, t. I, p. 317.)

MOULON, nom de localité. Des mots saintongeais *moulon*, *mulon*, qui désignent des meules de foin et des tas de sel marin.

MOULUE, s. f. Morue. Ce Ce n'est qu'au XVIIe siècle qu'on a commencé à dire *morue* au lieu de *moulue* et de *molue*. (Voir Richelet, *Dictionnaire français*, éd. de 1580.)

S'il suoyt, c'estoient *moulues* au beurre frays.

(RABELAIS, *Pantagruel*, liv. IV, ch. XXXII.)

Nous sommes contrains aller quérir des *molues* es terres neuves.

(Bernard PALISSY, *Discours Admirables*, p. 333.)

MOURAINES, s. f. Plaques d'excréments sur les fesses des bœufs. — sables qui s'attachent a la barbe — hémorrhoïdes. Ce dernier mot se dit en espagnol vulgaire : *almorrenas*, d'origine arabe.

MOURE, Moureau, Mouret, noms d'hommes dérivés comme *maurin, morin, morineau*, etc., du latin *maurus*, basané, noir.

MOUSSERON, Moussiron, s. m. Variété d'agaric ou champignon comestible.

Aux truffes nous accouplerons les *mousserons*, potirons ou boulets pour cueillir en nostre jardin ces fruits passagers et volontaires.

(Olivier DE SERRES, *Théâtre d'Agriculture*, p. 565.)

MOÛT, s. m. Jus de raisin. Latin : *mustum*, vin doux encore dans la cave.

En septembre doit-on sainier et mangier oes et car de porc et boire *moust*.

(Calendrier du XIIIe siècle, cité par ROQUEFORT, *Glossaire de la Langue romane*, au mot *kalendrier*.)

MOÛTER, v. n. Produire du moût en quantité. Le paysan se réjouissait autrefois quand la vendange donnait un liquide abondant et épais. *O moûte*, disait-il avec enthousiasme ; depuis le phylloxéra, *o ne moûte plus*.

MOUTIERS, nom de localité. C'est le vieux français *monstier* devenu *moustier* et *moutier*, du latin *monasterium*.

..... Et vindrent à Nevers droit à l'heure que la belle Euriant revenoit du *monstier*.

(*Roman de Gérard de Nevers*.)

MOUVER (se), v. réfl. Se remuer, changer de place. Du latin *movere ; mouver* est la forme ancienne.

MOYENNER, v. a. Manigancer, chercher ou trouver un moyen.

Toutesfois je suis délibéré d'employer tous mes sens à nous *moyenner* bientost une heureuse rencontre qui puisse assouvir nos long désirs.

(Bonav. des Périers, *Contes et Devis*, 128e nouvelle.)

Vous direz à mes bons serviteurs de Paris qu'ils ne se lassent point de bien faire : que pour *moïenner* toujours et faciliter leurs entreprises je me tiendrai auprès de Paris avec toutes mes forces.

(P. de l'Estoile, *Mémoires-Journaux*, t. VI, p. 129.)

En Saintonge, on dit dans le même sens : *tâcher moyen* pour chercher un moyen, faire en sorte.

MOYENNÉ, adj. Qui a des moyens, qui est aisé.

MOYENNEUR, s. m. Celui qui manigance quelque chose, qui s'entremet dans une affaire.

Et vouloit tousjours le comte de Sainct-Paul, connestable de France, estre *moyenneur* de ce mariage.

(Ph. de Comines, *Mémoires*, liv. III, ch. VIII.)

MUE, s. f. Cage à poulets — cage à claire voie où s'engraisse la volaille. En basse latinité : *muta;* du latin : *mutare*, changer.

Muta, domuncula quâ includuntur falcones, cùm plumas *mutant*.

(Du Cange, *Glossarium infimæ latinitatis*, verbo *muta*.)

Comme un cheval se pollit à l'estrille
Et comme on voit un haranc sur la [grille
Se revenir et un chappon en *müe*.

(Mellin de Saint-Gelais, *Rondeau*, p. 85.)

Un aultre salua une sienne disant : Adieu, ma *müe;* elle respondit : Bonjour, mon oizon. — Je crois, dist Ponocrates, que cestuy oizon est souvent en *müe*.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, ch. IX.)

MUETTE, s. f. Pièce de la charrue qui sert à faire pénétrer plus ou moins le soc dans la terre. — Retour à angle droit d'une parcelle de terrain sur une autre.

Ce mot vient du vieux français : *muer*, changer, tourner. En latin : *mutare*.

MUGLER, v. n. Beugler, bramer.

Toujours depuis dous *muglent* mes [génisses
Et dous *muglent* mes veaus.

(Vauquelin, *Foresterie VI*, p. 20.)

MULON, s. m. Petite meule de foin ou de tout autre fourrage — tas de sel mis en meule sur les levées des marais salants. En basse latinité : *mullo*.

Garda avant, garda arière,
Si a choisi emmi un pré
Un *mulon* de faing aüné (1).

(*Roman du Renart*, vers 28002.)

.... Un autre l'amoncelle
En pointes, le dressant en superbes [*mulons*
Le jouet quelquefois de venteux tour- [billons.

(Remy Belleau, *Bergeries*, 1re journée, t. I, p. 17.)

Item, super uno *mullone* feni reddituatis, quem dominus noster rex...

(Acte de mai 1320 — *Archives hist. de Saint.*, XII, 218.)

MÛRE, s. f. Fruit de couleur noire, de diverses espèces de ronces. En celtique : *maouar*.

(1) Un mulon de foin amassé.

Le poil avoit basset ausi noir c'une
[meure...
(*Un dit d'aventures*, XIII[e] siècle.)

Encore viendra tout à tens l'heure
Que li maufé (1) noir comme *meure*
Les tendront en lor disciplines.
(RUTEBEUF.)

MURON, nom de localité, canton de Tonnay-Charente. Dérive de *mure*. (Voir ce mot.)

MUSARD, s. m. Flâneur — qui perd son temps aux choses inutiles — bavard.

En basse latine : *musardus*, piger, otiosus (voir du Cange). En anglais : *muse*, méditer; en wallon : *mûser*, être morne.

Et il me dist : vous déistes comme hastis *musarz*.....
(JOINVILLE, *Hist. de S. Loys*, § 4.)

Quant à la ville suy revenus
Des gens suy pour *musars* tenus.
(*Egidius de Metz, in mappâ mundi.*)

MUSARDERIE, **Musardie**, s. f. Paresse, fainéantise, occupation frivole.

Qui concques croie ne que die
Que ce soit une *musardie*.
(*Roman de la Rose.*)

MUSCADET, s. m. Raisin blanc assez bon. (Richelet, *Dictionnaire français*, édit. de 1680.)

MUSSER, **Mucer**, v. a. Cacher, se cacher.

Avant les démolitions de Paris, il existait dans cette ville la rue *du Petit Musc*, une des plus anciennes de la cité dont le nom, modifié d'âge en âge, était arrivé à cette forme singulière. Au moyen âge, la malice populaire lui avait donné le nom de *pute-y-musse* parce qu'elle servait de refuge aux nombreuses filles de joie du val d'amour. Le verbe *musser* était autrefois très usité :

Seulette suiz à huiz ou à fenestre
Seulette suiz en un anglet *mucée*.
(*Ballade de Christine de Pisan.*)

Une ondée revint, si prist à plouviner
Lors *remuce* ou buisson, si lait le tens
[aler.
(*Berte aus grans piés*, vers 1061°.)

MUSSET, s. m. Moustique, cousin, moucheron presque imperceptible qui se glisse partout, se *musse* dans tous les coins.

MUSSON, nom de localité, trou, lieu où on se *musse*. (Voir *musser*.)

N

NABOT, adj. Petit, nain, avorton. En scandinave, *nabli* signifie bosse. Borel dérive *nabot* de *napus*, navet; Ménage, de *nanus*, nain.

Aussi y a-t-il de petites femmes *nabottes* qui ont le geste, la grâce, la façon en ces choses un peu approchantes des autres...
(BRANTÔME, *Dames Galantes*, disc. I, p. 36.)

NADAUD, **Nadeau**, noms d'hommes, abréviations de *Bernadeau* qui est un diminutif de *Bernard*. (Voir ce mot.) On peut

(1) *Li maufé*, le diable.

également y voir une forme de *Nadal*, synonime de *Noël* dans le midi.

NANCRAS, nom de localité qui est peut-être une corruption de *Lancras* formé des vieux mots *land* en germanique, *lan* en breton, signifiant terre, et de *cras*, gras, épais; en latin : *crassus*.

NANDAIN, Nandin, s. m. Rangée d'herbes abattue par la faux. En vieux français, *andain* se trouve avec la même signification dans la plupart des dictionnaires. Du Cange : *andain*, *andellus*, Littré et le *Dictionnaire de l'Académie : andain;* le comte Jaubert : *andin*, etc. Les étymologies indiquées pour ce mot sont diverses; les uns le tirent de l'italien : *andare*, marcher; d'autres, du mot de basse latinité : *andena*, espace; d'autres enfin du provençal : *andan*, ou de l'espagnol : *andana*, rangée.

Le saintongeais, qui est surtout une langue parlée, a formé *nandain* de *andain*, en y incorporant l'adjectif numéral : *un andain*, se prononçant comme *un nandain*.

NANTILLE, nom de localité, canton de Saint-Hilaire. Diminutif du vieux français : *nant*, vallée.

NAQUET, s. m. Nain, avorton. Jusqu'au XVIII° siècle, ce mot a désigné un petit laquais.

> Toujours quelque bouquet
> Selon la saison de l'année —
> Et de peige — quelque *naquet*.
>
> (Fr. Villon, *Dialogue de Taillevent et Mallepaie.*)

NASSE, s. f. Engin de pêche en osier, usité surtout pour la capture des anguilles.

> Et tant va et vient qu'il trouve une *nasse* borgne où il a plusieurs poissons.
>
> (*Les Quinze Joyes du mariage*, prologue.)

> Je ferois maintenant de grands *nasses* [d'esclisse
> Et de saule et d'osier et de jonc qui [se plisse.
>
> (Remy Belleau, *les Pescheurs*, t. III, p. 115.)

NATRE, adj. Fou, turbulent, indocile.

> L'an mil deus cens et trente quatre
> Quant tenu se fit pour fol *natre*...
>
> (Guill. Guiart, cité par Roquefort.)

> Diex het avers, les vilains *nastres* (1)
> Et les dampne comme idolastres.
>
> (Jean de Meung, *Roman de la Rose*, vers 5970°.)

NAU, s. m. Noël; du latin : *natalis*.

> *Nau! nau! nau!* le jour est fériau, dist Epistemon...
>
> (Rabelais, *Pantagruel.*)

On connait le dicton saintongeais usité pour indiquer l'allongement du jour : « à *nau* d'un pas de jau. »

NAUD, Naudeau, Naudin, noms d'hommes dérivés de *nau*, Noël, ou abréviations des noms *Arnaud* (voir ce mot), *Arnaudeau*, *Arnaudin*.

NAVEAU, s. m. Navet. Du latin : *napus*.

> Et en caves et en caviaux
> Ne laissa vaillant deux *naviaux*.
>
> (Rutebeuf, *Renart le bestourné.*)

---

(1) Dieu hait les avares, les vilains fous...

J'ai raisin d'outre-mer, raisin;
J'ai porées et j'ai *naviaus*
J'ai pois en cosses toz noviaus.

(*Les Crievies de Paris*, vers. 132 — *Fabl. et Contes*, t. II, p. 283.)

L'un avoit envoyé un chappon aux porreaux, l'autre au saphran, l'autre avoit la pièce de bœuf poudrée aux *naveaux*.

(Bonav. des Périers, *Contes et Joyeux Devis*, nouvelle IIIe.)

J'ay encore dans mon cabinet une pomme de coing, une figue et un *naveau*.

(Bernard Palissy, *Discours Admirables*, p. 345.)

NÉ, nom du ruisseau qui se jette dans la Charente (rive gauche), en aval de Merpins.

Ainsi nommé de la pureté de ses eaux, *né* est la prononciation saintongeaise de l'adjectif : *net* (*nitidus*.)

NÈGRE, adj. Noir, obscur, *o fait nègre*, il fait noir.

NÉRAUD, **Néreau**, noms d'hommes, signifiant *noireau;* du vieux français : *neir*, *ner*, noir.

La *neire* gent en ad à sa baillie
Grant unt les nés e lées les oreilles
E sunt ensemble plus cinquante milie.

(*Chanson de Roland*, vers 1917e.)

NÉRÉ, nom de localité, même étymologie que les mots précédents.

NETTÉYER, **Nettier**, v. a. Nettoyer, rendre propre; du latin : *nitidare*.

Looient Deu qui lor avoit doné force de *nettéier* le suen luc..... (1)

(*Bible, 2me Livre des Macchabées*, ch. X, verset VII.)

(1) Et palmas præferebant ei qui prosperavit *mundari* locum suum.

NEUVICQ, nom de communes, cantons de Matha et de Montguyon. Latin : *novus vicus*, nouveau bourg.

NÉYER, **Naïer**, v. a. Noyer; du latin : *necare*, tuer.

Tuit sunt *neiez* par merveilleus ahan.

(*Chanson de Roland*, stance 176.)

E vus, co crei, devez *neier*,
Uns peissuns peut nus dous menger.

(*Roman de Tristan*, t. II, p. 77.)

Fut le dit bateau submergé et ceux de dedans *naiés* près les bons hommes.

(P. de l'Estoile, *Mémoires-Journaux*, t. V, p. 6.)

On compta, ce jour (22 janvier 1611) jusqu'à treize personnes *nayées* à Paris.....

(*Ibid.*, t. XI, p. 66.)

A la fin du XVIIe siècle, *neïer* était encore usité. (Voir Richelet, *Dictionnaire français*, édition de 1680.)

Vien *neïer* dans nos vins muscats
Ta soif et ta mélancolie.

(Mainard, *Poésies*, cité par Richelet.)

NICOLE, **Nicoleau**, **Nicolet**, noms d'hommes dérivés de *nicolas*, mot grec, signifiant vainqueur du peuple : Νικολαός.

NIE, nom d'un affluent de la Boutonne. Du vieux français : *nier*, nettoyer.

NIEUL, nom de localité. En vieux français, on trouve : *niele*, *nieule*, petite pluie froide, dérivés de *nebula; nieule*, sorte de pâtisserie légère du genre des oublies.

Au moyen âge, le nom de cette localité était *niolium*. La *Gallia Christiana*, tome II, parle de :

Niolium super altiziam, abbatia diocesis Malleacensis : *Nieul-sur-l'Autize*, abbaye du diocèse de Maillezais.

NIGEASSER, v. n. Musarder, perdre son temps en niaiseries. En vieux français, *niger*, *nigéer*, *nigeoner* ont eu le même sens, comme le latin : *nugari*. (Voir Roquefort, *Glossaire de la Langue romane*.)

NIGÉE, s. f. Nichée. Ce mot est usité en patois berrichon.

Comme les grans larrons nourrissent et soustiennent une *niée* d'autres larronneaux pour rober sur le peuple.

(Alain Chartier, *Histoire de Charles V*, cité par M. Littré.)

NIGER, v. n. Se noyer. D'après M. Jônain, ce mot dériverait du grec : πνῖγειν.

NIORT (**Petit-**), nom de localité située entre Blaye et Mirambeau, qui eut au XVIIe siècle une assez triste réputation si nous en croyons M. de Lancre, auteur du *Tableau de l'Inconstance des mauvais anges et démons* (Paris, 1612, in-4°), qui nous apprend que Satan, après avoir pris possession du carrefour du palais Gallien, passa la rivière à Bordeaux et a « *tenu le sabbat vers Blaye et le Petit-Niort.* »

NOBLE, s. m. Porc. Le paysan saintongeais n'a jamais aimé l'aristocratie et ce sentiment lui a fait choisir cette appellation pour désigner le cochon. En limousin, on les appelle *gentilshommes*.

Les paysans du Limosin appellent *gentilshommes* les pourceaux parce qu'ils sont vêtus de soyes comme l'était autrefois la seule noblesse...

(Le Duchat, *Remarques*, t. I, p. 24.)

NOQUE, s. f. Intérieur du gosier, la pomme d'Adam, la noix ou le nœud du gosier; du latin : *nucalis* ou *nucleus*.

Arrosons nous
La *noque*, la *noque*
Arrosons nous
La *noque* du cou.

(Vieille chanson saintongeaise et berrichonne.)

NOQUET, **Nocut**, s. m. Le dernier né d'une couvée et, par extension, enfant de petite taille, corruption du vieux français : *nacquet*, petit laquais, page.

Lors les seigneurs estoient petits [*nacquets*
D'aulx et d'oignons se faisoient les [bancquets.

(Victor Brodeau, *Rondeau*, voir *Œuvres* de Cl. Marot, t. II, p. 163.)

NORE, s. f. Bru, belle-fille. En patois toulousain : *noro*. En basse latinité : *nora*, filii uxor :

Vinea... dulcissimœ *norœ* meœ Bertovarœ habere jubeo.

(*Testament d'Ermentrude*, cité par Mabillon, *Liturgie franç.*, p. 463.)

Sur quoy il prit son fils par une main et la *nore* par une autre et les mena tous deux en une chambre...

(Brantôme, *Vie des Dames galantes*, disc. VII, p. 241.)

Le 1er janvier au dit an 1642 monseigneur d'Épernon est décédé... Le corps a passé par cette ville... accompagné de Madame de Lavalette sa *nore*...

(*Journal de Robert*. — *Arch. hist. de la Saintonge*, t. XI, p. 339.)

NOROUÊ, **Noroua**, s. m. Vent de nord-ouest — chapeau à

bords rabattus sur le cou pour préserver des rafales du vent humide de nord-ouest. On appelait au moyen âge *île de Norois*, les orcades et *norois* des chevaux qui en étaient originaires.

Man en Engleiz et en *noroiz*
Senefle home en franchois.

(WACE, *Roman de Rou*, vers 406e.)

Sour un ceval séoit li rois
Moult grant et rice, de *norois*.

(Philippe MOUSKES, *Chronique rimée*, vers 2418e, t. II, p. 99.)

Liones sist armés sor un ceval *norois*.

(*Roman d'Alexandre*, p. 154.)

NOU, Noue, s. m. Nœud.

Il lui bailla de son fouet à travers les jambes, si rudement que les *noudz* y apparoissoient.

(RABELAIS, *Pantagruel*, liv. X, ch. XXV.)

NOUE, Nouailles, Nouaillé, noms de localités et d'hommes. Du vieux français : *nouë*, pré bas, terrain marécageux, terre nouvellement mise en pré. On a dérivé du latin : *novus*, ce mot qui a probablement une origine celtique ou germanique. En breton, *naoz* désigne un petit cours d'eau; *noë*, une auge. Le nom tudesque *Reich-nau*, de la ville où mourut Charles-le-Chauve, est traduit dans les vieux titres latins par *augia dives*.

En se reportant à la désignation latine de *nouaillé : nobiliacum*, ce nom signifierait domaine noble. C'est là que se perdit la bataille de Poitiers.

Commissum est prælium in extremâ parte saltus *nobiliacensis* ubi etiamnum anglorum castra fossis munita cernere est.....

(*Gallia Christiana*, t. II, col. 1243.)

L'abbé de Longuerue dérive *nouailles* du latin : *novalia*, champs cultivés. (Salverte, *Essai sur les Noms*, t. II, p. 287.)

NOUÉE, s. f. Brasse, expression de natation. Du vieux français : *nou*, nage, et *noër*, nager.

Car pour combatre à voz ennemis avez passé une rivière à *nou* et les avez déconfiz.

(JOINVILLE. *Histoire de S. Loys*, édit. de 1858, p. 76.)

Lors envoia Diex un Sarrazin qui estoit de la terre l'empereur et en vint en *noant* jusqu'à nostre vassel.

(*Ibid.*, p. 97.)

Tant ont parmi l'ève *noé*
Que d'autre part sont arrivé.

(*Roman du Renart*, vers 22406e.)

.... La pierre ponce
Qui nage dessus l'eau et jamais ne [s'enfonce
Non plus que mon penser, qui dessus [l'eau *noüant*
Avecques mon désir toujours s'en va [joüant.

(RONSARD, *le Cyclope amoureux*, t. IV, p. 108.)

NOUETTE, s. f. Cordon de soulier. Diminutif de *nou*, nœud.

NOURRAIN, s. m. Jeune porc qu'on nourrit pour la vente. En wallon, *noûrin* a la même signification. Du latin : *nutrimen*.

Li aucun laissoient à labourer leurs terres et à faire *norrin* de bestes et de chevaulx.

(Texte du XIVe siècle, cité par DU CANGE, au mot *nutricatio*.)

NOURRIGEON, s. m. Nourrisson, jeune veau — nom d'homme. Ce mot se forme du latin : *nutritione*, comme pigeon de *pipione*, d'après l'opinion de

Le Duchat. (Remarques sur le ch. III, liv. II, du *Baron de Fœneste.*)

Cette pauvre idiote le second jour, ravie des splendeurs de son *nourrigeon*, lui sauta au col.

(Agr. d'Aubigné, *Baron de Fæneste*, t. I, p. 62.)

NOUZILLE, s. f. Noisette. En vieux français : *noizille*.

Noix, *noizilles*, figues, chastaignes.

(*Sermon du Ménage — Farces françaises*, p. 194.)

NOUZILLER, s. m. Noisetier.

Est-to pa vraiz que les *nousillers* fleurissant à toutes les Notre-Dame...

(Agr. d'Aubigné, *Baron de Fæneste*, p. 80.)

Un champ de noyers, un autre de chastagners et un autre de *nousillers*, poiriers, pommiers...

(B. Palissy, *Recepte Véritable*, p. 104.)

NOVIOREGUM, station romaine située, d'après l'*Itinéraire* d'Antonin, entre *Mediolanum* (Saintes) et *Tamnum* (Talmont). D'Anville place cette station à Royan et voit dans les deux dernières syllabes l'origine du nom de cette ville qui s'est appelée autrefois *Regianum*. (Voir *Royan.)*

D'autres antiquaires placent *Novioregum* à *Saujon* ou au village de *Toulon* (voir ce mot.) L'auteur de ce glossaire pencherait à identifier le *Novioregum* de l'*Itinéraire* au Σαντονων λιμνίον de Ptolémée ou *Portus Santonum* de Strabon et à placer la station comme le port des Sautons (voir ce mot), dans le voisinage de la tour de Brou. Il existait dans ces régions un centre important aux premiers siècles de l'ère chrétienne ce qui explique la direction donnée à la voie romaine de Saintes à Bordeaux qui, passant par Talmont pour aller à Blaye, a été détournée de la ligne droite pour atteindre cette station de *Novioregum*. (Voir au glossaire les mots *Brou* et *Port des Santons*.)

NUAILLÉ, nom de localité. Même sens que *Noué*, *Nouaille*. (Voir ces mots.)

NUISANCE, s. f. Préjudice, incommodité.

Mès contre lui s'appareilloient
Pour lui fere *nuisance* et grief.

(Godefroy de Paris, *Chronique métrique*, vers 3745e.)

Fuy tous ces dons de *nuisance* et [reproche...

(Cl. Marot, *l'Amour fugitif*.)

Quand Timon athénien voulut en arracher un (figuier) qui faisoit *nuisance* en son jardin.

(*Satyre Ménippée*, 2me advis de l'imprimeur, p. 15.)

NUIT (à), voir *annuit*.

NUIT (de), adv. Nuitamment, pendant la nuit.

La déesse apparut à lui, *de nuict*, en dormant.....

(F. Amyot, *Vie de Périclès*, trad. de Plutarque.)

NUITÉE, s. f. Nuit — durée de la nuit.

Boire Ypocras à jour et *à nuyctée*
Rire, jouer, mignonner et baiser.

(Fr. Villon, *Contreditz de Franc Gontier*, p. 78.)

..... Encore sans mensonge
L'autre *nuictée* en dormant fuz ravy
Et me sembla que toutes je vous vy.

(Cl. Marot, *Epîtres*, t. I, p. 180.)

O

O, ol, pronom démonst. Ce, ceci, cela. *O* s'emploie devant une consonne, *ol* devant une voyelle. Dérivé du latin : *hoc.*

Mels sostendreiet les empedementz
Qu'elle perdesse sa virginitet
Por *o* furet morte a grand honestet (1).

(*Cantilène de Ste Eulalie*, Xe siècle.)

Ma l'escriptura di e nos creire *o* deven (2).

(*La noble leiczon*, poème vaudois du XIe siècle.)

OBLIER, v. a. Oublier, latin : *oblivisci.*

Car tant estoit valeureuse et prudente
Qu'il n'est nuls biens qui jamais nous [contente
Ni qu'il fasse telle dame *oblier*.

(*Complainte de Charolais*, citée par Roquefort.)

ŒIL (Mauvais). La croyance au mauvais œil, si répandue en Italie, est restée vivace chez nos paysans qui pensent que certaines personnes jettent un sort sur les bestiaux en les regardant. Les pauvres bêtes ne tardent pas à dépérir.

Faire tarir le lait et les pis désenfler
De la vache laitière et de *mauvaise* [œillade
Rendre tout le troupeau et galeux et [malade.

(Remy Belleau, *Bergerie*, 1re journée, t. I, p. 3.)

(1) Ces vers correspondent au mauvais latin suivant qui les traduira mieux que du français :
Meliùs sustinuisset impedimenta
Quàm perdidisset suam virginitatem
Pro eo fuisset mortua magnâ honestate.

(2) Mais l'écriture dit et nous devons croire *cela.*

ŒILS, s. m. Yeux. C'est l'ancien pluriel français : *li oil* (au sujet pluriel), *les oils* ou *œls* (régime pluriel), correspondant au latin : *oculi, oculos.*

Vair ot les *oils* et mout fier le visage (1).

(*Chanson de Roland*, st. XX.)

Tant a saigné, *li oil* lui sont troublé.

(*Poème de Roncevaux*, p. 91.)

Quand Sebile le voit, si taint comme [charbon,
L'eive des *oilz* li chiet contreval le [menton (2).

(Jean Bodel, *Chanson des Saxons*, st. CCVII.)

N'i a un sol que de pitié
N'en oit des *euil* le vis mollié.

(*Roman de Tristan*, t. I, p. 165.)

OINCE, s. m. Jointure des doigts, phalanges.

Mais je diray cela de luy, qu'il ha les plus dures *oinces* qu'oncques je senty sus mes espaules.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, ch. XV.)

OISEAU, s. m. Appareil en bois servant aux maçons pour porter le mortier sur les échafaudages. Par une transformation singulière, il vient du mot *auget*, petite auge à mortier, qui se dit *aouset* dans les patois du midi parlés par la plupart des maçons qui se rendent à Paris.

Chargez proprement cet *auget* sur vos espaules et tenez bon...

(P. Larivey, *les Tromperies*, anc. th. fr., t. VII, p. 83.)

(1) Bleus eut les yeux et très fier le visage.
(2) L'eau des yeux lui tombe au bas du menton.

OISI, s. m. Osier. En bas breton : *auzith* et *aozil.*

Un portefraise (1), partie de ferblanc partie d'*oisi*...

(Agr. d'Aubigné, *Baron de Fæneste*, liv. III, ch. III, t. II, p. 123.)

OLAGNIER, Olanier, noms d'hommes, dérivés des vieux mots français : *aulaine, aulane*, noisette; *aulanier,* noisetier.

OLERON, nom de la grande île de l'Océan qu'un bras de mer sépare du canton de Marennes. Au moyen âge, on disait l'*île de Layron*, en latin : *Ularius.* A l'époque de Strabon : *Vilarus insula.*

Bourignon voit dans le mot *ularius,* qu'on prononçait *oularious*, une onomatopée du bruit des *oules* ou vagues de la mer. (*Antiquités de Saintes,* p. 244, note I.)

Le mot *Layron* semble donner la véritable étymologie qui est le vieux français : *lai, lais, lay*, île nouvellement formée, du vieux verbe *laier,* abandonner. (On appelle encore *lais de mer,* les terrains d'où la mer s'est retirée.)

Tout fait supposer que l'île d'*Oléron* était autrefois liée au continent (2) au point où se trouve actuellement le pertuis de Maumusson :

Comme ainsi soit, que près la côte d'Alvert, guères loin du passage de Maumusson, qui est si fort dangereux, les habitants du pays disent avoir passé autrefois de liesse d'Alvert en l'isle d'*Oleron*, en ayant mis seulement une teste de cheval ou de bœuf à un petit fossé ou autrement petit bras de mer qui le joignoit des deux bouts à la grand'mer.

(Bernard Palissy, *Discours Admirables*, p. 336-337.)

La baie formée à l'embouchure de la Seudre est peut-être le *portus Santonum* dont parlent les anciens géographes. L'extrémité occidentale de l'île, actuellement cap de Chassiron *(caput cironis)*, paraît être le *promontorium Santonum* (Σαντωνων ἄκρον) situé, d'après Plotémée, entre les embouchures de la Garonne et de la Charente. (Voir les mots *Port* et *Promontoire.)*

Dans les anciennes chartes latines *Oléron* est désignée par les mots *Uliarius, Ularius* et *Olarionem;* la charte de fondation de l'abbaye de Sainte-Marie, de Saintes, la désigne sous ce dernier nom :

Item in eadem insulâ *Olarionis* adauximus in dotem hujus monasterii..... decimam partem..... omnium rosiarum, cervorum cervarum que, quœ in ipsâ captœ fuerint ad librorum volsuras.....

(*Charta fundat. abb. S. Mariæ*, anno 1047, *Gallia Christ.*, t. II, instr., col. 480.)

Sidoine Apollinaire parle des lièvres de l'île d'*Oléron : Olarionensibus lepusculis* (liv. VIII, épist. VI, ad Nammatium). Pline la mentionne : in aquitanico situ, *Uliarius* insula (liv. IV, cap. XIX.)

OLIE, Olif, s. m. Huile d'olive. Du latin : *oleum.*

Et li rei Salomun donad, par an, al

---

(1) Ce portefraise, moitié en ferblanc, moitié en osier, servait à maintenir le col goderonné des élégants de la cour des Valois.

(2) La constitution géologique d'Oléron (craies dures et tendres) est la même que celle de la côte de Marennes.

rei Iram sis cenz milie muiz de furment, et sis cenz de *olie* (1).

(*3me Livre des Rois*, ch. V, vers. XI, p. 243.)

ORÉE, Eurée, s. f. Bord, lisière. En celtique, *oré* a eu la même signification, ainsi que *oreria* en basse latinité. En espagnol : *orilla,* bord.

Ce disant en haulsant l'*orée* de son chapeau.....

(Noël du Fail, *Propos Rustiques*, p. 22.)

Passans de là par l'*orée* de la Touche, en plain chemin tombèrent tous.

(Rabelais, *Gargantua*, liv. I, ch. XXXVIII.)

Plus anciennement, on a dit *oraille*.

A l'*oraille* du bois menu
Li en sont quatre avant venu.

(*Roman du Renart,* vers 9551e.)

OREILLONS, s. m. Enflure de la partie des joues et du cou qui avoisine les oreilles.

Parlez tout doulx, car il tient de la lune
Et a la teste massive de grillons,
Il nous mettra à la roue de fortune
C'est pour nous faire avoir les *oreillons*.

(*Farce de marchandise*, anc. th. fr., t. III, p. 258.)

ORIFLAMBE, s. f. Oriflamme, drapeau éclatant (*aurea flamma.*)

Gefreid d'Anjou portet l'*orie flambe*.

(*Chanson de Roland*, st. CCXXIII.)

Le service du fief est tel qu'il en doit porter à la bataille et ès osts (armées) l'*oriflambe* de Saint-Denys toutes les fois que le roy ostoye (entre en campagne.)

(*Chronique de Saint-Denys*, t. I, p. 223.)

(1) Salomon autem præbebat hiram coros tritici viginti millia in cibum domini ejus et viginti coros purissimi *olei*.

ORIGNOLLES, nom de localité, canton de Montlieu. Du vieux français : *origne*, source; latin : *origo*, *originis*.

ORILLIER, s. m. Oreiller.

Cervicalia dicuntur *orillier.*

(*Dict. Johannis de Garlandiâ.*)

De couvertouers, de coutes-pointes
Et d'*orillier* mignoz et cointes.

(Gautier de Coinsi, liv. I, ch. X.)

D'une pierre a fait *orillier*
Si comença à someillier.

(*Poème du Renart*, vers 1529e.)

ORTIGER, v. a. Piquer avec des orties qui amènent de légères boursouflures à la peau; plus usité dans le sens réfléchi : s'*ortiger*. Du vieux français : *ortie;* latin : *urtica*.

On cognoist tost l'ortie qui *ortier* doit.

(*Livre des Proverbes français*, t. I, p. 80.)

OSIÂ, s. m. Oiseau. Contraction des formes du vieux français : *oisiaus*, *oisiax* (sujet), *oisel* (régime).

Calædrius (1) est un *osiax*
Sor toz autres corteis et biax.

(Guill. Lenormand, *Bestiaire.*)

Prez reverdissent et li bos
Et *oisiax* chantent sans repos.

(*Roman de la Rose,* vers 4867e.)

Ainsinc com fait li oiselierres
Qui tent à l'*oisel* comme lierres (2)
Et l'apele par dous sounés...
Li fox *oisiaus* de li s'aprime (3).

(*Ibid.*, vers 21757e.)

(1) *Calædrius*, calandre ou alouette.
(2) *Lierre,* larron, voleur.
(3) *S'aprime*, s'approche.

OSTINÉ, adj. Obstiné, entêté, c'est l'ancienne prononciation :

Ostiner, *b* disparaît absolument devant *st* dans obstiné, obstination qui se prononce *ostiné, ostination.*

(Théodore de Bèze (1), *Traité de la bonne prononciation du français.*)

OTOUT, adv. Aussi, également, en même temps.

Sire, je l'vos irai baillier
Le coc demain bien matinet
Otout quinze gras pocinet.

(*Roman du Renart*, vers 15955°.)

OUBLIANCE, s. f. Oubli, négligence, pardon.

Tous tes escripts envoyés à fiance
Sont mis au fond du coffre d'*oubliance.*

(Cl. Marot, *Elégie I.*)

Cette première entente s'esvanouit en accord et *oublyance* pour tous.

(Agr. d'Aubigné, *Mémoires*, p. 120, édit. Lalanne.)

OUBLIE, s. f. Gâteau léger, appelé aussi *plaisir* ou *gaufre* — pain à cacheter. En basse latinité : *oblia* et *oblata.*

Sunt qui depravant eulogias quas vocamus *oblias* seu hostias.

(*Gaufridus Vosiensis*, cité par du Cange, *Gloss. inf. latinit.*)

Il y aura un paticier à qui l'en fera marché de faire le pain de bouche, les *oublées.*

(Statuts de l'hospice de Jeanne, reine de France, anno 1316.)

S'il guygnoit des yeulx, c'estoient gauffres et *oublies.*

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, ch. XXXII.)

Au XIV° siècle, on appelait *oubliers* les fabricants de pâtisseries. (Voir dans le *Registre des Métiers*, p. 351, l'ordonnance relative aux *oubliers*). Paris avait la rue des *Oubliers* devenue, plus tard, rue de la Licorne.

La rue de la Pomme assez tost
Trouvai, et puis aprez tantost
Ce fu la rue as *Obloiers.*

(*Le dit des rues de Paris*, vers 181° — *Fabliaux et Contes*, t. II, p. 249.)

OUCHE, nom de lieu. Ce mot, d'après Laurière, désigne un jardin fermé de haies et planté d'arbres sous lesquels on sème des légumes ou du chanvre. (De Laurière, *Glossaire du Droit français).*

En basse latinité : *olchia, olca, olcha.* (Voir du Cange, à ces mots.)

Census autem meos et venditiones et *olchiam* meâ in manu retineo.

(*Coutume d'Aix*, citée par de La Thaumassière, liv. I, ch. LXXVII, de la *Coutume du Berry.*)

En vieux français, *ouche* a désigné aussi la *taille* des boulangers. (Voir ce mot). En basse latinité : *osca.* (Voir Roquefort, *Glossaire de la Langue romane.*)

OUDET, Oudin, Oudinet, noms d'hommes dérivés d'*Eudes;* en latin : *Eudo*, *Odo*, vieux nom germanique qui, d'après Forstemann, signifierait *doux*, *facile.* (Voir Lorédan Larchey, *Dictionnaire des noms.)*

OUÉ, Ouey, affirmation : oui. L'ancienne forme est *oil* qui a donné son nom à la langue romane du nord et du centre de la France. Il est formé du latin : *hoc illud*, comme *nennil*, devenu *nenni*, de *non illud.*

(1) Théodore de Bèze, né en 1519, à Vézelay, en Bourgogne.

Et cil respond : *oïl*, sire, assez bien.
(*Chanson de Roland*, st. L.)

Est-il o vos? — *Ouïl* sanz faille (1).
(*Roman du Renart*, vers 8367e.)

OUE, s. f. Oie.

Ving en la rue os *ouës* droit
Pris mon chemin et mon adroit
Droit en la rue Saint-Martin.
(*Le dit des rues de Paris*, vers 364e — *Fabl. et Contes*, t. II, p. 263.)

Cette *rue aux Oues*, dont parle Guillot, en son *Dit des rues de Paris*, est devenue, par suite de l'oubli dans lequel ce vieux mot est tombé, la *rue aux Ours*.

OUEILLE, s. f. Brebis. L'Académie n'accepte plus le mot *ouaille* que dans le sens figuré : *le curé et ses ouailles*. Ce dernier mot est cependant resté français, mais il ne se prononce pas comme le saintongeais. Dans le *Glossaire de la Langue romane*, on trouve : *ovaille*, brebis. Latin : *ovis*.

Mons, vos esledeçastes sicume multum e tertre si cume li aignel des *oueilles* (2).
(Traduct. du XIIe siècle, du psaume 175.)

Purquey es ici venuz; purquei as guerpi ces poi de *uweilles* al desert (3).
(*Livre des Rois*, ch. XVII, verset 28.)

Alixandres meisme les conduit et con-[selle
Autresi les conduit com li paistres [s'*oelle* (4).
(*Roman d'Alexandre*, p. 101.)

OUILLER, v. a. Ajouter un liquide à un autre pour faire le plein; dérivé de *œil*, car, *ouiller*, c'est remplir jusqu'à l'œil, c'est-à-dire jusqu'au trou de la bonde. En vieux français : *eullier*. (Voir Roquefort.)

Quand les deux tonneaus sont devalez de la nef dedens les charrettes et illec aemplis et *aeuillés* par le marchaant.
(Texte du XIVe siècle, cité par du Cange, au mot *implagium*.)

OUILLETTE, s. f. Petit entonnoir, qui sert à *ouiller*. (Voir ce mot.)

Un tire-fond, une *ouillette*, un vire-brequin et un benestier.....
(Agr. d'Aubigné, *Baron de Fœneste*, liv. III, ch. III, t. II, p. 123.)

OUS, s. m. Os.

Cy n'entrés pas.............
Grecs ou latins plus à craindre que [loups
Ni vous galoux, vérolés jusqu'à l'*ous*.
(Rabelais, *Gargantua*, liv. I, ch. LIV.)

OÛTER, v. a. Oter. Les étymologistes diffèrent d'avis sur l'origine de ce mot; les uns le tirent de *obstare*, faire obstacle, dont le sens est fort éloigné; les autres, de *haustare*, qu'ils supposent avoir pu exister comme augmentatif d'*haurire*, puiser. Cette dernière opinion, qui consiste à dériver un mot d'un autre qui n'a pas existé, a le mérite de l'originalité.

Grand marci, dit hans Carvel, Monsieur le diable, je renie mon nom si jamais on me l'*ouste* du doigt.
(Rabelais, *Pantagruel*, *l'Anneau d'hans Carvel*.)

Car on ne combat plus pour l'honneur [d'une jouste

---

(1) Est-il avec vous? — Oui, sans tromperie.
(2) Montes exultatis sicut *oves* et colles sicut agni ovium.
(3) Quare venisti? Et quare derliquisti pauculas *oves* in deserto?
(4) Ainsi les conduit comme le pâtre sa brebis.

D'un prix ou d'un tournoy, mais afin
[que l'on s'*ouste*
L'un et l'aultre la vie.....

(RONSARD, *Poésies*.)

OÛTERON, s. m. Moissonneur, ouvrier gagé pour le temps de la moisson, dans le mois d'août, qui se prononce *oût*.

Je vous promets que ces *ousterons* sont si bien faits (en ceste tapisserie)... que rien ne peut estre mieux.

(Remy BELLEAU, *Bergerie*, 1re journée, p. 19.)

Pauvre *ousteron* haslé, quelle fortune
T'est arrivée? Et qu'y a-il que tu ne
Sçais plus mener ton sillon en avant.

(Ant. BAÏF, *Eglogue XIV*, p. 38, v°.)

En vieux français, nous trouvons le verbe *aouster* pour moissonner :

En icel tens que l'on *aoste*
Un poi après la pentecoste.

(*Roman de Tristan*.)

Demain, ce peus, *aousterons*
Si me vueil de gens pourveoir.

(*Mystère de Notre-Dame*, théât. franç. au moyen âge, p. 336.)

On a même dit *aoust* (prononcé d'un seul son) pour moisson :

Nous deux mettrons icy la main
Et ferons l'*aoûst* sans ayde aucun
Puisque le temps est oportun.

(Gilles CORROZET, *Fables d'Esope*, p. 250.)

OZILLAC, nom de localité. Du vieux français : *ouzils*, signifiant osier; en saintongeais : *oisi*.

P

PABAN, nom de localité. C'est le nom d'un saint breton (latin : *Pabanus*). En vieux français, *pabe* a le sens d'abondant en fourrages, contraction du latin : *pabulosus*.

PABOU, s. m. Pavot, coquelicot. En berrichon : *papou*, qui est une transformation du latin : *papaver*. Le mot saintongeais résulterait en outre d'une transformation du *p* en *b* qui est fréquente.

En kimry, on trouve la forme *paby;* en anglo-saxon : *papig*.

Au moyen âge, on écrivait *paot*.

Fleurs de *paot* broues en oile d'olive.

(ALÉBRANT, texte du XIIIe siècle, cité par M. LITTRÉ.)

PACAUD, Pascaud, noms de lieux et d'hommes, formes de Pascal (latin : *Paschalis*), ou du latin : *pascuum*, pâturage; en basse latinité : *pascasium*.

PAILLARD, s. m. Homme de vie dissolue — amateur excessif du beau sexe.

En bas latin : *paillardus*, scortator, libidinosus, dérivé de *palea*, paille, d'après du Cange.

Quod nullus deferat caligas rebrassatas ad genua, ad modum *paillardorum*.

(*Statuts de la Sainte-Chapelle de Paris*, p. 10, cité par DU CANGE.)

Tuez, tuez tous ces *paillars* machefains, ces larrons desroubeurs de Dieu et du monde.

(Georges CHASTELAIN, *Chron. des Ducs de Bourgogne*.)

Tout ainsi que si une femme impudique pour navrer davantage le cœur de

son mari, devant ses yeux faisoit chère à son *paillard*.

(CALVIN, *Institution Chrétienne*, p. 284.)

PAILLARDER, v. n. Faire acte de *paillard*. (Voir ce mot.)

Tu ne mentiras pas, tu ne *paillarderas* pas.

(CALVIN, *Institution Chrétienne*, p. 275.)

PAILLE (Courte). L'usage de tirer à la *courte paille* est très ancien. Dans l'ancien dialecte picard, *faire le buske* avait le même sens.

.... Mais on fera
Le *busque* et cele ki l'ara
Iert drue et amie à Renart.

(*Renart le Nouvel*, vers 561•.)

PAILLER, s. m. Meule de fourrages; du latin : *palea*, paille. En basse latinité : *palearium*.

Et les poucins et les gelines
Qui èrent lez un tas d'espines
En un *paillier* où il gratoient.

(*Roman du Renart*, vers 4989•.)

Ceux qui ne sont accommodés de greniers à fourrage, à l'imitation des gerbiers, entassent leurs pailles en *paillers*.

(Olivier DE SERRES, *Théâtre d'Agriculture*, p. 133.)

Dans le sens de meule de paille, on a dit autrefois *pailliz*.

Mes costeiz connoit le *pailliz*
Et liz de paille n'est pas liz
Et en mon lit n'a fors la paille.

(RUTEBEUF, *la Povretéi*, t. I, p. 3.)

Autrefois, à Paris, on appelait poulets de *pailler* ceux qui avaient été élevés en plein air et non engraissés en mue.

PAISAN, s. m. Prononcé en saintongeais : *pésan*. En latin : *pagensis*, de *pagus*, pays. Ce mot a le sens de campagnard, dans Grégoire de Tours et dans le texte de la *Loi Lombarde*. Jusqu'au XVII[e] siècle, le mot *paysan* a eu la prononciation du saintongeais et n'a compté, dans les vers, que pour deux syllabes.

Il met des cœurs de rois aux seins [des artisans
Et aux cerveaux des rois des esprits [de *paisans*.

(Agr. D'AUBIGNÉ, *Tragiques*, t. IV, p. 160.)

On fait en Italie un conte assez plai- [sant
Qui vient à mon propos : qu'une fois [un *paisan*...

(Math. REGNIER, *Sat. X.*)

Le *Paisant*, d'autres soins se sent [l'ame embrasée.

(*Ibid.*, *Sat. IX.*)

On trouve, au XI[e] siècle, le mot *paisinisme* dans le sens de pays d'infidèles, de payens (ce dernier mot ayant la même étymologie que *paysan*.)

Et nous defendum que l'un christien fors de la terre ne vendre, n'ensurchetut en *paisinime*.

(*Lois de Guillaume-le-Conquérant*, § XLI.)

PALAIS, nom d'homme. En latin : *Palladius* et *Pallatius*. Du grec : Παλλας. Saint-Palais fut, en 580, le douzième évêque de Saintes.

PALE, s. f. Pelle, du latin : *pala*. Le radical : *pale*, s'est conservé dans le diminutif : *palette*, petite pelle.

Lors les pionniers frappèrent sus pour la desrocher et les aultres avec leurs *pasles*, emplirent les corbeilles.

(RABELAIS, *Pantagruel*, liv. II, ch. XXXIII.)

Monseigneur, je loue fort votre pensée de vous servir du pic et de la *pale*.

(Agr. D'AUBIGNÉ, *Lettres*, t. I, p. 191.)

Un banc de roches plates, à l'embouchure de la Charente, porte le nom de *banc des Pales.*

PALÉE, s. f. Pelletée. Dans le dictionnaire d'Isidore de Séville, le latin : *pala*, est indiqué avec le sens de pelletée, qui se retrouve également dans plusieurs textes du moyen âge :

Frumentum autem debet esse de primâ *palâ.*

(*Cartularium eccl. auxit.*, cap. 98.)

Le blé de première *palée* est celui qui est deux fois vanné à la pelle : *frumentum de primâ palâ quod semel est ventilatum.* (Du Cange.)

De fien a pris une *palée*
Si li a au nès aportée.

(*Le Vilain Asnier*, *Fabliaux inédits*, p. 16.)

Chascune *palée* de suif doit obole, ausinc par eaue come par terre.

(*Registre des Métiers* d'Est. Boileau, p. 284.)

On trouve également en vieux français : *palée*, comme synonime de clôture de pieux. Une ordonnance de Charles VI, de 1415, enjoint aux bateliers qui amènent les vins d'Orléans, d'amarrer aux *palées* du Moulin du Temple. (Voir le *Registre des Métiers* d'Est. Boileau, note 2, p. 138.)

PALER, v. n. Remplir la pelle ; en saintongeais : *pale.* (Voir ce mot). Le paysan dit « que cela *pale* » quand la pelle ramasse facilement et vivement.

PALERÉE, s. f. Pelletée. Même sens et même étymologie que *palée.*

Cependant quatre de ses gens lui jectoyent en sa bouche l'ung après l'aultre continuement moustarde à plènes *palerées.*

(Rabelais, *Gargantua*, liv. I, ch. XXI.)

PALERON, s. m. Omoplate. Cet os tire son nom de sa forme aplatie en forme de pelle, et dérive comme les précédents du latin : *pala.*

Les muscles qui meuvent le bras s'implantent sur l'os du bras ou au *paleron.*

(Ambroise Paré, *Anatomie*, liv. I, cité par Littré.)

PALET, s. m. Morceau de pierre ou de brique plate qui sert à certains jeux et notamment à celui des ricochets. Mot d'origine celtique ; en breton et en gallois, *pâl* désigne une pierre plate. Le vieux français avait *paleste* ; du grec : Παλλειν, lancer, et *palesteau*, *palestiau*, morceau, pièce.

El n'avoit c'un vié sac estroit
Tout plain de mavès *palestiaus*
Ce iert sa robe et ses mantiaus.

(G. de Lorris, *Roman de la Rose*, vers 448.)

PALISSE, s. f. Haie vive ; en basse latinité : *palicium.*

Et Renars va le col baissant
El retor del *paliz* choisist
Un pel froissié, dedenz se mist.

(*Roman du Renart*, vers 1814.)

Martin estoit dedans un boys taillis
Avec Alix que par bonne manière
Dit à Martin : le long de ce *pallis*
T'amye Alix d'amour te fait prière.

(Cl. Marot, *Epigr.*, t. III, p. 70.)

Ils vont ensemble accorder, qu'il faloit estaucer leur *palice* ou haye...

(B. Palissy, *Recepte Véritable*, p. 38.)

Quand on veut parler d'un homme qui manque de courage

au moment où il devrait en montrer, on dit qu'*il met le cul dans la palisse*.

PALISSER, v. a. Entourer d'une *palisse* (voir ce mot), d'une palissade.

Ce champ *palissé* de grand bois de chasteigner couchéz entre des fourches à la mode du pays.

(Agr. d'Aubigné, *Hist. Univ*, t. I, p. 288.)

PALOURDE, s. f. Coquillage bivalve de forme ronde, gris foncé. Le nom scientifique est *peloride*.

Les sourdons, les petoncles, les availlons, les *palourdes*, les dailles.....

(B. Palissy, *Recepte Véritable*, p. 147.)

PALTOC, s. m. Paletot, vêtement d'homme; mot d'origine germanique, d'après M. Littré, qui le dérive du hollandais : *paltrok*, vêtement d'homme, formé de *palster*, pèlerin, et *rok*, robe. En basse latinité, *palectum* a le sens de robe.

Et uno *palecto* de flanchiis pro vestibus ipsius dominœ Mathildœ...

(*Rollandinus*, cité par du Cange.)

Le radical est le latin : *palla;* Martial parle de la *palla gallica*, espèce de veston qui ne venait qu'au bas du dos.

Dimidias que nates *gallica palla* tegit.

(Martial, liv. I, épig. 93.)

En vieux français, *palesteau*, *palestiaus* désignaient un morceau d'étoffe, un chiffon.

La prononciation saintongeaise, *paletoc*, a été celle du XVIe siècle :

De moëlle et de jonc il portoit un [chapeau
En lieu d'un *paletoc* se vestoit de la [peau
D'un chevreau marqueté de couleur [blanche et noire.

(Ronsard, *Egl. IV*, t. IV, p. 82.)

Paltoquet vient évidemment de *paltoc*.

PALUS, Palue, s. f. Marais — prés bas et humides. Du latin : *palus, paludis*. Dans le bordelais, on donne ce nom aux terrains d'alluvion. Un des quais de Bordeaux porte le nom de *Paludate*. A Saintes, tout le monde connaît la prairie *de la palue*.

Et quant il furent eschapé
Qu'il vindrent au port du salu
Et virent plaines de *palu*.

(Jean de Meung, *Roman de la Rose*, vers 18639e.)

Je croy que ce sont tartarins
Gotz ou magotz vertigineux
Babouins, bugles barbarins
Partant des *palus* bruyneux.

(Nicole de La Chesnaye, *Compdamnacion de Bancquet*.)

Saillir en l'eau grenouilles advisèrent
Car elles ont la rive abandonnée
Et au profond du *palus* se plongèrent.

(Gilles Corrozet, *Fables d'Esope*, p. 52.)

PAN, s. m. Empan — c'est une abréviation de ce mot qui, dans le midi, désigne une mesure encore usitée correspondant à 24 centimètres. Il se dit encore dans la locution : *un pan de nez*.

Si n'avoit pas les cheveulx plus longs deux *pans*...

(*Roman de Perceforest*, cité par M. Littré.)

PANERÉE, s. f. Un plein panier.

L'on disoit qu'elle avoit ponnu une *panerée* d'œufs.

(*Ménagier français*, liv. I, cité par M. Littré.)

J'aurai une pleine chemise de chair pour cinq sol et une *panerée* de cerises pour quatre.

(Béoalde de Verville, *Moyen de parvenir*, t. I, p. 20.)

Il a grefvement péché. Son âme s'en va à trente mille *panerées* de diables.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. III, ch. XXII.)

PANNETIER, nom d'homme; ce nom était autrefois donné à l'officier de la maison du roi qui était préposé aux vivres. Il désignait aussi le boulanger; du latin : *panis*.

Por ce le di qu'à Aviceinnes
Avint n'a pas un an entier
A Guillaume le *Penetier*.

(Rutebeuf, *Charlot le Juif*, t. I, p. 289.)

PANOUILLE, s. f. Epi de maïs. Du latin : *panicula*, diminutif de *panus*, fil de tisserand.

PANSER, v. n. Nourrir, soigner les animaux. En parlant des hommes, *panser* se dit de la médication appliquée par le *panseux* et le *rebouteux*, médecins empiriques de nos campagnes, qui appliquent aux maladies de si singuliers remèdes.

Il print dedans Paris cent beaulx jeunes et gualans compaignons bien délibérez et cent belles garces picardes et les feist bien traicter et bien *panser* pour huict jours.

(Rabelais, *Pantagruel*.)

Des moyens dont usa un médecin afin d'être payé d'un abbé malade lequel il avoit *pansé*.

(Bonav. des Périers, 106e nouvelle.)

PANTE, s. f. Filet. Ce mot, qui n'est usité en français qu'au pluriel, désigne le grand filet servant à la chasse des palombes.

Larges espieux, toiles, *pantes* de retz.

(Joachim du Bellay, *Poésies*, liv. IV.)

On disait autrefois dans le même sens : *pantière*.

.... Ou la troupe légère
Des oiseaux peinturés surpris à la [*pantière*.

(Remy Belleau, *Poésies*.)

PAPONNET, Papounet, noms d'hommes, diminutifs de *papon, papoun* qui, en langue d'oc, ont signifié aïeul, grand-père. En grec : παππος.

PAQUIER, Pasquier, noms d'hommes, dérivés de *pascha*, pâques, ou du vieux français : *paschier*, pâturage; du latin : *pascere*, faire paître.

PÂQUIS, s. m. Pâturage, terrain non cultivé où paissent les moutons. En latin : *pascua*.

Jadis avint k'en un *pasquis*
Ot grans cumpengnies de berbis.

(Marie de France, *Fable XLVe*, t. II, p. 222.)

PAR AINSI, locution adverbiale. Pour *ainsi, par conséquent*.

Par ainsy, j'ay donc tort et ne dois [pas me plaindre.

(M. Regnier, *Satyres*.)

PAR APRÈS, loc. adv. Ensuite, depuis.

Les vers que les joinglours, leurs [contours et chanterres
Rechantoient *par après*.....

(Vauquelin de La Fresnaye, *Art poétique*.)

Que j'aye peine aussi d'en sortir *par* [*après*.

(Molière, *l'Etourdi*, act. III, sc. V.)

PARÂTRE, s. m. Mari de la mère, mauvais père.

Car son *parastre* avoyt rompu la iambe au cheoir de son cheval après qu'il avoyt rencontré ung lièvre...

(*Evangile des Connoilles*, p. 45.)

PARAVANT, adv. Auparavant.

Assez longtemps elle a esté
A un Florimond, homme d'armes,
Qui *paravant* sous les alarmes
Par qui son amour l'asservit
Longtemps à Hélène servit.

(Est. Jodelle, *l'Eugène*, anc. th. fr., t. IV, p. 19.)

PARC, s. m. Toit des moutons, des poules, des porcs. Ce mot, qui en Saintonge se prononce *par*, est d'origine celtique; bas breton : *parc;* gaëlique : *pairc*.

Prenez icelles bestes et les mettez en *parc* ou en tect ainsi comme est accoustumé en pareil cas.

(Texte du XVe siècle, cité par du Cange.)

Fais rentrer dans le *parc* la brebis [esgarée.

(Ph. Desportes, *Œuvres Chrétiennes*.)

PARCHE, s. f. Perche, long morceau de bois — mesure locale — poisson de mer.

La *parche* dit, lai mei ester
Geo ne faz par mei nule rien
Tu me giètes ce set-um bien.

(Marie de France, *Fable XCI*, t. II, p. 367.)

PARDOULT, nom de localité. Latin : *Pardulfus*. Raymond Maichin, un des historiens de la Saintonge, a vécu à *Saint-Pardoult,* près Aulnay.

PAREMENT, s. m. Parure, riches habillements.

Ne por or, ned argent ne *paramens*,
Por manatce regiel ne preiement.

(*Cantilène de Sainte-Eulalie*, Xe siècle.)

Des robes ne des garnements
Dont vous ferés vos *paremens*
Por sembler as gens miex valoir.

(Jean de Meung, *Roman de la Rose*, vers 13288e.)

PARENTAGE, s. m. Liens de parenté — parents.

Dunc fu un terme longement
Qu'il ne gardoent serrement
N'amor ne fei ne signorage
Ne Deu, ne lei ne *parentage*.

(*Chronique des Ducs de Normandie*, t. I, vers 11640e.)

J'y allai tout soudain, là tout le *paren-* [*tage*
Des deux parts s'y trouva; là tout le [voisinage.

(A. Baïf, *Eglogue XVI*, p. 45.)

PARER, v. a. Préparer — peler, tondre — en latin, *parare* a eu le premier sens; en basse latinité, il a eu les deux derniers. (Voir du Cange.)

E li maschun Salumun e li maschun Yran les taillèrent e *parèrent*.

(*3me Livre des Rois*, ch. V, verset 18, p. 245.)

Nus foulons ne puet ne ne doit *parer* drap qui ne soit *parés* bien et loiaument.

(*Registre des Métiers* d'Est. Boileau, p. 134.)

Et l'arrachit facilement de terre et en osta les rameaux et le *para* pour son plaisir.

(Rabelais, *Gargantua* liv. I, ch. XXXVI.)

PARFAIRE, v. a. Achever, mener à bonne fin.

Dame Trouseline comme présidente pour celle nuyctée leur imposa silence,

affin qu'elle peust paysiblement *parfaire* sa lecture.

(*Evangile des Connoilles*, p. 46.)

PARFIN (à la), loc. adv. A la fin, finalement.

Et ne purcant *à la parfin*
Al siste meis jurn à la fin
Prengent à terre...

(*Voyage de Saint-Brandan*, vers 628e, poème anglo-normand du XIIe siècle.)

Il sera conclus et vaincu *à la parfin*.

(*Les Quinze Joyes du Mariage*, p. 133.)

Je m'essaye par quelques remontrances et exercices de convertir le simple désir de Philothée en une entière résolution qu'elle fait *à la parfin*.

(François de Salles, Introduction à la *Vie Dévote*, préface.)

PARFOND, adj. Profond.

En l'iglisa St-Saloina midunt sun corps most en *parfont*...

(*Chronicon francorum*, édit. Peigné Delacourt.)

PARLEMENT, s. m. Action de parler, entretien, conversation, bavardage.

Ne puis à vous tenir long *parlement*.

(*Chanson de Roland*, stance 198.)

Je te rendrai bon compte de ma vie
Depuis le soir qu'eus à toi *parlement*.

(Cl. Marot, *Epigrammes*, t. II, p. 72.)

Remède unicque estre surdité de mary contre cestuy interminable *parlement* de femme.

(Rabelais, *Pantagruel*.)

Au XVIIe siècle, dans le langage familier, on disait encore : *parlementage*.

PARLOUÈRE, s. f. Bavardage, discours sans fin.

Nous ne voulions nous amuser à ouyr toutes leurs *parloires*.

(*Satyre Ménippée*.)

On a dit aussi *parlerie* dans le même sens :

Francisque Taverna, ambassadeur du duc de Milan, homme très fameux en science de *parlerie*.

(Montaigne, *Essais*, liv. I, ch. XXXVIII.)

PARLURE, s. f. Manière de parler, langage.

A la Danesche *parléure*
Si comença à aresnier...

(*Chronique des Ducs de Normandie*, t. I, vers 10550e.)

Je diroie que chest pour deus raisons : l'une que nous sommes en Franche, l'autre pour chose que la *parléure* est plus délitable et plus kemune à tous langages.

(Brunetto Latini, *Livre du Trésor*.)

PARMENTIER, nom d'homme. Ce mot a désigné autrefois l'artisan qui préparait les peaux.

Plusieurs feiz li unt hucié :
La pel, la pel al *parmentier !*
Pur ceo ke à Faleize fu nez,
U pelletiers aveit assez.

(Wace, *Roman de Rou*, vers 9459e, t. II, p. 50.)

PAROISSE, s. f. Eglise. *Aller à la paroisse*, aller à l'église paroissiale. En français, ce mot désigne la circonscription desservie par un curé. En basse latinité : *parochia;* du grec : παροικειν, être voisin, Ἡ ἐκκλεσία ἡ παροικὀυσα εν Σμὀρνη. (Eusèbe, liv. IV, ch. XVII.)

PARPAILLON, Parpillon, s. m. Papillon; du bas

latin : *parpalio*. En provençal : *parpailloun;* en italien : *parpaglio*.

Gargantua couroyt voulentiers après les *parpaillons*.

(RABELAIS, *Gargantua*, liv. I, ch. XI.)

PARPAILLOT, s. m. Huguenot, calviniste. D'après M. Jônain, ce mot dériverait du bas latin : *parpalio*, papillon, par analogie avec le sort des huguenots qui venaient se faire brûler à la flamme des bûchers papistes. Nous trouvons la véritable origine de ce mot dans le passage suivant :

René de Sicile fut contraint de donner cours à une très mauvaise monnaie de fort bas alloy qu'on fabriquait à Tarascon. Ces pièces furent appelées *parpailloles* desquelles il en fallut 33 pour un écu. Et comme nos religionnaires du siècle dernier les remirent en usage, les catholiques de Provence les appelèrent *parpaillaux* qu'on pourrait expliquer par faux-monnayeurs.

(PICTON, *Histoire d'Aix*, liv. III, ch. IX.)

Parpaillaux, mot usité en France, et gueux, mot usité dans les pays bas, ont été de courte durée.

(BALZAC, *Socrate chrétien*, ch. X.)

En son aage viril espousa Gargamelle, fille du roy des *parpaillos*.

(RABELAIS, *Gargantua*, liv. I, ch. III.)

Le bruit a couru que vous alliez troquer votre gouvernement de Guyenne contre celui de Languedoc; c'était une joie chez toutes les *parpaillotes*.

(VOLTAIRE, Lettre du 29 juin 1763 au maréchal de Richelieu.)

PARPAING, s. m. Pierre plate. En vieux français : *parpaigne*.

Toutes jambes ou membrures de pierre de taille, *parpeignes* assis au rez de chaussée.

(Ordonnance de 1485, citée par M. LITTRÉ.)

Jambes, *parpaignes*, piliers, chevets et corbeaux de pierre dure.....

(*Coustumier général*, t. II, p. 1028.)

PARTEMENT, s. m. Départ.

Et depuis le dit *partement* des dits Bourguignons, ils s'en alèrent boutant les feux ès-bleds et ès-villaiges.

(Jehan DE TROYES, *Chron. du roy Louis XI*, p. 184.)

PAS, s. m. Passage étroit dans une clôture — marque d'un passage.

Mès la haie ne passé pas
Porce qu'il m'ot véé le *pas*.

(GUILL. DE LORRIS, *Roman de la Rose*, vers 3169e.)

Sire, Tristan est eschapez
Les plains, les bois, les *pas*, les guez
Set forment bien.....

(*Roman de Tristan*, t. I, p. 55.)

PASSAGER, adj. Fréquenté, se dit d'une voie par où l'on passe souvent.

Les chemins *passagers* aboutissans ou traversant le domaine seront maintenus en bon estat.

(Oliv. DE SERRES, *Théât. d'Agriculture*.)

PASSAGER, s. m. Passeur, celui qui conduit un bateau pour passer l'eau.

PASSÉE, s. f. Passage, lieu par où passent les oiseaux voyageurs, les bêtes fauves.

Tant furent les murailles rompues et atterrées que par les capitaines et maistres canoniers français fust dit que *passée* suffisante y avoit pour donner un assault.

(Jean D'AUTON, *Annales de Louis XII*.)

PASSER, v. a. Dépasser, surpasser.

La moisson de nos champs lassera
[nos faucilles
Et les fruits *passeront* la promesse
[des fleurs.

(Malherbe, *Poésies*.)

PATARD, s. m. Monnaie, argent. En basse latinité : *patarus*, *patardus* :

Rex ordinat levari *pataros* duo pro quolibet floreno super extraneos vendentes pisces Massiliœ...

(Charte de René de Provence, année 1460.)

Adhuc benè potabunt vinum pro sex *patardis*.

(*Sermon. Menoti*, f° 140, cité par du Cange.)

Le *patard* de Flandre valait cinq liards, quinze deniers tournois ou un vingtième de la livre parisis. En monnaie moderne, six centimes un quart. En vieux français, *patard* paraît avoir eu la signification actuelle de monnaie de peu de valeur.

Je gaigne deux *patars*
Et moy-même deviseray.

(*Farce d'ung chauldronnier*, anc. th. fr., t. II, p. 109.)

Item à maistre Jehan Cotard
Auquel doy encore ung *patard*.

(Fr. Villon, *Grand Testament*.)

Ce maistre carme se pourmenoit attendant que quelqu'un le fist chanter pour gaigner deux *patars*...

(*Cent Nouvelles du roy Louis XI*, p. 432.)

Tesmoings tous ceulx qui d'avoir
[furent dignes
Pour six *patars* deux de leurs brigan-
[dines.

(Molinet, chanson du XV° siècle.)

PATAUD, adj. Lourd, maladroit, grossier.

Et luy mettant cent fois sa *pataude*
[de main
Dessus ses deux tetons, qui font lever
[son sein?

(Pierre Troterel, *les Corrivaux*, act. I, sc. I, anc. th. fr., t. VIII, p. 235.)

PATENOTRE, s. f. Prière faite de routine. Du latin : *pater noster*.

Saint Juliens, fait-ele, vueillis moi
conseillier;
Sa *paternostre* a dite.....

(*Berte aus grans piés*, vers 973°.)

Si se commande as douze apostres
Et a dit douze *paternostres*.

(*Roman du Renard*, vers 28039°.)

Les chapelets s'appelaient autrefois *patenotres;* les fabricants de chapelets, *patenotriers*.

Il est ordené des *patenotriers* faisanz *patenotres* d'or et de cor (corne)...

(*Livre des Métiers* d'Est. Boileau, p. 66.)

PATI-PATA, locution usitée dans les jeux des enfants. C'est une onomatopée indiquant l'action de frapper sur un objet qui se disait autrefois *patic-patac*.

Et sainct François les combatoit
Frappant sur eux, *patic-patac*.

(*Résurrection de Jean Landerre*, anc. th. fr., t. II, p. 24.)

Puis on vient : ung tel vous demande,
Patic-patac! à la sachée!
S'en se trouve en place marchande.

(Guill. Coquillart, *Plaidoyer de la simple et de la rusée*, t. II, p. 37.)

PATIRAS, nom de localité donné à une île de la Gironde. Ce mot s'écrivait autrefois *patirach* et paraît être une forme languedocienne des deux mots : *patis rachis*, près galeux. Ce nom est mentionné dans la charte d'Othon d'Aquitaine en faveur de Sablonceaux, *Campos de pati-*

rach. (Voir *Gallia Christiana*, t. II, instrum.)

On désigne aussi en saintongeais, par le nom *patiras,* un souffre douleur; du latin : *patior;* grec : παθεῖν.

PÂTIS, s. m. Terrain en friche; champ laissé sans culture pour le pâturage; du latin : *pastum,* supin de *pascere,* faire paître; grec : πατέομαι.

> Je ne quiers pas, ô bonté souveraine,
> Deux mille arpens de *pastiz* en Touraine
> Ne mille bœufs erranz par les herbis.
>
> (Cl. Marot, *Eglogue au roy soubz les noms de Pan et Robin.*)

> Il ordonne qu'on ne laisse chés soy les voysins puiser eau, si premièrement ils n'avoient en leurs propres *pastifs* foussoié et besché.....
>
> (Rabelais, *Pantagruel*, liv. III, ch. V.)

PATOIS, s. m. Ce mot, qui désigne aujourd'hui un idiome local et grossier, avait autrefois le sens de *langage naturel, patrius sermo.*

> In peregrinum sonum lingua corrompitur et externis vitiis *sermo patrius* sordidatur.
>
> (*Saint Jérôme,* ép. VII, édit. 1732.)

> Aloient cil oisel faisant
> Lais d'amour et sonnés cortois
> Chantoit chascun en son *patois.*
>
> (G. de Lorris, *Roman de la Rose*, vers 706°.)

PATRON-JACQUET (dès le), locution adverbiale signifiant *de grand matin.* On la trouve sans explication dans les *Curiosités françaises*, d'Oudin, avec une légère variante : Il s'est levé *dès le poitron-jacquet.*

D'après M. Littré, ce serait une corruption des mots *dès le paitre à jacquet*, qui signifient : dès que l'écureuil commence à manger, *jacquet* étant, en Normandie, le le nom de ce petit animal.

M. Jônain a trouvé une explication qui paraît plus exacte et qui est plus naturelle par cette phrase : faut se lever *dès le patron, Jacquet.* C'est-à-dire en même temps que le patron, petit Jacques.

PATROUILLER, v. a. Marcher, s'agiter dans la boue — manier malproprement.

> On lui apport de la viande froide qui ..... est le demourant des matrones, qu'ils ont *patrouillé* à la journée en beuvant.....
>
> (*Quinze Joyes du Mariage.*)

> Il mourvoyt dedans sa soupe et *patrouilloyt* par tous les lieux.
>
> (Rabelais, *Gargantua*, liv. I, ch. II.)

Dans le dialecte des *Sables d'Olonne*, *patrouilloux* désigne celui qui manie une femme d'une manière indécente.

> As-tu fini, grand *patrouilloux?*
>
> (*Chanson Sablaise de Nichon.*)

PATTÉ, adj. Pattu.

> Car il porte son gros pigeon *paté* tantôt à Montfort, tantôt à Bescherel.
>
> (Noël du Fail, *Contes d'Eutrapel.*)

PATTER, v. a. Agrafer. Dans le sens neutre, ce verbe signifie, en Saintonge, *prendre aux pieds. O patte* veut dire que la terre est détrempée et s'attache à la chaussure.

PÂTURER, v. a. Paître, manger.

Ce temps pendant, à *pasturer* m'ordonne.
(Cl. Marot, *Epîtres*.)

PAU, s. m. Pal, pieu, piquet. Du latin : *palus*, poteau.

Mais sitost que le coq planté dessus [un *pau*
A trois fois salüé le beau soleil nou- [veau.
(Ronsard, *Elégie VI*, t. IV, p. 252.)

Après que plusieurs années on luy aura couppé ses branches desquelles aucuns font des cercles et des *paux* pour soustenir les seps de vignes...
(B. Palissy, *Recepte Véritable*, p. 36.)

PAUFOURCHE, s. f. Pieu fourchu. En vieux français : *pauforc*, *pauforche*. (Voir Roquefort, *Glossaire de la Langue romane*.) Latin : *palus-furca*.

Aucunes autres serviront pour serrer grande quantité de perches, *paufourches*, vismes...
(Bernard Palissy, *Recepte Véritable*, p. 95.)

PAUME, s. f. Pelote ou balle élastique. Du latin *palma*, paume de la main, qui sert, à défaut de raquette, à renvoyer la balle. Au moyen âge, le jeu de paume était désigné par les mots : *Lusus pilœ cum palmâ* et du temps de Froissart il portait déjà le nom actuel :

Des pelotes de Paris pour nous esbattre moi et vous à la *paume*.
(J. Froissart, *Chroniques*, liv. II, ch. III.)

Le latin *palma* a été employé par Tibulle et Properce dans le sens de petit bouclier. (*Parma* dans Virgile et Salluste).

PAUMÉE, s. f. Coup frappé dans la main pour conclure un marché. Vieux mot français exprimant une action, que nos paysans saintongeais n'ont garde d'onblier dans leurs ventes et leurs achats.

Pour ce que il a *paumée* est marchié par coutume; et il ni ot point de *paumée* que por ce vaut il que li marchiez fust nus?... Covenances acordées par bones mors font le marchié non pas la *paumée*... *Paumée* est senefiance que l'en revest l'acheteor par bone foi de marchié... (1)
(*Li Livres de Jostice et de Plet*, p. 8, § 7.)

PAUMER, v. n. Rebondir, dérivé de *paume*. (Voir ce mot.)
En vieux français, *paumer* a eu le sens actif, il signifiait tenir, saisir, manier avec la paume de la main.

Qui donc véist le conte droiturier
Dessous le tremble *paumoïer* son [espié.
(Garin le Loherain, *Mort de Begon*.)

Au XVIIe siècle, *paumer* a signifié frapper avec la main.

Si j'osais pour douceur te bien *pau-* [*mer* la gueule.
(Thomas Corneille, *Baron d'Albikase*, act. I, sc. III.)

PAURE, Poure, Pouvre, adj. Pauvre, misérable.

Et de tout l'argent de celle boiste doneon le jor de Pasques un denier as *poures* de l'ostel-Dieu de Paris.
(*Registre des Métiers* d'Est. Boileau, p. 39.)

Comment se puet un *poure* cueur def- [fendre
Quand doulx beaux yeux le viennent [assaillir.
(Charles d'Orléans, *Ballade IV*.)

(1) Quand il y a *paumée*, le marché est conclu d'après la coutume; quand il n'y a pas eu *paumée*, le marché doit-il être regardé comme nul?... Conventions accordées par bonnes mœurs font le marché et non pas la *paumée*... *Paumée* est signe qu'on transmet une chose à un acheteur par un marché de bonne foi.

Vous merciant du plaisir que m'avés fait pour le *pouvre* Berquin (1) que j'èstime autant que si c'estoit moy-même.

(Marguerite de Navarre, *Lettre à Anne de Montmorency.*)

PAVIE, s. f. Pêche jaune. Ce mot désignait déjà, au moyen âge, le fruit du pêcher. (Voir le glossaire de Roquefort.)

PÉCUNE, s. m. Argent comptant, du latin *pecunia*.

Résa li reis Moab out mult de *pécunie* (2)...

(*Livre des Rois*, trad. du XIIIe siècle, p. 351.)

Sa *pécunie* ne dunat à usure (3).

(*Livre des Psaumes*, ps. XIX, verset 5, p. 19.)

Sur moy ne faut telle rigueur estendre
Car de *pécune* un peu ma bourse est tendre.

(Cl. Marot, *Rondeau III*, t. II, p. 126.)

Pour estre aymé il faut foncer *pécune*.

(Roger de Collerye, *Rondeau XXI*, p. 189.)

PEIGNÉE, s. f. Correction, volée de coups. En vieux français, *peigner* a eu le sens de battre.

Quant Renart l'a véü, por sot
Se tint, si torne le talon
Et cil l'aert par le crepon
As denz le *pigne* et house et hape.

(*Roman du Renart*, vers 25667.)

Prent un grand baston, duquel il commença à le *peigner*.

(*Nuits de Straparole*, t. II, p. 141.)

(1) Le *pouvre* Berquin était conseiller du roy François Ier, et soupçonné de luthérianisme. La charge qu'il occupait, l'amitié du connétable, l'estime et la protection de la sœur du roy ne purent le sauver. Il fut brûlé en place de Grève, le 17 avril 1529.

(2) Resa rex moabitorum habuit multum pecuniæ.

(3) *Pecuniam* suam non dedit ad usuram.

PEINER, v. n. Prendre de la peine, être surchargé de travail, être tourmenté.

Jonas propheta habebat mult laboret et mult *penet* à cil populum (1).

(*Glose sur Jonas*, Fragment de Valenciennes, Xe siècle.)

Mès de vos, sire, qui par tant estes bers
Et tant vos estes travailliez et *penez*
De nuiz veiller et de jorz jëüner.
. . . .
Dex! dist li cuens, qui en croiz fu *pénez* (2).

(*Li Charrois de Nimes*, chanson de geste du XIIe siècle, vers 41-42-43-80.)

PEINTURLURER, v. a. Peindre, colorier, barbouiller. On a dit autrefois *peinturer*.

Merveilleus cop se donent ès escus *painturés*.

(*Roman d'Alexandre*, p. 305.)

Nicole est en prison mise
En une cambre vautie
Ki faite est par grand devise,
Painturée à miramie.

(*Aucassin et Nicolette*, ch. V.)

Si je me loge en ces maison dorées
Au front superbe, aux voûtes *peinturées*.

(Ph. Desportes, *Bergeries*.)

.... Ou la troupe légère
Des oiseaux *peinturés* surpris à la pantière.

(Remy Belleau, *Poésies*.)

PELAUD, **Plaud**, noms d'hommes et de localités. Dérivés probablement de *pel*, peau et poil, qui a fait pelu. En breton, *ploe* signifie village, en languedoc,

(1) Le prophète Jonas avait beaucoup travaillé et beaucoup *peiné* pour ce peuple.

(2) Mais de vos, seigneur, qui êtes tout puissant *bers* (seigneur, baron.)
Et tant vous êtes travaillé et peiné.
De veiller la nuit et de jeûner le jour.....
O Dieu, dit le comte, qui en croix fut tourmenté.

plô, carrefour, plaine. (Voir Lorédan Larchey, *Dictionnaire des Noms.*)

PELAUDER, v. a. Battre, maltraiter, taper sur la peau.

Ainsi est berné et *pelaudé* le pauvre homme.

(*Quinze joyes du mariage.*)

Faire quelqu'exploit et apertise d'armes ou une brave composition entre les pies et les geais qui s'y pelaudèrent tant brusquement.

(Noël du Fail, *Contes d'Eutrapel*, t. I, p. 300.)

PELISSE, s. f. Vêtement d'enfant. Du bas latin *pellicia, pellicea*, vêtement de peau.

Mobilem vero meum quem habeo, id est meum bombicum et meas *pellicias*... vendite.

(*Testam. Guisliæ comitis ceritan*, anno 1020, cité par du Cange.)

Or ferai-je s'il prennent ma *pelice*
Il est frivort, si est froide la bise.

(*Roman de Guillaume au court nez.*)

PELISSON, Pellisson, noms d'hommes. En vieux français, *peliçon*, *pelisson*, *plisson*, désignaient un manteau fourré, un habit garni de fourrures; en latin : *pelliceus* de *pellis*, peau.

Adonc me prist une froidor
Dont ge dessous chaut *peliçon*
Ai puis sentu mainte friçon

(Guill. de Lorris, *Roman de la Rose*, vers 1704.)

Voilà le point que je souhaicte
....
Quand je luy lève son *plisson*.

(Roger de Collerye, *Rondeau*, p. 225.)

PELLETAN, nom d'homme. En languedoc : écorce-tan, l'ouvrier qui enlève l'écorce des chênes.

PELLETIER, Pelletreau, Pellier, Pellissier, noms d'hommes, marchands ou préparateurs de peaux.

PELON, s. m. Enveloppe rugueuse de la châtaigne — ce qui reste de l'épi de maïs après l'enlèvement des grains. Diminutif de *pel*, qui, en vieux français, a signifié pieu, ou dérivé du latin *pellis*, peau.

Il prist un *pel* de vigne de quoi il s'apuia et revint à la meson.

(*Miracles de S. Loys*, ch. LXIII.)

Il me fust monstré un grand nombre de poisson armé qui esteit fait en forme d'un *pellon* de chastagne.

(Bernard Palissy, *Recepte Véritable*, p. 52.)

Le *pelon* de maïs, malgré sa rugosité, avait dans nos campagnes un usage très habituel, dont les journaux à bon marché l'ont dépossédé. Cependant Rabelais, si complet dans ses énumérations, n'en parle pas dans son chapitre XIII du livre I.

PELOUAILLE, nom de localité (St-Simon de Pelouaille). En vieux français, *pel*, peau, *ouaille*, brebis.

PELU, adj. Velu, couvert de poil.

Le Crestien illuec trovèrent,
Toz iert chenuz et toz *peluz*
Et de magrece confonduz
N'aveit fors le cueur et les os.

(*Vie du pape Grégoire-le-Grand*, XII[e] siècle.)

Si nostre estomac est velu
Mars, comme nous, l'avoit *pelu*.

(Joachim du Bellay, *Complaincte des Satyres*, st. V.)

Son mirouer fut mer, sa main estoit velue
Et de poil hérissé, sa poitrine *pelüe*.

(RONSARD, *le Cyclone amoureux*, t. IV, p. 106.)

PENADER, v. n. Courir et sauter à pieds nus, se dit surtout des enfants.

Puis il guambayoit, *penadoit* et paillardoit parmy le lict quelque temps pour mieus esbaudir ses instincts animaulx.

(RABELAIS, *Gargantua*, liv. I, ch. XXI.)

Y estant, je voyais jouër, gambader et *penader* certains agneaux, moutons...

(Bernard PALISSY, *Recepte Véritable*, p. 110.)

PENAILLE, Penaillon, haillon, de l'ancien français *panne*, *penne*, drap, avec la désinence péjorative *aille*. C'est également un terme de mépris pour désigner une troupe de mendiants ou de gueux. En grec : πῆνος, morceau d'étoffe, haillon.

Ces embourrements de ventre que portent les hommes et ces *penaillons* de revesche de quoy les femmes grossissent leur cul...

(Guill. BOUCHET, *Sérée III*.)

La penaille ensemble enfermée
Fut en peu d'heures consumée.

(LAFONTAINE, *Contes, Le Cordelier*.)

PENANCE, s. f. Vêtement déchiré, guenille, dérivé du vieux français *panne*, *penne*, drap.

Autrefois *penance* était synonime de *pénitence*, du latin *pœna*, châtiment. On a donc pu désigner par *vêtement de penance*, un vêtement mis en lambeaux en signe de pénitence, d'où le mot saintongeais.

Et firent envers Dieu si très ferme [acordance
De vivre en povreté et souffrir grant [*penance*.

(*Le dit des trois chanoines*, *Contes et Fabliaux*, t. I, p. 268.)

PENARD, Penaud, noms d'hommes dérivés du vieux français *pener*, châtier, punir. En outre, *penaut* a signifié mendiant, gueux. Borel le dérive de *pes nudus*, Roquefort de *pœnalis*. *Penart* a signifié un couteau à deux tranchants ; en basse latinité, *penardus* est un vieux galantin.

PENDARD, s. m. Mauvais sujet, qui mérite d'être pendu.

Trois grans *pendars* vindrent à l'es- [tourdie
En ce palais, me dire en désarroy :
Nous vous faisons prisonnier par le [Roy.

(Cl. MAROT, *Epître XXVII*e, t. I, p. 191.)

PENILLE, Penillière, s. f. Chiffon, loque. C'était au moyen âge le nom d'une espèce de vêtement de drap ; des vieux mots *panne*, *penne*, drap ; en latin : *pannus*.

Ou se voulez de groignettes
Prenez en ou de mantonettes
Des croupes ou des *pénillières*.

(*Farce de Maistre Pathelin*.)

Sentit dehors si soudaine froidure
Que demander luy fit une fourrure
Et souhaiter pour grâce singulière
Auprès de soy avoir sa *pénillière*.

(Mellin DE SAINT-GELAIS, *Poésies*, p. 41.)

PENSEMENT, s. m. Pensée, réflexion, rêverie.

La sérénité d'iceluy jamais ne soit troublée par unes quelconques de *pensement*.

(RABELAIS, *Pantagruel*.)

Un muletier à ce jeu vaut trois rois
Dont Tenguelingue entra par plusieurs [fois
En *pensement*...

(LAFONTAINE, *Contes*, *le Muletier*.)

PENTECOÛTE, s. f. Pentecôte; du grec : πεντεκοντα, cinquante.

Le saint roy fu à Corbeil à une *Penthecouste* là où il ot quatre vins chevaliers.

(JOINVILLE, *Hist. de S. Loys.*)

Entre Pâques et la *Penthecouste*
Le dessert n'est qu'une crouste.

(*Livre des Proverbes français*, t. I, p. 115.)

PEPIN, nom d'homme. En germanique : *Pippin;* en basse latinité : *Pippinus*, que Forsteman dérive de *pib*, mouvement. (Lorédan Larchey, *Dictionnaire des Noms.*)

Cette étymologie peut convenir au nom franc de *Pepin* porté par les maires du palais sous les derniers Mérovingiens, mais le nom actuel n'est autre que le vieux français : *pepin*, horticulteur, d'où nous sont restés *pépinière* et *pépiniériste*.

PEPOUNET, nom d'homme, diminutif de *Pepin* (voir ce mot), ou de *pepon*, melon, en vieux français, d'après le dictionnaire de Roquefort.

PÉRAT, s. m. Jetée en pierres qui s'avance dans l'eau. En basse latinité : *pera, perreia;* du latin : *petra,* pierre.

Incipit operare in orientali brachio primam *peram* de terrâ.....

(SPIELMAN, *in Itinerario Canti,* cité par DU CANGE.)

Et de là se rendent les ditz fossés, en continuant jusques près du bout du *pérat* de chef de Barche.....

(Bail du 18 novembre 1465, cité au t. X, p. 327, du *Recueil des Arch. histor. de la Saintonge.*)

En vieux français, on avait dans le même sens le mot *perrail* (voir du Cange, au mot *perreia*, et l'adjectif *perrin*, recouvert de pierres, pavé.

A la maison Symon, en la chambre [*perrine*
Se gist Berte aus grans piés desouz [une courtine.

(*Berte aus grans piès*, vers 1365.)

PÉRÂTRE, s. m. Second mari d'une veuve qui a des enfants. Mot parallèle à celui de *marâtre*. Provençal : *pairastre;* espagnol et portugais : *padrasto.*

Co dist Rollanz : c'ert Guenes, mis [*parastre.*

(*Chanson de Rolland*, vers 277.)

PÉRAUD, Péraudeau, Péret, Périneau, Périnet, noms d'hommes dérivés du vieux français : *perre*, qui se dit aujourd'hui *pierre;* latin : *Petrus*.

Le nom de *Pierre*, qui existe sous des formes différentes mais reconnaissables dans la plupart des langues de l'Europe : *Pierre, Pey, Pé*, etc., *Peters*, *Pedro*, *Pietro*, etc., dérive du grec : πετρα, pierre, traduction de l'hébreu : *Cepha*, nom imposé par Jésus-Christ à l'apôtre Simon qui fut le premier pape : *Vous êtes Simon, fils de Jonas, vous vous nommerez* CÉPHAS. (*Evangile selon saint Jean*, ch. I, verset 42.)

PÉRIGNAC, nom de localité. Domaine de Périn.

PÉRIGNY, nom de localité de l'Aunis. Même signification que *Pérignac*, mais avec la terminaison poitevine.

PÉRIR, v. n. Dépérir, maigrir.

PÉRIR (se), v. réfl. Se tuer.

PÉRI (être), v. p. Etre mort.

Et pour ce que li enfès ne *fus périz*, dont elle estoit grosse.....

(JOINVILLE, *Histoire de S. Loys*, § 78.)

Que je te voye, à demy suis guéry
Et sans te veoir à demy *suis péry*.

(Cl. MAROT, *Epigr. à M. l'Amy*, t. III, p. 18.)

Mesme aux chevaux *péris* de farcin [et de faim
On a veu labourer les ongles de la [main.

(Agr. D'AUBIGNÉ, *Tragiques*, liv. I, t. IV, p. 44.)

PÉROCHEAU, nom d'homme. Habitant de la paroisse; du vieux français : *peroche;* latin : *parochia*.

PÉRONNEAU, nom d'homme. Masculin de *Péronnelle*, ancien nom de femme qui a été conservé comme qualificatif injurieux. Dérivé de *péron*, qui est une forme du prénom : Pierre.

PEROT, s. m. Dindon. Diminutif de *père,* peut-être parce que le dindon ou poule d'Inde a été importé en Europe par les pères Jésuites.

En Normandie, une oie s'appelle *pérote;* en anglais, *parrot* désigne le perroquet.

PERROT, Perrotin, noms d'hommes, signifiant petit Pierre. Le nom de *Perrotin* est cité au XIVe siècle, à Saintes. C'était celui d'un des clercs délégués aux états généraux de 1317.

PERSET, s. m. Espèce de pêche adhérente au noyau. Dérivé du nom du pays, la Perse, d'où ce fruit nous est venu.

PERSETIER, s. m. Arbre qui produit le *perset.* (Voir ce mot.)

PERTÛ, Partû, s. m. Pertuis, trou. De *pertusum*, supin du verbe *pertundere*, perforer, trouer.

Li berteisches garnir et li *pertuz* garder.

(WACE, *Roman de Rou*, vers 4261e.)

.... Il n'advint
Qu'un si beau vergier n'eust un huis
Ou fenestre ou quelque *partuys*.

(J. DE MEUNG, *Roman de la Rose*.)

Le français du XVIe siècle avait encore le joli verbe *pertuiser*, qui aurait dû être conservé :

Qui le premier les roseaux *pertuysa*
Et d'en former des flustes s'advisa.

(Cl. MAROT, *Egl. au Roy*, t. I, p. 41.)

PESAS, s. m. Pois et aussi cosses ou paille de pois. Latin : *pisum*.

Avoit sovent et fain et soif
Toute pelue estoit de fain
En son lit n'eut *pesas* ni fain.

(Gautier DE COINSI, liv. I, ch. X.)

Cousin, tost allons querre tant
Palis, buissons, chaume, *pesas*
Qu'elle de mort n'eschappe pas.

(*Miracle de Nostre-Dame*, th. fr. au moyen âge, p. 354.)

Ele s'estoit nue dréciée
Si avoit alumé le fu
En une couche que grant fu
D'estrain de *pesas* amassez.

(Guill. LENORMAND, *Fabliau du Prestre et d'Alison*, vers 392e. — *Recueil de Barbazan*, t. IV, p. 439.)

PESSINES, nom de localité. Du vieux français : *pesse*, *pesseau*, espèce de peuplier. (Roquefort, *Glossaire de la Langue romane*.)

PETASSER, v. a. Raccommoder, ravauder. En toulousain : *petassou*, ravaudeur; en vieux français : *petasse*, morceau, pièce.

Je ne sai s'il appela saint Silvin à son aide mais bien lui prit que l'estrivière etoit *petacée* d'éguilettes...

(Agr. d'Aubigné, *Baron de Fæneste*, liv. III, ch. VII, t. II, p. 135.)

Le français a conservé l'augmentatif : *rapetasser*.

PETAUD, nom d'homme. Ce mot désignait autrefois, d'après Monstrelet, le paysan qu'on faisait aller à la guerre, les fantassins ou gens de pied.

De là est venu *Pétaudière*, nom de localité, signifiant habitation de paysan.

PETEUX, Petoux, s. m. Celui qui a l'habitude de peter — par extension : pauvre diable, triste sire.

A quinze ou vingt jours de là revint le notaire aussi gay, *petou*, résolu comme une brebis tonduë.

(Béroalde de Verville, *Moyen de parvenir*, t. I, p. 103.)

L'un avecques prudence au ciel s'im-
[patronise
Et l'autre en fut chassé comme un
[*peteux* d'église.

(Math. Regnier, *Satyre XIV*.)

PET DE NONNE, nom donné au beignet soufflé, friandise fabriquée en plongeant de la pâte de beignets dans la graisse bouillante. Cette expression paraît ancienne, car nous trouvons avec la même signification : *moniales crepitus* dans la lettre quarante-septième, du livre *Epistolæ obscurorum virorum*, imprimé en 1657 et attribué à Ulric de Hutten.

PETIOT, adj. Petit, tout petit.

Pourquoy larron me faiz nommer?
Pource qu'on me voit escumer,
En une *petiote* fuste? (1)

(Fr. Villon, *Grand Testament*, st. 18.)

PETIT, adj. Mauvais, de peu de valeur. Qualificatif appliqué surtout au vin qui manque de force et de couleur.

Je suis si ayse quant je treuve
Ung très bon vin emmy ma voie!
Ung bon vin jamais ne desvoye
Ainsy que fait ung vin *petit*.

(*Sermon joyeux de bien boyre*, anc. th. fr., t. II, p. 15.)

PETIT, adv. Peu.

Charles Martiaus ne le pot pas soffrir
Car de ses homes ert forment apovris
Petit en ot...

(*Chanson des Loherains*, vers 14•.)

Il vuelent estre bien paié
Et *petit* de besoingne fère.

(Rutebeuf, *de l'Estat du monde*, t. I, p. 224.)

PETIT (un), loc. adv. Un petit peu, un tantinet.

S'est humblement à genoilz mis
Devant le Duc et si li dit :
Beau sire, entendez *un petit*.

(*Chronique des Ducs de Normandie*, t. II, p. 517.)

Sur mes deux bras ils ont la main posée
Et m'ont mené ainsi qu'une espousée,
Non pas ainsi, mais plus roide *un petit*.

(Cl. Marot, *Epître au Roy pour le délivrer de prison*.)

---

(1) *Petiote fuste*, petit navire.

Atten encores un *petit;* chapitre ne t'oubliera pas.

(BONAV. DES PÉRIERS, nouvelle IIIe.)

PETIT APRÈS (un), loc. adv. Un peu de temps après.

Lo parax *un petit après* dissent à Pierron ki lai esteivent : Vraiement tu es de ceos, car tu es aussi Galileus.

(Traduction de l'*Evangile selon saint Matthieu*, en dialecte lorrain du XIIe siècle.)

PETON, s. m. Petit pied, pied d'enfant.

Ho, mon petit filz, disoit-il, mon *peton* que tu es joly!

(RABELAIS, *Pantagruel*, liv. II, ch. III.)

PETONCLE, s. m. Coquillage bivalve, côtelé. En basse latinité : *pectunculus*, diminutif du latin : *pecten*, peigne, qui se trouve avec le sens de coquillage dans Pline et Horace.

Sur la grande nécessité des Rochelois le Hâvre fut rempli d'une monstrueuse quantité de sourdons et de *petoncles*...

(AGR. D'AUBIGNÉ, *Histoire Univ.*, liv. II, ch. LIII.)

Puys lui offrent..... *pectoncles*, langoustes, espelans.....

(RABELAIS, *Pantagruel*, liv. IV, ch. LXIX.)

PÉTRÂ, s. m. Homme lourd, gros rustre. En bas breton, *pétra* signifie : quoi?

PETRASSE, s. f. Colère bruyante.

PETUCHER, v. n. Babiller, parler bas et à l'écart.

PEU, radical qui se trouve dans un grand nombre de noms de localités, corruption du vieux français : *puy;* en latin : *podium* (1), en celtique : *pod*, signifient éminence, colline. En saintongeais, beaucoup de noms de localités ont conservé ce radical : *Peu-nouveau*, *Peu-richard*, *Peu-volant*, etc... Le terrier de Courcoury porte le nom de *Peus-de-la-Fade*, colline de la fée.

Fors chasteaus ont, bien clos de pal,
Soiant sor roche, sor haut *pui*.

(*Roman de Tristan*, t. I, p. 151.)

PEUVOLAN, nom de localité située dans la commune d'Ecurat; corruption du celtique : *peulvan*, pierre debout. Il existe, dans les environs, un ancien tumulus auquel on attribue une origine gauloise.

PIÂ, Piau, s. f. Peau.

Et de *pials* de bestes se vestent.

(*L'Image du monde, Fabliau.*)

L'ourse pour sa *piau* desguisée
En vouloit estre mieux prisée.

(*Fabl. du Renard et de l'Ourse.*)

Et sur ces cercles giètent *piaus* de moutons que l'on appelle *piaus* de damas...

(JOINVILLE, *Hist. de S. Loys*, ch. LI.)

PIAUX, s. m. Cheveux; du latin : *pilus*, poil.

PIBALLE, s. f. Frai d'anguille — petites anguilles de la grosseur d'une aiguille à tricoter,

(1) Le latin, *podium*, a désigné un lieu élevé; les architectes désignaient, par ce mot, un *socle* ou *console*. (Voir Vitruve, liv. II). On donnait le nom de *podium* au soubassement des cirques, élevé au-dessus de l'arène, où s'étalaient les siéges de l'empereur, des vestales, de certains magistrats. (Voir Suétone, *Vie de Néron*.)

qui remontent la Charente par quantités considérables.

PIBLE, s. m. Peuplier tremble. Mot d'origine celtique; en bas breton : *pibol;* en langue d'oc : *piboul.*

Du cousté devers Beaulieu et le Mortier jusques à ung *pible* assez près d'ung pré qui est à François Coquillon.....

(Bail du 18 novembre 1465 — *Archives hist. de la Saintonge*, t. X, p. 327.)

Je planteray certains *pibles* ou populiers qui en peu de jours seront creus d'une bien grande hauteur...

(B. Palissy, *Recepte Véritable*, p. 99.)

PIBOLE, s. f. Cornemuse ou clarinette — coccinelle, bête à bon Dieu (petit insecte rouge). De là le verbe *piboler*, jouer de la pibole, et *piboleux*, joueur de pibole. Ce mot est dérivé du celtique *pibon*, *pib*, flûte, pipeau.

Furieusement en bataille marchantes vers nous au son des vezes et *piboles*.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, ch. XXXVI.)

Marchiont doucement avec do *pibolou*
Quatre ou cinq envion, de vrey fari-
[bolou,
Torsiant lou balot et baguiant leur
[goule.

(*Gente Poitevinerie*, éd. de 1605.)

Tout le monde, en Saintonge, connaît la ronde de l'ageasse :

Au printemps la mère ageasse
Fit son nid en in boisson
La *pibole*
Fit son nid en in boisson
Pibolon.

PIC, s. m. Oiseau insectivore qui frappe de son bec le tronc des arbres. En sanscrit : *pika*, coucou.

Le dicton maigre *comme un pic*, ne date pas d'aujourd'hui.

Soubdain deviennent gras comme glirons ceux qui paravant estoient maigres comme *picz*.

(Rabelais, *Pantagruel.*)

PICAILLONS, s. m. Argent; *avoir des picaillons,* être riche. Le picaillon est une monnaie de Savoie, valant un demi-liard.

PICHET, s. m. Petit broc de terre ou de verre, chopine. Ce mot est d'origine germanique, et se trouve sauf mutation de *p* en *b* dans la plupart des idiomes du nord : tudesque : *pehhar*, *béchar*; islandais : *bikar;* allemand : *bécher;* hollandais : *becker;* anglais : *pitcher*. En basse latinité, *picherius* a eu le même sens de bouteille ou de broc.

Dom. Rolletus recognovit..... duos *picherios* magnos.

(Inventaire année 1347, *Histoire du Dauphiné*, p. 347.)

Or i faut et vans et corbeilles
Et si i faut boissiaus et seilles.
Pos et *pichers*

(*Le dit des choses qui faillent en ménage*, nouv. rec. de contes, t. II, p. 166.)

Un *pichet* de terre, vous appelez cela un pot à l'eau.

(Noël du Fail, *Propos rustiques.*)

PICOTE, s. f. Petite vérolle, variole. En basse latinité : *picota.*

Picota, morbus variolârum, gallicè *petite vérolle*, non rarò *picote* dicitur quod faciem punctis deformet.....

(Du Cange, *Glossarium*, verbo picota.)

Patiens febrem cum *picotà* vel *vayrolà.*

(Miracul. S. Urbani V, in tabul. S. Victoris Massiliensis.)

L'ung avoit la *picote*, l'aultre le tac, l'aultre la vérolle.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, ch. LII.)

PICOTÉ, adj. Marqué de la petite vérole. En termes de blason, se dit des pièces marquées de points de différentes couleurs.

Car comme moy tu deviendras en [poudre
Tout *picoté* comme est un deel à cou- [dre.

(Vers du XVe siècle, cité par M. NISARD, *Rev. de l'instruction publique*, 15 novembre 1860.)

PICOTIN, s. m. Mesure de grains. Ce mot paraît d'origine celtique, car en écossais et irlandais, *peic* et en gallois *peg*, désignent une mesure de capacité. En basse latinité, *picotinus* dérive, dit Ménage, du latin *paucum*, parce que c'est une petite mesure. La Monnaye dérive *picotin* de *pichot*, petit, en italien: *piccolo*.

Quœ raseraia vel mensura..... Debet valere tres quarterios et duo partes unius *picotini*.

(Descriptio bonorum dom. de Eska... cité par DU CANGE.)

Beau sire, se la creature
Prent tous les jours de son mary
Le *picotin* à grant mesure.

(COQUILLART, *les Droitz nouveaux*.)

Au XVIe siècle, on disait quelquefois *pocotin*, qui se rapprochait de *paucum* et de *poco*.

Au moins donnez-moi un *pocotin* de loisir pour cercher...

(Henri ESTIENNE, *Nouveau lang. franç. italianisé*, t. I, p. 164.)

PIDOU, Pidoux, noms d'hommes, signifiant poitrine d'oie vieux français *pis d'oe*, *pis d'oue*, et peut-être pied d'oie, pied large.

Une ordonnance de 1293 (*Reg. des Métiers,* d'Est. Boileau) nous apprend qu'un des échevins de Paris se nommait Guillaume *Piz-Doe*.

PIÈCE, s. f. Morceau d'étoffe qui se place sur la poitrine.

Une robe d'un gris bien faicte,
D'ung fin gris changeant, bonne myne;
La belle *pièce* à la poictrine,
Tissu cramoisy; large front.

(Guill. COQUILLART, *Monol. de la Botte de Foin*, t. II, p. 209.)

PIÈCE (bonne), locution employée par antiphrase pour désigner un mauvais sujet, une méchante personne.

La *bonne pièce :* une meschante personne par ironie.

(OUDIN, *Curiosités françaises*, p. 48.)

PIGEASSÉ, adj. Marqueté de blanc et de noir.

Pigeassée au meillou quam plume d'ajasse.

(*Gente Poitevinerie,* édit. de 1605.)

PIGNIER, Pinier, noms d'hommes et de localités. Ils désignent un lieu planté de pins; et comme noms d'hommes, ils dérivent du vieux français : *pignier, pignière,* fabricant de peignes, cardeur de laine.

Nus *pignières* ne puet ne ne doit reparailler pigne viez en la manière qu'il semble pigne neuf...

(Est. BOILEAU, *Registre des Mestiers*, p. 170.)

PIGNOT, adj. Gourmet, délicat en fait de nourriture. Ce mot a eu également le sens de maladroit, paresseux : *Il n'est pas pignot*, se dit d'un homme courageux, habile.

PIGOSSER, v. a. Béquetter, piquer avec le bec, manger par petits morceaux.

PIGOUIL, s. m. Humidité, éclaboussure. Dérivé de l'hébreu : *pggul*, d'après M. Jônain.

PIGOUILLER, v. n. Se mouiller, remuer l'eau avec les mains. Se dit surtout des enfants qui se plaisent à toucher l'eau.

On appelle en Vendée, *pigouille,* une perche servant à pousser les bateaux dans les fossés vaseux des marais.

PILOT, s. m. Morceau, tas, et par extension : rassemblement de choses et de gens. Un *pilot de fagots*, un *pilot de monde.*

Et si s'accompagnoient à un *pilot* vingt ou trente et s'escueuilloient, et puis boutoient de grand randon contre le mur.

(J. Froissart, *Chroniq.*, liv. I, ch. I.)

Ils mettront iceluy fumier par monceaux ou *pilots* dans le champ.

(B. Palissy, *Recepte Véritable*, p. 33.)

PIMPERADE, nom d'un afluent de la Seugne (rive droite), qui prend sa source dans les Landes de Montendre. Ce nom, de forme gasconne, rappelle la nature pierreuse du terrain semé de pins.

PINCE-MORILLE, s. f. Jeu enfantin qui consiste à se pincer les bras en prononçant ce mot composé (d'après M. Burgaud des Marets.)

La jouoit..... à *pinse morille*, au poirier.....

(Rabelais, *Gargantua*, liv. I, ch. XXII.)

PINE, s. f. fruit du pin; en latin : *pinea.* Ce mot a aussi le sens du latin : *penis.* En breton : *pen,* bout, tête. Ménage le dérive du latin : *pipinna*, qui se trouve dans Martial :

Drauci natta sui vocat *pipinnam*
Collatus cui gallus est Priapus.

(Martial, *Epigramme*, cité par Ménage, *Orig. de la Lang. française*, p. 118.)

Dans la vieille langue française, ce mot a été souvent employé dans le sens que lui donnent nos paysans :

Chascune qui les va nommant
Les apele ne sai comment
Borces, hernois, riens, piches, *pines*
Ausinc com ce fussent espines.

(J. de Meung, *Roman de la Rose*, vers 7892*.)

Le mot *pinne*, avec deux *n,* dérive du latin : *pinna*, et a signifié nageoire.

Estendant toute la main comme une æsle d'oiseau ou une *pinne* de poisson.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. II, ch. XIX.)

PINEAU, s. m. Vin cuit mêlé d'eau-de-vie.

Qu'on boive muscadet, claré
Ypocras et vin de *pyneau*
Et dit qu'on n'y mette point d'eau.

(*Sermon Joyeux*, anc. th. fr., t. II, p. 11.)

Puis beut un horrible traict de vin *pineau* et attendirent que l'on apprestat le soupper.

(Rabelais, *Gargantua*, liv. I, ch. XXXVIII.)

PINEAU, Pinel, noms d'hommes. Jeune pin, raisin noir, vin cuit.

PINELLE, Pinellerie, noms de localités, même origine que ci-dessus.

PINIER, s. m. Arbre pin, *pinus pinea* de Linné. Désigne aussi un lieu planté de pins, et a été conservé en Saintonge comme nom de localité : le *Pinier*, la *Pinière*.

Sommerive fit d'abordée pendre au *pinier* d'Aix où se faisoit le presche, vingt-quatre, ne voulant point se desdire.

(Agr. d'Aubigné, *Hist, Univ.*, liv. I, p. 151.)

PINTER, v. a. Boire. On y retrouve le radical du grec : Πινειν.

N'est nus qui chascun jor ne *pinte*
De ces tonneaus ou quarte ou pinte,
Ou mui, ou setier ou chopine.

(J. de Meung, *Roman de la Rose*, vers 6853e.)

PINTON, s. m. Biberon. Diminutif de *pinte*, vase à boire, mesure de liquide.

PIOT, s. m. Dindon, à cause de son cri, dit M. Jônain.

Vous n'estes pas mon amyot —
Dea, je suis plus gay qu'un *pyot*
Et me donne trois brins de joye.

(*Farce de Jolyet*, anc. th. fr., t. I, p. 52.)

On dit aujourd'hui, en Saintonge, *gai com' perot;* la réputation de gaîté du dindon est due à son cri qui ressemble à un ricanement.

PIPE, s. f. Grande futaille — rafraîchissoir du serpentin de l'alambic. Ce mot dérive du latin : *pipare*, piauler, qui a fait *pipe* dans le sens de *pipeau, musette*.

Le roy Edouard fit mourir son frère le duc de Clarence en une *pippe* de malvoisie.

(Ph. de Comynes, *Mémoires*, liv. I, ch. VII.)

PIQUE-BEÛ, s. m. Celui qui pique les bœufs avec l'aiguillon, le petit garçon qui marche devant l'attelage de la charrue.

Le *pique-bœuf* ne se haste pas trop de respondre.....

(Bonav. des Périers, *Contes et Joyeux Devis*, 71e nouvelle.)

PIRELONGE, nom de localité. Il y subsiste une tour massive construite en moellons et haute de soixante-quatorze pieds, distante de deux kilomètres de l'abbaye de Sablonceaux.

Cette tour fut, dit-on, élevée par un lieutenant de César, *Longinus*, d'où le nom de *Pila-Longini* devenu *Pirelonge*. Cette opinion de quelques antiquaires n'est pas partagée par la plupart de leurs confrères. M. de La Sauvagère (*Recueil d'Antiquités de la Gaule*) admet que cette tour est le monument d'une victoire remportée par Jules César; Bourignon y voit un tombeau : *pyra longa*, bûcher élevé; M. Massiou pense que cette tour n'est autre chose qu'une colonne itinéraire de la voie romaine de Saintes à Bordeaux, entre les stations de *Mediolanum* et de *Novioregum*, comme la tour d'Ebéon qui est placée entre *Mediolanum* et *Aunedonnacum*, sur la voie de Saintes à Autun.

PIREVOLLET, s. m. Jeu saintongeais qui consiste, d'après M. Burgaud des Marets, à faire retomber sur la pointe un bâton garni de plumes.

La jouoit..... au court baston, au *pirevollet*, à cline-mucette.....

(Rabelais, *Gargantua*, liv. I, ch. XXII.)

PIRON, s. m. Oison. En Normandie, on appelle une oie : *pirote.*

Iz-arian dit d'in jar qui défend ses
[*pirons.*
(Burgaud des Marets, fable en patois saintongeais.)

PISSAT, s. m. Urine. Ce mot, comme le féminin : *pisse,* a une origine germanique, car son radical se retrouve dans toutes les langues d'origine tudesque ou scandinave. Suédois : *piss;* danois et hollandais : *pis;* anglais : *piss;* allemand : *pisse,* signifient urine; suédois et islandais : *pissa;* danois : *pisse;* hollandais et allemand : *pissen;* anglais : *to piss,* signifient uriner.

Li enfès Audigier fu bien norriz
Trois fois le jor le baignent en un
[seilliz (1)
Qui trestoz est puanz de *pisséïs.*
(*Fabliau d'Audigier*, vers 162. — *Fabl. et Contes*, t. IV, p. 222.)

En suif et poix, destrampéz de lessive
Faicte d'estronts et de *pissat* de juive.
(Fr. Villon, *Grand Testament*, p. 76.)

Torrent fait de *pissat* de bœufs.
(Saint-Amant, *Roman ridicule.*)

PISSE DE CHIEN, champignon qui pousse sur le bois pourri.

PISTOLE, s. f. Valeur de dix francs. Les paysans comptent encore par pistoles et doubles pistoles, comme par écus; au XVII[e] siècle, la pistole était une pièce d'or non battue au coin de France et qui valait onze livres. (Voir Richelet, *Dictionnaire français*, édit. de 1680.)

Gagea cent *pistoles* qu'il tireroit et n'y manqua pas.
(Agr. d'Aubigné, *Baron de Fœneste,* liv. III, ch. VI.)

Le mardi, le Conseil de ville
Fit un règlement fort utile
Savoir que.........................
..... Elle donneroit la somme
De quinze *pistoles* de poids.
(*Courrier burlesque de Paris*, *Mazarinade.*)

PITARD, Pitaud, Piteux, noms d'hommes, synonimes de miséricordieux, compatissant; du bas latin : *pitosus,* et du vieux français : *pité, pitié,* miséricorde.

Premier parlons d'humilité
Contre le grand péché d'orgueil
Elles ont douleur et *pité*
En maintien, en cueur et en œuil.
(*Le Miroir des Dames.*)

Au XVII[e] siècle, *pitaud* a eu la signification de rustre, de paysan. (Richelet, édit. de 1680.)

En vain l'amoureux tout surpris
De sa *pitaude* oïant le cris
Se rend la trogne furibonde.
(Saint-Amant, *Roman ridicule.*)

Ce *pitaud* doit valoir pour le point
[souhaité
Bachelier et docteur ensemble.
(Lafontaine, *Contes.*)

PITÉYABLE, adj. Digne de pitié — charitable. En vieux français : *pitéable.*

En icelle place poure fames lingères, vendeurs de petits sollers et poures *pitéables* personnes vendeurs de mesmes ferperies.....
(Ordonnance de 1302, de Jumeau, prévôt de Paris. — *Registre des Mestiers* d'Est. Boileau, p. 411.)

Ceste vaillante preude femme... avoit plusieurs serviteurs en amours... tant estoit doulce et *pitéable.*
(*Cent Nouvelles du roy Louis XI*, 34[e] nouvelle.)

(1) *Seillis*, vase, d'où sont restés *seille* et *seau.*

PLACE, s. f. Plancher, sol d'une chambre. D'où on a fait *lave-place*, brosse emmanchée d'un bâton servant à laver les planchers.

D'abord leurs escoffions ont volé par [la *place*.

(Molière, *l'Etourdi.*)

PLAINESELVE, Pleneselve, noms de localités. En latin : *plana-silva* (en plein bois), d'après la *Gallia*. (T. II, col. 892). En vieux français : *selve*, forêt.

Entr'els n'en at ne pui ne val ne tertre
Selve ne bois, asconse n'y poet estre.

(*Chanson de Roland*, vers 3292.)

PLAINIER, adj. Uni, plan; du latin : *planus*.

E s'il frai de Jérusalem..... si la destruirai et abaterai e aplanierai si cum sult *planier* tables.

(*Livre des Rois*, liv. IV, ch. XXI, verset 13.)

Mès long-espée ne vout plus demorer
Ly et sun graunt chival flst à tere [tumber
Curt à cel amiral un chimin tut *pleiner*.

(Poème anglo-normand sur la bataille de Mansourah. — Voir Joinville, édit. de 1858, p. 338.)

PLAINT, s. m. Gémissement, plainte.

Tant mieux vaudroit me taire que [parler
Car profiter ne me peuvent mes *plains*.

(Charles d'Orléans, *Ballade.*)

C'est le bon Pan à la mort duquel furent *plaintz*, soupirs, effroys et lamentations en toute la machine de l'univers.

(Rabelais, *Pantagruel.*)

PLAISANCE, s. f. Plaisir, joie.

.... Mais la vraie *plaisance*
De volupté finit tousjours en repentance.

(Baïf, *Poésies.*)

PLANTE, s. f. Jeune vigne, terrain nouvellement planté. Du bas latin : *planta*.

Et siti sunt duo solidi prædicti super unam *plantam* quœ vocatur longa rea.

(*Charta anno 1286, in Chart. S. Vandreg.*, t. II, p. 1392.)

Oncques le bon vin du cru de la Devinière, en la *plante* du grand Cormier, au dessus du moyen grolier...

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. III, ch. XXXII.)

PLANTIS, s. m. Lieu planté de vigne — vigne d'un seul tenant. En basse latinité : *planterium*.

Frères estoient ambdos jumel
Païs avoient buen et biel
Et riche *planteif* tot dis.

(*Roman de la guerre de Troyes.*)

PLASSAC, Plassay, noms de localités. En vieux français, *plaissay, plaissé, plaisseiz, plessis* signifient clos, parc fermé de haies. En basse latinité : *plessa, plaissia.*

Par où vint-il de l'abaïse?
Sire, dit-el, par le postis
Qui est devers le *plaisseïz*.

(*Le Segretain moine*, vers 374. — *Fabliaux*, t. I, p. 254.)

La localité de *Plassay* est désignée, au XIII[e] siècle, par le latin : *Plassayum :*

Anno domini 1256 in crastinum obiit dom. hugo Feleti quondam rector hujus ecclesiæ de *Plassayo* tandem venerabilis episcopus santonensis qui legavit capellano de *Plassayo* vineas suas, scilicet de podio betaut.

(*Gallia Christiana*, t. II, col. 1074.)

PLATUE, s. m. Poisson

d'eau douce qui se pêche dans la Garonne. Les lacs de Suisse ont un poisson du même genre, nommé la *plate :*

La *plate* vit dans le lac de Thonon et se pêche rarement ailleurs.

(De Saussure, *Voyage dans les Alpes.*)

PLEIN (tout), loc. adv. Un grand nombre — entièrement.

Carles li reis nostre emperère magne
Set ans *tuz pleins* ad ested en Espagne.

(*Chanson de Roland,* stance I.)

Et tumba une merveilleuse graisle si grosse... laquelle... tua hommes, femmes, enfans et bestail en *tout plain* de lieux.

(P. de l'Estoile, *Mémoires,* t. VI, p. 44.)

PLESSIS, nom d'hommes et de localités. En vieux français : petit bois, taillis — parc.

Li mast, dunt numbres n'ert petiz,
Ne ressemblout mais *plessiz :*
Avis estoit que fust uns bruilz.

(*Chronique des Ducs de Normandie,* t. I, vers 1019e.)

PLEURER DES ŒILS, pléonasme saintongeais qui n'a pas besoin d'explication et est très ancien :

Tiret sa barbe cum hom ki est iriet,
Plurent des oilz si baron chévalier.

(*Chanson de Roland,* vers 2414e.)

PLUMAIL, s. m. Plumeau fait avec les plumes des ailes des volailles.

Frère Jean les regardoit de cousté comme un chien qui emporte un *plumail.*

(Rabelais, *Pantagruel,* liv. IV, ch. LI.)

Ou bien me faisoit un beau *plumail* de plumes de chapon.

(Noël du Fail, *Propos Rustiques,* ch. VII, p. 77.)

PLUMER, v. a. Exploiter quelqu'un — le ruiner — lui faire payer le plus possible.

Cette expression est aussi ancienne que les impôts.

Car s'ils eussent été sage
Ils fussent quites de *fouage* (1)
Dont li rois chascun an les *plume.*

(Guillaume Guiart, cité par Littré.)

POCHÉE, s. f. Sac — un plein sac. — En basse latinité : *pochia.* Ce mot, comme *poche,* paraît avoir une origine scandinave, car il se dit en anglo-saxon : *pocca;* en islandais : *poka;* en anglais : *poke.*

Une *pochée* de seigle que le suppliant avoit fait amener.

(Texte du XVe siècle, cité par du Cange, au mot *pochia.*)

POI (un), adv. Un peu.

Un poi plus amont, Pierres, toi conplainssis..... (2).

(*Dialogue de S. Grégoire,* traduction du XIIe siècle, liv. IV, ch. VIII.)

POINÇON, s. m. Pièce de vin, expression usitée dans la Touraine et l'Anjou. On dit *ponçon,* en Franche-Comté.

Et burént si net qu'il n'y demeura une seule goutte des deux cens trente et sept *poinsons.*

(Rabelais, *Pantagruel,* liv. II, ch. XXVIII.)

La terre cherche tousjours le bas comme la lie dans un *poinson* de vin.

(B. Palissy, *Discours Admirables,* p. 363.)

Le *poinçon* était comme la *queue,* une mesure de capacité au moyen âge :

(1) *Fouage,* latin : *foagium,* impôt exigé par le seigneur pour chaque *feu* ou foyer (focus) de son tenancier.

(2) *Paulo* superiùs, Petre, quæstus es.

Chascun tonnel doit ij deniers de rouage (1); ij queues et ij *ponchons* pour le tonnel.

(Ordonnance de la ville de Paris. — *Reg. des Mestiers* d'Est. Boileau, p. 296.)

Au XVI[e] siècle, le *poinçon* valait cent quatre-vingt-douze pintes.

Et contient le *poinçon* douze jallayes et chaque jallaye seize pintes, coutume d'Orléans.

(Olivier de Serres, *Théâtre d'Agriculture*.)

POISON, s. f. Substance venimeuse — femme méchante. Ce mot, masculin en français, s'emploie au féminin dans notre patois comme dans l'ancienne langue. Du temps de Malherbe, il était encore féminin.

Amors m'aporte d'espérance
Une merveillose *poison*
Qu'avoit confite en sa maison.

(*Tournoiement de l'Antechrist*, édition de 1851, p. 79.)

Je sentois *la poison* de mes os devallée.

(Philippe Desportes, *Poésies*.)

Au XVII[e] siècle, *poison* était devenu masculin, et Ménage s'indigne que le féminin soit quelquefois employé :

Ils veulent malgré la raison
Qu'on dise aujourd'hui *la poison*,
Une épigramme, une anagramme.

(Ménage, *Requête des Dictionnaires*.)

POLIGNAC, nom de commune, canton de Matha. Ce nom se trouve écrit en latin : *podempniacum*; radical : *podium*, colline, montagne. (Voir Lorédan Larchey). On peut plus simplement lui attribuer la signification de : *domaine de Paulinus*.

(1) *Rouage*, impôt sur les liquides transportés, c'est notre *droit de circulation* actuel.

PONE, Ponne, s. f. Jarre où l'on sale le lard. Dans le Berry et le bordelais : cuvier en bois pour la lessive. On y place le linge par assises régulières, ce qui pourrait suffire pour faire admettre l'étymologie *ponere*, placer.

PONER, v. a. Mettre au jeu, payer ses dettes, dérivé du même mot latin : *ponere*.

PONET, s. m. Toton, petite toupie qu'on fait tourner avec les doigts.

PONNU, Pounu, participe passé. Pondu. Le vieux français avait le verbe *ponner*, pondre, dérivé sans doute du latin : *ponere*.

On avoit mis un œuf au cul de la poule qu'elle avoit achetée pour faire croire qu'elle *ponnoit* et elle n'avoit pas depuis *ponnu*...

(Béroalde de Verville, *Moyen de parvenir*, t. II, p. 224.)

Tant s'entramèrent ambedui
Qu'en un ni ensemble *pouneient*.

(Marie de France, fable 80.)

Aucune femme nourrissoit
Une géline en sa maison
Qu'elle aymoit fort et chérissoit
A cause qu'en toute saison
Luy *pounoit* un œuf frais de rente.

(Gilles Corrozet, *Fables d'Esope*, p. 209.)

Mais, demandoit Pantagruel, ces beaux oiseaux icy une fois avolez retournent-ils jamais plus au monde où ils furent *ponnus*.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. V, ch. IV.)

PONS, nom de localité. Quelques écrivains ont choisi l'étymologie de ce mot dans le nom d'un prétendu fondateur, *Elius Pontius*, petit-fils du grand Pompée.

Il paraît plus naturel que les ponts, nécessités par les nombreux méandres de la Seugne, aient donné leur nom à la ville dont les armoiries sont : *de gueules à trois ponts d'or*. La *Gallia Christiana* désigne l'une des églises de *Pons* par les mots : *S. Vivianus de Pontibus*.

En 1179, Richard Cœur de Lion ravagea cette ville qui devint plus tard un poste militaire important dont il subsiste un donjon carré fort massif et très ancien, car il est mentionné dans une charte du 28 août 1083. Son âge vénérable ne l'a pas mis à l'abri des outrages de nos contemporains.

PONT, part. passé. Pondu. Cette forme est usitée comme celle de *ponnu*.

Castor et Pollux, de la coque d'un œuf, *pont* et esclous par Léda.

(RABELAIS, *Gargantua*, liv. I, ch. VI.)

PONTEREAU, Pontreau, noms de localités, signifiant petit pont. En latin : *Ponticulus;* en basse latinité : *Pontellus*.

Le comte de Salleberry (Salisbury) fut tué dans la tonnelle du *Pontereau* (à Orléans.)

(AMOS BARBOT, *Histoire de La Rochelle*, t. I, p. 294.)

PONT-L'ABBÉ, nom de localité, paraissant signifier *pont de l'abbé*. Cette explication est contredite par les dénominations latines des anciennes chartes :

Donamus huic sacro loco S. Mariæ in hoc pago Santonico curtem unam scilicet *Pontem-Labium*.

(*Ch. fundat. abb. S. Mariæ apud Santones*, anno 1047.)

... Seguendo terras de *Pontelabio* et de fontibus usque ad crucem *aux Seguins*.....

(*Charta guill. VII*, anno 1120. — *Archives de Poitiers*.)

POPILION, s. m. Peuplier, du latin : *populus*. En vieux français : *poplier*.

POQUE, s. f. Trou dans la terre où les enfants jettent leurs billes dans le jeu de ce nom.

POQUER, v. n. Mettre dans la poque. (Voir ce mot.)

PORCHAIRE (Saint-), nom de localité, dérivé de *porcarius*, gardeur de pourceaux. Ce même mot latin a donné naissance à un grand nombre de noms d'hommes : *Porcher*, *Porcheron*, *Porchereau*, etc.

PORREAU, s. m. Poireau, plante potagère (*allium porrum* de Linné). En basse latinité : *porrellum*, diminutif du latin : *porrum*, poireau.

L'un avoit envoyé un chappon aux *porreaux*, l'autre au saphran.

(BONAV. DES PÉRIERS, IIIe nouvelle.)

Au point du jour s'en va dans son [jardin cueillir
Des choux ou des *pourreaux* pour les [mettre bouillir.

(PIBRAC, *Plaisirs de la vie rusticque*, p. 120.)

Il ressemble les *poreaux*, il a la teste blanche et la queue verte.

(OUDIN, *Curiosités françaises*, p. 439.)

PORRÉE, Pourée, s. f. Plant de poireau.

Mangeoit choulx et chioit *pourrée*.

(RABELAIS, *Gargantua*, liv. I, ch. II.)

Le restant des bons lourdaux parloient du décourt du croissant, quand il feroit bon planter *porrée*.

(NOËL DU FAIL, *Propos Rustiques*, ch. III, p. 80.)

On connait l'expression saintongeaise : *planter la porrée*, qui signifie : faire la cabriole la tête en bas.

PORT-D'ENVAUX, nom de localité, port d'en bas, port de la vallée (portus in vallem) des vieux mots *val*, *vau*.

Le *Port-d'Envaux* est situé dans des prairies marécageuses, au nord-ouest des marais de Saint-James où Louis IX, en 1242, mit en fuite l'armée anglaise après avoir forcé le passage du pont de Taillebourg.

PORT-DES-SANTONS. Ce lieu, désigné par les anciens géographes sous les noms de *Portus-Santonum*, Σαντονων λιμνιον, était situé, d'après Plotémée et Strabon, entre l'embouchure de la Garonne (Γαρυμνα ποταμου εκβολαι) et celle de la Charente (Κανεντελου ποταμου εκβολαι). Valois et Bourignon le placent à Brouage; le père Arcère, sur la presqu'île d'Arvert; d'Anville, à l'embouchure de la Seudre; La Sauvagère, à la Tremblade. Sans égard pour l'ordre indiqué par Plotémée et Strabon, d'autres géographes le croient situé à La Rochelle.

Il paraît probable que le *Portus-Santonum* se trouvait dans le voisinage de la tour de Brou, au pied de laquelle on arrivait autrefois par mer (voir *Brou*); la voie romaine de Saintes à Bordeaux se détournait de sa ligne directe pour y passer et toute la contrée environnante (Saint-Romain-de-Benet, Toulon, Pirelonge) est couverte de débris de constructions antiques, qui démontrent l'existence d'un centre important, probablement la station romaine de *Novioregum*.

PORTAU, s. m. Portail.

Et si i a quatre *portaus*
Dont li mur sunt espès et haus.

(GUILL. DE LORRIS, *Roman de la Rose*, vers 4432.)

Haulsez vos testes, grans *portaulx*,
Huys éternels, tenez vous haultz.

(CL. MAROT, *Psaume XXIV*, t. IV, p. 103.)

C'est aux grands *portaux* que batent les grands vents.

(BRANTÔME, *Dames galantes*, disc. 4e, p. 136.)

PORTEMENT, s. m. Santé, comment on se porte.

Et luy donnoit mille accolades, remerciait Dieu de son heureux retour et bon *portement*.

(*Facétieuses nuits de Straparole*, traduction du XVIe siècle.)

POSSIBLE, adj. Employé adverbialement pour : peut-être, si cela est possible.

Ne la refusant, j'en diray *possible* confusément mais au moins la vérité.

(NOËL DU FAIL, *Propos Rustiques*, ch. III, p. 26.)

Possible tu voudras me départir de [quoy
Je puisse m'adonner aux muses de [requoy.

(ANT. BAÏF, Ier *Eglogue*, p. 2.)

La refuser n'était pas sûr
Même un refus eut fait *possible*
Q'on eut vu quelque beau matin
Un mariage clandestin.

(LAFONTAINE, *le Lion amoureux*, liv. IV, fab. I.)

POSSIBLE (au), loc. adv. Beaucoup, extrêmement.

L'Eternel est grand *au possible*.

(Ph. Desportes, *Psaume XIV*.)

Mais Ctésiphon qui a le cerveau délicat *au possible*, n'en savoit supporter une pinte, sans estre incommodé.

(Théophile Viaud, *Fragment d'une Histoire comique*, ch. IV.)

POSSIBLE QUE, loc. conj. Pour *peut-être que*.

Possible que, malgré la cure qu'elle [essaye,
Mon âme saignera longtemps de cette [playe.

(Molière, *Dépit amoureux*, act. IV, sc. III.)

POTÉE, s. f. Un plein pot — se dit aussi des viandes qui doivent être mis au pot pour faire du bouillon. Du celtique : *pod*, pot.

Escoutez le sermon divin
Ce n'est encor que l'introïte —
Mais la *potée* est-elle cuytte?

(*Farce moralisée*, anc. th. fr., t. I, p. 161.)

Il est esveillé comme une *potée* de souris.

(*Dictionnaire Comique* de J. Le Roux. — *Livre des Proverbes français*, t. I, p, 203.)

Tout leur mathon (1) et toute leur *potée*
Ne prise ung ail, je le dy sans noysier.

(Villon, *Ballade XI*.)

S'il baisloit, c'estoient *potées* de pois pilés.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. I, ch. XXXVII.)

POTENCE, s. f. Béquille, en basse latinité : *potentia*, bâton pour soutenir un malade.

... Stetit impotens nec poterat ambulare nisi cum *potentiis* sive crossis.

(Miracul. Urbani V, cité par du Cange.)

(1) *Mathon*, lait caillé.

Li hermite Tristan connut
Sor sa *potence* apoié fu.

(*Roman de Tristan*, t. I, p. 67.)

Tant pas estoit de grant viellune
Qu'el n'alast mie la montance
De quatre toises sans *potance*.

(Guill. de Lorris, *Roman de la Rose*, vers 358°.)

Les estropiez n'ont pas plus besoin de leurs *potences* pour cheminer, qu'il a besoin de lieux communs pour faire des livres.

(Guez de Balzac, *Lettres*.)

Le mot *potencé* est encore usité en blason pour désigner un objet en forme de béquille : *de sable à la croix potencée d'argent*.

POTET, s. m. Petit pot. En celtique : *pod-ev*, pot à eau.

La tierce pour devise l'avoit un beau et profond hanat de porcelaine: la quarte un *potet* d'or à deux anses.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, ch. I.)

Les écoliers désignent par *potet* le trou creusé en terre qui leur sert à jouer aux billes.

POTIRON, s. m. Espèce de champignon. Ce mot, en français, désigne, un légume connu dans la Saintonge sous le nom de *giraumont*.

Ou celuy qui s'engendre ainsi qu'un [*potiron*.

(Ronsard, *Bocage royal*, 2me partie.)

POUACRE, adj. Vilain, sale, affreux, du latin *podager*, goutteux (grec : ποδαγρός).

Et si déiste à tres toute la jent
Que je estoie *pouacres* non puissanz (1).

(*Amis et Amiles*, vers 3441°.)

(1) Et vous avez dit à tout le monde, que j'étais un vilain impuissant.

POUGNON, s. m. Enfant, gros comme le poing, du latin *pugnus*.

POULAILLE, s. f. Volailles, tout ce qui peuple la basse-cour.

Il puet par droit vendre... toute *poulaille*, toute sauvagine.

(Est. Boileau, *Livre des Mestiers*, p. 36.)

Je prends la mort vaille que vaille
Bien en gré et en pacience
Francs archiers ont pris ma *poulaille*
Et osté toute ma substance.

(Martial d'Auvergne, *la grant Danse macabre des femmes.*)

L'officier du palais chargé de l'élevage des volailles s'appelait: *poulailler*. (Voir ord. de St-Louis de 1261.)

POULINE, s. f. Jeune jument. On dit aujourd'hui *pouliche*, bien que Buffon se soit servi du premier mot.

Les jeunes poulins se fatigueraient autour des *poulines* et s'énerveraient sans fruit.

(Buffon, *Histoire naturelle des quadrupèdes*, t. I.)

POULINER, v. n. Mettre bas en parlant des juments.

Une jument qui *poulina* un poulin qui avoit une teste d'homme bien formée et le reste d'un cheval.

(Ambroise Paré, ch. XIX, cité par Littré.)

POUMAT, s. m. Boisson fermentée faite avec des pommes, c'est le cidre des saintongeais. En basse latinité : *pomaceum*.

POUMERASSE, s. f. Pommier sauvage.

POUR, préposition employée souvent à la place de *par*.

Mout fait l'amour que vilaine
Qui commence *por faillir*.

(*Chanson de Coucy*, st. IV.)

POUR CE QUE, locution conjonctive employée à la place de *parce que*.

Je dy cecy, mes très chers frères, *pource*
Que l'amytié la chère nous rebourse.

(Cl. Marot, *l'Enfer*, t. I, p. 49.)

POURE, s. f. Peur, frayeur, on a dit autrefois *pour*, *paour*.

Si gardum ben le monument
Si nul venge por lui embler
Nus le ferum grant *pour* aver (1).

(*Résurrection du Sauveur*, Mystère du XI[e] siècle, th. fr. au moyen âge, p. 19.)

.... Et de mauvais affaire
Seroit celuy qui te vouldroit meffaire
Dy moi, n'ays *paour*.....

(Cl. Marot, *l'Enfer*, t. I, p. 36.)

POURMENER, v. a. Promener, se promener.

Les astres et les planètes ne sont pas oisifves, la mer se *pourmeine* d'un costé et d'autre.

(Bernard Palissy, *Recepte véritable*, p. 48.)

Item une autre fois je me *pourmenois* le long des rochers de cette ville de Xaintes.

(*Ibid*, p. 51.)

On a dit aussi *proumener*.

Aux champs Elysiens son âme se [*proumeine*.

(Passerat, *La mort d'un moineau.*)

POURSUIRE, v. a. Poursuivre.

---

(1) Aussi gardons bien le monument
Si quelqu'un vient pour l'enlever
Nous lui feront grand peur avoir.

Humble cuer toudis (1) doit travailler
Et *poursuire* faitz de chevalerie.

(Eustache Deschamps, *Poésies*.)

POUSSÉ, adj. Se dit du vin qui a pris un certain mauvais goût.

Mais il luy faisoit mille maux et lui faisoyt manger le pain bis et boire vin *poulsé*.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. II, ch. XXX.)

En advint un inconvénient bien grand : tout le bon vin d'Aurelians *poulsa* et se guasta.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. II, ch. VII.)

Au XIII° siècle, on a dit dans le même sens *bouté*. Ce verbe avait autrefois la signification de remuer, frapper, pousser.

Je vous fais asavoir qu'ils viennent (les vers) de diverses viandes réchauffées et de ces vins enfuteiz et *boteiz*.

(Rutebeuf, *le dit de l'Erberie*, t. I, p. 257.)

POUSSE-PIED, s. m. Bateau plat servant à la culture des moules dans le pays d'Énandes et de Charron, ainsi nommé du mode employé par les *boucheleurs* pour le faire glisser, à marée basse, dans les rigoles des *bouchots*. (Voir ces mots.)

PRE, prép. Pour, *pre-quieu*, pourquoi.

Clochard : Et bien *pre quieu* qu'é-to
Mathé : o lest que l'église ou a ben ordonné.

(Agrippa d'Aubigné, *Baron de Fœneste*, liv. II, ch. IX, t. I, p. 80.)

Quand vous en beustes dernièrement et tastastes de tous vos vins, vous dites : cestui-ci est *pre* les valets.

(Guill. Bouchet, *les Sérées*, liv. I, ch. I, t. I, p. 57.)

(1) *Toudis*, toujours.

PRÉE, s. f. Prairie, du pluriel latin *prata*.

Clere et serie (1) et bele estoit
La matinée et atemprée (2)
Lors men alai parmi la *prée*.

(Guill. de Lorris, *Roman de la Rose*, vers 124°.)

.... Et quand parmy les *prées*
Volent les papillons aux ailes diaprées.

(Ronsard, *Amours*, t. I, p. 184.)

Nymfes qui dessus la *prée*
Ballez aux rais (3) de la nuit
D'une danse mesurée.

(Remy Belleau, *Bergeries*, 1re journée, p. 35.)

PRÉGUILLAC, nom de localité, du vieux français *praiel*, *praiau*, pré, prairie, accolé de la terminaison *ac* (voir ce mot). Ce nom pourrait cependant avoir la signification de profit-trompeur, de gain frustré, dont les synonimes sont fréquemment appliqués à des champs où la culture n'a pas donné de bons résultats. Dans le nom *Préguillac* se trouvent en effet les vieux mots français *pré*, profit, avantage, *guiller*, tromper, *guille*, tromperie.

Bien li porra tout à loisir
Mostrer et dire son corage
Tort li a *pré* (4).

(*Le lais de Gugemer*, vers 457°.)

Moult vont le siècle *guilant*.

(*Bible Guiot de Provins*.)

Diex ne fist oncques évangile
C'on ne puisse tourner à guille.

(*L'Image du monde*.)

PRÉ-LE-ROY, nom d'un lieu-dit situé à Saintes. On s'y

(1) *Serie*, tranquille.
(2) *Atemprée*, tempérée, ou peut-être humide, *trempée*.
(3) *Rais*, rayons.
(4) Lui a enlevé le profit.

battait en duel autrefois si nous en croyons l'anecdote de la rencontre du baron de Fœneste avec le saintongeais Corbineau :

C'est le Corvineau dont, pour ce qu'il estoit estropié d'un vras et d'une jambe, je l'appelai a chebal au *pré-lou-roy*.

(Agr. d'Aubigné, *Baron de Fæneste*, liv. II, ch. XVI.)

PREMIER, adjectif pris adverbialement pour premièrement, d'abord.

Mais il vuelent *primes* saveir
Sun estre et sun cuntenemant.

(Marie de France, *Fable XXII*, t. II, p. 132.)

Et vienne tost, car mort prent (tant [est dure)
Premier les bons, laissant les vicieux.

(Cl. Marot, *Sonnet de Pétrarque*, t. III, p. 150.)

PREMIER QUE, locution employée pour *avant que*.

J'en boy à vous, *premier que* je m'en [aille.

(Olivier Basselin, *Vaux de Vire*, p. 14.)

PRENGE, subjonctif du verbe *prendre*, qui se prononce *prenre*. (Voir ce mot.)

Bon porchaz sera, ce li semble,
S'ajoster puet, par nul espleit,
Que li filz à la mère seit
Et que le *prenge* en mariage.

(*Vie du pape Grégoire le Grand*, XII[e] siècle.)

Nus sélier ne puet prendre aprentis autre que les persones desus dites, que il ne le *prenge* à mains de terme de viij ans de service.

(Est. Boileau, *Livre des Mestiers*, p. 212.)

PRENRE, v. a. Prendre. La conjugaison saintongeaise est assez irrégulière : prétérit : *je prenis;* futur : *je prenrai;* subjonctif : *que je prenge.*

L'asséurat et promisist
Que jamais oisel ne *pranreit*
Et que riens ne lor forfereit.

(Marie de France, *Fable LXXXIV*, t. II, p. 351.)

PRÈS, préposition prise adjectivement dans le sens de proche, prochain *(proximus.)*

Item je donne à mon barbier
Qui se nomme Colin Galarne
Près voysin d'Angelot Cherbier
Un gros glasson pris où? en Marne.

(Fr. Villon, *Grand Testament.*)

PRESSIS, s. m. Produit d'un pressage — le suc que l'on obtient des raisins pressés. En vieux français : *pressis,* suc, jus. (Voir Roquefort, *Glossaire de la Langue romane.*)

On donnera à l'accouchée un *pressis* de chapon.

(Ambroise Paré, cité par Littré.)

PRESSURE, s. f. Action de presser le fromage pour en faire sortir le petit lait — ce mot désigne aussi le petit lait.

Je sçay pisser contre le vent
Mesurer lait, battre le beurre
Mettre le fromage en *pressure*.

(Maistre Hambrelin, *Farces françaises*, p. 206.)

PREUVE, s. f. Eprouvette dans laquelle on mesure le degré de l'eau-de-vie.

PRISE, s. f. Portion de marais, lais de mer. Ce qui est *pris* sur la mer.

PRIX-FAIT, s. m. Entreprise à forfait, tâche.

PRIX-FAITEUR, s. m. Ouvrier qui exécute à forfait certains travaux. Usité dans le Blayais pour désigner le bordier qui cultive les vignes à un prix fixé par journal.

PROCHE, adj. Prochain, voisin.

Dieux! qu'un bonheur extrême est
[*proche* du malheur.
(GOMBAULT, *Poésies*.)

PROFITON, s. m. Petite excroissance près des ongles, envie. Du latin : *proficere*, augmenter.

PROMELOGE, adj. Précoce, se dit d'un fruit ou d'un légume de primeur. Dérivé, d'après M. Jônain, de *primo loco*,

PROMONTOIRE-DES-SANTONS, en latin : *Promontorium-Santonum;* en grec : Σαντώνων ἄκρον. Plotémée le place entre l'embouchure de la Garonne et celle de la Charente; Marcien d'Héraclée, à quatre cent soixante-quinze stades de l'embouchure de la Garonne, à cinq cent soixante de celle de la Charente, soit environ aux six treizièmes de la distance qui sépare ces deux points, comptés à partir de Cordouan.

Quelques géographes placent le *Promontoire-des-Santons* à Blaye; le père Arcère, au Chet, près d'Angoulins ou à la pointe des baleines (île de Ré); dom Bouquet, dans la presqu'île d'Arvert, La Sauvagère, au cap Chassiron (*caput Cironis)*, au nord-ouest de l'île d'Oléron.

L'île d'Oléron était autrefois réunie au continent (voir *Oléron*) et il est possible que le relief du cap Chassiron, très remarquable sur la ligne des côtes de Saintonge, ait fait donner à ce cap le nom de *Promontoire-des-Santons*, mais, si nous admettons l'exactitude des distances du géographe Marcien d'Héraclée, l'opinion de dom Bouquet paraît devoir être préférée.

PROU, adv. Assez, beaucoup.

Car enfin toute grande dame pour son honneur doit donner un peu ou *prou*.
(BRANTÔME, *Dames Galantes*.)

Les princes me donnent *prou* s'ils ne m'ostent rien.
(MONTAIGNE, *Essais*, liv. III, ch. IX.)

PROUFITABLE, adj. Qui rapporte du profit, du bénéfice; en latin : *proficere*, gagner, augmenter.

Li saint et li prodome que Diex traist d'enfer, liquel avoient menées lor tens vies douces et *porfitables*.
(*Credo* de JOINVILLE, ch. XXIX, p. 278.)

Je les vous quitte — ils sont passables —
Ils sont parbleu bien *prouffitables*.
(*Le Nouveau Pathelin*, *Recueil de Farces, Sotties et Moralités*, p. 143.)

PROUFITER, v. n. Profiter, grandir.

Roses aussi de diverses grandeurs
S'on ne les cueult sans *prouffiter*
[périssent.
(Cl. MAROT, *Epith. de Renée de France*.)

PROUILLON, s. m. Timon volant avec une chaîne pour atteler deux bœufs devant deux autres. Latin : *protelum* (d'après M. Jônain). On trouve en vieux français : *proulière*, trait de

corde, courroie, chaîne servant à tirer une charrette. (Roquefort, *Glossaire de la Langue romane.*)

PROUST, Proux, noms d'hommes. Des vieux mots français : *preu*, *preus*, *pros*, *prus*, qui signifient sage, prudent. En bas breton : *prews*.

PROUVABLE, adj. Certain, prouvé ou facile à prouver.

Et se ce semble doutable
C'est bien par argument *prouvable*.

(Jean de Meung, *Roman de la Rose*, vers 5063e.)

PROVIGNER, v. a. Coucher en terre des pousses de vigne pour leur faire prendre racine, faire des *provins*.

N'a ne boef ne charrue ne vilain en arée
Ne vigne *provignié* ne couture semée.

(Wace, *Roman de Rou*, t. I, p. 73.)

PRUNELLE, s. f. Prune sauvage. En basse latinité : *prunellum*, des deux mots *pruna nigella*.

Transmissas epulas quœ *pruna nigella* vocantur.

(Venant. Fortunatus, liv. II, poème 16.)

Et encore luy demande-elle souvent des *prunelles* à buissons, des cerises et des poires.

(*Quinze Joyes de Mariage*, ch. VIII, p. 101.)

PUANTISE, s. f. Puanteur, mauvaise odeur.

Pour la *puantise* des bestes que l'on tuoit en l'ost.

(J. Froissart, *Chron.*, liv. II, p. 290.)

PUCHEU, Puchaud, noms d'hommes, dérivés des vieux mots *puesch, puch*, colline, montagne.

PUECH, s. m. Colline de sable sur la côte d'Arvert. Voir le mot *peu*, dont *puech* est la forme gasconne.

PUGET, nom d'homme; du vieux français : *pug*, *puig*, puits; en latin : *puteus*. En langue d'oc, *puget* signifie élévation, comme le vieux français : *puch, puy*.

PULMONIQUE, adj. Malade des poumons, catharreux, asthmatique.

Le mardi, 30e, M. Hottoman, advocat en la cour mourust à Paris, en sa maison, *pulmonique*, en la fleur de son aage.

(P. de l'Estoile, *Mémoires-Journaux*, t. VII, p. 47.)

Un fantosme de corps fiévreux et *pulmonique*.

(Ronsard, *Elégie XXIX*, t. IV, p. 341.)

PUNAIS, adj. Qui sent mauvais du nez — se dit aussi du blé attaqué du charbon. En provençal : *putnais*, où se voit le radical *put;* du latin : *putere*, puer.

.... Vilain *punès*
Fit Renart, qu'alez vos disant?

(*Roman du Renart*, vers 5174e.)

On avait autrefois le substantif : *punaisie*, puanteur, maladie du nez.

Nous nous bouchions que nous ne pouvions durer pour la *puneisie* qu'issoit du sac.

(Joinville, *Histoire de S. Loys*, p. 265.)

Punaisie ou orœna n'est autre chose qu'un ulcère profond et puant qui est au dedans du nez.

(Ambroise Paré, XI, cité par Littré.)

PUPUT, s. m. Huppe, oiseau. En latin : *upupa*, qui est dérivé du cri ordinaire de l'animal, d'après Ch. Nodier, *Dictionnaire des Onomatopées*.

Diable! que me conseilles-tu... me munir de langues de *puputz* et de cœurs de ranes verdes.

(RABELAIS, *Pantagruel*, liv. III, ch. XXV.)

PUTE, s. f. Faucheux, araignée de champ. Cet insecte sert à deviner, dans un cercle de filles, celle qut se mariera la première.

PUYRAVAUD, nom de localité. Du vieux français : *puy*, éminence, hauteur. (Latin : *podium.)*

Traversa les marais et gaigna au dessus le *puy*...

(RABELAIS, *Gargantua*, liv. I, ch. XLVIII.)

Puyravaud est désigné au XI° siècle dans la charte de fondation du monastère de la Trinité de Vendôme, sous le nom de *Poio-Rabelli* (poio pour podio) :

In eodem pago (Xantonico) ego Agnès..... concedo ecclesiam de *Poio-Rabelli* cum omnibus ad eam pertinentibus meam quoque partem exclusè de ponte Xantonico.....

(*Charta Goffredi, Com. Audegav.* 31 mai 1040.)

La fin de ce texte ferait supposer qu'il s'agit de la colline située à Saintes, entre les rabanières et les roches. Le même lieu est indiqué d'une manière plus précise dans une charte de 1270, constatant une cession au prieuré de Saint-Eutrope par Foulques de Matha :

..... Furchas monasterii S. Eutropii et a dictis furcis prout itur ad fluvium Karantonis juxta feodum de *Podio-Ravelli.*

(*Arch. hist. de Saint.* t. II, p. 272.)

Q

QUART, Quartaut, s. m. Petit tonneau dont la contenance varie suivant les localités.

En l'emine a deux bichots, au bichot deux *quartaux*.

(*Coustumier général*, XVI° siècle, cité par LITTRÉ.)

QUARTAGEUR, s. m. Celui qui cultive pour le quart de la récolte. Du latin : *quartam agere* (s. ent. *partem*) ou *quarta garba*.

Par vos perdi-ge mon froment
Où j'avoie la *quarte jarbe*.

(*Roman du Renart*, vers 20424.)

QUARTERON, s. m. Quart d'un cent, d'une livre. C'est une mesure de quantité (25) ou de poids (125 grammes.)

Appareillier ou mettre par *quarterons* por faire peser au poids le Roy...

(*Registre des Métiers* d'Est. BOILEAU, p. 148.)

Loup-garou doncques s'adresse à Pantagruel avec une masse toute d'acier pesante neuf mille sept cens quintaulx deux *quarterons*.

(RABELAIS, *Pantagruel*, liv. II, ch. XXIX.)

QUASI, Quasiment, adv. Presque, pour ainsi dire. C'est le latin lui-même.

.... Hélas *quasi* qu'amour
Se peust par ces travaux adoucir quel-
[que jour.

(A. BAÏF, *Eglogue II*, p. 5.)

Au feu que mon cueur a choisy
Jectez y, ma seule déesse,
De l'eau de grace et de liesse
Car il est consommé *quasy*.

(Cl. Marot, *Rondeau VI*e, t. II, p. 130.)

C'est une ville en vérité
Aussi grande *quasi* que Thébe.

(Molière, *Amphytrion*, act. I, sc. I.)

QUEMISE, s. f. Chemise.

La *quamise* qui ert bien blanche
Senefie que douce et franche
Estoit cele qui la vestoit.

(Jean de Meung, *Roman de la Rose.*)

QUENAILLE, s. f. Petit enfant, marmaille. Du celtique : *kenaw*. M. Boucherie fait dériver ce mot du saintongeais : *quener*, vagir, se plaindre.

O sont de mauvaise *quenaille*.

(*Gente Poitevinerie*, édit. de 1605.)

Les puces et les poux et telle autre [*quenaille*.

(Mat. Regnier, *Sat. X.*)

QUENER, v. n. Gémir par suite d'efforts ou de souffrance, vagir, se plaindre. En vieux français, le mot *quenaux* désignait les mendiants, les gueux qui gémissent pour apitoyer les passants.

QUENEUILLE, s. f. Quenouille. En basse latinité : *conucula*, diminutif de *colus*.

Hasples ne fuseaus ne *keneules*.

(Froissart, *le Dict dou Florin*, vers 84 — *Poésies*, p. 104.)

QUENOTTE, s. f. Dent d'un petit enfant. De l'ancien français : *quenne*, dent ; mot d'origine scandinave ; islandais : *kenna*, mâchoire.

Prendre le volt, mès il failli
Et ne porquant quatre des pennes
L'erremistrent entre les *quennes* (1).

(*Roman du Renart*, vers 734.)

QUÉRIR, v. a. Chercher ; du latin : *quærere*.

Si averad un meis e un jour de *quer* le..... (2).

(*Lois de Guillaume-le-Conquérant*, ch. IV — XIe siècle.)

Et ne scéust en nule terre
Nule plus bele dame *querre*.

(Guill. de Lorris, *Roman de la Rose*, *Portrait de Dame oyseuse.*)

Là me vint *quérir* mestre Pierre de Corbon............

(Joinville, *Histoire de S. Loys.*)

QUÉREUX, s. m. Terrain nu, cour non fermée entre une maison et la voie publique. C'est ce que dans le Bordelais on appelle : *aisines*.

Quelques étymologistes tirent ce mot du celtique : *cairn*, lieu pierreux, amas de pierres, qui a été retrouvé avec ce dernier sens dans la langue des esquimaux.

QUEUSINE, s. f. Cuisine ; latin ; *coquina*. Le cuisinier s'appelait, au moyen âge, *queu*, *queux*, de *coquus*.

Et à sa *quesine* furent asis chascun jur dis bues gras de guarde.

(*Livre des Rois*, liv. III.)

QUIBUS, s. m. Argent monnayé. « Il a des *quibus*, dit Leduchat, c'est-à-dire des écus, *de quibus fiunt omnia.* » On dit

(1) Il voulut le prendre mais il le manqua ; pourtant quatre de ses plumes lui restèrent entre les dents.

(2) Il aura un mois et un jour pour le chercher.

aussi : *il a de quoi,* avec le même sens.

Et besoingna au mieulx qu'il peut comme dessus, moyennant *de quibus* que la gouge tant bien sçavoit avoir...

(*Cent Nouvelles du roy Louis XI*, ch. LXXVIII, p. 414.)

Il falloit qu'il vint sus au jus
La fournir à son appétit
Car qui ne fonce *de quibus*...

(Guill. Coquillart, *Plaidoyer de la Simple et de la Rusée*, t. II, p. 22.)

Ne faictes fourbir vos coquilles
A seigneur ny à coquibus
S'ilz ne vous baillent des *quibus*.

(Roger de Collerye, *Sermon pour une nopce*, p. 122.)

QUIGNON, s. m. Morceau de pain, bout de pain, de *cuneus*, coin.

La femme de Pierrot un *quignon* de pain coupe.

(*Plaisir des Champs*, XVIe siècle, cité par M. Littré.)

QUINAUD, nom d'homme. En vieux français : sot, camus, gueux. (Rochefort). Ce mot peut d'ailleurs être considéré comme une abréviation de *Jacquinaud,* dérivé de Jacques.

QUÎTE, adj. Affranchi, dégagé d'une dette. Du latin : *quietus*, tranquille.

A toz jors *quites* en seroiz
Que jamès jors ne l'paierois.

(*Li Romans de Dolopathos.*)

Li talemclier (1) qui sont haubanier (2) sont *quites* de tonlieu (3) des pors qu'il achètent et de ceux qu'il revendent.

(Est. Boileau, *Livre des Mestiers.*)

R

RABALE, s. f. Grande pelle servant à amonceler le grain dans l'aire — espèce de filet à prendre les oiseaux. Dans le glossaire de Rochefort, ce mot est défini : espèce d'outil.

RABALER, v. a. Ramasser, réunir en tas, en se servant ou non de la *rabale* (voir ce mot). On dit au figuré : *Il m'a rabalé mon argent*, dans le sens de gagner ou escroquer.

RABÂTÉE, s. f. Correction manuelle, volée de coups, tapage violent. Du vieux français : *rabat,* lutin, revenant.

Faisoit le *rabas* toute la nuict pour faire miracle.

(Béroalde de Verville, *Moyen de parvenir*, t. I, p. 110.)

La mommerie des *rabats* et lutins.

(Rabelais, *Pantagruel.*)

Au XVIe siècle, le mot *rabâtée* a été un nom propre :

En la maison de *Regnie Rabattée,* en la paroisse Saint-Maur.....

(Déclaration de 1553. — *Arch. hist. de Saintonge,* X, 85.)

RABÂTER, v. a. Faire du bruit, remuer bruyamment, bat-

(1) *Talemclier*, boulanger.
(2) *Haubanier*, soumis à un droit de plaçage.
(3) *Tonlieu,* droit d'entrée (octroi ou douane); en basse latinité : *teleonium*.

tre. Dérivé comme le précédent de *rabat*, lutin. Nicot et Tripault le tirent du grec : Ῥαβάττειν, se promener haut et bas, frapper, faire du bruit.

Crie, huche, bat et *rabaste*
Forment s'angoisse et mult se haste.

(*Chronique des Ducs de Normandie*, t. III, vers 32806e.)

O esprit donc, bon feroit, ce me semble
Avecques toy *rabbâter* toute nuyct.

(Cl. Marot, *Epigr.*, t. III, p. 75.)

RABOBELINER, v. a. Raccommoder, rapetasser.

Il se vauldroit mieux consoler
A *rabobeliner* vos soulder
Que de penser à leur follye.

(*Farce d'un Chauldronnier*, anc. th. fr., t. II, p. 106.)

RABONNIR, v. a. Rendre bon, améliorer.

Ces paroles et aultres *raboinirent* et adoucirent grandement le corage dou roy d'Engleterre.

(Froissart, *Chroniq.*, liv. I, § 238, t. III, p. 105.)

RABOUSINER, v. n. Faire des plis. *Cette étoffe est toute rabousinée.*

RACAILLE, s. f. Réunion de gens méprisables — homme de mauvaises mœurs, de basse extraction. Ce mot dérive d'un primitif germanique qui signifie *chien*, comme *canaille* dérive de *canis*. En ancien anglais : *rack;* en islandais : *raki;* en vieux allemand et en hollandais : *rakel;* en suédois : *racka*, signifient chien. Quelques étymologistes ont indiqué comme origine le grec : ῥάκος, guenille.

L'homme d'estat et la *racaille* du peuple.....

(Guillaume Bouchet, *Sérées*, liv. III.)

RÂCHE, s. f. Teigne des enfants, maladie éruptive de la tête.

Porrigo, teigne, *râche*, roigne.....

(Texte du XVIe siècle, cité par du Cange, au mot *porrigium*.)

Le vieux français avait l'adjectif : *rachous*, galeux, teigneux.

Et por ce qu'il le tiengne en pais
Li *rachous* consent le pugnais
....
Ne se desconfortent de rien
Pour ce que l'un et l'aultre put.

(*Bible Guiot*, vers 2604e.)

RADOUBER, v. a. Raccommoder. On disait autrefois *redauber*, ce qui semble indiquer pour étymologie : *aube*, blanc; du latin : *albus*. Cette opinion est d'autant plus probable que *radouber* a eu le sens propre et figuré comme *blanchir*.

Li barillier puet et doit rapareiller et *radauber* les viez fuz méhaigniez.

(Est. Boileau, *Livre des Mestiers*, p. 103.)

Le dit comte de Charolois se *radouba* et rapaisa avec son père le mieux qu'il put.

(Comines, *Mémoires*, liv. I, t. I, p. 11.)

L'autre jour que j'estoi assis près d'un ruisseau
Radoubant ma musette avecque mon alesne,
Je vy dessus le bord le tige d'un beau fresne.

(Ronsard, *Egl. I*, — *Poésies choisies*, p. 180.)

RADOUBEUR, s. m. Raccommodeur, celui qui remet un membre en place. Dans ce dernier sens, il est synonime de *rebouteur*.

Ce prestre estoit lorrein, excellent *radoubeur*, il racoutroit plusieurs estropiez dans le païs.

(Agr. d'Aubigné, *Fæneste*, liv. II, ch. VI.)

RAFAITER, v. a. Arranger, remettre en état, réparer la toiture.

La chose qu'i firent première
Fu en l'église de Saint-Père
Qui auques esteit empeiriée;
Cele fu mult jent *r'afaitiée*.

(*Chronique des Ducs de Normandie*, t. I, vers 10991°.)

RAFFARD, nom d'homme. Du vieux français : *raffarder*, railler, se moquer.

RAFFET, nom d'homme. D'après Ménage, dérivé du verbe *rafer*, enlever, ou du vieux français : *rafaitier*, *rafetier*, rajuster, raccommoder.

Sire Hains savoit bon mestier
Quar il savoit bien *rafétier*
Les coteles et les mantiaux.

(*Fabliau de sire Hains et de dame Anieuse.*)

Borel cite le substantif *rafetier* avec le sens d'entremetteur. Dans la langue d'oc, *raffet* désigne le raifort ou radis noir.

RAFISTOLER, v. a. Arranger, raccommoder. Dans la Suisse, on dit *rapistoquer* et *rabistoquer*. On trouve dans le vieux français le verbe *appistoler* avec le même sens :

Et povez bien penser si le bonhomme est bien aise de se estre ainsi *appistolé*.

(*Les Quinze Joyes du Mariage.*)

RAGANE, s. f. Rigole. Dans l'Aunis : *ragale* (voir glossaire de 1780). Du vieux français : *rager*, *rayer*, couler; dérivé du latin : *rigare*. On trouve dans le glossaire de Roquefort : *ragasse*, inondation causée par de fortes pluies.

RAIMBAUD, Rambaud, noms d'hommes dérivés du germanique : *raim-bald* (conseil-hardi), d'après Lorédan Larchey (*Dictionnaire des Noms.*)

RAINAL, Rainaud, noms d'hommes dérivés du germanique : *reginald* (conseiller-ancien), d'après Lorédan Larchey.

RAINE, Rane, s. f. Grenouille, dont le diminutif est *rainette ;* du latin : *rana*.

Ki enveiad en eals tute manière de musches, qu'elles manjassent e *reines* qu'elles déperdissent? (1)

(*Livre des Psaumes*, ps. 77, vers. 45, p. 142.)

Et il gist en cel fossé mors
Tot estendu com une *raine*.

(*Poème du Renart*, vers 5985°.)

Jadis avint qu'en un estanc
Entur les rives et ou fanc (2)
Ot des *raines* grant cumpaignies.

(Marie de France, *Fable XXVI*, t. II, p. 145.)

RAIS, s. m. Rayon. Du latin : *radius*.

Si revient toute enluminée
Des *rais* que li soleil li monstre
Qui d'autre part reluit encontre.

(G. de Lorris, *Roman de la Rose*, vers 4808°.)

RAISINÉ, s. m. Confiture

---

(1) Quis immisit in eis omne genus muscarum ut comederent eos et *ranas* ut deperderent eos?
(2) *Ou fanc*, dans la vase.

faite avec du mout de raisin et des fruits. Ce mot était féminin autrefois. Olivier de Serres donne la recette de la *raisinée* au tome II, page 633, de son *Théâtre d'Agriculture*.

RAISINETTE, s. f. Mauvais raisin, petit et mal mûri. Dans le vieux langage de Lorraine : *résinet*, raisin.

Pommes, poires de mainte guise
Et en vayr (automne) le *résinet*.

(*Guerre de Metz*, st. 14, p. 108.)

RALE, s. f. Jambe. *Tirer la rale*, marcher péniblement.

Il existe près de La Tremblade un village des *Ralles*.

RÂLER (se), **Raller (se)**, v. réfl. Marcher en se glissant, en se frottant le long d'un abri qui vous cache.

Je voyois aussi le renard qui se *ralloit* le long des buissons, le ventre contre terre.....

(Bernard Palissy, *Recepte Véritable*, p. 111.)

R'ALLER, S'en r'aller, v. réfl. Retourner, s'en retourner.

Li empereres Alexis s'en *r'alla* en la ville.

(Villehardouin, *Conq. de Constantinople*, p. 75.)

En si prisent congé pour *râler* en lor païs.

(*Ibid.*, p. 413.)

Se je ne savoïe parler
Il m'en faudroit de ci *raller*.

(Joh. Froissart, *Plaidoierie de la Roze et de la Violette*, p. 132.)

R'aluns nus en, si feruns bien;
A tant li lièvre returnèrent
En lur contrée s'en *r'alèrent*.

(Marie de France, *Fable XXX*, t. II, p. 160.)

RAMÉ, adj. Rameux, garni de branchages.

Se dit aussi des légumes tels que pois et haricots qui ont grimpé à des soutiens de branchages :

Et que l'oiseau parmy les bois *ramez*.

(Ronsard, *Amours*, t. I, p. 90.)

RAMELLE, s. f. Anse d'un panier, généralement faite de tiges flexibles dépouillées de leurs feuilles et tordues. De *ramellus*, diminutif de *ramus*, rameau.

RAMENRAI, forme irrégulière du futur du verbe *ramener*.

Tel parule direit pur veire
Dont l'arundeille recevreit
Et li moingnels li *remanreit*.

(Marie de France, *Fable LXXXIV*, t. II, p. 350.)

RAMER, v. a. Garnir un champ de branchages pour y faire s'y attacher des haricots ou des pois. De *ramus*, rameau.

RAMPONER, v. a. Railler, critiquer.

Folie est d'autrui *ramposner*
Ne gens de chose araisoner
Dont il ont anui et vergoigne.

(*Le Sentier batu*, *Fabliaux et Contes*, t. I, p. 100.)

Quant la dame s'oït si *ramposner*
Vergoigne en ot.....

(*Quènes de Béthune* — *Romancero français*, p. 107.)

RAMU, adj. Rameux, qui a des branches couvertes de feuilles. Le saintongeais dit surtout *ramé*. (Voir ce mot.)

Foilles i avoit à plenté
En tout le plus lonc jor d'esté
N'i péussiez choisir le ray
D'ou souleil, tant par est *ramus*.

(*Li Lais de l'Oiselet*, vers 60e.)

En Bertain revenrai qui ert au bois [*ramu*.

(*Li Romans de Berte aus grans piés.*)

RANCHE, s. f. Ridelle ou fourragère de charrette; du bas latin : *ranchonum*.

Le suppliant frappa icelui Perrinot d'un baston ou *ranche* de charrette.

(Texte du XVe siècle, cité par du Cange, *Gloss. de la Basse latinité.*)

RANDON, s. m. Elan, essor. Le français a conservé *randonée* dans le langage de la chasse.

Et emmi ot une fontaine
Dont l'ieaue estoit et clère et saine
Et surdoit de si grant *randon*.

(*Li Lais de l'Oiselet*, vers 53e.)

Et quant il fut chëu geule baée
Si li pisse el visaige de *randonée*.

(*Fabliau d'Audigier. — Recueil de Barbazan*, t. IV, p. 228.)

RANG (de), adv. En rang, en ligne droite — de suite, consécutivement.

Plus on voit de choses en un seul livre en trois mois que n'en sauroient voir à l'œil et entendre par expérience vingt hommes *de rang* vivans l'un après l'autre.

(Ph. de Commines, *Mémoires*, liv. II, t. I, p. 105.)

Je ne luy ouÿ oncques dire qu'il fust las..... et si ay esté sept années *de rang* en la guerre avec luy.....

(*Ibid.*, t. I, p. 31.)

RÂPE, s. f. Grappe de raisin dont les grains ont été enlevés — grappes sur lesquelles on met de l'eau pour faire de la piquette. Allemand : *rappe*, grappe; provençal : *raspa;* italien : *raspo*.

Les *râpes* de leurs raisins bruslent et calcinent les lamines d'airain et les réduisent en vert de gris.

(Bernard Palissy, *Recepte Véritable*, p. 30.)

RÂPÉ, s. m. Piquette, boisson obtenue en faisant fermenter avec de l'eau des raisins ou du moût. Ce mot était français au XVIIe siècle, et se trouve dans Richelet, édition de 1680. En basse latinité, *raspetum* avait le sens de vin renouvelé, *vinum recentatum*. (Voir du Cange.)

Qui vinum suprâ uvas habuerit quod *raspetum* vocatur, in tavernis ipsum vendere non potest.

(*Charta Henrici duc. Brab. pro communia Bruxell.*, anno 1229.)

Aucuns font ce vin qu'on appelle *rappé* dans des tonneaux défoncéz d'un costé.....

(Olivier de Serres, *Théâtre d'Agriculture*, liv. III, p. 197.)

RÂPER, v. n. Grappiller, chercher les raisins oubliés par les vendangeurs. (Voir *râpe.)*

RAPETASSER, v. a. Rapiécier, raccommoder. Du vieux mot *petasse*, augmentatif de *pièce*.

Je veiz Diogènes qui..... faisoit enrager Alexandre le grand quand il n'avoit bien *rapetassé* ses chausses.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. II, ch. XXX.)

En patois toulousain : *petassou*, ravaudeur. (Voir le *Glossaire des Poésies*, de Goudoulin.)

RAQUE, s. f. Diarrhée. (Voir *raquer*.)

RAQUER, v. n. Aller en

diarrhée. En vieux français *raquier*, cracher, du latin *screare*.

RAQUITER (se), v. réfl. Regagner ce qu'on a perdu. Cette expression était encore usitée au XVII[e] siècle :

Je perdais dix pistoles, mais à la fin j'ai joué de bonheur et je me suis *raquité*.

(Exemple cité par RICHELET, *Dictionnaire français*, éd. de 1680.)

RASCOUET, s. m. Détour subit d'un sentier, d'un animal, d'un oiseau. Le lapin chassé, la bécassine prenant son vol, font des *rascouets*. M. Jônain écrit ce mot : *racoit*.

RASIBUS, prép. Au niveau de, tout près de, prononcé en saintongeais : *rasibu*.

Ilz lui ont arrasé son chasteau or ils l'ont desmolié *rasibus* de terre.

(PALSGRAVE, *Eclairc. de la lang. franç.*, p. 669, col. 2.)

Comme il passait *rasibus* du chastel, véismes les archers de la garde du Roy devant la porte qui ne bougèrent.

(Ph. DE COMINES, *Mémoires*, t. I, p. 25.)

Il prend son arc et sa flesche, et vous descoche *rasibus* l'image du saint.

(BONAV. DES PÉRIERS, *Contes et Joyeux devis*, conte 124e.)

RASIN, s. m. Raisin, en latin : *racemus*, grappe, raisin.

Eave douce, vin et bescuit
Et *rasins* sès et autre fruit.

(*Roman d'Atys et Profilias*.)

RAT DE CAVE, locution injurieuse pour désigner les commis de la régie. Expression très ancienne que Le Duchat définit ainsi : *Rat de cave*, petit commis employé par les fermiers des Aides à fureter dans les caves pour exiger les droits du roy sur le vin qui y est. (*Remarques de Le Duchat*, t. II, p. 534.)

La même signification se trouve dans Richelet, *Dictionnaire français,* éd. de 1680.

RATE, Ratiche, s. f. Petite dent, dent de lait. Corruption du latin *radix*, racine.

RATELÉE, s. f. Ce qu'on peut enlever d'un coup de râteau — abondance de paroles, d'injures. Dans le second sens, *ratelée* vient de *rate*; *dire sa ratelée*, est synonime de décharger la rate. Ce dernier mot avait autrefois pour synonime: *ratelle*.

Desopile la *ratelle*, soulage les roignons...

(RABELAIS, *Pantagruel*, liv. III, ch. IV.)

Nous declaira à pleine voix
Qu'il en diroit sa *ratelée*.

(COQUILLART, *Enqueste de la Simple et de la Rusée*.)

Mon amy j'ay bien au long entendu vostre grant *ratelée* qui, à la vérité dire, me baille à congnoistre que je n'ay pas esté si saige comme je déusse.

(*Cent nouvelles du roy Louis XI*, p. 225.)

RATOUÈRE, s. f. Piège à rats.

La *ratouère* des théologiens.

(RABELAIS, *Pantagruel*, liv. II, ch. VII.)

Les secretains avec une *ratouère* prirent une souris qui estoit pleine et feit cinq petits souriceaux dans la *ratouère* mesme.

(AMYOT, *Hommes illustrés de Plutarque*, *Vie de Sylla*.)

RAVAUD, Ravard, noms d'hommes dérivés de *rave*. En

Auvergne, on appelle *ravarat* un espèce de bâton.

Le vieux verbe *ravir*, courir, marcher, se promener, donnerait à ces noms la signification de *flâneur*.

RAYBAUD, **Reybaud**, noms d'hommes provenant du germanique *ragembald* (conseil-hardi), abrégé plus tard en *reinbald* et *reinboald*. (Voir Loréd. Larchey, *Dict. des Noms*.)

RAYMOND, **Reymond**, noms d'hommes dérivés du germanique *ragen-mund* (conseil-refuge). En latin *ragnemundus*, très anciennement abrégé sous la forme *raimund*. (Voir Loréd. Larchey, *Dictionnaire des Noms*.)

RÉ, nom de localité. Ile à l'ouest de la Rochelle, peu élevée au-dessus du niveau de la mer, et tout-à-fait dénudée ; on a pu, pour cette raison, l'appeler *île rase, raise* ou même *rée*. Ce dernier mot était le participe passé du verbe *rère*, raser.

> La teste me vouloit jus des espaules [*rère*,
>
> (*Berte aus grans piés*, vers 3398.)

Dans le vieux français on trouve *raiz, rez*, terrain uni, terrain de plain pied, et *rez*, préposition d'où nous est resté : *rez-de-chaussée*.

> Corone fist, si se tondi
> Comme moines *rés* et tondus.
>
> (Wace, *Roman de Brut*, vers 8462.)

> Puis raza *rèz* pied, *rèz* terre toute la forteresse.
>
> (Amyot, trad. de Plutarque, *Vie de Démétrius*.)

En vieux français, *Ré* a eu aussi la signification de bûcher.

> Menée fu la roïne
> Jusques au *ré* garni d'espine.
>
> (*Roman de Tristan*, t. I, p. 54.)

Au XVI[e] siècle, le nom de cette île s'écrivait avec un *h* : *Rhé*, où les étymologistes ont cru trouver un souvenir de Ῥέα, fille d'Uranus et de la terre et femme de Saturne, ou du verbe Ῥεῖν, couler.

Dans le latin du moyen âge, pour désigner l'île de Ré, on trouve : *insula Rea* ou *reacus, insula Radi* (*Gallia Christiana*), et même dans nne Charte de 845 par Charles-le-Chauve : *Insula Rodi*, ce qui est probablement une erreur de copiste pour *Radi*.

RÉAUX, nom de localité, canton de Jonzac. En vieux français. *réal*, *réau*, signifient : royal.

REBOUTER, v. a. Remettre en place, replacer — raccommoder, du vieux verbe français *bouter*, placer. (Voir ce mot.)

> Et fesoient en terre fosses :
> Es roches et ès tiges grosses
> Des chesnes crues se rebotoient.
>
> (Jean de Meung, *Roman de la Rose*, vers 9144.)

> Or ça, *reboutons* noz cousteaux
> La dinée est bien acomplye
> Faites oster table et tréteaux.
>
> (Noël de La Chesnaye, *Condamnacion de Bancquet*.)

REBOUTEUX, s. m. Rebouteur, empirique qui réduit les luxations, les entorses. Du verbe *rebouter*. (Voir ce mot.)

Aux XVI[e] et XVII[e] siècles, on disait *renoueurs*. (V. Richelet, éd. de 1680.)

Les vulgaires, à bon droit, appellent ceux qui reduisent les os fracturés ou luxés, rhabilleurs ou *renoueurs*.

(Ambroise Paré, *Chirurgie*, XIII. 4 — cité par M. Littré.)

RECHIGNER, v. n. Faire la moue, gronder, du radical ancien *rèche*, âpre au goût ou au toucher.

L'une est trop dure, l'autre a cuiçon
Dont nous sommes en grant friçon
Qui sovent nous font *rechingnier*,
Bouche clorre, les iex clingnier.

(*Le dit des vins*, vers 81°.)

RECHIGNOUX, adj. Hargneux, grognon ; même radical que *rechigner*. (Voir ce mot.)

Quo l'est ine étronge chose
Que d'aver dans sa moison
Ine fame *rechinouse*
Et qui n'a poin de rason.

(*Roles de la gente Poitevinerie*, éd. de 1666.)

Dans le vieux français, on a dit dans le même sens : *rechigné*.

Il estoit *rechigné*, hargneux et solitaire.

(Ronsard.)

RECROQUILLÉ, adj. Recoquillé, recroquevillé. Dans le dictionnaire de Cotgrave on trouve *recroquebillé*.

Recroquillées et crossues
Avoit les mains ycelle ymage.

(G. de Lorris, *Roman de la Rose*, vers 186°.)

REDON, nom d'homme. En vieux français : *redon*, gros bâton, *redoun*, rond.

REGARDURE, s. f. Regard, façon de regarder.

Quant vostre dame d'aventure
Jettoit en allant à l'offrande
Sur ung aultre sa *regardure*.

(Martial d'Auvergne.)

RÈGE, s. f. Rang de vigne, sillon d'un champ. Basse latinité : *rea* (1), en langue d'oc : *rega;* en italien : *riga*. Ce mot parait dériver du celtique, car, en gallois, *rhig* signifie raie creuse, rainure ; en breton, le verbe *rega* veut dire creuser des sillons, faire des rigoles.

..... Per una rega
Aney vas ley d'ung garag (2).

(*Leys d'amors*, cité dans le lexique roman de Raynouard.)

REGOUBILLONNER, v. n. Faire un repas bruyant, un réveillon. Du vieux mot *gobelin;* en basse latinité, *gobelinus* : diable, démon, lutin. (Voir Roquefort.)

Depuis ne feismes qu'un repas, lequel dura tout le jour et ne savions si c'estoit diner ou souper, gouster ou *regoubillonner*.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. V, ch. VII.)

REGNARD, **Regnaud**, **Regnier**, noms d'hommes dérivés des mots germaniques *reginhard* (conseiller-aguerri), *reginald* (conseiller-ancien), *reginher* (conseiller-auguste), d'après Lorédan Larchey, *Dictionnaire des Noms*.

Le premier de ces noms attribué comme sobriquet au héros du poème du XI° siècle (*Roman du Renart*), a fait abandonner les anciens noms de *goupil* et *verpil* donnés jusqu'alors au renard.

REINIER, **Renier**, noms d'hommes qui peuvent être considérés comme une forme de

---

(1) Unam plantam quæ vocatur longa *rea*. (Voir du Cange, verbo *Planta*.)

(2) Par un sillon d'un guéret aujourd'hui j'allai à elle.

Regnier (voir plus haut), mais aussi comme signifiant renégat, infidèle, du vieux français *renoié*.

Il me fist amener mes mariniers devant moy et me dit qu'ils estoient tous *renoiés* et je li dis que il n'eust jà fiance en eulz.

(Joinville, *Histoire de S. Loys*.)

Le nom de *Reinier* se trouve cité dans la *Chanson de Roland* :

Co, dit Rollanz : bel cumpainz Olivier
Vos fustes filz al bon cunte *Reinier*.

(*Chanson de Roland*, vers 2207e.)

REMANANT, Remenant, s. m. Reste, restant, du latin *remanere*. On dit aussi dans le même sens: *demeurant*.

Il se iroient combatre au conte de Champaigne et au duc de Lorraine et atout le *remenant* de sa gent.

(Joinville, *Histoire de S. Loys*, éd. 1761, p. 19.)

Desquex II sols VI deniers li mestres des molins a VI deniers pour s'amende et li chapitres le *remanant*.

(Est. Boileau, *Reg. des Mestiers*, p. 19.)

Qu'il i avoit d'oisiaus trois tans (1)
Qu'en tout le *remanant* de France.

(Guill. de Lorris, *Roman de la Rose*, vers 483e.)

Li aucuns sont mortz et roydiz
D'eulx n'est-il plus rien maintenant
Repos ayent en paradis
Et Dieu saulve le *remenant*.

(Fr. Villon.)

REMBARRER, v. a. Admonester sévèrement — remettre quelqu'un à sa place avec rudesse.

Toutes fois estoit besoing de s'y préparer pour *rembarrer* l'audace de ces coquins (car telz appeloit-il les predicans et menistres) qui se vantent jà d'avoir tout gagné contre nous.

(Claude Haton, *Mémoires*, t. I, p. 158.)

(1) *Trois tans*, trois fois autant.

S'ils m'eussent trouvé menteur, ils m'eussent bien *rembarré*.

(Bernard Palissy, *Discours Admirables*, p. 328.)

REMEUIL, s. m. Pis de la vache.

Plus on pénètre en eux, plus on sent
[le *remeugle*.

(Mathieu Regnier, *Satire XI*.)

REMIRER, v. a. Regarder avec plaisir, avec attention — admirer. (Voir *mirer*.)

Alixandre li rois y esgarde souvent
Et quant l'a *remiré*, si fait son sere-
[ment
Que tot ainsi fera se il vit longement.

(*Roman d'Alexandre*, p. 79.)

Là ne se voit fontaine ni verdure
Qui ne *remire* en elle la figure
De ses beaux yeux et de ses beaux
[cheveux.

(Ronsard, *Amours*, t. I, p. 47.)

REMUER (se), v. réfl. Changer de place, d'habitation.

De ce se déivent purpenser
Cil que *se* voelent *remuer*
Et lor ancien liu guerpir.

(Marie de France, *Fable XXX*, t. II, p. 160.)

REN, adv. Rien, prononcé *reun*. Ce mot vient de l'accusatif : *rem*, chose.

Aler i poez, bels amis,
Ne vous serrad de *ren* le pis.

(*Résurrection du Sauveur*, Mystère du XIe siècle.)

Nule *ren* que il demandent ne lur est
[demuret.

(*Voyage de Charlemagne à Jérusalem*, vers 247e.)

RENAUD, nom d'homme; du vieux nom germanique : *Renald;* du latin : *Reginaldus*. Le nom de

Renaud a été porté par plusieurs seigneurs de Pons, et notamment par celui qui mourut vaillamment à Poitiers en défendant le roi Jean.

Un autre *Renaud*, de Pons, fut un des arbitres choisi par Jean, roi d'Angleterre, pour conclure une trève de cinq ans avec Philippe, roi de France.

Reginaldus de Pontibus, senior, abbas S. Joannis Angeliacensis et decanus Xanctonensis...

(Lettre de septembre 1214. — *Trésor des Chartes.*)

RENOU, Renoux, noms d'hommes d'origine germanique; le premier dérive de *ragonulf* (conseil-loup); en latin : *raganulfus;* l'autre, de *ragenold* (conseil-ancien); abrégé en *Renold.* En langue d'oc, ces noms ont la signification de grandeur. (Lorédan Larchey, *Dictionnaire des Noms.)*

En 1611, le prieur de Saint-Eutrope, de Saintes, s'appelait *Claude Renou.*

REPAIRÉ, Repéré, noms d'hommes, du vieux verbe *repairer*, revenir; en basse latinité : *repatriare,* ainsi défini dans un des plus anciens lexiques connus : *Repatriat,* ad patriam redit. (Isidore de Séville.)

En son voiage s'en ala
Si tost com il pot *repaira.*

(*Le Castoiement d'un père, Fabl. et Contes*, t. II, p. 106.)

Le vieux substantif : *repairier*, retour, rapatriement, aurait mérité d'être conservé :

Au *repairier* que je fis de Provence
S'esmut mon cuer un petit de chanter.

(Perrin d'Angecort.)

RÉPOND, Répounu, part. passé du verbe *répondre* pour *répondu.* Ce verbe a, en Saintonge, d'autres temps de formes particulières : présent : *répounons;* prétérit : *répounis;* futur : *réponrai.*

Vous *réponez* hari hari
C'est por l'amor de mon mari

(J. de Meung, *Roman de la Rose*, vers 8672.)

Et l'ayant enquis pour qui il faisoit la dite table, auroit *respon* qu'il la vendoit...

(*Reg. de la Juridiction de Bourges, 1620*, cité par le comte Jaubert.)

RÉPONSE (faire), locution pour répondre, usité surtout pour écrire une lettre en réponse à une autre.

Au jour que cil esteit semuns
Qui deveit *fère sun respuns*,
De Cordoan prist une pel...

(Marie de France, *Fable XLVIII*, t. II, p. 232.)

REPOUS, s. m. Repos.

Son reconfort et son *repous*...

(Bonav. des Périers, *Adrienne*.)

REPOUSER, v. n. Se reposer.

Tu me donras. mon espouse
Dit-il, ce sac qui *repouse*
Plein d'or, de ducat choisi
En quelque coffre moisi.

(Amadis Jamyn.)

REQUINQUER, v. a. Egayer, rajeunir, regaillardir; s'emploie surtout dans le sens réfléchi.

Le plus souvent il se dit à vieilles gens, juxtà vulgarem cantilenam Tolosonam : *requinque te,* viello, *réquinque te donc.*

(Odde de Triors, *Recherches sur la Lang. tolosane*, cité par Littré.)

RESPECT (sous votre), Respect (parlant par). Ces locutions courtoises et autres analogues sont fréquemment employées par nos paysans quand ils nomment certains objets incongrus ou certains animaux comme l'âne, le porc.

... Les pourceaulx *(Dieu soit avecques nous)* ne mangent que mirobolans; les truyes en leur gésine *(saulve l'honneur de toute la compaignie)* ne sont nourries que de fleurs d'orangiers...

(RABELAIS, *Pantagruel.*)

Les saintongeais employent quelquefois la locution : *révérence parler,* précaution oratoire de même espèce :

Fallu qui se cachi *(Dieu béni la crétianté)*, *révérance*, dans le privé...

(*Agréable conférence de deux paisans*, Mazarinade de 1649.)

RESPIR, s. m. Respiration, souffle, haleine.

Mandez vos homes sans prendre nul [*respir.*

(*Roman des Loherains.*)

Ainsi froideur et mortifère place
Print peu à peu en sa poitrine place
Lui estoupant les conduitz de la vie
Et le *respir* sans lequel on desvie.

(CL. MAROT, *Métam.*, liv. II, t. III, p. 244.)

RET, s. m. Filet pour prendre les oiseaux. En français moderne, ce mot n'est usité qu'au pluriel; jusqu'au XVe siècle, il est employé au singulier et du genre féminin. Du latin : *rete;* au pluriel : *retia.* En provençal : *ret.*

Le pescheur prist en sa *rez* une table d'or.

(Christine DE PISAN, *Hist. de Charles V.*)

L'évangile est une *rets* pour attirer toute sorte de poissons.

(CALVIN, *Institution Chrétienne.*)

Ronsard a écrit *ret* au masculin :

Main, un beau lis, poil, un beau *ret* [de soye.

(RONSARD, *Amours*, liv. I, t. I, p. 12.)

Plus anciennement, le mot s'est écrit *roi* toujours au féminin :

Il avint à un péchéor
Qui en la mer aloit un jor
En un batel tendi sa *roi.*

(*Du preudome qui rescolt son compère de noier. Fabl. et Contes*, t. I, p. 87.)

RÉTAUD, nom de localité, située près de Saintes. Du vieux français : *restaule, retaule,* retable, autel, ou des mots *retel, reteau* qui, au moyen âge, signifiaient barrière, herse.

RETINT, part. passé de *retenir.*

Or est avisé que durant ma peine
Je fus *retins* pour ami précieux.

(JEAN MAROT, *Poésies.*)

RETORET, nom d'homme, dérivé de *retord*, rusé.

RETORNER, v. n. Retourner, s'en retourner.

.... Le soleil, guidé du capricorne,
Donne espoir que bientôt devers nous il [*retorne.*

(Scévole DE SAINTE-MARTHE, *La Nuit de Noël.*)

RETOUBLE, Retuble, s. m. Champ hérissé de brins de paille tenant aux racines. En basse latinité : *restipulus,* terre labourée où il reste de la paille; du latin : *stipula*, paille. (Voir du Cange, *Glossaire de la Basse latinité.)*

C'est sottise telle que du charretier, lequel sa charrette versée par un *retouble* à genoilz implorait l'aide de Hercules.

(RABELAIS, *Pantagruel*, liv. IV, ch. XXI.)

REVANCHER (se), v. réfl. Prendre sa revanche — se venger. On dit aussi *se revenger*. (Voir ce mot.)

Il est maigre et tourmenté de noise car elle ne sceit où *revencher* du mal qu'elle ait sinon de lui.

(*Les Quinze Joyes du Mariage*, ch. XII, p. 132.)

Vray est qu'il *se revanchoit* bien et en toutes sortes dont il pouvoit adviser.

(BONAV. DES PÉRIERS, 47e nouvelle.)

Je scay bien ce qui en seroit
Car le chien *se revencheroit*.

(Gilles CORROZET, *Fables d'Esope*, p. 124.)

REVENGER (se), v. réfl. Se venger.

Car cilz qui *se revenge* depuis qu'il est [sourpris
Et par son grant orgueil ne veut crier [mercis
S'il meurt en cel estat je dis qu'il en [vaut pis.

(*Poème de Bertrand Duguesclin*, vers 21160e.)

L'aultre qui vit sa compagne oultrager
Laissa la danse et la vint *revenger*.

(Cl. MAROT, *Epitres*, p. 180.)

Se défendre et *se revenger* de ceux qui entreprendroient de l'assaillir...

(Fr. AMYOT, traduction de *Daphnis et Chloé*.)

REVENRAI, futur irrég. du verbe *revenir*.

En Bertain *revenrai* qui est au bois [ramu.

(*Roman de Berte aux grands pieds*.)

Et quant il *revenra*, s'il en escape vis
Le mein cors li otroie, de bon coer à [toudis.

(*Le Vœu du Héron*, édition de La Curne de Sainte-Palaye.)

REVILLET, **Revillon**, noms d'hommes formés d'un nom de localité : *Reville;* du latin : *regis villa*, domaine royal.

REVIRER, v. n. Retourner, se retourner, augmentatif de *virer*. (Voir ce mot.)

Et quand j'euz bien viré et *reviré*
Dedans mon lict et beaucoup souspiré.

(Cl. MAROT, *Elégies*, t. II, p. 27.)

Ces bons cordeliers oyans ce bruit de femmes saillirent..... puis se *revirèrent*.

(*Cent nouvelles du roi Louis XI*, 30e nouvelle.)

RIBAN, s. m. Ruban.

Je voudrois être le *riban*
Qui serre ta belle poittrine.

(RONSARD.)

RIBAUD, nom d'homme. Au moyen âge, les *ribauds* étaient des soldats à pied, d'où le nom de *ribaudes* donné aux femmes de mauvaise vie qu'ils trainaient à leur suite. En basse latinité : *Ribaldus*.

Skinner, dans ses étymologies, explique ainsi le mot *Ribaud : Ribald* à gallicâ *Ribauld*, italianâ *Ribaldo*; nebulo, scelus, furcifer, impudens, scortator, hoc à *Re* intensivo et gallicà *Baud*, italianâ *Baldo*, audax, impudens.

Et ce mesme iour arriva à Paris deux cens archiers..... Et tout derrière icelle compaignie aloyent à cheval huit *ribaudes* et ung moine noir leur confesseur.

(Jehan DE TROYES, *Chronique du roy Louis XI*, p. 49.)

RIBÉROU, nom de localité située sur la Seudre. Du mot gascon : *ribeyre*, rivière. En languedoc, *riberol* signifie riverain.

RIBOULE, s. f. Gros bout d'un bâton *(Glossaire Rochelais* de 1780) — massue, sorte de bâton plus gros par un bout que par l'autre. (Roquefort, *Glossaire de la Langue romane.)*

RIBOULER, v. n. Rouler comme une boule, moins usité que *déribouler*. (Voir ce mot.)

RIBOULET, nom d'homme, dérivé de *riboule* (voir ce mot); dans la langue d'oc, *riboulet* signifie court, trapu.

RICARD, Ricaud, noms d'hommes, d'origine germanique. Le premier dérive de *ricohard* (riche-aguerri), VI° siècle; le second, de *ricoald* (riche-ancien), VIII° siècle, d'après Lorédan Larchey, *Dictionnaire des Noms*.

RICASSER, v. n. Ricaner — rire sans raison.

> A ces motz les filles commencèrent *ricasser* entr'elles.
>
> (Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, ch. LII.)

RICHARD, Richardeau, Richaud, noms d'hommes, signifiant homme riche. Au VIII° siècle, on trouve déjà écrit la forme actuelle : *Richard;* latin : *Ricardus;* c'est une abréviation du germanique : *rico-hard* (riche-aguerri.)

RICHE, adj. Beau, bon — *un riche temps, un riche vin.*

> Et y eut maint *riche* coup féru entre les portiers.
>
> (Monstrelet, *Chron.*)

RICHOU, Ricoux, noms d'hommes; du vieux germanique : *riculf* (puissant-loup), en 777, d'après Lorédan Larchey.

RIÈRE, Rié, adv. En arrière. Cri des charretiers pour faire reculer leurs chevaux. C'est le vieux français : *rière;* du latin : *retro*. On trouve au moyen âge : *rère-garde* pour arrière-garde; *rière-ban* pour arrière-ban.

> En dulce France s'en repairrat li reis
> Sa *rère-garde* lerrat derère sei.
>
> (*Chanson de Roland*, vers 572°.)

> Lui pris flamens à mort *rière*
> Raoul de Néele son frère;
> Cils ne sont pas le *rière-ban.*
>
> (Guillaume Guiart.)

RIFAUD, s. m. Radis noir, raifort. C'est également un nom d'homme qui pourrait être dérivé du vieux français : *riffer*, arracher, écorcher, plus usité sous la forme *rifler*. (Voir ce mot.)

RIFLER, v. a. Raser de près, enlever des ripes avec le *riflard,* espèce de varlope, raboter.

> Se trenchièrent, si cume fud lur usages de cultels et *rifflèrent* la charn jusque il furent sanglenz.
>
> (*Livre des Reis*, trad. du XII° siècle.)

RIFORT, s. m. Raifort, radis noir. (Voir *rifaud.)*

> Des pieds de bœuf rotis, lardés de *rifort*.....
>
> (Noël du Fail, *Propos Rustiques*.)

RIGOLER, Rigouler, v. n. S'amuser, se divertir. Le vieux français avait ce verbe et le substantif : *rigolage*.

Et crueusement me déçui
Quant oncques vostres foi reçui
Le jor de nostre mariaige
Por moi mener tel *rigolaige*.

(Jean de Meung, *Roman de la Rose*, vers 8689e.)

C'estoyt passetemps céleste les veoir ainsi soy *rigouller*.

(Rabelais, *Gargantua*, liv. I, ch. IV.)

RIMER, v. n. Se dit de la viande ou du ragoût qui brûle dans le vase et prend un goût de graillon. *Cela sent le rimé*, dit-on alors. Il faut connaître ce sens du verbe *rimer* pour comprendre le jeu de mots de la phrase suivante :

Quoy? dit Grandgousier, mon petit... as-tu prins au pot, veu que tu *rimes* desjà?

(Rabelais, *Gargantua*, liv. I, ch. XIII.)

RINCÉE, s. f. Correction violente. (Voir *rincer*.)

RINCER, v. a. Battre, donner des coups à quelqu'un, lui administrer une *rincée*.

Jehan Levasseur dist audit Regnaudin qu'il le *rainseroit* autre part.

(Texte du XIVe siècle, cité par du Cange, au mot *rama*.)

L'orthographe *rainser* est la bonne, car ce mot dérive du vieux français : *rains*, rameau, branche, comme *fustiger* de *fust*, bois.

Li quels rois Loeys fu ainsi com li *rains* qui est novellement trenchés d'un très bon arbre...

(Guillaume de Nangis, *Annales de Saint-Louis*.)

Un lox esgarda un culun
Ki queilloit desoz un buisson
Rainsiax dunt voleit sun nis fère.

(Marie de France, *Fable XCIX*, t. II, p. 390.)

RINCHER, v. n. Ruminer. Onomatopée qui désigne le mouvement de la mâchoire inférieure des ruminants. On croit entendre le frottement des molaires.

RIORTE, Riote, s. f. Lien de bois tordu qui attache les fagots. Du latin : *retorta;* en basse latinité : *roorta*.

Lesquelx avoient mis au col du suppliant une *rorte* de bois qui lui lioit le col et les jambes.

(Texte du XIVe siècle, cité par du Cange, glossaire, au mot *roorta*.)

Hart, doncques, disoit-il en discourant à part luy, est le lien d'un fagot ou d'une bourrée à Paris, qu'on appelle une *riotte* en mon benoist païs.

(Bonav. des Périers, nouvelle 97e.)

RIORTER, Riotter, v. a. Attacher avec une *riorte*. (Voir ce mot.) Le mot *desroté* avec le sens de délié, a été employé par Rabelais :

La chosette, faite à l'emblée, entre deux huys, à travers les degrés, derrière la tapisserie, en tapinois, sus un fagot *desroté* plus plaist à la déesse de Cypre...

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. III, ch. XVIII.)

RIOUX, nom de localité. En vieux français, *rieu, riou* signifiaient ruisseau. Latin : *rivus*.

RIPAILLE, s. f. Festin abondant — orgie — d'où le verbe *ripailler*. D'après Richelet, ce mot est venu du nom du château de *Ripaille*, où le cardinal Amédée de Savoie se retira pour mener une vie de plaisir et de bonne chère. (Voir Richelet, *Dictionnaire français*, édit. de 1680.)

RIPE, s. f. Ruban que le

rabot du menuisier enlève du bois. Onomatopée rappelant le bruit du rabot courant sur la surface d'une planche. (Voir *riper.)*

RIPER, v. n. Glisser sur un terrain en pente, du mot *ripa*, bord. Enlever d'un coup de main les feuilles d'un rameau, du latin : *rapere*, enlever. Dans le dernier sens, on dit plus souvent *ériper*.

RISTOR, nom d'homme. En vieux français : *ristour*, incommode, tourmentant; *rister*, pousser, presser, forcer à agir. (Voir Roquefort, *Glossaire de la Langue romane*.)

RIVAL, Rivaud, noms d'hommes, dérivés de *rivus*, ruisseau. Au XVe siècle, on disait *corrival*, *corrivaux* au lieu de *rival*, *rivaux*. (Voir la comédie de P. de Larivey, composée sous le titre : *les Corrivaux.)* Au sens propre, ce mot signifiait des gens riverains, voisins. De voisin à rival, il n'y a généralement pas loin.

ROBERT, Roberteau, noms d'hommes dérivés du vieux germanique : *hrodbert* (gloire-renommée), qui s'est abrégé en *Rodbert* et en *Robert*, dès 741. (Voir Lorédan Larchey, *Dictionnaire des Noms.)*

ROBIN, Robineau, noms d'hommes dérivés, d'après M. Lorédan Larchey, du germanique : *Rudvin*, abrégé de *hruodwin* (glorieux-compagnon). Latin : *Ruvinus*.

Il convient plutôt de chercher à ce nom une étymologie française dans les vieux mots *ro*, *rob*, rouge, ou *robe*, vol, butin, d'où est venu *robéor*, voleur, et en français : *dérober*.

ROCHEFORT, nom de ville, signifiant *rocher fortifié*, désignée en 1096 par le latin : *Rocafortis*, et dans la *Gallia* par les mots : *rupes-fortis*.

Tauniacum urbs est antiqua super Carantonum fluvium..... ab Angeriaco sex leucis, totidem à Santonibus et unâ *rupe-forti*.

(*Gallia Christiana*, t. II.)

ROCHELLE (La), nom de ville. Du vieux français : *roche*, forteresse, château. (Voir Roquefort.)

La Rochelle, dit Dulaure (*Description des Provinces*), fut bâtie à la place d'un ancien château nommé *Vauclair*. Un petit fort, construit sur un rocher, fut nommé *Rocca* et fut l'origine du nom. Aux XIIIe et XIVe siècles, cette ville était encore désignée par le nom de *Rocelle*.

Vin d'Aussai et de la Mousselle
Vin d'Auni et de *La Rocelle*.

(*La Bataille des vins*, vers 17e. — *Fabl. et Contes*, t. I, p. 153.)

Mès au chastel de Marans, à quatre lieves de *La Rocelle* ne peurent il riens fourfaire.....

(J. Froissart, *Chroniq.*, liv. I, § 292, t. V, p. 11.)

Il est question pour la première fois de *La Rochelle*, désignée par le nom *Rupella*, dans un acte de 961, de Guillaume tête d'étoupe. Le mot latin *Rupella* est un diminutif de *Rupes* et signifie petite roche. Ainsi du reste que *Rochella*, qui se trouve dans les

vieilles chartes. L'étymologie indiquée par Dulaure est celle donnée par les Bénédictins qui ont écrit la *Gallia*.

Rupella Santonum, caput pagi alnisiensis, olin avedonaciensis..... nomen habet â parvâ rupe cui insidet. Sæpè in veteribus chartis appellatur *Rochella*.
(*Gallia Christiana*, t. II.)

Le conseiller Tiraqueau (*Traité du retraict Lignagier*, § XVII), dit que *La Rochelle* a été ainsi nommée de l'hébreu : *rochella*, signifiant marchand ou marchandises. (Voir Barbot, *Histoire de La Rochelle*, p. 44.)

RODIER, Roudier, noms d'hommes; qualification donnée au moyen âge au charron, *rodier*, celui qui faisait les roues (latin : *rota*.)

ROGER, Rogereau, Rogier, noms d'hommes, formés des diminutifs du vieux nom germanique : *rodger* (rouge-javelot). En latin : *Rogerius*. (Voir Lorédan Larchey, *Dictionnaire des Noms*.)

ROGNOUNER, v. n. Gronder, grommeler.

M. de Monaco y était ardent, sauf ses parties et sa bourse, encore payait-il en *rognounant*.
(Saint-Simon, *Mémoires*, cité par Littré.)

ROI, Roy, noms d'hommes. En celtique, *roy* signifie rouge; l'écossais : *Rob-roy*, c'est Robin le rouge. En vieux français, *rois* comme *rais* a signifié rasé.

ROIBERTAUD, Robertaud, s. m. Roitelet. En vieux français, *bertaud* veut dire tondu; *bertauder*, tondre; du latin : *bistondere*.

ROLAND, nom d'homme. Du vieux germanique : *ruot land* (gloire du pays). C'est le nom du préfet des marches de Bretagne, cité par Eginhard, qui est devenu le héros de la grande épopée du XI[e] siècle :

Li empérères est en un grand vergier
Ensemble od lui *Rollanz* et Olivier.
(*Chanson de Rolland*, vers 103[e].)

ROLLER, v. a. Rouler, border la couverture du lit, arranger les draps de manière à préserver du froid une personne couchée.

Et estoit ledit pavillon *rollé* à mont tout autour...
(Aliénor de Poitiers, *Les Honneurs de la Cour*.)

ROLLON, s. m. Barreau de bois, particulièrement d'une échelle.

Quand ell' fut sur l'échelle
Trois *rollons* jà montés.
(Vieille chanson citée par M. Ampère.)

ROMADE, nom de localité, même radical que *Romegoux*. (Voir ce mot.)

ROMAZIÈRES, nom de localité, canton d'Aulnay. *Romaziacum*.

ROMEGOUX, nom de localité. Du radical *rum*, hébreu, devenu *run* en celtique, qui désigne un lieu élevé ou, d'après M. Jônain, de l'anglais : *room*, chambre. En vieux français, *goue*

signifie grotte, caverne. (Roquefort). On aurait donc pour ce lieu, suivant le radical choisi, *caverne haute* ou *caverne habitée*.

ROMIEU, nom d'homme; en vieux français : *pèlerin*. On appelle dans beaucoup de localités, notamment près de Bordeaux, *chemin romieu,* une route anciennement fréquentée par les pèlerins.

RONDIN, s. m. Bois à brûler non fendu, bûche ronde.

Tu servirais..........
De crochet à quelques bons drolles
Pour porter dessus leurs espaules
Bources, coffrets, fagots, *rondins*.

(*L'Anatomie d'un nez à la mode, Variétés Litt.*, t. II, p. 141.)

ROSSE, s. f. Mauvais cheval et, par extension, femme de mauvaise vie. Dérive par antiphrase de l'allemand : *ross*, coursier, cheval de guerre. Ce mot se trouve dans la plupart des langues scandinaves ou germaniques. Teutonique : *kros* et *ros;* anglo-saxon : *kros;* islandais : *kross;* hollandais : *ros;* suédois : *hors;* anglais : *horse*.

Un cheval généreux ne devient jamais [*rosse*.

(P. Ronsard.)

Et la postérité d'Alfane et de Bayard
Quand ce n'est qu'une *rosse* est vendue [au hazard.

(Boileau, *Sat. V.*)

ROSSER, v. a. Battre. On dit aussi *rossée*, dans le sens de correction manuelle.

D'une verge tant le bati
Que contre-terre l'abati;
Tant l'a battu, tant l'a *rossié*
Pour peu ne l'a tout défroissié.

(Gautier de Coinsi, *Miracle de la Sainte-Vierge.*)

ROTURIER, nom d'homme qui avait autrefois le même sens que *routier*, c'est-à-dire d'homme rompu à toute espèce de ruses. « Brantôme, dans ses *Dames* » *illustres*, parlant du cardinal » de Tournon, le traite de *viel* » *roturier* de prudence et de » conseil. » (Le Duchat, remarques sur le chap. X, liv. II, du *Baron de Fœneste.)*

ROUAN, Rouin, s. m. Ornière de roue. En vieux français : *rouain de car,* ornière de charrette. (Roquefort, *Glossaire de la Langue romane*.)

ROUCHE, s. f. Roseau, laîches et carex des prés marécageux ou *prés rouchis*. De l'anglais : *rush,* roseau; en basse latinité : *ruscha* ou *rusca*.

Et quia decimœ debentur de..... pannagiis (1), silvis cœduis (2), *ruscis*, fœno, herbâ.....

(*Synodus exoniensis,* anno 1287, cité par du Cange.)

Ce foing ne pourroit rien valloir, d'autant que ce n'estoit que *rouache*.

(Transaction de 1587, ville de Cambrai, cité par le comte Jaubert, *Glossaire du Berry.)*

ROUFFIAC, nom de localité, terminaison *ac* (voir ce mot) accolée au mot qui, dans l'ancien langage *(rouffian, ruffien),* désignait un libertin.

Dans la *Gallia*, *Rouffiac* est désigné par le mot *Ruffiacum* qui peut se traduire par : domaine de *Rufus* ou domaine du *Roux*.

Bourignon, sans tenir compte de la forme latine, fait dériver

(1) *Pannagium*, coupe d'herbages.
(2) *Silvæ cæduæ*, coupes de bois, taillis.

Rouffiac du celtique : *rou*, chêne, qui a donné naissance au latin : *robur*, et au français : *rouvre*. (Voir *Antiquités de Saintes*, p. 305, note I.)

ROUFFIGNAC, nom de localité. Domaine de *Rufinus*.

ROUGET, s. m. Nom donné au bœuf roux.

Je perdi le mellor de mes bues, *roget*, le mellor de ma carue.

(*Aucassin et Nicolette*, ch. XXIV.)

ROUGET, s. m. Trognon, os, arête et, en général, tout détritus de ce qui a été mangé. D'où l'expression : *jeter ses rougets gras* qui, en Saintonge, est synonime d'être prodigue.

Le mot *rouget* désigne également un excellent poisson : le *barbarin*.

ROUHIER, **Rouyer**, **Royer**, noms d'hommes du vieux mot *royer*, qui a signifié *voisin* et aussi *charron*. (Voir Roquefort, *Glossaire de la Langue romane*.)

ROUILLASSE, nom de localité près de Soubise, ainsi nommée d'eaux ferrugineuses qui donnent au terrain la couleur de la rouille.

ROUSÉE, s. f. Rosée. L'orthographe saintongeaise a été suivie jusqu'à la fin du XVI[e] siècle.

Li preiz fu si plains de *rousée*
Ke tute est la suriz moilliée.

(Marie de France, *Fable III*, t. II, p. 71.)

A la *rousée* au serain
S'en va Maros à la fontaine.

(*Théât. franç. au moyen âge*, p. 31.)

Tendre ot la char comme *rousée*
Simple fu com une espousée.

(Guill. de Lorris, *Roman de la Rose*, vers 1003[e].)

Mais elle alloit quand le temps estoit gay
Entre les fleurs et *rousées* de may.

(Jacques du Fouilloux, *Adolescence*.)

ROUSSEAU, adj. Qui a les cheveux roux — nom d'homme.

E fud li juvencels *russaz* mais mult esteit de bel semblant (1).

(*Livre des Reis*, ch. XVII, verset 42. — Traduction du XII[e] siècle.)

Un jour en s'esbatant
Dieu créa le *rousseau*
Puis dit en le tentant :
Garçon, que tu es beau !

(Mellin de Saint-Gelais, *du Rousseau et de la Rousse*, p. 36.)

Ce faulx *rousseau* Porcius.......... qui harassoit et mordoit tout le monde.

(Fr. Amyot, traduction de la *Vie de Caton*, par Plutarque.)

ROUTIER, nom d'homme ; en vieux français, soldat mercenaire. Dérivé du mot *route*, plus ancien encore qui, au moyen âge, désignait une compagnie de soldats, un bataillon. En allemand : *rutte, rotte ;* en danois : *rotte ;* en anglais : *rout*, ont le même sens.

Et avec tot ce, ere venue une *rote* de serjanz à cheval.

(Villehardouin, *Conq. de Constantinople*, § 415.)

Si se mit madame la Roine et toute sa compaignie, messire de Hainaut, les comtes et barons d'Angleterre et leurs *routes* au droit chemin.

(Froissart, *Chron.*, liv. I, ch. XIX.)

ROUTI, s. m. Rôti.

---

(1) Erat enim (David) adolescens : *rufus* et pulcher aspectu.

L'un aime le *routy*, l'autre aime la
[sallade.

(Ronsard, *Disc. à Loys Desmasures.*)

ROÛTIR, v. a. Rôtir.

Pindare hier dinant avec nous chez Mécenas louoit fort une bonne tétine de bœuf *routie*.

(Béroalde de Verville, *Moyen de parvenir.*)

Mais notez que cestuy *roustissement* me garit d'une isciatique.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. II, ch. XIV.)

ROUVIER, **Rouvière**, noms d'hommes; du vieux français : *rouve*, chêne; latin : *robur;* langue d'oc : *rouve;* italien : *rovere*.

ROUX, **Leroux**, noms d'hommes qui désignent évidemment la couleur des cheveux. C'était le nom de l'aventurier normand que l'histoire connaît sous le nom de Rollon et qui fut le héros du *Roman de Rou*, de Wace (1).

Rous, cum benignes e duz e sage
Fist mut bel semblant au message.

(*Chronique des Ducs de Normandie*, t. I, vers 4305.)

Une tradition ancienne attribue à Judas des cheveux roux et la réputation de ce traître a rejailli sur les roux.

Entre *rous* poil et félonie
S'entreportent de compaignie.

(*Roman de Cristal.* — *Prov. franç.*, t. II, p. 490.)

ROYAN, nom de localité. En vieux français, ce mot désignait, d'après Roquefort, un chemin qui sépare deux seigneuries. Il se rapproche dans ce sens de celui du saintongeais : *rouan;* en vieux français : *rouain*, ornière de charrette.

Au moyen âge, la ville de *Royan* a été successivement désignée par les mots *Réuntium*, *Regianum*, *Royanum*, *portus de Roiano*.

Haud secùs *Reuntio* villa est in quâ cum esset ecclesia catholica, advenientibus Gothis, ad suam sectæ immunditiam transtulerunt.

(Grégoire de Tours, *de gloriâ Confessorum*, cap. 48.)

In pago burdigalensi, secundùm Garumnam, est *Reuntium* villa, vulgò *Royanum*.

(*Altes erra, de rebus aquitanicis*, p. 57.)

Petrus de Didoniâ, dominus de Tauniaco et de *Royano*.

(Charte de 1213. — *Gallia Christiana*, t. II.)

Hugo de Talniaco, domnus Montis-Andronis, de *Roiano* et de Didoniâ.

(Acte d'hommage du 18 mars 1237. — *Gallia Christiana*, t. II.)

D'Anville place à *Royan* la station romaine de *Novioregum* et voit, dans les deux dernières syllabes de ce mot latin, l'origine du nom de *Royan* qui s'est appelé autrefois *Regianum*. La distance de quinze lieues gauloises, indiquée par l'*Itinéraire* d'Antonin, entre *Novioregum* et *Mediolanum,* correspondrait exactement aux trente-quatre kilomètres qui séparent Saintes de *Royan*; mais l'opinion des savants, qui placent *Novioregum* au village de Toulon ou dans les environs de la tour de Brou, paraît plus probable.

ROYER, **Leroyer**, noms d'hommes qui désignaient autre-

(1) Les deux noms *Rous* et *Rollum* n'en font qu'un. L'un est la forme du sujet, l'autre celle de l'accusatif. Comme *Karles* et *Karlum*, *Berte* et *Bertain*, etc.

fois l'officier chargé de la police des chemins.

RUAGE, s. m. Voie qui permet d'accéder à un bâtiment ou à un lieu quelconque. En basse latinité : *ruagium*.

RUETTE, s. f. Ruelle, petite rue. Dans le dictionnaire d'Oudin, on trouve : *ruette*, calleja, petite rue estroite. (*Tesoro de las dos Leng. esp. y franç.*)

Dans un long de la *ruecte* appelée la *ruecte* de fontmorigny.

(Déclaration de 1533, du chapitre de Saint-Etienne de Bourges, citée par le comte JAUBERT.)

Confrontant ..... d'un costé à la maison des héritiers de feu M. de Montaigne, évesque de Bayonne, une *ruette* de la dite maison entre deux.

(Acte du 11 juillet 1665. — Minutes de M. Laferrière, notaire à Saintes.)

Le mot *ruette* est une abréviation du mot *ruelette* qui a été usité au moyen âge :

Et Merderiau (1) n'obli-je mie
Ne la petite *ruélète*
Jehan Bingne par Saint-Cler surète.

(GUILLOT, *le Dit des rues de Paris*, vers 353e.)

Et la petite *ruélète*
De quoi l'un des bous chiet sur l'être
Et l'autre bout si se rapporte
Droit à la rue de la porte
De Saint-Marcel.....

(*Ibid.*, vers. 111.)

RUFFIAN, Ruffien, s. m. Débauché, libertin, coureur et courtier de femmes. En basse latinité : *ruffianus;* en italien : *ruffiano*. Ce mot est d'origine tudesque, car il se trouve avec la même signification dans la plupart des idiômes néo-germaniques. Danois : *ruffer;* suédois : *roffare;* allemand et anglais : *ruffian;* hollandais : *ruffiaan*.

La lumière de l'Evangile les a fait esvanouir et nous a appris que c'estoient coureurs de pavés et *ruffiens*.

(Théod. DE BÈZE, *Hist. des églises réformées*, 1580.)

RULLIER, nom d'homme, dérivé du vieux français *rulle*, jeu de boules. (Roquefort, *Gloss. de la Langue romane*.)

S

SABARON, s. m. Chausson de cuir qui se met dans les sabots.

SABLONCEAUX, nom d'une localité située à 12 kilomètres de Saintes, et à 3 kil. de la Seudre. En latin : *sabloncella*, qui nous donne l'étymologie : *maison ou chapelle des sables*.

Cella, en latin comme en italien, signifiait cabane, maisonnette, ermitage ; en basque : *celda;* en bas-breton : *kaël*. La terminaison *celle*, *chelle*, se trouve d'ailleurs dans les noms de beaucoup d'anciennes abbayes ; cette étymologie est acceptée par les auteurs de la *Gallia :*

Beata maria de *Sabloncellis*... sita est hœc abbatia haud procul a fluvio *le*

(1) La rue *Merderiau* est devenue rue *Merderel*, plus tard, *Merderet*. Elle était dans la cité et a disparu dans les démolitions de ce quartier.

Seudre qui non longè ab hinc influit in mare, in loco arenoso seu *sabuloso* à quo forsitan inditum ipsi nomen de *sabloncellis*.

(*Gall. Christ.*, t. II, col. 1131.)

La ville de Paris avait une rue du *Sablon* désignée dans les cartulaires du XIII[e] siècle sous le nom de *vicus de Sabulo*.

La rue *du Sablon* par m'âme
Puis rue neuve Nostre-Dame.

(GUILLOT, *le Dit des rues de Paris*, vers 161°.)

L'abbaye de Sablonceaux, fortifiée au moyen âge, fut pillée par les protestants en 1559, incendiée en 1568, pillée et en partie détruite en 1621 par le prince de Soubise. En 1633 les religieux de l'ordre des Augustins qui l'habitaient furent remplacés non sans difficultés par douze chanoines réguliers de la Chancelade en Quercy. Peu de temps après, Henri d'Escoubleau de Sourdis, archevêque de Bordeaux, fit réparer et reconstruire la maison abbatiale.

SABON, s. m. Savon, mot dérivé, d'après M. Jônain, du persan *saboun;* latin : *sapo*.

Le saintongeais, outre *sabon*, a les dérivés *sabounade*, *sabouner*, *sabounure*.

SABOULER, v. a. Gronder, reprimander, maltraiter en paroles et en actions.

Le père que le fils tirassoit et *sabouloit* emmy la rue.

(MONTAIGNE, *Essais*, liv. I.)

Bien scai-je que, luy un jour parlant au grand Roy de choses célestes et transcendantes, les laquais de court par les degréz, entre les huys, *sabouloient* sa femme à plaisir, laquelle estoit assez bellastre.

(RABELAIS, *Pantagruel*, liv. III, ch. XXV.)

SABOURAUD, nom d'homme. En langue d'oc, *sabour* veut dire saveur, *sabouroux*, savoureux, et au figuré sucré, recherché de paroles. (Voir Loréd. Larchey, *Dict. des Noms*.)

Ce nom a peut-âtre aussi désigné une localité sablonneuse, et dériverait du latin *saburra*, sable, gravier.

SACQUER, v. a. Fourrer, enfoncer quelque chose avec effort. En basse latinité : *saccare*. mettre en sac.

Dom Bernard en a *sacqué* el puing [s'espée (1).

(*Roman de Wace*, cité par M. LITTRÉ.)

Puis bransloit la picque, *sacquoit* de l'espée à deux mains.....

(RABELAIS, *Gargantua*, liv. I, ch. XXIII.)

Sacquer a eu autrefois la signification de tirer, faire sortir.

Vez ci ces pélerins qui sunt mult [bones gent,
Il sunt demon païs. je vous en ai con- [vent;
Faites *sacher* du vin, du meilleur vis- [tement.

(*Poème de Bertrand Duguesclin*.)

Alors le dèloyal trayteur ayant l'ennemy au cors qui le gouvernoit, *sacqua* un cousteau qu'il avoit moult trenchant.

(*Roman de Gérard de Nevers*.)

SAGOUIN, adj. Sale, dégouttant. Mot dérivé probablement du vieux français *sagou, sagoun*, petit singe.

---

(1) Dom Bernard en a assujetti son espée au poing.

Zon dessus l'œil, zon sur le groin
Zon sur le dos du *sagouin*.

(Cl. Marot, *Epîtres*, t. I, p. 246.)

SAILLIR, v. n. Sauter. Ce mot est resté français pour exprimer le *saut* de l'étalon, et est encore usité dans la langue du blason.

De plaine terre est *saillis* en l'arçon.

(*Poème de Ronceveaux*, p. 52, cité par M. Littré.)

Estoit très habile et hardy valleton, fust pour chevaulcher..... à jouer de la paulme, à courir, à *saillir*.

(Ant. de La Salle, *Chron. du Petit Jehan de Saintré*, ch. I, p. 2.)

Le saintongeais *saillir* a également eu le sens de sortir.

Puis sans rien profiter du collège *sailly*
Je vins en Avignon...

(Ronsard, *Epître à Remy Belleau*.)

SAINBOIS, s. m. Nom vulgaire du *Daphné gnidium*, dont l'écorce est employée à faire une pommade à vésicatoires. Littéralement *bois sain*, bois servant à guérir.

SAINT-AMANT-DE-BOIXE, nom de localité. Du latin *buxum,* buis.

SAINT-CIERS, nom de localité. En vieux français : *cier*, cher, de grand prix ; *ciers*, certain, *cief*, au pluriel *ciès,* tête, chef.

SAINT-GEORGES-DES-COTEAUX, nom de localité. Il en est fait mention dès le XIIe siècle :

..... Usque ad parochiam *S.-Georgii-des-Cousteaux* juxta féodum de la Loubatre..,..

(*Charta Guillelmi VII*, anno 1129, *Arch. de Poitiers*.)

SAINT-ÉTIENNE-DE-VAUX, nom de localité. Il y existait une abbaye soumise à l'évêché de Saintes : *Valles-Sti-Stephani* ou *Stus-Stephanus-de-Vallibus*. (Voir *Gall. Christ.*, t. II, col. 1096.)

SAINTES, ville. Chef-lieu de la Saintonge, qui porta le nom de *Mediolanum Santonum* jusqu'au IVe siècle, où la plupart des villes prirent le nom des peuples qui les habitaient. *Mediolanum* devint *Santones* comme *Lutetia* prit le nom de *Parisii, Limonum* celui de *Lemovices*, *Vesonna* de *Petrocorii*, etc. Dans la carte de Peutinger, la ville de Saintes est désignée par les mots : *Mediolano Sancorum* (pour Santonum) ; dans l'itinéraire d'Antonin, elle est encore appelée *Mediolanum Santonum*. Au IVe siècle, la notice des provinces l'appelle : *Civitas Santonum*. Ptolémée et Strabon la désignent sous le nom de Μεδιολανιον, Ammien Marcelin par celui de *Santones* :

Omissis aliis multis, Burdegala et Arverni excellunt, et *Santones* et Pictavi.

(Ammien Marcelin, liv. XV.)

Tacite en fait mention en parlant de Julius Africanus qui y est né :

Julius Africanus de *Santonis* galliâ civitate.

(Tacite, *Annales*, liv. VI.)

Bourignon fait dériver *Mediolanum* des deux mots celtiques *med,* prairies, et *laniou,* beau ; *Santones* du celtique *çan* (adouci

en *san*), cercle, et de *on*, qui désigne les eaux dans différents dialectes dérivés du celtique. D'après cet antiquaire trop ingénieux, *Mediolanum-Santonum* devrait se traduire mot à mot par : Belles prairies entourées par les eaux.

Un autre étymologiste, M. Bonnamy dérive *Mediolanum* des radicaux *med*, fertile, *lan*, pays, des langues celtique et tudesque. (*Histoire de l'Académie des Inscriptions*, t. XXVIII.) L'opinion la plus rationelle est que *Mediolanum* signifie le milieu de la contrée, le centre d'un pays, la capitale. *Milan* qui se nommait aussi *Mediolanum* est encore appelée par les allemands *Mit-land*, qui a exactement cette signification.

Certains étymologistes voient dans *Santones* un radical *çan* (prononcé *san*) signifiant canal en celtique. Cette origine aurait l'avantage de s'appliquer également au fleuve saintongeais la Charente (voir ce mot), qui a été désigné par les auteurs latins sous le nom de *Canentelus* et par Strabon, Ptolémée et Marcien d'Héraclée, sous celui de Κανεντελος.

Les habitants de la Saintonge sont appelés par César : *santones* (1) et quelquefois *santoni* (2); par Pline : *santones liberi* (3); par Straben : Σάντονοι; par Ptolémée et Marcien : Σάντονες; par Lucain : *santoni* (4); par Grégoire de Tours : *santonici*.

De nombreuses médailles santones en argent ont été découvertes. On y lit le mot *santonos* ou *santonoc* (le dernier mot étant terminé par le sigma de forme antique); on y trouve gravées diverses figures : une tête casquée, un cheval au galop, un bouclier gaulois, un double triangle. (Voir Bourignon, *Antiquités de Saintes*, p. 6.)

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY, ville de la Saintonge située sur la Boutonne. Un château, bâti par les anciens ducs d'Aquitaine dans une forêt, nommé *Angeriacum*, a donné son nom à la ville. Pépin le Bref y fonda un monastère en 768 et y fit déposer la tête de saint Jean-Baptiste. Les nombreux pèlerins, attirés par cette relique étonnante, firent la fortune des moines et amenèrent la construction d'hôtelleries autour du couvent. En 1204, l'agglomération était devenue considéble et Philippe-Auguste y créa un maire et des échevins.

En 1346, la ville qui portait alors le nom de *Saint-Jehan-l'Angelier* (voir Froissart, *Chroniques*, liv. I, § 292), se rendit après un assaut au comte Derby, lieutenant d'Edouard III. Le 7 août 1351, le roi Jean la reprit aux anglais :

> *Saint-Jehan-d'Angeli* s'ala à nous [rendant
> Et Saintes en Poitou la ville soufflsant.
> (*Chron. de Duguesclin*, vers 21891.)

Peut-être la ville a-t-elle pris son nom d'un des héros de l'armée de Charlemagne, *Angelier*.

> L'un fu Gaudin et li autres Richier
> Et li doi autres Sansson et *Angelier*.
> (*Roman d'Aymeri de Narbonne.*)

(1) In *santonum* fines qui non longè a Tolosatium finibus absunt (César, *Comment.*, liv. I.)

(2) Navibus quas ex Pictonibus et *santonis*... convenire jusserat. (*Ibid.*, liv. III.)

(3) Aquitaniœ sunt... Pictones, *santones liberi*... (Pline, *Hist. Nat.*, liv. IV, ch. XIX.)

(4) Gaudet que amoto *santonus* hoste. (Lucain, *De bello civili*, liv. I.)

Cet *Angelier*, d'après la *Chanson de Roland* (vers 1485e à 1500e), fut tué à Roncevaux par le sarrazin *Climborins*, monté sur son cheval *Barbamusche*.

SAINT-JEAN-D'ANGLE, nom de localité. *Angle* a ici la signification d'*anglais*.

> Ecclesiam etiam *S. Johannis de Anglis*.
>
> (*Ch. fund. abb. S. Mariæ apud Santones*, anno 1047.)

SAINT-ROMAIN-DE-BENET, nom de localité, mentionnée par les mots : *villa Sancti Romani de Benais* dans la charte d'Othon, duc d'Aquitaine, en faveur de l'abbaye de Sablonceaux. (Voir *Gallia Christiana*, t. II, instrumenta). *Benais* était en vieux français une forme de *Benoit*; du latin : *Benedictus*. Il est devenu en français synonime d'*imbécile*.

SALIGNAC, nom de localité, domaine de *Salinus* ou du marchand de sel.

SALLES, nom de localité. En vieux français, *salle*, du latin : *solium*, désignait une cour, un manoir seigneurial, un palais.

SALMON, nom d'homme, abréviation de *Salomon;* en hébreu : homme pacifique.

> Car on le trueve en *Salemon*
> Que tout adez fet sages hom.
>
> (*Ordène de chevalerie*, vers 7e.)

> Ou champ les atandirent li roi et li baron
> La roine Sébile, Baudoins et Naymon,
> *Salemonz* de Bretaigne o le conte Huon.
>
> (Jean Bodel, *Chanson des Saxons*, st. CCVII.)

SALUS, Salut, s. m. Fourche à plusieurs branches barbelées pour saisir les anguilles dans la vase.

> Mais en ce temps nous laissons rouïller les *saluts* pource que le poisson est trop esveillé et on ne peut le tromper en léchant la boue.
>
> (Agr. d'Aubigné, *Confession de Sancy*, t. II, p. 300.)

SAMSON, nom d'homme. En hébreu : soleil.

SANCENIQUE, s. f. Espèce d'absinthe administrée, en Saintonge, contre les vers. Le vrai nom est *santonique*, *santonica herba*, cette plante étant originaire de Saintonge. Pline en parle (liv. XXVII, ch. IV.), ainsi que Dioscoride (liv. III, ch. XXVIII.)

SANGSUGE, s. f. Sangsue, de *sanguis*, sang; *sugere*, sucer. Malgré l'étymologie dont se rapproche le mot saintongeais plus que le mot français, la forme *sangsue* est très ancienne.

> Qui l'or vermeil et l'argent blanc
> Cuveite (1) cum *sangsue* sang.
>
> (*Edouard le confesseur*, vers 179e, cité par M. Littré.)

SARGAIL, s. m. Tas de choses en désordre. Ce mot est probablement une corruption de *sargasse,* espèce de varech ou fucus, dont les tiges sont enchevêtrées à la surface de la mer.

SARGE, s. f. Serge, espèce d'étoffe commune. En basse latinité : *sarga*.

(1) Convoite.

Six *sarges* rouges.....
(Du Cange, glossaire, au mot *sarga*.)

Item quinze pièces de *sarges* blanches.....
(Inventaire du mobilier de Charles V, édit. de 1879, p. 370.)

On a dit longtemps *sarge* et *serge*, suivant la région.

Le peuple dit *serge* mais la cour dit *sarge*...
(Chifflet, *Grammaire*, p. 182.)

SARMONER, v. a. Sermoner, adresser des conseils ou des reproches.

L'ermite Ogrins molt les *sarmone*,
Du repentir consel lor done.
(*Roman de Tristan*, t. I, p. 68.)

SARPE, s. f. Serpe.

Choses qui conviant coutiver, com une vignes fere de *sarpe* et de marre et de terre gaaignier... (1).
(*Livres de Jostice et de Plet*, p. 271, § 2.)

L'un estoyt vestu en vigneron d'Orléans avecques belles guestres de toile, une panouère et une *sarpe* à la ceincture.
(Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, ch. XLVIII.)

SARPENT, s. f. Serpent et, par extension, mauvaise femme, médisante. C'est sans doute en raison de cette signification que le mot *sarpent* est resté longtemps féminin, comme il l'est encore en Saintonge.

Et dist ainsi que qui vouloit tuer *la serpent*, il li devoit esquachier le chief.
(Joinville, *Histoire de S. Loys*, § 38.)

Dou vilain e de la *sarpent*
Nus mustre ci cunfètement.
....
La *sarpenz* au vilain proia...
(Marie de France, *Fable LXIII*, t. II, p. 267.)

(1) Choses qui concernent la culture comme de travailler une vigne avec la serpe ou la marre et de labourer la terre.

En la rue de la Barre vins
Et en la rue des Poitevins
En la rue de la *Sarpent* (1).
(Guillot, *le Dit des rues de Paris*, vers 21°. — *Fabl. et Contes*, t. II, p. 239.)

Les oyseletz sont humains qu'il feit naitre
Et l'oyseleur, *la serpente* tortue
Qui les déçeut.....
(Cl. Marot, *Ballade XIII*.)

On trouve aussi, au XVI° siècle, le serpent désigné par les mots *sarpe* et *serpe*.

Byre mais, dis-je, vous vous damnez comme une *sarpe*.
(Rabelais, *Pantagruel*, liv. II, ch. XVII.)

SARPILLIÈRE, s. f. Toile grossière pour laver — linge — chiffon. En basse latinité : *serpeilleria*, grosse étoffe de laine, d'après du Cange.

Por Dieu me donne une retaille
D'un tronçon de la *serpeillière*;
Ce n'est mie chose moult chière.
(Barbier, *Fabliau de la Houce partie*, vers 295°.— *Fabl. et Contes*, t. IV, p. 481.)

Rois, tant bons che chevaliers seoit [ier en caïere
Et ot or et argent et rice *sarpilière*
Qui por ta mort, biaus sire, gira en [sa litière (2).
(*Li Romans d'Alexandre*, p. 541, vers 3°.)

SARQUEU, s. m. Cereueil. En grec, Σάρχος signifie tombeau, de Σὰρξ, chair, qui a également donné naissance au mot *sarcophage* (φαγεῖν, manger, Σὰρξ, la chair). Malgré cette analogie,

(1) Rue de la *Serpent*, devenue rue *Serpente*; au moyen âge : *vicus tortuosus*.
(2) Roi aussi bon que noble était assis hier en sa chaise et il eut or et argent et riches étoffes qui par ta mort, beau sire, tombera en sa possession.
Le *Roman d'Alexandre* est le premier poème français écrit en vers de douze pieds qui ont pris, pour ce motif, le nom de vers alexandrins.

sarqueu dérive probablement du germanique ; car, en tudesque : *sarc*, *sarch* ; en allemand : *sarg*, et en hollandais : *zark*, signifient cercueil ou tombeau.

En blancs *sarcous* fait mettre les sei-[gneurs.
(*Chanson de Roland*, st. 209.)

En un riche *sarqueu* l'ont mise
Par dessus une pierre bise.
(*Floire et Blanchefiore*, vers 243*.)

Un *sarkeu* fist appareillier
Lez la meisière del mostier
A mettre emprès sa mort son cors.
(Jean de Meung, *Roman de la Rose*, vers 5961*.)

Si fust mis le corps en ung *sarcus* de plomb...
(Monstrelet, *Chron.*, *Mort du duc d'Orléans*.)

SARRAZIN, nom d'homme assez répandu, ainsi que celui de *Maurin*, qui a la même signification. Il rappelle l'invasion arabe de 732 et le séjour des Maures dans l'Angoumois, où dans quelques communes existent encore des descendants. (*Dirac* et *Sigogne.*)

SARRER, v. a. Serrer — resserrer.

Venez après, ma damoiselle,
Et *sarrez* tous vos afficquetz ;
Ja me chault s'estes laide ou belle,
Laisser fault dances et quaquetz.
(Martial d'Auvergne, *la grant Dance macabre des femmes*.)

Elles y ont trouvé assez de remède et en trouvent tous les jours assez, pour rendre leurs portes plus estroites, *sarrées* et plus malaisies d'entrée.
(Brantôme, *Dames Galantes*, disc. IV, p. 181.)

SAU, s. f. Sel ; usité surtout en poitevin. Dans le glossaire de Cotgrave : *sau*, salt. (French-engl., dict.)

La populace du Poitou appelle du sel de la *sau*.
(J. Bouchet, *Sérées*, t. V, p. 94.)

SAUJON, nom de localité. La ville de *Saujon* est, d'après certains antiquaires, bâtie sur l'emplacement de la station romaine de *Novioregum*, indiquée par l'*Itinéraire* d'Antonin entre *Mediolanum* (Saintes) et *Tamnum* (Talmont). Une opinion plus commune place cette station au village de Toulon qui est voisin de *Saujon*.

Bourignon fait dériver le mot *Saujon* d'un radical celtique : *sau*, qui aurait signifié eau, rivière (voir *Antiquités de Saintes*, p. 205, note) ; il pourrait tirer son origine du vieux français : *saulg*, sauge, mais il est plus probable qu'il dérive du vieux mot poitevin : *sau*, sel ; en latin : *sal*. Au moyen âge, le nom latin de *Saujon* était *Salionum*, d'après la *Gallia Christiana*, et cette forme met en évidence le radical : *sal*.

SAULNIER, Saunier, noms d'hommes signifiant marchand de sel, ouvrier des salines, officier du grenier à sel.

SAUTE-EN-BARQUE, s. m. Fagot de bois de petite dimension, ainsi nommé du mode habituel de transport par bateau.

SAUTEREAU, s. m. Sauterelle, criquet. Dans le Berry : *sauteriau*. Dans le vieux français, *sautereau* était le masculin de sauterelle :

Greshopper : *sautereau*, s. m., sauterelle, s. f...

(PALSGRAVE, *Eclairc. de la Lang. franç.*, p. 227, col. 2.)

Yraignes, *sautereaux*, papillons.....

(*Ménagier du XIVe siècle*, cité par LITTRÉ.)

On voyoit sauteler dix mille sauterelles
Mais dans ce fameux pâtureau
Ainsi que le sultan auprès de ses don-[zelles
L'on n'y voyoit qu'un *sautereau*.

(Adam BILLAUT (1), *Poésies*.)

Le mot *sautereau* a donné naissance aux noms d'hommes : *Sautreau, Sautron*.

SAUVAGE (mer). On donne le nom de *mer Sauvage* à la partie de l'Océan qui avoisine l'ile de Ré, et qui est fertile en naufrages.

Avec ces douze pinasses, il alla reconnaître l'isle du costé des baleines (2) vers la *mer Sauvage*.

(*Mémoires* de RICHELIEU, liv. XVIII, p. 465.)

SAUVAGIN, s. m. Arbuste sauvage, arbre à fruit non enté. Ronsard a dit dans le même sens : *sauvageau*.

D'autant qu'un arbre enté rend un [jardin plus beau
Que le tige espineux d'un rude *sau-*[*vageau*.

(RONSARD, *Eglogues*, t. IV, p. 50.)

SAUVAGINE, s. f. Toute sorte de gibier sauvage. C'est le contraire de *volaille* (autrefois *poulaille*), qui est le gibier domestique.

Il puet par droit vendre ... toute poulaille, toute *sauvagine*.

(Est. BOILEAU, *Registre des Mestiers*, p. 36.)

SAVARY, nom d'homme qui, en raison de sa terminaison, ne peut être considéré comme un dérivé du vieux français : *savart*, terre en friche. C'est un nom d'origine germanique ; on trouve dans des textes de 697, le nom tudesque : *Sabarich ;* en 1206, le nom latin : *Savaricus*. (Voir Lorédan Larchey, *Dictionnaire des Noms*.)

Le nom de *Savary* paraît à Saintes au XVe siècle. D'après une charte de 1480, citée dans la *Gallia*, *Savaricus* de Vivonne fut le vingt-sixième doyen du chapitre de Saint-Pierre.

SAVIGNAC, Savignon, noms d'hommes et de localités, formés de *Savinien*, diminutif de *Savin ;* en latin : *Sabinus*. On trouve, dans les vieux textes, la localité *Sabiniacum*, qui signifie *domaine de Sabinus*.

SAYE, nom d'un ruisseau affluent de l'Ile, rive droite. En vieux français, ce mot signifie crochet et seau à puiser de l'eau.

SÉANT, s. m. Derrière, ce qui sert à s'asseoir, dérive de *sedens*, participe présent du verbe *sedere*, par la chute de la consonne médiane.

En mon *séant* lors m'assis
Moult angoisseus et moult pensis.

(G. DE LORRIS, *Roman de la Rose*, vers 1785.)

SÉAU, s. m. Seau, récipient en bois. (Voir *seille*). Le sainton-

(1) Adam Billaut, ou le menuisier de Nevers, mort en 1662.

(2) *Les baleines* sont des rochers de l'île de Ré sur lesquels on a construit un phare.

geais prononce *séau*, en deux syllabes, et *seilleau*.

Au puis une corde pendoit
Au deux chiés deux *séaus* avoit
En tel manière ere noé
Por aigue traire à volenté.

(*Castoiement d'un père.* — *Fabl. et Contes*, t. I, p. 147.)

Il m'en est entré en la bouche plus de dix-huit *seilleaux* ou deux.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, ch. XIX.)

SÉCOT, adj. Sec; se dit principalement d'un homme maigre; latin : *siccus*.

SECRÉTAIN, Segrétain, s. m. Sacristain.

Il requist frère Etienne Tappecoue, *secrétain* des Cordeliers du lieu.

(Rabelais, *Pantagruel*.)

Thomas Gouyneau, laboureur à bœufs et Jehan Matias, *segrétain* du dit Virollet, tesmoings requis.....

(Acte du 25 mai 1648, concernant l'abbaye de Madion. — *Archiv. hist. de Saintes*, X, 321.)

SEGER, Seyer, v. a. Couper en parlant du blé — moissonner. Du latin : *secare*, scier. Cette expression est très ancienne et démontre que les faucilles de nos pères avaient des dents comme celles de nos paysans saintongeais.

A cel cuntemple, cil de Bethsames *seièrent* furmenz en la valée.

(*Livre des Rois*, ch. VI, verset 13, traduction du XIIe siècle.)

Des altres vileins pur sa terre arer et pur ses blez *séer*...

(*Ibid.*. ch. VIII, verset 12.)

Ne faucilles pour *seyer* blés.

(J. Froissart, *le Dit dou Florin*, vers 85e.)

Il sceust que nostre belle fille *soyoit* de l'erbe au coing d'un bois...

(*Cent nouvelles*, ch. XXIV, p. 153.)

Lors commença le laboureur avecques ses gens *seyer* le bled.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, ch. XLVI.)

SEGOND, adj. Second. Au féminin, c'est un prénom usité de la fille cadette.

Et appela le firmament ciel et fait est vespres et matin le *segunt* jor.

(*Bible historiaux*, Genèse, ch. I.)

Il convient que li *segons* face mention del premier.

(*Le Conseil de Pierre de Fontaines*, p. 485.)

SEGONZAC, nom de localité. Domaine de *segond* (v. ce mot), *secundacum*.

SÈGRE, v. a. Suivre. En italien, *seguire*, du latin *sequeri*. Ce verbe, peu usité à l'infinitif, a des temps souvent employés en saintongeais; indicatif présent : *segons*, *seguez*; subst : *seguions*; part. passé : *segut*.

Et assez de genz les avoient *seguz* (1).

(*1er Livre des Machabées*, ch. I, verset 31.)

La feme est digne par lignage ou par mariage et se èle se marie à non digne, ele pert sa dignité et doit *ségre* la conduction à lo home.

(*Li Livres de Jostice*, p. 66, § 3.)

SEGRET, s. m. Secret. S'emploie également adjectivement : *cet homme est segret*, c'est-à-dire : il ne raconte pas ses affaires.

Tu sais comme le seul tu es
A qui j'ouvre tous mes *segrès*.

(Baïf, *l'Eunuque*, act. I, sc. II, p. 166.)

(1) Et *abiissent post illos* multi.

SEGUIN, Seguineau, noms d'hommes du vieux germanique *sigwin* (victoire-ami) qui se trouve dès le IXe siècle. (Voir Lorédan Larchey, *Dict. des Noms.*)

Ce nom pourrait dériver du saintongeais *seger*, scier le blé. Dès le IIe siècle, le nom *seguin* se trouve appliqué en Saintonge à des personnes et à des localités.

Sequendo terras de Pontelabio et de fontibus usque ad crucem *aux seguins* et à dictà cruce *aux seguins* revertitur.

(*Charta Guill. VII*, anno 1129, *Arch. de Poitiers.*)

En 1221, le prieur du monastère de St-Eutrope s'appelait *Seguin*.

SEÏEUR, s. m. Celui qui scie le blé, moissonneur, en provençal : *segaïré*.

A un jur li enfès alad à sun pere au champ as *seïeurs* (1).

(*Livre des Reis*, liv. IV, ch. IV, verset 18.)

SEIGNÉ, nom de localité, canton d'Aulnay. En vieux français, marqué, béni.

SÈILLÂ, Seille, s. m. ou f. Seau, récipient cylindrique en boissellerie ou en bois; du latin *situla*. En vieux français : *seille*, *seiay*, *selge*.

Mais la corde en qui pendoit la *selge* por puisier l'aigue soventes fois rompoit.

(*Dialogues de S. Grégoire*, liv. III, ch. XVI.)

(1) Et cum esset quœdam dies et agressus esset (s. ent : puer, infans) ad patrem suum ad *messores*.

Or i faut et vans et corbeilles
Et si i faut boissiaux et *seilles*
Pos et pichiers.

(*Le dit des choses qui faillent en ménage*, nouv. rec. de contes, t. II, p. 166.)

Marie alloit pour puiser de l'eau tenant une *seille*.

(Henri Estienne, *Apologie pour Hérodote.*)

SEILLON, s. m. Sillon.

Vos puisse mal ors dévorer
Que trop me festes demorer
A aver un *seillon* de terre.

(*Roman du Renart*, vers 15375e.)

Son levrier, voyant la proie, le tirassa et traina plus de six *seillons* loin.

(Noël du Fail, *Contes d'Eutrapel*, t. I, p. 193.)

Loin de Cerès les bons grains secou-[rables
Sous longs *seillons* de terres labou-[rables
Sont enterrez...

(Cl. Marot, *Métam. d'Ovide*, t. III, p. 163.)

.... Couvert de tourbillons
Escroule sous ses pieds les bluétans [*seillons*.

(Du Bartas, *5e Jour de la 2e semaine.*)

SEINE, s. f. Sorte de grand filet qu'on traine sur les grèves. Du grec Σαγήνη, filet. En basse latinité : *seyna*.

Comme les suppliants feussent aler peschier... à un instrument appelé *seigne*.

(Texte du XVe siècle, cité par Du Cange au mot *seyna*.)

Et la povreté vous preschant
Et les grans richesces peschant
As *saynes* et as trainiaus.

(Jean de Meung, *Roman de la Rose*, vers 11814e.)

SEIT, soif. Du latin *sitis*.

Curent en mer par mult lonc tens
Mais de terre unt nul sens ;
Crut l'ègre faim e l'ardent *seid*.

(*Voyages de S. Brandan*, vers 786e, XIIe siècle.)

SELLE, s. f. Siège en bois. Latin : *sella,* siège bas.

Cum cil out l'arche numée, Hély erramment de la *sele* où il sedait envers chaï...
(*Livre des Rois,* ch. IV, verset XVIII.)

Mourut subitement séant sur une *sele.*
(*Li romans de Berte aus grans piés.*)

Je lui présentois une *selle* pour se mettre à l'aise.....
(Noël du Fail, *Propos rusticques.*)

Entre deux *selles* chiet on à terre.
(*Livre des Proverbes français,* t. II, p. 781.)

SELLE PERCÉE, s. f. Chaise percée contenant un vase. En basse latinité : *sellœ familiaricœ,* locution synonime de *latrinœ* et de *privatœ.* (Voir Varron, de rè rusticâ, cap. XIV.)

Véritablement je pensais qu'en icelle, darrière la tapisserie ou en la venelle du lict fust vostre *selle percée.*
(Texte du XVI[e] siècle, cité par du Cange.)

Au XVII[e] siècle, les raffinés de langage avaient imaginé une singulière paraphrase pour désigner la chaise percée. Ils l'appelaient la *soucoupe inférieure* Voir Somaize, *Dict. des Précieuses,* p. 44.)

Du mot *selle,* chaise, est venue l'expression *aller à la selle,* en basse latinité *adsellare* et *assellare* :

Si infanti vel majori ad *assellandum* intestinum descenderit, sive sanguine puro, sive cum stercore *assellatus,* sublavet se de aquâ.
(Oct. Horatian. *De rèrum médic.* liv. IV, p. 97.)

La locution : *avoir le cul entre deux selles* (voir *cul*) a la même origine.

Cela faict luy commanda s'asseoir *entre deux selles* le cul à terre.
(Rabelais, *Pantagruel,* liv. V, ch. XLV.)

SEMBLANCE, s. f. Ressemblance — image — opinion.

On dit qu'ele ha une *semblance*
De Jhesu, dont feit remembrance.
(*Roman de S. Graal.*)

De nos barons que vos est-il avis,
Compains Erairs? dites votre *semblance.*
(*Le comte de Bar,* chanson, vers 2[e], cité par Leroux de Lincy, *Chants histor.,* p. 47.)

SEMBLANT, s. m. Apparence, avis.

Je veiz venir, si ie le scay descrire
Un grand troppeau de chevaulx et de [gens
Entre lesquels un chariot branlant
Veiz riche et beau, au moins à mon [*semblant.*
(Gratien Dupont, *Controverse des sexes.*)

SEMBLER, v. n. Ressembler.

Afin que ce discours ne semble à celui d'un plaisant qui ne tâche qu'à faire rire.
(Bonav. des Périers, *Contes et Joyeux devis.*)

On ne souillera plus les maisons d'a- [dultères
Le mal sera puny sitost qu'il sera faict
Les enfants *sembleront* aux légitimes [pères.
(Nicolas Rapin, rec. de P. de l'Estoile, t. XI, p. 349.)

SEMILLAC, nom de localité, canton de Mirambeau, domaine de la gaieté, de la malice, en vieux français : *semille,* d'où est resté *sémillant.*

Et ot trop estrange *semille.*
(Jean de Meung, *Roman de la Rose,* vers 21701[e].)

SEMONDRE, v. a. Avertir — faire des reproches — donner des conseils — inviter. En latin :

submonere ; en anglais : *to summon*.

..... La menace del jugement qui est signifiée par la busine (1) les *semunt* qu'ils mettent en eovre ce qu'il voient en escripture.

(*Glose sur l'Apocalypse*, man. du XIIIe siècle.)

Ingrate, hélas! tu ne veux me répondre
J'ai donc beau te *semondre*.

(Vauquelin de La Fresnaye, *Idylle*.)

L'on me *semont* contricion
Que je alasse parler au mire..

(*Tournoiement de l'Antechrist*, éd. 1851, p. 90.)

Asséz tost apriés çou que cilz rois Phelippes fu couronné à Rains, il *semonst* ses princes, ses barons et toutes ses gens d'armes.

(J. Froissart, *Chroniques*, liv. I, § 2.)

Le verbe *semondre* a été employé dans un sens analogue par Molière. (*Etourdi*, act. II, sc. III.)

SEMONT, Semond, partic. passé irrégulier du verbe *semondre*. (Voir ce mot.)

Le vilain ou roturier estoit *semond* du matin au soir ou du soir au matin, au noble, il falloit quinzaine.

(Loisel, *Inst. cons.*, liv. I.)

Ung homme avoit *semond* ung sien [amy
A un bancquet que chez lui apresta.

(Gilles Corrozet, *Fables*, p. 161.)

SEMOUSSAC, Semussac, noms de localités. Dérivés du vieux français : *musse*, cache, trou, *musser*, cacher.

SENELLE, Sener. Voir *cenelle*, *cener*.

---

(1) *Busine*, trompette.

SENTU, part. passé irrégulier du verbe *sentir*.

Qui premier l'a *sentu* l'a faict.
Je n'en ai faict ne *sentu* nulz —
Non vous — Et qui donc? — vostre culz.

(*Farce du pect*, anc. th. fr., t. I, p. 95.)

De laquelle sentence icelluy déffendeur s'est *sentu* aggravé et en a appelé à la court.

(Martial d'Auvergne, *1er arrêt d'amour*.)

Il a plusieurs poissons qui se sont pris au past qui estoit dedens qu'ilz ont *sentu* au flayrer.

(*Les quinze joyes du mariage*, prologue.)

SEP, s. m. Tronc de vigne, au pluriel, *seps*, du latin *sepes*, et du vieux français *seppe*, tronc. L'orthographe moderne, *cep*, n'est pas conforme à l'étymologie.

Vendangeans les vignes, emportans les *seps*.

(Rabelais, *Gargantua*, liv. I, ch. XXVI.)

De chault, de gresle et de froid, qui [estonne
L'herbe. l'espic, le *sep*, n'ayons soucy.

(Joachim du Bellay, *Jeux rustiques*, p. 13.)

Estant au frais de l'ombrage
De cet ormeau refrisé
Sur les plis de son feuillage
D'un beau *sep* favorisé,
D'un beau *sep* qui s'entortille.

(Remy Belleau, *l'Ombre*, t. III, p. 39.)

Aucuns font des cercles et des paux pour soustenir les *seps* des vignes.

(Bernard Palissy, *Recepte véritable*, p. 36.)

SEPÉE, s. f. Lieu couvert de ronces et d'épines — taillis broussailleux. Du latin *sepes*, dont nos anciens écrivains ont fait *seif*, *soif*.

Au plus bas passe-on la *seif*.

(Proverbe du XIIe siècle, cité par Barbazan, *Contes et Fabl.*, t. I, p. 430.)

Dunkes vint li lerres solunc la coustume cui il soloit, si montoit la *soif* (1).
(*Dial. de S. Grégoire*, liv. I, ch. III.)

C'on ni fache souvent sentiers
Sans mur et sans *soif* épineuse.
(Reclus de Molien, *Roman de Charité*, st. 124e.)

Le mot *seppe* a eu autrefois la signification de tronc.

Les bucherons de ce pays en coupant leur taillis, laissent la *seppe* ou tronc.
(Bernard Palissy, *Recepte véritable*, p. 36.)

SER, Sérée, soir, soirée. *De ser*, ce soir, est une locution très usitée en Saintonge.

L'om l'a alma, miga non l'a al *ser* (2).
(Fagment d'un poème de Boece, XIe siècle, vers 123e, p. 29.)

Vengez voz filz, voz frères et voz heirs
Qu'en Roncesvals furent morz l'altre [*seir*!
(*Chanson de Roland*, vers 3411e.)

.... Chez nous
Viens t'en passer cette longue *serée*
Près d'un beau feu, de nos gens sé- [parée.
(Vauquelin de La Fresnaye, *Idillies*.)

Le vieux français avait le verbe *enserir*, *asserir*, faire nuit, arriver au soir :

La nuit, après souper, quand vint à [l'*enserir*.
(*Li Romans de Berte aus grans piés*.)

SEREIN, s. m. Soir, le moment où l'humidité de la nuit commence à se faire sentir.

Abusé m'a et faict entendre
Tousjours d'ung que ce fust ung aultre
De farine que ce fust cendre...
....
Du matin qu'estoit le *serain*.
(Fr. Villon, *Grand Testament*, st. 57 et 58.)

Ostez-vous du *serein*, craignez-vous [point le rhume?
(Ph. Desportes, *Contre une nuit trop claire*.)

SEREINE, s. f. Sirène.

Mult sunt à douter les *seraines*
Car de félonies sunt plaines.
(Wace, *Roman de Brut*.)

Sa voix passoit le chant de la *seraine*.
(Cl. Marot, *le Balladin*, t. I, p. 109.)

SERGENT, s. m. Huissier.

Sergens, quasi *serre-gens* d'autant que leur estat est voué à la capture des malgisants.
(Pasquier, *Recherches*, liv. VIII.)

Comme vous aultres, messieurs semblablement les *sergens*, appariteurs, chiquaneurs, procureurs...
(Rabelais, *Pantagruel*, liv. III, ch. II.)

SERMENT, s. m. Sarment, fagot de branches de vignes.

Les bonnes gents près le feu se chaufants d'un fagot de *serment* de vigne.
(Noël du Fail, *Propos Rustiques* p. 22.)

SERRANT, adj. Rangé, économe et même avare.

J'entends, qu'elle soit obéissante à Dieu et à son homme, mesnagère, *serrante*...
(Jean Liébault, *Maison rustique*.)

SÉTEAU, s. m. Petit poisson de la famille des soles dont il a le goût. Il en diffère par sa forme très allongée qui lui a peut-être valu son nom. *Séteau* est un diminutif du vieux français : *sète*, flèche ; du latin : *sagitta*.

Espuiz e escorpions por traire les *sètes* e fundes (1).
(Macchabées, liv. I, ch. VI, verset 50.)

(1) More solito fur advenit, ascendit *sepem*.
(2) On l'a au matin, point on ne l'a le soir.

(1) Spicula et scorpios ad mittendas *sagittas* et fundibula.

SETIER, s. m. Mesure de volume pour les grains et les liquides. En latin : *sextarius,* de *sex*, six.

L'un vendit le chief de un adne quatrevinz deniers de argent et cinc deniers d'argent le *sestier* de fiente de colums (1).

(*Livre des Rois*, p. 369.)

N'est nus qui chascun jor ne pinte
De ces tonneaus ou quarte ou pinte
Ou mui ou *setier* ou chopine.

(Jean de Meung, *Roman de la Rose*, vers 6853e.)

SEUDRE, nom du petit fleuve qui se jette dans la mer, près de Marennes. Corruption du verbe *sourdre, soudre*, paraître, sortir en parlant d'un cours d'eau.

M. Bourignon fait dériver *seudre, seugne, sèvre* des mots celtiques : *su, swi, sou, sau*, qui auraient désigné l'eau courante. (Voir *Antiquités de Saintes*, p. 232, note.)

SEUGNE, nom d'un affluent de la Charente, très poissonneux. Outre l'étymologie de Bourignon (Voir *Seudre)*, qui est sujette à discussion, il est permis de chercher l'origine de ce mot dans le vieux français : *seigne*, *seine*, enceinte à poisson, espèce de filet, ou dans le vieux verbe *sewir*, suivre.

Mais ne *sewirent* pas la vie et les veies le père (2).

(*Ier Livre des Rois*, ch. VIII, verset 1.)

On trouve dans le dictionnaire de Roquefort : *sewière*, *seuwière*, canal qui conduit l'eau au moulin.

(1) Sextarium stercoris columbarum.
(2) Non ambulaverunt in viis patris,

SEURE (Le), nom de localité située dans un lieu marécageux. De *seu,* étable à porc (latin : *sus)*, ou de *seu,* sureau.

Ainz chacerai fors de la *seu*
Les pors por mener en pasture.

(*Cortois d'Arras*, vers 527e.)

Mais nel osat unkes crier merci
A un *seu* pur duel se pendi.

(*Roman des Romans*, strophe 241.)

SEURIN, nom d'homme. Dérivé du vieux français : *seur*, qui a signifié sureau et beau-père. Ce nom peut aussi être regardé comme une forme de *séverin;* du latin : *severus.*

SÉVIGNE, nom de rivière, diminutif de *Sèvre.* (Voir ce mot.)

SÈVRE, nom de rivière dont l'étymologie nous paraît donnée par son nom latin : *separis;* du latin : *separare,* diviser, séparer.

Hœc abbatia (St-Leodegarii) ordinis benedictini ad *Separem* amnem prope Niorto sita, fundatur anno 961.

(*Gallia Christ.*, t. II, col. 1123.)

Voir pour les autres étymologies les mots *Seudre* et *Seugne.*

SICARD, nom d'homme, abréviation du germanique : *Sigihard* (victorieux-aguerri), d'après Lorédan Larchey. (*Dictionnaire des Noms.)*

SICOT, nom d'homme signifiant *sec,* comme *sécot.* Du latin : *siccus.*

SIGNIFIANCE, s. f. Indi-

cation, marque — signification, preuve, indice.

Ei distrent au Roy, de par le vieil, que c'estoit *senefiance*...

(JOINVILLE, *Histoire de S. Loys*, § 90.)

Cousin, a dit le roi, ce vous est un grand' *signifiance* et à moi petite.

(FROISSART, *Chroniq.*, ch. LXXV.)

Car en droit ai-je fiance
Que songe soit *signifiance*.

(JEAN DE MEUNG, *Roman de la Rose*.)

SIGNIFIER, v. a. Annoncer, faire savoir — indiquer quelque chose.

Et entendent que la menace del jugement qui est *segnefiée* par le busine.....

(*Glose sur l'Apocalypse*, man. du XIIIe siècle.)

Et souvent envoioient leurs messages devers le roi, leur seigneur, et li *signefioient* ce qu'ils avoient besoingniet.

(FROISSART, *Chron.*, liv. I, § 60.)

SILER, v. a. siffler, faire entendre un son très aigu, exciter un chien. Onomatopée plus rapprochée du latin : *sibilare*, que le français : *siffler*.

En angoumois, on appelle *silard* le martinet siffleur. En saintongeais : *silant*, la couleuvre sifflante, connue également sous le nom de *dard*.

SIMON, Simoneau, Simonet, etc., noms d'hommes dérivés, comme *Siméon*, de l'hébreu : *Schimehon*, action d'exaucer. (Voir Lorédan Larchey, *Dictionnaire des Noms.)*

SINCE, s. f. Chiffon, linge servant à nettoyer. En vieux français : *since*, *cince*, *chinche* ont eu le sens de guenille ou de chiffon. En italien : *cencio*, chiffon. (Voir *cince.)*

Bien ot muet son duel à joie,
Por ses *sinces* ot dras de soie
Et por sa bordète un pallais.

(*Roman de Dolopathos*, vers 7841e, p. 271.)

SINCER, v. a. Voir *cincer*.

SOCQUE, s. m. Chaussure en bois sans empeigne. En basse latinité : *soccus* et *soquus*.

Talares calcei *socci* sunt.

(Glossaire d'Isidore de Séville, l. 19, ch. XXXIV.)

Quamlibet gravis bruma rigesceret, simplicibus *soccis* muniebat pedes.

(Pierre Damien, liv. I, lettre XIX.)

Statuimus quod nullus intret chorum cum *soquis* nec unquam discalciatus ita quod nuditas pedum apparere possit.

(*Statuta Raymundi, episcop. massil.*, anno 1271.)

SOGUER, v. n. Attendre, faire le pied de grue. Du vieux français : *sogue*, bateau de pêcheur. C'est un des endroits où il faut s'attendre à *soguer*.

SOI, Soué, s. m. Soif.

Por le bien et por la douçor
Que li vins avoit dedens soi
Li rois en but sanz avoir *soi*.

(*La Bataille des vins*, vers 8e.)

SOLE, s. f. Sol d'un plancher, d'une aire à battre, d'un champ, d'un four. En latin : *solum*, en basse latinité : *solium*.

Cum casa indominicata, curtis, *soliis*, pratis.....

(*Præceptum Ludovici pii*, anno 815. — *Gall. Christ.*, t. IV, col. 264.)

Id sunt casas cum *solis* et superpositis.

(*Charta* anno 1045, *ex tabul. S. Victoris, massil.*)

Item ils ont baillé la *sole* desdites forets à rente dont ils ont eu beaucoup d'argent.

(Bernard Palissy, *Recepte Véritable*, p. 114.)

SOLIER, Soulié, Soullier, noms d'hommes et de localités, dérivés du vieux français : *solier*, partie de maison, salle, galerie.

Et li avugle du *solier*
Furent servi com chevalier.

(*Fabliau des trois aveugles de Compiègne*, vers 113e.)

SONGE, s. m. Somme, sommeil; du latin : *somnus*, comme le français : *songe*, rêve, vient du latin : *somnium*.

SONS, forme irrégulière pour *sommes*, employée quelquefois pour *je suis*.

Et nous qui *sons* navré chacun jour [endroit soi
N'avons cure de mire ainz nous mo- [rons de soi.

(Rutebeuf.)

SOLIGNAC, Soulignac, noms de localités signifiant, comme *Sologne*, une contrée déserte; du radical : *solus*. Au moyen âge, *Solignac* est désigné par le nom *Solenniacum*, domaine de Solennis.

SORET, adj. Saur, se dit du hareng préparé pour être conservé. Dérivé du vieux français : *sor*, jaune. (Voir *Sorin.)*

Mais le pauvre Panurge en beut vaillamment car il estoit eximé (1) comme un haran *soret*.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. II, ch. XIV.)

SORIN, nom d'homme. En Normandie, on désignait sous ce nom l'ouvrier qui préparait le hareng : « C'est celui, dit Riche- » let, qui sait l'art de *sorer* les » harans. » (*Dictionnaire français*, édition de 1680). En langue romane, *sor* désigne la couleur fauve ou blonde, la robe des chevaux alezans.

Li algalifes siet sur un ceval *sor*
Brochet le ben des esperons à or (2).

(*Chanson de Roland*, vers 1943e.)

Non pas, par Dieu, se ce fust ores
Absalon à ses tresses *sores*.

(J. de Meung, *Roman de la Rose*, vers 14649e.)

SORLIN, nom d'homme et de localité. C'est un nom de saint; en latin : *Saturninus*.

SOUBISE, nom de localité. La *Gallia Christiana* la désigne par le mot *solbisia*. On peut voir, dans le nom de *Soubise*, une dérivation des vieux mots *sou* ou *seu*, étable à pourceau, *bis*, noir.

SOUBRAN, nom de localité, littéralement : *sous le fumier*. (Voir *bran)*. En limousin, *soubra* signifie dominer, comme le latin : *superare*.

SOUCHOT, s. m. Tronc de vigne, racine de bois, diminutif du français : *souche*.

---

(1) *Eximé*, amaigri.
(2) Le calife est assis sur son cheval alezan, il le pique fort de ses éperons d'or.

SOUCI, s. m. Trou où l'eau se perd; du latin : *subsicare*, mot employé par Columelle, avec le sens de sécher.

SOUDAIN, adj. Prompt, vif.

Toinet, il ne faut pas croire ainsi ton [courage
Ne sois pas si *soudain*.....

(Ant. BAÏF, *Eglogue III*, p. 6, v°.)

SOUILLARDE, s. f. Pièce dépendant de la cuisine, où se lave la vaisselle. Du vieux français : *souillard*, aide-cuisinier, laveur de vaisselle; en basse latinité : *soliardus*, coquinœ minister.

Item in eadem coquinâ duos valletos pedites *soliardos*.....

(*Stat. Humberti*, anno 1340. — *Histoire du Dauphiné*, t. II, p. 394.)

Qu'il y vienne un palefrenier
Un gros *souillard*, un cuisinier.

(TAHUREAU, *Ode*. — Edition Blanchemain, p. 130.)

SOULÉE, s. f. Orgie — action de prendre autant de boisson qu'on peut en contenir.

.... Ne veis-tu
Tu m'as ci ceste aigue tourblée
N'en puis boivre ma *saolée*.

(Marie DE FRANCE, *Fable II*, t. II, p. 65.)

Puis si menja la meillur part
....
Après icelle *sooulée*
Une autre beste a apelée.

(*Ibid.*, *Fable XXXVII*, t. II, p. 190.)

SOULEUIL, Soulail, s. m. soleil, astre et plante. En vieux français on trouve, d'après Roquefort, les formes *solail*, *solaus*, *souleil*, etc.

SOULIGNONNE, nom de localité dérivé, d'après Bourignon, de *sau*, *su* et *on*, mots celtiques qui auraient désigné les eaux. (Voir *Antiquités de Saintes*, p. 228, note). M. Bullet (*Mémoires sur la Langue celtique*), donne au mot *soul* la signification de *paille*, *chaumière* ou *maison couverte de paille*.

SOUN, adj. poss. Son, sa — *la soun*, la sienne.

Chascun dist ore en *soun* endreyt
Tut ço ke il estre voudreyt.

(Merlyn AMBROISE (1), cité par le comte JAUBERT, *Gloss. du Berry*.)

SOURD, s. m. Salamandre; du grec : Σαυρος, lézard. Dans le Berry : *sauret*.

En Saintonge, on applique également à la salamandre le nom de *sereine* (sirène), malgré le son peu séduisant de son chant.

SOURDON, s. m. Coquillage bivalve, rond et blanc.

Sur la grande nécessité des Rochelais, le Hâvre fut rempli d'une monstrueuse quantité de *sourdons* et petoncles.

(Agr. D'AUBIGNÉ, *Hist. Univ.*, § 53.)

Item ay trouvé plusieurs coquilles de *sourdon* qu'estoyent réduites en pierres.

(Bernard PALISSY, *Recepte véritable*, p. 53.)

SOURGEON, s. m. Petite source; du latin : *surgere*.

Comme par les chaleurs, d'un *sour-* [*jon* bien curé
L'eau fraîche semble douce au pas- [sant altéré.

(A. BAÏF, *Eglogue XVIII*, p. 48, v°.)

SOUTENANCE, s. f. Sou-

(1) Merlyn Ambroise est un poète de la fin du XII[e] siècle.

tien, secours — subsistance — entretien. On dit encore : *soutenance d'une thèse.*

De lor labor ne plus ne mains
Recevoient lor *sostenance*
Et vivoient en pacience.

(J. de Meung, *Roman de la Rose*, vers 11505°.)

.... Mais le Dieu supernel
Sera des bons tousjours la *soutenance.*

(Cl. Marot, *Psaume XVI.*)

SOUTRE, s. f. Litière, du latin *subter*, dessous. En breton : *saotr*, fouler. En basse latinité : *sostrale* : stramentum pecuarium ex fœno et puleis (du Cange).

Ainsi le beau soleil montre un plus [beau visage.
Faisant un *soutre* clair sous l'espais du [nuage.

(Agr. d'Aubigné, *Tragédies.*)

SOUTRER, v. n. Donner de la litière aux animaux, même origine que *soutre* (voir ce mot).

SOUVENTES FOIS, locution adv. pour souvent, fréquemment.

Mais la corde en qui pendoit la selge por puisier de l'aigue *soventes fois* rompoit.

(*Dialogue de S. Grégoire*, liv. III, ch. XVI.)

STI, Stelle, Stici, Stila, syncopes des adjectifs démonstratifs : celui, celle, celui-ci, celui-là ; usités au XVIII° siècle dans le parler populaire :

C'est le Tedion (Te Deum) et si c'nest pas *sty* que n'en chante en nout paroisse.

(Conférence VI, citée par Nisard, *Etude du langage populaire*, p. 277.)

Stila qu'a pincé Bergobsom
Est un vrai moule à Te Deum.

(Vadé, *Chanson*, citée par le même, p. 278.)

SUBLER, v. a. Siffler, du latin *sibilare.*

A sa voix roe crie à paine
O le nés fait *subler* l'alaine (1).

(*Roman de Tristan*, t. I, p. 178.)

Sublant ou sifflant (lequel l'on voudra ou tous les deux) une chanson du pays fort harmonieusement.

(Noël du Fail, *Contes d'Eutrapel*, t. I, p. 117.)

..... Ainsy que le serpent qui erre
En ondoyant et sillonnant la terre
A longs replis de colère *sublant.*

(Remy Belleau.)

Un sansonnet mignon dans une belle [cage
L'autre jour lui donnay qui outre son [ramage
Suble mainte chanson.....

(Ant. Baïf, *Eylogue VIII*, p. 20, v°.)

SUBLET, s. m. Sifflet.

Maintenant qu'il vit le roy sur le flum il sonna un *siblet*, et au son du *siblet* saillirent de la soute de la galie quatre-vins arbalestiers.

(Joinville, *Histoire de S. Loys*, p. 114.)

..... Tous ces motz alleschans
Font souvenir de l'oyseleur des champs
Qui doulcement faict chanter son *sublet.*

(Cl. Marot, *l'Enfer*, t. I, p. 56.)

Puis se levant, fit un pect, un sault, et un *sublet.*

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. II, ch. XXVIII.)

SUEUR, Le Sueur, noms d'hommes, du vieux français *suor*, *sueor*, *sueur* cordonnier, latin : *sutor.*

J'ai ameçons à peschéor
J'ai fers d'alènes à *suor.*

(*Le dit du mercier*, *Fab. inédits*, p. 8.)

SUFFISANCE, s. f. Ce qui suffit, quantité suffisante.

(1) De sa voix enrouée il crie avec peine, avec son nez il fait siffler son haleine.

Si ne fait pas richesse riche
Celi qui en thrésor la fiche
Car *sofisance* solement
Fait homme vivre richement.

(J. de Meung, *Roman de la Rose.*)

Il s'employa si bien au service de [France
Que le Roy lui donna des biens à [*suffisance.*

(Ronsard, *Epître à Remy Belleau.*)

SUPER, v. a. Sucer, corruption du latin *sapere,* goûter.

Somme toute qu'ils maschèrent, tordèrent, *supèrent,* avallèrent.....

(*Nouvelle fabrique des excellents traits de vérité,* p. 136.)

SUPET, s. m. Sucre d'orge, petite chose qui se *supe.*

SUR ET CERTAIN, pléonasme fréquemment employé pour affirmer fortement.

Elle est preude, je le confesse
Et si suis tout *seur et certain*
Qu'el n'est paillarde ni...

(Farce moralisée, *rec. des farces franç.,* p. 118.)

SURGÈRES, nom de localité, désignée par le latin *castrum surgeriacum* dans un titre de 1333. (Dulaure, *Description des provinces.)* Ce nom dérive probablement du latin *surgere,* s'élever, se tenir debout, ou plutôt sourdre, jaillir, d'où le vieux français *sourgeon.*

SUS (prononcé *sû*), prép. Sur.

Sus le point moyen de chascun angle et marge estoit assise une colonne.

(Rabelais, *Pantagruel,* liv. V, ch. XLIII.)

T

TABOIS, nom d'homme, abréviation de *taille-bois,* nom de sculpteur ou de *tal-bois,* du vieux français *taler,* frapper.

TABUT, s. m. Trouble, tumulte, tracas, ennui. En bas-breton : *tabut,* dispute, bruit.

Le suppliant dit à son nepveu : je vous prie qu'il n'y oit point de noise ni de *tabust.*

(Texte du XVe siècle, cité par du Cange au mot *tabussare.*)

Il me faict rompre ici la teste
. . . .
Et si ne vault pas le *tabut.*

(Cl. Marot, *Epîtres,* t. I, p. 247.)

TABUTEAU, nom d'homme signifiant tapageur, grondeur, querelleur, dérivé de *tabut.* (Voir ce mot.)

TABUTER, v. a. Disputer, tracasser, chicaner. En basse latinité : *tabussare,* devenu en français : *tarabuster.*

Ne m'en *tabustez* plus l'entendement.

(Rabelais, *Pantagruel,* liv. VI, ch. VI.)

TAC, s. m. Maladie, et spécialement espèce d'angine du porc et du mouton.

En basse latinité, *tac* : morbi genus seu febris pestifera qua ceu repentino ictu Parisienses percutabantur sub anno 1411 vel 1414 (du Cange, *Glossarium).*

C'est en 1412 que Paris fut af-

fligé de cette épidémie que Mézeray appelle *coqueluche*. Elle reparut en 1427, et d'après l'Estoile reçut à cette époque le nom de *Dando* (voir Le Duchat, t. II, p. 311); d'après le *Journal d'un bourgeois de Paris*, le *tac* ou *horion* commença en mars 1413.

Habens per totum corpus lo *tac* quod signum dicebatur esse mortale.

(*Miracula Urbani V*, ex. tab. Sti Victoris Massiliensis.)

.... Je vous jure et proteste
Que j'aimerois bien mieux avoir la [noire peste
Voire même le *tac*.....

(Pierre Troterel, *les Corriveaux*, anc. th. fr., VIII, p. 280.)

L'ung y avoit la picote, l'aultre le *tac* l'aultre la vérolle...

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, ch. LII.)

.... Et jamais la gelée
N'envoye à tes brebis ny *tac* ni clavelée.

(Ronsard, *Eglogues*, t. I, p. 34.)

TÂCHERON, s. m. Ouvrier travaillant à la tâche, d'après la quantité de travail exécuté; du bas latin *taxa, taxare*. Au moyen âge, on disait *taschéor*.

Et si ne doit nus mestres de ce mestier ne *taschéur* avoir qu'un aprentiz.

(*Reg. des Mestiers d'Est. Boileau*, p. 206.)

TACONET, nom d'homme. En vieux français, *taconnier* signifie raccommodeur de souliers, de *tacon*, pièce qu'on met à une vieille chaussure. (Roquefort, *Gloss. de la Langue romane.)*

TAILLE, s. f. Morceau de bois destiné à marquer par des *coches* (v. ce mot) ou *entailles*, les quantités de marchandises vendues à crédit.

En basse latinité, *talea*, *talia*, *tallia*, ont signifié bois coupé : *incisus ramus*, et particulièrement le morceau de bois fendu en deux parties, sur chacune desquelles les mêmes entailles transversales pratiquées marquent les quantités vendues, l'une des parties restant entre les mains du vendeur, l'autre entre celles de l'acheteur. (Voir du Cange au mot *talea*.)

Et sans espandre ou baillier vostre argent chascun jour, vous pouvés envoier, maistre Jehan, au bouchier, et prendre char sur *taille*.

(*Ménagier du XIVe siècle*, liv. II, ch. IV.)

Bien, bien, il faut cocher sur la grande *taille*.

(Noël du Fail, *Contes et discours d'Eutrapel*.)

TAILLEBOURG, nom de localité, *Castellania de Talleburgo*, d'après la *Gallia Christiana*, (t. II, col. 1103). Au XIIIe siècle, ce nom s'écrivait *Talborc* ou *Talbourc*, du radical *tal*, élévation, qui a formé le français *talus*. Il s'est aussi écrit : *Tailleborc*, qui est peut-être une inversion de *borc-tailleis*, château en pierres taillées.

Li maçons sur les fossez font
Un mur de karriax *tailleis*.

(Guill. de Lorris, *Roman de la Rose*, vers 3822.)

Le château de Taillebourg était établi sur un massif élevé, maintenu par des murs en pierres de taille qui ont résisté au temps.

On ne douterait pas aujourd'hui que les vins de Taillebourg ont eu autrefois de la réputation. Henri d'Andéli, poète normand du XIIIe siècle, les cite avec ceux de Saintes et de La Rochelle.

Vin d'Auni et de La Rocelle,
De Saintes et de *Tailleborc*,
De Melans et de Treneborc,
Vin de Palme, vin de Plésence.

(*Bataille des vins*, vers 18e, *Fabl. et Contes*, t. I, p. 15.)

TAILLEFER, nom d'homme, surnom donné au forgeron ou à l'armurier. Traduit dans la *Gallia* par les mots : *sector-ferri*.

TAISER, v. a. Taire, cacher. Latin : *tacere*.

Il les a fait trestous *taiser*.

(*Floire et Blanchefior*, vers 2701e.)

..... Ung homme doibt plustost la mort s'offrir que de *taiser* de dire la vérité.

(Gratian Dupont, *Controverse des sexes*.)

En vieux français, on a eu le substantif *taisance*, action de se taire, silence.

Li miens Deus, je crierai par jur e tu ne l'orras: e par nuit, n'en est *teisance* a mei (1).

(*Livre des Psaumes*, Ps. XXI, verset 2, p. 32.)

TAISER (se), v. réfl. Se taire. (Voir *taiser*.)

Quel miracle veis-tu de là?
Di tost comment te fut aviz
De ceo dunt ainz *teiser* te fiz.

(*Résurrection du Sauveur*, Mystère du XIe siècle.)

Por ce vueil-je cortoisement
Enseignier les dames comment
Elles se doivent contenir
En lor aller, en lor venir,
En lor *tésir*, en lor parler.

(Robert de Blois, *Castoiement des dames*, *Fabl. et Contes*, t. II, p. 184.)

TALBOT, s. m. Billot de bois suspendu au cou des chiens pour les empêcher d'entrer dans les vignes, ou au cou des bœufs et vaches pour les empêcher de courir. Ce mot parait être d'origine celtique, d'après du Cange, qui indique dans le glossaire cambro-britannique : *talbos*, clypeus (bouclier). Le vieux français désignait le bouclier par un mot semblable : *talevas*, où le *v* remplace le *b* par une mutation qui se rencontre fréquemment dans l'étude de la filiation des mots.

As *talevas* se sout bien couvrir et [moler (1).

(Wace, *Roman de Rou*, vers 2517e.)

J'ai à cel vilein tant parlé
Que bonement m'a créanté (2)
Que un fromage aurois viaz (3)
Ausi grans com uns *talevaz* (4)

(*Le Castoiement d'un père*, *Fabl. et Contes*, t. II, p. 141.)

D'après Ménage (*Orig. de la Lang. française*, p. 620), le *tallevas* est une sorte d'écu que le président Fauchet a décrit en son *Traité de la milice et des armes*.

Un texte du saintongeais Agrippa d'Aubigné nous donne une autre origine du mot *talbot* :

Il laisse sur la porte un corporal qu'on lui avait donné pour *talbot* et qui l'importunait...

(Ag. d'Aubigné, *Hist. univ.*, I, 336, cité par Littré.)

Dans cette phrase, *talbot* est pris au figuré et indique un embarras, un surveillant importun, probablement en souvenir du capitaine anglais *Talbot*, qui en 1428, était le mentor du comte de

---

(1) Deus meus, clamabo per diem et non exaudies; et nocte, nec est *silentium* mihi.

(1) Avec son bouclier il sut se bien couvrir et cacher.
(2) *Créanté*, promis.
(3) *Viaz*, donc.
(4) *Talevaz*, écu, bouclier. (Voir gloss. de Barbazan, à la fin du 2e vol. des *Fabl. et Contes*.)

Salisbury, chef nominal de l'armée anglaise au siège d'Orléans.

Le dialecte saintongeais nous fournit une autre étymologie : *frappe-sabot*, le vieux verbe *taler* signifie en effet heurter, frapper, et *bot* est une syncope de notre patois qui s'applique aussi bien au *sabot*, chaussure, qu'au *sabot*, pied corné des animaux. Cette expression concorde exactement avec l'usage du *talbot*, cet instrument empêchant les vaches de courir en heurtant leurs pieds avec une force proportionnelle à la rapidité de leur course.

TALINER, v. n. Agir avec lenteur, avec nonchalance. En Aunis : *trâliner*. (*Gloss. rochelais* de 1780.)

TALMONT, nom de commune dans la Vendée et dans la Saintonge. Le Talmont Saintongeais, situé sur la rive droite de la Gironde, est l'ancien *Tamnum* de la carte de Peutinger, station de la voie romaine de Sens à Bordeaux, entre Saintes (*Mediolano-Sancorum*) et Blaye (*Blavia*). L'*Itinéraire* d'Antonin désigne cette station par le même nom et la place entre *Novioregum* (Saujon, Royan ou Toulon) et *Blavium* (Blaye) sur la voie d'Autun à Bordeaux.

L'étymologie latine, *talus montis*, ne s'applique pas plus au Talmont vendéen qu'à celui de notre pays. Il faut plutôt voir dans ce nom une corruption de l'appellation celto-latine : *Tamnum*, dérivée du celte : *tann*, chêne.

Bourignon dérive *Talmont* du celtique : *tal*, éminence, et place la station romaine à un kilomètre du bourg actuel, sur le territoire de Barzan, à l'endroit où fut élevé le moulin du *Fa*. (Voir *Antiquités de Saintes*, p. 292 et 293.)

TAMARIN, s. m. Nom donné improprement au *tamarix* ou *tamaris* (*tamarix gallica*). *Tamarin* est le nom du fruit du *tamarinier* (tamarindus indica) et dérive des deux mots indiens : *thamar*, fruit, *hindi*, indien.

TANNER, v. a. Battre, rosser — ennuyer, fatiguer.

> Ce, dist Renart, ne vos *tanez*.
> (*Roman du Renart*, vers 2424*.)

> Ne m'estuet pas *taner* en tan
> Quar le resveil
> Me *tane* assez quant je m'esveil
> (RUTEBŒUF, *Complainte*, t. I, p. 16.)

> Trop volentiers se fussent partis ceux de Brusselles et de Louvaing car ils estoient si *tanés* que plus ne pouvoient.
> (FROISSART, *Chron.*, liv. I, ch. Ier.)

> .... Li a dit : u,
> Advocas, volès vous aler?
> Vous nous *tanés* de tant parler.
> (FROISSART, *la Plaidoierie de la Rose et de la Violette*, p. 140.)

TANT PLUS, locution adverbiale, pour d'autant plus. On dit aussi : *tant moins*.

> Plus elle fuit et *tant plus* on la veut,
> Car volontiers on veut ce qui ne peut.
> (Amadys JAMYN.)

> *Tant plus* elle a de bien en foison [abondant
> Et *tant moins* elle va de ce bien dépendant.
> (Vauquelin DE LA FRESNAYE, *Satires*.)

TANTAN, Tatan, s. f. Tante. Ce mot, qui vient du radical

latin : *antè*, se disait en vieux français : *ante*, *antain*. Les formes actuelles, *tante* et *tantan*, se sont formées par l'absorption du pronom possessif avec les noms anciens (*ta-ante*, *ta-antain*). En anglais, on dit encore : *aunt*.

Nos mères qui furent seurs germaines et de nostre dit oncle et *antes* de nostre dit cousin.

(*Assises de Jérusalem*, t. II, p. 413.)

Je ne puis me penre à feme la mère à mon père adoptif ne *s'antain*.

(Traduction du *Digeste*, fol. 256, cité dans le glossaire du *Livre de Jostice*, p. 261.)

TANTOU, adv. Tantôt, bientôt. On dit aussi : *à tantou*, *à ce tantou;* dans ce sens, *tantou* est substantif et signifie après-midi.

Doncques que *tantoust* sans atendre
Y soit mis deux cens pyonniers.

(*Mystère du siège d'Orléans*, XVe siècle, vers 2535e.)

Boy bon vin et sans moquerie
Tu seras en bon point *tantoust*
Espécialement le mois d'aoust.

(*Sermon joyeux de bien boire*, anc. th. fr., t. II, p. 10.)

Et avec gros raisins estuvoient les jambes de Forgier mignonnement si bien qu'il fust *tantoust* guary.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. I, ch. XVI.)

TANTOUILLÉE, s. f. Espèce de bouillie épaisse et noire, faite avec les résidus de la cuisine des boudins de porc. Au XVIe siècle, le mot *tantouiller* avait le sens de salir, souiller.

Plusieurs fentes et crevasses toutes *tantouillées* de sang et de grosses cloches.

(Sully, *Mémoires*, t. II, p. 218.)

TANT SEULEMENT, loc. adv. Augmentatif de *seulement*.

Un sentier fet, qui n'estoit mie
Hantez d'ome qui fust en vie
Se de lui non *tant seulement*.

(*Fabliau du Vair palefroy*, vers 119e.— *Fabliaux et Contes*, t. I, p. 168.)

Pour moi *tant seulement* la porte
[étoit fermée.

(Math. Regnier, *Elégie III.*)

TANZAC, nom de localité, composé de la terminaison *ac* déjà expliquée et du radical celtique : *tann*, chêne, conservé dans le français : *tan*, écorce de chêne.

TAPINOIS (en), loc. adv. En cachette. En basse latinité : *tapina*, *tapinatio*, action de faire quelque chose en cachette (*more talpârum*, à la manière des taupes.)

En grec, ταπεινος signifie grêle, menu, sortant à peine de terre; ce mot, d'après Ménage, serait l'origine de *tapinois*.

Le vieux français a employé avec ce même sens les formes *tapin*, *tapinage*, *tapinois*, *tapine*.

E David levad privéement e en *tapin* vint là u li reis fud (1).

(*Livre des Rois*, liv. I, ch. XVI, verset 5, p. 103.)

Ne dot pas que je n'alle au plet
En *tapine* comme tafurs (2).

(*Roman de Tristan*, t. I, p. 160.)

Li dus fist son pèlerinage,
Si cum l'en dist, en *tapinage*.

(Wace, *Roman de Rou*.)

Si se leva plus tôt que de coustume
Et me va prendre en *tapynois* icelle,
Puis vous la meit très-bien soulz son
[esselle.

(Cl. Marot, *Epistres*.)

---

(1) Et surrexit David clam et venit ad locum ubi erat Saül.

(2) *Tafurs*, vagabond, libertin.

TAPON, s. m. Tampon, bouchon.

Le derrière de mes chenelles sera fermé, au bout, d'un *tapon*.

(B. Palissy, *Recepte Véritable*, p. 103.)

Tapon et son diminutif *Taponet* sont des noms d'hommes.

TARD (sur le), loc. adv. Tardivement, le soir.

Et à peine *sur le tard* rentre l'on en soi-même.

(*Imit. de J.-C.*, liv. III, ch. XLIV, traduction de M. de Marolles.)

TARGER, v. n. Tarder, s'attarder.

Puis qu'out ço dist, plus ni *targe*,
Vait s'en al vent tut la barge (1).

(*Voyage de Saint-Brandan*, vers 620e.)

Mès si li pères aperceit
Qu'il seit malle, ne *targe* gaires
Que li cope ses génétaires.

(Guillaume Lenormand, *Bestiaire*.)

Après que le roy fu revenu de Poitiers, ne *tarja* pas grandement après ce, que le roy d'Angleterre vint en Gascoingne.

(Joinville, *Hist. de S. Loys*, édition de 1858, p. 32.)

De l'asne et du chien sans *targier*
Vous vueil un fablel comencier.

(*Fabliau de l'Ane et du Chien*, vers 1er)

TARGET, nom d'homme, du verbe *targer* (voir ce mot) ou du vieux français : *targe*, bouclier.

TATIN, nom d'homme; en vieux français, homme de peu de sens, d'après Roquefort; *Tatillon* en est peut-être dérivé. *Tatin* a eu également le sens de *un peu*, d'où *tantinet*.

(1) Quand il eut dit cela, il ne s'attarde plus, la barque s'en va toute au vent.

Selon la loi que l'on fait au rivet
Distribuant un *tatin* de potaige
A ces facquins qui firent le brevet.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. I, ch. II.)

TÊ, interjection. Ce monosyllabe a le sens de tiens! C'est le cri par lequel on appelle les porcs. Il se trouve avec le même sens dans l'odyssée : Τῆ, Κύκλωψ, πινὲ οινον.

TEIGNASSE, s. f. Chevelure mal peignée, tignasse. Du mot *teigne*, cette maladie rendant la chevelure difficile à peigner.

On a donné le nom de *teignasse* aux perruques mal peignées.

(L'abbé Thiers, *Livre des perruques*.)

TEILLER, v. a. Effiler le chanvre, le mettre en filasse.

Ce sont les feux que vous voyez tout le long de la Garonne que celles qui *teillent* font.

(Agrippa d'Aubigné, *Mémoires*.)

Et nos bergers à la claire chandelle
Des contes vieux, en *teillant*, conteront.

(Vauquelin de La Fresnaye, *Idillies*.)

L'Académie admet *tiller* qui est dans Villon :

Mais le chanvre broyes ou *tilles*.

(*Grand Testament*, p. 88.)

L'étymologie du mot *teiller* se trouve dans le nom ancien du tilleul, *teil*, dont l'écorce servait à faire des cordes.

Nus cordier ne puet ne ne doit nule corde faire..... toute de *teil* ou toute de chanvre ou toute de lin.....

(*Livre des Mestiers* d'Est. Boileau, p. 41.)

TELLIER, Letellier, noms d'hommes; en vieux français,

tisserand, fabricant de toile. Du latin : *tela*. Vieux français : *tèle*.

Se il avient que l'on done ses dras à coudre à j cousturier ou se l'on done sa *tele* à j tisserant à faire.....

(*Assises de Jérusalem*, 1re partie, p. 144.)

TEMPLE, s. f. Tempe.

De sun cervel le *temple* en est rumpant.

(*Chanson de Rolland*, st. 132e.)

Couppe un rameau de fresne et t'en arme [le flanc
Les *temples* et le front, puis escry de [ton sang
Les lettres de son nom dessus l'escorce [tendre.

(Rémy Belleau, *Bergeries*, IIe journée, p. 111.)

TEMPS, s. m. Durée — température. Employé en Saintonge dans les locutions suivantes : *ce temps pendant*, *c'ta pendant*, *jusqu'à tèmps que*.

Ce temps pendant que preniez vos [délictz.

(Cl. Marot.)

Jeanne *ce temps pendant* me faisoit [un sermon.

(M. Regnier, *Sat. XI*.)

Bossuet a écrit *jusqu'à tant que* dans la phrase suivante où la forme *jusqu'à temps que* aurait été plus exacte :

Il le faut prendre avec réserve, *jusqu'à tant que* nous soyions prêts à recevoir tout son effet.

(*Méditations sur l'évangile*, 48e jour.)

TENAILLE (La), nom de localité. En latin : *Tenalia*, d'après la *Gallia Christiana* (tome II, colonne 1096), qui mentionne l'abbaye de ce nom. Cette abbaye possédait, au nombre de ses reliques, la sainte lance dont le soldat Longin perça le sein du Christ. Par un don particulier aux objets de cette espèce, cette lance découverte, dit-on, à la prise d'Antioche, en 1098, se trouvait également à la Sainte-Chapelle de Paris, à Nuremberg, à Mont-Dieu en Champagne, à la Selve près de Bordeaux, à Moscou.

TENANT, s. m. Qui est d'une pièce — propriété d'un seul *tenant*.

Pour joindre l'Espagne, la France et les Pays-Bas d'un seul *tenant*...

(*Satyre Ménippée*.)

Sur nos rives du Cher où tout est divisé, où se trouvent à peine deux arpents d'un *tenant*.

(P.-L. Courrier, *Gazette du village*, n° 1.)

TENAUD, Etenaud, noms d'hommes dérivés d'*Etienne;* latin : *Stephanus*.

TÉNEMENT, s. m. Lieu-dit, district, lieu attenant. En basse latinité : *tenementun,* du verbe latin : *tenere*.

Partiray vous parmi mes *tenemens*.

(*Roman d'Amis et Amiles*.)

Dist que el borc le porteroit
Dedens la ville et le lairroit
A l'us à aucune borgoise
La plus bele et la plus cortoise
Qui soit en tout le *tenement*.

(*Segretain moine*, vers 461e.)

Mès n'entens pas champ ne maison
Ne robe ne tex garnemens
Ne nus terriens *tenemens*.

(J. de Meung, *Roman de la Rose*, vers 6047e.)

TENIR, v. a. Ce verbe français a, en saintongeais, plusieurs temps de formes irrégulières :

je *teins*, il *teint*... je *teinrai*, il *teinra*... je *tenis*, etc.

Tu me *teins* jà à ton fil, reine bele.
(Rutebeuf, *Miracle de Théophile.*)

Car li termes vient durement
Que Dieux *tanrra* son jugement.
(Rutebeuf, *Nouvelle Complainte d'outremer*, t. I, p. 113.)

Li fou roy de Behaigne en prison vous [*tenra*.
(*Le Vœu du Héron*, édit. de La Curne de Sainte-Palaye.)

Bien me *tenroie* por gari
Certes se faillir les veoie
Bien sui mors, mais encor vivroie.
(*Bible Guiot*, vers 225°.)

Je ne demant ne plus ne moins
De bien avoir, fors qu'avuec moi
Vos *tenisse* en un lit segroi.
(*Segretain moine*, vers 110°.)

TÉRASPIC, s. m. Plante dont le nom véritable est *thlaspi;* en grec : θλασπις.

TERLUIRE, Treluire, v. n. Luire, briller, resplendir.

Pour estre agréyable à vos yeux
Aussi *treluisants* que les cieux.
(*Comédie des Chansons*, act. III, sc. II, anc. th. fr., t. IX, p. 174.)

Pour ses armes, Amour cuysant
Porte de gueules à deux traicts
Dont l'un ferré d'or *tresluysant*
Cause les amoureux attraictz.
(Cl. Marot, *Temple de Cupido*, p. 12.)

Il rend raisin *treluisant*
A ces arbres produisant
Force fruit.....
(Vauquelin, *Foresterie X*, p. 27.)

TERRASSE, s. f. Terrine.

Plasteaux y fault aussi bien des *ter-* [*rasses*.
(Gratian Dupont, *Controverse des sexes*.)

TESSIER, Texier, Tissier, noms d'hommes et de localités. Du vieux français : *tissier*, tisserand (voir Roquefort, *Glossaire de la Langue romane)*, encore usité dans le Berry.

Texier pour tisserand a été employé jusqu'au XVII° siècle.

Arnaud Millet, *texier* en toile, Jehan Dixmier, laboureur.....
(Acte du 25 mai 1648 de prise en possession de l'abb. de Masdion. — Voir *Arch. hist. de Saintonge*, X, 321.)

TESSON, Tessonneau, Tessonnière, noms d'hommes et de lieux; du vieux français : *tesson*, blaireau; *tessonnière*, tanière du blaireau.

Ils dorment comme des *tessons*.....
(P. de Larivey, *Comédie du Morfondu*, act. IV, sc. VII.)

La prévoyance du fourmy, la négligence du *tesson*, la fidélité du chien.....
(Ambroise Paré, *Animaux*, cité par Littré.)

TÊT, s. m. Toit, étable des brebis ou des porcs. Du latin : *tectum*, ou du celtique : *ti, tiez*, maison, logis. En vieux français : *tect* et *tet*.

Une chèvre alloist en pasture
Pour y prendre sa nourriture;
Son chevreau dans le *tect* enferme...
(Gilles Corrozet, *Fables d'Esope*, p. 53.)

Levons-nous, il est nuit, petit troupeau [refet
Le soleil est couché, sus retournez au *tet*.
(Ant. Baïf, *Eglogue II*, p. 5, v°.)

Broutez et remportez ce soir devant le [*tect*
Le ventre plein de trefle et le tetin de [laict.
(Remy Belleau, *Bergerie*, 2° journée, p. 108.)

Quand l'heure fut venue de ramener son troupeau au *tect*.....
(Amyot, *Daphnis et Chloé*, liv. I, p. 10.)

THAIMS ou **Thains,** nom de localité. Des mots celtiques : *tann,* chêne, ou *tin*, pays. Cette commune possède un *tumulus* antique non loin de la Seudre.

THENAC, nom de localité. Même étymologie que *Thains.*

THÉZAC, nom de localité; du breton : *tess*, éminence, tertre; en vieux français : *test,* chef, crâne, et aussi morceau de vase cassé.

THIBAUD, Thibaudeau, noms d'hommes; du vieux nom germanique : *Theo-bald;* en latin : *Théobaldus.*

THIENNOT, nom d'homme, diminutif d'Etienne.

Un soir le jour de Saint-Martin
Thiennot au milieu d'un festin.
(RONSARD, *Gayeté VIII*e.)

THIERRY, nom d'homme dérivé du saxon : *Théodoric,* formé du nom français : *Théodore;* en grec : θεος-δωρον, don de Dieu.

THIEU, Tieu, adj. dém. Celui, ce; au féminin, *tielle.*

Tieus rit au main ki au soir plore.
(*Dolopathos*, vers 3235e, édit. Jannet, p. 112.)

En paradis ne vont pas *teus* gens.....
(*Aucassin et Nicolette*, chant VI.)

Et se *tieux* manières de sèles sont trouvées par qui que ce soit, elle doit estre arse...
(*Registre des Mestiers* d'Est. BOILEAU, p. 208.)

THOMAS, Thomasset, Thomassin, noms d'hommes dérivés d'un mot hébreu qui signifie jumeau.

THOU, nom de localité, canton d'Aigrefeuille. Vieux français : *thou,* fossé, trou. (Voir Roquefort.)

TIFFER, v. a. Attifer, arranger, parer. Mot d'origine tudesque ou scandinave; en anglais : *to tife*, parer; hollandais : *tippen,* ajuster la chevelure.

Feme se pare et *tiffe,* ce voit-l'en mult [sovent
Et vest sa bele roube et chauce estroi- [tement.
(RUTEBEUF.)

Ne fu fardée ne guignie (1)
Car el n'avoit mie mestier
De soi *tiffer* ne d'afetier.
(Guill. DE LORRIS, *Roman de la Rose*, vers 1008e.)

TILLET, Tillier, Tilly, noms d'hommes dérivés du vieux français : *til*, tilleul (latin : *tilia),* ou du vieux mot *tille*, morceau, tranche.

Et vielt avoir de frues un boisselion
Et si velt une *tille* de son bacon (2)
Et si voudra avoir un cras chapon.
(*Fabliau d'Audigier*, vers 395e.)

Tilly est un nom de localité; nous trouvons, parmi les ouvriers chauciers de Paris, un certain Raoul de *Tilli. (Reg. des Mestiers* d'Est. Boileau, p. 141.)

TIMBRE, s. m. Grande auge

---

(1) *Guignie*, déguisée.
(2) *Tille de son bacon*, morceau de son jambon.

en pierre, généralement d'un seul morceau.

Ce nom vient sans doute de la sonorité de ce récipient, peut-être est-ce un dérivé du vieux français : *tine, tinnel,* vase.

Et lui tailloit-on ladicte bouillie en un grand *timbre* qui est encore de présent à Bourges près du palays...

(RABELAIS, *Pantagruel,* liv. II, ch. IV.)

Bacbuc, jectant je ne sais quoy dedans le *tymbre...*

(RABELAIS, *Pantagruel,* liv. V, ch. XLIV.)

Quelques étymologistes voient dans *timbre* ou *tymbre* un dérivé de *tumulus*, tombeau, mais il est difficile d'accepter cette filiation démentie par la présence du *b* dans ce mot saintongeais. L'analogie de forme entre les *timbres* de nos logis et les sarcophages de pierre de l'époque gallo-romaine ne suffit pas pour expliquer la communauté d'origine de deux mots si dissemblables.

TINE, s. f. Futaille étroite, ouverte par le haut. En basse latinité : *tina*, ainsi défini : « *Tina* » seu *tyna,* vas grande ligneum » tam lavationibus quam conden- » dis vinis paratum. » (Du Cange, *Glossarium inf. et med. latin.*)

Rutœ suffundes lignamen, quod satis erit et olei modicum et commiscebis in *tinâ* cum pulpis.....

(*Apitius, de re culinariâ*, cap. 2.)

En italien : *tino*, cuve où se foule le raisin.

Atant de tens se guarniront
D'aigue dulce des funtaines
E unt lur *tinnes* tutes pleines.

(*Voyage de Saint-Brandan*, vers 997*.)

Cellier pour les cuves, *tinnes* et pressoirs.....

(Ol. DE SERRES, *Théât. d'Agriculture*, ch. XX.)

TINETTE, s. f. Petite *tine*. (Voir ce mot.)

Il veit au milieu d'un moult beau pré une *tinette* pleine d'eau chaude.,.

(*Roman de Perceforest*, cité par M. LITTRÉ.)

TINT, part. passé du verbe tenir — pour *tenu*.

Et par ainsi dame Ane qui deux fois
A *tins* le ceptre de France soubz deux
[roys.

(*Epith. d'Anne de Bretagne*, composée par Germain DE BRIXI.)

Syre, ainsi comme allois faisant ma
[queste
Mon chien au vent se rabat d'une beste
L'ay *tins* de court et de près l'ay suivy.

(J. DU FOUILLOUX, *Vénerie*, ch. XXXVI.)

TINTOUIN, s. m. Embarras, ennui. Du verbe *tinter*; en latin : *tinnitare*, *tinnire*, résonner.

Car si un autheur a ce *tintoin* à la teste.....

(Et. DOLET, *Epître liminaire de l'Enfer.* — *Œuv. de Cl. Marot*, t. I, p. 48.)

Il faut retourner aux bons vins
Comme à la beste
Qui nous a mis ces *tintouins*
Et ce mal dans la teste.

(Ol. BASSELIN, *Vau de vire XLIII.*)

TIRANT, part. prés. Allant, approchant, avoisinant.

A cousté gausche de la grande chaudière, à trois toises près les gryphes de Lucifer, *tirant* vers la chambre noire de Demiourgon.

(RABELAIS, *Pantagruel*, liv. III, ch. XXII.)

La vénerie estoit un peu plus loing, *tyrant* vers le parc.

(RABELAIS, *Gargantua*, liv. I, ch. LV.)

TIRE LARIGOT (boire à), locution signifiant boire excessivement.

On lui apporte le demeurant des

valetz qui l'auront patrouillé toute la journée, beuvant à *tire larigot*.

(*Quinze Joyes du Mariage*, ch. V.)

Ce mot *larigot*, formé par l'incorporation de l'article avec le mot primitif *arigot* a désigné autrefois une flûte champêtre, et viendrait, d'après Scheler, du mot *arinca*, espèce de blé.

.... Margot
Qui fait sauter ses bœufs au son du [*larigot*.

(Ronsard, *Eglogues*, t. IV, p. 51.)

Boire à tire larigot pourrait donc avoir signifié autrefois : boire avec un tuyau, avec une espèce de flûte.

Taillepied (*Antiquités et singularités de Rouen*) donne à ce mot une autre origine. Il nous apprend que la plus lourde cloche de la cathédrale de Rouen s'appelait *la Rigault*, du nom de l'archevêque Odon Rigault : « pource » qu'il escheoit de bien boire » avant de la sonner, ce proverbe » est venu qu'on dit d'un bon » beuveur : qu'il boit *en tire la* » *Rigault*. »

TIRER, v. a. Traire — téter.

Les petits enfants à la mamelle de leurs mères allangouries, *tirants* pour néant et ne trouvants que sucer.

(*Satire Ménippée*.)

On appelle *tirée* la quantité de lait que donne une bête chaque fois qu'on la trait.

TIRMORIN, nom de localité, près Pont-L'abbé :

Terram quœ incipit ad crucem de *Tirmorins* sequendo terras de Ponte-Labio.

(*Ch. Guill. VII*, anno 1129. — *Archives de Poitiers*.)

TOMBER DE L'EAU, loc. Pour uriner. Gasconisme encore usité :

Il se desroboit pour *tumber de l'eau*, aussi religieux qu'une pucelle.

(Montaigne, *Essais*, liv. I, ch. III.)

TOMBER, v. a. Abattre, faire tomber. Ce mot est neutre en français.

Les français et gascons estoient montéz sur bons et forts chevaux, vistes et bons à la main et pour ce abattoient et *tomboient* tout ce qu'ils trouvoient à eux contraire.

(Alain Chartier, *Hist. de Charles VI*.)

TOMBIS, prétérit du verbe tomber pour *tombai*.

En telle sorte que Marquet *tombit* de dessus sa jument.

(Rabelais, *Gargantua*, liv. I, ch. XXV.)

TONDAILLE, s. f. Tonte des moutons.

Estiment qu'en iceluy pays festin on nommast crevailles comme de ça nous appelons fiançailles, espousailles, relevailles, *tondailles*, mestivailles...

(Rabelais, *Gargantua*, liv. I, ch. XVII.)

TONNAY-BOUTONNE, nom de localité. En latin : *Tauniacum* (ou *talniacum*), *super Vultumnam*.

Juxtâ fluvium *Vultumnœ* non procul à *talniaco* oppido.

(Charta Willelmi, Aquit. ducis, *Gallia Christ.*, t. II, instrum.)

Talniacum et *Tauniacum* ont pu signifier domaine de Taunus ou Talnus. On y trouve le radical celtique *tal*, éminence, qui a formé les mots *talus*, *talon*. Bourignon (*Antiq. de Saintes*, p. 244), et Claude Chatillon (*Topog.*

franç.), dérivent *Tonnay* du celtique *tom*, lieu élevé, d'où seraient venus *tombeau*, *tonnerre*, etc.

TONNAY - CHARENTE, nom de localité. En latin : *Tauniacum ad Carantonum.*

> *Tauniacum* vel *talniacum* urbs est antiqua super *Carantonum* fluvium ..... ab Angeriaco dissita sex leucis, totidem a Santonibus et unà Rupe-forti
>
> (*Gallia Christiana*, t, II, col. 1115.)

TORCHÉE, s. f. Correction, volée de coups. On disait avec le même sens au moyen âge : *torche.*

> S'il ne saulte il reçoit la *torche.*
>
> (*Mystère de la passion d'Arnoul Greban.*)

En vieux français, le mot composé *torche-lorgne* a été employé par Rabelais, Coquillart, Regnier, dans le sens d'action de frapper de tous côtés :

> S'en vinrent à parler à tictac, *torche-*
> [*lorgne*
> Qui casse le museau, qui son rival
> [éborgne.
>
> (M. Régnier, *Satyre X.*)

TORCHER, v. a. Essuyer — frapper.

> Souvent Marsault comme tout cour-
> [roucé
> Souffle, renifle, et d'un nez retroussé
> Maudict ses aulx : souvent *torche* ses
> [yeux
> Du bout des doigts...
>
> (Joachin du Bellay, *le Moretum*, *Jeux rustiques*, p. 9.)

> Tu *torches* tes lèvres, mauvaise,
> Mais c'est à fin que je te baise.
>
> (Ant. Baïf, *Eglogue XVIII*, p. 30.)

> Jà tant n'iert batu ne *torchés.*
>
> (Jean de Meung, *Roman de la Rose*, vers 1202.)

> Et encor souvent il nous *torche*
> Sans avis ne sommacion.
>
> (*Mystère de la passion d'Arnould Greban.*)

TORCHON, s. m. Bouchon ou poignée de paille tortillée. En vieux français, *torche* se dit pour botte de paille, d'osier ou de foin ; on trouve dans Cotgrave : *torchon de paille.*

> La coustume de l'ozière est telle, que la dite ozière se vend à *torches.*
>
> (Thaumassière, *Coutume du Berry.*)

> Les assiegez jettoient des *torchons* d'artifices pour tirer aux pionniers.
>
> (Ag. d'Aubigné, *Hist. univ.*, II. p. 369, cité par Littré.)

TORCOU ou TORS-COU, s. m. Celui qui a le cou de travers, et par extension : hypocrite. (Voir *tors.*)

> Premièrement messires Henri au *tors col*, comte de Lancastre...
>
> (Froissart, *Chron.*, liv. II, § 182, t. III, p. 3.)

> Cy n'entrez pas, hypocrites, bigotz,
> Vieux matagotz, marmiteux boursou-
> [flés,
> *Torcoulx*, badaux plus que n'estoient
> [les Gotz.
>
> (Rabelais, *Gargantua*, liv. I, ch. LIV.)

TORE, s. f. Jeune vache, génisse, féminin du vieux français *tor*, taureau.

> Qar je voi ici, ce me semble,
> Un *tor* et une vache ensemble.
>
> (*Roman du Renart*, vers 5759.)

TOREL, Thorel, noms d'hommes, en vieux français : jeune taureau. (Voir Roquefort, *Gloss. de la Langue romane.*)

> Encontre li saut le maufez
> En guise d'un *torel* muïant
> Cornes levées, et tout bruïant.
>
> (Gautier de Coinsi, liv. I, ch. VII.)

TORMENT, s, m. Tourment, latin : *tormentum.*

Cil Damedeus ki ne faut ne ne mant
Gart vostre cors de mort et de *tor-*
[ment.

(*Roman de Girard de Vianne*)

TORNER, v. n. Tourner.

Cil qui son frein en son poing a
Legièrement son cheval *torne*
Et de mal pas bien le *destorne.*

(Gautier de Coinsi, *Légende de Théophile.*)

TORS, Torsant, participes du verbe tordre pour tordu, tordant.

Atant cort et prent le plus tendre
Tot le manga à un seul mors
As autres nuef a le col *tors.*

(*Roman du Renart*, vers 18720.)

Le diable l'alla querir dans son chasteau et après lui avoir *tors* le col, le jetta en les fossés.

(P. de l'Estoile, *Mémoires*, t. VIII, p. 2.)

Si fine soye au mestier ne fut *torse.*

(Ronsard, *Amours*, t. I, p. 117.)

TORT, Torte, adj. Boiteux, boiteuse — qui est de travers.

Ribaus qui de l'ost se partent
Par les chans çà et là s'espartent
Li uns une pilète porte
L'autre croc et maçue *torte.*

(Guillaume Guiart.)

Ainçois la male mort vous praingne
Que ja mère soit si fète
Si *torte* et si contrefète.

(*Fabliau de la vieille truande.*)

La raison va tousjours et *torte* et boiteuse et deshanchée et avecques le mensonge comme avecques la vérité.

(Montaigne, *Essais*, liv. II, p. 322.)

TORTILLON, s. m. Gâteau de forme ronde — tresse de paille. Basse latinité : *tortellus*, diminutif de *torta*, tourte. (Voir ce dernier mot.)

Fougasses, brassardeaux, *tourtillons*, biscuits, eschaudés.

(Olivier de Serres, *Théâtre d'Agriculture.*)

TOUAILLE, s. f. Nappe, serviette, essuie-mains. En italien : *tonaglia*, qui, d'après Ménage, dérive du latin *toral*, nappe ou tapis pour manger.

..... Ne turpe *toral* ne sordida mappa
Corruget nares...............

(Horace, *Epitre*, liv. I.)

Le vieux français *touaille*, devenu en portugais *toalha;* en espagnol : *toalla;* en anglais : *towel*, paraît plutôt avoir une origine scandinave, car le verbe *laver* se rend dans les langues du Nord par des vocables de même famille. Allemand : *twehle;* gothique : *twahan;* islandais : *thwo;* suédois : *twetta;* anglo-saxon : *dhvean.*

Mais cele fist avant covrir
Les pastez soz une *touaille*
Et puis après se retravaille.

(*Fabliau du Prestre et de la Dame.*)

Et si estoit entortillée
Hideusement d'une *toaille.*

(G. de Lorris, *Roman de la Rose*, vers 150.)

Or demande le bonhomme des napes, des *touailles* ouvrées et blanches.

(*Quinze Joyes de Mariage*, ch. VI, p. 77.)

TOUCHE, Latouche, noms de localités et d'hommes. En vieux français, *tousche*, *touche*, désignent un petit bois de haute futaie, voisin d'une habitation. Le Duchat, dans ses notes sur Rabelais, dit que ces mots signifient un bouquet de bois, il les dérive de *stock*, tronc, bàton en allemand.

Passans de là par l'orée de la *touche*, en plain chemin tombèrent tous.

(RABELAIS, *Gargantua*, liv. I, ch. XXXVIII.)

Un petit port désert vers le midy situé lez une *touche* de bois haute, belle et plaisante...

(RABELAIS, *Pantagruel*, liv. IV, ch. XXXV.)

TOUCHER, s. m. Diriger les bœufs avec son aiguillon.

Et le taureau indonté
Sous le joug il va *touchant*.

(Ant. BAïF, *Antigone*, p. 67.)

TOUCHEUR, s. m. Celui qui, placé devant les bœufs, les dirige avec son aiguillon (voir *toucher*). Ce mot désigne aussi l'heureux mortel doué du don de guérir certaines maladies par attouchement; nos anciens rois étaient *toucheurs d'écrouelles*.

On trouve dans le dictionnaire de Cotgrave : *toucheur d'ânes*, pour ânier.

TOUILLER, v. a. Salir.

Me veux-tu par terre *touiller*
Et ma belle robe de feste
Dans la fange veux-tu souiller.

(A. BAïF, *Eglogue XVIII*, p. 52.)

TOULON, nom de localité située près de Saujon. Le vieux français *toul*, canal, fossé, pourrait être considéré comme l'origine de ce nom, si la situation du village sur une éminence ne faisait rejeter cette hypothèse. M. de La Sauvagère voit dans *Toulon* une contraction du latin *turris longini* désignant une tour antique bâtie par un prétendu lieutenant de César, Longinus, qui aurait également donné son nom à Pirelonge (pila longini). La tour antique que le village de Toulon a remplacé, était située au milieu d'un camp romain qui a conservé le nom de Camp de César, et dont les restes ont le caractère des *castra* établis par le conquérant ou ses officiers.

Bourignon *(Antiq. de Saintes)*, dérive *Toulon* comme *Toul* et *Tulle* des mots celtiques *tal, tel, tul*, qui signifient colline, éminence. Cette étymologie parait plus raisonnable que la plupart de celles imaginées par cet antiquaire.

Un grand nombre d'archéologues placent à Toulon la station romaine de *Novioregum* que l'itinéraire d'Antonin indique comme située entre *Tamnum* (Talmont) et *Médiolanum* (Saintes); d'autres placent cette station à Saujon ou à Royan.

Quelques écrivains pensent que la villa de *Noverus* que le poète Ausone possédait en Saintonge, se trouvait à Toulon ou dans les environs. Cette opinion est accréditée par le passage suivant d'une des épitres d'Ausone :

Citus veni remo aut rotà
Æquoris undosi quà multiplicata recursu
Garumna pontum provocat
Aut iteraturum quâ glarea trita viârum
Fert militarem ad Blaviam.

(AUSONE, *Epitre X à Paulus*.)

Le poète propose à son ami deux moyens d'arriver à Noverus, l'un en descendant la Garonne, l'autre en suivant la voie romaine, qui de Bordeaux passe à Blaye (Blaviam), et se prolonge par Tamnum et Novioregum.

Elie Vinet et Bourignon pensent que la maison de campagne du poète était située aux Nouillers près St-Jean-d'Angély. Ils appuient leur opinion sur le passage suivant :

Ter juga Burdigalœ trino me flumina [cœtu
Secernunt turbis popularibus.
(Ausone, *Epître XXIV à Paulus.*)

Ce passage n'est pas concluant, car si trois fleuves se trouvent entre Bordeaux et les Nouillers (Garonne, Dordogne et Charente), il en existe le même nombre entre la métropole et Toulon (Garonne, Dordogne et Seudre).

TOUPON, s. m. Bouchon en verre (Angoumois).

Pour le resjouir au matin faisoient devant luy sonner des verres avec un cousteau ou des flacons avec leur *toupon.*
(Rabelais, *Gargantua,* liv. I, ch. VII.)

TOURNURE, s. f. Paquet d'étoffes qui relève le jupon à la ceinture et exagère la grosseur du derrière; c'est le *polisson* de nos grand'mères. L'usage des tournures et des polissons est aussi ancien que la coquetterie féminine.

Nos bourgeoises tiennent ces termes
De façonner leurs culz de cartes
Afin qu'ilz en semblent plus fermes.
(Guillaume Coquillart, *Droits nouveaux,* t. I, p. 154.)

TOURTE, s. f. Gâteau rond — galette grossière. Ce mot dérive du celtique, car on trouve en breton : *tors*, en gallois: *torth*, en écossais et en irlandais : *tort*, avec la signification de pain rond, gâteau. En base latinité, *torta* a signifié pain de qualité inférieure, gâteau. Guillaume Breton le définit ainsi : *torta* unde *tortula* diminutivum, genus cibi est vel panis.

Le poure mengue sa *torte*
Ses aux, oignons, sans crémeur.
(*Poème de Robert Gaguin.*)

Adjoutons que point à eulx n'appartenoit manger de ces belles fouaces; mais qu'ilz se debvoyent contenter de gros pain ballé et de *tourte.*
(Rabelais, *Gargantua,* liv. I.)

TOURTE, Tourtre, s. f. Tourterelle.

Oncques *tuertre* qui pert son compai- [gnon
Ne fut un jour de moi plus esbahie.
(*Chanson du châtelain de Coucy, Chants hist.*, p. 101.)

Mais cependant la palombe enrouée,
La *tourte* aussy, de chasteté louée,
Ne laisseront à gémir sans se taire.
(Cl. Marot, Trad. de la 1re *Eglogue de Virgile.*)

Ce sont les pigeons pour la douceur desquels quelques naturalistes ont écrit qu'eux et les *tourtres* étoient sans fiel.
(Agr. d'Aubigné, cité par Littré.)

TOURTEAU, s. m. Galette grossière, pain cuit rapidement (même étymologie que *tourte*, voir ce mot). En basse latinité : *tortula* d'après Guillaume Breton, *tortellus* d'après du Cange.

L'abbé de Fescam doit à la porte beauvoisine une mine de fourment par an pour aller querre les *tourteaulx* à Sainte-Marie des fontaines.
(*Usalica vice-comitatus aquæ Rothomagi,* cité par du Cange.)

Esveilliez Martin Sura
Ce marcerot qui chascun mois
Couche caienz deux fois ou trois
Si li prometez bon *tourtel.*
(*Le Segrétain moine,* vers 676e.)

Aler m'estuet a terme brief
U je paierai grant relief
Ains que j'aie pain ne *tourtel.*
(*Li congié Baude Fastoul d'Arras,* vers 223e, *Fabliaux,* t. I, p. 119.)

TOUSSIR, v. n. Tousser.

Après que tout le monde eut sonorement *toussi*, crasché et recrasché.
(*Satyre Ménippée,* Harangue de M. le Légat.)

Je ne puis plus durer caché dans les [ruelles
Ni dans le cabinet où l'on est à tran- [sir
Sans oser remuer, ni cracher ni *toussir*.

(M. Régnier, *Satyre IV.*)

TOUT EN TOUT (**de**), loc. adverb. Entièrement.

Comme toi qui nous ordonnes
Tout en tout et qui nous donnes
Notre pis et notre mieux.

(Remy Belleau.)

TOUT-COMME, loc. adv. Ainsi, également.

.... C'est justement *tout-comme*,
La femme est effet le partage de [l'homme.

(Molière, *Ecole des femmes*, act. I, sc. III.)

TOÛT, adv. Tôt, bientôt.

Pourtant, mon fils bien-aimé, le plus *toust* que faire pourras, retourne.

(Rabelais, *Gargantua*, liv. I.)

TOUVRE, nom d'un affluent (rive gauche) de la Charente formé par des sources jaillissantes très abondantes, s'échappant du sol avec bruit. Latin : *turbare*, troubler, agiter, *turbo*, tourbillon, tournoiement.

TOUZEAU, **Touzet**, noms d'hommes, du vieux français *touzé*, tondu, rasé, sans barbe.

N'aux nopces du sainct espousé
N'entrast home rez ou *touzé*
Pour prière et pour requeste.

(*Testament de Jehan de Meung.*)

TRAIN, s. m. Bruit, tapage.

Et que l'iver passé, Bertrand ira delà
Parmi la grant Guienne un tel *train* fera
De quoy jusqu'à mil ans parlé il en sera

(*Chron. de Bertrand Duguesclin*, vers 19414e.)

TRAINÉE, s. f. Fille perdue, coureuse, prostituée de bas étage.

Print cest amye et l'emmena
Afin d'en faire sa *trainée*
Par voie indue et diffamée.

(Coquillart, *Plaidoyer de la simple et de la rusée.*)

TRAIRE, v. a. Tirer, attirer — entrainer, l'emporter sur. Latin : *trahere*.

Qui ne seit la balance igaus
Mais que li biens *traie* les maus.

(*Vie de S. Grégoire le Grand*, XIIe siècle.)

Vorrent malement *traire* en ols ceu k'appartient solement al fil de Deu.

(*Sermon de S. Bernard pour l'Avent*, p. 523.)

Renart li a la langue *traite*
Bien demi-pié fors de la gueule.

(*Roman du Renart*, vers 1106e.)

TRAIRE (**se**), v. réfl. Se cacher, se retirer.

Or vous *traiez* vers moi ; je crois que [vous orrez
D'un livre soufflsant qui nouvel est [reniéz.

(*Chron. de Bertrand Duguesclin*, vers 18e.)

Huit jors toz pleniers i séjourne
A mienuit un main s'en torne
En l'essart au vilain se *trait*.

(*Roman du Renart*, vers 16937e.)

Si se *traisent* tout secrètement ensemble à conseil et eurent avis et volenté.

(Froissart, *Chron.*, éd. Renouard, liv. I, § 7.)

TRALÉE, s. f. Bande de gens se trouvant ensemble. Au XVIIIe siècle on disait *trolée*.

Mlle de Sens vient passer une partie de l'automne chez moi à Chambord avec une *trolée* de femmes de la cour.

(Lettre du maréchal de Saxe, citée par Ste-Beuve, *Causeries du lundi*, t. XI.)

TRAMAIL, s. m. Filet pour

la pêche; italien : *tramaglio.* Basse latinité : *Tramallum*, species retis ad capiendos pisces.

Quatuor tractus retis, quod vulgariter vocant *tramallum*.

(*Tabular. vindocinense*, ch. CCXL, voir du Cange, verbo *tramallum*.)

Les boyaux comme un *tramail*, le fiel comme un dolouoire.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, ch. XXX.)

Et tendre ses engins, son trible, son [*tramail*
De ses doigts artisans l'ordinaire [travail.

(Remy Belleau, t. III, p. 114.)

TRAPIER, nom d'homme, tendeur de pièges. En vieux français : *trappan*, piège pour les animaux; *trappe*, ruse, tromperie.

TRAQUET - BATAGEASSE, s. m. Pie grièche. Le premier nom lui vient de son vol, le second de la guerre qu'elle fait à la pie ou *ageasse*. (Voir ce dernier mot.)

TRAVOUIL, s. m. Instrument avec lequel on met le fil en écheveau.

Aux quatre cornières d'un *travouil*, quatre gros flambeaux.

(Noël du Fail, *Propos Rustiques*.)

TRECHER, v. a. Chercher, examiner. En Normandie : *tracher*, *tracer*.

Et par quel péchée as-tu fui en tièle manière après moi et si as *tresché* tous mes hostillemenz (1).

(*Genèse*, ch. XXXI, verset 36 et 37, trad. du XII[e] siècle,)

(1) Et ob quod peccatum meum sic exarsisti post me et *scrutatus* es omnem supellectilem meam.

Et cependant de moy je penseray
Et avec gens le temps je passeray
Afin qu'ennuy ne me quière ne *trace*.

(Roger de Collerye, *Epître IX*, p. 36.)

TRÈFLE A QUATRE FEUILLES. Une croyance populaire attribue, en Saintonge, un augure de bonne fortune à la découverte du trèfle à quatre feuilles. Cette opinion est très ancienne (1).

Celuy ou celle qui trouve le *trèfle à quatre feuilles*, s'il le garde en révérence saichés pour aussi vray que Evangile qu'il sera eureulx toute sa vie.

(*Evangile des Connoilles*, p. 52.)

TRELU, **Trellu**, noms d'hommes, du vieux français *trelu*, *trelus*, troublé, obscur.

TRELUIRE, v. n. Luire (voir *terluire*).

TREMBLADE (La), nom de localité, forme du mot *tremblaie*, lieu planté de trembles, qui est très usité comme nom de lieu dans une partie de la France. En vieux français, *tremblade*, tremblant, qui remue, d'après Roquefort (*Gloss. de la Langue romane*). Peut-être ce nom rappelle-t-il quelque commotion de la côte ou la nature mouvante des dunes sur lesquelles la ville est bâtie.

TREMBLE, s. m. Tremblement, frisson.

(1) Ce n'est pas seulement en Saintonge et parmi les paysans que cette croyance persiste. L'impératrice Eugénie n'écrivait-elle pas à son fils au début de la guerre de 1870 : « La petite » Malakoff a encore trouvé deux trèfles à quatre » feuilles, je te les envoie. » (Papiers secrets des Tuileries.)

Sans que la femme en pâtist qui demeura longtemps en *tremble* et aux alertes.

(BRANTÔME, *Dames Galantes*, t. I.)

TREMPE, adj. Trempé, mouillé jusqu'aux os par la pluie ou la sueur. Du latin *temperare*, qui a eu le sens de mouiller avec de l'eau, *temperare vinum*. (Voir Pline, *l'ancien*, liv. XXIX, ch. III.) On a dit en vieux français *attremper*, avec le sens de mouiller et de tempérer.

Je chante, Robertet, la saison du prin-
[temps
Et comme Amour et luy après avoir
[longtemps
Combattu le discord de la masse pre-
[mière
Attrempez de chaleur sortirent en lu-
[mière.

(RONSARD, *Hymne du printemps*, *Poés. choisies*, p. 209.)

En ses paroles fu-il *attrempez* car onques jour de ma vie je ne l'y oÿ mal dire de nulluy.

(JOINVILLE, *Histoire de S. Loys*, éd. 1858, p. 6.)

TRÉSENCE, nom d'un cours d'eau affluent de la Boutonne.

Dedit itaque supra dictus dux aquam vocatam *Tresenciam* pisces ferentem juxta fluvium Vultumnæ non procul à Talniaco oppido.

(*Ch. Willelmi*, *Aq. duc.* — *Gallia Christ.*, t. II, instr.)

TRETOUT, **Tretous**, adj. dét. Tout, tous.

Tretout le bétail est péry
Cest yver par la grant froidure.

(*Farce de Maistre Pierre Pathelin.*)

Or y pensey *trestous* les jours
Car je ne suis mie si fou!
Je pense cèler mes amours.

(FR. VILLON, *Grand Testament*, st. 94.)

Paix de par le diable, paix! Par Dieu! coquins, si vous me tabustez ici, je vous couperay la teste *à trestous*.

(RABELAIS, *Pantagruel*, liv. II, ch. XVIII.)

Au XIIIe siècle, on disait *trestuit* et *trestoz*.

Trestuit li autre font silence
Et messire Ysengrin commence.

(*Roman du Renart.*)

Quar il ne sait que il deviengne
Por la vie que il demaine
Trestoz les jors de la semaine.

(*Le Vair palefroy*, vers 240e. — *Fabl.*, t. I, p. 172.)

TREU, **Tru**, s. m. Tube en bois servant à tirer le vin. En vieux français, ce mot signifiait impôt, tribut; du latin : *tributum* (1).

Devons-nous doner à Césaire *treu* qu'il nos demande de nostre terre.

(Traduction du *Psautier*, ps. 57, verset 7.)

TREUIL, s. m. Pressoir et partie des bâtiments ruraux où se fait le vin. En basse latinité : *trolium*, corruption du latin : *torculum*, de *torquere*, tordre, pressurer.

Guillaume et Jehan frères apportèrent leur vendenge au pressouer ou *treuil* de Michelet.

(Texte du XIVe siècle, cité par DU CANGE, au mot *trolium*.)

TREUILLÉE, s. f. La quantité de râpes (voir ce mot), c'est-à-dire de raisins foulés qu'on a pressé à la fois — série des travaux qui constituent le foulage et le pressage des raisins.

(1) Il est permis de conjecturer que le tribut en nature sur le vin se percevait au moyen de l'instrument auquel les saintongeais ont donné le nom de *treu*.

TREUILLON, s. m. Ouvrier employé au pressoir pendant les vendanges, celui qui fait la *treuillée*. En vieux français : *treullour*, celui qui gouverne le pressoir banal. (Voir Roquefort, *Glossaire de la Langue romane*.)

Le mot *treuillon* est devenu un nom d'homme et de localité.

TREUVER, Truver, v. a. Trouver, découvrir. Employé aux divers temps de la manière la plus irrégulière en Saintonge comme en vieux français.

Indicatif présent : je *treuve*, je *troue;* prétérit : je *truvis*, etc.

Qui béent à avoir chevance
Mout *trueve* au siècle nuisance.

(*Fabliau du Testament de l'âne*, vers 3e.)

L'en dit qui bien chace, bien *trueve*.

(*Le Dit du Buffet*, vers 264e.)

Tel com il est le m'estuet prendre
Tant que le *truise* à vendre.

(*Fabliau des deux Chevaux*, vers 62e.)

En escris *truis* qu'il eut vers Sens
Un prevoire si for del' sens
Qu'un seul jour l'entrelaissat
Qu'en luxure ne s'abuisast.

(Gautier de Coinsi, liv. I, ch. XXVIII.)

Ne plus belles gens, ce sachiez,
Que jamais en nul lieu *truissiez*.

(Jean de Meung, *Roman de la Rose*.)

TRIBOUILLER, v. a. Remuer, mêler, troubler. En vieux français : *tribouler*, *trebouler;* du latin : *tribulare*, qui a formé *tribulation*, ou de *tribulum* (grec : τρίβολα), espèce de herse servant à battre le blé. (*Virg. Georg.*, liv. I, vers 164e.)

.... Sont foulez
Et par fortune *tréboulez*.

(Alain Chartier.)

Chescun fu lai si *triboleis* (1)

(*Guerre de Metz*, st. 246, p. 232.)

On trouve fréquemment, dans les textes du moyen âge, les mots *tribouil*, agitation, trouble, embarras, dispute ; *triboulères*, celui qui trouble, qui apporte la discorde et l'agitation.

Hellas ! feit-elle, tant Dieu me veult grant mal quant il me mist en tel *triboil*.

(*Les Quinze Joyes du Mariage*.)

Dont il ot à un parlement qui fu à Paris grant *tribouil* de moy et de l'évesque Pierre de Flandres...

(Joinville, *Histoire de S. Loys*, édition de 1668, p. 213.)

Certes, fait-il, biaus dous amis
Se vous fussiez un *triboulères*.

(Gautier de Coinsi, liv. I, ch. I.)

Il faut évidemment voir dans ces divers mots l'origine du nom de *Triboulet* porté par plusieurs fous des rois de France aux XVe et XVIe siècles.

TRIGNAC, nom de localité dérivé, d'après Bourignon (*Antiquités de Saintes*, p. 293, note), du celtique : *tri*, habitation, ou du vieux français : *trie*, colombier, volière, ou *triège*, territoire. (Voir Roquefort, *Glossaire de la Langue romane*.)

TRIMER, v. n. Marcher beaucoup, se fatiguer, travailler dur. En bas breton, *tremen* signifie aller d'un endroit à un autre. En vieux français, *trumer* a eu le sens du saintongeais ; au XVIe siècle, *le grand trimaud* était le grand chemin ; dans l'argot des voleurs, *trimar* a conservé ce dernier sens.

---

(1) Chacun fut là si secoué.

Si tu es prins d'un sergent
Comment fais-tu? je *trume* à plain.

(Eustache Deschamps, *Poésies*.)

TRIZAY, nom de lieu. Voir *Trignac* pour l'étymologie. Ce lieu est désigné dans une donation de 1084 par le nom de *trisacum*. (Voir *Gallia Christiana*, t. II.)

TROJAN, nom de localité. Du latin : *trojanus*, originaire de Troyes.

Le sixième évêque de Saintes fut canonisé sous le nom de *saint Trojan*.

TROUFIGNON, s. m. Anus — croupion de volaille.

Et des deux premiers doigts vous ouvrirez le *troufignon*.

(Béroalde de Verville, *Moyen de parvenir*.)

TROÛGNON, s. m. Trognon, ce qui reste d'un fruit ou d'un légume quand on a oté ce qui est mangeable.

L'on peut coupper la porrée au dessus du *trougnon* jusques à la mi-septembre.

(*Ménagier du XIVe siècle*, liv. VI.)

On a dit dans le même sens : *trou*, qui est encore usité en Berry :

En sa dextre tenoit un gros *trou* de chou.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. V, ch. XVIII.)

TROUPIÂ, s. m. Troupeau. En bourguignon : *tropéa*. On disait au moyen âge : *tropel*, *troupel*, *tropiau*.

Au roc en prist un grant *tropel*
Et dist eskec : moult li fu bel (1).

(*Floire et Blancheflor*, vers 2217e.)

(1) Avec la tour il prit un grand nombre de pièces et dit : échec. Ce fut beau pour lui. Au jeu d'échecs, la tour s'appelait autrefois *roc*, d'où est resté le terme *roquer*.

Il regarde sus sa main senestre; si vit un *tropiau* de Turs...

(Joinville, *Histoire de S. Loys*.)

TRUBLE, s. m. Filet pour la pêche. En vieux français : *truble*, *trule* et *trible*. Du latin : *trulla;* grec : τρούλλιον, cuillère plate percée de trous, écumoire, truelle, et τρύβλίον, plat.

Miex vos venist peschier au *truble*.

(*Roman du Renart*, vers 3387e.)

Et tendre ses engins, son *trible* son tramail,
De ses doigts artisans ordinaire travail.

(Remy Belleau, *le Pescheur*, t. III, p. 114.)

TRUFLE, s. m. Truffe.

Il trouva la relique ployée dans la serviette comme on enveloppe les *trufles* en Xaintonge.

(Agr. d'Aubigné, *Baron de Fœneste*, liv. IV, ch. II.)

Au XIIIe siècle, ce mot signifiait tromperie, mensonge, plaisanterie.

Certes je tiendrois à grant *trufles*
Qui dirois que tu fusses hon
Car onques home en nul saison.....

(J. de Meung, *Roman de la Rose*.)

TRULOT, s. m. Filet pour la pêche qui se place au bout d'une perche. Diminutif du vieux mot français : *trule*. (Voir *truble*.)

En Aunis : *trouille*, filet à pêcher le frai d'anguille, d'après le *Glossaire Rochelais* de 1780.

TRUT, s. m. Jeu de cartes usité en Vendée. En basse latinité : *trocus*.

Troco lude, aleas fuge (1).

(*Distiques de Dyonisius Cato. — Prov. franç.*, t. II, p. 440.)

Nous fismes tant que nous lui apprîmes le lanquenet et lou *trucq*.

(Agr. d'Aubigné, *Baron de Fæneste*.)

TUBLAT, s. m. Tesson de brique, tuile cassée, d'un vieux mot francais : *tuble*, tuile.

TUBLIER, nom d'homme qui désignait autrefois le fabricant de tuiles; du vieux mot *tuble*, qui s'est également écrit *teule*. (Voir Roquefort, *Glossaire de la Langue romane.)*

TUER, v. a. Eteindre. On dit : *tuer le feu, tuer la chandelle.*

Si ma chambrière m'en eust fait autant, je me fusse levée et lui eusse *tué* la chandelle sur le nez.

(Marguerite de Navarre, *Heptaméron*, nouvelle 59e.)

Mais leur prétexte le plus beau
C'est que la terre était brûlée
S'ils n'eussent *tué* le flambeau.

(Malherbe, *Poésies*.)

TURPIN, nom d'homme, probablement d'origine germanique. L'un des plus vaillants batailleurs de l'armée de Charlemagne était l'archevêque *Turpin*.

Par le camp vait *Turpin* li arcevesque,
Tel coronet ne chanta unches messe
Ki de sun cors feïst tantes proëces.

(*Chanson de Roland*, vers 1562e.)

Turpin peut aussi être pris comme une abréviation de *turlupin*, nom qui désignait, au XIVe siècle, une secte de religieux qui faisaient profession de cynisme et d'impudence. Le mot français, *turlupinade*, nous en est resté.

U

UN CHACUN, Tout un chacun, locution pour chacun, tout le monde.

Quand l'œil du père qui prend garde
Sus *un chacun* se costoyant
A l'escart des autres regarde.

(Ronsard, *Ode à Michel de l'Hospital*, antistrophe.)

L'œil de vostre voisin comme vous la [regarde
Un chacun la désire et vouloir l'empê-[cher
C'est esgaler Sysiphe et monter son [rocher.

(Ph. Desportes, *Stances du Mariage*, st. 18.)

USANCE, s. f. Usage, habitude.

J'excuserais volontiers en nostre peuple de n'avoir aultre patron et règle de perfection que les propres mœurs et *usances*.

(Montaigne, *Essais*, liv. I, ch. LIX.)

USSE, s. m. Sourcil. Du vieux français : *uis*, *uisse,* ouverture, porte, entrée.

(1) Jouez au truc, évitez les dés.

Ces poux espagnols... avoyent pris un domicile évident dans les *usses* et le rond des cheveux.

(Agr. d'Aubigné, *Confession de Sancy*, t. II, p. 266.)

USSON, nom de localité, dérivé des mots précédents. Tous les saintongeais connaissent le charmant logis d'Usson, qu'un amateur éclairé a sauvé de la destruction. Bientôt, ce bijou de la Renaissance embellira le joli côteau de la Seugne où M. A... a formé le projet de le reconstituer.

V

VAILLANT, adj. Vigilant, actif, laborieux.

Beau filz et de coq te comant
Que ne soit de toi plus *vaillant*
Qui s'esveille à l'ajornant
Et vait sa garison querant.

(*Le Castoiement d'un père à son fils*, vers 75°.)

VAILLANT, part. prés. Pour valant. Ne s'emploie ordinairement qu'après ou avant la mention d'une somme, d'une quantité : *cent écus vaillant*, *un sou vaillant*, avec le sens de *bon aloi*.

Li burgeis qi ad en soun propre chatel demi-marc *vailant*.

(*Lois de Guillaume-le-Conquérant*, ch. XVIII.)

Puis dit au roi : vostre fiez vos rendon
N'en tenrai mès *vaillant* un esperon.

(Gérard de Nevers, manuscrit du XIII° siècle.)

Ne tu ne nul home qui vive
Ni avès *vaillant* une cive.

(Jean de Meung, *Roman de la Rose*, vers 6061°.)

On disoit qu'il mouroit fort endebté, voire de plus qu'il n'avait *vaillant*.

(P. de l'Estoile, *Mémoires-Journaux*, t. VI, p. 228.)

VAIRER, v. n. Changer de couleur. Se dit surtout du raisin qui approche de la maturité; des vieux mots français : *vair*, *veir*, *vairon*, désignant ce qui était de couleur changeante; latin : *varius* (et non *viridis*, vert). Le *menu vair* était une fourrure tachetée, un *cheval vair* ou *vairon* était un cheval gris pommelé ou de couleur bigarrée; Huon le Roy a composé, au XIII° siècle, *le Lay du vair palefroy*. Le mot *vair* a aussi désigné une certaine nuance du bleu.

Les iex ot *vairs* comme cristal.

(*Fabliau de Gombert et des deux Clercs.*)

Je ne soiz mie à blasmer, si je me vest de *vert* et de *vair*, car cest abit me lessa mon père et ma mère...

(Joinville, *Histoire de S. Loys.*)

VAIRON, **Véron**, noms d'hommes; du vieux français : *vairon*. (Voir *vairer*). La forme *véron* peut cependant avoir une origine germanique, le mot *wer* signifiant guerrier dans les aciens idiomes tudesques. Ce mot a été latinisé sous la forme *Véro*.

VALENZAI, nom de localité. Au moyen âge : *Valensiacum*, domaine du vaillant.

VALADE, Valleret, noms de lieux et d'hommes. Des vieux mots *val*, vallée, *valat*, fossé. Bourignon y trouve un radical celtique : *val*, signifiant force, qui aurait formé les mots latins : *validus*, *valeo*, etc. (*Antiquités de Saintes*, p. 293, note.)

VÂLET, s. m. Valet, domestique rural — *maître vâlet*, régisseur, chef domestique. Le saintongeais donne à la première syllabe de ce mot français la prononciation longue qui est celle du vieux français, on écrivait en effet autrefois *vaslet*.

Par le poing à sa fille prise
Al *vaslet* l'a en main mise.
(*Vie du pape Grégoire-le-Grand*, XIIe siècle.)

En Normandie et en Berry, on dit *vâlet;* en bourguignon, *vaulo;* en provençal, *vaylet*.

VALIN, Vallin, noms d'hommes; des vieux noms germaniques : *wahlin*, voyageur; *wascelin*, orateur. On peut y voir une corruption du latin : *valens,* ou du vieux français : *val*.

VANDRÉ, nom de localité. Ce mot, en vieux français, signifie bandé, tendu, élongé. (Voir Roquefort, *Glossaire de la Langue romane*.)

VANTANCE, s. m. Vanterie, vantardise.

Soz dist li rois : trop te *vanteiz* asseiz;
Ceste *vantance* ne pris deux als peleiz (1).
(*Roman de Gérard de Vianne*.)

(1) Sur cela le roi dit : trop tu te vantes aussi, je ne prise cette vantance la valeur de deux aulx pelés.

VARAIZE, nom de localité, sur la petite rivière *la Nie*. Bourignon découvre dans ce mot un radical celtique : *var*, qui servait à désigner les eaux. (*Antiquités de Saintes*, p. 299, note.)

VAREIGNE, s. f. Vanne, écluse par laquelle la mer entre dans les marais salants.

Ils ont deux escluses faites en manière d'un pont... Ils nomment lesdites portes l'une la *varengne* et l'aultre le gros mas.
(Bernard Palissy, cité par Littré.)

VARENNE, s. f. Terre sablonneuse, argilo-calcaire; du latin : *arena*, sable. L'anglais a l'adjectif *barren*, aride, qui a la même origine.

Varenne est une terre communément de couleur rousse qui tient quelque peu de la nature argileuse, de laquelle on fait des moules.
(Bernard Palissy, *Discours Admirables*, p. 461.)

La ville de Linières est assise en pays de *varenne* et mesgre.
(Chaumeau, *Hist. du Berry*, 1566.)

Toute la *varenne* de Beauregard se convertit en noble lande et pays de chasse à la grande bête...
(P.-L. Courrier, *Gazette du village*, n° 4.)

VARENNEUX, adj. Qui est de nature de varenne; latin : *arenosus*.

En ce pays de Xaintonge nous avons grande quantité de terres *varéneuses*.
(B. Palissy, *Recepte Véritable*, p. 60.)

VARZAY, nom de localité. L'antiquaire Bourignon tire ce nom du mot celtique : *var*, eaux. (*Antiquités de Saintes,* p. 299, note.)

VASSAL, nom d'homme. Ce mot désignait, à l'époque féodale, la situation du feudataire à l'égard de son suzerain. Plus anciennement, il a eu la signification de brave, vaillant.

Mult est *vassal* Carles de France dulce.

(*Chanson de Roland*, vers 3579e.)

VAURRAI, Verrai, futur du verbe vouloir. C'est la forme qui se trouve dans tous les textes de l'ancienne langue.

Je *vaurrai* matinet manger.

(*Chevalier au Barizel*, vers 69e. — *Fabl.*, t. I, p. 210.)

Ains *vaurrai* me perte rescourre
Et pour aprendre à Paris courre.

(Adam de La Halle, *li Jus Adan*, th. fr. au moyen âge, p. 61.)

A Saint-Amant, à Bruges, illoec on trou-
[veroit
Cheste matère-ci, qui veoir l'i *vaurroit*.

(*Roman de Beauduin de Sebourc*, cht XV, vers 323e.)

Vous qu'el livre lire *vaurés*
En la septime branque orrés
Parler d'un clerc de grant renon
Théophilus avoit à non.

(Gautier de Coinsi, *Théophilus*. — Voir Rutebeuf, t. II, p. 269.)

Mès que bien soit-ele venue
Quant el vendra de quelque rue
Et r'aille quel part quel *vorra*.

(J. de Meung, *Roman de la Rose*, vers 10457e.)

VEF, Vefve, Vève, s. Veuf, veuve.

Tant proïe, tant bruï, gastée tante terre
Tant orphenins, tant *vèves* havoir faiz
[par sa guerre.

(Gérard de Rossillon, poème du XIIIe siècle.)

Celles ne sont droictes *vefves* qui ne se remarient pour ce qu'elles ne trouvent à qui.

(Ant. de La Salle, *Jehan de Saintré*.)

Moyennant lesquelles loys les femmes *vefves* peuvent...

(Rabelais, *Gargantua*, liv. I, ch. III.)

Plus anciennement, on a dit *vedve*, qui se rapproche encore plus du latin : *vidua*.

Encloses furent et cume *vedves* jusque à lur mort (1).

(2me *Livre des Rois*, ch. XX, verset 3, p. 197.)

VEFVAGE, Vévage, s. f. Veuvage.

D'autant qu'ayant déjà esté mères de famille et passé par les regrets du *vefvage*, on tient leur esprit plus meur et attrempé.

(*Saint François-de-Salles*, p. 522.)

VÈLE, s. f. Génisse, féminin de veau, qui s'est dit autrefois *véel* et *véal* (latin : *vitula*.)

Tuit li menestrel audit mestier puent ouvrer de vache ou de buef, et de cheval et d'âne et de *véel*.

(*Livre des Métiers* d'Est. Boileau, p. 164.)

Et les plus senez de cele citée prendront une *véale* de l'arment qui ne trahist jug..... (2).

(*Deutéronôme*, ch. II, verset 3.)

VELTE, s. f. Ancienne mesure de liquides contenant sept litres soixante centilitres. — Vase de cuivre servant à dépoter les vins et eaux-de-vie. En allemand et en hollandais : *viertel*, quart, mesure de capacité.

De décoction de vendange
Recipe trois *veltes* et plus
Ne songe tant à tes escus.

(Olivier Basselin, *Vaux de Vire*, p. 89.)

---

(1) Erant clausæ usque in diem mortis suæ in *viduitate* viventes.
(2) Seniores civitatis illius tollent *vitulam* de armento quæ non traxit jugum.

VENANT, adj. Qui grandit bien, qui réussit. Se dit d'un enfant, d'un animal, d'une plante.

Enfès iert jones et *venans*
Mès moult ier biaus et avenans.

(Jean de Meung, *Roman de la Rose*, vers 16612°.)

VENELLE, s. f. Petite rue — ruelle du lit. Du latin : *vena*, veine et, par extension, passage étroit.

Véritablement je pensois qu'en icelle, darrière la tapisserie ou en la *venelle* du lict, fust vostre selle percée.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, ch. LXVII.)

Ils vont et le cheval qu'à l'herbe on [avait mis
Assez peu curieux de semblables amis
Fut presque sur le point d'enfiler la [*venelle*.

(Lafontaine, *Fables*, liv. XII, fable XVII.)

VÉNÉRAND, nom de localité. Lieu de chasse; du vieux français : *venère*, chasseur; en latin : *venator* ou lieu saint, sanctuaire; du latin : *venerandus*.

VENRAI, futur du verbe venir, pour viendrai.

Après dancier *venrez* au jugement.

(Pierre Michault, *Danse aux aveugles*.)

VENTER, v. a. Vanner, jeter au vent le blé pour le séparer de la poussière.

Le laboureur battit son blé en l'aire, le *ventit*, le mist en poches, le porta au marché.

(Rabelais, *Pantagruel*.)

Voïant le peuple, nos veut prendre,
Faire ardoir et *venter* la cendre.

(*Roman de Tristan*, t. I, p. 103.)

VENTRE-ROUGE, nom traditionnel donné aux saintongeais. Bourignon prétend que les gaulois, considérant le rouge comme la plus belle couleur, s'en teignaient le corps et que les romains appelèrent pour cela quelques-uns des peuple de la Gaule : *Pictes* (*picti*, hommes peints.) Cet antiquaire ajoute que le surnom de *ventre rouge* indique à la fois la valeur et l'antiquité de nos ancêtres. (Voir *Antiquités de Saintes*, pages 18 et 19.)

VENTRÈCHE, s. f. Enveloppe des intestins de certains animaux, notamment du lièvre.

Œvre de testes ne de *ventresches* de connins ne de lièvre ne doit nient.

(*Registre des Mestiers* d'Est. Boileau, p. 281.)

VENTRÉE, s. f. Un plein ventre — portée des animaux.

Auquel lieu de Fontainebleau, ung peu avant ou environ la S. Jehan, la royne sa femme escoucha de deux enfans d'une *ventrée*.....

(Claude Haton, *Mémoires*, t. I. p. 28.)

VENUE, s. f. Manière de pousser des plantes et des animaux — petite gorgée.

Mes jambes estoient toute d'une *venue*...

(Bernard Palissy, p. 320, cité par Littré.)

La forêt, lorsqu'elle était en pleine *venue*...

(Buffon, *Histoire des Minéraux*, introduction.)

Car il y avoit prou affaire de sauver l'eau benoiste par les églises... que nul n'en oisoit prendre qu'une *venue*.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. II, ch. II.)

VERASSE, s. f. Grabat, couchette en mauvais état, dérivé

sans doute du français *verrat*, cochon.

Dans l'Aunis, *verat* : enfant qui pisse au lit d'après le *Glossaire rochelais* de 1780.

VERDIER, nom d'homme. Ce mot qui désigne aujourd'hui un oiseau, s'appliquait autrefois à un garde forestier, à un officier des bois et forêts.

En certaines provinces, ces officiers furent appelés *Gruier*. (Voir le *Glossaire du Droit français* de Laurière, et le *Dictionnaire des Eaux et Forêts* de Chaillaud, éd. de 1769.)

VERDON, s. m. Très petit poisson qu'on appelle ailleurs *vairon*. La Seugne en contient beaucoup.

VERGEROUX, nom de localité près de Rochefort, mentionnée au XIVe siècle.

Ecclesias... sancti Ypoliti de *Vergeyrolis*.
(V. *Arch. hist. de Saintes*, t. X, p. 347.)

VERGNAUD, **Vergnol**, noms d'hommes dérivés du mot *vergne* (voir ce mot).

VERGNE, s. m. Aune, espèce d'arbre. Ce mot dérive du celtique, car l'aune se désigne en breton par le mot *gwern*, en cornouaillais par le mot *guernen*.

Et les yeux rouges comme jadeau de *vergne*.....
(Rabelais, *Gargantua*, liv. I, ch. XXXIX.)

Les aulnes ou *vergnes* apportent teinture noire.
(Bernard Palissy, *Recepte véritable*.)

Le mot *vergne* a donné naissance à beaucoup de noms d'hommes et de localités : *Lavergne*, *Laverny*, *Verneuil*, *Vergnaud*, *Vergnol*, etc.

VÈRINES, nom de localité; ce mot, d'origine gasconne, s'écrit *Veyrines* dans le bordelais, et désigne ce que nous appelons en français des *verrières* ou fenêtres étroites, vitrées, pratiquées aux murs des églises.

VERRÉE, s. f. Ce que peut contenir un verre plein de liquide.

Thiennot au milieu des festins
Ayant desja mille *verrées*
D'un gozier large dévorées
(Ronsard, *le Nuage ou l'Ivrogne*.)

VERS (de), prép. Du côté de.

Marchéanz qui poissons menoient
Et qui *de vers* la mer venoient.
(*Roman du Renart*, vers 774.)

VERSAINE, **Versenne**, s. f. Longueur des sillons et les sillons eux-mêmes, de *versus*, participe passé du verbe latin *vertere*, tourner. En basse latinité : *versana*.

Esturneaux vend cinq sillons de terre à longue *versaine* et neuf de courte *versaine*.
(Contrat de 1690, cité par Roquefort, *Gloss. de la Langue romane*.)

VERSE, s. f. Action de se renverser, de *verser* en parlant du blé couché par les orages. Du latin *vertere*, tourner, supin : *versum*.

VERSOUR, s. m. Versoir, soc et oreille de la charrue qui

divisent la terre et la *versent* de côté. En basse latinité: *versorium*, instrumentum rusticum quo terra versatur. (Du Cange, *Glossarium infimœ latinit.*)

Statuimus et ordinamus quod nulla bestia aratoria, plaustra, aratra vel *versoria*..... possint vel debeant robari, depredari vel pignorari...

(*Statuta castri redaldi*, liv. I, fol. 17.)

VERVOUIL, s. m. Espèce de filet pour la pêche. En latin : *everriculum*, nasse, filet.

VESIN, s. m. Voisin.

Femme te portera haïne.
Encore te iert mal *veisine*.

(ADAM, *Drame du XII[e] siècle*, éd. 1854, p. 37.)

VESPRÉE, s. f. Après-midi, dernière heure du jour. Du latin *vesper*.

Si chevauça ceste *vesprée* tout sagement et environ mienuit il passa la ditte rivière.

(FROISSART, *Chron.*, éd. Renouard, t. II, p. 13.)

Mignonne, allons voir si la rose
Qui ce matin avoit désclose
Sa robe de pourpre au soleil,
A point perdu ceste *vesprée*
Les plis de sa robe pourprée
Et son teint au vostre pareil.

(RONSARD, *Ode à Cassandre.*)

VESTILLER, v. n. Tourner pour rien, aller et venir sans besoin, du latin *vertere*. On disait autrefois dans le même *vertiller, vestiller*, *vetiller*, ce dernier mot conservé dans le substantif : *vétille*, chose sans importance.

Le cardinal qui s'amusait sur la frontière à *vétiller* proprement dans l'armée de Turenne.

(Cardinal DE RETZ, *Mémoires*, t. III.)

VÉVE, s. f. Veuve, féminin de *vef.* (Voir ce mot.)

VEZE, s. f. Cornemuse, c'est le biniou des bretons. Ce mot était connu de Cotgrave : *veze*, a bag pipe, *vezeur*, a bag piper (*French-Engl. Dictionary*).

Les vezoux disoient de la *veze*, les gentilshommes dançoient petonton les bransles du Poitou.

(Béroalde DE VERVILLE, *Moyen de parvenir*, t. II, p. 228.)

Il les voyoit dancer au bransle... au son d'une belle *veze* couverte de cuir rouge.

(Noël DU FAIL, *Propos rustiques*, p. 52.)

Il a dû exister autrefois un verbe *vezer*, souffler, d'où sera venu *bille-vezée*, balle soufflée, remplie de vent, qui a été conservé dans le français *billevesée*, sornette, conte en l'air. (V. Roquefort, *Gloss. de la Langue romane*, à ce dernier mot.)

VIAUD, nom d'homme; de l'ancien français : *vial* ou *viaus*, chemin, sentier.

Car autrement n'iroie mie
Si ferez *viaus* par compaignie.

(*Le Chevalier du Barizel*, vers 119.)

VIDAL, Videau, noms d'hommes, formes de *vital;* en latin : *vitalis*, vivifiant.

VIE, s. f. Bruit, tapage — *faire la vie*, faire une orgie, mener une existence de plaisirs :

Les gens qui sont logez au-dessus de chez moi ont fait toute la nuit *une vie* de diable.

(RICHELET, dict. de 1680. — *Remarques sur la lettre V.*)

VIÉDASE, s. m. Jurement

— ce mot désigne aussi un coureur de filles. — En provençal : *viet* (latin : *vectis)* et *aze*, âne.

Et s'il est vray que là s'avance
Le viel *vidase* de Provence.

(Cl. Marot, *Epistres*, t. I, p. 281.)

La court s'est contentée de vous condamner seulement à perdre la teste; Cambaire ayant ouï ce dicton, respondit incontinent en gascon : cap de diou, be vous douni lou reste pour un *viet d'aze*.

(Bonav. des Périers, *Contes et Joyeux Devis*.)

VIEL, Vièle, adj. Vieux, vieille.

Lors vit venir par la charrière
Un *viel* marchéens de Galice.

(*Fabliau de la Bourse pleine de Sens*, vers 148e.)

VIELER, v. n. Jouer de la vielle.

Sire Quens, j'ai *viélé*
Devant vos en vostre ostel
Si ne m'avez riens donné
Ne mes gages acquité
C'est vilanie.

(Colin Muset, *Chansonnier du XIIIe siècle*.)

VIELLEUX, s. m. Joueur de vielle.

Harper y faisoit harpeors
Et viéler *viéléors*
Et les baleresses baler.

(*Roman de Perceval*.)

Un *vielleux* au mèlieu d'un carrefour assemblera plus de gens que ne feroit ung prescheur évangélicque.

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. I.)

Néron estoit *vielleux* et Fierabras son valet.....

(*Ibid.*, liv. II, ch. XXX.)

VIGER, Vigier, noms d'hommes. En vieux français, substitut, lieutenant. Du latin : *vicemgerens*. En Provence, le *viguier* était l'administrateur d'une circonscription appelée *viguerie*. Ce nom s'est conservé dans le val d'Andorre. En basse latinité : *vigerius,* viguier; *vigeriata*, viguerie.

In una quaque *vigeriata* unus tantùm *vigerius* habeatur.

(Charte de Louis VIII, octroyée à la ville de Bourges, en 1224.)

VIGNEAU, nom d'homme et de localité signifiant, en vieux français, un vignoble, un clos de vigne; du latin : *vinea*.

VILAIN, Villain, noms d'hommes, synonime de cultivateur, habitant des champs; du latin : *villa*, domaine rural.

A Langeville avoit un *vilain* païsant
Qui aveit ses bels bues e sa charue arant.

(Wace, *Roman de Rou*.)

VILARS, Villars, noms de localités et d'hommes, signifiant logis fortifié : *villa-arx,* ou logis brûlé : *villa-arsa*.

VILLEFAGNAN, nom de localité. Du vieux français : *fagne,* boue, qui a fait *fagnant*, fangeux.

VILLEMAIN, nom d'homme signifiant grand domaine, *villa-magna*.

VILLIERS, nom d'homme et de localité. En basse latinité : *villaris*, diminutif de *villa*.

Rollandus abbas anno 1327..... obtulit ecclesiam de *Villaribus*..... in diocesi Pictavensi.....

(*Gallia Christiana*, t. II, col. 1103-1104.)

VÎME, s. m. Osier. Du latin : *vimen,* qui avait donné son nom à un des quartiers de Rome, *collis viminalis.*

Vous liez et entourez de deux ou trois tours vostre pied d'arbre d'un *visme* bien serré.....

(Landric, *Advertissement sur la manière d'enter.* — Bordeaux, 1580.)

Aucunes autres serviront pour serrer grande quantité de perches, pau-fourches, *vismes* et toutes telles choses requises...

(B. Palissy, *Recepte Véritable*, p. 95.)

VINASSE, s. f. Mauvais vin. Du latin : *vinacea*, marc de raisin.

On dit aussi *vinoche* pour désigner un petit vin sans force et sans couleur.

VINAX, nom de localité, canton d'Aulnay. Latin : *vinacea,* marc de raisin. (Columelle.)

VINCENDEAU, **Vincendon**, noms d'hommes, diminutifs de *Vincent;* latin : *Vincens.*

VINÉE, s. f. Abondance de vin.

Quand leurs bouches sont avinées
Et ils ont leurs bonnes *vinées*
Lors contents de leurs destinées
Les coquars fous.

(Alain Chartier, *Livre des Quatre Dames.*)

Viande avez moult délectable
Bonne saulce et bonne *vinée.*

(Nicole de La Chesnaye, *Compdamnacion de Bancquet.*)

De sorte que si l'espine y dégoute, est aux uns signe de bonne *vinée.*

(Noël du Fail, *Propos Rustiques*, ch. XIV, p. 149.)

Bacchus si tu nous veux donner bonne [*vinée.*

(A. Baïf, *Eglogue XI*, p. 33, v°.)

VINET, **Vinot**, noms d'hommes. En vieux français, petit vin, vin faible. On dit en saintongeais, dans le même sens, *vinasse* et *vinoche.*

VIOLET, **Violaud**, noms d'hommes, dérivés de *viole,* instrument de musique, devenu en français : *violon.*

VIREBREQUIN, s. m. Vilebrequin; ce dernier mot est seul admis par l'Académie, mais le saintongeais a conservé l'ancien vocable qui se trouve dans le dictionnaire de Trévoux et qui est formé des mots *virer*, tourner, et *brequin*, vrille, mèche. Ce dernier mot parait être d'origine scandinave, car, en danois, *brœkke* signifie percer, forer.

VIRÉE, s. f. Tour et retour. Le latin a le mot *viria,* bracelet, rond de bras.

Après beaucoup de tournées et de *virées* dans les ruelles écartées...

(*Satyre Ménippée.*)

VIRER, v. n. Tourner. Latin : *gyrare;* basse latinité : *virare.*

Et je suis chiche, coart
Si vos *viretz* de l'autre part.

(Richard Cœur de Lion, chanson citée par L. de Lincy, *Chants histor.*, p. 66.)

Le temps qui toujours *vire*
Riant de mes ennuis
Bande son arc qui tire
En nos jours, en nos nuicts.

(Joachim du Bellay, *Ode à Salomon Macrin.*)

Las que mon lict semble dur à mes os
Je me tourmente et *vire* sans repos.

(Amadis Jamyn.)

VIROLET, s. m. Petit moulin à vent pour amuser les enfants, dérivé du verbe *virer*, tourner.— Nom de localité saintongeaise.

Et pour s'esbatre comme les petits enfans du pays, luy firent un beau *virollet* des ailes d'un moulin à vent.

(RABELAIS, *Gargantua*, liv. I, ch. XI.)

En vieux français, *virolet* a eu aussi la signification de girouette.

VIRONNER, Virouner, v. n. Tourner en rond, diminutif de *virer*.

Or en la ville, il n'y aura qu'une rue et une entrée qui ira tousjours en *virounant* et ce, par lignes directes, d'anglet en anglet...

(B. PALISSY, *Recepte Véritable*, p. 152.)

VISAUBE, s. f. Clématite sauvage — vigne sauvage; du latin : *vitis alba*.

VISE, s. f. Jeu d'enfant. Celui qui *boude* doit nommer celui des joueurs qu'il voit et revenir avant lui à la *bauche*. Celui qui a été *visé* le remplace.

VITEMENT, adv. Vite, rapidement.

Mais l'un d'eux *vistement*, vers la [porte tournant
La débarre soudain.....

(MONTCHRESTIEN, *Poème de Susanne*.)

VIVIEN, nom d'homme. En latin : *vivianus*, *bibianus*. Saint Vivien fut le deuxième évêque de Saintes ; des églises furent élevées sous sa dédicace à Pons, Chese, Rouffiac, Breuillet, Angeac, etc.

VIVROUX, nom de localité, du vieux mot français : *vivre*, vipère.

VOIRAI, Voirrai, futur irrégulier du verbe *voir*.

Aussitost après finit sa vie douloureusement avec grand nombre de gens et de ses subjets et désola sa maison comme vous *voirez*.

(PH. DE COMMINES, *Mém.*, liv. I, t. I, p. 63.)

Qui voudra voir une jeunesse pronte
A suivre en vain l'objet de son malheur
Me vienne voir, il *voirra* ma douleur.

(RONSARD, *Amours*, t. I, p. 1.)

Car les champs de leur gré, sans tau- [reaux mugissans
Sous le joug, se *voirront* de froment [jaunissans.

(RONSARD, *Eglogues*, t. IV, p. 28.)

VOISINER, v. n. Visiter ses voisins.

Il s'en alla voir un de ses voisins selon la coutume qu'ils avoient de *voisiner* en leurs maisons.

(BONAV. DES PÉRIERS, *Contes et Joyeux Devis*, ch. LXXIV.)

VOLANT, s. m. Grande serpe au bout d'un long manche pour élaguer. En basse latinité : *volana*.

Loys Bonneau ayant un baston ferré appelé *volant*...

(Texte du XIV[e] siècle, cité par DU CANGE, au mot *volana*.)

Au jour déterminé l'un d'iceux print un *volant* qui est un ferrement comme une serpe mais il est emmanché au bout d'un baston.

(B. PALISSY, *Recepte Véritable*, p. 38.)

VOUHÉ, nom de localité, canton de Surgères, forme du vieux verbe *voucher*, *vouchier*, appeler en justice (latin : *vocare*) obtenue par la chute de la consonne médiane.

VOURE, prép. de lieu. Où. C'est la forme germanique; en allemand, *wo*, *woher*, *wohin* ont le même sens.

VOYABLE, adj. Visible, ce qu'il est facile de voir. Ce mot dérive aussi légitimement de *visibilis* que *croyable* de *crédibilis*.

.... Ils se voyont
Comme l'an voit ce qu'est voyable.

(Texte du XVIII[e] siècle, cité par Nisard, *Langage populaire*, p. 300.)

VOYER, nom d'homme. En vieux français : *voïer;* en basse latinité : *viarius*, désignaient un seigneur féodal qui avait la moyenne et la basse justice. (Voir du Cange, au mot *viarius.*) *Voïer* a également signifié autrefois cultivateur et voiturier. M. Schéler, dans ses notes du roman de *Berte aus grans piés* (p. 182), pense que ce mot n'est qu'une forme de *viguier* et *viarius*, une corruption de *vicarius*.

A ce point l'a Symons le *voyers* [encontrée.

(*Berte aus grans piés*, vers 1168[e].)

A Symon le *voïer* est la nouvellle alée.

(*Ibid.*, vers 2487[e].)

VRAI (de), loc. adv. En vérité, véritablement.

De vray je l'ay vu à mesme maintenant.....

(Montaigne, *Essais*, liv. III, ch. X.)

Le ciel défend *de vrai* certains con- [tements
Mais on trouve avec lui des accom- [modements.

(Molière, *Tartufe*, act. IV, sc. V.)

VRENILLER, v. n. Se remuer beaucoup sans utilité ni profit, d'après M. Burgaud des Marets.

Tant chiasser et *vreniller*. Dea, je ne dis pas que je n'en tirasse quelque traict...

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, ch. X.)

Z

ZALAS! interjection. Hélas!

Zalas! zalas! il m'en est entré en la bouche plus de dix-huit seilleaux...

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, ch. XIX.)

ZIGOUGUER, v. n. Couper ou scier quelque chose de travers; en forme de z.

ZIRE, s. m. Dégoût, dérivé, d'après M. Jônain, de l'hébreu : *zra*.

ZIROUS, adj. Dégoûté, délicat, formé du mot précédent.

INDEX

BIBLIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE DU GLOSSAIRE

A

ADAM DE LA HALLE. — *Li Jus Adan, li Gieus de Robin et de Marion, li Congiés Adan, la Chanson du Roi de Sezile.* (Voir *Recueil* de Barbazan et *Théâtre Français au moyen âge.)*

Adam de La Halle fut appelé aussi *Adam d'Arras* et *Adam le Bossu.*

On m'apele *bochu* mais je ne le sui mie.
(Ch. du *Roi de Sezile*, vers 69e.)

Il est né à Arras vers 1240, et mourut en 1286, à Naples, où il avait suivi le comte d'Artois (Robert II), neveu de Saint-Louis.

ADENÈS LI ROIS. — *Li Roumans de Berte aus grans piés*, édition Scheler. Bruxelles, 1876, in-8°.

Adenès, poète du XIIIe siècle, était attaché à la cour de Henri III, duc de Flandre et de Brabant. Outre le *Roman de Berte*, composé vers 1260, en vers alexandrins et qui fut publié pour la première fois dans le *Recueil des Romans des Douze Pairs.* (Paris, Téchener, 1832), Adenès a composé les romans en vers de *Buevon de Comarchis, des Enfances Ogier;* on lui attribue également le roman de *Guillaume au court nez.*

ALEXANDRE (le Roman d'). — *Alexandriade,* épopée romane du XIIe siècle,.de Lambert le Court et Alexandre de Bernay, édition de La Villethassetz et Talbot. Dijon et Paris, 1861, in-12.

C'est le premier poème écrit en vers de douze pieds, d'où le nom d'*alexandrins* donné par la suite aux vers de cette mesure. Il a été composé vers la fin du XIIe siècle par un clerc de Châteaudun, Lambert le

Court et par le trouvère Alexandre de Bernay, surnommé de Paris. Le poème nous donne le nom de ses auteurs :

Un clers de Casteldun *Lambert li Cors* l'escrit
Qui de latin le traist et en roman le mit.
....
Alexandre nous di qui *de Bernay* fu nés
Et *de Paris* refu ses surnons apelés
Et cy a les siens vers o les Lambert mêlés.

AMYOT (Jacques). — *Œuvres de Plutarque*, traduction de Jacques Amyot. 1783-1805, 25 vol. in-8°.
Daphnis et Chloé, roman de Longus, traduit par Amyot. Paris, Jouaust, 1872, in-18.

ANVILLE (d'). — *Notice sur l'ancienne Gaule,* tirée des monuments romains, par M. d'Anville. Paris, 1760, in-4°.

ASSISES DE JÉRUSALEM. — *Assises du royaume de Jérusalem*, publiées par M. V. Foucher, Paris et Leipsig, 1839, 2 vol. in-12.

Recueil des lois établies pour le royaume de Jérusalem, après la prise de cette ville par les croisés; c'est le document le plus important de la législation du moyen âge.

AUBIGNÉ (Agrippa d'). — *Aventures du baron de Fœneste*, édition Le Duchat. Cologne, 1729, 2 vol. in-12.
Mémoires, édition Ludovic Lalanne. Paris, 1854, in-12.
Histoire Universelle, Maillé, 1616, in-8°.
Œuvres complètes d'Agrippa d'Aubigné, Paris, Lemerre, 1874 à 1877, 4 vol. in-8°. (Le cinquième volume n'est pas encore publié.)

» Apre, austère, inexorable, hérissé d'hyperboles, étincelant de bautés, » rachetant une rudesse grossière par une sublime énergie, esprit vigou- » reux, admirable caractère, grand citoyen : tel fut Agrippa d'Aubigné, » gentilhomme huguenot. » Nous n'ajouterons rien à cette appréciation de Sainte-Beuve *(Poésie française au XVIe siècle,* p. 140) sur notre compatriote d'Aubigné qui naquit à Saint-Maury, près Pons, en 1550, et mourut en exil en 1630.

AUCASSIN ET NICOLETTE. — *Chantefable du XIIe siècle.* Paris, Hachette, 1878, in-4°.

Cette délicieuse composition paraît être l'œuvre d'un trouvère champenois ou picard, bien que la Provence soit la patrie des deux héros. Elle doit avoir été composée sous le règne de Philippe-Auguste ou celui de Louis VII.

AUDEFROY-LE-BÂTARD, — Chansons et poèmes pnbliés dans le *Romancero français*. Paris, 1833.

Le trouvère Audefroy vivait au XII° siècle, et, d'après M. Paulin Paris, il était originaire de l'Artois.

B

BOILEAU-DESPRÉAUX. — *Œuvres.* Paris, Lemerre, 1875, 2 vol. in-18.

BOREL. — *Dictionnaire du vieux français.* Niort, Favre, 1882, 2 vol. in-8°.

BOSC ET BONNEMÈRE. — *Histoire Nationale des Gaulois.* Paris, Didot, 1882, in-8°.

BOUCHET. — *Les Sérées de Guillaume Bouchet,* avec notice et index par C. Roybet. Paris, Lemerre, 1873 à 1882, 6 vol. in-12.

Cet auteur poitevin naquit vers 1513 et mourut en 1593 ou 1594. Il fut ami de Tahureau et de Scévole de Sainte-Marthe. Il a longtemps exercé à Poitiers les fonctions de juge-consul.

BOURIGNON. — *Recherches topographiques sur les antiquités gauloises de Saintonge.* Saintes, A. Charrier, an IX.

Bourignon, né à Saintes en 1755, professeur puis principal du collège de cette ville, en 1791 et 1792, mourut en 1793, assommé par de bons campagnards qui goûtaient mal sa propagande jacobine.

BRACHET. — *Grammaire historique de la Langue française.* Paris, Hetzel, in-12.

BRANTÔME. — *Les Vies des Dames galantes.* Paris, Arnaud et Labat, 1879, 3 vol. in-12.

Mémoires contenant les vies des hommes illustres et grands capitaines étrangers. Leyde, Sambix, 1865, in-24.

BRUNETTO LATINI. — *Li Livres dou Trésor,* édition Chabaille. Paris, imprimerie impériale, 1858, in-4°.

Ce grammairien fut le premier maître du Dante qui consacra son souvenir dans le XV[e] chant de l'*Enfer :*

...... Siete voi qui, ser Brunetto? —
E qu'égli : o figluol mio, non ti dispaccia
Se Brunetto Latini un poco teco
Ritorna endietro e lascia andar la traccia.

(*Inferno*, cant. XV, terc. 10.)

Chassé de Florence en 1260, Brunetto vint à Paris où il habita vingt-quatre ans et composa en français le *Livre du Trésor* et le *Livre de bonne parleure.* Revenu dans sa patrie, il y mourut en 1295.

C

CÆSAR. — *Commentaires de Jules Cæsar*. Paris, Barbou, 2 vol. in-12.

CALVIN. — *Institution Chrestienne*. Genève, 1561, in-f°.

CAQUETS DE L'ACCOUCHÉE. — Edition Fournier. Paris, Jannet, 1855, in-18.

Satire des mœurs du XVIIe siècle parue pour la première fois en 1622, en cahiers séparés. On donne le nom de *Caquets de l'accouchée* aux propos tenus par les commères autour du lit d'une nouvelle accouchée, leurs sièges sont appelés *caquetoires* par H. Estienne *(Dialogue du français italianizé)*. Le *Recueil des Caquets* est attribué à Deslauriers, dit *Bruscambille;* il a probablement eu plusieurs auteurs dont le nom est encore un mystère.

CENT NOUVELLES. — *Les Cent Nouvelles nouvelles du roy Louis XI*. Paris, Delahays, 1862, in-18. (Voir *Lamarche*.)

CHANSON D'ANTIOCHE. — Edition Paulin Paris. 1848.

CHANSON DE ROLAND. — Edition Petit de Julleville. — Paris, Lemerre, 1878, in-8°.

Cette magnifique épopée remonte au XIe siècle. Malmesbury en parle dans son ouvrage : *de gestis Anglorum*, composé en 1125. A propos de la bataille d'Hastings, Wace y fait allusion dans son *Roman de Rou*, composé vers 1160 :

Devant le duc aloit cantant
De Karlemaine e de Rollant
D'Olivier et des vassals
Ki mururent en Renchevals.

Le manuscrit de la bibliothèque bodléienne à Oxford, qui contient le plus ancien texte du poème, est peut-être postérieur à la fin du XIe siècle, mais tout fait supposer qu'il a été fait d'après une rédaction plus ancienne. M. Francisque Michel a le premier publié la *Chanson de Roland*, Paris, 1837, in-8°. L'auteur, ou du moins un des auteurs de l'épopée, est un certain *Turoldus*, dont on ne connaît que le nom mentionné dans le dernier vers de la chanson :

Cy fault la geste que *Turoldus* declinet.

Roland lui-même n'est pas mieux connu, la seule mention de cet officier de Charlemagne se trouve dans une chronique d'Eginhard qui nous apprend

CHRONIQUE DES DUCS DE NORMANDIE, par Benoît, trouvère anglo-normand, édition Francisque-Michel. Paris, imprimerie nationale, 1864, 3 vol. in-4°.

COLLERYE. — *Œuvres de Roger de Collerye.* Paris, Jannet, 1855, in-18.

D'après son premier éditeur, Roger de Collerye naquit à Paris. Il passa la plus grande partie de sa vie à Auxerre, conservant sa gaieté malgré sa misère. Il a créé le type de Roger Bontemps. Il mourut peu de temps après la publication de ses poésies, qui eut lieu en 1536.

COMINES. — *Mémoires de messire Philippe de Comines.* Bruxelles, Frappens, 1723, 5 vol, in-12.

CONDEIT. — Beaudouin et Jehan de Condeit, alias Condé, poètes du XIIIe siècle. *Fabliau du sentier batu.* (Voir *Contes et fabliaux de Barbazan.*)

CONTES, DITS, FABLIAUX. — Nouveau recueil de contes, dits et fabliaux des XIIIe, XIVe et XVe siècles, édition Jubinal. Paris, Ponnier, 1839, 2 vol. in-8°.

COQUILLART. — *Œuvres de Guillaume Coquillart*, édition d'Héricault. Paris, Jannet, 1857, 2 vol. in-18.

G. Coquillart était un bourgeois de Rouen, contemporain de Charles VII et de Louis XI. Né en 1430, il écrivit en 1460 la traduction de la guerre des juifs de Joseph, et en 1477 ses premières poésies.

CORNEILLE (Pierre). — *Œuvres complètes.* Paris, Renouard, 1817, 12 vol. in-8°.

CORROZET (Gilles.) — *La fleur des antiquités de Paris.* Paris, Willem et Daffis, 1874, in-12.
Les blasons domestiques. Paris, 1865, in-16.
Les fables d'Esope. Paris, Jouaust, 1882, in-18.

COTGRAVE. — *A french english dictionary.* London, 1650.

COUSINOT. — *Chronique de la pucelle,* suivie de la *Chronique normande.* Paris, Delahays, 1859, in-18.

CRAZANNES (de). — *Antiquités de Saintes,* par Chaudruc de Crazannes. Paris, 1820, in-4°.

D

F

J

JAMYN (Amadis). — *Œuvres poétiques*, édition Brunet. Paris, L. Willem, 1874, 2 vol. in-18.

JEHAN DE BOVES. — *Fabliau de Barat et de Haimet ou des Trois Larrons*, *Fabliau de Gombert et de Deus Clers*, *Conte de Brunain la vache au prestre*, *Conte du Lou et de l'Oue*, *le Dit des deus Chevaux*. (Voir *Recueil* de Barbazan, t. III et IV.)

Au début d'une de ces pièces, le trouvère Jean de Boves nous donne son nom et le détail de ses diverses productions :

Cil qui treva de Morteval
.....
Et de Gombert et des deus clers
.....
Et de Brunain la vache au prestre
.....
Et du leu que l'oue déçut
Et des deux envieux cuivers
Et de Barat et de Travers
Et de son compagnon Haimet
D'un autre flabel s'entremet
Qu'il ne cuida ja entreprendre
Ne por mestre *Jehan* reprendre
De Boves, qui dist bel et bien.....

(*Le Dit des deus Chevaux*, vers 1 à 17.)

JEHAN DE PARIS (Le Roman de), publié par Mabille. Paris, Jouaust, 1855, in-18.

Ouvrage du premier tiers du XVIe siècle composé en l'honneur de François Ier. Il a souvent été réimprimé dans la *Bibliothèque bleue*.

JEHAN DE TROYES. — *Histoire du roi Louis XI*, autrement dite *Chronique scandaleuse*. 1620, in-4°.

Cette chronique, qui embrasse la période de 1460 à 1483, a été composée par un greffier de l'hôtel de ville de Paris.

JEHAN LE GALOIS. — *Le Dit de la Bourse pleine de sens*. (Voir *Recueil des Fabliaux* de Barbazan, t. IV.)

Ce trouvère est né à Aubepierre, petite ville de la Marche.

JODELLE (Estienne). — *Cléopatre captive*, *Didon*, *l'Eugène*. (Voir *Recueil* de Viollet le Duc de l'*Ancien Théâtre français*.)

Jodelle mourut en 1573, fort misérable. Le journal de l'Estoile, à cette

L

passé toute sa vie en Angleterre; on ne sait d'elle que son prénom et sa nationalité qu'elle indique dans la post-face de ses fables.

Me numerai par remenbrance
Marie ai num, si sui de *France*.

MM. Francisque-Michel et Jubinal pensent que Marie est originaire de Compiègne. Ses poésies, composées au commencement du XIII[e] siècle, se composent de fables imitées d'Esope et de Lais, dont les sujets sont pris dans les légendes armoricaines.

MAROT (Clément). — *Œuvres complètes,* édition Jannet. Paris, Lemerre, 1873, 5 vol. in-18.

Fils de Jean Marot, Clément naquit à Cahors en 1496 et vécut à la cour de Louis XII et de François I[er]; protégé de Marguerite d'Angoulême, la sœur de ce dernier roi, il lui dût de ne pas partager le sort des adhérents à la réforme naissante. Il fut cependant obligé de quitter la France, et il mourut en Italie en 1544, plus heureux que son ami Estienne Dolet, qui, deux ans après, était brûlé comme hérétique à la place Maubert, et que son autre ami, Bonaventure des Périers, qui se tua pour éviter le même sort.

MAROT (Jean). — *Œuvres.* Paris, Coustelier, 1723.

Jean Marot, secrétaire de la reine Anne et valet de chambre de François I[er], a produit quelques pièces, rondeaux ou chansons, qui méritent d'être conservés. Son meilleur ouvrage est son *Fils Marot,* comme l'a écrit La Monnoye en tête d'un recueil de ses œuvres.

En ce recueil qui n'est pas des moins vieux
De Jean Marot les œuvres pouvez lire
Pas toutefois je veux bien vous le dire
N'y trouverez ce qu'il a fait de mieux
....
Bien entendez que c'est maître Clément.

MARTIAL D'AUVERGNE. — *Œuvres.* Paris, 1724.

Martial d'Auvergne est l'auteur de la *Danse macabre des femmes,* publiée dans le *Bibliophile français* (Paris, Bachelin-Deflorenne, 7[e] vol. in-8°), des *Vigiles du roy Charles VII,* et des *Arrêts d'amour.*

MÉNAGE. — *Dictionnaire étymologique.* Paris, 1694.

MÉRAY. — *La vie au temps des trouvères.* Paris, Claudin, 1873, in-8°.

La vie au temps des cours d'amour. Paris, Claudin, 1876, in-8°.

La vie au temps des libres prêcheurs. Paris, Claudin, 1878, 2 vol. in-8°.

MIZAULT (Antoine). — *Astronomie des rustiques.*

L'auteur est né à Montluçon en Bourbonnais, et a publié cet ouvrage en 1554.

PÉRIERS (Bonaventure Des). — *Le Cymbalum mundi*, précédé des Récréations et joyeux Devis, de Bonaventure Des Périers. Paris, Delahays, 1858, in-18.

Né à la fin du XV[e] siècle à Autun, d'après Nodier; à Arnay-le-Duc ou à Bar-sur-Aube d'après d'autres érudits, Des Périers fut le valet de chambre de Marguerite, reine de Navarre (1532); il a probablement collaboré à l'*Heptaméron*, qui est d'un tout autre style que les mémoires et les lettres de sa protectrice. Le *Cymbalum*, imprimé en 1558, fit incarcérer l'imprimeur et l'auteur. Henri Estienne, dans son *Apologie pour Hérodote*, affirme que Des Périers échappa à un sort plus cruel en se tuant de son épée.

PIBRAC. — *Les Quatrains et autres Poésies* de Pibrac. Paris, Lemerre, 1874, in-18.

Guy du Faur, seigneur de Pibrac, né à Toulouse en 1529, fut conseiller au Parlement de Paris où il partagea la noble conduite d'André Dubourg, et plus heureux que lui, échappa au supplice. Il eut une attitude courageuse au Concile de Trente où il était député de Charles IX. Il accompagna en Pologne le futur Henri III et, devenu chancelier de la reine de Navarre, il fut disgracié par la capricieuse épouse d'Henri IV. Pibrac mourut peu de temps après (1681).

PROVERBES ET DICTONS POPULAIRES. Paris, Crapelet, 1831, in-8°.

PROVERBES FRANÇAIS. — *Le Livre des Proverbes français,* édition Le Roux de Lincy. Paris, Delahays, 1859, 2 vol. In-18.

PSAUMES. — *Le Livre des Psaumes*, traduction du XII[e] siècle, édition Francisque-Michel. Paris, imprimerie nationale, 1872, in-4°.

Q

QUÉNES DE BÉTHUNE. — Chansons publiées dans le *Romancero français*. Paris, 1833.

Ce trouvère, né en Picardie, au milieu du XII[e] siècle, prit part à la croisade qui donna Constantinople aux chrétiens.

En 1180, il vint à la cour d'Alix de Champagne, veuve du roi Louis VII. Il mourut très âgé, en 1224 :

Dont la tiere fut pis en l'an
Quar le vious *Quênes* estoit mors...

(PH. MOUSKES, *Chronique rimée.*)

Le ministre de Henri IV se vantait de descendre de ce soldat-poète :

« Antoine et Coesne de Béthune marchant sur les pas de leurs ancestres » arborèrent les premiers l'étendard sur les murailles de Coustantinople... »

(Sully, *Œconomies royales*.)

QUINZE JOYES DU MARIAGE. — Paris, Jannet, 1853, in-18.

Ouvrage satirique contre le mariage. Il date du milieu dn XV[e] siècle et est généralement attribué à Antoine de La Salle, auteur du *Petit Jehan de Saintré*.

R

RABELAIS. — *Les cinq livres de Rabelais*, publiés par Chéron. Paris, Librairie des Bibliophiles, 1876 à 1877, 5 vol. in-18.

Œuvres de Rabelais, publiées par MM. Burgaud des Marets et Rothery. Paris, Didot, 1857, 2 vol. in-12.

Cette dernière édition mérite surtout d'être consultée par les saintongeais, car nos savants compatriotes se sont attachés à noter au passage les expressions et tours de phrases se rattachant à notre patois qui se trouvent en grand nombre dans l'œuvre du satirique.

RAIMBERT. — *Ogier de Danemarche*, par Raimbert de Paris, édition Barrois. Paris, 1842, in-4°.

RÉGNIER (Mathurin). — *Les Satyres* et autres *Œuvres* du s[r] Régnier. Rouen, 1667, in-18.

Régnier, neveu de Desportes, fut, dit Sainte-Beuve, « le premier poète » de génie qui ait jusque là paru en France, si l'on excepte Rabelais. » (*Poésie française au XVI[e] siècle*, p. 130.) Il a été le vrai créateur de la satire en France, et Boileau ne l'a pas égalé. Régnier mourut en 1575, âgé de 40 ans.

RÉSURRECTION DU SAUVEUR, *Mystère du XII[e] siècle*, publié en 1834. Paris, in-8°.

RICHELET. — *Dictionnaire français*. Genève, Widerhold, 1680, 2 vol. in-4°.

RICHEMONT. — *Documents historiques inédits sur le département de la Charente-Inférieure* (Aunis et Saintonge), publiés par M. de Richemont. Paris, Picard, 1874, in-8°.

Ronsard fut pendant cinquante ans l'objet de l'admiration universelle; ses contemporains les plus illustres : De Thou, Pasquier (1), l'Hospital, Montaigne, les étrangers comme les français, n'ont eu pour lui que des éloges. La sévérité de Malherbe et de Boileau paraît plus injuste que l'engouement enthousiaste de la France entière qui pleura la mort de Ronsard arrivée en 1585.

ROQUEFORT. — *Glossaire de la Langue romane,* de J.-B. Roquefort. Paris, Warée, 1808, 2 vol. in-8°.

Supplément au *Glossaire de la Langue romane.* Paris, Chassériau et Hécart, 1821, in-8°.

RUTEBŒUF. — *Œuvres complètes* de Rutebœuf, trouvère du XIII° siècle, édition Jubinal. Paris, Pannier, 1839, 2 vol. in-8°.

Rutebœuf a vécu sous les règnes de saint Louis et de son fils, et mourut dans un âge très avancé, misérable comme il avait toujours vécu. (Voir le *Mariage,* la *Complainte,* la *Griesche d'yver,* etc.). Les œuvres de ce trouvère sont remarquables par la causticité et la malice; beaucoup de ses pièces satiriques sont dirigées contre le clergé et surtout les moines; ses *Fabliaux* et ses *Contes* sont remplis de détails spirituels et de dénouements ingénieux que Boccace et Lafontaine n'ont pas dédaigné de lui emprunter. Roquefort fait mourir Rutebœuf en 1310; M. Jubinal pense que la date de sa mort ne peut être postérieure à 1286.



SAINTE-BEUVE. — *Tableau historique et critique de la poésie française au XVI° siècle.* Paris, Charpentier, 1874, in-12.

SAINT-GELAIS. — *Œuvres poétiques* de Mellin de Saint-Gelais. Paris, 1619, in-18.

Né en 1491, mort en 1558, Mellin, fils d'Octavien de Saint-Gelais, qui fut évêque d'Angoulême, produisit des poésies caustiques et gracieuses, souvent gâtées par l'afféterie. Mellin, aumônier du Dauphin, depuis Henri II, paraît avoir porté sa soutane avec philosophie, car il a composé beaucoup de pièces galantes et ses épigrammes les mieux réussies sont tout simplement obscènes.

SALMON. — *Les Demandes faites par le roy Charles VI..... avec les Réponses de Pierre Salmon, son secrétaire.* Paris, Crapelet, 1833, in-8°.

---

(1) Pour bien dire, je ne pense point que Rome ait jamais produit un plus grand poëte que Ronsard. (Est. Pasquier, *Recherches*, liv. VI, p. 806.)

T

imprimées pour la première fois à Poitiers, en 1574. Jacques Tahureau, dit Sainte-Beuve, fut le Parny du XVI[e] siècle; le charme poétique et la chaleur de quelques-unes de ses pièces de vers font supposer que sa mort prématurée a enlevé un grand poète à la France.

TAILLEVENT. — *Ci s'en suit le viandier pour appareiller toute manière de viandes,* que Taillevent, queulx du roy nostre sire, fit..... S. l. n. d., petit in-4°.

Ce livre de cuisine, imprimé à la fin du XV[e] siècle, a pour auteur le chef cuisinier du roi Charles VII.

TALLEMANT DES RÉAUX. — *Les Historiettes*, édition P. Paris et Monmerqué. Paris, Téchener, 1862 à 1865, 6 vol. in-12.

THÉÂTRE FRANÇAIS (Ancien). — Recueil de pièces du théâtre français antérieures au XVII[e] siècle, réunies par Viollet-le-Duc. Paris, Jannet, 1857, 10 vol. in-18.

THÉÂTRE FRANÇAIS AU MOYEN ÂGE, publié par Monmerqué et Francisque-Michel. Paris, Didot, 1874, in-8°.

Recueil de pièces de théâtre du XI[e] au XIV[e] siècle, contenant notamment le *Mystère des Vierges sages et des Vierges folles* (XI[e] siècle), celui de la *Résurrection du Sauveur* (XII[e] siècle), les pièces d'Adam de La Halle, de Jean Borel et de Rutebœuf (XIII[e] siècle), etc.

THIBAUT DE CHAMPAGNE. — *Poésies* de Thibaut, comte de Champagne et roi de Navarre. Paris, 1742, 2 vol. in-8°.

Ce noble poète, né en 1205, mourut en 1254. Il a longtemps vécu à la cour de France, sous la régence de Blanche de Castille, dont il fut le serviteur dévoué, l'admirateur enthousiaste. Mathieu Paris parle de passion criminelle qui aurait été payée de retour.

La *Chronique de Saint-Magloire* désigne Thibaut et la régente dans ces vers qui semblent confirmer l'opinion du chroniqueur :

Celli li fu loyale amie
Bien montra que ne le hait mie
Maintes paroles en dit-en
Comme d'Iseult et de Tristan.

THIERRY (Augustin). — *Lettres sur l'Histoire de France.*
Récits des temps mérovingiens.
Histoire de la Conquête d'Angleterre par les Normands. Paris, Furne, 1846, 1851, 1856, 7 vol. in-12.

TRISTAN. — *Recueil* de ce qui reste des poèmes relatifs aux

aventures de Tristan, composé en français, en anglo-normand..., publié par Francisque-Michel. Londres, Pikering, 1835, 2 vol. in-18.

Le *Roman* de Tristan est un roman de la table ronde du cycle armoricain racontant les amours de Tristan le léounais et de la blonde Iseult. Composé primitivement en gallois et en latin, la première traduction française a été faite au XII[e] siècle.

V

VARIÉTÉS HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES. — Recueil de pièces réunies par Ed. Fournier. Paris, Jannet, 1855, 10 vol. in-18.

VAUGELAS. — *Remarques sur la Langue française*. Paris, 1698, in-12.

VAUQUELIN. — *Les Foresteries* de Jean Vauquelin, sieur de La Fresnaie, poète normand du XVI[e] siècle, précédées d'une introduction par M. Blanchemain. Caen, Lecost-Clérisse, 1869, in-12.

Né en 1536, près de Falaise, Vauquelin composa les *Foresteries* vers 1554, à Poitiers. Cette ville était, à cette époque, un important centre littéraire oú se rencontrèrent avec Vauquelin, Baïf, Denisot, Scévole de Sainte-Marthe, Guillaume Bouchet, du Bellay et d'autres moins connus. Son école de droit était aussi célèbre que le fut un peu plus tard celle d'Orléans.

VILLEHARDOUIN. — *Conquête de Constantinople*, édition de Wailly. Paris, Didot, 1872, in-8°.

Villehardouin, né en Ghampagne en 1167, se croisa en 1203, et assista à la prise de Constantinople en 1204. Tout en guerroyant, il dicta sa chronique, qui s'arrête à 1207, époque de la mort de Montferrat, chef de l'expédition. Le chroniqueur mourut en 1213 en Thessalie.

Villehardouin est le premier historien qui écrivit en français. Il s'est servi du dialecte de sa province, ce qui a fait dire à Estienne Pasquier, qu'il parlait ; *non le français, mais le ramage champenois*.

Ce ramage, peu différend d'ailleurs de la langue parlée à la cour de France, fut aussi celui de Joinville.

VILLON. — *Œuvres complètes* de François Villon, édition Jannet. Paris, Picard, s. d., in-18.

Villon est né à Paris en 1431, sa vie fut fort accidentée, puisque condamné au fouet en 1451, il courut en 1457 grand risque d'être pendu ; obligé de quitter Paris, on le retrouve en 1461 dans la prison de Meung. Au témoignage de Rabelais, il passa ses vieux jours à Saint-Maixent en Poitou.

Boileau, si sévère pour Ronsard, a trouvé quelques mots d'éloge pour Villon :

> Villon sceut le premier, dans ces siècles grossiers,
> Débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers.
> (Boileau, *Art poétique*, ch. I, t. II, p. 7.)

VOYAGES DE SAINT BRANDAN. — Voyages merveilleux de saint Brandan, à la recherche du paradis terrestre, légende en vers du XII[e] siècle, publiée par Francisque-Michel. Paris, Claudin, 1878, in-12.

Ce poème a été composé vers 1120 par un trouvère anglo-normand, dont le nom ne nous est pas connu. Saint Brandan est comme saint Colomban un moine irlandais, dont la vie est entourée de merveilleux.

W

WACE. — *Roman de Brut*, édition Leroux de Lincy. Rouen, 1636-1638, 2 vol. in-8°.

Roman de Rou. Rouen, 1827, 2 vol. in-8°.

Malgré l'opinion de quelques savants, ces deux romans en vers ont pour auteur le même trouvère dont le nom s'écrit de bien des façons (Wace, Gace, Wistace, Eustache). Le *Roman de Brut* est l'histoire fabuleuse des premiers rois d'Angleterre que l'auteur fait descendre de Brutus, fils d'Énée. Il fut composé en 1155, comme les derniers vers nous l'apprennent :

> Puisque Dieu incarnation
> Prist pour nostre rédemption
> M. C. L. et cinq ans
> Fist maistre Wistace ce romans.

Le *Roman de Rou*, composé en 1165, est l'histoire des ducs de Normandie depuis *Rou* ou *Rollon* jusqu'à Robert courte-heuse.

ERRATA

Page	1,	colonne	2,	ligne	24,	au lieu de	*Symbalum*	lizez	*Cymbalum.*
»	4,	»	2,	»	19,	»	*guatgara*	»	*guatgera.*
»	23,	»	1,	»	42,	»	*Anglis*	»	*Angles.*
»	76,	»	2,	»	28,	»	*Pomme*	»	*Pommé.*
»	102,	»	1,	»	1,	»	*d'eau*	»	*d'arbres.*
»	139,	»	1,	»	35,	»	*pudique*	»	*prodigue.*
»	149,	»	1,	»	10,	»	*cette*	»	*jette.*
»	189,	»	2,	»	13,	»	*XIVe siècle*	»	*XIe siècle.*
»	195,	»	2,	»	21,	»	Υεοργός	»	Γεοργός.
»	300,	»	1,	»	14,	»	*venimeuse*	»	*vénéneuse.*
»	301,	»	2,	»	1,	»	*seguendo*	»	*sequendo.*
»	349,	»	2,	»	39,	»	*on ne*	»	*on ne se.*
»	378,	»	1,	»	29,	»	*Zigouguer*	»	*Zigougner.*

TABLE DES MATIÈRES

Bordeaux. — Imprimerie du Sud-Ouest (A. Delagrange).



